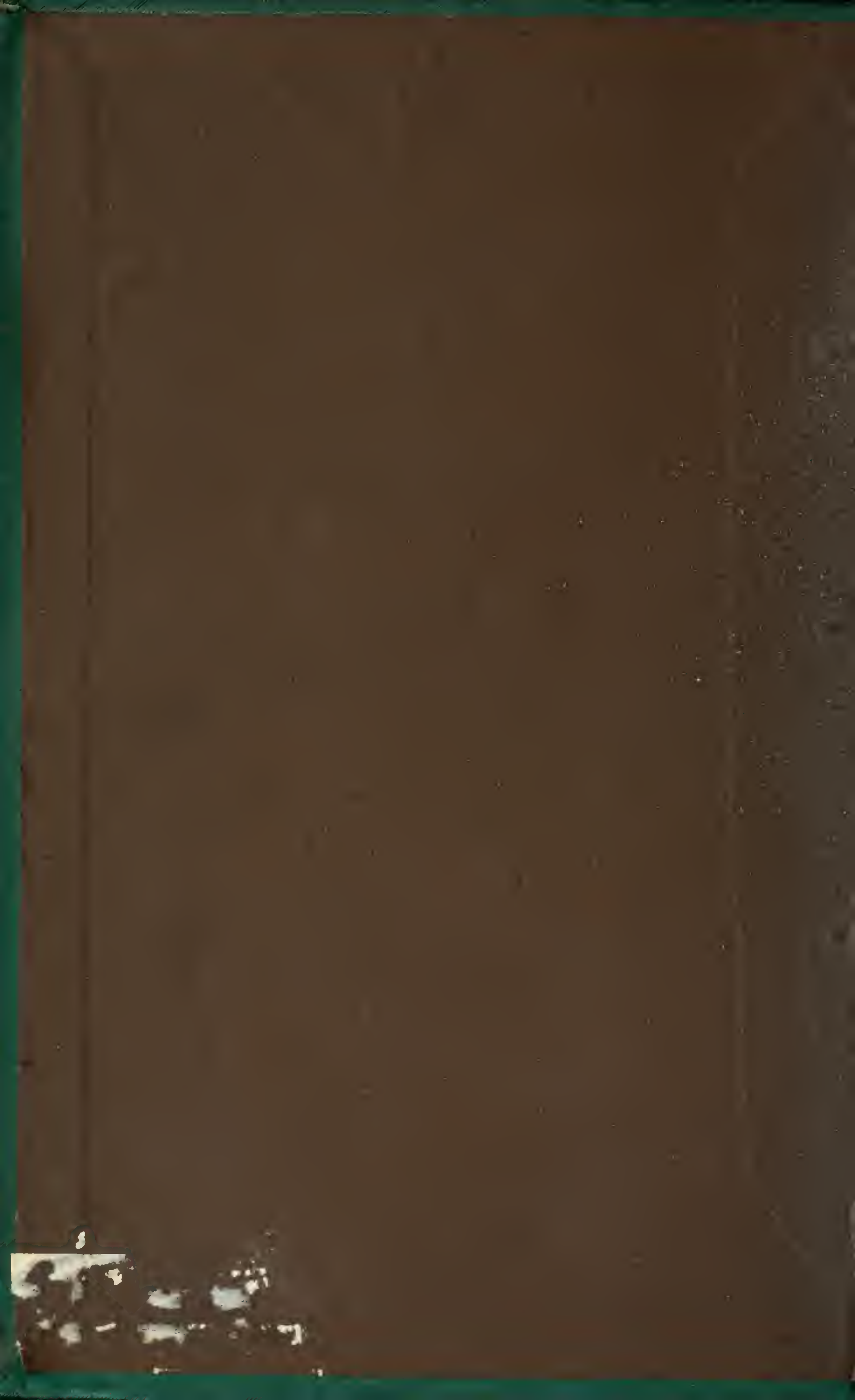




IDH-HAR-UL-HAQQ.

LArab
R1478i

IDH-HAR-UL-HAQQ

OU

MANIFESTATION DE LA VÉRITÉ

DE

EL-HAGE RAHMAT-ULLAH EFENDI DE DELHI

(UN DES DESCENDANTS DU CALIFE 'OSMAN-BEN-'AFFAN)

TRADUIT DE L'ARABE PAR UN JEUNE TUNISIEN.

Revu et corrigé sur le texte, et augmenté d'une Préface,
d'un Appendice et de quelques Notes

PAR

P. V. CARLETTI

Membre des S.S.A.A. de Paris et de Londres; ancien Secrétaire-Interprète au Ministère des Affaires Etrangères et ancien Rédacteur du Journal Officiel de la Tunisie; actuellement Professeur d'Arabe à Londres.

321402
21 11 35

TOME II.

PARIS
ERNEST LEROUX, EDITEUR
RUE BONAPARTE, 28

1880

[Tous droits réservés]

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE CINQUIEME.

Que le Coran est la Parole de Dieu, et Authenticité du Hadith.

LIVRE SIXIÈME.

Preuves de la Mission Divine du Prophète et réfutation des attaques des Prêtres contre lui.

APPENDICE.

NOTES.

LIVRE CINQUIÈME.

QUE LE CORAN EST LA PAROLE DE DIEU; ET AUTHENTICITÉ DU HADITH (TRADITIONS).

EN CINQ CHAPITRES.

CHAPITRE I.

DES CHOSES QUI PROUVENT QUE LE CORAN EST LA PAROLE DE DIEU.

Les preuves du caractère divin du Coran sont nombreuses. Je n'en donnerai que douze, nombre égal à celui des Apôtres ; et j'omettrai les arguments tirés de l'admirable égalité de sentiments et de style qui règnent partout dans le Coran, et qui diffèrent si fort de notre manière de nous exprimer, et autres semblables.

I. L'éloquence du Coran est incomparable ; elle ne rentre dans aucune des catégories connues de l'éloquence arabe, *Balagha*, mot qui s'applique à l'expression saisissante d'une idée, dans un langage qui est en harmonie parfaite avec ce qu'on veut exprimer : plus l'expression est noble, élégante, et expressive, plus l'éloquence de l'écrivain sera grande. La sublimité du style du Coran se prouve de plusieurs manières : 1°, L'éloquence arabe consiste surtout dans les descriptions de la nature visible, de la femme, des animaux, d'un combat, d'un voyage ; il en est de même de la poésie et de l'éloquence des autres nations. En s'appliquant avec assiduité, on peut, si on a de l'intelligence et du goût, arriver à un degré assez

élevé dans ces genres de composition. Mais l'éloquence du Coran ne consiste pas dans la description de ces choses ; elle n'est donc pas empruntée aux Arabes, et on ne devait y trouver aucun des tours considérés par les Arabes comme élégants. 2°, Dieu, que son nom soit glorifié, a toujours gardé dans le Coran, la plus scrupuleuse exactitude ; or tout poète qui se tient à la réalité et n'accorde rien à l'imagination, perd tout son mérite. C'est à cause de cela qu'on a dit que les meilleurs poètes étaient ceux qui mentaient le plus. On sait que lorsque les deux poètes idolâtres, Labid ben Rabi'a et Hassan ben Thabet, se furent convertis à l'Islamisme, leurs poésies perdirent beaucoup de leur prix. Le Coran, au contraire, est éloquent sans rien accorder au mensonge ni à l'imagination. 3°, Dans un poème (*Qassida*) on ne trouve généralement que deux ou trois passages vraiment beaux et supérieurs à tout le reste. Dans le Coran, au contraire, malgré son étendue, le tout est d'une beauté, d'une éloquence qui dépasse toutes les capacités humaines ; l'histoire de Joseph, par exemple, malgré sa longueur, est un morceau de la plus haute éloquence d'un bout à l'autre. 4°, Les poètes et les orateurs ne réussissent jamais à traiter deux fois le même sujet avec une égale supériorité ; dans le Coran, les récits relatifs aux prophètes, les descriptions de la résurrection, des attributs divins, les préceptes, se répètent tout en offrant des beautés toujours nouvelles et d'une égale excellence. 5°, Le Coran se borne à prescrire des lois, à défendre certaines choses, à recommander la pratique de la vertu, le renoncement

au monde, et autres sujets qui se prêtent peu à l'éloquence ; il serait impossible à un poète, ou à un écrivain, d'exposer avec une éloquence supérieure des règles de jurisprudence, par exemple, ou des articles de foi, en y épuisant toutes les ressources de la rhétorique. 6°, Tout poète n'est vraiment supérieur qu'en un seul genre. On a dit qu'Amru-ulqaïs est beau dans la joie, quand il parle des femmes ou des chevaux ; Nabigha exprime supérieurement la terreur ; El-A'scha la demande et les louanges du vin ; Zoheïr l'espérance et le désir. Quant aux poètes persans, on a dit que Nizamy et Firdoussi étaient supérieurs dans les descriptions de batailles, Saady dans la poésie érotique, Anouary dans la *Qassida*. Le Coran atteint l'excellence dans tous les genres, soit qu'il promette, soit qu'il menace, soit qu'il exhorte. Je donnerai ici quelques exemples de son éloquence :—*La promesse :* "*Aucune* âme ne sait (ne saurait dire) combien de joies leur (*aux hommes vertueux*) sont réservées pour prix de leurs actions" (xxxii. 17). *La menace :* Et tout homme orgueilleux et rebelle fut frustré dans son attente ; derrière lui est l'enfer ; il sera abreuvé d'une eau fétide qu'il prendra par gorgées et ne pourra avaler qu'avec difficulté ; la mort fondra sur lui de toutes parts, et il ne mourra pas ; un tourment terrible l'attend" (xiv. 18–20). *Le reproche et la réprimande :* "Nous avons châtié chacun selon ses péchés ; contre tel nous envoyâmes un vent lançant des pierres ; tel d'entre eux fut saisi soudain par un cri terrible *de l'Ange Gabriel ;* nous ordonnâmes à la terre d'engloutir les uns, et nous noyâmes les autres. Ce n'est

pas Dieu qui a été injuste envers eux ; ce sont eux-mêmes qui se sont attiré le malheur" (xxix. 39). *L'avertissement :* "Que t'en semble ? si, après les avoir laissés jouir des biens de ce monde pendant longues années, le supplice dont on les menaçait les surprend à la fin, à quoi leur serviront leurs jouissances" (xxvii. 205–207). *La métaphysique :* "Dieu sait ce que chaque femelle porte dans son sein, et pourquoi elle porte plus ou moins longtemps ce qui est dans ses entrailles. Tout chez lui a sa mesure ; il connaît ce qui est caché et ce qui est manifeste ; il est le Grand, le Très-Haut" (xiii. 9, 10). 7°, Dans les transitions d'un sujet à l'autre, ou dans l'exposition d'un sujet complexe, il est impossible de soutenir le discours dans les hautes sphères de l'éloquence ; dans le Coran, on passe d'un récit à l'autre ; on prescrit, on raconte, on menace, on promet, on démontre, sans confusion, sans interruption dans la liaison des idées, et avec une sublimité d'expression si soutenue que les plus grands maîtres de l'éloquence arabe en sont frappés d'étonnement. 8°, Le Coran renferme dans quelques mots, des propositions profondes et compliquées ; on en voit un exemple admirable dans le chapitre "*Sad*" (xxxviii.), où, en quelques versets, Dieu expose et les passions qui agitent les infidèles et les châtiments qui les attendent, les crimes et les châtiments des peuples antérieurs, l'histoire de David, de Salomon, de Job, d'Abraham, de Jacob, le tout avec une concision qui n'ôte rien à la perfection des détails. Cette autre parole du Coran, "Dans le talion (l'exécution du meurtrier) vous avez la vie," quelle

est belle dans sa concision ! Ce parallélisme, établi entre le talion et la vie, et ce tour heureux qui du talion de la mort fait résulter la vie, sont certainement admirables. Les Arabes avaient sur le même sujet des sentences telles que celles-ci : " L'exécution de quelques-uns est la vie de tous." " Tuez beaucoup afin qu'on tue peu." " Rien ne prévient *le tuer* autant que le *tuer*," c'est-à-dire, rien ne prévient les meutres autant que l'exécution immédiate des meurtriers. De toutes ces sentences, la plus belle est assurément la dernière, et pourtant celle du Coran est encore plus belle : 1° parcequ'elle est plus concise ; 2° parcequ'elle est de beaucoup plus précise ; 3° parcequ'elle n'offre pas la répétition du même mot; 4° parcequ'elle a un sens plus étendu ; 5° parcequ'elle s'applique seulement aux exécutions légales, ayant pour but le châtiment d'un coupable. De même ces paroles du Coran, " Quiconque obéit à Dieu et à son envoyé, et craint Dieu et le révère, ceux-là seront les gagnants," c.-à-d., ceux qui obtiendront la vie éternelle, contiennent dans leur concision, toute la règle de la vie. On raconte qu'Omar ben Elkhattab s'étant endormi une fois dans le Temple, fut éveillé par un homme qui prononçait à haute voix la profession de foi musulmane. C'était un prélat grec, qui connaissait la langue arabe. " J'ai entendu," dit-il au Calife, " un prisonnier musulman réciter un verset de votre livre, qui contient en lui-même toutes les révélations faites à Jésus Christ, pour acquérir la perfection dans ce monde et le salut dans l'autre ; c'est le verset qui dit : " Quiconque obéit à Dieu," &c. (comme ci-dessus). On

raconte aussi qu'un médecin chrétien fort habile demanda un jour à Husséïn ben Ali ben Elwaqqad, "Pourquoi n'y a-t-il rien dans votre livre touchant la médecine ? Cependant la médecine des corps est tout aussi importante que la médecine de l'âme." "Si fait, dit Husséïn, Dieu a résumé toute la science médicale dans un demi verset." "Lequel ?" demanda le médecin. "C'est le suivant : Mangez et buvez (de ce dont Dieu vous a permis l'usage), mais sans excès" (vii. 29). "Votre Prophète, demanda le médecin, a-t-il aussi dit quelque chose touchant la médecine ?" "Oui, répondit Husséïn, notre Prophète a résumé toute la médecine en quelques mots : *L'estomac est le siége des maladies, la diète le premier de tous les traitements, et le corps doit être traité selon ce à quoi il est habitué.*" "Il faut avouer, dit le médecin, que votre livre et votre Prophète n'ont rien laissé à Galien." 9°, La faconde et la douceur sont deux qualités qui se rencontrent rarement réunies dans les longues compositions des grands maîtres ; elles le sont partout dans le Coran, ce qui démontre l'excellence de sa composition. 10°, Le Coran contient toutes les beautés de l'éloquence dans ses affirmations, dans ses comparaisons, dans ses métaphores, dans ses exordes, dans les transitions, dans les inversions, &c. On n'y trouve point d'expressions faibles ou triviales, point de mots inusités, point d'irrégularités de construction. J'ai démontré par dix raisons, que le Coran a atteint l'éloquence la plus parfaite, celle qu'il est impossible à l'homme d'atteindre ; et ces beautés, on les goûte et on les apprécie d'autant plus qu'on est mieux versé

dans la connaissance des finesses de la langue arabe et de ce qui fait le prix de son éloquence.

II. L'admirable *ordonnance* qui règne partout dans le Coran, la pureté et l'élégance de son langage, la beauté de tous ses détails ont-fait l'étonnement des Arabes et des penseurs qui se sont appliqués à étudier ce livre. Il y a dans toute composition des passages plus ou moins réussis que les autres, sur lesquels généralement on juge le tout. Ainsi on blâme Amru-ulqaïs d'avoir commencé un poème par ce vers célèbre : " Arrête-toi, que nous pleurions le souvenir d'un ami et d'une demeure," &c., parceque, après avoir atteint dans le premier hémistiche du vers le pathétique le plus touchant, il ne se soutient pas dans le second au même niveau. On trouve mauvais aussi que le célèbre Aboun-Najm ait commencé ainsi un poème, qu'il récita devant Hécham ben 'Abdul-Malek : " Un arc jaune qui semble, lorsqu'il décroche sa flèche, un œil louche qui regarde l'horizon." Hécham était louche, et il ordonna que le poète fut mené en prison. On blâme aussi le commencement de la *Qassida* que Jérir avait faite en l'honneur de 'Abdul-Malek, et qui est ainsi conçu : " Es-tu revenu de ton ivresse, ou bien ton âme est-elle encore offusquée ?" Jérir voulut lire sa *Qassida* à 'Abdul-Malek, mais dès qu'il eut prononcé les mots du premier hémistiche qu'on vient de lire, " C'est ton âme qui est offusquée, ô fils de la . . . ," lui dit 'Abdul-Malek, et coupa court à la lecture. On trouve tout aussi inconvenant le premier distique de la *Qassida* de Bohtori en l'honneur de Youssef ben Mo-

hammed : "Malheur à toi dans une nuit dont la fin est proche." . . . "Malheur et honte à toi," répondit le Prince. Il est d'autres exemples que je pourrais citer, et qui montrent comment les poètes les plus illustres ont manqué, quelquefois, aux règles de l'art des vers.

Quant au Coran, les contemporains les plus éminents du Prophète ne purent y trouver, malgré leur profonde connaissance de la langue arabe et leur hostilité contre l'Islamisme, rien à relever, rien à blâmer ; ils durent tous reconnaître qu'il ne ressemblait à rien de ce qui l'avait précédé ; tantôt ils disaient que le Prophète était sorcier, tantôt qu'il reproduisait de vieilles traditions ; d'autres s'efforçaient d'empêcher leurs amis d'entendre réciter le Coran, de crainte que le charme de son style ne les séduisît. Comment imaginer que les Arabes les plus éloquents, les plus hostiles à l'Islamisme, les plus attachés à l'ancien culte, n'aient jamais tenté de démasquer cette prétendu imposture en produisant une composition d'une éloquence égale à celle du Coran, au lieu d'exposer leur vie et leurs biens pour combattre la nouvelle religion ? Rien de plus facile assurément, alors qu'on les provoquait par des versets comme ceux-ci : "Présentez un chapitre pareil à celui-ci, et appelez qui vous voudrez à votre secours, à l'exception de Dieu, si vous dîtes vrai. . . . Si vous doutez de ce que nous avons révélé à notre serviteur, composez un chapitre pareil à celui-ci, et appelez vos témoins, si vous dîtes vrai. . . . Si vous ne le faites pas, et certainement vous ne le ferez jamais, craignez le feu qu'alimente-

ront les hommes et les pierres. . . . Quand même les génies et les hommes se réuniraient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne le pourraient pas, non, même s'ils s'assistaient les uns les autres." S'ils croyaient que Mahomet s'était prévalu de l'assistance de quelqu'un, pourquoi ne se sont-ils pas aussi fait aider ? Pourquoi ont-ils préféré la lutte à la discussion, le combat à une pacifique controverse ? C'est sans doute parcequ'ils étaient convaincus de l'excellence du Coran, et qu'ils reconnaissaient ne pouvoir rien opposer qui pût le contre-balancer. On dit que lorsque Walid, fils de Maghira, entendit le Prophète—que le salut soit sur lui !—réciter ces paroles du Coran : "Dieu veut la justice et le bien, et la libéralité envers les parents ; il défend la turpitude et l'iniquité et l'injustice, il vous avertit, peut-être réfléchirez-vous" (xvi. 92) ; il s'écria : "Par Dieu que cela est doux à entendre, que c'est élégant . . . certe ce n'est pas un homme qui a écrit cela." On raconte que Walid, ayant entendu lire le Coran en fut très-touché. Abou Jehl, qui était son neveu, lui reprocha son attendrissement, sur quoi Walid répondit : "Aucun de vous ne connaît la poésie arabe mieux que moi ; cependant je n'ai jamais rien vu de semblable." On dit aussi qu'à l'approche de l'époque du pélerinage, Walid assembla les Qoreïchites et leur dit : "Les députations des différentes tribus vont arriver ; mettons-nous d'accord sur ce que nous dirons de cet homme (*Mahomet*) de manière à ne pas nous contredire les uns les autres. "C'est un devin," dirent

ils ; "Par Dieu," dit Walid, "ce n'est pas un devin il n'en a ni les marmottements inintelligibles, ni les sentances rimées." "C'est un fou," reprirent-ils. "Non il n'est pas fou," reprit Walid, "il n'en a ni les délires, ni les accès furieux." "Nous dirons alors que c'est un poète." "Il n'est pas poète ; nous connaissons la poésie dans tous ses genres." "C'est donc un sorcier," répondit l'assemblée. "Il n'a d'un sorcier, ni les incantations, ni les charmes," dit Walid. "Que dirons nous alors," répliqua-t-on ? "Rien de tout ce que nous dirons ne sera la vérité ; le plus convenable toutefois c'est de dire qu'il est sorcier." Il ajouta : "C'est une magie qui mettrait la dissension entre le père et le fils, entre le mari et la femme, entre un homme et son ami." C'est au sujet de Walid que Dieu a révélé : "Laisse-moi par celui qui t'a-créé," &c. (lxxiv. 11 et suiv.). On raconte que 'Otba vint une fois reprocher au Prophète—que le salut soit sur lui —les innovations qu'il introduisait dans le culte de ses pères. Le Prophète lui récita le chapitre qui commence : "*Ha mim.* Voici le livre." Quand il arriva à ses mots, "une foudre vous avertit, une foudre telle que celle qui tomba sur 'Ad et Thamoud" (xli. 1–12), 'Otba lui mit la main sur la bouche, et le supplia de se taire. Selon une autre version, le Prophète continua à lire, tandis que 'Otba l'écoutait attentivement, les mains derrière le dos ; lorsqu'il fut arrivé à l'adoration il se prosterna et 'Otba se leva précipitamment, et retourna chez lui sans mot dire aux gens de sa tribu. Quand ils vinrent le voir, il s'excusa et leur dit : "Par Dieu, il m'a tenu un

langage que mes oreilles n'avaient jamais entendu avant, et je ne sus que répondre."

Abou 'Obeïda raconte qu'un Arabe, ayant entendu lire ces mots : " Annonce ce qui t'a été ordonné, et éloigne-toi des idolâtres" (xv. 94), se prosterna disant : " Je me prosterne devant la pureté de ce langage." Un Arabe idolâtre ayant entendu un croyant réciter ces paroles du Coran : " Et quand ils eurent désespéré de lui, ils s'isolèrent *pour délibérer sur leur* salut" (xii. 80), s'écria " J'avoue qu'il n'est pas possible à l'homme de s'exprimer ainsi."

Asma'i raconte qu'un jour il entendit une servante esclave de cinq à six ans qui s'exprimait avec une délicatesse de langage exquise et lui dit : " . . . O Dieu, que tu es éloquente !" Elle lui répondit : " Est-ce que cela peut s'appeler éloquence après ces paroles du Très-Haut : ' Et nous révélâmes à la mère de Moïse, *en lui disant :* Allaite-le, et si tu crains pour lui, jette-le dans la mer, et ne crains plus, ni ne t'afflige, *car* nous te le restituerons *un jour*, et nous en ferons un de *nos* envoyés ' (xxviii. 6), où, dans un seul verset ont été réunis deux ordres, deux défenses, l'exposition de deux faits et deux prophéties." Dans l'histoire de la conversion d'Abou-Dharr on raconte que celui-ci parlant de son frère Anis dit : " Par Dieu, je n'ai jamais entendu un poète plus éloquent que mon frère Anis ; il a remporté la palme sur douze poètes des temps de l'ignorance, l'un des quels c'est moi ; il se rendit à la Mecque, et quand il revint je lui demandai ce qu'on y disait (de Mahomet), il me répondit : ' Les uns disent que c'est un poète, d'autres que c'est un

devin, d'autres que c'est un magicien ;' puis il ajouta : 'J'ai entendu le langage des devins ; rien de ce qu'il dit ne lui ressemble ; j'ai scandé son langage sur les règles de la poésie, il ne s'y accorde point ; et aucun poète apres moi ne saurait avoir le droit de dire que ce langage soit de la poésie ; certes, il est véridique dans ce qu'il dit, et eux sont des menteurs.'" On lit dans les deux *Sahihs* (de Bukhari et de Muslem) que Jobaïr ben Mot'am dit : "J'ai entendu une fois le Prophète réciter le Coran ; quand il arriva à ces mots, 'Ont-ils été créés sans rien, ou bien sont-ils créateurs eux-mêmes ? ont-ils créé les cieux et la terre ? *Non*, c'est plutôt qu'ils ne croient pas. Les trésors de ton Seigneur seraient-ils en leur puissance, ou bien sont-ils les dispensateurs suprêmes ?' (liii. 35–37), je fus saisi d'un violente émotion, mon cœur semblait vouloir s'envoler vers l'Islamisme." On dit aussi qu'Ibn-Ulmoqamma' entreprit de composer un ouvrage semblable au Coran. Passant un jour dans la rue, il entendit un enfant qui lisait ces mots : "Et il fut dit : O terre, absorbe tes eaux ; ô ciel, arrête ; et les eaux diminuèrent, et l'arrêt fut accompli" (xi. 46) ; il retourna chez lui et effaça tout ce qu'il avait fait disant : "J'avoue que cela ne se peut imiter : ce n'est pas le langage d'un homme." Yahya ben Hakam El-Ghazali, l'un des plus éloquents écrivains de l'Andalousie, eut une fois, dit-on, la pensée de composer quelque chose qui pût rivaliser avec le Coran. Il commença à lire le chapitre de l'*Unité de Dieu* (cxii.) pour se pénétrer du style qu'il voulait imiter : "Mais,"

dit-il, " cette lecture m'inspira un sentiment de dévotion et de crainte qui me fit aussitôt repentir."

Un Mo'tazélite, Nedham, dit que l'éloquence extraordinaire du Coran est un miracle par le fait de ce qu'on appelle *sarf* (*privation*), c'est-à-dire, que les Arabes avant la mission du Prophète pouvaient s'exprimer dans un langage aussi pur et aussi élégant, mais qu'ils furent privés de cette faculté après la venue de Mahomet. Nedham reconnaît, donc, ce qu'il y a de miraculeux dans le style du Coran, mais sous cette réserve que les Arabes, avant la venue de Mahomet, auraient pu produire des œuvres aussi parfaites. Cette hypothèse ne peut être acceptée pour plusieurs raisons : 1°, Si les Arabes antéislamiques avaient eu une composition à opposer au Coran, ils n'auraient pas manqué de s'en prévaloir. 2°, Les Arabes admiraient dans le Coran la pureté, l'élégance et la force de l'expression, et non parcequ'il leur semblait impossible de lui rien opposer. 3°, Si Dieu avait voulu ôter aux Arabes la faculté de rien produire de semblable au Coran, il n'eût pas été nécéssaire de s'élever à l'éloquence la plus sublime. 4°, Cette hypothèse est contraire aux paroles du Coran : " Dis ; si les génies et les hommes se réunissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne le pourraient pas ; non, même s'ils s'aidaient les uns les autres " (xvii. 90). Si les Arabes avaient pu composer un seul verset d'une éloquence égale à celle du Coran, on ne pourrait plus dire que si les hommes et les génies réunissaient leurs efforts il leur serait

impossible de rien produire qui ressemblât à ce livre. . . .

III. Le Coran contient une foule de prédictions qui se sont vérifiées par la suite. Dieu dit dans son livre : " Vous entrerez dans le temple sacré, s'il plaît à Dieu, en toute sécurité, la tête rasée, sans crainte." Il en fut ainsi en effet, et les compagnons du Prophète entrèrent dans la Ca'ba, sans crainte et la tête rasée. " Dieu a promis à ceux d'entre vous qui auront cru et fait le bien de les constituer héritiers dans ce pays, comme il a fait pour ceux qui les ont précédés ; de raffermir cette religion qu'il lui a plu de leur donner, et de changer leurs inquiétudes en sécurité ; ils m'adoreront et ne m'associeront, *dans leur culte aucun autre être*" (xxiv. 54). Dieu promet aux Musulmans de raffermir leur foi, de dissiper leurs craintes, et de donner aux Califes l'empire de la terre. Cette promesse s'accomplit bientôt. Du vivant même du Prophète, les Musulmans conquirent la Mecque, le Yémen, et la plus grande partie de l'Arabie ; la conversion du Negoch leur donna l'Abyssinie. Sous Abou-Bekr, les Musulmans s'emparèrent d'une partie de la Perse, de Basra, de Damas, et autres villes de la Syrie. Sous Omar, la Syrie entière fut conquise, l'Egypte et presque toute la Perse subjugués ; sous le Califat d'Osman, enfin, la domination musulmane s'étendit à l'Occident sur toute l'Andalousie et jusqu'à Qaïrawan ; à l'Orient jusqu'aux frontières de la Chine. En trente ans, tous ces pays étaient tombés sous notre domination, et la religion musulmane pouvait s'y déployer, sans crainte et en toute confiance,

audessus de toutes les autres croyances. Sous le Califat d'Ali, l'empire musulman ne s'étendit pas, mais notre foi acquit une solidité et un éclat qu'on ne saurait nier. " Vous serez appelés à combattre des ennemis doués d'une grande puissance ; vous les combattrez jusqu'à ce qu'ils se convertissent" (xlviii. 16). Cette prédiction s'applique à la guerre que les Musulmans eurent à soutenir contre le faux prophète Moséilama et les Béni-hanifa, et à l'appel aux armes fait par Abou-Bekr en cette occasion. " C'est lui qui a envoyé son apôtre muni de la vraie religion pour la faire triompher sur toutes les religions." Même observation que pour la 2ème prédiction. Son accomplissement ne tardera pas si Dieu le veut, car Dieu peut faire toutes choses. " Dieu a été satisfait de ces croyants qui t'ont donné la main en signe de fidélité sous l'arbre ; il connaissait les pensées de leurs cœurs ; il y a versé la tranquillité, et les a récompensés par une victoire immédiate, ainsi que par un riche butin qu'ils ont enlevé : Dieu est puissant et sage. Il vous avait promis que vous feriez un riche butin, et il s'est hâté de vous le donner ; il a repoussé vos ennemis, afin que cet événement fût un signe pour les croyants, et pour vous conduire dans le chemin droit. Il vous avait promis d'autres dépouilles dont vous n'avez pu vous emparer encore ; mais Dieu les cerne déjà et il est tout-puissant" (xlvii. 18-21). La "victoire prochaine" est celle de Khaïbar ; le "butin" est celui conquis à Khaïbar ou à Hijr ; les "nombreuses dépouilles" sont celles qui tomberont entre les mains des Musulmans depuis le jour

de la promesse Divine jusqu'au jour du jugement; "les autres dépouilles" sont celles de la Perse, de l'empire Byzantin, &c. Tout cela s'est réalisé. "Et une autre (conquête) que vous désirez, avec l'aide de Dieu, la victoire immédiate" (lxii. 13). Cette *victoire* est la conquête de la Mecque, qui eût lieu peu après, ou selon Hassan la conquête de la Perse et de l'empire Grec, et la chose arriva comme elle fut prédite. "Lorsque l'assistance de Dieu et la victoire arriveront, et que tu verras les hommes entrer par légions dans la religion de Dieu" (cx. 1, 2). Cette prédiction se rapporte à la conquête de la Mecque, car le mot *quand* ne se rapporte qu'au futur ; en effet, la Mecque fut conquise peu après, et ses habitants, ceux du Taïf, &c., se convertirent en masse à l'Islamisme, du vivant même du Prophète. "Dis aux incrédules : (Bientôt) vous serez vaincus" (iii. 10), et ils furent vaincus comme il avait été dit. "Et quand Dieu vous promit que l'une des deux troupes (celle qui revenait de Syrie et celle qui venait de la Mecque), vous serait livrée, vous désirâtes que ce ne fût pas la plus forte (c'est-à-dire, celle venant de la Syrie). Dieu veut faire triompher la vérité par ses paroles, et exterminer jusqu'au dernier des infidèles" (viii. 7) ; il en fut ainsi que Dieu l'avait annoncé. "Nous t'avons affranchi des moqueurs" (xv. 95). Quand ce verset fut révélé, le Prophète annonça à ses compagnons que Dieu l'avait enfin soustrait aux attaques des mécréants, qui le mettaient en ridicule et s'efforçaient de détourner les habitants de la Mecque de la nouvelle foi. Ils moururent tous peu après de différentes manières, et la lumière de Dieu

brilla d'un éclat que rien n'offusqua plus. "Dieu te défendra contre les hommes" (v. 71). En effet aucun homme ne put lui nuire jusqu'au moment ou il alla jouir de l'éternelle félicité." "Alef. Lam. Mim.—Les Grecs ont été vaincus, dans un pays très-rapproché du nôtre, mais après cette défaite, ils vaincront à leur tour (c.-à-d., les Perses) dans l'espace de quelques années (le mot *bidh'i* signifie de trois à dix ans). . . . Ce jour-là les croyants, se réjouiront de la victoire obtenue par l'assistance de Dieu ; il assiste celui qu'il veut ; il est le puissant, le miséricordieux. C'est la promesse de Dieu ; Dieu ne viole pas ses promesses, mais la plupart des hommes ne savent pas ; ils ne connaissent du monde que ce qui frappe les yeux ; mais la vie future, ils ne s'en soucient pas" (xxx. 1-6). Les Perses étaient adorateurs du feu, et leur succès réjouit beaucoup les arabes idolâtres de la Mecque. "Vous," disaient-ils aux Musulmans, "vous et les Chrétiens vous avez un livre ; nous n'avons pas de livre, pas plus que les Perses ; nos frères les Perses ont vaincu les Chrétiens, bientôt nous aurons le dessus sur vous." Abou-Bekr fit alors un pari avec Abíu ben Khalf que la prophétie serait accomplie dans l'espace de trois ans : la gageure était de dix jeûnes chamelles. Le Prophète ayant appris le pari, fit observer à Abou-Bekr que le mot *bidh'i* signifiait un nombre de trois jusqu'à dix ; les termes du pari furent donc modifiés ; on fixa le temps à neuf ans et la gageure à cent chamelles. Abíu mourut à son retour d'Ohod, mais les Grecs ayant défait les Perses sept ans après leur défaite, Abou-Bekr se fit

donner les cent chamelles par les héritiers d'Abíu. Le Prophète lui dit : " Donne-les aux pauvres."

L'auteur du *Mizan* dit (livre iii. chap. 4) : " En supposant même que ce verset ait été révélé avant la victoire des Grecs sur les Perses, comme le prétendent les Commentateurs, on peut dire que Mahomet a annoncé cet événement parcequ'il le croyait probable pour tranquilliser ses compagnons. On a de nombreux exemples de prédictions faites ainsi par des hommes de bon sens et de perspicacité." On remarquera ici que la prédiction de Dieu est précise, " dans quelques années" (*bidh'i sinina*), le mot *bidh'i* signifiant un nombre de trois à neuf, et s'appliquant à une époque très-rapprochée : " *les croyants se réjouiront . . . Dieu ne viole point ses promesses,*" se rapportent à un sens futur, et ne peuvent avoir été écrits après coup. On ne peut pas admettre non plus que le Prophète ait prévu cet événement par conjecture ou par la force de son bon sens. En premier lieu, Mahomet était considéré comme un homme de sens, même par les Chrétiens de son temps, et l'auteur du *Mizan* lui-même le reconnaît ici et dans plusieurs endroits de ses autres ouvrages ; on ne conçoit pas qu'un homme de sens, qui prétend être prophète, puisse s'engager au point d'annoncer que tel événement aura lieu infailliblement dans un laps de temps déterminé, sans être sûr de son fait. La réalisation de cette prophétie n'aurait pas été d'un grand avantage pour sa cause, tandis que la non-réalisation aurait porté une rude atteinte à sa mission. En second lieu, les hommes de sens font, il est vrai, des prédictions qui

se réalisent ; mais quand ils mettent leurs paroles sous l'autorité du nom de Dieu, et prétendent avoir une mission qu'il n'ont pas, Dieu a toujours soin de les en punir, en montrant, par la non-réalisation des faits prédits, que leurs prédictions ne sont que mensonge et imposture. "Diront-ils nous sommes en grand nombre nous aidant les uns les autres ? Bientôt ce grand nombre sera dispersé, et ils tourneront tous le dos" (liv. 44, 45). Omar raconte qu'il n'avait pas compris ce que voulait dire ce verset lorsqu'il fut révélé, "mais le jour de *Badr*," dit-il, "j'entendis le Prophète répéter les mots 'leur nombre sera dispersé,' je compris alors le sens du verset." "Combattez-les, Dieu les tourmentera par vos mains ; il les humiliera et il vous fera triompher sur eux, et il consolera le cœur des croyants" (ix. 14). Cette prédiction fut pleinement accomplie. "Ils ne sauraient vous causer que des dommages insignifiants, et s'ils s'avisent de vous faire la guerre, ils vous tourneront bientôt le dos et ne seront point secourus" (iii. 107). Il y a ici trois prédictions : 1°, Que les croyants ne souffriront aucun mal réel par le fait des Juifs. 2°, Que les Juifs seront défaits s'ils combattent les croyants. 3°, Qu'après leur défaite, ils ne se seraient jamais relevés. Tout cela s'est accompli.

"L'humiliation sera répandue sur eux, partout où ils se trouveront, excepté s'ils cherchent la protection de Dieu ou celle des hommes ; la colère de Dieu est sur eux, et ils seront dans la misère" (ib. 108). Il en a été ainsi et nous voyons partout les Juifs obéir à des maîtres étrangers, n'avoir ni natio-

nalité ni empire. "Nous jetterons l'épouvante dans le cœur des mécréants" (ib. 144). Cela se réalisa deux fois à Ohod : lorsque les idolâtres, après avoir eu le dessus sur les Musulmans, furent pris d'une panique subite et sans cause, et lorsque, s'étant remis de cette panique et ayant voulu, honteux de ne pas avoir achevé la poignée de Musulmans qui n'avaient pas été exterminés à cette bataille, rebrousser chemin pour les poursuivre, ils furent pris d'une frayeur subite et retournèrent à la Mecque. "Certes, nous avons fait descendre l'avertissement, et, certes, nous le conserverons" (xv. 9) ; c'est-à-dire, nous le garderons dans son intégrité primitive, sans altérations, et sans interpolations ; aucune des sectes hérétiques qui se sont succédées n'a pu en changer une seule syllabe, ni en altérer une seule voyelle, jusqu'à nos jours, 1280 de l'Hégire, tandisque le Pentateuque et l'Evangile ont été corrompus, comme nous l'avons vu aux liv. i. et ii. ; et nous rendons grâce à Dieu de cette faveur. "Rien de faux n'y sera introduit, maintenant ou après ; c'est une révélation du Sage, du Glorieux" (xli. 42). Même observation que pour le passage précédent. "Celui qui t'a donné le Coran te rendra à ton ancien séjour" (xxviii. 85). On raconte que lorsque le Prophète sortit de la caverne, il arriva à Johfah, station entre la Mecque et Médine ; à la vue de la route de la Mecque, il fut pris d'un ardent désir de revoir sa patrie et celle de ses pères. Gabriel descendit alors et lui dit : "Tu désires revoir le lieu de ta naissance ? Oui, répondit le Prophète. Eh bien! Dieu dit : Celui qui t'a donné le Coran, te rendra à

ton séjour, (c'est-à-dire, la Mecque,) en vainqueur de tes ennemis." "Dis : (O Juifs) si la vie future vous est assurée auprès de Dieu à l'exclusion de tous autres, désirez la mort, si vous êtes dans le vrai ; mais ils ne la demanderont jamais à cause de leurs œuvres, car Dieu connaît les pervers" (ii. 88, 89). On ne peut pas croire que le Prophète, considéré de tout le monde comme homme de pénétration et de sens par excellence, eût pu mettre ses adversaires au défi sans être sûr du résultat ; les Juifs étaient ses ennemis les plus actifs et les plus acharnés, il ne leur demande qu'une chose, bien facile, et qu'ils auraient certainement accomplie, n'eût été leur conviction que sa mission était véritable, et qu'ils seraient morts en effet s'ils avaient désiré de mourir, selon cette parole du Prophète : "Par celui qui a mon âme dans sa main, aucun d'eux ne peut prononcer ces mots sans tomber mort du coup ;" et cette autre : "Si les Juifs avaient demandé la mort, ils seraient morts, et nous, nous l'avons demandée plusieurs fois et ne sommes pas morts." Leur abstention de répondre à un tel défi, malgré leur envie de donner un démenti au Prophète, est une preuve évidente du miracle. En outre, les paroles, "mais ils ne la demanderont jamais," prouvent que la chose, ne serait faite à aucune époque postérieure ; et ils contiennent une affirmation prophétique embrassant le temps et les générations qui auraient suivi. "Si vous avez des doutes sur le livre que nous avons envoyé à notre serviteur, produisez un chapitre au moins pareil à ceux qu'il renferme, et appelez si vous êtes sincères vos témoins, ceux que

vous invoquez à côté de Dieu. Mais si vous ne le faites pas, et à coup sûr vous ne le ferez jamais redoutez le feu préparé pour les infidèles, le feu dont les hommes et les pierres seront l'aliment" (ii. 21, 22). Il annonce ici que jamais ils ne produiront rien de pareil. Ce verset prouve l'*impuissance* surnaturelle des Arabes sous quatre différents points de vue : 1°, Les Arabes avaient une haine profonde contre le Prophète et la religion qu'il prêchait, et lui faisaient une guerre acharnée, au péril de leurs biens et de leur vie. Le défi qu'on leur adresse devait enflammer encore plus leur hostilité, et il est certain que s'ils avaient pu, en produisant quelque chose de semblable, démentir la prédiction divine, ils n'auraient pas manqué de le faire. 2°, Le Prophète était, même de l'aveu de ses ennemis, un homme de génie et de pénétration ; un imposteur de génie n'ose guère pousser l'audace au point de mettre ses ennemis au défi d'une manière aussi absolue, sans être sûr de son fait. Si le Prophète n'avait pas su par inspiration *divine* que jamais ses ennemis n'auraient pu répondre à son défi, il ne les eût pas provoqués ainsi. 3°, S'il n'avait pas été certain de ce qu'il disait, il n'aurait pas affirmé que jamais ses ennemis ne produiraient rien de pareil ; l'imposteur ne s'exprime point avec une telle précision. 4°, Ce verset est confirmé par ce qui s'est passé depuis le temps du Prophète jusqu'à nos jours ; malgré le nombre des ennemis de l'Islamisme et leur acharnement, jamais on n'a pu opposer au Coran une composition qui en égalât le mérite.

Les versets que nous venons de citer, et bien

d'autres encore, prouvent que le Coran est la parole même de Dieu, car Dieu a toujours soin de démentir les imposteurs qui parlent en son nom. Le Deutéronome dit (xviii. 21, 22) : "Et si tu dis en ton cœur ; Comment pouvons-nous connaître la chose que l'Eternel n'a pas dite ? Quand ce prophète parlera au nom de l'Eternel, et que la chose n'arrive pas, c'est une chose que l'Eternel n'a pas dite ; le Prophète l'a dite avec effronterie ; n'aie point peur de lui."

IV. Une autre preuve du caractère surnaturel du Coran se trouve dans les récits relatifs aux peuples anciens, disparus depuis longtemps. Le Prophète était illettré, il ne savait ni lire ni écrire ; il n'avait jamais fréquenté des hommes de science, ni pratiqué avec des hommes versés dans les lettres, il avait été élevé et avait toujours vécu, au milieu d'un peuple idolâtre et ignorant : les endroits où le Coran s'éloigne des récits contenus dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, comme dans l'histoire de la crucifixion de Jésus, sont écrits avec intention, soit pour prouver que les copies existantes de ces deux Testaments ne sont pas authentiques, soit pour démontrer qu'ils ne sont pas inspirés ; j'en trouve une preuve dans ces paroles du Coran : "Ce Coran raconte aux enfants d'Israël la plupart des récits au sujet desquels ils sont en désaccord."

V. Les révélations qu'on y trouve sur les projets secrets et sur les intentions des hypocrites ; Dieu dévoilait à son Prophète les ruses et les plans qu'imaginaient ses ennemis au fur et à mesure qu'ils les formaient, et ils étaient obligés de reconnaître qu'ils

étaient démasqués ; et il dévoilait aussi les pensées des Juifs hostiles à l'Islamisme.

VI. Les connaissances variées dont il fait preuve, et que les Arabes et Mahomet lui-même n'ont jamais possédées. Les connaissances humaines se ramènent à deux catégories générales, sciences religieuses et sciences profanes. Il est certain que les sciences religieuses occupent un rang plus élevé, et ont bien plus de prix que les autres ; or les sciences religieuses sont théoriques ou pratiques. Les sciences religieuses théoriques sont celles qui s'occupent de la nature et des attributs divins, des anges, des prophètes, des livres sacrés, du jour du jugement, &c. Connaître Dieu, en effet, c'est connaître son essence, ses attributs, ses préceptes, les noms qu'on lui donne. Le Coran contient tout cela, et avec une telle surabondance qu'aucun livre ne peut l'égaler sous ce rapport ; ils les laisse, même, bien au dessous de lui. Quant aux sciences religieuses pratiques, elles ont pour objet, soit les devoirs extérieurs, objet de la jurisprudence (*Fiqhon*), et on sait que tous les jurisconsultes ont puisé leurs théories et leurs maximes dans le Coran ; soit la mystique qui consiste dans la purification intérieure et les mortifications du cœur, et sous ce rapport aussi on trouve dans le Coran des maximes qu'on ne trouve dans aucun autre livre : "Sois indulgent, ordonne le bien et évite les ignorants" (vii. 198). "Dieu commande la justice, la bienfaisance, la libéralité envers ses parents ; il défend la turpitude, et l'iniquité, et l'injustice" (xvi. 92). "Le bien et le mal ne sauraient marcher de pair ; repousse, toujours,

par ce qu'il y a de meilleur (c'est-à-dire, la patience), et bientôt tu verras ton ennemi devenir comme s'il était ton affectionné parent" (xli. 34). On pourrait citer une foule de passages de ce genre, qui prouveraient que le Coran réunit toutes les sciences religieuses. On remarque aussi dans le Coran des démonstrations et des réfutations aussi concises qu'elles sont irréfutables, telles que les donnent les sciences logiques : "Celui qui a créé le ciel et la terre ne pourrait-il pas créer des hommes comme eux" (xxxvi. 81). "Celui qui l'a créée une première fois pourra la faire revivre" (ib. 79). "S'il y avait en eux (le ciel et la terre) d'autres dieux que Dieu, ils se seraient désorganisés (ils auraient péri)" (xxi. 22). On a dit avec raison, que toutes les sciences sont dans le Coran, mais que l'intelligence des hommes est impuissante à les comprendre.

VII. L'absence de contradictions et de différences dans le Coran, malgré son étendue et la complexité des matières qui y sont contenues : si tout autre que Dieu en était l'auteur, on y trouverait à coup sûr quelques contradictions, comme on en trouve dans tout ouvrage un peu étendu : Dieu lui-même a dit à ce sujet : "(Pourquoi) n'examinent-ils pas attentivement le Coran ? S'il venait de tout autre que de la part de Dieu, ils y trouveraient de nombreuses contradictions" (iv. 84). C'est au sujet de ces sept qualités du Coran que Dieu a dit : "Il a été révélé par celui qui connaît les mystères du ciel et de la terre" (xxv. 7). Une telle éloquence, tant de perfection, tant de science, l'absence de toute contra-

diction, malgré la longueur de l'ouvrage, ne peuvent se trouver que dans l'œuvre de celui "à la connaissance du quel rien n'est caché de ce qui est dans les cieux ou sur la terre, fût-il du poids (insignifiance) d'un atôme" (xxxiv. 3).

VIII. Tandis que les miracles des autres prophètes ont passé avec eux, le Coran est toujours là, depuis 1280 ans, avec son inimitable éloquence et ses démonstrations écrasantes ; de tout temps il y a eu des savants, des grands maîtres d'éloquence, et parmi eux un grand nombre d'hérétiques et de détracteurs obstinés, et personne n'a pu rien produire qui pût offusquer le Coran ; il en sera toujours ainsi, s'il plaît à Dieu, tant qu'il y aura des hommes ; le plus petit verset du Coran étant un miracle, il s'ensuit que ce livre contient plus de deux mille miracles.

IX. Jamais on ne se lasse d'entendre lire et de lire soi-même le Coran ; plus on le lit et plus on l'aime ; et on pourrait lui appliquer ces paroles du poète : "Le meilleur des compagnons est celui dont la conversation ne nous fatigue pas, et qu'une longue fréquentation rend toujours plus estimable." Les autres livres, même les plus éloquents, finissent par nous fatiguer, si on nous les lit trop souvent. Mais cet argument ne vaut que pour ceux qui ont le cœur sain, et non pour ceux dont l'intelligence est malade.

X. Celui qui lit le Coran, s'il est familier avec les finesses de la langue, saisit à la fois, et le caractère miraculeux du livre en général, et le sens spécial du passage qu'il lit. Ainsi chaque verset du Coran contient en lui-même la démonstration et la chose dé-

montrée, car l'éloquence de son exposition démontre qu'il vient de Dieu, et le sens spécial expose les préceptes, les promesses, ou les menaces du Seigneur.

XI. Rien n'est plus facile à retenir que le Coran. Dieu a dit : " Nous avons voulu que le Coran fut facile à retenir." Les enfants eux-mêmes peuvent l'apprendre en fort peu de temps ; et malgré la tiédeur religieuse qui règne de nos jours, on pourrait trouver plus de cent mille Musulmans qui savent le Coran par cœur, de sorte qu'on pourrait le transcrire tout entier de leur bouche sans se tromper d'une syllabe. En Europe, au contraire, c'est à peine si on trouverait un nombre de personnes sachant l'Evangile égal à celui d'un petit village de l'Egypte, malgré la tranquillité d'esprit des Chrétiens et l'ardeur avec laquelle ils cultivent les arts et les sciences depuis trois cents ans. C'est une faveur que Dieu a accordée au peuple de Mahomet—que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur lui—en preuve de leur supériorité et de (la divine origine de) leur livre.

XII. La vénération et la terreur religieuse qui saisissent celui qui lit ou entend lire le Coran, sont aussi à noter. Cet attendrissement se fait sentir chez ceux-là même qui n'en comprennent pas le sens, et dont quelques-uns se sont convertis immédiatement, d'autres sont venus à récipiscence peu après. On raconte qu'un Chrétien, passant devant un homme qui lisait le Coran, se mit tout à coup à pleurer, et répondit à ceux qui l'interrogeaient : " C'est à cause de l'attendrissement que j'ai éprouvé en entendant la parole de Dieu." Lorsque Dja'far Ettaïar lut le Coran devant le Negoch

et sa cour, ils fondirent en larmes, et continuèrent à pleurer tant que dura la lecture ; le Negoch envoya soixante-dix savants chrétiens auprès du Prophète, qui leur lut le chapitre de *Ya Sin* (xxxvi.) ; ils pleurèrent et se convertirent ; c'est au sujet de ces faits que Dieu dit : "Quand ils entendent ce qui a été révélé à l'Apôtre, tu vois leurs yeux se remplir de larmes, en entendant la parole de vérité, et ils disent : Seigneur nous avons cru ; inscris-nous au nombre de ceux qui rendent témoignage" (v. 86). Nous avons déjà mentionné les anecdotes relatives à Jobaïr ben Mot'am, à Otba, à Ibn-Ulmoqamma', &c. Nour-Ullah Eschausatri raconte, dans son commentaire du Coran, que le savant Ali Qouchagi, ayant fait un voyage dans l'empire Grec, rencontra un docteur juif qui engagea une discussion avec lui sur les principes de la religion musulmane ; pendant un mois le savant musulman et le Juif discutèrent sans réussir à s'entendre. Un jour le docteur juif entra chez Qouchagi qui lisait le Coran sur sa terrasse ; il avait une voix extrêmement désagréable, et pourtant cette lecture fit une telle impression sur le Juif, qu'il s'avança vers le docteur musulman et lui dit : "Admets-moi dans ta religion." Après que son initiation fut accomplie, Qouchagi lui demanda le motif de cette conversion subite. "C'est que," répondit le Juif, "je n'ai jamais entendu une voix aussi désagréable que le tienne, et cependant en entendant le Coran, j'ai éprouvé une telle impression que j'ai compris que le Coran était la parole de Dieu."

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici prouve que le Coran est un miracle, et que c'est la parole même de Dieu,

car il réunit les trois conditions qui font la beauté de toute composition, le choix parfait des mots, l'ordre de l'exposition, et la beauté du sujet.

Je terminerai ce chapitre par trois considérations :

1re Cons. La raison pour laquelle notre Prophète a eu pour preuve de sa mission divine, entre autres miracles, celui de l'éloquence aussi, c'est qu'il est dans les voies du Très-Haut d'accorder à ses *Envoyés* des pouvoirs qui mettent à défi leurs contemporains dans les choses où ils excellent, afin que le miracle soit plus frappant et produise plus d'effet. C'est ainsi qu'à Moïse Dieu avait donné le pouvoir de convertir un bâton en serpent parceque, de son temps, la magie perfectionnée dominait en Egypte. A Jésus il avait donné le pouvoir d'opérer des guérisons miraculeuses parcequ'à cette époque les hommes excellaient dans l'art de guérir. L'éloquence ayant été portée par les Arabes du temps de notre Prophète au plus haut degré de la perfection, Dieu a donné un livre qui a pu défier toute imitation, même de la part des plus habiles.

2de Cons. La raison pour laquelle Dieu n'a donné le Coran que par parties peut s'expliquer par ce qui suit : 1°, Le Prophète était illettré ; si le Coran lui avait été révélé en une seule fois, il n'aurait pas pu l'apprendre avec soin, et en aurait même pu oublier quelques parties. 2°, Si Dieu lui avait révélé le livre entier, il ne se serait peut-être pas appliqué à l'apprendre par cœur, ayant le livre sous la main ; mais comme il lui fut révélé par fragments, il a pu l'apprendre, et après lui la pratique d'apprendre le Coran par cœur s'est perpétuée dans la nation. 3°,

La révélation de tous les préceptes de la nouvelle religion en une fois aurait peut-être imposé une charge trop lourde aux hommes. On raconte que l'un des compagnons du Prophète (*Sohabas*) a dit : "Dieu a eu pour nous toutes les bontés ; nous étions idolâtres, et si le Prophète de Dieu nous avait imposé à la fois tous les préceptes de la nouvelle religion, nous ne l'aurions pas suivie. Mais il ne nous a imposé d'abord qu'un seul dogme, et ce n'est qu'après que nous eûmes gouté les douceurs de la foi, qu'il nous a communiqué petit à petit le reste." 4°, Les visites périodiques de Gabriel reconfortaient le Prophète et l'aidaient à soutenir les péripéties de sa mission et les persécutions de ses ennemis. 5°, Le miracle dans la révélation du Coran n'est pas détruit par le fait qu'il a été révélé par fragments. Les adversaires du Prophète auraient pu aussi produire par fragments les compositions qu'il les défiait d'opposer au Coran. 6°, Le Coran était révélé à mesure que de nouvelles circonstances se présentaient. C'était un grand avantage pour les Musulmans que d'avoir des révélations d'en haut exposées avec éloquence, pour les guider dans la conduite de leurs affaires. 7°, Le Coran ayant été révélé par fragments, et le Prophète ayant dès le commencement défié ses adversaires à lui opposer une composition d'un mérite égal, il s'ensuit que l'impuissance des ses adversaires est prouvée, non-seulement à l'égard du Coran tout entier, mais à l'égard de chacune des parties dont il est composé. 8°, Le rôle d'intermédiare entre Dieu et ses prophètes est un rôle extrêmement honorable, et si

le Coran avait été révélé en une seule fois, Gabriel aurait pu être privé de ces fonctions importantes.

3e Cons. Un autre détail mérite d'être mis en lumière, c'est la répétition incessante des professions de foi monothéiste, et des détails relatifs au jour du jugement et à l'histoire des prophètes, que l'on rencontre dans le Coran. Les Arabes étaient idolâtres et polythéistes, et niaient ces choses ; les autres peuples, comme ceux des Indes, de la Chine, les Persans (mages, adorateurs du feu), y croyaient aussi peu que les Arabes ; les Chrétiens y croyaient, mais avec leur Trinité ils étaient arrivés à des excès condamnables ; voilà pourquoi le Coran dut répéter sans cesse les mêmes détails. Il y a un autre motif à cela ; c'est que la nature miraculeuse du Coran consistant aussi dans son éloquence, on a voulu répéter les mêmes récits, sous différentes formes, avec une éloquence toujours égale, afin de montrer que le Coran n'était pas œuvre d'homme et qu'il était d'une égale excellence dans tous les genres. On sait, du reste, que le Prophète était souvent attristé par les attaques dont il était l'objet : Dieu lui racontait alors, pour le conforter les histoires des prophètes antérieurs, qui s'étaient trouvés dans la même position : "Nous te racontons des histoires de nos envoyés pour raffermir ton cœur. Par elles la vérité descend sur toi, ainsi que l'admonition et l'avertissement pour les croyants." Les Musulmans étaient aussi souvent attaqués par leurs compatriotes, restés idolâtres : c'est aussi à leur intention que Dieu révélait les récits des persécutions antérieures. D'ailleurs un récit contient nécessaire-

ment une foule de circonstances dont on ne mentionne que celles qui conviennent à chaque cas particulier : ainsi, en se répétant le Coran fait ressortir tantôt un point, tantôt un autre selon les cas.[1]

[1] La lecture de ce chapitre aura sans doute fait sourire plus d'un lecteur européen ; les idées y exposées sont si différentes des notions qu'on a en Europe sur la nature de la vraie éloquence et de ses divers genres et degrés ! Mais je doute que ceux qui *croient* à une révélation et *admettent* l'authenticité de la Bible puissent y trouver prise sur beaucoup. Si le passage du Deuter. cité p. 25, et surtout le ver. 20, que notre auteur ne donne pas, et qui est ainsi conçu : "Mais si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom, que je ne lui aurai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des autres dieux, *ce prophète-là mourra,*" sont *réellement* la parole de Dieu et non pas *une forgerie*, Mahomet *doit être reçu par tous ceux qui admettent la Bible* comme un *vrai prophète*. Non-seulement il n'est pas mort, mais il a vécu jusqu'à l'âge de 63 ans, et a fondé une religion qui, pendant huit ou neuf siècles, a dominé le monde, et qui se maintient encore de nos jours aussi ferme et aussi inaltérée qu'elle l'était au temps de son fondateur. On expliquera ce verset, peut-être, en disant que Dieu parle seulement des prophètes juifs ! !

CHAPITRE II.

OBJECTIONS DES PRÊTRES CONTRE LE CORAN.

Première Objection.—Nous ne convenons pas que le Coran soit d'une éloquence extraordinaire ; mais en admettant la chose, cela ne suffirait pas à prouver que le Coran est une œuvre surhumaine, car son éloquence ne peut être appréciée que par ceux qui possèdent parfaitement l'arabe, et que, d'ailleurs, on serait amené par ce raisonnement à conclure que les chefs d'œuvre de la littérature grecque, de la littérature latine, &c. Sont aussi des œuvres dictées par Dieu ; de plus des idées pernicieuses ou fausses peuvent être revêtues de l'éloquence la plus brillante, et il faudrait dans cette hypothèse les reconnaître comme divines.

Réponse. Nier que le Coran soit d'une éloquence incomparable c'est nier l'évidence de parti pris (v. ch. i. § 1, 2). Cette éloquence, disent-ils, ne peut être appréciée que par ceux qui possèdent parfaitement l'arabe. Cela est vrai, mais il faut ajouter aussi que de tout temps les hommes les plus éloquents, les savants les plus versés dans la connaissance de l'arabe, tous ceux enfin qui pouvaient donner une opinion en connaissance de cause, ont reconnu que le Coran est d'une éloquence

inimitable, ce qui prouve que ce livre est œuvre de Dieu. C'est cette éloquence qui, entre autres preuves, nous a démontré que le Coran était divin. Les Musulmans ne disent pas, en effet, que l'éloquence du Coran est la seule preuve de son origine surnaturelle ; ils disent, au contraire, que l'éloquence de ce livre est un des nombreux signes qui démontrent que le Coran est la parole même de Dieu, et que sous ce rapport, c'est un des nombreux miracles du Prophète (que le salut, &c.) ainsi que nous l'avons vu au chap. i., et que nous le verrons avec plus de détails au liv. vi. Ce miracle est encore évident pour des milliers de Musulmans ; l'impuissance de nos contradicteurs est démontrée par ce fait que depuis 1280 ans ils n'ont jamais pu opposer au Coran quelque chose qui lui ressemblât. Nous avons déjà vu (ch. i. § 2) que l'opinion de Nidham ne peut être acceptée. On ne saurait non plus admettre ce que dit Abou Moussa, surnommé *Mezdar*, Mo'tazélite, c'est-à-dire, que l'on peut composer un ouvrage semblable au Coran pour le rythme et pour l'éloquence. Ce Mezdar était une espèce de maniaque dont les rigueurs d'un ascétisme exagéré avaient troublé l'intelligence, et qui a soutenu une foule de propositions tout aussi paradoxales que celle mentionnée plus haut. Il disait, par exemple, que Dieu pouvait mentir et faire le mal, sans cesser d'être Dieu ; que ceux qui pratiquent avec un souverain deviennent infidèles, et ne peuvent hériter ni léguer leurs biens, et autres propositious tout aussi absurdes. Quant à l'assertion qu'on serait amené à reconnaître que les chefs-d'œuvre de toutes les litté-

ratures sont également œuvre de Dieu, je répondrai qu'il n'est pas prouvé que les livres qu'ils citent ont atteint la sublimité du Coran dans tous les genres mentionnés ci-dessus (chap. i. § 1, 2) ; il n'est pas prouvé non plus que les auteurs de ces livres aient prétendu être inimitables, et qu'on n'ait jamais pu leur opposer des compositions d'un égal mérite. C'est à nos adversaires de le prouver, s'ils l'affirment ; sinon, ils doivent renoncer à cet argument, d'autant plus que les décisions des Chrétiens en matière de littératures étrangères, et les parallèles qu'ils prétendent faire entre le Coran et les autres livres, ne sauraient être acceptés ; ils ne peuvent guère distinguer, dans les langues étrangères, entre le masculin et le féminin, et le nominatif et l'accusatif, comment pourraient-ils distinguer les divers dégrés de l'éloquent et du sublime ? Leur manque de discernement est tout aussi évident en arabe, qu'en hébreu, en grec, ou en latin : c'est que la simplicité de leurs langues les trompe souvent ; c'est surtout le cas des anglais, dont la langue est très-simple, et qui, de plus, dès qu'ils connaissent un certain nombre de mots dans une langue étrangère, croient la posséder parfaitement, de même qu'ils croient connaître parfaitement une science, dès qu'ils connaissent un certain nombre de propositions et de principes. Les Français et les Grecs ont coutume de reprocher cette habitude aux Anglais.

Le Père Serkis-Ut-Tharouny, Evêque de Syrie, convoqua, avec l'autorisation du Pape Urbain VIII., plusieurs savants et professeurs pour réviser la tra-

duction arabe de la Bible qui fourmillait d'erreurs et de contre-sens. Cette commission acheva son travail en 1629, et fit précéder la nouvelle version d'une préface, dont je transcrirai quelques lignes : "On remarquera dans notre version quelques fautes contre les règles de la grammaire, des féminins au lieu de masculins, des singuliers au lieu de pluriels, des pluriels au lieu de duels, des nominatifs et des génitifs pour des accusatifs, &c. La cause en est dans la simplicité de la langue des Chrétiens. Ce n'est pas seulement en arabe, mais en latin, en grec, et en hébreu que les premiers pères ont commis des fautes ; le Saint-Esprit n'a pas voulu que la parole divine fût gênée par les règles de la grammaire et les prescriptions étroites de la syntaxe ; c'est pourquoi les mystères divins nous ont été présentés sans ornements et sans éloquence."

Abou Thaleb Khan, célèbre voyageur persan, a composé dans sa langue une relation de ses voyages, intitulée "Le Voyage de Thaleb ;" dans ce livre il a noté les qualités et les défauts des peuples parmi lesquels il a voyagé ; en parlant des Anglais il dit : "Le huitième défaut de ce peuple, c'est de mal connaître la limite de la science et les langues étrangères. Ils croient connaître une langue, et posséder une science, dès qu'ils connaissent un certain nombre de mots ou de principes ; ils s'empressent alors de composer des livres sur ce qu'ils croient savoir, et de répandre ces ramassis par la presse. C'est ce que m'ont dit des Français et des Grecs au sujet de leurs langues, dont l'étude est répandue en Angle-

terre ; et j'ai pu m'en assurer par moi-même pour ce qui regarde le persan." Le même auteur ajoute : " Les ouvrages de ce genre s'accumulent à tel point à Londres, que dans quelque temps, on ne pourra plus distinguer le bon du mauvais."

Quant à la dernière partie de la présente objection, c'est-à-dire, que " des idées pernicieuses ou fausses peuvent être revêtues de l'éloquence la plus brillante, et qu'il faudrait dans cette hypothèse les reconnaître comme divines," je dirai que cette hypothèse ne nous touche point : le Coran ne contient pas un verset dans lequel il ne soit pas fait mention de l'un des vingt-sept points suivants : 1°, Les attributs de Dieu, c'est-à-dire, son unité, son éternité, sa puissance, sa sagesse, &c., &c. 2°, L'affirmation que la nature divine n'est sujette à aucune privation, qu'il n'y a point en elle de changement, d'ignorance, d'injustice, &c. 3°, L'affirmation de l'unité de Dieu et la défense de tout polythéisme et surtout de la Trinité, qui est un vrai polythéisme déguisé, comme nous l'avons démontré au liv. iv. 4°, Mention des prophètes, que le salut soit sur eux ! 5°, L'affirmation qu'aucun d'eux n'a été idolâtre ou mécréant, &c. 6°, Louanges de ceux qui ont cru aux prophètes. 7°, Réprobation de ceux qui leur ont été hostiles. 8°, L'obligation de la foi imposée aux prophètes, et surtout au Messie. 9°, Promesse que les croyants finiront par triompher des infidèles. 10°, L'affirmation du jugement dernier et de la rétribution qui sera donnée à chacun selon ses œuvres. 11°, Mention du Paradis et de l'Enfer. 12°, Vanité des choses de ce monde. 13°, Louanges de

la vie éternelle et sa certitude. 14°, Choses permises et choses défendues. 15°, Règles de l'administration domestique. 16°, Maximes de gouvernements. 17°, Exhortations à l'amour de Dieu et de ceux qui suivent Dieu. 18°, Moyens de parvenir jusqu'à Dieu. 19°, Défense de pratiquer les méchants et les hommes dissolus. 20°, Recommandation de purifier le cœur dans l'accomplissement des devoirs religieux et sociaux. 21°, Menaces contre l'hypocrisie et l'amour du renom. 22°, Recommandations générales et préceptes particuliers de morale. 23°, Menaces contre les vicieux en général. 24°, Louanges des vertus et des bonnes qualités, telles que l'humilité, la générosité, le courage, la chasteté, &c. 25°, Réprobation des vices et des défauts, tels que la colère, l'orgueil, l'avarice, &c. 26°, Exhortations à la crainte de Dieu. 27°, Encouragement ou incitation à l'adoration constante de Dieu. Toutes ses choses sont bonnes et approuvées, et le Coran ne cesse jamais de les inculquer. Si de tels principes sont mauvais, quels peuvent être les bons ? A la vérité on ne trouve point dans le Coran :—

1°. Que tel prophète a commis inceste avec ses deux filles.

2°. Qu'un autre a commis adultère avec la femme d'autrui, et qu'il a fait assassiner le mari.

3°. Que tel autre a adoré un veau.

4°. Qu'un quatrième a apostasié à la fin de sa vie et a adoré les idoles et leur a élevé des temples.

5°. On ne trouve pas dans le Coran qu'un prophète ait prononcé de fausses prophéties et qu'il ait trompé

par ce moyen un autre prophète, et lui ait fait encourir la colère divine.

6°. Que David, Salomon, et Jésus descendent d'un bâtard, Faredh, fils de Juda.

7°. Que le fils aîné du fils aîné de Dieu, du très-grand prophète et père des autres prophètes, ait commis adultère avec sa belle-mère.

8°. Que son second fils ait commis inceste avec sa bru, et que ce très-grand prophète ait eu connaissance de ces faits et n'ait pas puni ses enfants, mais que, seulement au moment de sa mort, il ait émis quelques imprécations contre son aîné et ait béni au contraire son cadet.

9°. Que le fils d'un roi prophète ait commis inceste avec sa sœur, crime que leur père ne punit point, parceque, probablement, il se sentait coupable, lui aussi, de fornication et d'adultère.

10°. Que Jean Baptiste, le plus grand de tous les prophètes, de l'aveu de Jésus lui-même, n'ait connu son second Dieu, partie du grand tout qui l'avait envoyé sur la terre, que trente ans après lorsque ce second Dieu se fut rendu auprès de ce Prophète, son serviteur, pour se faire baptiser, et que le troisième Dieu fut descendu sur ce second. On ne trouve pas dans le Coran que Judas Iscariote, voleur émérite, apôtre, et plus haut placé à ce titre que Moïse et tous les autres prophètes Israélites, s'est vendu pour trente deniers, et a livré pour cette petite somme, son Dieu entre les mains des Juifs ; il est vrai que cette somme si petite qu'elle fût, pouvait sembler considérable à un pauvre pêcheur, à un voleur bien qu'apôtre et

ayant le don des miracles ; trente deniers avaient plus de prix à ses yeux que ce Dieu crucifié. Le Coran ne dit pas que Caïphe, grand sacrificateur et qui avait, de l'aveu de Jean, le don de prophétie, a condamné son Dieu à mort, l'a démenti, l'a insulté et honni. Ainsi on remarque dans l'histoire de ce Dieu crucifié un fait bien singulier : C'est que trois prophètes, nombre égal à la trinité, Jean Baptiste, " le plus grand des prophètes d'Israël," et Judas Iscariote, et Caïphe, ont tous les trois méconnu sa nature divine, et les deux derniers ont été les principaux agents de son supplice. Que Dieu nous préserve de ces abominables croyances à l'égard des prophètes, que le salut soit sur eux ! Tout ce que j'ai dit sur leur compte, et surtout à l'égard de Jean Baptiste, se trouve raconté dans le Nouveau Testament.

On ne trouve pas dans le Coran ces absurdes doctrines que professe l'Eglise Catholique, et dont l'intelligence humaine n'a jamais réussi à pénétrer le sens :—

1°. Que Marie a été conçue sans l'intervention d'un homme, ainsi que l'un des Papes l'a établi depuis quelques années.

2°. Que Marie est mère de Dieu en réalité.

3°. Que toutes les hosties si nombreuses qu'elles soient se transforment réellement en le corps de Jésus Christ, avec sa nature divine et sa nature humaine telle qu'elle est née de la Vierge Marie, si des millions de prêtres disent la messe au même moment dans tous les coins du globe.

4°. Que si une hostie est mise en pièces par un

prêtre, chaque fragment devient à son tour un Christ entier, et que l'évidence des sens doit être récusée dans ce cas, bien qu'elle nous atteste que l'hostie reste toujours un morceau de pain, fait de froment moulu et cuit.

5°. Que l'adoration des images est chose nécessaire.

6°. Qu'il n'y a point de salut si on ne croit pas à l'autorité du Pape, même quand le Pape serait un homme pervers.

7°. Que l'Evêque de Rome est seul Pape, seul chef de l'église, et infaillible.

8°. Que l'Eglise de Rome est la mère de toutes les églises.

9°. Que le Pape et tous les prêtres de son église ont des trésors de grâces à leur disposition et le droit de remettre les péchés et d'accorder des indulgences surtout quand on les leur paie bien.

10°. Que le Pape peut lever les empêchements religieux et *vice versa* : le savant Michaël Méchaka dit dans son ouvrage intitulé " Réponse des Croyants à l'Evangile aux Vanités des Crédules," imprimé à Beyrouth en 1852 (p. 66) : " Nous les voyons marier l'oncle à la nièce, le beau-frère à la belle-sœur, malgré les préceptes de l'Ecriture et les décisions des conciles : ces empêchements sont oubliés dès qu'on les paie bien ; de quelles restrictions n'a-t-on pas frappé le clergé en défendant à ses membres le mariage légitime qui est prescrit par le maître de la loi." Le même auteur dit peu après : " Que d'aliments n'a-t-on pas défendus, qu'on a ensuite déclarés licites : de notre temps on a permis l'usage de la viande pendant le carême, bien

que ce fût chose rigoureusement défendue pendant longtemps." Dans l'ouvrage intitulé "Les Treize Epîtres" il est dit (Ep. ii. p. 88) : "Selon le Cardinal *Zabadella*, le Pape peut tout faire, même ce qui est défendu, et il est plus grand que Dieu." "Loin de la grandeur de Dieu les mensonges qu'ils inventent" (Cor. xxiii. 93).

11°. Que les âmes des justes vont se purifier dans le Purgatoire, et subissent les peines du feu tant que le Pape ne leur a pas accordé l'absolution, ou que les prêtres n'ont pas dit assez de messes pour les délivrer après s'être fait payer. Les Catholiques ont soin de se pourvoir d'indulgences auprès du Pape ou de ses agents pour s'affranchir des peines du purgatoire ; il est étonnant toutefois, que des gens aussi éclairés que les Catholiques d'Europe ne pensent pas à réclamer à cet homme, qui prétend avoir des pouvoirs sur la terre et dans les cieux, la production d'une pièce signée par ceux que ses indulgences ont sauvés du feu. Le Pape Léon X. inventa une sorte de formule d'indulgence, qu'il faisait vendre à tout venant par ses agents, et qui était ainsi conçue : "Que notre Seigneur Jésus Christ ait pitié de toi et te pardonne, par les mérites de sa sainte passion ; amen ! Il m'a été accordé par la grâce de Saint Pierre et Saint Paul, princes des apôtres, et du très-saint père le Pape, d'absoudre tes péchés, quels qu'ils soient, tes fautes et tes transgressions, quel qu'en soit le nombre. Je te remets également tous les péchés dont la rémission est au pouvoir du Pontife, et dans toute l'étendue des clés de la Sainte Eglise Romaine, je te remets toutes

les peines que tu devrais subir dans le Purgatoire, et je te réintègre dans les mystères de la Sainte Eglise, dans son unité, et dans la pureté et l'innocence primitives dont tu jouissais, afin que, lors de ta mort, les portes de l'enfer se ferment devant toi, et que les portes du Paradis s'ouvrent pour te recevoir, et si tu ne meurs pas maintenant, cette indulgence vaudra à ta dernière heure, aussi éfficacement qu'à présent. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen !" Ecrit par le frère Jean Titurel, second agent.

12°. Le Coran ne dit pas que l'enfer est un espace cube, au centre de la terre, ayant deux cent milles de côté.

13°. Que le Pape met la croix sur ses chaussures, tandis que le reste des Chrétiens font le signe de la croix sur leur poitrine, comme si les chaussures du Pape étaient plus nobles que les poitrines des évêques et des autres Chrétiens.

14°. Qu'un saint ayant la tête d'un chien et le corps d'un homme intercède pour les fidèles auprès de Dieu. Michaël Mechaka dit (loc. cit. p. 114) : " Quelquefois ils (les Catholiques) donnent à leurs saints des figures monstrueuses, que Dieu n'a point créées. Ils représentent, par exemple, Saint Christophe avec une tête de chien et c'est devant cette figure qu'ils s'agenouillent, qu'ils brûlent des cierges, et lui demandent son intercession. Des Chrétiens peuvent-ils croire que la faculté rationnelle et la sainteté peuvent se trouver dans la tête d'un chien ? Qu'est-ce donc que l'infaillibilité de leur église ? "

Ce saint ressemble, en effet, à quelques idoles que l'on voit dans l'Inde ; c'est peut-être à cause de cette image vénérée que les Chrétiens ont tant d'affection pour les chiens.

15°. Le Coran ne dit pas que la croix et les images du Père, du Fils, et du Saint-Esprit doivent être l'objet d'une latrie réelle, et que celles des saints doivent être seulement vénérées. Je ne comprends pas bien pourquoi les substances matérielles doivent être l'objet de cette adoration ; le culte rendu à la croix, par exemple, ne peut avoir que trois motifs : On l'adore parcequ'elle a touché le corps du Christ, ou parcequ'il a été mis à mort sur elle, ou bien parcequ'elle est le symbole du rachat, ou, enfin, parceque le sang du Christ a coulé sur elle. Mais dans la première hypothèse, il faudrait adorer tout ce que le Christ a touché, tous les ânes qu'il a montés, tous les lieux où il s'est reposé : si on adore la croix parcequ'elle est le symbole du rachat, je crois que Judas Iscariote aurait plus de droit à leur adoration, parcequ'il est l'agent principal du salut des hommes : n'était sa trahison, les Juifs n'auraient jamais arrêté Jésus, et le salut du monde eût été compromis ; d'ailleurs Judas a souvent approché de la personne de Jésus, il était rempli de l'Esprit, il avait le don des miracles ; n'est-il pas étrange que l'agent principal de la rédemption soit maudit par l'église qui prête un culte divin à l'instrument secondaire du salut ? Si ce culte, enfin, a pour motif l'écoulement du sang de Jésus sur la croix, pourquoi n'adore-t-on pas la couronne d'épines, qui a été

arrosée de son sang ; pourquoi réserve-t-on tous les honneurs à ce bois ? Mais ils répondront que c'est-là un mystère à ajouter à ceux de la trinité et de la transsubstantiation, et dont la compréhension est au dessus des intelligences humaines. Mais ce qui est encore plus choquant, c'est l'adoration de l'image du Père. Dieu n'a ni corps ni substance (liv. iv.) ; il n'a jamais été vu par qui que ce soit : quel est donc celui qui l'a vu pour en reproduire l'image ? comment savent-ils si la figure qu'ils prêtent à ce Père n'est pas celle du Diable, ou d'un mécréant ? Pourquoi ne pas adorer le premier homme venu, Musulman ou infidèle, puisque d'après l'Ecriture, l'homme est fait à l'image de Dieu ? Il est étrange que le Pape se prosterne devant cette image inerte et sans vie, et qu'il donne son pied à baiser à la véritable image de Dieu, l'homme ! Je ne vois pas quelle différence il y a entre les idolâtres indiens et les Catholiques : le vulgaire dans l'Inde adore les images tout comme dans les pays chrétiens, et les savants usent dans leurs discussions des mêmes arguments que les théologiens catholiques.

16°. Le Coran ne dit pas que le Pape est l'interprète suprême et définitif de l'Ecriture. Cette doctrine est récente, sinon Augustin, Chrysostôme, et d'autres Pères n'auraient pas osé expliquer les Ecritures sans demander l'autorisation du Pape, et leurs commentaires ne feraient pas autorité dans l'église.

17°. Que les évêques et les diacres ne peuvent pas se marier, ce qui les jette dans des désordres que des

hommes mariés ne commettraient pas. Je lis dans le livre des "Treize Epîtres" (Ep. iii. pp. 144, 145). Saint Bernard dit (Serm. 66, sur le Cantique des Cantiques) : "Ils ont aboli dans l'église le mariage honorable et la couche sans tache. On ne voit plus que fornication et actes contre nature." . . . Pélage, Evêque de Silva en Portugal en 1300, est tout aussi sévère : "Plût à Dieu, dit-il, que les ecclésiastiques n'eussent pas prononcé les vœux de chasteté, surtout le clergé Espagnol : les enfants des ecclésiastiques sont presque aussi nombreux que les enfants légitimes." Au xve siècle, Jean, Evêque de Saltzbourg, écrivait qu'il avait trouvé fort peu d'ecclésiastiques qui n'eussent un commerce honteux avec les femmes, et que les monastères étaient devenus comme des lieux de prostitution." Comment croire qu'ils résisteront à la tentation ces hommes, dans la force de l'âge, à qui l'on permet de boire du vin, tandis que nous lisons dans leurs livres que Ruben, fils de Jacob, a couché avec Bilha, femme de son père, que Juda, fils de Jacob, a couché avec sa belle-fille, que David a fait tuer Urie pour coucher avec sa femme, bien qu'il en eût déjà plusieurs ? Si des patriarches, des prophètes ont pu commettre de pareilles énormités, comment espérer que le robuste ecclésiastique ne pèchera point ?

Je ne citerai pas d'autres exemples pour ne pas fatiguer le lecteur. Je dis seulement que s'ils avaient trouvé dans le Coran des récits et des principes tels que ceux que je viens d'indiquer, ils l'auraient peut-être reconnu comme étant la parole de Dieu. Mais

ne trouvant rien de pareil, ils n'y ont pas reconnu la trace de l'inspiration.

Deuxième Objection.—Le Coran diffère en plusieurs endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament, et il ne peut pas par conséquent être inspiré.

Réponse. A cela je répondrai que l'authenticité de l'Ecriture n'est démontrée par aucune preuve ; qu'elle est pleine de contradictions et d'erreurs, ainsi que nous l'avons vu au liv. i.; que le texte en est certainement corrompu, comme nous l'avons établi au liv. ii. Les différences que l'on remarque entre le Coran et l'Ecriture prouvent, tout au plus, que les endroits où l'Ecriture diffère de notre livre sont corrompus comme les autres. Nous avons déjà vu (chap. i. § 4) que ces différences ont pour but de rétablir la vérité des faits, comme le dit le Coran lui-même.

Les différences qu'on a relevées entre le Coran et l'Ecriture sont de trois espèces : 1°, Celles relatives aux lois abrogées ; 2°, le Coran mentionne des faits qui ne se trouvent point dans les Ecritures; 3°, Le Coran rapporte quelques faits autrement que les Ecritures. Quant au premier point nous savons déjà que l'abrogation des lois est un fait qui s'est produit dans les différentes religions ; que le Christianisme a annulé tous les préceptes mosaïques, excepté neuf, des dix commandements connus, auxquels on a ajouté un 10e, différent de l'original, ce qui constitue un changement équivalant à une abrogation, Un Chrétien judicieux ne peut donc pas attaquer le Coran sur ce point. Quant au second, j'en trouve de nom-

breux exemples dans l'Ecriture elle-même; je n'en citerai que treize.

1°. (Epître de St. Jude 9): "Toutefois Michel l'Archange, lorsqu'il contestait avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui une malédiction; il lui dit seulement que le Seigneur te reprenne." Aucun livre de l'Ancien Testament ne mentionne cette dispute de Michel avec le diable.

2°. (Ib. 14): "C'est d'eux qu'Enoch, le septième homme depuis Adam, a prophétisé en disant: Voici le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints, pour exercer le jugement contre tous les hommes, et pour convaincre tous les impies d'entre eux," &c. On ne trouve aucune mention de ce genre dans l'Ancien Testament.

3°. (Hébr. xii. 21): "Et ce qui paraissait était si terrible, que Moïse dit: Je suis effrayé et tout tremblant." Le même fait est raconté dans l'Exode (xiii.), mais ni ce livre, ni aucune autre partie de l'Ancien Testament, ne porte ces mots: "Je suis effrayé et tout tremblant."

4°. (2e Tim. iii. 8): "Et comme Janès et Mambrès résistèrent à Moïse. . . ." L'Exode raconte (vii.) cette révolte, mais ni dans ce livre, ni dans aucun autre endroit du Vieux Testament, on ne trouve mention de Janès et Mambrès.

5°. (1e Cor. xv. 6): "Après cela il a été vu de plus de cinq cents frères, en une seule fois, dont la plupart sont encore vivants, mais quelques-uns se sont rendormis." Aucun Evangéliste ne mentionne ce fait, pas

même les Actes des Apôtres, bien que Luc soit d'ordinaire si minutieux.

6°. (Actes xx. 35) : "Je vous ai montré en toutes choses, que c'est ainsi qu'en travaillant, il faut s'accommoder aux faibles, et se souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même : Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir." Ces paroles ne sont d'aucun des Evangélistes.

7°. Les noms qu'on lit dans le 1er chapitre de Matthieu après celui de Zorobabel ne se trouvent dans aucun livre de l'Ancien Testament.

8°. (Actes vii. 23-28) : "Mais quand il (Moïse) eut atteint l'âge de quarante ans, la pensée lui vint d'aller visiter ses frères, les enfants d'Israël. En voyant qu'on en maltraitait un sans sujet, il prit sa défense, et vengea celui qui était outragé, en tuant l'Egyptien. Or il croyait que ses frères comprendraient que Dieu les voulait délivrer par son moyen ; mais ils ne le comprirent point. Le lendemain il vit quelques-uns d'entre eux qui se battaient, et il tâcha de les mettre d'accord, disant : O hommes, vous êtes frères ; pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ? Mais celui qui maltraitait son prochain repoussa Moïse, en lui disant : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Veux-tu me tuer, comme tu as, hier, tué l'Egyptien ?" Ce fait est raconté dans le 2e chap. de l'Exode (11-14), mais avec quelques variantes. Voici le récit de l'Exode : "Ce fut vers ce temps que Moïse ayant grandi, se rendit auprès de ses frères, et vit leurs pénibles travaux ; il vit aussi un Egyptien frappant un hébreu de ses frères ; il se tourna de côté et

d'autre, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Egyptien et l'enfouit dans le sable. Il sortit le second jour, et voici deux hommes hébreux qui se quérellaient : il dit à l'agresseur : Pourquoi frappes-tu ton prochain ? Et il lui répondit : Qui t'a mis pour chef et juge sur nous ? Penses-tu me tuer comme tu as tué hier l'Egyptien ?"

9°. (Ep. de Jude 6) : "Et qu'il a réservé dans des liens éternels et dans les ténèbres, pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont quitté leur propre demeure."

10°. (2e Ep. de Pierre ii. 4) : "Car Dieu n'a point épargné les anges qui avaient péché, mais les ayant précipités dans l'abîme, il les a liés, avec des chaînes d'obscurité, et les a livrés pour être gardés jusqu'au jugement." Cette tradition mentionnée par Jude et Pierre n'est confirmée par aucun livre des Ecritures. Tout porte à croire qu'elle est controuvée, puisque les diables ne sont pas enchaînés, mais jouissent d'une pleine liberté selon Job i., Marc i. 12, et la 1ère Ep. de Pierre v. 8 et suiv.

11°. (Psaum. civ. 18) : "Et ses pieds furent jetés dans les chaînes et son âme fut mise sous les fers." La Genèse (xxxix.) dit, en effet, que Joseph a été mis en prison, mais ne fait pas mention de chaînes ni de liens.

12°. (Osée xii. 4, 5) : "Dans le sein maternel il (Jacob) prit son frère par le talon et dans sa force il lutta contre un être divin. Il combattit contre l'ange et fut vainqueur ; il pleura et le supplia." La

Genèse qui nous raconte la lutte (xxxii.) de Jacob contre l'ange, ne dit pas qu'il pleura.

13°. L'Evangile parle souvent du Paradis, de l'Enfer, de la rétribution éternelle, pas un mot de cela ne se trouve dans les cinq livres de Moïse ; les menaces et les promesses ne dépassent pas les bornes de la vie terrestre.

Il résulte de ces exemples que si un livre postérieur raconte un fait avec des circonstances qui ne se trouvent pas dans les livres antérieurs, il ne s'ensuit pas que le dernier récit soit faux, car, à ce compte, il faudrait rejeter l'Evangile qui ajoute aux récits de l'Ecriture une foule de circonstances dont l'Ancien Testament ne parle pas ; il n'est pas nécessaire que tout se trouve dans les livres anciens. Ne voyons-nous pas que l'Ecriture ne donne pas les noms de tous les enfants d'Adam, de Seth, d'Enoch, &c. D'Oyly et Mant (ad 2e Reg. xiv. 25) disent : "La seule mention que nous ayons de ce prophète (Jonas) est dans ce passage, et dans le rapport de sa fameuse mission à Ninive. Les prophéties par lesquelles il avait encouragé Jéroboam à déclarer la guerre au roi de Syrie ne se trouvent mentionnées nulle part ; c'est que, non-seulement nous ne possédons pas tout ce que les divers prophètes ont écrit, mais, aussi, les prophètes, eux-mêmes, ne mettaient pas toujours leurs prédictions par écrit." Ce passage confirme l'exactitude de ce que je viens de dire. De même on lit dans Jean (xx. 30) : "Et Jésus fit encore devant ses disciples beaucoup d'autres miracles, qui ne sont pas écrits dans ce livre ;" et plus loin (xxi.

25) : "Et il y a aussi beaucoup d'autres choses que Jésus a faites, et si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écrirait." Faisant la part de l'exagération poétique de ces paroles, il est certain que, de l'aveu même de l'Evangéliste, tous les faits de la vie de Jésus, n'ont pas été racontés. Ce deuxième point de l'objection contre le Coran tombe, donc, comme le premier.

J'arrive au troisième et dernier point : que le Coran s'éloigne en plusieurs endroits des récrits contenus dans les Ecritures. Je réponds à cela que, des différences analogues se trouvent dans les livres de l'Ancien Testament entre eux, dans les évangiles entre eux, et entre ces derniers et les livres de l'Ancien Testament. Les trois textes de ce dernier qui font autorité, l'hébraïque, le samaritain, et le grec, présentent des variantes non moins notables, et que j'ai déjà relevées. Cependant comme c'est un des points sur lesquels nos contradicteurs cherchent à égarer les esprits, je ne crains pas de fatiguer le lecteur en relevant les principales différences des trois textes.

1°. Selon le texte hébraïque, ils se serait écoulé, depuis la création d'Adam jusqu'au déluge 1656 ans, d'après le texte grec 2262, et d'après la samaritaine 1307 ans.

2°. Depuis le délugé jusqu'à la naissance d'Abraham il y aurait, d'après le texte hébraïque 292 ans, d'après le grec 1072, et d'après le samaritain 942 ans.

3°. Le texte grec mentionne entre Arphaxad et Sala une génération, Caïman ; il n'en est point fait mention dans le samaritain, ni dans le 1er livre des Chroni-

ques, ni dans Josèphe ; mais Luc ayant suivi le texte grec, dans sa généalogie de Jésus, les Chrétiens sont obligés de l'accepter.

4°. L'emplacement du Temple, d'après le texte hébraïque, doit être sur le Mont Ebal, et d'après le samaritain sur le Mont Ghérizim. Nous avons déjà mentionné (liv. ii.) ces différences, et nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

5°. Depuis la création du monde jusqu'à la nativité de Jésus il y aurait, d'après le texte hébraïque, 4004 ans, suivant le texte grec 5872 ans, et d'après le samaritain 4700. De ce qui est dit dans Henry et Scott il résulte que, d'après les calculs de Hales, qui a corrigé quelques erreurs de Josèphe et des Septante, il y aurait de la création du monde à la nativité de Jésus 5411 ans, et du déluge à cette nativité 3155 ans. Dans un ouvrage récent sur les traductions de la Bible, Charles Rogers rapporte vingt-cinq opinions différentes sur l'âge du monde : 1°, Marianus Scotus donne au monde 4192 ans depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus Christ ; 9°, Erasmus Reinholt 4021 ; 12°, Pithou 3983 ; 17°, Lagomontanus 3966 ; 20°, Alphonse Salméron 3958, &c., &c.[1] Pour les Juifs, cette date est fixée à 3760. "La plus grande différence règne sur ce point," dit l'auteur, "en raison de son extrême difficulté. Ce qui paraît vraisemblable, c'est que les historiens sacrés

[1] Ici notre auteur donne le tableau des 25 différentes dates que le traducteur a omises à cause de la difficulté de rendre dans leurs vraies orthographes les noms européens transcrits en lettres arabes. N'ayant pas l'ouvrage de M. Rogers j'omets le tableau, qui n'a d'ailleurs aucune importance en lui-même.

n'ont pas voulu se tenir strictement à l'ordre chronologique, ce qui fait qu'il est maintenant très difficile de fixer les époques." Dans ces conditions, si l'on trouve dans le Coran une date différente de celle donnée par les récits bibliques, faudra-t-il l'accuser d'anachronisme, et en discuter l'autorité ? Non, par Dieu, c'est plutôt leurs historiens qu'il faudra accuser d'erreur ; c'est leur autorité qu'il faudra récuser, surtout quand on sait qu'ils ont procédé par induction et avec une méthode toute arbitraire. Le savant Maqrizy rapporte dans le 1[er] volume de son histoire ces paroles du jurisconsulte El-Hafedh Abou Mohammed Ali ben Ahmed ben Saïd ben Hazm : "Quant à nous autres Musulmans, nous n'avons pas de date certaine de la création du monde ; ceux qui ont fixé cette date à sept mille ans, ou plus, ne peuvent pas citer un seul mot du Prophète qui justifie leur opinion ; ce qu'on sait du Prophète à cet égard, serait même contraire à ces hypothèses. Ce que nous pouvons affirmer c'est que le monde à un âge que Dieu seul connaît : Dieu dit : 'Je ne vous ai pas fait assister à la création des cieux et de la terre, ni à votre création.' Le Prophète (que le salut, &c.) a dit : 'Vous n'êtes, par rapport aux peuples qui vous ont précédés, que comme un *poil* blanc dans un *taureau* noir et un *poil* noir dans un taureau blanc.' Cette proposition est fort instructive pour ceux qui savent combien les Musulmans sont nombreux, et quelle est l'étendu de leur empire. Concluons donc que Dieu seul connaît l'âge du monde." C'est là aussi notre propre opinion. La science parfaite n'est qu'en Dieu !

6°. La samaritaine donne un 11ème commandement qui ne se trouve point dans le texte hébraïque.

7°. L'Exode hébraïque dit (xii. .40) : "Le séjour que les enfants d'Israël avaient fait en Egypte fut de quatre cent trente ans." La samaritaine et le texte grec portent : "La séjour que firent les enfants d'Israël, leurs pères et leurs ancêtres, dans la terre de Canaan et en Egypte fut de quatre cent trente ans." Cette dernière leçon est seule correcte.

8°. (Gen. iv. 8) texte hébraïque : "Et Caïn dit à Abel son frère quand ils furent aux champs . . ." Samar. et grec : "Et Caïn dit à Abel son frère allons sortons au champ, et quand ils furent au champ . . ." Cette dernière leçon est la bonne, d'après les critiques.

9°. (Gen. vii. 17) texte hébraïque : "Et le déluge resta quarante jours sur la terre." Grec : "Et le déluge resta quarante jours et quarante nuits sur la terre." Cette dernière leçon est la bonne.

10°. (Gen. xxix. 8) texte hébraïque : "Jusqu'à ce que les troupeaux se réunissent." Le samar., le grec, Kennicott, et la version arabe de Houbigant disent : "Jusqu'à ce que les bergers se réunissent." L'erreur est dans le texte hébraïque.

11°. (Gen. xxx. 22) texte hébraïque : "Et il coucha avec Bilha, concubine de son père, et Israël l'entendit . . ." La version grecque : "Et il coucha avec Bilha, concubine de son père, et Israël l'apprit, et ce fut mauvais à ses yeux." Cette dernière est la correcte.

12°. (Gen. xliv. 4) version grecque : "Vous avez volé mes mesures." Ces mots ne sont pas

dans la Genèse hébraïque, qui pour ce passage est erronée.

13°. (Gen. l. 25) texte hébr. : "Transportez mes os de cette terre." Samar. et grec : "Transportez mes os d'ici avec vous."

14°. (Exod. ii. 22) vers. grecq. : "Et elle enfanta un second fils, et il appela son nom Eléazar, parceque, dit-il, le Dieu de mon père m'a aidé et m'a sauvé de l'épée de Pharaon." Ces paroles manquent dans le texte hébraïque. La version grecque est ici plus correcte, et les auteurs de la traduction arabe l'ont avec raison adoptée.

15°. (Exod. vi. 20) texte hébr. : "Et elle lui enfanta Aaron et Moïse." Samar. et grec : "Et elle lui enfanta Aaron, Moïse, et leur sœur Miriam." Cette dernière leçon est la bonne.

16°. (Nomb. x. 6) vers. grecq. : "Et quand ils sonnaient une troisième fois, on levait les tentes au midi, et quand on sonnait une quatrième fois, on levait les tentes à l'occident." Ce verset manque dans le texte hébraïque ; la version grecque est la correcte d'après les critiques.

17°. (Nomb. x.) La samar. porte, entre les versets 10 et 11, un passage ainsi conçu : "Et l'Eternel parla à Moïse, disant : Vous avez assez demeuré près de cette montagne, tournez-vous et continuez votre route, allez vers la montagne des Amoréens et vers les lieux environnants, dans la plaine, sur la montagne, vis-à-vis de Timen, dans la vallée, au pays des Cananéens et au Liban, jusqu'au grand fleuve, le fleuve Euphrate : voyez, j'ai mis le pays

devant vous ; venez et possédez le pays que l'Eternel a confirmé par serment à vos ancêtres, à Abraham, à Isaac, et à Jacob, à eux et à leur postérité après eux." Tout ce passage manque dans le texte hébraïque. Horsley remarque qu'il correspond mot pour mot à Deuter. i. 6-8.

18°. (Deuter. x. 6-8) texte hébr. : "Et les enfants d'Israël partirent des puits de Beni Iaakan pour Mossera ; là mourut Aaron et fut enseveli, et son fils Eléazar exerça la sacrificature à sa place. De là ils partirent pour Guggod et de Guggod pour Yatbath, pays de torrents d'eau. En ce temps là l'Eternel sépara la tribu de Lévy pour porter l'arche de l'alliance de l'Eternel, pour se tenir devant la face de l'Eternel, pour le servir et pour bénir en son nom, jusqu'à ce jour." Cet itinéraire diffère de celui qu'on trouve dans les Nombres, et que suit le texte samaritain. Le livre des Nombres dit : (xxxiii. 30-38) : "Et ils partirent de Kachmona et campèrent à Masserot. Et ils partirent de Masserot et campèrent à Beni Iaakan. Et ils partirent des Beni Iaakan et campèrent dans la vallée de Guidgad. Et ils partirent de Guidgad et campèrent à Yotbath. Et ils partirent de Yotbath et campèrent a Abrona. Et ils partirent de Abrona et campèrent à Etsion-Guéber. Et ils partirent de Etsion-Guéber et campèrent dans le désert de Tsin qui est Kadesch. Ils partirent de Kadesch et campèrent à la montagne de Hor, au bout de la terre d'Edom. Et Aaron le sacrificateur monta sur la montagne de Hor par l'ordre de l'Eternel, et il y mourut dans la quaran-

tième année après que les fils d'Israël furent sortis de la terre d'Egypte, le 5e mois, le 1er du mois. Aaron était âgé de 123 ans quand il mourut sur la montagne de Hor. Le Cananéen, roi d'Arod, qui habitait le midi de la terre de Canaan, entendit que les fils d'Israël venaient, et ils partirent de la montagne de Hor et ils campèrent à Tsalmona ; et ils partirent de Tsalmona et campèrent à Pounon," &c. Ad. Clarke (ad Deut. x.) cite un long passage de Kennicott, qui démontre que la leçon du texte samaritain est la plus correcte, et que les vers. 6-9 du texte hébraïque sont évidemment une interpolation.

19°. (Deut. xxxii. 5) texte hébr. : "Ils se sont corrompus ; à qui la faute ? à lui, non à ses enfants, la honte, race corrompue et pervertie." Samar. et grec : "Ils se sont corrompus, il ne sont pas à lui, fils de corruption et d'erreur." Horsley dit (ad loc.) : "Suivre la leçon de la samaritaine et la version grecque, adoptée par Houbigant et Kennicott." Le texte hébraïque est donc corrompu ici de l'aveu de ces trois savants.

20°. (Gen. xx. 2) texte hébr. : "Et il dit de Sara sa femme : Elle est ma sœur ; et Abimélech envoya et la prit." Le Comre de Henry et Scott cite le verset correspondant de la version grecque, ainsi conçu : "Et il dit de Sara sa femme qu'elle était sa sœur, craignant de dire qu'elle était sa femme, parcequ'il croyait que les gens du pays l'auraient tué à cause d'elle ; et Abimélech, roi des Philistins, envoya la chercher et la prit." Le passage "craignant de dire," &c., manque dans le texte hébraïque.

21°. (Gen. xxx.) La samaritaine porte après le ver. 36 ce qui suit : " Et l'ange du Seigneur cria : Jacob, Jacob ; et Jacoob répondit : Me voici ! Et l'ange lui dit : Lève les yeux et regarde les boucs et les béliers qui couvrent les chèvres et les brebis, elles sont tachetées et mouchetées et bigarrées : tu as vu ce que Laban t'a fait : je suis le Dieu de Beth-el, où tu as oint la pierre, et auquel tu as fait un vœu ; et maintenant lève-toi et va dans ton pays natal." Tout ce verset manque dans le texte hébraïque.

22°. (Exod. xi. 3) La samaritaine dit : " Et Moïse dit à Pharaon : Dieu dit, Israël est mon fils, mon aîné ; je t'ai dit : délivre mon fils pour qu'il m'adore, et tu n'as pas voulu, eh bien ! je tuerai ton aîné." Tout cela manque dans le texte hébraïque.

23°. (Nomb. xxiv. 7) texte hébr. : " L'eau coule de ses seaux, et sa semence germera près de grandes eaux. Plus élevé qu'Agag sera son roi, très-haut sera son empire." Vers. grecque : " Et un homme viendra de lui, et il commandera à de nombreuses nations, et son empire sera plus vaste que celui d'Agag, et son royaume s'élèvera."

24°. (Levit. ix. 21) texte hébr. : " Comme Moïse l'avait commandé." Samar. et version grecque : " Comme Dieu l'avait ordonné à Moïse."

25°. (Nomb. xxvi. 10) : " Et la terre ouvrit sa bouche, et elle engloutit Corah et les deux cent-cinquante hommes que le feu avait consumés, et ce fût un exemple mémorable." Samar. : " Et la terre les engloutit, et lorsque Corah et les deux cent-

cinquante hommes avec lui furent brûlés par le feu, ce fût un exemple." Le Com^re de Henry et Scott dit (ad loc.) : "Ce verset convient mieux au fil général du récit, et correspond à Ps. cvi. 17."[1]

26°. Le célèbre LeClerc a noté toutes les différences qui existent entre le texte hébraïque et le texte samaritain ; il en distingue six espèces : 1°, Les passages où la leçon samaritaine est plus correcte que l'hébraïque ; ils sont au nombre de onze. 2°, Ceux où les circonstances et le fil de la narration rendent le texte samaritain préférable à l'hébraïque, et il en compte sept. 3°, Les endroits où le texte samaritain contient des passages ou des mots qui manquent dans le texte hébraïque ; il y en a treize. 4°, Les endroits où le texte samaritain paraît avoir été altéré intentionnellement par une main habile, et il en compte dix-sept. 5°, Ceux où la leçon samaritaine est meilleure que l'hébraïque ; il en relève dix. 6°, Ceux enfin où le texte hébraïque, est plus complet que le samaritain, et il en compte deux. Horne dit (vol ii. éd. de 1822) : "Le célèbre LeClerc, après avoir minutieusement comparé les deux textes, a noté tous les endroits où la leçon samaritaine paraît préférable à celle du texte hébraïque." Il ne faut pas croire que les soixante variantes que LeClerc a

[1] La Bible d'Ostervald traduit ainsi : "Et que la terre s'ouvrit et les engloutit ; mais Coré *fut enveloppé* dans la mort de ceux que étaient assemblés *avec lui*, quand le feu consuma les deux cent-cinquante hommes ; et ils furent pour signe." La nouvelle traduction française de Lausanne porte : "Et la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, ainsi que Coré, alors que l'assemblée mourut, quand le feu dévora les deux cent-cinquante hommes, qui servirent d'exemple." Cette dernière version s'accorde avec celle de Diodati.

notées comprennent tous les endroits différents dans les deux textes, ce savant critique n'a voulu, probablement, relever que les différences les plus notables; celles que j'ai citées plus haut (§ 4, 8, 10, 15, 17, 18, 22, 24, 25), ne sont pas comprises dans les soixante que LeClerc a données. Mais cela suffit à prouver que ce troisième point de l'objection par laquelle on essaie d'infirmer l'autorité du Coran n'est pas plus fondée que les deux autres.

Troisième Objection.—Le Coran dit que la *foi et l'impiété viennent* de Dieu, qu'il y a dans le Paradis des fleuves, des jeunes filles, des palais, que la guerre contre les infidèles est de précepte: tout cela est mauvais, et prouve que le Coran n'est pas la parole de Dieu.

Réponse. Cette objection est l'une des plus fortes que nos adversaires aient à produire. Aussi n'y a-t-il presque pas de traité contre l'Islamisme où elle ne soit répétée.

Quant au premier point, je dis que leurs livres sacrés affirment absolument la même chose, et qu'ils ne peuvent relever cette doctrine dans les Coran sans la relever dans leurs livres. J'en donnerai quelques exemples: (Ex. iv. 21): "L'Eternel dit à Moïse, comme il retournait en Egypte: Regarde tous les miracles que j'ai mis dans ta main, et fais-les devant Pharaon, mais j'endurcirai son cœur et il ne laissera pas partir le peuple." (Ib. vii. 3): "Cependant j'endurcirai le cœur de Pharaon." (Ib. x. 1, 20, 27): "L'Eternel dit à Moïse: Va vers Pharaon, car c'est moi qui ai appesenti son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin de mettre mes signes en lui. . . .

L'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne renvoya pas les enfants d'Israël. . . . L'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne voulut point les renvoyer." (Ib. xi. 10) : "Moïse et Aaron opérèrent tous ces prodiges devant Pharaon ; l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon qui ne laissa pas partir de son pays les enfants d'Israël." Il résulte de ces versets que Dieu lui-même a endurci le cœur de Pharaon et de ses serviteurs, afin que Moïse pût accomplir ses prodiges en Egypte. (Deut. xxix. 4) : "Mais l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour." (Isaïe vi. 10) : "Endurcis le cœur de ce peuple, et appesentis ses oreilles et aveugle ses yeux, de peur qu'il ne voie de ses yeux et qu'il n'entende de ses oreilles, et que son cœur ne discerne et qu'il ne se convertisse, et qu'il ne soit guéri." (Ep. aux Rom. xi. 18) : "Selon qu'il est écrit : Dieu leur a donné un esprit d'étourdissement, des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre jusqu'à ce jour." (Jean xii. 39, 40) : "Aussi ne pouvaient-ils croire, parcequ'Isaïe a dit encore : Il a aveuglé leurs yeux, et a endurci leur cœur, de sorte qu'il ne voient point des yeux, qu'ils ne comprennent point du cœur, qu'ils ne se convertissent point, et que je ne les guérisse point." Ces paroles du Coran : "Dieu a apposé un sceau sur leur cœur et sur leurs oreilles," sont-elles plus fortes que ces paroles de l'Ecriture et des Prophètes ? Continuons les citations. (Isaïe lxiii. 17) : "Pourquoi Jéhovah, nous fais-tu dévier de tes voies et endurcis-tu

notre cœur contre ta crainte? Reviens pour l'amour de tes esclaves, des tribus de ton héritage." (Ezéchiel xiv. 9): "Que si le prophète se laisse séduire et prononce quelques paroles, c'est moi l'Eternel qui ai séduit ce prophète, et j'étendrai contre lui ma main, et je le détruirai du milieu de mon peuple Israël." (1er Rois xxii. 19-23): "Le prophète dit: C'est pourquoi écoute la parole de l'Eternel: J'ai vu l'Eternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux se tenant près de lui, à sa droite et à sa gauche. L'Eternel dit: Qui persuadera Achab pour qu'il monte et tombe à Ramoth de Galaad? L'un disait d'une manière, et l'autre d'une autre. Un esprit sortit, se plaça devant l'Eternel et dit: Moi, je le persuaderai. L'Eternel dit: Par quoi? Il dit: Je sortirai et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Dieu dit: Tu persuaderas, et tu le pourras, sors et fais ainsi. Et maintenant voilà que l'Eternel a donné un esprit de mensonge dans la bouche de tous les prophètes que voici (ils étaient environ quatre cents), et l'Eternel a prononcé du mal contre toi." Ce récit est de la plus grande clarté: Dieu tient conseil pour délibérer sur les moyens de tromper et de perdre l'homme absolument comme le Parlement se réunit à Londres pour discuter les affaires publiques; comment l'homme pourrait-il se sauver ayant contre lui toutes les puissances célestes? mais ce qui est plus étrange, c'est que Dieu ayant convoqué les armées du ciel pour perdre Achab, le prophète Michée pût pénétrer les secrets de cette délibération et en donner avis à Achab. (2e Thess.

ii. 11, 12) : "C'est pourquoi Dieu leur enverra une opération d'erreur, en sorte qu'ils croiront au mensonge. Afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui se sont plu dans l'injustice, soient condamnés." Voilà donc le *sanctifié* des Chrétiens qui déclare positivement que Dieu envoie "*une opération d'erreur*" afin d'égarer les hommes qui pour cela sont condamnés ! Dans Matthieu (xi.), Jésus, après avoir plaint l'endurcissement de Bethsaïda et de Capharnaüm, dit : "Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les a révélées aux enfants. Oui, mon Père, cela est ainsi, parceque tu l'as trouvé bon." Ici le Christ lui-même déclare que Dieu *a caché la vérité* aux sages et aux intelligents, &c., et en rend grâce en disant que cela était *bon* aux yeux de Dieu ! (Isaïe xlv. 7) : "Je crée la lumière et forme l'obscurité, je fais la paix et je crée le mal ; moi, Jéhovah, je fais tout cela." (Lam. de Jér. iii. 35) : "Le bien et le mal ne sortent-ils pas de la bouche du Seigneur ?" Cette forme interrogative avec négation donne encore plus de force à l'affirmation que le bien et le mal *viennent de Dieu*. (Michée i. 12) : "Le mal est descendu d'auprès de Jéhovah aux portes de Jérusalem." (Rom. viii. 28, 29) : "Or nous savons que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, savoir, ceux qui sont appelés selon le dessein de Dieu. Car ceux qu'il avait préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils ; afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés . . ." (Ib. ix. 21) : "Car avant

que les enfants fussent nés, et qu'ils n'eussent fait ni bien ni mal, afin que ce que Dieu avait arrêté demeurât ferme. Non à cause des œuvres, mais par la volonté de celui qui appelle, il fut dit : L'aîné sera assujetti au plus jeune. C'est ainsi qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü. Que dirons-nous donc ? Y a-t-il injustice en Dieu ? Nullement. Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à celui à qui je ferai miséricorde, et j'aurai pitié de celui de qui j'aurai pitié. Cela ne vient donc point, ni de celui qui veut, ni de celui qui court ; mais de Dieu qui fait miséricorde. Car l'écriture dit touchant Pharaon : C'est pour cela que je t'ai fait subsister afin de faire voir en toi ma puissance, et afin que mon nom soit célébré par toute la terre. Il fait donc miséricorde à qui il veut, et il endurcit qui il veut. Mais tu me diras : Pourquoi se plaint-il encore ? Car qui est-ce qui peut résister à sa volonté ? Mais plutôt, toi, ô homme, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Un potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire, d'une même masse de terre, un vaisseau pour des usages honorables, et un autre vaisseau pour des usages vils ?"

Ces passages de leur *sanctifié* établissent en termes précis la prédestination et que la foi et l'erreur viennent de Dieu. Ce que le prophète Isaïe, que la paix soit sur lui, exprime admirablement bien dans le passage suivant (xlv. 9) : "Malheur à celui qui dispute avec son Créateur, débris de poteries avec le potier ; l'argile dit-elle à celui qui la façonne : Que fais-tu, ton œuvre est manquée ?" C'est peut-être en se fondant sur ces

versets que Luther, le champion des sectes protestantes, semble avoir penché pour la doctrine de la *compulsion* (c.-à-d., la négation du libre arbitre), comme le prouvent les deux passages suivants que j'emprunte au *Catholic Herald* (vol. vii. p. 277) : 1°, "L'homme est comme le cheval ; s'il est monté par Dieu, il marche dans la direction qui plaît à Dieu ; s'il est monté par le Diable, il va où veut le Diable. Il ne choisit pas ses cavaliers, mais il obéit à celui qui le monte." 2°, "Quand les livres saints disent : Faites telle chose, c'est le contraire qu'il faut entendre, parcequ'il n'est pas en notre pouvoir de faire la chose qu'ils commandent." Ces paroles démontrent qu'il croyait à la compulsion divine dans l'homme. Le père Thomas Inglis, Catholique, dans son ouvrage "*Le Miroir de la Vérité*" (déjà cité), reproche aux Protestants de croire aux doctrines pernicieuses que je vais énumerer : 1°, Que Dieu pousse à l'impiété. 2°, Que l'homme n'est pas libre d'éviter le péché. 3°, Qu'il est impossible d'exécuter tous les préceptes du Décalogue. 4°, Que les péchés graves ne diminuent pas la dignité de l'homme aux yeux de Dieu. 5°, Que la foi seule peut sauver, car on ne nous demandera compte que de notre foi, que cette doctrine est plus utile et plus rassurante. 6°, Que le chef des Réformateurs, c'est-à-dire, Luther, a dit qu'il suffit d'avoir la foi pour être sauvé, et que les œuvres n'y font rien. "Ayez la foi," dit-il, "et vous serez sauvés, comme Jésus, quels que soient vos péchés ; péchez, donc, hardiment pourvu que vous ayez la foi ; la foi vous sauvera. Si vouz avez péché mille fois en un jour, par adultère et par meurtre, et que

vous ayez la foi, je vous dis, moi, que la foi vous sauvera."[1]

On voit par là que le premier point de l'objection faite par les docteurs du Protestantisme contre le Coran n'est pas soutenable, et qu'il est contraire aux doctrines renfermées dans leurs livres canoniques. En effet, il ne s'ensuit pas, de ce que Dieu a créé le mal, qu'il soit lui-même malfaisant, de même qu'il n'est pas blanc ou noir parcequ'il a donné aux corps la blancheur, la noirceur, et autres accidents. La même sagesse qui a créé le mal a créé le Diable, qui est la source de tout le mal, sachant bien d'avance quelle en serait la conséquence ; elle a donné à l'homme des passions et des appétits, sachant de toute éternité les périls auxquels elle aurait exposé l'individu. Dieu aurait dû ne pas créer le Diable ou limiter sa puissance, mais il a voulu qu'il en fût ainsi, il a donc eu un but, de même qu'il a eu un but en créant le mal.

Je passe au second point de l'objection. Il n'y a pas de mal à ce qu'il y ait dans le paradis des houris, des palais, et tous les plaisirs. Les Musulmans ne

[1] La démense humaine pouvait-elle inventer des doctrines plus abominables? La religion qui enseigne de pareilles énormités ne mérite-t-elle pas d'être considérée comme *la plus execrable des religions?* Faire de la foi la seule condition du salut, et donner au croyant carte blanche pour le reste, n'est-ce pas encourager au libertinage et à toutes les abominations que les lois civiles ne frappent pas? Et le *misérable* qui a pu écrire, à esprit posé, de pareilles doctrines, de quelque grand talent qu'il soit, ne mérite-t-il pas l'exécration universelle? D'ailleurs, Luther se contredit lui-même. Si l'homme n'est que comme un cheval que le cavalier conduit à plaisir, et *ne peut rien faire par lui-même,* comment peut-il avoir la foi, si Dieu ne la lui donne? Dans cet état demander à l'homme de croire *par lui-même,* c'est une absurdité; autant vaut lui demander d'enjamber l'océan.

disent pas que le paradis n'offre que des plaisirs corporels, comme l'allèguent par erreur ou sciemment les théologiens protestants, dans le but d'égarer les esprits du vulgaire. Ils croient, au contraire, d'après les termes exprès du Coran, qu'il y a dans le paradis des plaisirs spirituels et des plaisirs corporels, et que ceux-là sont plus nobles que les voluptés matérielles. Dieu dit : " Dieu a promis aux croyants et aux croyantes des jardins baignés par des fleuves, où ils demeureront éternellement, des habitations délicieuses dans des jardins de délices ; mais la grâce de Dieu est encore plus grande, c'est là le triomphe suprême." Cela prouve que la plus grande récompense que Dieu accordera aux fidèles sera sa grâce, tout en leur accordant les plaisirs corporels : voilà pourquoi le Coran dit : "C'est là le triomphe suprême," car l'homme étant composé d'un élément spirituel et d'un élément matériel, si ces deux parties jouissent des plus grands plaisirs dont ils soient capables, c'est alors seulement que l'homme obtiendra la félicité suprême, qui est le suprême triomphe. Si les savants protestants disent qu'ils ne conçoivent pas bien comment on pourra jouir de ces deux plaisirs à la fois, je réponds qu'ils n'ont pas à s'en inquiéter : ils n'en jouiront pas s'il plaît à Dieu !

Nous avons dit au livre i. que l'Evangile n'est pour nous, que les révélations faites à Jésus seul. Si, dans les autres livres de ses disciples, on trouve des principes contraires à ceux du Coran, cela ne nous regarde pas, et l'autorité du Coran n'en est nullement infirmée, ainsi que nous l'avons vu (Rép^{e} à la 2ème

Object.). Du reste la nature spirituelle des anges, ne les empêche pas, d'après l'Ecriture, de manger et de boire ; l'Ecriture nous dit qu'Abraham présenta, aux anges qui vinrent le visiter, un veau rôti, du lait, et du beurre fondu, et qu'ils en mangèrent (Gen. xviii.). Loth donna un repas aux deux messagers céléstes qui logèrent chez lui (Gen. xix.). Il est étrange que les Chrétiens admettent la résurrection des corps et trouvent peu acceptable la doctrine des plaisirs corporels. Si, comme les anciens Arabes, ils niaient tout à fait la résurrection des corps, ou s'ils n'admettaient qu'une résurrection spirituelle, comme les disciples d'Aristote, ils pourraient, avec quelque apparence de raison, ne pas admettre les voluptés corporelles. Dieu lui-même s'est incarné, d'après eux, et sous la forme humaine il était soumis à toutes les exigences du corps ; il devait manger, boire, et satisfaire à tous les autres besoins, à tel point que les ennemis de Jésus l'appelaient "un glouton et un buveur de vin," parcequ'il ne s'astreignait pas aux mêmes privations que Jean Baptiste (Matt. xi.). Sous le rapport de sa nature humaine Jésus n'était qu'un homme comme les autres, ayant les mêmes besoins, et les satisfaisait sans que cela empêchât sa partie spirituelle de goûter les plaisirs qui lui étaient propres, quoiqu'il fût dans ce monde charnel. Ainsi, croyons-nous, les bienheureux goûteront, dans le paradis, des plaisirs du corps sans préjudice de ceux, plus élevés, qui conviennent à leur nature spirituelle, d'autant plus qu'ils auront une existence différente.[1]

[1] Matthieu fait dire à Jésus : "Et je vous dis que désormais je ne

Reste le dernier point de cette objection, c'est-à-dire, que le Coran recommande la guerre contre les infidèles. Nous y répondrons au livre vi., s'il plaît à Dieu, car c'est là une des principales accusations portées contre le Prophète.

Quatrième Objection.—Le Coran ne donne pas à l'âme une satisfaction complète et l'esprit n'y trouve point ce qu'il désire.

Réponse. Ce que l'esprit désire, c'est une foi complète et des préceptes élevés ; cela se trouve dans le Coran, comme nous le savons déjà. Si le Coran ne donne pas satisfaction à quelque chose de ce que les savants protestants considèrent comme un besoin

boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'à ce jour-là, quand je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon père" (xxvi. 29). Marc et Luc répètent la même chose, et à peu-près dans les mêmes termes. Jean passe l'épisode de la scène et de la consacration sous silence. Ces paroles de Jésus que peuvent-elles signifier sinon qu'on boira du vin dans le ciel ? Les paroles de Luc autorisent à croire qu'on y mangera même ; il fait dire à Jésus, avant de parler du vin : "J'ai fort désiré (lit. *j'ai désiré avec désir*), de manger cette pâque avec vous, avant que je souffre ; car je vous dis *que je n'en mangerai plus* jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu." Cela ne veut-il pas dire, *quand la pâque sera accomplie dans le royaume de Dieu, Jésus en mangera ?* La pâque ne peut se faire sans *l'agneau pascal ;* à la dernière pâque, dont il s'agit ici, il y avait *l'agneau pascal.* S'il est vrai qu'on mangera la pâque "dans le royaume de Dieu," on est en droit de supposer qu'il y a des agneaux, et pour qu'il y ait des agneaux il faut qu'il y ait des brebis et des moutons, et conséquemment des pâturages, des eaux, &c., &c. Le paradis des Chrétiens ne me paraît donc pas plus *spirituel* que celui du Coran ; pourquoi faire tant de bruit pour la présence des femmes *seulement ?* Ajoutez que d'après Paul, le "grand apôtre des nations," le paradis serait à *plusieurs étages,* puisqu'il aurait été, lui-même, ravi au troisième ciel. Cette pluralité d'étages est, d'ailleurs, confirmée par ces paroles de Jésus dans Jean : "Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père." Ne peut-il pas se donner que les fleuves, les fruits, &c., soient dans un de ces étages, et les plaisirs *spirituels* dans un autre ?

spirituel, cela n'est pas une raison pour le rejeter ; que dirait-on si on voulait rejeter le Coran, l'Evangile, et le Pentateuque parcequ'ils ne donnent pas satisfaction à certains penchants spirituels de quelques Brahmins ; ceux-ci croient, par exemple, que c'est contraire à la saine raison et aux penchants spirituels de tuer un animal pour le plaisir d'en manger, qu'il est impossible qu'un tel acte ait été permis de la part de Dieu, et que par conséquent les livres qui le sanctionnent ne peuvent pas être d'origine divine.

Cinquième Objection.—Le Coran se contredit souvent ; il dit d'une part : "Qu'il n'y a point de violence dans la religion." "Rappelle-leur cela, tu n'as pas d'autre mission, tu ne leur racontes pas de mensonges." "Dis : Obéissez à Dieu et à son Prophète ; s'ils se détournent, il a fait son devoir et vous avez la responsabilité de vos actes. Si vous lui obéissez, vous serez sur le droit chemin. Le prophète n'a d'autre devoir que de s'acquitter de sa mission." D'autre part le Coran prêche la guerre contre les infidèles. En outre il dit que le Messie est un prophète et un simple mortel, tandisque dans deux versets, il est considéré comme un être surnaturel. "Le Messie, Jésus, fils de Marie, est prophète de Dieu, sa *parole* qu'il à donnée à Marie et son *Esprit ;*" et "Marie, fille d'Imran, qui garda *la chasteté,* et nous soufflâmes *dans elle* notre Esprit."

Ces deux prétendues contradictions sont les plus criantes, d'après les docteurs chrétiens. Aussi l'auteur du "MIZAN" a-t-il cru pouvoir se contenter d'en parler dans son livre sans en chercher d'autres.

Je répondrai quand au premier point, qu'il n'y a point de contradiction réelle ; la loi divine prescrivait la tolérance religieuse, mais ensuite elle nous prescrivit la guerre sainte ; ce dernier précepte abroge l'autre, parcequ'il a été révélé postérieurement. L'abrogation d'une loi n'emporte pas toujours l'idée d'une contradiction entre la loi abrogée et celle qu'on lui substitue ; à ce compte, l'Ancien Testament et l'Evangile se contrediraient presque à chaque ligne, comme nous l'avons clairement démontré au liv. iii. Du reste ces paroles : "Il n'y a point de violence dans la religion," ne sont pas abrogées.

Quant à la seconde contradiction que l'on prétend relever dans le Coran, nous y avons déjà répondu (Intr. § vii.) ; il résulte de cette discussion que les paroles du Coran n'attribuent pas à Jésus un caractère surhumain, et que c'est une erreur profonde que de leur donner un autre sens. Il est étrange, d'ailleurs, que ces subtils critiques n'aient pas aperçu les erreurs et les contradictions qui fourmillent dans leurs livres et que nous avons déjà relevées (liv. i. ch. 3).

CHAPITRE III.

DÉMONSTRATION DE L'AUTHENTICITÉ DES TRADITIONS DU PROPHÈTE RAPPORTÉES DANS LES RECUEILS ORTHODOXES.

1°. Les Chrétiens et les Juifs croyaient que les traditions verbales avaient la même autorité que les textes écrits ; elles avaient même, chez les Juifs, une valeur supérieure à celle de la parole écrite. Mais les Protestants parmi les Chrétiens, les Sadducéens parmi les Juifs, rejetèrent entièrement la tradition ; les Protestants devaient le faire pour les besoins de leur cause, et parcequ'il leur eût été impossible de soutenir autrement les principes nouveaux qu'ils promulguaient. Malgré cela, ils ne manquent pas, quand ils le jugent utile, de faire usage de la tradition. Adam Clarke (vol. ii. ad. Esdr.) dit : "Le canon hébraïque comprenait deux espèces de révélations ; la révélation écrite appelée *Tora,* et la révélation orale ou tradition transmise par les anciens. Toutes deux nous sont parvenues, l'une par les textes, l'autre au moyen de la transmission traditionelle de père en fils : elles ont aux yeux des Juifs, une égale valeur et se complètent l'une l'autre ; les Juifs semblent même placer la tradition audessus de la parole écrite, et c'est la tradition qui est prépondérante lorsqu'elle se trouve

contredire les textes. Ils disent que l'alliance conclue avec les enfants d'Israël n'était pas fondée sur la loi écrite, mais sur la loi contenue dans les traditions. Les Catholiques Romains suivent le même principe, et ils expliquent la parole de Dieu par la tradition, même lorsqu'elle est en contradiction avec la loi écrite. Du temps de Notre Seigneur, l'abus de la tradition était tel que Notre Seigneur dut leur démontrer que, de cette manière, ils annulaient la parole écrite : leurs livres disent que les paroles de la tradition sont plus précieuses que celles de la loi. On y lit aussi que la loi écrite est comme l'eau, et que la *Michna* est comme le vin aromatisé, ils comparent aussi la loi écrite au sel, et la *Michna* au poivre et aux aromates ; il y a bien d'autres passages qui prouvent que les Juifs accordent plus d'autorité à la tradition qu'aux textes, et que c'est d'après la tradition qu'ils expliquent la parole de Dieu ; la loi écrite chez eux n'est qu'un cadavre, la tradition seule est l'esprit qui vivifie. Selon les Juifs, Dieu révéla à Moïse les lois écrites et le sens réel de ces lois, et il lui recommanda de conserver cette interprétation dans sa famille en la transmettant de père en fils ; c'est pour cette raison qu'ils appellent la première révélation loi écrite, et l'autre loi orale. Elles furent proclamées simultanément par Moïse quand il descendit du Mont Sinaï ; il les enseigna d'abord à son frère Aaron, ensuite à Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron, et enfin aux soixante-dix anciens qui les répétèrent à leur tour au peuple. Moïse continua à enseigner la loi jusqu'à sa mort, c.-à-d., depuis le 11e mois de la sortie d'Egypte jusqu'au 6e jour du 12

mois de la 40e année ; il enseignait en même temps la loi écrite et la tradition. Avant de mourir, il donna aux Israélites treize copies de la loi, toutes écrites de sa main ; il donna une copie à chaque tribu ; la treizième devait être gardée dans le Temple : il répéta pour la dernière fois les traditions verbales à Josué, ensuite il monta sur le Mont Nébo où il mourut le 7e jour du 12e mois. Josué transmit ces traditions, après la mort de Moïse, aux soixante-dix anciens, qui les transmirent aux prophètes ; ceux-ci se les transmirent successivement les uns aux autres, jusqu'à Jérémie, qui les enseigna à Baruch, Baruch à Esdras, Esdras aux docteurs, dont le dernier fut Simon le Juste ; celui-ci les enseigna à Antigonus de Socho, qui les transmit à José fils de Jochanan, qui les enseigna à José fils de Joeser ; celui-ci les enseigna à Natan l'Arbélite et à Josué fils de Barachia, qui les enseignèrent à leur tour à Juda fils de Jabhaï et à Simon fils de Chatah, qui les transmirent à Chémaïa et à Abitulion, et ceux-ci les enseignèrent à Hillel, qui à son tour les enseigna à Simon son fils. On croit que c'est le même Simon de l'Evangile qui reçut l'enfant Jésus dans le Temple. Simon transmit les traditions à son fils Gamaliel, maître de l'Apôtre Paul. Gamaliel les enseigna à Simon son fils, et celui-ci à son fils Gamaliel, qui les enseigna à Simon son fils, qui les enseigna à son fils Rabbi Yahouda Haggadoch, lequel les réunit dans un livre qu'il appela *Michna*." Le même savant ajoute : " Les Juifs ont pour la *Michna* la plus grande vénération, et croient qu'elle a été révélée par Dieu à Moïse sur le Mont Sinaï en même temps que la loi

écrite, et qu'elle doit avoir, par conséquent, la même autorité que cette dernière. Ce livre a toujours joui du plus grand crédit parmi eux, et forme la base de l'enseignement. Il y a deux commentaires de la *Michna*, l'un composé au 3e siècle de notre ère à Jérusalem, et l'autre au commencement du 6 siècle à Babylone. Ces commentaires sont connus sous le nom de *Ghemara*, c.-à-d., '*Perfection.*' Le commentaire et le texte réunis s'appellent *Talmud.* Toute la doctrine juive est contenue dans ces ouvrages, mais le *Talmud* de Jérusalem étant un peu obscur, ils suivent de préférence le *Talmud* de Babylone."

Horne dit (Œuv. vol. ii. 1ère part. che 7 éd. de 1822) : "La *Michna* contient toutes les traditions juives, et les commentaires sur les livres sacrés. Les Juifs croient que Dieu l'a révélée à Moïse en même temps que la loi écrite, et qu'elle s'est transmise, sans interruption, de Moïse jusqu'à Simon, qui prit Notre Seigneur sur ses bras, et de ce dernier à Gamaliel, qui l'enseigna à Juda Haggadoch, qui composa la *Michna* à la fin du 2e siècle, avec un labeur de 40 ans. La *Michna* et son commentaire réunis forment le *Talmud.* Il y a deux Talmuds, celui de Jérusalem, composé au 3e siècle, et celui de Babylone, fait au 6e siècle ; le commentaire s'appelle *Ghemara,* c'est-à-dire, *Perfection.* Cette *Ghemara* est pleine de contes absurdes, mais elle jouit malgré cela d'un très-grand crédit parmi les Juifs." [1]

Il résulte des paroles de ces deux savants : 1°,

[1] Ces deux passages de Clarke et de Horne sont un résumé de ce que ces deux auteurs ont dit. Je n'y ai fait que quelques changements.

Que les Juifs accordent à la tradition une autorité égale et même supérieure à celle de la loi écrite, et à tel point chez eux, que la loi n'est qu'un corps mort et la tradition l'esprit de vie qui l'anime. 2°, Que ces traditions ont été réunies en un seul corps par Haggadoch, après avoir été transmises de bouche en bouche pendant 1700 ans, à travers toutes les péripéties qui remplissent l'histoire juive de cette longue période, telles que l'invasion de Nabuchodonosor, les persécutions d'Antiochus et de Titus, &c., péripéties pendant lesquelles les livres canoniques se sont perdus et la tradition à été interrompue comme nous l'avons vu au liv. ii. 3°, Que pour la plupart ces traditions ont été transmises par l'intermédiaire d'une seule personne, comme le 1[er] et le 2[e] Gamaliel, le 2[e] et 3[e] Simon, &c., qui n'étaient pas prophètes pour les Juifs, et qui pour les Chrétiens étaient des infidèles de la pire espèce, qui nient la mission du Christ. Cependant ces traditions forment la base des doctrines juives, tandis que chez nous, Musulmans, la tradition qui repose sur la foi d'une seule personne ne vaut pas pour établir un point du dogme. 4°, Que la *Ghemara* de Babylone ayant été écrite au 6[e] siècle de l'ère chrétienne, "les contes absurdes" qu'elle contient, pour employer l'expression de Horne, n'ont été conservés et transmis pendant plus de 2000 ans que par la seule tradition orale.

Nous en savons assez sur la valeur des traditions juives ; passons à celles des Chrétiens aux premiers siècles du Christianisme.

Eusèbe, historien très-estimé par les Protestants

et par les Catholiques, dit dans son "Histoire Ecclésiastique" (ii. 9) : "Clément rapporte dans le livre vii. une tradition relative à l'Apôtre Jacques, qui mérite d'être retenue. Clément paraît avoir rapporté ce fait d'après les anciennes traditions." (Liv. iii. 23) : "Irénée dit l'Eglise d'Ephèse, qui a été fondée par Paul, et où l'Apôtre Jean a vécu jusqu'au temps de Trajan, est un témoin digne de foi pour les traditions apostoliques." Plus loin (ib.) il rapporte ces paroles de Clément : "Ecoutez, sur le compte de l'Apôtre Jean, une histoire qui n'est pas une fiction mais, un fait réel, et qui a été transmise jusqu'à nous et conservée avec soin." Et (liv. iii. 24) : "Les disciples de Notre Seigneur, tels que les douze apôtres, les 70 disciples, et bien d'autres, ne pouvaient pas ignorer ces faits (c.-à-d., ceux racontés par les Evangélistes), mais les seuls qui les aient mis par écrit sont Matthieu et Jean, et on sait par la tradition qu'ils ont été presque forcés d'écrire." Et (liv. iii. 28): "Irénée raconte dans son 3e livre un fait qui mérite d'être mentionné, et qu'il tenait de Polycarpe par le tradition orale." Plus loin (liv. iv. 5) : "Je n'ai pas vu d'histoire écrite des Evêques de Jérusalem, mais il est certain d'après la tradition qu'ils n'ont vécu que très-peu de temps." Au livre précédent (iii. 36) il avait dit : "Nous savons par les traditions que lorsqu'on envoya Ignace à Rome, pour être livré aux bêtes du cirque, il ne cessa pas sur sa route de conforter les différentes Eglises par ses conseils et par ses paroles, de les mettre en garde contre les hérésies qui se produisaient alors, et de les exhorter à s'en tenir aux traditions des apôtres;

et afin de mieux en assurer la conservation, Ignace crut nécessaire d'en attester la vérité en les mettant par écrit." Plus bas (ib. 39) il ajoute : "Papias, dans la préface de son livre, dit qu'il écrit tous les faits qui lui sont parvenus par le moyen des anciens, après les avoir vérifiés : 'Je ne me suis pas contenté de recevoir les traditions de ceux qui parlent beaucoup, et qui ajoutent leurs inventions aux faits qu'ils rapportent ; mais j'ai entendu les maîtres les plus dignes de foi, je les ai interrogés sur les traditions relatives à André, à Philippe, à Thomas, à Pierre, à Jacques, à Matthieu, et aux autres disciples de Notre Seigneur ; j'ai appris par la tradition beaucoup plus que par les livres.'" Et au liv. iv. (c. 8) : "Hégésippe occupe un rang distingué parmi les écrivains de cette époque. J'ai déjà rapporté quelques faits tels qu'il les a exposés d'après la tradition apostolique. Cet auteur a exposé en cinq livres, et dans un style simple, la pure tradition des doctrines apostoliques." Plus bas (ib. 14) il ajoute : "Irénée dit que Polycarpe enseigna toujours ce qu'il avait appris lui-même des Apôtres, et qu'on trouve dans les traditions de l'Eglise." Au liv. v. (c. 6) il dit : "L'Evêque de Rome est à présent Anthérus, le douzième de cette chaîne de témoins qui nous ont transmis la vérité et les traditions des apôtres." Il cite plus bas (ib. 11) ces paroles de Clément : "Je n'ai pas écrit pour amour de la gloire, mais afin de préparer un contre-poison contre les infidélités de ma mémoire ; j'ai par conséquent réuni tous mes souvenirs en forme de commentaire pour expliquer les maximes inspirées que j'ai entendues des

bienheureux véridiques, tels que Jonicus, qui vivait en Grèce, et celui qui vivait dans la Magna Græcia, l'un Egyptien et l'autre Syrien ; tous les autres étaient Orientaux, l'un Assyrien, l'autre Hébreu Philistin ; le dernier que j'ai rencontré était caché en Egypte, il était plus savant que tous les autres ; l'ayant trouvé, j'ai cessé de poursuivre plus loin mes recherches, parcequ'il ne me parut pas possible qu'il y eût d'autres supérieurs à ce dernier. Tous ces maîtres savaient les traditions authentiques de Pierre, de Jacques, de Jean, et de Paul, qui s'étaient transmises de génération en génération." Eusèbe rapporte plus loin (ib. 20) ces paroles d'Irénée : "Par la grâce de Dieu j'ai entendu ces traditions authentiques avec la plus grande attention, et je les ai gardées dans ma poitrine et non dans un livre, les répétant toujours à moi-même avec une religieuse exactitude." Et (ib. 24) : "L'Evêque Polycrate rapporte, dans la lettre qu'il envoya à Victor et à l'Eglise de Rome, un fait qu'il tenait de la tradition." Plus loin (ib. 25) : "Narcutius, Théophile, et Cassius, évêques de Palestine, l'évêque de l'église de Tyr, et Clarus, évêque de Ptolémaïs, et autres personnes qui ont suivi ces évêques, ont référé plusieurs préceptes relatifs à la Pâque, qu'ils tenaient des traditions apostoliques ; à la fin de leur épître ils disent : "Tâchez d'en envoyer des copies à toutes les églises, afin qu'aucune d'elles n'ignore la vérité." Au liv. vi. 13, en parlant de Clément d'Alexandrie, il ajoute : "Il dit dans son traité sur la Pâque, que ses amis l'ont engagé à écrire, pour l'avantage des générations futures, les traditions qu'il avait entendues

des évêques." Et au liv. vi. 31 : "Il existe aussi une autre épître d'Africanus adressée à Aristide au sujet de la différence entre Matthieu et Luc dans la généalogie du Christ. Dans cette épître il établit clairement l'accord entre les deux généalogies d'après un rapport que la tradition avait conservé et transmis jusqu'à lui."

On voit quelle importance on attachait dans l'ancienne église aux traditions orales. John Milner, Catholique, auteur d'un ouvrage publié en 1843, dit dans sa 10e Ep., adressée à James Brown : "J'ai déjà dit que la foi catholique repose sur la parole de Dieu, écrite et non écrite, c'est-à-dire, sur les livres sacrés et sur les traditions adoptées par l'église." Irénée dit (iii. 5) que "rien n'est plus facile pour ceux qui cherchent la vérité que de chercher dans toutes les églises, les traditions authentiques des Apôtres, transmises de génération en génération et proclamées devant le monde entier." Irénée dit encore : "Quoique les langues des diverses nations soient différentes les unes des autres, cependant la vérité des traditions est uniforme partout. Les églises de la Germanie ne diffèrent pas dans leur enseignement et dans leurs doctrines des églises de la Gaule, de l'Ibérie, de l'Orient, de l'Egypte, et de la Lybie." Il dit aussi que, "vu la difficulté de contrôler l'exactitude des traditions adoptées par chaque église, il faut suivre celles de l'église de Rome, qui est la plus considérable et la plus célèbre de toutes les églises, et qui doit sa fondation aux Apôtres Pierre et Paul. Toutes les églises, d'ailleurs, sont d'accord avec l'église

de Rome, car elle a conservé toutes les traditions des Apôtres, de génération en génération." Le même auteur cite plusieurs passages de Tertullien, d'Origène, d'Epiphane, de Chrysostôme, d'Augustin, qui démontrent l'importance capitale que ces pères de l'église attribuaient aux traditions, et le rôle considérable qu'elles jouent dans les discussions dogmatiques. Epiphane (contr. Hær.) dit "que tout ne se trouve pas dans les livres sacrés, et qu'il faut avoir recours aux traditions pour déterminer les principes de la foi;" et Chrysostôme (ad 2^{m} Thess. ii. 14) dit "que les Apôtres n'ont pas tout mis par écrit et qu'ils nous ont transmis plusieurs enseignements par la voie de la tradition, qui par conséquent doit avoir une autorité égale à celle des textes écrits." Il résulte de ces passages que la tradition orale est la base de la foi catholique, et qu'on en faisait grand cas dès les temps les plus anciens.

Le *Catholic Herald* (vol. iii. p. 63) dit à son tour: "Rabbi Moïse Qadsi cite une foule d'exemples pour prouver que les Ecritures sont inintelligibles sans le secours de la tradition, et les docteurs catholiques ont suivi ce principe. Tertullien dit que pour comprendre les enseignements donnés par le Christ aux Apôtres, il faut avoir recours aux églises fondées par les Apôtres, et qui en ont gardé les traditions."

On ne saurait refuser ces témoignages imposants et nombreux, les affirmations réitérées et explicites d'Augustin, de Chrysostôme, de Tertullien, d'Irénée, de Clément, de Polycarpe, sans donner preuve d'ignorance et d'opiniâtreté, et ce qui est plus grave, sans

se mettre en opposition avec l'Evangile lui-même. On lit, en effet, dans Marc (iv. 34): "Et il ne leur parlait point sans similitude mais lorsqu'ils étaient seuls, il expliquait tout à ses disciples." Il n'est pas probable qu'une partie au moins de ces explications n'ait pas été communiquée par les Apôtres, et conservée par la tradition : si les Apôtres avaient besoin d'explications, à plus forte raison en ont besoin ceux qui vivent dans ces temps-ci. Jean dit (xxi. 25) : "Il y a aussi beaucoup d'autres choses que Jésus a faites, et si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écrirait." Ces paroles de l'Evangéliste, bien qu'elles ne soient pas exemptes d'exagération, se réfèrent évidemment à beaucoup de faits de la vie de Jésus dont la tradition doit avoir conservé au moins une partie. Paul dit à son tour (2e Thess. ii. 15) : "C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes, et retenez les enseignements que nous vous avons donnés, soit de vive voix, soit par notre lettre." Ce passage indique clairement qu'il y avait deux sortes d'enseignement, l'un verbal et l'autre écrit, et qu'ils ont une valeur égale au point de vue du dogme, ainsi que l'a dit Chrysostôme dans son commentaire (ad loc.) comme nous l'avons déjà vu. Paul dit en outre (1e Cor. xi. 34) : ". . . à l'égard des autres choses, j'en ordonnerai quand je serai arrivé chez vous." Ces dispositions que Paul a données de vive voix, ne peuvent-elles pas avoir été en partie transmises par la tradition ? Le même Apôtre dit ailleurs (2e Tim. i. 13) : "Retiens le modèle des saines instructions que tu as entendues de moi, en

suivant la foi en la charité qui est en Jésus Christ." Ce passage prouve aussi l'existence d'un enseignement verbal. Et plus loin au même Timothée : " Et ce que tu as appris de moi, en présence de plusieurs témoins, confie-le à des personnes fidèles qui soient capables de l'enseigner aux autres." La transmission des doctrines enseignées à Timothée au moyen de la tradition est expressément recommandée ici par l'Apôtre. Jean dit aussi (2e Ep. 12) : " Quoique j'eusse plusieurs choses à te dire, je n'ai pas voulu le faire avec la plume et l'encre ; mais j'espère de vous aller voir et de vous entretenir de bouche afin que notre joie soit parfaite." Et dans sa 3e Ep. 13, 14, il répète la même chose. Ces deux passages démontrent aussi que l'enseignement de Jean était oral, et il n'est pas vraisemblable que la tradition ne l'ait pas conservé, au moins en partie.

Il résulte des textes que j'ai cités que les savants protestants, qui nient la valeur de la tradition dans les questions du dogme, sont ou *ignorants* ou *de mauvaise foi*, et qu'ils se mettent en *contradiction ouverte avec les textes sacrés*, et avec l'opinion de tous les docteurs de l'église, et entrent dans la cathégorie des *novateurs et des hérétiques*. Et malgré toutes leurs négations, ne sont-ils pas obligés de tenir compte de la tradition sur une foule de points, tels, par exemple, que la consubstantialité du Père et du Fils, la double nature du Christ et l'unité de sa personne, la descente de Jésus aux enfers, et beaucoup d'autres dogmes que l'Evangile n'établit pas expressément, et qui reposent uniquement sur la tradition ? Les Pro-

testants qui rejettent la tradition doivent aussi rejeter l'Evangile de Marc, celui de Luc, dix-neuf chapitres des Actes des Apôtres, çar ils sont écrits, non par inspiration, mais sur la foi de la tradition orale. Il leur faudrait rejeter aussi cinq chapitres du livre des Proverbes (xxv.–xxix.), qui furent composés du temps d'Ezéchias, d'après des traditions qui remontaient à Salomon, c.-à-d., à deux cent soixante-dix ans avant (Prov. xxv. 1, et Ad. Clarke ad loc.).

Il y a cependant des savants protestants qui ont admis que la tradition avait une valeur égale à celle des textes. Je lis dans le *Catholic Herald* (vol. iii. p. 63) ce qui suit : "Un savant protestant distingué, Dr. Bright, dit (p. 73) 'qu'il résulte clairement des livres saints que la religion chrétienne à été transmise par le moyen de la tradition aux premiers évêques et aux disciples des Apôtres, chargés de la conserver et de la transmettre à leurs successeurs.' On ne voit dans aucun écrit canonique que les Apôtres aient expliqué dans leurs écrits tout ce qui sa rapporte au salut. Le même savant dit (pp. 32, 33) 'que Paul et les autres Apôtres nous ont transmis leurs enseignements par écrit et par la tradition orale, et que ces traditions relatives à Jésus ont une importance égale à celles contenues dans les écrits apostoliques.' L'Evêque de Munich dit : 'Les traditions des Apôtres font autorité à l'égal de leurs écrits, et aucun Protestant ne saurait nier que les doctrines orales sont bien supérieures en nombre à celles qui nous sont parvenues par écrit.' Jilneck Warte dit 'que la question des Evangiles apocryphes est tranchée par les tra-

ditions, qui sont notre dernier recours dans les cas douteux.'"

Le père Thomas Inglis, Catholique, dit dans son ouvrage, "Le Miroir de la Vérité," publié en 1851 (pp. 180, 181): "L'Evêque Maniseck, savant protestant des plus estimés, dit qu'il y a six cents préceptes suivis par l'église et établis par inspiration divine, et dont cependant, les livres sacrés ne font aucune mention." Ainsi, voilà six cents points du dogme ou de la liturgie que les Protestants admettent, et qui ne reposent cependant que sur *la tradition orale.*

§ 2. L'expérience journalière nous démontre que les événements extraordinaires ou importants restent dans le souvenir du plus grand nombre; les détails ordinaires de la vie, ceux qui n'ont aucun caractère qui mérite d'attirer notre attention nous laissent au contraire inattentifs, et s'oublient facilement. Mais si vous interrogez la plupart des personnes qui ont vu la grande comète apparue au mois de Safar 1259 de l'Hégire (Mars 1823), et qui resta visible pendant un mois environ, vous verrez qu'elles s'en souviennent presque toutes bien que, peut-être, elles ne puissent pas indiquer exactement la date de son apparition. Il en est de même des grands phénomènes naturels, des guerres longues et acharnées, en un mot, de tout ce qui n'est pas ordinaire.

Les Musulmans s'étant toujours fort appliqués à l'étude du Coran, il en résulte que même de notre temps, où la puissance musulmane a disparu de plusieurs pays et la tiédeur religieuse a presque atteint son comble, on peut trouver dans les pays musulmans plus

de cent mille personnes qui savent tout le Coran par cœur. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rendre au *Jami'ul-Azhar* du Caire. Dans cette seule mosquée on trouvera plus de mille lecteurs du Coran qui peuvent le réciter tout entier, avec le *Tajouid*,[1] sans se tromper d'une syllabe. Dans les plus petits villages de l'Egypte, et même parmi les charretiers et les muletiers, on trouve des gens qui savent par cœur tout le Coran; avouons, pour être justes, que ces muletiers en savent plus sous ce rapport que tous les papes, les évêques et les prêtres, même, de notre temps où l'instruction est si répandue, et sans parler des siècles passés où la barbarie et l'ignorance étaient dominantes. On peut affirmer qu'il ne se trouve pas dans toute l'Europe dix personnes qui puissent réciter la Bible ou l'Evangile de mémoire comme nos muletiers peuvent réciter leur Coran. Nous avons cité précédemment ces paroles d'Irénée: "J'ai entendu, par la grâce de Dieu, toutes ces traditions, et je les ai écrites dans mon cœur et non sur le papier, et je les répétais à moi-même par dévotion." Et ces autres: "Quoique les langues des diverses nations soient différentes les unes des autres, cependant la vérité des traditions est uniforme partout. Les églises de la Germanie ne diffèrent pas dans leur enseignement et dans leurs doctrines des églises de la Gaule, de

[1] Le *tajouid* est l'art de réciter ou de lire le Coran avec une modulation particulière de la voix, et en prononçant certaines syllabes et certaines lettres avec l'emphase qui leur est propre; il y a des ouvrages spéciaux qui donnent les directions nécessaires pour cette lecture, et dans presque toutes les grandes mosquées il y a des professeurs particuliers qui l'enseignent. M. Kazimirski ne donne pas ce mot dans son Dictionnaire; on le trouve dans celui de M. Dozy.

l'Ibérie, de l'Egypte, et de Lybie." W. Mure dit dans son H^re^ de l'Eglise, publiée en 1848 (liv. iii.) : "Les premiers Chrétiens n'avaient pas de profession de foi écrite, contenant tous les points essentiels au salut ; on les enseignait aux enfants et aux néophytes de vive voix ; elles étaient uniformes partout, et lorsqu'on voulut les fixer par écrit et les comparer, on n'y trouva que de très-légères différences verbales ; sans importance pour le fond."

Ainsi, tout ce qui nous intéresse se fixe dans notre souvenir, et y reste imprimé sans altération, à travers les années et les siècles. Le Coran se conserve depuis 1280 ans, dans la mémoire des hommes aussi bien que sur le papier, à la différence des livres sacrés des Chrétiens, qu'aucun d'eux ne pourrait répéter par cœur. Le savant Michaël Mechaka dit à la fin de son ouvrage, "Guide à la Soumission à l'Evangile," publié en 1849 (p. 316) : "Je demandai un jour à un prêtre catholique de me dire en toute sincérité combien de fois il avait lu la Bible pendant sa vie. Il me répondit qu'il y lisait jadis à bâtons rompus, et que plusieurs livres il ne les avait pas lus du tout ; 'mais depuis douze ans, ajouta-t-il, je n'en ai pas lu une seule page, absorbé que je suis par mes occupations.' Beaucoup de Chrétiens, bien qu'ils connaissent l'ignorance de ces prêtres n'hésitent pas à se placer sous leur direction, et à les consulter même sur les livres qu'ils doivent lire."

§ 3. Les traditions authentiques ont aussi aux yeux des Musulmans une importance considérable, mais

dans des conditions déterminées que nous indiquerons. Le Prophète a dit : " Tenez-vous en garde contre les traditions qu'on m'attribue excepté celles qu'on vous a enseignées. Ceux qui forgeront des traditions mensongères, se préparent une place dans le feu éternel." Ces paroles du Prophète nous sont rapportées par soixante-deux de ses compagnons (*Sohaba*), c'est pour cette raison que pendant le 1er siècle, les Musulmans s'occupèrent fort assidûment des traditions, avec bien plus d'attention et de soins que les Chrétiens, comme ils furent aussi plus assidus qu'eux dans l'étude du livre sacré. Mais les compagnons du Prophète ne mirent pas ces traditions par écrit pour plusieurs motifs, entre autres, afin de ne pas confondre les paroles du Prophète avec les paroles de Dieu ; leurs disciples, comme Zohry, Rabi' ben Sabih, Saïd, et d'autres, entreprirent de recueillir ces traditions en un seul ouvrage, mais ne les divisèrent pas par ordre de matières, et ne suivirent pas la division adoptée dans les livres de jurisprudence. C'est ce que firent leurs disciples : L'Imam Malek, né en 95, composa la *Mouatta* à Médine. Abou Mohammed Abdulmalek ben Abdel Aziz ben Jarih à la Mecque ; Abdurrahman ben Elawzaï en Syrie ; Sofian Thoury à Koufa, Hammad ben Salma à Bassora composèrent des recueils du même genre. Après eux Bokhari et Moslem composèrent leurs célèbres "*Sahih,*" dans lesquels ils n'admirent que les traditions authentiques à l'exclusion de tout ce qui était douteux. Par les efforts successifs des Imams et des savants

l'enseignement des traditions devint une science, et des ouvrages considérables ont été composés avec des notices biographiques de tous les narrateurs de traditions, où ces derniers sont classés suivant leur mérite et le degré de confiance dont ils sont dignes. Chaque rapporteur d'une tradition donne son autorité, qui consiste en une chaîne non interrompue de narrateurs qui remonte jusqu'au Prophète ; quelques-unes des traditions de Bokhari ont une triple chaîne de narrateurs, qui remonte jusqu'au Prophète. Les traditions authentiques se divisent en trois classes : 1°, Les traditions "*Motawater*," c'est-à-dire, celles qui reposent sur le témoignage non interrompu d'un grand nombre d'individus contemporains, se précédant de génération en génération, de manière qu'il est impossible de supposer qu'ils puissent se mettre d'accord pour promulguer un mensonge, telles, par exem., que les traditions relatives au nombre des génuflexions dans la prière, à la quotité de l'aumône légale (*zakat*). 2°, Les traditions dites *Machhour*, c.-à-d., universellement connues du temps des compagnons du Prophète comme reposant sur l'autorité individuelle, et qui furent ensuite très-répandues parmi leurs disciples, ou les disciples de ces derniers, et reçues par la masse de la nation de l'une de ces deux époques avec une telle confiance qu'elles acquirent un égal degré d'autorité que les *Motawater*, telles que la lapidation en cas d'adultère, &c. 3°, La troisième classe enfin comprend les traditions rapportées par un seul narrateur. Les traditions de la première classe doivent être reçues

comme articles de foi, et les révoquer en doute serait un acte d'impiété ; celles de la seconde classe peuvent être reçues avec confiance et presque avec certitude, et les rejeter serait une hérésie et une innovation pernicieuse ; mais les traditions de la troisième classe n'emportent ni la certitude, ni la confiance, et ne peuvent avoir de valeur que comme règles pratiques, et non pour établir un point du dogme ou de loi. Dans le cas où elles sont contraires à la vraisemblance rationnelle ou aux faits établis, on doit tâcher de les expliquer s'il est possible ; dans le cas contraire, la tradition est considérée comme nulle et sans valeur.

La différence qui existe entre le Coran et les traditions certaines peut se ramener à trois points principaux :—

1°. Le Coran nous est parvenu, mot pour mot, tel que Dieu l'a révélé à son Prophète, sans qu'une seule syllabe ait été changée par ceux qui le récitaient ; dans les traditions certaines, au contraire, on ne considérait que le sens des phrases et le changement d'un mot était permis, pourvu que le narrateur fût digne de confiance, et versé dans les finesses de la langue arabe.

2°. Le Coran nous étant parvenu sans changement d'aucune sorte, c'est une impiété que d'en nier une seule proposition ; dans les traditions, on peut sans être coupable d'impiété rejeter celles de la deuxième et de la troisième classe.

3°. Les expressions employées par le Coran font autorité aussi dans l'application des lois, tandis que

dans le *Hadith*, on n'a égard qu'à la disposition qu'ils établissent, sans se préoccuper de l'expression employée.

Je crois avoir prouvé, par ce qui précède, qu'en admettant les traditions comme sources de nos lois et de nos dogmes, on ne s'expose pas à admettre des choses contraires à la morale ou à la raison.

CHAPITRE IV.

RÉFUTATION DES OBJECTIONS AVANCÉES PAR LES PRÊTRES CONTRE LE HADITH (TRADITIONS).

Première Objection.—Nous tenons les traditions des femmes et des compagnons de Mahomet, dont le témoignage ne peut avoir, dans l'espèce, aucune autorité.

On pourrait rétorquer cette objection contre nos adversaires, avec une très-légère modification dans les termes. Vous tenez tous les détails relatifs à la vie de Jésus, de sa mère, de son père Joseph, de ses disciples, et le rapport de ces témoins ne saurait être accepté dans l'hypothèse que nous combattons.

Mais, dira-t-on, les traditions relatives à Mahomet avaient pour but d'établir sa puissance temporelle. Je répondrai à cela que pendant treize ans le Prophète et ses compagnons furent exposés aux plus cruelles persécutions, que plusieurs de ses disciples furent obligés d'abandonner leur patrie et de se réfugier à Médine et en Abyssinie, et que toute idée de puissance temporelle devait être bien loin de leur esprit pendant ce temps. De plus, la même objection pourrait être faite contre le témoignage des Apôtres ; ces pauvres pêcheurs, convaincus que le Messie devait être un

grand roi, pouvaient s'imaginer qu'ils auraient fait fortune en suivant celui qui prétendait être le Messie, et qui leur disait : " Lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, dans le renouvellement qui doit arriver, vous aussi serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël " (Matt. xix. 28) ; et qui leur disait aussi : " Il n'y a personne qui ait quitté maison, ou frère, ou sœur, ou mère, ou femme, ou enfants, ou des terres, pour l'amour de moi et de l'évangile, qui n'en reçoive dès à présent, dans ce siècle, cent fois autant, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, et des terres, et dans le siècle à venir, la vie éternelle " (Marc x. 29, 30). Cette conviction, qu'en suivant Jésus ils auraient obtenu une grande puissance, était tellement profonde chez eux, que les fils de Zébédée, d'après l'un des Evangélistes, ou leur mère pour eux, d'après un autre, demandèrent à Jésus d'être assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche dans son royaume (Matt. xx., Marc x.). Mais lorsqu'ils virent que ce royaume imaginaire, et cette récompense centuple dans ce monde et dans l'autre, qui leur étaient promis, ne se réalisaient point ; lorsqu'ils virent que Jésus était pauvre comme eux et en buttes aux persécutions des Juifs, ils finirent par comprendre que toutes ces promesses n'étaient que comme le mirage que l'homme altéré voit dans le désert. C'est alors que l'un d'eux le vendit aux Juifs pour trente deniers ; que lorsqu'il tomba entre les mains des soldats, les onze restants s'enfuirent et l'abandonnèrent, et que le plus grand d'entre eux, celui qui devait être la pierre angulaire

de l'église, qui devait paître les brebis du Seigneur et devenir son vicaire sur la terre, renia son maître et le maudit même trois fois. Mais lorsqu'ils revirent Jésus après sa mort, ils se reprirent à espérer qu'ils deviendraient tous des rois, et ils lui demandèrent : "Seigneur, est-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël ?" (Act. i.) Après l'ascension ils entretinrent des espérances plus fantastiques encore ; ils crurent que Jésus Christ serait revenu au monde de leur vivant même, comme nous l'avons déjà vu aux chap. iii. et iv. du liv. i., et que Jésus aurait vaincu l'Antechrist, enchaîné le diable pour mille ans, et donné pendant ce temps la domination du monde à ses disciples (Apoc. xix. 20, 1ère Ep. aux Corinth. vi. 2). C'est dans cette attente qu'ils célébrèrent la mémoire de Jésus, qu'ils racontèrent minutieusement tous les faits de sa vie, et que le quatrième évangéliste ne craignit pas de dire à la fin de son livre : "Il y a aussi beaucoup d'autres choses que Jésus a faites, et si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écrirait." Cela n'est qu'une exagération poétique de mauvais goût, qui nous donne la mesure de ce que les disciples de Jésus disaient sur le compte de leur maître, pour faire tomber les imbéciles dans leurs filets : enfin ils moururent sans avoir vu la réalisation de leurs attentes. Dans ces conditions, on ne saurait accepter leur témoignage avec confiance.

Ce n'est que par manière de démonstration, et non parceque c'est là mon opinion, que je me suis étendu sur cet argument. Or, comme cet hypothèse est

absurde à l'égard de Jésus et de ses disciples, de même elle l'est à l'égard de Mahomet. En outre, pour égarer l'opinion des illettrés, les prêtres se sont souvent prévalus des opinions de la secte Imamite sur les compagnons du Prophète. Je répondrai à cela de deux manières, en rétorquant l'argument contre nos adversaires, et en le réfutant directement.

Mosheim dit (Hist. vol. i.) : "Les Ebionites, secte du 1[er] siècle, croyaient que Jésus était un simple mortel, né de Marie et du menuisier Joseph, que la loi Mosaïque était obligatoire, non seulement pour les Juifs, mais pour tous les hommes, et que cette loi était essentielle au salut ; ils avaient le plus grand mépris pour Paul, qui les combattait sur ce point." Lardner dit (vol. ii. p. 376) : "Nous savons par les anciens écrivains que les Ebionites rejetaient l'autorité de Paul et de ses épîtres." Bell dit en parlant de cette secte : "Les Ebionites n'admettaient de l'Ancien Testament que le Pentateuque, et avaient le plus grand dédain pour David, Salomon, Jérémie, Ezéchiel, &c. De tous les livres du Nouveau Testament, ils n'admettaient que l'Evangile de Matthieu, à l'exception des deux premiers chapitres." Le même Bell dit au sujet des Marcionites : "Cette secte croyait qu'il y avait deux principes suprêmes, l'un bon et l'autre mauvais, et que le Pentateuque et tous les autres livres de l'Ancien Testament étaient inspirés par le mauvais principe, et qu'ils sont tous contraires au Nouveau Testament ; elle croyait aussi que Jésus était descendu après sa mort à l'enfer, et en avait retiré Caïn et les habitants de Sodome, mais qu'il avait laissé dans les

peines éternelles les âmes d'Abel, de Noé, d'Abraham, et de tous les patriarches, parcequ'ils étaient du parti du mauvais principe ; ils croyaient, en outre, que le Créateur du monde n'était pas celui qui avait envoyé Jésus, et pour ce motif ils ne croyaient pas à l'inspiration du Vieux Testament, et du Nouveau ils n'admettaient que l'Evangile de Luc, à l'exception des deux premiers chapitres ; ils admettaient aussi dix seulement des épîtres de Paul, sous réserve des passages qui contredisaient leurs opinions." Lardner (vol. iii.) rapporte ces paroles de St. Augustin sur les Manichéens : "Cette secte croit que c'est le diable qui a parlé à Moïse et lui a dicté le Pentateuque ; c'est aussi le diable, selon eux, qui a parlé aux prophètes hébreux ; ils admettent les livres du Nouveau Testament, mais avec des modifications conformes à leurs principes, ils ont aussi des ouvrages apocryphes auxquels ils attribuent une autorité supérieure à celle des livres canoniques."

Je me bornerai à ces citations ; si les principes des trois sectes dont je viens de parler doivent avoir une valeur quelconque, les théologiens protestants seraient obligés d'admettre que Jésus n'est qu'un homme, que la loi de Moïse est essentielle au salut, qu'il y a un Dieu bon et un Dieu mauvais, &c. Mais les opinions de ces sectes n'engagent pas les orthodoxes ; de la même manière les principes d'une secte musulmane ne sauraient servir d'argument contre les Musulmans en général, surtout lorsque ces principes sont contraires au Coran et aux opinions professées par les Imams.

Examinons maintenant l'argument en lui-même :

je dis qu'il n'a aucune valeur, car tous les savants chi'ites de la secte Imamite admettent que le texte du Coran s'est conservé sans altération et sans changement d'aucune sorte ; les quelques savants qui soutiennent l'opinion contraire sont généralement désavoués par tous les autres.

Le véridique Cheïkh Abou Dja'far Mohammed ben Ali ben Babawaïh, l'un des plus grands savants de la secte Imamite, dit dans son "Exposition du Dogme :" "Nous croyons que le Coran que Dieu a révélé à son Prophète est celui qui est entre les mains de tout le monde, et rien de plus ; le nombre de ses chapitres, d'après tous, est de cent quatorze, mais d'après nous, les deux chapitres '*Par le matin*' et '*N'avons nous pas expliqué*' (xciii., xciv.) n'en forment qu'un seul, et les deux chapitres '*Il ne brille pas*' et '*N'as tu pas vu comment*' (cvi. et cv.) n'en forment aussi qu'un seul. Ceux qui nous attribuent d'autres opinions en ont menti."

Dans le commentaire "*Majma'ul-baïan*," qui jouit auprès des Chi'ites d'une grande autorité, le Cheïkh Almortadha, l'Etendard de la vérité, le glorieux Abou-l-Qasim Ali ben Hosséïn Elmoussaoui, dit "le Coran était, du temps du Prophète, tel qu'il est aujourd'hui, car on l'enseignait et on l'apprenait par cœur ; quelques compagnons du Prophète étaient même distingués par la manière dont ils connaissaient le Coran ; on le récitait devant le Prophète, et plusieurs de ses compagnons répétèrent plusieurs fois en sa présence le Coran tout entier de mémoire ; on cite, entre autres, Abdallah ben Mas'oud et Abiu ben Ka'b.

Tout cela démontre que le Coran formait déjà un ouvrage suivi et n'était pas une réunion sans ordre de feuillets épars ; ceux des Imamites et les *Hachaouites*[1] qui soutiennent une opinion contraire ne comptent pas, car ils se fondent sur quelques traditions incertaines qui ne peuvent pas détruire les résultats certains de la tradition authentique." Le même Cheïkh dit en outre : "Nous sommes aussi certains de l'authenticité du Coran que nous le sommes de la position géographique des différents pays, des événements célèbres, des grandes batailles, des compositions poétiques des anciens Arabes. Le Coran a été conservé avec un soin et une attention que d'autres ouvrages n'ont pas eus, car il est le miracle permanent de la mission divine du Prophète, la source de toutes les sciences religieuses et de toutes les lois civiles, et les savants musulmans se sont appliqués à l'étudier avec une telle ardeur et une telle persévérance que les plus petits détails de la lecture et de la notation ont été fixés. Comment concevoir que ce livre, l'objet de tant d'études et de tant de soins ait pu être altéré ?" Le Qadhi Nourullah-ich-Chausatri, célèbre savant chi'ite, dit dans son ouvrage "*Masaïb-un-Nawasib :*" "On croit généralement que tous les Chi'ites Imamites affirment que le Coran a été altéré ; mais ce n'est là que l'opinion d'un très-petit nombre d'Imamites sans autorité." Le Moula Sadeq, dans son commentaire sur Kélini, dit : "Lorsque le douzième Imam apparaîtra, le Coran sera de nouveau proclamé au monde dans sa forme actuelle." Les Chi'ites

[1] Chahrastani ne parle pas de cette secte.

Imamites croient donc que le Coran révélé au Prophète est précisément le même que nous avons, et qu'il sera de nouveau proclamé dans sa forme actuelle à la venue du 12e Imam. Dieu dit : "Nous avons révélé le Coran, et c'est nous qui le conserverons." Un commentaire chi'ite des plus estimés, intitulé "Explication du droit chemin," dit (ad loc.) : "C'est-à-dire, nous le garderons contre toute altération, contre toute corruption, contre tout ce qui peut en modifier le texte."

Cela posé je dis que le Coran affirme expressément que les principaux compagnons du Prophète n'ont jamais commis d'acte qui puisse être considéré comme une impiété.

Dieu dit dans le chapitre du *Repentir* (ix.) : "Les précurseurs, c'est-à-dire, les réfugiés, les auxiliaires, et ceux qui les ont suivis de bon gré, Dieu en a été satisfait, et ils ont été satisfaits de Dieu. Il leur a préparé des jardins au milieu desquels coulent des fleuves, et où ils demeureront éternellement ; c'est là le suprême triomphe." Dieu annonce qu'il est satisfait des premiers Musulmans et il leur promet le paradis. Abou-Bakr, Omar, Othman étaient parmi ces premiers Musulmans ; donc ce que Dieu a dit s'applique à eux comme aux autres, et la légalité de leur Califat est établie, de même que la légalité du Califat d'Ali, malgré ceux qui soutiennent une opinion différente. Dans le même chapitre Dieu dit : "Ceux qui ont cru, qui ont quitté leurs foyers, qui ont exposé pour la cause de Dieu leurs vies et leurs biens, occupent le premier rang devant Dieu, et le triomphe leur est

promis. Dieu leur annonce qu'ils auront sa grâce et des jardins où ils jouiront de plaisirs continuels, où ils demeureront éternellement. Dieu a de grandes récompenses." Les trois premiers Califes sont dans le nombre de ceux qui ont combattu au péril de leur vie et de leurs biens, pour la cause de Dieu, ils sont donc de ceux auxquels Dieu promet d'éternelles délices. Ali aussi est de ce nombre et participe aux mêmes promesses. Dans le même chapitre Dieu dit : "Mais le Prophète et ceux qui ont cru avec lui, ont combattu au péril de leur vie et de leur bien, ceux-là auront les biens, ceux-là prospèreront : Dieu leur a préparé un jardin au milieu duquel coulent des fleuves, où ils demeureront éternellement ; c'est là le suprême triomphe." Toutes ces promesses s'appliquent également aux trois Califes. Dieu dit aussi (ib.) : "Dieu a acheté des croyants, leurs biens et leurs vies, le paradis est à eux s'ils combattent pour la cause de Dieu, s'ils tuent et sont tués, c'est ce que Dieu a promis dans le Pentateuque, dans l'Evangile, et dans le Coran, à ceux qui auront accompli leurs engagements envers Dieu : Félicitez-vous du marché que vous avez fait, car c'est là le triomphe suprême, ô vous qui vous repentez, qui servez Dieu, qui louez Dieu, qui passez vos jours dans la prière, qui vous prosternez, qui adorez, qui prescrivez les bonnes actions, qui défendez ce qui est mauvais, qui gardez les commandements de Dieu ; annonce la bonne nouvelle aux croyants ; Dieu a promis le paradis aux croyants qui combattent pour sa cause, et sa promesse est inviolable." Les neuf qualités que Dieu décrit se trouvent réunies dans les quatre Califes ; le

paradis leur est donc assuré. Au chap. du *Pélerinage* (xxii.) Dieu dit : " Ceux qui, lorsque nous les avons consolidés sur la terre, ont observé leurs prières, ont donné la redevance légale, ont prescrit le bien et défendu le mal : Dieu est la fin de toutes choses." Les quatre Califes quand ils ont eu le pouvoir, ont fait observer et ont observé eux-mêmes ces quatre préceptes ; ils étaient donc sur la bonne voie, et ils sont allés recevoir leur récompense auprès de Dieu qui est la fin de toutes choses. Dans ce même chapitre Dieu dit aussi : " Combattez pour la cause de Dieu comme elle le mérite, il vous a choisis et vous a donné une religion sans austérités, la religion même de votre père Abraham ; il vous a nommés Musulmans bien avant nous et dans ce livre aussi, afin que votre Prophète soit témoin contre vous, et que vous soyez témoins contre le reste des hommes. Observez donc la prière, faites l'aumône, mettez-vous sous la protection de Dieu, il est votre protecteur. Qu'il est grand ce protecteur et cet auxiliaire." Dieu appelle les compagnons du Prophète Musulmans. Dans le chapitre de *la Lumière* (xxiv.) Dieu dit : " Dieu promet à ceux d'entre vous qui croiront, qui feront le bien, de les faire succéder dans ce pays, ainsi qu'il a fait succéder ceux qui les ont précédés ; il leur promet d'établir fermement la religion qu'il lui a plu de leur donner, et de changer leur frayeur en sécurité ; ils m'adoreront et n'associeront à mon culte celui d'aucune autre chose. Ceux qui après cela seront infidèles, ceux-là seront les méchants." Ce verset s'applique évidemment au règne des quatre Califes,

et surtout à ceux d'Abou-Bakr, d'Omar, et d'Othman, pendant lesquels d'éclatantes victoires et de vastes conquêtes vinrent consolider l'Islamisme tandis que sous Ali, les luttes religieuses troublèrent l'unité de son Califat. Il est donc certain que les opinions des Chi'ites, à l'égard des trois premiers Califes, et celles des Kharégites à l'égard d'Othman et d'Ali, ne méritent pas la discussion. Dieu dit dans le chapitre de la "*Victoire*" (xlviii.), en parlant des émigrés et des auxiliaires (*ansar*) qui étaient avec le Prophète à la paix de Hadibia : "Dieu a jeté dans le cœur des infidèles l'emportement de l'ignorance ; Dieu a répandu la paix sur le Prophète et sur les croyants, et leur a imposé la parole de paix, qu'ils méritent plus que tout autre : Dieu connaît toute chose." Abou-Bakr, Omar, et Othman, émigrés et compagnons du Prophète, participent aussi de cette grâce divine, et croire diversement c'est s'éloigner du Coran. Dans ce même chapitre Dieu dit encore : "Mohammad, prophète de Dieu, et ceux qui sont avec lui, terribles avec les infidèles, pleins de mansuétude entre eux ; tu les verras à genoux, en adoration demandant la grâce et la faveur de Dieu, portant sur leurs visages la trace de leurs prosternations." Les louanges de Dieu s'adressent aussi aux compagnons du Prophète, terribles contre les infidèles, pleins de douceurs entre eux, ne désirant que la grâce divine. Croire diversement sur leur compte, c'est être dans l'erreur. Dieu dit dans le chapitre des "*Appartements*" (xlix.) : "Mais Dieu vous a fait préférer la foi, il l'a embellie dans vos cœurs, il a rendu odieux à vos yeux l'impiété, l'infi-

délité, la désobéissance : ceux-là sont sur le droit chemin." Cela s'applique aux compagnons du Prophète. Et dans le chap. de "l'*Emigration*" (lix.) : "Les pauvres émigrés qui ont abandonné leurs maisons et leurs biens, désirant acquérir la faveur et la grâce de Dieu et combattre pour Dieu et son Prophète, ceux-là sont dans la vérité. Ceux qui avant eux ont désiré la maison et la foi, qui ont aimé ceux qui se sont réfugiés auprès d'eux, qui ne désirent point ce qu'ils ont apporté avec eux, bien que pauvres eux-mêmes, qui se gardent contre tout mouvement d'avarice, ceux-là prospèreront." Les qualités que Dieu énumère ici, et qui sont celles de la véritable foi, appartenaient aux émigrés et aux auxiliaires. Les pauvres émigrés parlant à Abou-Bakr, lui disaient : "O Lieutenant (*Khalifa*) du Prophète de Dieu ;" cela prouve la légalité du Califat d'Abou-Bakr, car les émigrés étaient *véridiques*, comme le dit Dieu lui-même. Enfin, dans le chap. de la "*Famille d'Imran*" (iii.) Dieu dit : "Vous êtes les meilleurs d'entre le peuple qui a été choisi. Vous prescrivez ce qui est bon, vous interdisez ce qui est réprouvable, et vous croyez en Dieu."

Je pourrais citer bien d'autres passages du Coran pour prouver que les compagnons du Prophète étaient distingués par la foi la plus pure et la plus accomplie, mais je crains d'être trop prolixe et je me bornerai aux douze versets que j'ai cités, nombre égal à celui des apôtres de Jésus, que le salut soit sur eux, et des douze Imams, que Dieu puisse leur accorder sa grâce. Je transcrirai seulement cinq déclarations

faites par les descendants du Prophète, nombre égal à celui des cinq Califes surnommés *les purs*, que la paix soit sur eux.

On lit dans les "*Nahj-ulbalagha*," livre des plus estimés parmi les Chi'ites, ces paroles d'Ali : "Un *tel* est admirable ; il a redressé ce qui était tordu, il a guéri les blessures, il a observé la loi, il a fui les innovations hérétiques, il est parti les vêtements purs et presque sans tache, il a toujours suivi le bien et fui le mal, il a toujours fait hommage à Dieu de son obéissance, et l'a toujours craint comme il faut ; il est parti, et les a laissés au milieu d'une route où les chemins se croisent, où ceux qui sont égarés ne peuvent retrouver la vie, et où ceux qui suivent la bonne direction se rassurent." Le mot "*un tel*" se rapporte d'après la plupart des commentateurs chi'ites, Al-Bahrani entre autres, à Abou-Bakr *le véridique*, et selon d'autres à Omar. Les dix qualités qu'Ali dit se trouver dans Abou-Bakr ou dans Omar tranchent définitivement la question de la légitimité de leur Califat.

Dans le "*Kéchf-Ulghomma*," ouvrage d'Ali ben 'Isa-l-Ardabili, savant des plus réputés parmi les Imamites, je lis ce qui suit : "On demanda à l'Imam Ja'far, que la paix soit sur lui, s'il était permis d'orner un sabre de pierres précieuses. Il répondit : 'Oui, Abou-Bakr le véridique avait enrichi son sabre d'ornements précieux.' L'interlocuteur de l'Imam lui dit : 'Comment peux tu dire cela ?' (c'est-à-dire, donner ce titre à Abou-Bakr). L'Imam se leva impétueusement et cria : 'Oui, le véridique, oui, le

véridique, et ceux qui n'appelleront pas Abou-Bakr le véridique puisse Dieu les confondre dans ce monde et dans l'autre.'" De l'aveu de cet illustre Imam, Abou-Bakr est réellement *le véridique,* et que ceux qui nient cela seront confondus dans ce monde et dans l'autre. Les commentateurs du dit ouvrage citent l'extrait suivant d'une lettre d'Ali sur le compte d'Abou-Bakr et d'Omar: "Par ma vie, ils occupent dans l'Islamisme une position éminente, et leur perte est un malheur pour l'Islam. Que Dieu ait miséricorde pour eux, et qu'il les récompense en proportion du plus grand bien qu'ils ont fait." L'auteur de l'ouvrage "*Alfousoul,*" qui est un des plus grands savants Imamites, cite ces paroles de l'Imam Mohamed Albakr: "On parlait devant lui d'Abou-Bakr, d'Omar, et d'Othman, d'une manière peu respectueuse: l'Imam demanda aux interlocuteurs, 'Etes-vous les émigrés qui ont quitté leurs maisons et leurs biens, ne désirant autre chose que la grâce et la faveur de Dieu, pour défendre Dieu et son apôtre?' Ils répondirent, 'Non.'—'Etes-vous, alors reprit l'Imam, de ceux qui aiment les émigrés qui se sont réfugiés aupres d'eux?'—'Non.'—'Qui êtes-vous donc, si vous n'appartenez pas à l'une de ces deux catégories? car vous n'êtes pas, je l'affirme, de ceux dont Dieu a dit: Ceux qui sont venus après eux, disant: Dieu, pardonne nos fautes et celles de nos frères, qui nous ont précédés dans la foi, et ne laisse pas dans notre cœur de rancune contre les croyants: ô Dieu, tu es clément, plein de miséricorde.'" Ainsi, d'après cet illustre Imam, ceux qui médisent d'Omar,

d'Abou-Bakr, et d'Othman n'appartiennent à aucune des trois catégories que Dieu a louées.

Dans le commentaire attribué à l'Imam Hassan El'askari : " Dieu révéla à Adam qu'il accordera à chacun de ceux qui auront aimé Mahomet, chacun des descendants de Mahomet, et chacun de ses compagnons, ses grâces et ses faveurs, avec une telle abondance que si elles étaient partagées parmi tous les êtres que Dieu aura créés depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, et que ces êtres fussent tous infidèles, elles suffiraient pour les conduire à une bonne fin, à la vrai foi en Dieu, et leur faire mériter le paradis : celui, au contraire, qui aura eu de l'aversion pour Mahomet, pour sa famille, ou pour ses compagnons, ou même pour un seul d'entr'eux, sera soumis à des tortures si atroces que si elles étaient appliquées à tous les êtres créés de Dieu, elles suffiraient pour les anéantir complètement." L'amour qui mène au salut doit s'étendre à la famille et aux compagnons, et il suffit d'avoir de l'aversion pour l'un d'eux pour être sous le coup des menaces divines. Que Dieu nous garde d'avoir des opinions erronées sur le compte des compagnons du Prophète et de sa famille, que la grâce divine soit sur eux tous.

Deuxième Objection. — Les auteurs des recueils des traditions n'ont pas assisté eux-mêmes aux faits et aux miracles qu'ils racontent ; ils n'ont pas entendu eux-mêmes les paroles du Prophète, mais les ont reçues d'une tradition tardive, cent ou deux cents ans après la mort de Mahomet, et en ont écarté

près de la moitié, parcequ'elles ne leur paraissaient pas assez fondées.

Réponse. Nous savons combien est important le rôle que joue la tradition orale parmi les Juifs et les Chrétiens, d'après le texte-même de l'Evangile ; les Protestants eux-mêmes, qui rejettent la tradition y ont fréquemment recours, à tel point que plus de six cents règles de la liturgie et du culte sont fondées sur la tradition seule, d'après l'Evêque Maniseck. Nous avons vu aussi que cinq chapitres du livre des Proverbes ont été composés d'après les traditions orales du temps d'Ezéchias, c'est-à-dire, 270 ans après la mort de Salomon ; que les Evangiles de Marc et de Luc et dix-neuf chapitres des Actes sont fondés uniquement sur la tradition. Nous avons prouvé que les choses importantes, ou que l'on croit telles, font sur notre esprit une profonde impression, que le temps ne peut effacer ; que les disciples des compagnons du Prophète (*Tabi'oun*) avaient recueilli les traditions, mais confusément et sans les classer par ordre de matières ; que les disciples des Tabi'ins mirent en ordre ces traditions, et que Bokhari et les autres compilateurs se bornèrent à transcrire les traditions authentiques et certaines, en négligeant celles qui leur paraissaient douteuses ; que chacun des auteurs de ces recueils rapporte les traditions en les faisant remonter par une suite continue de narrateurs, jusqu'au Prophète lui-même. La connaissance de la valeur et du degré de confiance que mérite chaque narrateur a été l'objet d'un examen sérieux dans des ouvrages importants composés à cet effet.

Au moyen de ces ouvrages il a été possible de distinguer avec certitude les traditions authentiques de celles qui ne l'étaient pas, de sorte qu'on ne peut rien reprocher aux Musulmans sous ce rapport. Dire que les premiers compilateurs ont écarté la moitié des traditions qui leur étaient parvenues par une transmission orale non-interrompue parcequ'elles ne leur paraissaient pas assez importantes est une erreur, car ils n'ont négligé que les traditions douteuses, dans lesquelles la chaîne des narrateurs leur paraissait incomplète, et dont l'omission n'avait pas d'inconvénient. Les Chrétiens en ont fait autant par rapport à leurs livres comme le prouvent ces paroles d'Ad. Clarke déjà rapportées au liv. ii. : "Il est certain que dans les premiers temps une foule d'évangiles apocryphes avaient cours parmi les Chrétiens, et que c'est à cause de tous ces récits fabuleux que Luc fut amené à composer son Evangile. Nous possédons encore les titres et plusieurs fraguements de soixante-dix évangiles apocryphes ; Fabricius les a recueillis en trois volumes."

Troisième Objection.—Quand on examine les traditions en elles-mêmes, et en dehors de tout esprit de parti, on voit que la plupart de ces traditions ne peuvent pas correspondre à la réalité des faits.

Réponse. Il n'y a rien que la raison ne puisse accepter dans les traditions authentiques. Quant aux miracles qu'elles racontent, et aux récits relatifs au paradis, à l'enfer, aux anges, &c., si nos adversaires ne veulent pas y croire, parcequ'elles sortent du cours de la vie ordinaire, cela ne nous regarde pas. Car si

le miracle était conforme aux lois de la vie ordinaire, il ne serait plus miracle. Est-ce que la conversion du bâton en serpent, et tous les autres miracles de Moïse, ne sont pas une violation des lois ordinaires de la nature. Vouloir juger ce qui se passe dans l'autre monde d'après les lois de la vie dans ce monde c'est hasarder une hypothèse arbitraire : s'il était prouvé, d'une manière évidente, que telle chose ne peut pas se produire, il faudrait alors conclure qu'elle ne peut pas se trouver dans l'autre monde ; mais à défaut d'une démonstration péremptoire, qui oserait dire que telle chose ou telle autre ne se trouve pas dans le monde inconnu qui nous attend ? Ne voyons-nous pas les différences qui existent entre un pays et l'autre ? Lorsqu'on parle aux habitants d'une région des merveilles qui se trouvent dans une autre partie du monde, ils ont quelquefois peine à y croire ; il y a même des choses que l'on croyait impossibles et absurdes à une certaine époque, et qui, dans un autre temps, se sont réalisées ; les bateaux à vapeur, les chemins de fer, la transmission en une seconde des nouvelles d'une extrémité du monde à l'autre par le télégraphe, étaient des absurdités, avant qu'on ne les inventât et qu'on les mît en œuvre ; mais c'est l'habitude des hommes de négliger le vrai et le juste et de croire que ce qu'ils ne peuvent pas concevoir est impossible. Les savants protestants, ont suivi en cela ceux qu'ils appellent "infidèles," et qu'on connaît sous le nom de libres-penseurs, mais ce qui est étrange c'est qu'ils ne voient pas que leurs livres eux-mêmes sont pleins d'erreurs, et ils se comportent envers les

Musulmans comme les libres-penseurs se comportent envers eux. Mais les absurdités qu'on a relevées dans leurs livres sont bien plus fortes que celles qu'ils nous reprochent : l'histoire de l'anesse de Balaam (Nom. xxii.), celles des corbeaux qui nourrissaient Elie (1er Rois xvii.), l'ordre donné à Ezéchiel de se coucher sur le côté droit pendant 390 jours, et de manger des excréments humains sur son pain (Ez. iv. 12), l'ordre donné à Isaïe d'aller nu et déchaussé pendant trois ans (Is. xx.), celui donné à Osée de s'unir à une prostituée et d'avoir des enfants de prostitution (Os. i.), et une foule d'autres choses ont prêté à rire aux libres-penseurs, qui ne se sont pas fait faute de les relever.

Quatrième Objection.—Beaucoup de traditions sont en contradiction avec le Coran : le Coran dit que Mahomet n'a point fait de miracles, et les traditions racontent une foule de prodiges accomplis par lui : le Coran dit plusieurs fois que le Prophète avait péché, et selon la tradition il était impeccable : le Coran dit que Mahomet était dans l'ignorance et dans l'erreur, comme, par example, dans le chapitre du *Matin* (xciii.) : " Il t'a trouvé égaré et il t'a mis sur la bonne voie ;" et dans le chap. de la *Délibération* (xlii.) : " Tu ne savais pas ce qu'était la foi, ni le livre, mais nous en avons fait une lumière pour guider qui nous plaît parmi nos serviteurs ; " d'après la tradition, Mahomet était dans la vérité et dans la foi dès sa naissance, et voilà pourquoi il a accompli tant de miracles.

Voilà toutes les différences qu'ils ont pu relever entre le Coran et la tradition.

Les deux premiers points constituent deux des objections les plus graves qu'on ait avancées contre la mission de Mahomet ; je me réserve d'y répondre au liv. vi., s'il plaît à Dieu.

Quant au troisième point, je dis que le mot *égaré*, dans le 1er verset ci-dessus, ne veut pas dire éloigné de la foi, infidèle ; on explique ce verset de plusieurs manières. Les uns disent qu'il renferme une allusion à ces paroles du Prophète : " Je m'*égarai* un jour étant tout enfant, et je faillis mourir de faim, mais Dieu me fit retrouver le chemin." 2°, D'autres expliquent ainsi ce verset : il t'a trouvé *égaré*, c'est-à-dire, ne connaissant ta religion que par instinct ou par la révélation, et il t'a conduit à la connaissance par la révélation, tantôt clairement, et tantôt d'une manière secrète. C'est l'opinion de Beidhawi, de Zamakhchari, et des deux Jalaluddine. Beidhawi s'exprime ainsi : " Il t'a trouvé *éloigné* de la connaissance des principes et des lois, et il te les a enseignés par la révélation, de même qu'on fait dire à Moïse dans le Coran : 'Je l'ai fait alors étant *égaré*,' c.-à-d., n'ayant pas la connaissance des lois révélées." 3°, On dit de l'eau qui disparaît, qui se perd dans le lait, qu'elle s'est *égarée*, et alors le verset voudrait dire : " Tu étais *perdu* parmi les infidèles de la Mecque, mais Dieu t'a donné la force de faire triompher sa religion." C'est dans ce sens aussi que le même verbe (*Dhalla*) est pris dans le verset suivant (xxxii. 9) : " Ils disent : Quand nous *disparaîtrons* quelque part sous la terre, redeviendrons-nous une création nouvelle ? " 4°, Selon d'autres, le sens serait : Tu étais *éloigné*, hors du

chemin de la prophétie, tu ne la désirais pas et n'en avais aucune idée, car, d'après les Chrétiens et les Juifs, les prophéties appartiennent uniquement aux enfants d'Israël; mais nous t'avons conduit à la prophétie que tu ne souhaitais pas. 5°, D'autres expliquent ainsi ce verset : Il t'a trouvé *éloigné* du chemin de l'émigration, de l'idée d'abandonner la Mecque, parceque tu n'avais pas d'ordres à ce sujet, et il t'a remis sur le droit chemin en te donnant cet ordre. 6°, Les arabes appellent l'arbre isolé au milieu d'une plaine déserte *égaré* (*dhallaton*), *isolé*, ainsi Dieu voudrait dire que le Prophète était comme un arbre de foi *égaré*, *isolé* dans le désert de l'ignorance, et qu'il s'en est servi pour montrer le droit chemin aux hommes. C'est dans le même sens que Mahomet à dit : "La sagesse est la brebi *égarée*[1] du croyant." 7°, Autre explication : Il t'a trouvé *éloigné* de la *qebla*,[2] car tu ne savais pas encore si tu aurais obtenu l'objet de tes désirs ou non, et il t'y a conduit ainsi qu'il est dit dans ces mots du Coran : "Nous te donnerons une direction (*qebla*) qui te plaira" (ii. 139). Cette incertitude où était le Prophète est décrite comme un égarement. 8°, Le mot *dhalal* signifie aussi "amour," affection, comme dans cet autre verset du Coran : "Tu continues dans ton ancien (égare-

[1] Le mot *dhallaton* est le nom d'agent féminin de *dhalla* s'égarer; ainsi dans cet aphorisme de Mahomet, *dhallaton* signifie la chose égarée; je l'ai rendu ici par *brebi égarée* comme on l'explique généralement. Le Prophète conclut cet aphorisme par "il la prend partout où il la retrouve," ou "il doit la prendre partout," &c.

[2] La *qebla* est le côté ou point vers lequel les Musulmans se tournent pour dire leurs prières. Ce point c'est la *Ka'ba*, ou temple de la Mecque.

ment d') amour" (xii. 95) ; le sens serait donc : "Je t'ai trouvé *brulant d'amour* (aimant jusqu'à l'égarement), et je t'ai conduit aux lois par lesquelles tu pouvais mieux servir celui que tu aimais." 9°, Il peut signifier : "Je t'ai trouvé perdu au milieu de tes concitoyens qui te persécutaient et ne voulaient pas te souffrir parmi eux, mais je t'ai fortifié et guidé, et tu as pu les soumettre et en triompher." 10°, Il peut aussi vouloir dire : "Tu ne connaissais pas le chemin du ciel, mais je t'y ai conduit la nuit de l'ascension." 11°, On peut l'expliquer aussi par "Il t'a trouvé *égaré*, c.-à-d., oublieux, et il t'a conduit, c.-à-d., il t'a rappelé ce que tu devais dire ; parceque lorsque le Prophète monta au ciel, il oublia la salutation qu'il devait adresser à Dieu, tant il était ému, et Dieu l'en fit ressouvenir ; le mot *dhalla* est employé dans ce sens dans le passage suivant du Coran : 'Si l'une des deux *oublie*'" (ii. 282). 12°, Aljunéidi l'explique aussi : "Il t'a trouvé *incertain, embarrassé* sur le sens de ce qui t'avait été révélé, et il t'a conduit à l'intelligence de sa parole, ainsi qu'il est dit dans le Coran : 'Nous t'avons révélé ce Coran afin que tu expliques aux hommes ce qui leur a été envoyé'" (xvi. 46). Cette explication est confirmée par cet autre verset : "Ne t'empresse pas de le réciter, car c'est à nous de le réunir et de *le lire*, et quand nous l'aurons lu, suis la lecture, ensuite nous l'expliquerons" (lxxv. 16-19). Et par celui-ci : "Ne t'empresse pas de communiquer le Coran avant que la révélation ne soit complète dis : 'Mon Dieu, donne-moi plus de connaissance'" (xx. 113). Dans tous les

cas, le verset dont il s'agit ne saurait être interprété, comme le prétendent nos adversaires, et il faut choisir entre les douze explications proposées par les commentateurs, parceque Dieu a dit : "Votre concitoyen ne s'est égaré et n'a point été séduit" (liii. 2), ce qui dissipe complètement sur le compte du Prophète toute imputation d'erreur et même de fautes légères.

Quant au second verset : "Tu ne savais pas ce qu'était le livre ni la foi, &c," *le livre* veut dire le Coran, *la foi* signifie les détails de la religion musulmane ; ainsi le verset veut dire : "Avant la révélation tu ne savais pas lire le Coran, tu ne connaissais ni les prescriptions religieuses, ni les lois civiles qu'il renferme." Tout cela est vrai, car le Prophète avant la révélation connaissait sommairement l'unité de Dieu, mais n'avait aucune idée de tous les détails de l'Islamisme. Le mot *foi* signifie aussi *prière*, comme dans ce verset du Coran : "Dieu ne permettra pas que votre *foi*, c.-à-d., vos prières, se perdent," &c. "Tu ne savais pas ce qu'étaient *le livre et la prière ;*" et en effet le Prophète, que la bénédiction et la paix soient sur lui, n'a connu les formes de la prière qu'après la révélation. Enfin, le mot *foi* peut vouloir dire "ceux qui ont la foi," par une sorte de métonymie. Le verset signifirait dans ce cas : "Tu ne connaissais ni le livre ni ceux qui auraient la foi," c.-à-d., ceux qui t'auraient suivi. On trouve de nombreux exemples de cette espèce de métonymie dans la Bible : Ainsi les mots *Jacob* et *Israël* veulent dire le peuple d'Israël, la maison de

Jacob (Ps. lxxviii. 22; Is. xvii. 4, xliii. 22 et 28; Jér. iii. 6-12; Osée iv. 15, 16, viii. 2, 3, 6, et 8). *Ephraïm* signifie toute la tribu d'Ephraïm (Osée iv. 17, v. 3), &c. Dans tous ces endroits, le nom du père est pris pour celui de tous les membres de sa famille.

Cinquième Objection.—Les traditions se contredisent.

Réponse. Les traditions authentiques, qui sont rapportées dans les livres que nous appelons *Sihah*, ont seules autorité pour nous. Quant aux traditions douteuses, recueillies dans les ouvrages sans valeur, elles n'ont aucune autorité, et ne sauraient infirmer les traditions authentiques, de même que les soixante-dix et quelques évangiles apocryphes ne sauraient être opposés, selon les Chrétiens, aux quatre Evangiles canoniques. Les différences que l'on remarque dans les traditions authentiques sont d'ailleurs si insignifiantes, qu'il ne faut pas de grands efforts pour les concilier. Nos traditions ne présentent pas les divergences et les contradictions que l'on trouve dans leurs livres saints, et dont nous avons cité cent vingt-quatre dans le livre i. Si nous voulions relever des différences pareilles à celles qu'ils trouvent dans nos traditions, il n'y aurait guère de chapitre dans ces livres qui en serait exempt.

Les libres-penseurs, que les Protestants appellent infidèles, n'ont pas manqué de recueillir toutes ces contradictions, et de s'en moquer. J'en transcrirai cinquante relatives à la nature de Dieu et à ses attributs que j'ai trouvées dans des ouvrages tels que

celui de John Clarke, publié en 1839, "*L'Ecce Homo,*" publié en 1813, &c. Il n'est point dans mes intentions de m'associer aux vivacités de langage et aux plaisanteries inconvenantes dont ces auteurs ont accompagné leurs observations ; mon seul but est de montrer que les critiques adressées par les savants protestants contre les traditions musulmanes sont bien insignifiantes quand on les compare aux critiques qui leur sont adressées à eux-mêmes.

1°. "L'Eternel est miséricordieux et plein de clémence, lent à la colère et grand en bonté" (Ps. cxlv. 8). "Et l'Eternel frappa des gens de Beth-Schemes, parcequ'ils avaient regardé dans l'arche du Seigneur, et il frappa ainsi du peuple cinquante mille soixante-dix hommes" (1 Sam. vi. 19). Admirez la clémence de ce Dieu qui fait mourir 50,000 hommes pour une faute insignifiante !

2°. "Il (Dieu) l'a trouvé dans un pays désert et dans un lieu effrayant ; il l'a conduit partout, il l'a instruit et l'a gardé comme la prunelle de son œil" (Deut. xxxii. 10). "Et l'Eternel dit à Moise : Prends tous les chefs du peuple, et fais-les crucifier devant l'Eternel au soleil, et l'ardeur de la colère de l'Eternel se détournera d'Israël" (Nom. xxxv. 4). ". . . Or il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie" (ib. 9). La belle manière de "garder comme la prunelle de son œil" que d'ordonner qu'on crucifiât tous les chefs du peuple et de faire mourir *vingt-quatre mille hommes* dans un accès de colère !

3°. "Reconnais donc en ton cœur que l'Eternel ton Dieu te châtie comme un homme châtie son enfant"

(Deut. viii. 5). "Mais lorsque la chair était encore entre leurs dents, la colère de l'Eternel s'enflamma contre le peuple, et il frappa le peuple d'une très-grande plaie" (Nom. xi. 33). Celui qui ne châtie que comme un père frappe d'une grande plaie son peuple au moment où il va manger des cailles, que pourtant lui-même leur avait envoyées!

4°. "Dieu ne conserve pas toujours sa colère, parcequ'il veut la miséricorde" (Mic. vii. 18). "Lorsque l'Eternel ton Dieu te les aura livrés (les Cananéens), alors tu les frapperas et tu les détruiras, à la façon de l'interdit; tu ne traiteras point d'alliance avec eux, et tu ne leur feras point grâce. . . . Tu détruiras ainsi tous les peuples que l'Eternel ton Dieu te livre; ton œil ne les épargnera point" (Deut. vii. 2-16). Ce Dieu qui *veut la miséricorde* ordonne aux Israélites de détruire impitoyablement sept grands peuples, et de *ne point leur faire grâce!*

5°. "Vous avez vu la fin du Seigneur; car le Seigneur est plein de compassion et miséricordieux" (Ep. Jac. v. 11). "Samarie expiera sa faute, car elle a été rebelle envers son Dieu, qu'ils tombent par le glaive, que leurs enfants soient écrasés et leurs femmes enceintes éventrées" (Osée xiii. 16). Voyez comment ce Seigneur, *plein de compassion et de miséricorde,* traite les enfants et les femmes enceintes!

6°. "Car ce n'est pas volontiers qu'il afflige et qu'il contriste les fils des hommes" (Lam. iii. 33). Mais malgré sa bonté l'Eternel frappa d'hémorrhoïdes les Asdodiens (1 Sam. v.); il écrasa sous une pluie de pierres des milliers de soldats (Jos. x.), et mit à

mort un grand nombre d'Israélites en leur envoyant des serpents (Nom. xxi.).

7°. "Sa miséricorde dure éternellement" (1 Chron. xvi. 41). "Le Seigneur bienfaisant, dont la miséricorde s'étend à toutes ses créatures" (Ps. cxlv. 9). Cette clémence qui dure éternellement s'est montrée par la destruction de toutes les créatures au déluge, et par la destruction de Sodome et de Gomorrhe (Gen. vii., ix.).

8°. "Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, et les enfants ne seront pas mis à mort pour les pères ; on fera mourir chacun pour son péché" (Deut. xxiv. 16). On lit toutefois dans le 2e Sam. xxi. que David livra aux Gabaonites sept fils de Saül qui furent mis en croix pour les fautes de leur père, et malgré l'engagement formel que David avait pris envers Saül (1 Sam. xxiv.).

9°. "(Dieu) qui punit l'iniquité des pères sur les enfants, et sur les enfants des enfants jusqu'à la quatrième génération" (Exod. xxxiv. 7). "L'âme qui pèchera mourra ; le fils ne portera point l'iniquité du père, ni le père l'iniquité du fils ; la justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui" (Ezéch. xviii. 20). Par ce passage d'Ezéchiel le fils ne doit pas porter la peine pour son père, ni le père pour son fils, contrairement au passage de l'Exode, qui rend les fils punissables pour les péchés de leurs pères jusqu'à la quatrième génération. Et si cette responsabilité avait été limitée à la quatrième génération le mal aurait été moindre ; mais ce Dieu de miséricorde rétracta encore ce second décret en étendant la respon-

sabilité aux générations bien plus reculées, puisque nous lisons dans le 1er Samuel (xv. 2, 3) ce qui suit : "Ainsi dit l'Eternel des armées : Je vais visiter ce qu'Amalek fit à Israël, lorsqu'il se porta contre lui sur le chemin quand il montait d'Egypte. Va, maintenant, et tu frapperas Amalek, et vous vouerez à l'anathème tout ce qui lui appartient ; ne l'épargne point. Et tu mettras à mort tant l'homme que la femme, tant l'enfant qui marche que celui qui tète, tant le bœuf que la brebis, tant le chameau que l'âne." Ainsi, après quatre cents ans, Dieu se rappelle de *ce qu'Amalek avait fait à Israël quand celui-ci montait* d'Egypte et ordonna qu'on massacra, non-seulement tous les Amalécites jusqu'aux enfants à la mamelle, mais encore tous les bestiaux du bœuf à la brebis et les bêtes de somme du chameau à l'âne ! Saül ayant désobéi à ses ordres, ce même Dieu se repent de l'avoir fait roi ! Il y a plus encore ; le fils aîné de ce Dieu, le second Dieu de la Trinité, renchérit encore sur cette responsabilité en rendant les enfants responsables de tout ce qui avait été fait depuis quatre mille ans puisqu'il dit (Matt. xxiii. 35, 36) : "En sorte que vienne sur vous tout le sang juste répandu sur la terre depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. En vérité, je vous dis : Toutes ces choses viendront sur cette génération." Dieu le Père s'avisa d'aller encore bien plus loin et jeta la responsabilité du péché d'Adam sur toute sa descendance jusqu'à la venue au monde de son fils, bien qu'il se fût écoulé depuis Adam jusqu'à cette

venue plus de 4030 ans pendant lesquels, au dire de l'Evangéliste Luc, plus de soixante-quinze générations s'étaient succédées. Il voua donc tout le genre humain à la perdition et au feu éternel à moins qu'il n'y eût un sacrifice expiatoire suffisant à neutraliser les effets du péché d'Adam ; il ne vit d'autre personne digne de présenter ce sacrifice que son propre fils, le second Dieu de la Trinité, et lui ordonna de venir au monde pour se faire crucifier par la plus objecte des nations, la nation juive. Il ne put découvrir d'autre moyen de salut que celui-ci, et quand ce fils était sur la croix, il resta sourd à ses cris, tellement, que ce malheureux, vaincu par ses atroces souffrances, expira, après avoir crié inutilement à deux reprises : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as tu abandonné?" Après sa mort, il fut même maudit et descendit aux enfers (que Dieu nous préserve de croire à de pareilles énormités). Cependant, dans aucun livre de l'Ancien Testament il n'est fait mention d'un Zacharie, fils de Barachie ; il y a bien dans le 2e Chron. (xxiv. 20-22) un Zacharie, mais il y est dit que c'était le fils du sacrificatur Joïada, et qu'il a été lapidé dans le parvis de la maison de l'Eternel par ordre du roi Joas, qui fut ensuite massacré par ces mêmes esclaves qui avaient lapidé ce Zacharie. L'Evangéliste Matthieu changea à ce qu'il paraît le nom de Joïada en celui de Barachie, que Luc dans son incertitude crut plus convenable de supprimer et se contenta de dire Zacharie tout-court (Luc xi.). Admirez par ces neuf citations la grande miséricorde du Dieu de nos adversaires !

10°. "Sa colère ne dure qu'un instant" (Ps. xxx. 5). "Ainsi, la colère de l'Eternel s'enflamma contre Israël, et il les fit errer quarante ans dans le désert, jusqu'à complète extinction de ceux qui avaient fait mal devant l'Eternel" (Nom. xxxii. 13). Voyez cette colère "*qui ne dure qu'un instant*" combien elle a duré contre Israël !

11°. "Je suis le Dieu puissant" (Gen. xvii. 1). "Et l'Eternel fut avec Juda et ils chassèrent les habitants de la montagne ; mais ils ne dépossedèrent point les habitants de la vallée, parcequ'ils ils avaient des chariots de fer" (Juges i. 19). Le Dieu puissant qui s'arrête devant des chariots de fer !

12°. "L'Eternel votre Dieu est le Dieu des dieux et le maître des maîtres, le Dieu grand, fort, et redoutable" (Deut. x. 17). "Voilà que je vais peser sur vous comme pèse le chariot chargé de gerbes" (Amos ii. 13). Ce Dieu redoutable qui ne pèse pas plus qu'un chariot de gerbes !

13°. "Le Seigneur qui a créé les extrémités de la terre ne se fatigue point et ne faiblit point" (Isaïe xl. 28). "Maudissez Méroz, a dit l'ange de l'Eternel ; maudissez ses habitants car ils ne sont point venus au secours de l'Eternel avec les hommes puissants" (Juges v. 23). Ce Dieu qui ne se fatigue point et ne faiblit point a néanmoins besoin que les hommes puissants viennent à son secours, et il les maudit pour ne l'avoir pas fait ! Israël même peut le *frustrer* et il est obligé de le maudire (Mal. iii. 9) : "Vous êtes frappés de malédiction, parceque vous me frustrez. Vous, la nation entière" !

14°. "Les yeux de l'Eternel contemplent en tous lieux les méchants et les bons" (Prov. xv. 3). "Mais l'Eternel Dieu appela Adam et lui dit: Où es-tu?" (Gen. iii. 9). Celui qui voit tout ne peut pas apercevoir Adam parmi les arbres du Paradis!

15°. "Les yeux du Seigneur parcourent toute la terre" (2 Chron. xvi. 9). "Alors l'Eternel descendit pour voir la tour et la ville que bâtissaient les fils des hommes" (Gen. xi. 5). Ce Seigneur dont les yeux parcourent toute la terre est obligé de descendre en personne pour voir où en étaient la tour et la ville que bâtissaient les hommes!

16°. "Eternel! tu m'as sondé et tu m'as connu, tu connaîs quand je m'assieds et quand je me lève, tu découvres de loin ma pensée" (Ps. cxxxix. 2). "Et l'Eternel dit: Parceque le cri de Sodome et de Gomorrhe est augmenté, et que leur péché est très-grave, je descendrai maintenant et je verrai s'ils ont fait toutes les choses dont le cri est venu jusqu'à moi; et si cela n'est pas, je le saurai" (Gen. xviii. 20, 21). Celui qui connaît tout, qui découvre tout de loin, ne peut savoir si les habitants de Sodome et de Gomorrhe ont fait, ou non, toutes les choses dont le cri était parvenu jusqu'à lui sans descendre parmi eux!

17°. "Science trop merveilleuse pour moi, et si élevée que je n'y puis atteindre" (Ps. cxxxix. 6). "Maintenant, dit l'Eternel, ôte les ornements de dessus toi, et je verrai ce que je dois faire" (Ex. xxxiii. 5). Admirez cette science merveilleuse et élevée qui avait besoin, pour savoir ce qu'elle devait faire avec les Israélites, qu'ils se dépouillassent

de leurs ornements ! "Alors l'Eternel dit a Moïse : Voici, je vais faire pleuvoir du pain du ciel, . . . afin que j'éprouve le peuple, afin de voir s'il marchera dans ma loi" (ib. xiv. 4). "Souviens-toi de tout le chemin par lequel l'Eternel, ton Dieu, t'a fait marcher ces quarante ans dans le désert, afin de t'humilier, de te tenter, de connaître ce qui était dans ton cœur ; si tu garderas ses commandements ou non" (Deut. viii. 2). Dieu a besoin, pour connaître le cœur de son peuple, de l'éprouver de mille manières pendant quarante ans ; et cela afin de s'assurer si ce peuple aurait ou non gardé ses commandements ; c'est une preuve qu'il *connaît l'avenir !*

18°. "Car moi, Jéhovah, je suis invariable" (Mal. iii. 6). "Mais Dieu vint à Balaam la nuit, et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi, et va-t'en avec eux ; mais quoiqu'il arrive, tu feras ce que je te dirai. Ainsi Balaam se leva le matin, et il sella son ânesse et il alla avec les chefs de Moab. Et la colère de Dieu s'alluma parcequ'il y allait, et l'Ange," &c. (Nom. xxii. 20, 22). Dieu est tellement *invariable* chez nos adversaires, qu'il donne des ordres à Balaam et se met en colère contre lui pour avoir obéi !

19°. "Le Père des lumières, en qui il n'y a point de variation, ni aucune ombre de changement" (Ep. Jac. i. 17). Dieu a prescrit dans les livres de l'Ancien Testament l'observation du Sabbat, et a souvent déclaré qu'elle devait être éternelle ; cependant les prêtres ont substitué le Dimanche au Sabbat ; il y a donc changement dans la volonté de Dieu.

20°. La Genèse (i.) dit que la création des étoiles, des animaux, &c., *était bonne* aux yeux de Dieu. Cependant dans Job (xv. 19) on lit : " Les cieux ne sont pas purs devant lui." Et plus loin (xxv. 5) : " Les étoiles ne sont pas pures devant ses yeux." De plus le Lévitique défend de faire usage de plusieurs animaux parcequ'ils *sont impurs.*

21°. " Ecoutez maintenant, maison d'Israël : Est-ce ma voie qui n'est pas bien réglée ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ? " (Ezéch. xviii. 25). " Je vous ai aimés, dit l'Eternel. Et vous avez dit : En quoi nous as-tu aimés ? Esaü n'était-il pas frère de Jacob, dit l'Eternel. Or j'ai aimé Jacob, mais j'ai haï Esaü, et ai mis ses montagnes en désolation, et exposé son héritage au dragon du désert" (Mal. i. 2, 3). Ce Dieu dont les voies sont bien réglées a haï Esaü gratuitement et a mis ses montagnes en désolation, &c. !

22°. " Tes œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant ! Tes voies sont justes et véritables" (Apoc. xv. 3). " C'est pourquoi je leur ai donné des statuts qui n'étaient pas bons, et des ordonnances par lesquelles ils ne vivraient point" (Ezéch. xx. 25). Quelles voies justes et quelles œuvres admirables que de donner des statuts qui ne sont pas bons, et des ordonnances qui n'aident pas à vivre !

23°. " Tu es bon et bienfaisant, ô Seigneur ; enseigne-moi tes statuts" (Ps. cxix. 68). " Mais Dieu envoya un mauvais esprit entre Abimélec et les chefs de Sichem, et les chefs de Sichem furent infidèles à Abimélec" (Juges ix. 23). C'est sans doute être très-

bon et bienfaisant que d'envoyer des mauvais esprits pour semer la discorde !

24°. On lit dans "*L'Ecce Homo*" (p. 44, éd. 1813) : " D'après l'évangile aprocryphe de la *Nativité de Marie*, que le père Jerôme Xavier adopte entièrement, Marie avait été consacrée au Seigneur, et élevée dans le temple, où elle resta jusqu'à l'âge de seize ans. Cela doit faire soupçonner que sa grossesse soit la conséquence d'une intrigue des prêtres, qui lui auront fait accroire que c'était Dieu qui lui avait fait un enfant." L'auteur raille ensuite l'Evangéliste Luc pour avoir pris la conception miraculeuse de Marie au sérieux, et ajoute : "Les Juifs, dont le témoignage en cette matière peut paraître suspect, prétendent, comme nous le rapporterons plus loin, que cet amant favorisé (de Marie) était un soldat,—les militaires trouvent toujours accès aux cœurs des dames. Ils ajoutent que de son commerce avec la femme de Joseph nacquit le Messie des Chrétiens ; que le mari, mécontent de l'infidélité de sa femme, l'abandonna pour se retirer à Babylone, et que Jésus avec sa mère s'en alla en Egypte, où il apprit le mêtier de sorcier, qu'il revint dans la suite pratiquer en Judée." "*L'Ecce Homo*" ajoute en substance plus loin que de pareilles fables se rencontrent dans la mythologie des Païens, qui croyaient que Minerve était sortie du cerveau de Jupiter, et que Bacchus avait été pour quelque temps conservé dans sa cuisse ; que le dieu Fo des Chinois est né aussi d'une vierge qui avait été fécondée par un rayon de soleil, &c. En parlant de fables, il ne serait peut être pas hors de propos, de

rapporter ici un fait dont parle l'Evêque John Milner, écrivain catholique, dans son "End of Controversy," publié en 1838, c.-à-d., le fait de *Joanna Southcott* (l'illuminée méthodiste), qui prétendait être la femme qui devait écraser la tête au serpent (Gen. iii. 15), et celle dont il est parlé au chap. xii. de l'Apocalypse en ces termes : "Il parut aussi un grand signe dans le ciel, savoir, une femme revêtue du soleil, et ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ; elle était enceinte, et elle criait, étant en travail et souffrant des douleurs de l'enfantement." Jeanne Southcott disait qu'elle avait été fécondée par le St.-Esprit et qu'elle devait enfanter le Messie. Beaucoup crurent en elle, se réjouirent de sa grossesse et préparèrent, même, des vases d'or et d'argent, &c., pour la naissance de l'enfant, &c. Dommage qu'on ne nous ait pas dit si cet enfant devait aussi être un Dieu, et si ses partisants ont changé leur dogme de la Trinité en celui de la *quaternité* en donnant au Père le surnom de *grand-père !*

25°. "Le Dieu fort n'est point homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir" (Nom. xxiii. 19). "Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il en eut un grand déplaisir dans son cœur, et l'Eternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés, depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui rempe, même jusqu'aux oiseaux des cieux ; car je me repens de les avoir faits" (Gen. vi. 6, 7).

26°. "Et en effet, celui qui est la force d'Israël ne mentira point, et il ne se repentira point ; car il n'est

pas un homme pour se repentir" (1er Sam. xv. 29). "Alors la parole de l'Eternel fut adressée à Samuel disant : Je me repens d'avoir établi Saül pour roi ; . . . mais Samuel pleurait Saül parceque l'Eternel s'était repenti d'avoir établi Saül pour roi sur Israël" (ib. 10, 11, et 35).

27°. "Les lèvres fausses sont en abomination à l'Eternel" (Prov. xii. 22). "Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Egypte où vous êtes affligés, au pays Cananéens, . . . dans ce pays où coulent le lait et le miel ;[1] et ils obéiront à ta parole ; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte, et vous lui direz : L'Eternel, le Dieu des Hébreux, est venu au devant de nous. Maintenant, donc, nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifiions à l'Eternel notre Dieu" (Exod. iii. 17, 18). "Et ils lui dirent : Le Dieu des Hébreux est venu au devant de nous, . . . et que nous sacrifiions à l'Eternel notre Dieu, de peur qu'il ne se jette sur nous par la mortalité ou par l'épée" (ib. v. 3). "Parle maintenant, le peuple l'entendant, afin que chacun demande à son voisin, et chacune à sa voisine, des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or" (ib. xi. 2). "Or les enfants d'Israël avaient fait selon ce que Moïse leur avait dit, et avaient emprunté des Egyptiens des vaisseaux d'argent et d'or et des vêtements. Et l'Eternel avait fait trouver grâce au peuple auprès des Egyptiens, qui les leur avaient

[1] C'est le plus triste pays qu'il m'ait été donné de visiter ; aux environs de Jérusalem il n'y a que des rochers et si peu d'eau de source que les habitants sont obligés, pour ne pas mourir de soif en été, de remasser l'eau pluviale dans des citernes !

prêtés ; de sorte qu'ils dépouillèrent les Egyptiens" (ib. xii. 35, 36). Voyez ce Dieu, à qui "les lèvres fausses sont en abomination," qui ordonne à Moïse et à Aaron de mentir à Pharaon, et commande aussi à tout homme et à toute femme d'Israël d'emprunter de leurs voisins et voisines des effets et des vaisseaux d'or et d'argent sous un faux prétexte dans l'intention de les voler, tandis que dans d'autres endroits de la Bible il défend de prendre le bien du prochain ! Est-ce digne d'un Dieu que de commander la tricherie et le mensonge ? En outre ce même Dieu qui s'était "repenti d'avoir fait Saül roi d'Israël" ordonne à Samuel d'aller oindre David qu'il avait choisi pour remplacer Saül ; Samuel lui ayant répondu : "Comment irai-je ? . . . Saül en l'apprenant me tuera," ce Dieu qui déteste le mensonge lui dit : "Tu emmèneras avec toi une jeune vache du troupeau, et tu diras : Je suis venu pour sacrifier à l'Eternel ; et tu inviteras Isaï au sacrifice ; et je te ferai savoir là ce que tu auras à faire" (1er Sam. xvi. 2, 3), ce qui veut dire, en d'autres mots, trompe Saül en lui disant un fausseté, car le véritable objet de ce voyage n'était pas le sacrifice mais l'onction de David. Nous avons aussi vu ci-devant (chap. ii. 2e Obj.) que Dieu avait "mis un esprit menteur dans la bouche" de quatre cents prophètes du roi d'Israël (1er Rois xxii. 23) pour le tromper et lui faire entreprendre une guerre où il serait tué. C'est ce Dieu à qui "les fausses lèvres sont en abomination !"

28°. "Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte"

(Ex. xx. 26), ce qui prouve qu'il répugne à Dieu de voir la nudité de l'homme et à plus forte raison celle de la femme. Cependant on lit dans Isaïe : " L'Eternel pèlera le sommet de la tête des filles de Sion, et il découvrira leur nudité " (iii. 17) ; et plus loin : " découvre ta cuisse, . . . que ta nudité soit découverte, même que ta honte soit vue " (xlvii. 2, 3) ; et Gen. xx. 18 : " Parceque Dieu avait fermé toutes les matrices dans la maison d'Abimélec, à cause de Sara, femme d'Abraham ; " et plus loin (xxix. 31) : " Et l'Eternel vit que Léa était haïe, et il la rendit féconde (lit. il lui ouvrit la matrice) et Rachel était stérile ; " et plus bas (xxx. 22) : " Et Dieu se souvint de Rachel . . . et la rendit féconde " (lit. lui ouvrit l'utérus). Ainsi ce Dieu, à qui il répugne de voir " la nudité des hommes," ordonne que les nudités des femmes soient " découvertes," et ferme ou ouvre, comme par plaisir, leurs matrices !

29°. " Car je suis l'Eternel, qui fait grâce, droit et justice sur la terre ; car c'est en ces choses-là que je me complaîs, dit l'Eternel " (Jer. ix. 24). Nous avons déjà vu en quel genre de " grâce et de droit " le Dieu de la Bible se complaît ; voyons maintenant sa justice : " Et dis au sol d'Israël : Ainsi dit l'Eternel : Voici je viens à toi ; je vais tirer mon épée de son fourreau, et retrancher de toi le juste et le méchant ; parceque je vais retrancher de toi le juste et le méchant, c'est pour cela que mon épée sort de son fourreau contre toute chair " (Ezéch. xxi. 8, 9). Je veux bien accorder aux docteurs protestants (pour les besoins de l'argumentation) qu'il soit juste de

mettre à mort les méchants, mais comment peuvent-ils considérer comme juste aussi la mise à mort des *innocents?* De plus, dans Jérémie (xiii. 13, 14) Dieu dit : "Et tu leur diras : Ainsi dit l'Eternel : Voici je vais remplir d'ivresse tous les habitants de cette terre et les rois (issus) de David, qui siégent sur son trône, et les sacrificateurs, et les prophètes, et tous les habitants de Jérusalem. Et je les mettrai en pièces chacun contre son frère, et les pères et les fils ensemble, dit l'Eternel ; je n'épargnerai pas, je n'aurai ni pitié ni compassion qui m'empêche de les détruire." Quelle *justice* est-ce que de remplir d'ivresse tous les habitants de Jérusalem pour avoir ensuite le triste plaisir de les détruire sans pitié? De plus je lis dans l'Exode (xii. 29) : "Et il arriva, au milieu de la nuit, que l'Eternel frappa tous les premiers-nés dans la terre d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon . . . jusqu'au premier-né du captif qui était dans le cachot souterrain, et tous les premiers-nés du bétail." Est-ce un acte de justice que de tuer tous les premiers-nés d'un pays aussi grand que l'Egypte, et dont un bon nombre devait être encore en bas-âge et tout à fait innocent? Et quelle absurde justice aussi que de tuer les premiers-nés des bestiaux qui ne pouvaient être coupables de rien?

30°. "Prendrais-je quelque plaisir à la mort du méchant? dit le Seigneur, l'Eternel. N'est-ce pas plutôt à ce qu'il se détourne de ses voies, et qu'il vive?" (Ezéch. xviii. 23). "Dis-leur : Je suis vivant! dit le Seigneur, l'Eternel ; je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais à ce que le méchant

revienne de sa voie et qu'il vive" (ib. xxxiii. 11). Ces deux versets nous donnent à entendre que le Dieu de la Bible ne veut pas que les méchants meurent, mais qu'ils se repentent et vivent. Cependant dans Josué (xi. 20) nous lisons : "Car c'était de par l'Eternel qu'ils endurcissaient leur cœur pour aller à la rencontre de la guerre avec Israël, afin qu'il les vouât à l'anathème sans qu'il y eût pour eux de merci, mais qu'il les detruisît comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse !"

31°. "Qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité" (1er Tim. ii. 4). "Et à cause de cela Dieu leur enverra une opération d'erreur pour croire au mensonge, afin que tous ceux-là soient jugés qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice !" (2e Thess. 11, 12) !

32°. "Le méchant sert de rançon pour le juste, et le perfide à la place des hommes droits" (Prov. xxi. 18). "Et lui (Jésus Christ, le juste) est la propitiation pour nos péchés, et non pas seulement pour les nôtres, mais aussi pour le monde entier" (1re Jean ii. 2). Le premier de ces deux passages nous dit que les méchants servent de rençon pour les justes, et le second que Jésus, qui cependant est sans tâche et sans péché, même d'après la croyance des Chrétiens, est la rençon pour les méchants ! Lequel des deux passages croire ?

Observation.—Les prêtres des différentes sectes chrétiennes reprochent aux Musulmans de n'avoir pas une bonne "rençon" pour leurs péchés. C'est

une erreur ; car, si nous prenons le passage des Proverbes, tous les hommes qui ne sont pas Musulmans, qui nient la mission de notre Prophète doivent servir de "rençon" pour nous ; et si nous prenons le passage de Jean, puisque Jésus *est la propitiation pour le monde entier*, comment ne le serait-il pas aussi pour les Musulmans, qui croient en *l'unité de Dieu*, en la véracité de Jésus et sa mission divine, ainsi qu'à la vertu sans tâche de sa mère ? Mais tout-homme impartial avouera au contraire que la vie éternelle ne saurait appartenir qu'aux Musulmans ainsi que nous l'avons déjà vu au liv. iv.

33°. Au chap. xx. de l'Exode Dieu a dit : "Tu ne tueras point. Tu ne commettras point d'adultère." Cependant ce même Dieu dit par la bouche de Zacharie (xiv. 2) : "Et je rassemblerai toutes les nations à Jérusalem pour lui faire la guerre : et la ville sera prise, et les maisons seront pillées, et les femmes seront violées !"

34°. "Toi, dont les yeux sont trop purs pour voir le mal, et qui ne peux regarder le tourment" (Hab. i. 13). "Je suis celui qui forme la lumière et qui crée les ténèbres, qui procure la paix et qui crée le malheur ; c'est moi, l'Eternel, qui fais toutes ces choses" (Isa. xlv. 7).

35°. "Les yeux de l'Eternel sont tournés vers les justes, et ses oreilles vers leurs cris, . . . ils crient et l'Eternel entend, et il les délivre de toutes leurs détresses ; car l'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé, et il sauve ceux qui ont l'esprit écrasé" (Ps. xxxiv. 15-18). "Mon Dieu ! mon Dieu ! pour-

quoi m'as-tu abandonné, te tenant loin de mon salut et des paroles de mon rugissement? Mon Dieu! je crie de jour et tu ne réponds point, et de nuit et il n'y a point de calme pour moi" (ib. xxii. 1, 2); et les évangélistes nous disent que Jésus sur la croix cria, vers la neuvième heure, d'une voix forte : "*Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné?*" David et Jésus n'étaient-ils pas du nombre des "justes" et de "ceux qui ont le cœur brisé"? Pourquoi ne les a-t-il pas exaucés?

36°. "Vous me chercherez et vous me trouverez après que vous m'aurez cherché de tout votre cœur" (Jér. xxix. 13). "Oh! si je savais où le trouver, si je pouvais parvenir à sa demeure"! (Job xxiii. 3). Cependent Dieu lui-même avait déclaré à plusieurs reprises que Job était un homme juste, bon, timoré, éloigné de tout mal, &c.; comment se fait-il que cet homme de bien non-seulement n'a pas pu parvenir à Dieu, mais il ne savait pas même où le trouver?

37°. "Tu ne te feras point d'image taillée," &c. (Exod. xx. 4). "Et tu feras deux chérubins d'or, . . . aux deux bouts du propitiatoire," &c. (ib. xxv. 18).

38°. "Et qu'il a réservé sous l'obscurité dans les chaines éternelles, . . . les anges qui n'ont pas gardé leur origine," &c. (Jude 6). Ce passage prouve que les mauvais anges, ou démons, sont enchainés, et qu'ils doivent rester dans les chaines jusqu'au jour du jugement dernier; cependant les chap. i. et ii. du livre de Job nous montrent que non-seulement le diable n'est pas enchainé, mais qu'il se présente même devant Dieu.

39°. "Car si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais les ayant précipités dans l'abîme, les a livrés pour être gardés dans des chaines d'obscurité pour le jugement" (2e Pierre ii. 4). Cependant l'évangéliste Matthieu nous dit (iv.) que le diable a tenté Jésus.

40°. "Car mille ans sont, à tes yeux, comme le jour d'hier quand il est passé, et comme une veille en la nuit" (Ps. xc. 4). "Mais vous, bien-aimés, n'ignorez pas une chose : c'est qu'un jour est devant le Seigneur comme mille ans, et mille ans comme un jour" (2e Pierre iii. 8). Cependant nous lisons dans la Genèse (ix. 16) : "Et l'arc sera dans les nuages, et je le verrai pour me souvenir de l'alliance perpétuelle entre Dieu et toute chair vivante, de quelque chair qu'elle soit sur la terre." L'arc-en-ciel ne peut pas être un signe de l'alliance de Dieu avec les hommes, car il ne paraît pas dans tous les nuages ; il est produit par une pluie légère qui ne fait pas craindre de déluge ; il ne peut donc servir de signe au moment du besoin, ne se produisant que dans des moments où il n'y a pas de crainte.[1]

41°. "Tu ne pourras pas voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre" (Exod. xxxiii. 20). "Car j'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été délivrée" (Gen. xxxii. 30). Ce passage nous prouve que Jacob a vu Dieu face à face et n'est pas

[1] Je ne sais vraiment ce que notre auteur veut prouver par ces passages dont le dernier seul donne prise à la critique des libres-penseurs pour avoir désigné l'arc-en-ciel comme signe de la promesse de Dieu contre le renouvellement du déluge.

mort. Il y a en outre dans ce conte de Jacob des faits peu dignes de la divinité : 1°, La lutte corps à corps entre Jacob et Dieu ; 2°, la durée de cette lutte jusqu'au jour ; 3°, que Dieu n'a pas pu vaincre Jacob ; 4°, que Dieu n'a pas pu se débarrasser de l'étreinte de Jacob et lui a demandé de le laisser aller ; 5°, que Jacob n'a pas voulu laisser partir Dieu qu'à la condition qu'il eût à le bénir et que Dieu a été obligé d'accéder à cette condition ; 6°, enfin, que Dieu a demandé à Jacob son nom ce qui prouve qu'il l'avait ignoré jusqu'alors.

42°. "Personne ne vit jamais Dieu" (1er Jean iv. 12). "Moïse et Aaron, Nadab et Abihou, et soixante et dix des anciens d'Israël montèrent ; et ils virent le Dieu d'Israël ; et sous ses pieds comme un ouvrage de saphir, transparent et pur comme le ciel même ; et il ne mit point la main sur ceux qui avaient été mis à part d'entre les fils d'Israël ; ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent" (Exod. xxiv. 9-11). Ce second passage nous montre que Moïse, Aaron, Nadab, Abihou, et soixante-dix autres des anciens d'Israël non-seulement virent Dieu, mais mangèrent et burent avec lui ! . . .

43°. "Le quel aucun des hommes n'a vu, ni ne peut voir" (1re Thim. vi. 16). Cependant Jean dit (Apoc. iv.) d'avoir vu Dieu assis sur un trône, et qu'il ressemblait "à une pierre de jaspe et de sardius."

44°. "Jamais vous n'avez entendu sa voix, ni vu sa figure" (Jean v. 37). Les passages précédents prouvent que Dieu *a été vu ;* quant à avoir

entendu sa voix nous lisons dans le Deut. (v. 24) ce qui suit : "Voici, l'Eternel, notre Dieu, nous a fait voir sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix du milieu du feu."

45°. Jean nous dit (iv. 24) que "Dieu est un esprit," et Luc nous explique (xxiv. 39) que "l'esprit n'a ni chair ni os," ce qui prouve que Dieu n'a pas de corps ; cependant l'écriture donne à Dieu des membres depuis la tête jusqu'aux pieds. Les libres-penseurs citent les passages dont nous avons donné un bon nombre au livre iv. ; ils ajoutent par dérision : "Nous n'avons pas encore pu savoir si ce Dieu est jardinier, maître maçon, potier, tailleur, chyrurgien, barbier, sage-femme, boucher, laboureur, marchand, ou autre, car leurs écritures (les écritures des Chrétiens) ne sont pas précises à ce sujet. Ainsi la Genèse (ii. 8) nous dit : 'Et l'Eternel planta un jardin en Eden du côté de l'orient' (?), ce qui implique que Dieu est *jardinier*, qualité confirmée d'ailleurs aussi par Isaïe xli. 19, 20. Le 2e Samuel nous le donne comme *maître-maçon :* 'et je lui bâtirai une maison stable' (ii. 35) ; ce que confirment aussi 2e Sam. vii. 11 et 27, 1er Rois xi. 38, et Ps. cxxvii. 1. Isaïe au contraire nous le représente comme *potier :* 'Nous sommes l'argile et tu es celui qui nous forme, et nous sommes l'ouvrage de ta main' (lxiv. 8). La Genèse nous le donne encore comme *tailleur :* 'Et l'Eternel fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit' (iii. 21). Jérémie (xxx. 17) à son tour nous le représente comme *chyrurgien :* 'Car je t'appliquerai ton pansement et je te guérirai

de tes plaies, dit l'Eternel ;' tandis qu'Isaïe (vii. 20) nous le donne encore comme *barbier :* 'En ce jour-là le Seigneur rasera, avec le rasoir pris à louage au de là du fleuve, avec le roi d'Assur, la tête et les poils des jambes ; et il enlèvera aussi la barbe.' La Genèse de nouveau (par les deux passages xxix. 31 et xxx. 22 cités ci-dessus, No. 28) nous le donne comme *sage-femme* qui ferme ou féconde l'utérus à volonté ; tandis qu'Isaïe (xxiv. 6-8) de rechef, nous le représente cette fois-ci comme *boucher :* 'L'épée de l'Eternel est pleine de sang, gluante de graisse, du sang des agneaux et des boucs, de la graisse des rognons des béliers, car l'Eternel a un sacrifice,' &c. Le même Isaïe (xli. 15) nous le donne aussi comme *laboureur :* 'Voici, je fais de toi une herse aiguë neuve, armée de pointes à deux tranchants,' &c. Joël nous le représente comme *marchand :* 'Et je vendrai vos fils et vos filles' (iii. 8) ; tandis qu'Isaïe nous le dépeint encore sous une autre capacité celle de *précepteur :* 'Ainsi tous tes enfants seront enseignés de l'Eternel' (liv. 13), et la Genèse nous l'offre comme *lutteur* ou *athlète* (xxxii.)."

46°. "Il montait une fumée de ses narines, et le feu qui sortait de sa bouche dévorait ; les charbons ardents qui en jaillissaient, brûlaient" (2e Sam. xxii. 9). "Au souffle de Dieu se forme la glace, et la largeur des eaux se contracte" (Job. xxxvii. 10).

47°. "Et moi, je suis comme une teigne à Ephraïm, et comme une carie à la maison de Juda" (Osée v. 12). "Je serai pour eux comme un lion ; comme un léopard je les épierai sur le chemin" (ib. xiii. 7) ! !

48°. "Il a été pour moi l'ours en embuscade, le lion dans les lieux cachés" (Lam. iii. 10). "Comme un berger il paîtra son troupeau" (Isa. xl. 11).

49°. "L'Eternel est un grand guerrier" (Exod. xv. 3) ; et ailleurs (Héb. xiii. 20) il est appelé "le Dieu de paix."

50°. Jean nous dit (iv. 8) que "Dieu est amour," et Jérémie (xxi. 5) fait dire à ce Dieu d'amour : "Et moi-même je combattrai contre vous d'une main étendue, d'un bras fort, avec colère et avec fureur, et avec un grand courroux" ! !

Je m'arrête à ces cinquante exemples de peur de trop fatiguer la patience du lecteur ; ceux qui en désireraient davantage n'ont qu'à lire les auteurs précités.

En outre je lis dans le Deut. (xxi. 15) : "Quand un homme aura deux femmes l'une aimée et l'autre haïe," &c. ; et dans Josué (ix. 27) : "Et Josué les mit en ce jour-là coupeurs de bois et puiseurs d'eau pour l'assemblée et pour l'autel de l'Eternel, jusqu'à ce jour,[1] dans les lieux qu'il choisirait ;" et dans Isaïe (lvi. 4) : "Quant aux eunuques qui garderont mes sabbats, et choisiront ce qui fait mon plaisir, et persévèreront dans mon alliance, je leur donnerai dans ma maison," &c. Ces passages prouvent que le Dieu de la Bible autorise la *polygamie, l'esclavage,* et la *castration* des hommes, trois choses que les lois des Anglais condamnent, et que tous leurs moralistes

[1] Jusqu'à quel jour? A quelle époque, donc, le livre de Josué a-t-il été écrit ? C'est absurde que Josué écrivant lui-même ait dit que la chose dure jusqu'à ce jour.

aussi sont unanimes à déclarer mauvaises ! De même je lis dans la 1re Ep. aux Cor. (i. 25): " Parceque la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes ;" et dans Ezéchiel (xiv. 9) : " Que si un prophète est séduit, et prononce quelque parole, c'est moi, l'Eternel, qui ai séduit ce prophète, et j'étendrai contre lui ma main, et je le détruirai du milieu de mon peuple," où l'on voit que le Dieu des Chrétiens a de l'*ignorance* et que c'est lui qui *séduit* et *égare* les prophètes ! Que Dieu nous garde contre de pareils blasphèmes !

Jean Clarke, après avoir cité quelques-uns des passages qu'on vient de lire, ajoute : " Le Dieu d'Israël n'est pas seulement assassin, tyran, menteur, fou, trompeur, mais d'après Paul (Héb. xii. 29) il est aussi ' un feu qui dévore,' et que ' c'est une chose terrible que de tomber entre ses mains' (ib. x. 31). C'est pourquoi plus tôt on s'affranchit de la dépendance de ce Dieu mieux c'est ; car si son fils unique n'a point été épargné par lui, qui peut jamais espérer trouver auprès de lui grâce ou miséricorde ? " Voilà ce qu'écrivent les libres-penseurs contre les Chrétiens ; et cependant, quelques-uns de leurs docteurs ont encore l'impudence de critiquer *notre livre et nos traditions ! !*

LIVRE SIXIÈME.

PREUVES DE LA MISSION DIVINE DU PROPHÈTE

ET

RÉFUTATION DES ATTAQUES DES PRÊTRES CONTRE LUI.

EN DEUX CHAPITRES.

CHAPITRE I.

DE LA MISSION DIVINE DE MAHOMET.

Les miracles accomplis par Mahomet, et dont je mentionnerai quelques-uns d'après le Coran et les traditions authentiques, sont une première preuve de la vérité de sa mission. Je les diviserai en deux classes. La première comprend les prédictions, et les détails relatifs aux choses invisibles et passées, tels, par exemple, que les récits relatifs au prophètes précédents, aux anciens peuples, &c., que Mahomet n'avait appris d'aucun livre, qu'il n'avait pu entendre de personne. Dieu fait allusion à cela lorsqu'il dit : " Ce sont des choses inconnues que nous te révélons, que, ni toi, ni ton peuple ne connaissiez avant " (xi. 51). Quant aux différences que l'on remarque dans cette matière entre le Coran et les récits Bibliques nous savons à quoi nous en tenir à ce sujet (liv. v. chap. ii. 2e Obj.).

Les prédictions d'événements futurs faites par le Prophète sont nombreuses. Hodhéïfa a dit : " Il vint une fois chez nous, et nous prédit tout ce qui arriverait depuis ce moment-là jusqu'à la résurrection ; quelques-uns d'entre nous ont retenu ses paroles, d'autres les ont oubliées ; mes compagnons, que voici,

le savent ; il y a des choses qu'il a dites que je me rappelle comme un homme se rappelle, en la revoyant, la figure d'un autre homme qu'il avait vu autrefois." Cette tradition se trouve dans Bokhari et dans Moslem.

Nous avons déjà cité (liv. v. chap. i.) vingt-deux prophéties qui se trouvent dans le Coran. Dieu dit : "Croyez-vous entrer dans le paradis sans avoir éprouvé les maux qu'ont éprouvés ceux qui vous ont précédés ? Les malheurs et les calamités les atteignirent ; ils furent ballottés par l'adversité au point que le prophète et ceux qui croyaient avec lui s'écrièrent : quand donc arrivera le secours de Dieu ? Le secours du Seigneur n'est-il pas proche" (ii. 210) ? Dieu menace les Musulmans de les réduire à de telles extrémités qu'ils seront obligés d'implorer son secours; le Prophète avait dit à ses compagnons : "Vous serez réduits aux extrémités par la confédération des tribus contre vous, mais vous finirez par triompher." Il leur avait dit aussi : "Les alliés marchent contre vous ; ils sont neuf ou dix mille." Il arriva ainsi qu'il l'avait annoncé ; les confédérés au nombre de dix mille assiégèrent les Musulmans pendant un mois ; les Musulmans étaient dans un état presque désespéré, et ils disaient : "C'est ce que nous ont annoncé Dieu et son apôtre," et ils étaient pleins de confiance que le secours viendrait et que le paradis leur était assuré. Dieu dit "Lorsque les croyants virent les alliés, ils dirent : voilà ce que nous avaient promis Dieu et son apôtre. Dieu et son apôtre ont dit la vérité ; et cela ne fit qu'accroitre leur foi et leur résignation"

(xxxiii. 22). Les auteurs des recueils de traditions sont unanimes à reconnaître que le Prophète avait annoncé à ses compagnons la conquête de la Mecque, de Jérusalem, du Yémen, de la Syrie, et de l'Iraq; que la sécurité serait telle qu'une femme aurait pu voyager sans crainte de Hira à la Mecque ; que Khaïbar aurait été pris, sous la conduite de 'Ali, ce qui eut lieu le lendemain du jour où le Prophète en avait prédit la prise ; que les Musulmans auraient partagé les trésors du roi de Perse et du roi des Roum (Bysance) ; qu'ils auraient été servis par les jeunes Persanes. Toutes ces prophéties se sont accomplies du vivant des compagnons du Prophète. Ils rapportent aussi à l'unanimité que le Prophète a prédit que son peuple se serait partagé en 73 sectes ; que l'empire persan aurait donné encore un ou deux coups de cornes, et qu'ensuite il n'y aurait plus eu d'empire persan ; que les Roum avaient encore plusieurs générations à vivre, quand une génération passait une autre lui aurait succédé ; qu'ils dominaient sur la terre ferme et sur la mer, et que leur chute était loin, bien loin dans les temps ; et par le mot *Roum* on entend la généralité des peuples chrétiens de l'Europe, qu'on appelle aujourd'hui *Franks;* que le Prophète a dit en outre : "Dieu a présenté en raccourci toute la terre devant moi. Je l'ai parcourue de l'œil à l'Orient et à l'Occident. L'empire de mon peuple s'étendra aussi loin que les parties de la terre que Dieu m'a fait voir." Cela veut dire que Dieu lui fit voir un jour toute la terre en en rapprochant toutes les parties de manière que l'œil du Prophète pût les parcourir sans peine, et

que les Musulmans se seraient emparés de toutes ces parties du monde l'une après l'autre.[1] Le Prophète a mentionné spécialement l'Orient et l'Occident, et en effet sa religion s'étendit depuis l'Inde, extrémité de l'Orient, jusqu'à Tanger, qui est l'extrémité de l'Occident.

Voici d'autres prédictions : " Les Occidentaux seront dans la vérité jusqu'au jour de la résurrection." Une autre tradition rapportée par Abou Dinama dit :

[1] Les Chrétiens savent que le diable fit voir à Jésus, du sommet d'une très-haute montagne (?) tous les royaumes de la terre. Si le diable a pu faire cela pour tenter Jésus, pourquoi trouverait-on extraordinaire que Dieu, qui est bien plus puissant que le diable, ait montré à Mahomet " toute la terre " pour lui donner une idée de l'étendue qu'aurait eue dans la suite l'empire islamique ? Miracle pour miracle, j'avoue que je préfère croire à ce dernier qui me paraît moins irraisonnable ; celui du diable avec Jésus est tout simplement ridicule, surtout avec la théorie de l'homme-Dieu ; est-il possible que le diable, qui aurait libre accès jusqu'en la présence même de l'Eternel, à en croire Job et les prophètes, n'ait pas eu connaissance de l'incarnation du Dieu-Fils, et surtout de ce qui aurait eu lieu lors du baptême de ce même Dieu-Fils, avec la fameuse descente du Saint-Esprit en forme de colombe et la voix qui se fit entendu du ciel déclarant Jésus fils de Dieu, et que Jean Baptiste lui-même aurait entendue à en croire Jean l'évangéliste ? Pouvait-il avoir eu des doutes sur l'identité de ce Dieu-Fils ? Le seul fait que ce Dieu-Fils ait pu rester *quarante jours et quarante nuits*, c.-à-d., 960 heures, sans aucune nourriture, je ne sais pas trop pour quel motif, aurait dû convaincre M. le diable en supposant qu'il eût, par défaut de mémoire, oublié les faits du baptême, que Jésus n'étais pas un homme comme tous les autres. D'ailleurs avant le miracle fait pour Mahomet, Dieu en avait fait un semblable, à quelque différence près, pour Moïse, quand du haut de "la montagne de Nebo, au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jérico, . . . il lui fit voir tout le pays, depuis *Galaad* jusqu'à *Dan*," noms qui n'auraient été donnés à ces localités qu'après que les Hébreux se furent établis dans le pays. Le miracle admis on ne peut plus rien nier ; et les Catholiques moins que les autres. On dira que la Palestine n'est pas toute la terre ; mais si Dieu est tout-puissant, il peut montrer toute la terre avec autant de facilité qu'une province.

"Une partie de mon peuple sera toujours dans le chemin de la vérité jusqu'au jour où l'ordre de Dieu leur parviendra." On lui dit : "Apôtre de Dieu, où sont-ils ?—A Jérusalem." Or, selon tous les savants, "les Occidentaux," veut dire les habitants de la Syrie, qui est à l'Occident du Héjaz.

"Il n'y aura point de troubles tant qu'Omar vivra." Il en fut ainsi, et Omar réprima tout mouvement séditieux tant qu'il vécut.

"El-Mahdi paraîtra." "Jésus descendra sur la terre." "L'Antechrist viendra." Ces trois prophéties s'accompliront s'il plaît à Dieu ; mais Dieu est plus savant que nous.

"Othman sera tué lisant le Coran." "Le plus misérable des hommes, dans le monde à venir, sera celui qui teindra celle-ci avec celui-là," c.-à-d., "la barbe d'Ali avec le sang de sa tête," pour dire celui qui le tuera. Ils moururent tous les deux de mort violente comme on sait.

"Ammâr sera tué par les rebelles, "il fut en effet tué par les partisans de Mo'awia.

"Après moi le Califat sera dans mon peuple pendant trente ans, ensuite tout se confondra." Le véritable Califat termina avec Hassan fils d'Ali, car Abou-Bakr fut Calife pendant deux ans trois mois et vingt jours ; Omar pendant dix ans six mois et quatre jours ; Othman pendant onze ans onze mois et dix-huit jours ; Ali pendant quatre ans et neuf ou dix mois ; après quoi le pouvoir passa à son fils Hassan.

"Mon peuple périra par le fait de quelques jeunes

gens de Qoréïch ;" prophétie relative à Yezid et aux Benou Merwan.

"Les Ansars (auxiliaires) deviendront peu nombreux: ils seront comme le sel dans un mets." En effet les divisions et les rivalités, qui ne cessèrent de se produire entre eux, les affaiblirent tellement qu'ils n'eurent plus de partisans.

"Il y aura dans Thaqif un menteur et un destructeur." Cette prophétie est appliquée par les savants à Mokhtar et à Hajjaj.

"La maladie et la peste[1] éclateront après la prise de Jérusalem." En effet la peste éclata, pour la première fois dans l'histoire de l'Islam, sous le Califat d'Omar, dans un petit village du district de Jérusalem appelé 'Amwas. Soixante-dix mille personnes moururent en trois jours.

"Ils parcourront les mers comme des rois sur leurs trônes." On lit dans les deux *Sahih* (de Bokhari et Moslem) ce qui suit : "Le Prophète allait souvent faire visite à Om-Héram, fille de Melhan, l'une de ses tantes de lait mariée à Obara ben Essamet. S'étant rendu chez elle un jour, elle lui servit à manger puis s'assit à côté de lui (en lui faisant de son genou un coussin) pour lui chercher les pous à la tête ; dans cette position il s'endormit ; il se réveilla peu après tout souriant ; sa tante lui demanda 'Pourquoi ris-tu ?' 'Des hommes de mon peuple,' répondit le Prophète, 'ont passé devant moi allant combattre pour la cause de Dieu sur cette mer, comme des rois sur leurs trônes.' 'Demande à

[1] La prophétie dit littéralement "*les deux morts,*" que l'auteur lui-même explique par "la maladie et la peste."

Dieu,' dit Om-Héram, 'que je sois de leur nombre.' 'Tu seras l'une des premières,' répondit le Prophète. En effet elle accompagna une expédition par mer du temps de Mo'awia et mourut d'une chute de cheval à peine débarquée."

"Si la foi était suspendue aux Pléiades, il y aurait des hommes de Perse qui y atteindraient." Allusion à l'illustre Abou Hanifa de Coufa.

"Fatma sera la première à me rejoindre." Elle mourut six mois après le Prophète.

"Cet enfant (Hassan fils d'Ali) sera un seigneur, et Dieu s'en servira pour mettre la paix entre deux grands partis." Ce fut Hassan qui réconcilia ses partisans avec les habitants de la Syrie.

"Abou Dharr vivra seul (unique), et mourra seul (unique)." Cette prophétie s'est accomplie.

"La plus charitable de mes femmes sera celle qui me rejoindra le plus tôt."[1] Zaïnab, fille de Jahch, qui était la plus charitable, mourut peu de temps après le Prophète.

"Al-Hosseïn fils d'Ali sera tué à Taff." Taff est le nom arabe d'un endroit près de Coufa, sur l'Euphrate, qu'on appelle aujourd'hui Kerbela, là fut tué Al-Hosseïn.

Le Prophète demanda à Seraqa fils de Ja'cham : "Que dirais-tu si tu portais les bracelets de Cosroès ?" Lorsque Omar eut pris les bracelets de Cosroès il les donna à Seraqa, en disant : "Louanges à Dieu qui en a dépouillé Cosroès, et en a orné Seraqa."

[1] Lit. "Celle de mes femmes qui a *la plus longue main* sera la plus prompte à," &c., "avoir une longue main" se dit pour "être charitable."

En envoyant Khaled contre Akidar, il lui dit : "Tu le trouveras à la chasse des gazelles." Khaled le trouva en effet chassant des gazelles.

Dans une tradition, provenant d'Abou Horeira, et rapportée par Bokhari et par Moslem, on lit ce qui suit : Le Prophète dit : "L'heure (du jugement) ne viendra point avant qu'un feu ne s'allume dans le Héjaz, qui jettera ses reflets sur les cous des chameaux à Basra." Un feu terrible sortit, à une étape environ de la Médina, le dimanche premier Joumada-ththania, de l'année 654 : Le mardi soir ce feu prit une plus grande intensité et fut visible à tout le monde ; le mercredi cette éruption enflammée prit des proportions encore plus grandes, des secousses furent ressenties, l'épouvante était générale, la terre trembla si fort et si longtemps que les habitants de Médine se crurent perdus. Le vendredi, vers midi, une épaisse fumée s'éleva, suivie bientôt par une colonne de feu qui vint s'arrêter sur la plaine de Tan'im ; elle prit la forme d'une grande ville, entourée d'une enceinte avec des crénaux, des bastions, et des tours. On voyait des hommes qui semblaient conduire la colonne ; toutes les montagnes sur lesquelles elle passait étaient comme liquéfiées, un fleuve rouge et un fleuve bleu sortaient de là avec un grondement pareil au grondement du tonnerre, emportant sur leur passage les rocs et les montagnes. Mais à Médine il soufflait un vent frais, par les mérites du Prophète, que le salut soit sur lui ! Le feu s'éteignit le soir du 27 Rajab, anniversaire de l'ascension du Prophète au ciel. Le Cheïkh Qotb-Uddin Al-Kastal-

lani a écrit un traité spécial contenant l'histoire de cette éruption, intitulé, "Compte rendu succint du miracle du feu du Héjaz." Ce fait est de la plus grande importance, car le Prophète a annoncé que le feu aurait apparu dans le Héjaz, six cent cinquante ans avant que cet événement n'eût lieu. Bokhari a rapporté cette tradition dans son recueil quatre cents ans avant qu'elle ne s'accomplît. L'incrédule opiniâtre ne saurait trouver aucun prétexte pour nier ce fait authentique et clairement prédit.

Moslem raconte dans son ouvrage "*Les Epreuves*" la tradition d'Ibn Mas'oud au sujet de l'Antechrist, sur la foi d'Abou Qotada, qui la tenait de Yésir ben Jaber. Un vent brûlant soufflait à Coufa; un homme vint voir Abdallah ben Mas'oud et lui dit: "Le jour du jugement est venu." Ibn Mas'oud qui était couché se redressa et dit: "Le jugement ne viendra qu'après qu'il n'y aura plus un seul héritage à partager et qu'il ne restera plus personne pour jouir d'un butin," et en disant cela il indiquait du doit la Syrie. Il reprit ensuite: "Un ennemi se joindra aux habitants de la Syrie, et les habitants de la Syrie se joindront à lui." "Vous voulez parler des Grecs." "Oui," répondit-il, "et un combat terrible s'engagera; les Musulmans combattront décidés à vaincre ou à mourir, et la nuit les séparera: il en sera ainsi pendant trois jours: le quatrième jour, les restes des Musulmans fondront sur les Grecs, et alors la victoire sera à eux: la mêlée sera telle que jamais on n'aura vu un pareil combat; il sera si terrible qu'un oiseau, venant à passer à côté des combattants, et

avant qu'il n'ait pu les franchir, tombera mort. Les fils d'un même père se compteront, et de cent frères il ne restera qu'un seul ; de quel butin voudra-t-il jouir (tout seul) ? Avec qui aura-t-il à partager des héritages ? Sur ces entrefaites ils apprendront l'approche de masses d'hommes plus nombreuses que celles qu'ils viennent de combattre et entendront des cris qui leur annonceront que l'Antechrist s'est emparé de leurs campements (leurs femmes et leurs enfants) ; alors ils abandonneront ce qui est entre leurs mains et iront à la rencontre de ces (nouvelles) masses," &c. . . . (jusqu'à la fin de la tradition). Que Dieu nous garde de tomber dans les embûches de l'Antechrist !

Obs. Les savants protestants ont coutume de tromper les ignorants par des objections fausses qu'ils opposent aux prophéties du Coran et des traditions. Je citerai ici quelques prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament pour prouver combien peu ces objections méritent d'être prises au sérieux. Ce n'est pas que je veuille m'attaquer aux prophètes eux-mêmes, que le salut soit sur eux, mais les livres qu'on leur attribue n'étant pas authentiques et devant être mis au même rang que les traditions basées sur le témoignage d'un seul rapporteur on peut les révoquer en doute avec la certitude qu'on n'attaque pas les prophètes. Les prophéties sont les suivantes : Gen. vi. ; Isa. vii. 8 ; Jérém. xxix. ; Ezéch. xxvi. ; Dan. viii. ; ib. ix. ; ib. xii. ; 2e Sam. vii. ; Matt. xii. 39, 40 ; ib. xvi. 27, 28 ; ib. xxiv. ; ib. x. Tous ces passages contiennent des erreurs de fait comme nous l'avons

démontré au liv. i., et les savants protestants devront les justifier avant d'avoir le droit de nous opposer les prétendues erreurs du Coran et des traditions.

La seconde espèce de miracles prouvant la mission divine du Prophète comprend tous les prodiges accomplis par lui, et dont on compte plus de mille, je n'en mentionnerai que quarante :—

I. Dieu dit dans le chapitre "*Les Enfants d'Israël :*"[1] "Gloire à celui qui a transporté, pendant la nuit, son serviteur du temple sacré de la Mecque au temple éloigné (de Jérusalem), dont nous avons béni l'enceinte pour lui faire voir nos miracles." Ce verset et les traditions authentiques prouvent que l'ascension du Prophète se fit à l'état de veille, réellement et corporellement ; rien de plus précis que les traditions à cet égard ; le verset du Coran indique aussi ce fait, parceque le mot *'abd* (serviteur) comprend le corps aussi bien que l'âme, et s'applique à tout l'être vivant. Dieu dit : "As-tu vu celui qui empêche le *serviteur* de prier ?" (xcvi. 9, 10) ; et dans le chap. "*Les Génies*" (lxxii. 19) : "Lorsque le *serviteur* de Dieu se leva (pour adorer) peu s'en est fallu qu'ils ne l'aient étouffé." Il n'y a pas de doute que le mot *serviteur*, dans ces passages, s'applique à l'homme entier composé d'âme et de corps, et c'est dans ce sens qu'il est employé dans le verset ci-dessus. Les infidèles et les Musulmans douteux ont hésité à admettre la réalité de cette ascension. Cela prouve que, pour eux aussi, le Prophète est monté au ciel réellement

[1] Chap. xvii., plus généralement connu sous le titre de chap. du "Voyage Nocturne."

et corporellement, car si l'ascension s'était faite en rêve, elle n'aurait rien d'impossible, rien de miraculeux, et les infidèles n'auraient point fait de difficultés sur ce point, de même qu'on ne trouverait pas étrange qu'un homme rêvât d'être en Orient ou en Occident. Cette ascension corporelle du Prophète est confirmée par le raisonnement et par les faits mêmes. Par le raisonnement car le Créateur de l'univers peut accomplir tout ce qui est possible ; et il était dans les limites du possible que le corps du Prophète reçût la rapidité nécessaire pour faire ce voyage dans le court espace de temps indiqué ; donc Dieu pouvait la lui donner : tout ce qu'on peut objecter c'est que cela est contraire à ce qui se voit ordinairement ; mais tous les miracles sont essentiellement des exceptions à l'ordre général des choses. Les faits prouvent d'ailleurs que cette ascension n'a rien d'impossible. Les Chrétiens et les Juifs admettent que le corps humain peut être transporté au ciel : Enoch, Elie, Jésus sont montés au ciel corporellement. "Il n'y a pas de doute," dit Adam Clarke, "qu'Elie ne soit monté vivant au ciel" (ad 2^m Reg. ii.). Marc dit (xvi. 19) : "Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu." Paul (2e Cor. xii. 2, 4) : "Je connaîs un homme en Christ, qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, il y a plus de quatorze ans (si ce fut en corps, je ne sais, si ce fut sans son corps, je ne sais ; Dieu le sait). Et je connaîs un tel homme qui (si ce fut en corps, si ce fut sans corps, je ne sais, Dieu le sait), fut ravi au paradis, et entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas possible

d'exprimer." Et Apoc. (iv.) : "Après cela je regardai, et je vis une porte ouverte dans le ciel. . . . . Et incontinent je fus ravi en esprit, et voici un trône était dressé dans le ciel, et quelqu'un était assis sur ce trône." Toutes ces choses sont admises par les Chrétiens, et les prêtres ne peuvent pas refuser de croire à l'ascension de notre Prophète sans être inconséquents. Ils objectent que d'après les astronomes modernes, tout ce système des cieux n'existe pas ; mais alors comment expliquent-ils l'ascension d'Enoch, d'Elie, de Jésus, ce ravissement corporel ou non, de Paul au *troisième* ciel, &c. Nous avons vu ce que c'est que le Purgatoire et l'enfer des Catholiques romains, mais nous ne savons pas si le paradis des Chrétiens est dans ce prétendu troisième ciel, dont l'existence chez leurs savants serait aussi fabuleuse que celle des ogres, ou audessus, ou s'il n'est autre chose que l'enfer, comme on pourrait le croire en comparant le catéchisme avec l'Evangile. En effet, d'après l'Evangile, Jésus a dit au larron qui fut crucifié avec lui : "Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis." Mais d'après le *Credo*, Jésus est descendu à l'enfer après sa mort : il faut donc conclure que l'enfer est pour eux le paradis. Jawwàd ben Sabath dit (ii. 16) : "Le prêtre Chiarius me demanda devant les interprètes, quelle est la croyance des Musulmans au sujet de l'ascension du Prophète. 'Ils croient,' répondis-je, 'qu'il alla de la Mecque à Jérusalem et de Jérusalem au ciel.' 'Mais un corps ne peut pas s'élever au ciel.' J'ai fait cette question à un Musulman, qui a répondu que cela était possible,

de même qu'il avait été possible dans le cas de Jésus Christ.' 'Pourquoi n'as-tu pas répondu,' dit l'ecclésiastique, 'qu'il est impossible que les cieux se fendent et se réunissent successivement?' J'ai objecté cela; mais il m'a répondu que cela était possible dans le cas de Mahomet, parcequ'il avait été possible dans le cas de Jésus. 'Pourquoi ne lui as-tu pas répondu,' dit le prêtre, 'que Jésus est Dieu et peut tout faire dans la nature?' Je n'ai pas manqué de lui opposer cet argument; mais il répondit que la divinité de Jésus n'est pas prouvé, parceque Dieu ne peut pas être battu, crucifié et enterré."

On raconte qu'à Bénarès un prêtre prêchant à une assemblée de paysans ignorants leur disait: "Pouvez-vous croire à l'ascension de Mahomet, chose impossible et absurde?" Un Brahmane qui était présent lui répondit: "L'ascension de Mahomet n'est pas plus absurde que la conception d'une vierge sans l'intervention de l'homme; si tout ce qui est impossible était faux, votre croyance aussi est fausse; comment pouvez-vous y prêter foi?" Le prêtre resta interdit.

II. "L'heure approche, la lune s'est fendue; quand ils voient un signe, ils se détournent et disent: Ce n'est qu'un continuel enchantement" (liv. 1, 2). Dieu annonce ici clairement que le miracle s'est accompli parcequ'il emploie le passé, et dit que les infidèles se sont détournés quand ils ont vu le miracle. C'est l'avis des commentateurs les plus autorisés appuyé par les traditions authentiques. Le commentateur des "*Mawaqef*" dit: "Ce fait est généralement connu, et il est rapporté par une foule de *Sohabas*, entre autres

par Ibn Mas'oud." Le savant Abou Nasr 'Abdulwahhab, fils de l'Imam 'Ali ben Abdulkafi ben Teman, l'*ansarien*, dans son commentaire sur l'abrégé d'Ibn-Ilhajeb dit : "Le miracle du partage de la lune en deux est certain, parcequ'il est attesté par le Coran, et raconté dans les recueils des traditions authentiques." La plus grande objection que l'on oppose est que les corps célestes ne sauraient se fendre et se réunir à volonté. Si ce miracle avait eu lieu, tous les habitants de la terre l'auraient vu, et il en serait fait mention dans toutes les histoires.

Cette objection n'a aucune valeur devant la raison et devant les faits. Voici les faits : 1°, Le déluge de Noé où périt tout ce qui avait vie sur la terre, et qui dura une année entière, n'est pas mentionné dans les histoires indiennes ; les savants indiens se moquent de cette histoire, et disent que des villes qui existaient du temps du roi Kerchon, il y a 4960 ans, c.-à-d., cent ans avant le déluge, existent encore. Ibn Khaldoun dit : "Les Persans et les Indiens ne connaissent pas le déluge ; quelques Persans disent que ce déluge a eu lieu à Babylone, et ne s'est pas étendu à d'autres pays." Le savant Maqrizi dit : "Les Perses, tous les mages, les Chaldéens de la Babylonie, les Indiens, les Chinois, et beaucoup d'autres nations orientales ne connaissent pas le déluge. Quelques Persans l'admettent, mais ils disent que ce déluge fut local, c.-à-d., qu'il se produisit en Syrie et à l'Occident, sans s'étendre aux autres parties habitées du monde, et sans jamais dépasser Okba, dans le Holwan." Les Chrétiens eux-mêmes se moquent de cette histoire ; je transcrirai

comme exemple, le passage suivant d'un ouvrage de John Clarke (déjà cité) : " La philosophie prouve que le déluge n'a jamais eu lieu ; qui sait si les poissons moururent aussi dans le déluge ? Puisque d'après la Genèse (vi. 5) les pensées du cœur de l'homme étaient mauvaises pourquoi Dieu laissa-t-il vivre huit hommes de cette génération ? Pourquoi ne refit-il pas l'homme sur un nouveau modèle ? Pourquoi Dieu n'a-t-il rien changé à cette créature, dont les pensées sont toujours aussi mauvaises qu'elles l'étaient avant le déluge, et qui ne peut porter que de mauvais fruits, car comme l'a dit Matthieu (vii. 16) : 'Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des chardons ?' Noé était un ivrogne, un animal, et un tyran " (Dieu nous garde de pareils blasphèmes), comme on peut le voir par la Genèse (ix. 21-25). Comment pouvait-on espérer que les descendants de cet homme fussent des hommes de bien ? Et en effet ils ne furent pas hommes de bien, ainsi que la dit Paul (Eph. ii. 2 ; Tite iii. 3) et Pierre (Ep. i. 3, 4). Ce même auteur raille la croyance des Chrétiens à ce sujet si fort que je n'ose pas citer ses paroles. 2°, Le miracle de Josué arrêtant le soleil (Jos. x.). 3°, Celui d'Isaïe faisant reculer le soleil de quinze degrés (2e Rois xxxviii. 8). 4°, Les phénomènes qui accompagnèrent la mort de Jésus (Matt. xxvii. 51-53). 5°, L'obscurité qui couvrit la terre pendant trois heures lorsque Jésus fut crucifié, d'après Matthieu, Marc, et Luc. 6°, Le massacre des innocents qui n'est rapporté que par Matthieu seul, et qu'aucun historien n'a mentionné. Et, 7°, enfin, la descente du St.-Esprit

sur Jésus, à sa sortie du Jourdain, que Marc décrit en ces termes : "Et comme Jésus sortait de l'eau, Jean vit tout d'un coup *les cieux se fendre*, et le St.-Esprit descendre sur lui comme une colombe." Tous ces miracles si éclatants, si visibles, ne sont mentionnés par aucun historien, ne se trouvent dans les annales d'aucun peuple ; comment expliquer le silence des Indiens, des Chinois, des Perses, de tous les habitants de la terre sur ces bouleversements de la nature, qui auraient dû, cependant, laisser dans l'esprit de tous les hommes une si profonde impression ?

Quant à la raison, voici les arguments qui réfutent l'objection de nos adversaires : 1°, La lune se fendit pendant la nuit, c.-à-d., lorsque les hommes s'étaient retirés dans leurs maisons pour s'y reposer, pour dormir, ou pour se garantir contre le froid. Portes et fenêtres étaient fermées ; comment aurait-on pu savoir ce qui se passait dans le ciel, à moins de n'y avoir fait attention ? Ne voyons-nous pas que la plupart des éclipses lunaires passent inaperçues pour le plus grand nombre des hommes ? 2°, Le miracle ne dura pas longtemps, et ceux qui l'observaient n'eurent pas le temps de réveiller ou de prévenir ceux qui étaient renfermés dans les maisons. 3°, Les savants ne s'attendaient pas à ce phénomène et ne se mirent pas en observation pour l'étudier, comme ils le font pour d'autres phénomènes qu'ils prévoient, tels que les phases lunaires, les éclipses, &c. Voilà pourquoi ce miracle ne fut vu que par ceux qui s'y attendaient, et par quelques infidèles qui se trouvèrent à cette heure-là dans les champs. Nous savons

par les traditions authentiques que les infidèles, en apercevant ce phénomène s'écrièrent : "Ibn Abi-Kabcha nous a ensorcelés." Abou-Djahal dit : "C'est un enchantement ; envoyez des gens s'informer si les autres Mecquois ont vu la lune fendue." La réponse fut affirmative, car les Arabes ont l'habitude de voyager la nuit et de reposer le jour : "C'est un enchantement général," dirent-ils alors. L'histoire de Ferechta, sect. 11, dit que les habitants du Malabar virent aussi la lune fendue, et que le prince de ce pays, qui était adorateur du feu, se convertit à l'Islamisme à la suite de ce miracle. Alhafidh-ul-Mari rapporte sur la foi d'Ibn Timia, qu'un voyageur avait vu, aux Indes, un monument ancien portant l'inscription suivante : "Bâti dans la nuit ou la lune se fendit." 4°, Dans quelques régions et dans certaines saisons les nuages empêchent de voir la lune et les étoiles pendant la nuit, comme ils couvrent aussi l'horizon et le soleil pendant le jour. En Europe et surtout dans le Nord, on ne voit que rarement le soleil pendant l'hiver ; quant à la lune ils ne la voient presque jamais dans cette saison. 5°, La lune ne se montre pas en même temps à toute la terre ; il est des pays où on la voit de meilleure heure que dans d'autres. C'est ainsi que les éclipses sont visibles dans certaines régions et ne le sont pas dans d'autres. En outre les astronomes nous parlent souvent de certains phénomènes auxquels personne n'avait fait attention, et qui seraient passés inaperçus s'ils ne les avaient observés. 6°, Le nombre de ceux qui observent ces phénomènes n'est presque jamais si grand que leur témoignage suffise à

les mettre hors de doute, à moins qu'il ne s'agisse de phénomènes qui laissent une trace, comme un ouragan, une tempête de neige, &c. ; il est donc probable que les historiens de certains pays n'aient point tenu compte du témoignage des personnes qui avaient vu le miracle, croyant peut-être qu'ils prenaient une éclipse de lune pour un miracle d'autre espèce. 7°, Les historiens, surtout les anciens, ne s'occupaient pas généralement des phénomènes célestes; l'Angleterre et la France étaient plongés dans la barbarie du temps du Prophète, et ce n'est que longtemps après qu'elles acquirent la célébrité dont elles jouissent pour leur industrie et leurs sciences. 8°, Enfin, les adversaires d'un prophète s'efforcent toujours de cacher ce qui peut avoir le caractère d'un miracle, et de dénaturer ce qui pourrait établir la vérité de sa mission, comme on peut le voir par Jean ii. et Actes iv. et v. On voit donc que le partage de la lune n'est condamné ni par les faits ni par la raison. L'auteur du "*Mizan*" dit : "Ce verset du Coran se réfère évidemment au jour du jugement, car le mot 'heure' avec l'article ne s'applique qu'à l'heure suprême du jugement, ainsi qu'on le voit dans d'autres versets, et à la fin de ce chapitre même. C'est pour cette raison que quelques commentateurs, et entre autres Beïdhawi, ont expliqué le mot 'heure' par '*résurrection, jour du jugement*,' et ont dit que l'un des prodiges qui accompagneront l'heure suprême sera la séparation de la lune en deux moitiés." Il y a ici deux erreurs : 1°, Le Coran emploie le passé, et d'après les commentateurs, on ne peut donner au passé une signification future que

lorsqu'on ne peut pas le prendre au sens propre ; ici, non-seulement il n'est pas impossible de prendre le verbe au propre, mais il faut l'interpréter dans ce sens, pour les raisons ci-dessus exposées. 2°, Il est faux que Beïdhawi ait interprété ce verset ainsi que le dit l'auteur du "*Mizan.*" Beïdhawi interprète le verset, dont il s'agit, comme nous l'avons expliqué nous-mêmes, mais il rapporte à la fin, pour la réfuter, l'opinion de ceux qui veulent donner à ce passage un sens futur. L'auteur de "*L'Istifsar,*" après avoir relevé cette erreur du "*Mizan,*" dit en terminant : "L'auteur s'est trompé ou bien il a voulu tromper les ignorants." Voici les paroles du "*Mizan :*" "Les mots '*l'heure,*' avec l'article défini, se rapportent partout dans le Coran au jour de la résurrection, comme p.e. dans les chaps. T. H., *Le Pélerinage, La Consultation,* &c., &c. (xx., xxii., xlii.). En outre, les deux membres de la phrase, étant unis par la conj. copulative, sont par cela en rapport d'analogie entre eux ; or, comme le verbe '*approcha,*' quoique au prétérit a réellement une signification future, il s'ensuit que le verbe '*se fendit*' (se partagea) doit être aussi pris dans un sens futur ; c.-à-d., 'quand *l'heure* arrivera (ou sera arrivée) la lune *sera* partagée en deux ;' c'est ainsi que plusieurs commentateurs rendent ce verset. Beïdhawi et Zamakhchari, eux-mêmes, quoiqu'ils soient d'opinion que ces paroles ont trait à un miracle opéré par Mahomet, cependant tous les deux exposent aussi cette opinion. D'autres commentateurs disent que le sens du verset est : qu'au jour de la résurrection la lune sera partagée

en deux." Hodheïfa rend ainsi le verset : "En vérité, la lune s'est fendue, c.-à-d., la résurrection approche et le signe de son approche c'est que la lune '*se fendit.*'" Beïdhawi ajoute dans son commentaire : "D'autres disent que la lune *se fendra* le jour de la résurrection." L'auteur du "*Mizan*," dis-je, a dans la suite changé sa phrase. Mais dans tous les cas s'est étrange qu'il ait mutilé la phrase de Zamakhchari en ne citant que les paroles de Hodheïfa. En supposant même qu'il n'ait voulu citer Zamakhchari qu'incidentellement il n'aurait pas dû le mutiler. Voici les paroles de Zamakhchari : "Quelques-uns prétendent que le sens (de ces paroles) est : elle se fendra le jour de la résurrection ; mais les paroles : 'Mais (les infidèles) tout en voyant un miracle se détournent et disent : C'est une magie continuelle,' réfutent cette opinion." En outre, quelle meilleure réfutation que ces paroles de Hodheïfa : "La lune s'est fendue ; c.-à-d., l'heure est proche et le signe de son approche c'est que la lune s'est fendue ; c'est comme si l'on disait : Le prince arrive et son précurseur a déjà paru annonçant sa venue. Hodheïfa dit en outre qu'il prêcha dans les villes (de l'Arabie ?) et qu'à la fin il dit : L'heure est proche, et la lune a été partagée en deux du temps de votre Prophète." Or l'assertion de l'auteur du "*Mizan*" que le mot "*l'heure*" avec l'article est pour le jour de la résurrection, et que les mots "la lune s'est fendue," précédés de la conjonction copulative sont dans le même rapport de futurité que le membre de la phrase qui les précède, ne sert pas à prouver sa thèse. S'il veut dire que, parce-

que le mot "l'heure" déterminé par l'article signifie le jour de la résurrection, et que le partage de la lune, étant un des signes de ce jour, doit nécessairement se rapporter à cet événement et arriver quand il arrivera, il se trompe, ce qui prouverait qu'il n'a pas médité son sujet comme il faut. En effet Dieu dit (xlvii. 20) : " Qu'espèrent-ils (les infidèles) si non que *l'heure* les surprenne à l'improviste? car ses signes ont déjà paru (lit. sont déjà venus)." Les mots "*sont déjà venus*" indiquent que les signes de l'heure ont réellement paru, car la particule qui précède le verbe lui communique une force affirmative qui dénote que l'action exprimée par ce verbe a déjà eu lieu à une époque passée; c'est pour cette raison que les commentateurs ont interprété le verset dans le sens que nous indiquons. Ainsi Beïdhawi dit : ". . . *id est,* parceque ses signes ont déjà paru, comme la venue du Prophète, que la salut et la bénédiction soient sur lui, et le partage de la lune." Le "*Grand Commentaire*" dit : "Le mot *achrat* (l'expression qui est dans le texte du Coran) signifie '*signes,*' et les commentateurs disent que ces signes sont le partage de la lune ; la mission de Mohammad, que la paix soit sur lui." *Aljalalaïn* (commentaire des deux Jalaluddine) dit : "*id est,* ses signes tels que la mission de Mohammad, que la paix et la bénédiction soient sur lui, le partage de la lune et la fumée." Husseïni s'exprime comme Beïdhawi. Quant à l'allégation de l'auteur du "*Mizan*" que le verbe "approcha" (*iqtarabat* dans le texte du Coran) a une signification future, elle est erronée, car le verbe est

dans sa vraie signification passée ; et si l'auteur du "*Mizan*" s'est basé en cela sur la traduction du Coran en langue persane, cette traduction n'est pas moins inexacte que l'opinion des quelques commentateurs dont il cite l'autorité. L'auteur du "*Mizan*" dit en outre : "En admettant même qu'il y eût partage de la lune, le fait ne prouverait pas que c'est un miracle opéré par Mahomet, parcequ'il n'est pas dit dans cet endroit ni dans d'autres, que c'est Mahomet qui a opéré ce miracle." Je réponds à cela que le miracle est prouvé par le second verset même, ainsi que par les traditions véridiques, dont l'authenticité est bien autrement prouvée que celle des évangiles de ces MM., qui fourmillent de fautes et d'interpolations sans compter qu'ils ne reposent que sur le témoignage d'un seul individu, dont la chaine de transmission est interrompue, comme nous l'avons vu aux liv. i. et ii. Le même auteur, après les paroles que je viens de citer, ajoute : "Quant au rapport du second verset au premier, il peut s'expliquer ainsi : quand les infidèles verront les signes de la résurrection ils n'y croiront pas et diront, à l'instar des infidèles leurs prédécesseurs, cela n'est que de la magie." Cette conclusion n'est pas juste : 1°, Parceque les incrédules ne nient pas les miracles par pure opiniâtreté, et que les infidèles n'attribuent les faits extraordinaires à des causes naturelles que dans le cas où il y a un opérateur qui se les approprie comme étant des miracles opérés par lui ; mais à l'apparition des signes du jour de la résurrection personne ne s'attribuera ces signes, et l'incrédule ou l'infidèle n'auront plus de raison

pour les nier et dire que c'est de la magie; et, 2°, parceque le partage de la lune futur n'aura lieu que le jour de la résurrection, et ce jour-là les infidèles ne pourront pas dire que c'est de la magie, attendu que tout le monde verra alors le fait de la résurrection ; à moins qu'il n'y ait à cette époque quelque grand esprit opiniâtre, et que, comme cet interprétateur, il lui plaise de soutenir pareille opinion malgré l'évidence des faits ; ou que cet interprétateur lui-même, ou quelqu'un de ses confrères les savants protestants, quand ils seront ressuscités, ne le fassent à cause de leur haine invétérée contre l'Islam. Enfin l'auteur du "*Mizan*" dit : "Si Mahomet avait réellement opéré ce miracle, il aurait dit aux incrédules qui en demandaient un : J'ai partagé la lune en deux tel jour, ne soyez pas opiniâtres." Je répondrai à cette dernière observation plus loin, et d'une manière qui sera j'espère satisfaisante. Un autre Missionnaire, auteur de l'ouvrage intitulé "*Wajhat-ul-aiman*" (Direction de la Foi) dit aussi: "Plusieurs com[rs], tels que Zamakhchari et Beïdhawi, ont expliqué ce verset dans ce sens : que la lune se fendra le jour de la résurrection; d'ailleurs, si ce miracle avait réellement eu lieu, il aurait été connu partout et ne serait pas resté confiné à une seule localité." J'ai déjà démontré que les deux allégations, que cet auteur répète maintenant à son tour, sont fausses ; de plus ce prêtre renchérit sur l'auteur du "*Mizan*" en combattant le miracle par le double témoignage de l'histoire et de la raison, et cite nominément Zamakhchari ; il paraît qu'il avait vu dans l'ancienne édition du "*Mizan*" l'expression :

"*Beïdhawi et autres,*" et s'est imaginé que le mot "*autres*" voulait dire Zamakhchari, parcequ'il (aura ouï dire que) les deux com^res se ressemblent plus que tout autre sous le rapport de l'interprétation, et l'a nommé afin d'aller un peu plus loin que son devancier et donner à entendre qu'il a lu Zamakhchari. Or, voici les paroles de ce commentateur : "Le partage de la lune est un des signes de l'apôtre de Dieu, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, et de ses miracles éclatants." Un troisième Missionnaire, auteur d'une *Epître* en réponse à la lettre du vertueux Ne'mat-ullah-il-Hindi, dit à son tour, contre ce miracle : "Ce verset ne prouve pas que le miracle a été fait par Mahomet, et la chose n'est pas prouvée non plus par l'opinion des commentateurs." Ce troisième savant, qui procèderait des deux autres (formant ainsi une trinité, comme le Saint-Esprit procède des deux autres personnes de la triade), renchérit encore sur ses deux prédécesseurs et réfère aux commentateurs du Coran pris en masse ; il aura supposé sans doute que le premier était dans le vrai en disant "Beïdhawi et autres," et le second en disant "Zamakhchari et Beïdhawi," puis, jugeant des autres commentaires d'après ces deux, il aura fait l'allégation générale et absolue qu'on vient de lire, afin de donner à entendre qu'il connaît tous les commentaires. On voit par ces trois écrivains chrétiens que chacun des deux suivants a renchéri sur son devancier ; mais il n'y a pas lieu de s'en étonner, car c'est une pratique déjà très-ancienne chez les Chrétiens, comme le prouvent les passages

que j'ai cités de Mosheim et d'Ad. Clarke, le premier au sujet de l'opinion Pythagoro-platonicienne, qui déclarait, dès le 2ᵉ siècle de l'ère chrétienne, chose légitime que de forger des écrits pour le triomphe de la vérité, adoptée d'abord par les Juifs d'Alexandrie, et prise ensuite de ces derniers par les Chrétiens ; et le second au sujet de l'existence des évangiles apocryphes, qui avait induit Luc à écrire le sien (Mosh., 2ᵉ siéc. part. 11, chap. 111, et Ad. Clarke ad Galat. i.). Or, puisque les prédécesseurs de ces Missionnaires ont pu inventer 70 évangiles et les attribuer à Jésus, à Marie, aux Apôtres, &c., y a-t-il lieu de s'étonner si ces trois Missionnaires, eux-mêmes, pour égarer l'opinion des Musulmans illettrés ont attribué aux commentateurs du Coran des choses qu'ils n'ont pas dites ? Et l'épître que j'ai mentionnée en dernier lieu était très-estimée chez les Missionnaires, qui la répandaient à profusion dans le pays (l'Inde) ; mais quand les Musulmans l'eurent réfutée et que ses erreurs furent connues, elle cessa d'être distribuée et tomba dans l'oubli. Trois ouvrages ont été publiés en réfutation de cette épître : 1°, *Attohfa'l-Masihya* (Le Cadeau Messiaque ou Chrétien), par Seyiduddine Al-Hachimi ; 2°, *Ta-iidul-Muslimin* (Raffermissement des Musulmans), par un parent du chef des Chi'ites de Lucknow ; et, 3°, *Khalasat Saiful-Muslimin* (mentionné précédemment) de Haïdar 'Ali Alqarchi.

III. Beïdhawi dit : "Lorsque les Qoreïchites débouchèrent de 'Aqanqal, le Prophète, que le salut, &c., dit : 'Voilà Qoreïch qui arrive superbe et enflé d'orgueil démentant ton Prophète. Mon Dieu, je

te demande ce que tu m'as promis.' Gabriel descendit alors et lui dit : 'Prends une poignée de sable (ou de terre), et lance-là contre eux.' Lorsque les deux armées furent l'une devant l'autre, le Prophète prit une poignée de petits-cailloux et la jeta à la figure de ses ennemis, en disant : 'Puissent ces visages être défigurés.' Tous les idolâtres aveuglés soudainement, se retirèrent et les Musulmans les suivirent, tuant les uns et faisant prisonniers les autres. Fiers de ce succès, les Musulmans commencèrent à se glorifier se disant les uns aux autres : 'Moi j'ai tué tant d'hommes et ai fait tant de prisonniers,' &c. Alors Dieu dit : 'Ce n'est pas toi, c'est Dieu qui a lancé,' c'est-à-dire, que Mohammad n'a fait que le signe de lancer les cailloux, mais c'est Dieu lui-même qui les a dirigés et qui en a frappé les infidèles, afin que les Musulmans pussent en triompher et les exterminer." Alfakhrur-Razi dit : "Le plus probable c'est que ce verset fut révélé le jour de la bataille de Bedr, car autrement il présenterait des détails étrangers au sujet, ce qui n'est pas admissible." C'est le sujet dont on parle qu'il faut avoir en vue en discutant chaque passage particulier. Nous avons déjà vu dans l'Introduction ce que dit l'auteur du "*Mizan*" à l'égard de ce miracle ; je n'y reviendrai donc pas.

IV. L'eau a jailli d'entre les mains du Prophète dans plusieurs occasions. Ce miracle est encore supérieur à celui de Moïse faisant jaillir une source du roc, car l'eau jaillit généralement des rochers, mais non d'un corps humain, composé de chair et de sang. Pareil miracle n'a jamais été fait par aucun autre.

Anés ben Malek dit : "J'étais près du Prophète, que le salut, &c., lorsque l'heure de la prière de l'après-midi approcha, les personnes qui étaient là cherchèrent de l'eau pour faire leurs ablutions, mais n'en trouvèrent point. Le Prophète prit une cuvette, y mit la main, et invita les personnes présentes à venir faire leurs ablutions. Je vis alors l'eau jaillir d'entre ses doigts, et tout le monde put accomplir ses ablutions." Ce miracle eut lieu à Zaourà près du marché de Médine.

V. Jaber dit : "Le jour du combat de Hadibia, les soldats avaient soif. Le Prophète avait entre les mains un sceau plein d'eau, avec lequel il fit ses ablutions ; on vint lui dire : 'Il n'y a point d'eau excepté ce qu'il y a dans le sceau.' Le Prophète mit la main dans le sceau, et l'eau jaillit d'entre ses doigts comme s'il y avait eu plusieurs sources." Le nombre des personnes formant le corps expéditionnaire était de mille quatre cents.

VI. Jaber dit : "Le Prophète me dit : 'Jaber, donne-moi de l'eau pour faire mes ablutions ;' mais nous ne trouvâmes que quelques gouttes d'eau au fond d'une outre, le Prophète prit l'outre et la pressa en prononçant quelques mots que je ne compris pas, puis il me dit : 'Donne-moi la grande écuelle.' Je la lui apportai." Le Prophète étendit la main au fond de l'écuelle, en écartant les doigts, et Jaber lui versa de l'eau, et le Prophète dit : "Au nom de Dieu." "Je vis alors," continue Jaber, "l'eau jaillir d'entre ses doigts ; l'écuelle se remplit bientôt, et le Prophète invita tout le monde à étancher sa soif.

Quand ils eurent tous bu je dis : ‘ Y a-t-il quelqu'un qui veuille boire ? ’ Alors le Prophète ôta sa main de l'écuelle qui était pleine jusqu'au bords.” Ce miracle eut lieu pendant l'expédition de Bawat.

VII. Mo'adh ben Jebel dit, dans le récit de l'expédition de Tabouk : “Nous arrivâmes à la source qui donnait un filet d'eau fort mince ; on en puisa avec le creux de la main dans un vase ; le Prophète s'y lava les mains et le visage, puis on versa l'eau dans la source, qui commença à couler abondamment et tout le monde put boire.” Ibn Is-haq dit : “L'eau jaillit en telle quantité qu'elle produisait un bruit semblable au bruit du tonnerre. Le Prophète dit : ‘ Si tu restes en vie, ô Mo'adh, tu verras ce lieu rempli de jardins.’ ”

VIII. Imran ben Alhosaïn dit : “Dans une des expéditions le Prophète et ceux qui étaient avec lui eurent soif. Il dit à deux de ses compagnons : ‘ Allez dans tel endroit, vous y trouverez une femme conduisant un chameau chargé de deux outres d'eau.’ Les deux messagers revinrent bientôt avec la femme et son chameau. Le Prophète fit verser des deux outres une petite quantité d'eau dans une écuelle et dit : ‘ Il y a ce que Dieu a voulu ;’ puis il fit remettre l'eau dans les outres et ordonna à ses hommes d'en prendre ; on remplit tous les vases jusqu'à ce qu'on n'eût plus où en mettre.” “Il paraissait,” dit Imran, “ que les outres fussent encore plus pleines qu'auparavant.” Le Prophète fit ensuite donner des provisions à la femme, plein son vêtement, et lui dit : “Va-t'en ! je n'ai pas pris de ton eau ; c'est Dieu qui nous a donné à boire.”

IX. 'Omar raconte, dans les traditions, que pendant

l'expédition d'Osra l'armée souffrit de la soif à tel point que les soldats ouvraient le poitrail de leurs chameaux et pressaient la vessie de l'estomac pour boire l'eau qu'elle pouvait contenir. Alors Abou-Bakr demanda au Prophète d'implorer la pluie. Le Prophète tenait encore les mains levées au ciel, lorsqu'une abondante pluie tomba à flots, et on pu remplir toutes les outres ; cette pluie ne dépassa pas l'espace occupé par l'armée.

X. Jaber raconte qu'un homme vint demander l'aumône au Prophète, qui lui donna une demi-charge de chameau d'orge. Cet homme, sa femme, et leurs hôtes, continuèrent pendant longtemps à manger de cette orge. Mais il lui vint à l'esprit un jour de la mesurer et la demi-charge fut épuisée. Lorsqu'il informa le Prophète de cela, le Prophète lui répondit : " Si tu ne l'avais pas mesurée, tu en aurais mangé pour toujours."

XI. Anés ben Jaber raconte que le Prophète nourrit quatre vingts personnes avec quelques pains d'orge que Jaber avait apportés sous le bras.

XII. Jaber raconte que le jour des *Fossés* le Prophète nourrit mille hommes avec un *sa'* d'orge et un chevreau. " Je l'atteste par Dieu," dit Jaber, " ils mangèrent tant qu'ils voulurent et laissèrent la marmitte bouillant sur le feu, pleine comme elle l'était au commencement et il y avait encore de la pâte dont on faisait du pain ; le Prophète n'avait fait que cracher sur la pâte et dans la marmitte et les bénir."

XIII. Abou Ayoub raconte qu'il apprêta des aliments pour le Prophète et Abou-Bakr en quantité

suffisante pour deux personnes. Le Prophète lui dit : "Appelle trente des principaux *Ansars* (auxiliaires)." Les trente Ansars mangèrent tant qu'ils voulurent, et il y avait encore des vivres. Le Prophète en fit encore appeler soixante, qui, après avoir mangé, laissèrent les vivres comme ils étaient. Il en fit venir soixante-dix autres, qui mangèrent tous aussi. Aucun d'eux ne se retira sans avoir fait sa profession de foi musulmane et embrassé le parti du Prophète. Abou Ayoub dit : "Ainsi cent quatre vingt personnes se nourrirent de ce que j'avais préparé pour deux."

XIV. Samara ben Jandab dit : "Le Prophète fit venir une grande écuelle pleine de viande, on en mangea depuis le matin jusqu'à la nuit, ceux qui étaient rassasiés se levant pour faire place à d'autres."

XV. 'Abdurrahman, fils d'Abou-Bakr, dit : "Nous étions cent trente chez le Prophète ; il fit pétrir un *sa'* d'orge, et rôtir un agneau, dont on nous servit les entrailles." "Par Dieu," dit le narrateur, "chacun des cent trente eut sa portion et il en resta plein deux écuelles, que j'emportai sur le chameau."

XVI. Salma ben Al-Akwa', Abou Horeïra, et Omar ben Elkhattab disent : "Il y eut une fois une disette au camp pendant une de nos expéditions. Le Prophète ordonna de réunir tous les vivres qui restaient ; chacun apporta le peu qu'il avait ; les plus riches étaient ceux qui apportaient un *sa'* de dattes. Le tout fut réuni sur une peau étendue par terre ; il ne formait qu'un tout petit monceau, pas plus grand qu'une chèvre accroupie ; le Prophète invita ensuite

tout le monde à s'en servir ; aucun sac ne resta vide, et il y eut un excédant."

XVII. Anés raconte que lorsque le Prophète eut épousé Zaïneb, il lui ordonna d'inviter plusieurs individus qu'il lui nomma. Les invités remplissaient la chambre et la maison. Le Prophète fit venir une écuelle contenant une poignée de dattes pétries et réduites en purée ; il y mit ses trois doigts, et les invités venaient successivement manger ; quand ils eurent tous fini l'écuelle était encore aussi pleine qu'avant.

XVIII. Ali ben Abi-Taleb dit que Fatma avait préparé une marmitte pour leur dîner, et l'avait envoyé inviter le Prophète à partager leur repas. Sur la prière du Prophète, elle servit une écuelle pour chacune de ses femmes, une pour le Prophète, une autre pour Ali, et enfin une pour elle-même. Elle enleva ensuite la marmitte qui débordait. "Nous en mangeâmes," dit-elle, "pendant longtemps après."

XIX. Jaber dit que son père avait en mourant laissé des dettes. Pour satisfaire les créanciers de son père, il avait offert ce qu'il possédait, mais les créanciers l'avaient refusé, le trouvant insuffisant. Le Prophète lui ordonna de détacher les fruits de ses palmiers, et de les amonceler autour de chaque arbre. Il se mit ensuite à marcher entre les arbres en priant. Jaber put non-seulement satisfaire les créanciers de son père, mais il lui resta une récolte égale à celle qu'il avait ordinairement.

XX. Abou Horeïra dit : "Pendant une disette le Prophète me demanda : 'As-tu quelque chose ?' Je dis :

'Oui, un peu de dattes dans mon sac.' Il mit la main dans ma besace, et en retira une poignée de dattes qu'il étendit par terre, en disant : 'Dieu bénisse.' Il me dit ensuite : 'Appelle dix personnes.' Les dix hommes mangèrent et furent rassasiés. 'Encore dix,' dit le Prophète. Les dix furent rassasiés. Toute l'armée défila ainsi par dizaine et mangea à satiété. Le Prophète me dit alors : 'Remets dans le sac ce que tu m'as donné, et prends-en une poignée.' Je pris plus que je n'avais apporté, et je me nourris de ce que contenait le sac tout le temps que vécut le Prophète, et pendant tout le Califat d'Abou-Bakr et d'Omar, mais lorsqu'Othman fut assassiné, le sac me fut pris et je ne pus jamais le retrouver."

Le miracle de la multiplication des vivres est raconté par plus de dix *Sohabas*, et sur leur foi par plus de vingt *Tabi'* qui le rapportèrent à un nombre infini de fidèles. La plupart de ces miracles eurent lieu à des occasions très-connues, en présence de beaucoup de témoins et il était impossible de les inventer ou d'en dénaturer le moindre détail. Le Prophète eut pour faire ces miracles, une matière première qu'il multiplia. Il ne la créa point du néant afin de prouver que c'était Dieu qui accomplissait le miracle en exauçant les prières du Prophète, que le salut, &c. ! C'est ce qu'ont fait aussi d'autres prophètes avant lui ; Elie, par exemple, lorsqu'il multiplia l'huile de la pauvre veuve (1er Rois xvii.), et Elisée lorsqu'il nourrit avec vingt pains d'orge plus de cent personnes (2e Rois iv.). Jésus a aussi multiplié les pains et les poissons, comme on le voit par Matthieu (xiv.).

XXI. Le fils d'Omar raconte ce qui suit : "Nous étions en voyage avec le Prophète, que le salut soit sur lui ! Un Arabe s'étant approché de nous, le Prophète lui demanda : 'Où vas-tu ?' 'Chez moi,' répondit l'Arabe. 'Veux-tu faire une bonne chose ?' dit le Prophète. 'Laquelle ?' 'Attester qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, sans égal et sans associé, et que Mahomet est son esclave et son apôtre.' 'Mais,' demanda l'Arabe, 'qu'est-ce qui prouve la vérité de ce que tu dis ?' 'Cet arbre qui est sur le bord du fleuve.' Aussitôt l'arbre s'avança vers le Prophète et s'arrêta devant lui. Le Prophète lui demanda trois fois de témoigner en sa faveur, ce que l'arbre fit puis il retourna à sa place."

XXII. Jaber dit : "Le Prophète voulant satisfaire un besoin naturel, ne trouva aucun endroit où il pût se retirer à l'écart ; il aperçut cependant deux arbres sur le bord de la vallée, et il se dirigea vers eux, et saisissant l'une des branches, il dit : 'Obéis par ordre de Dieu.' L'arbre se courba aussi docilement qu'un chameau dont le nez serait retenu par un anneau." Jaber ajoute, que le Prophète fit plier l'autre arbre de la même manière, de telle sorte qu'il était complètement couvert par leurs branches. "Je me retirai à l'écart, et je me mis à rêver ; peu après, en me retournant je vis le Prophète qui venait vers moi, et je m'aperçus que les deux arbres s'étaient redressés sur leur tige."

XXIII. Ibn 'Abbas raconte que le Prophète dit une fois à un Arabe : "Si je fais venir à moi les rameaux de ce palmier, croiras-tu que je suis l'envoyé

de Dieu ?" L'Arabe répondit "Oui." Le Prophète appela alors la branche du palmier, qui vint en sautillant jusqu'à lui ; alors le Prophète lui dit : "Retourne," et la branche retourna à sa place.

XXIV. Jaber dit que lorsque le Prophète prêchait sous un auvent érigé sur des troncs de palmiers, il avait l'habitude de s'appuyer contre un de ces troncs ; quand on lui construisit une chaire (*minbar*) nous entendîmes ce tronc pousser un cri comme celui des chamelles enceintes de dix mois, si fort que le toit en trembla. Dans le récit de Anès on lit : "La tradition de Sehl ajoute : 'Et tout le monde se mit à pleurer en le voyant dans cet état.' La tradition de Mottaleb dit : 'Enfin, le tronc se fendit de douleur, mais le Prophète l'ayant touché de sa main, il cessa de se lamenter.'" Cette tradition est attestée par dix *Sohabas*, entre autres par 'Ali ben Ca'b, par Anès ben Malek, Abdullah ben Omar, Abdullah ben Abbas, Sehl ben Saad Essa'di, Abou Saïd Qadri, Baridá, Om-Salma, Al-Mottaleb ben Abi Weda', qui racontent tous ce fait de la même manière, malgré des différences verbales peu importantes.

XXV. Abou 'Abbas dit qu'il y avait autour de la Ca'ba trois cent soixante idoles fixées à leur base avec du plomb lorsque le Prophète entra dans le temple après la conquête de la Mecque ; qu'il faisait signe avec une baguette qu'il avait à la main vers ces statues sans les toucher, en disant : "La vérité est venu, et le mensonge est tombé, car le mensonge est fragile." Toutes les statues vers lesquelles il dirigeait sa baguette tombaient le visage contre

terre, ou à la renverse, selon qu'elles étaient en face du Prophète, ou qu'elles lui tournaient le dos. Aucune idole ne resta debout.

XXVI. Le Prophète exhorta un homme à se convertir à l'Islamisme ; cet homme lui répondit : "Je ne croirai pas à ce que tu dis si tu ne ressuscite pas ma fille." Le Prophète lui dit : "Conduis-moi au tombeau de la fille." L'homme lui montra l'endroit où elle était enterrée, et le Prophète, élevant la voix, dit : "Une telle." "Me voici," répondit-elle. "Voudrais-tu revenir au monde ?" "Non, par Dieu, ô Prophète ; j'ai trouvé que Dieu était meilleur que mes parents, et l'éternité préférable au monde."

XXVII. Jaber égorgea une brebis, et, après l'avoir préparée et cuite, la servit au Prophète : "Tout le monde en mangea ;" et le Prophète leur disait sur ces entrefaites : "Mangez, mais n'entamez pas les os." Lorsqu'ils eurent fini le Prophète réunit tous les os et mit sa main dessus, en proférant quelques mots : "La brebis se redressa en secouant la queue."

XXVIII. Sa'd ben Al-waqqas dit : "Le Prophète, que la bénédiction, &c., s'exerçait un jour à la cible ; il me donnait des flèches sans fer et me disait : 'Tire-les.' Le Prophète lui-même tira ce jour-là avec son arc tant de fois que l'arc se brisa et une flèche atteignit l'œil de Qotada, c'est-à-dire, d'Ibn No'man ; l'œil sortit de son orbite et resta pendant sur la joue du blessé, mais le Prophète le remit en place, et cet œil fut depuis meilleur que l'autre."

XXIX. Othman ben Hanif raconte qu'un aveugle dit au Prophète : "Prophète de Dieu, demande à

Dieu de me rendre la vue." Le Prophète lui dit : "Va faire tes ablutions, fais deux génuflexions, ensuite dis : 'O mon Dieu, je me recommande à toi au nom de ton Prophète Mahomet, le Prophète de la miséricorde ; O Mahomet, intercède pour moi auprès de ton Dieu, qu'il me rende la vue ; O mon Dieu, exauce ton Prophète." L'aveugle alla faire ce que le Prophète lui avait recommandé, et quand il revint il avait déjà recouvré la vue.

XXX. Ibn Mola'eb El-Asinna fut une fois atteint d'une hydropisie, il envoya demander l'assistance du Prophète. Le Prophète prit une petite poignée de terre, cracha dessus et la donna au messager, qui crut que le Prophète se moquait de lui. Il remit toutefois cette poignée de terre à Ibn Mola'eb, qui était déjà aux extrémités ; celui-ci l'avala et fut guéri par la grâce de Dieu.

XXXI. Habib ben Jadik raconte que son père fut atteint de la goutte sereine, mais le Prophète ayant soufflé dans ses yeux, il recouvra la vue instantanément. "Je l'ai vu," dit Habib, "enfiler des aiguilles à quatre-vingts ans."

XXXII. Le jour de la bataille de Khaïbar, le Prophète mit un peu de salive sur les yeaux d'Ali, qui souffrait d'une ophthalmie, et il fut guéri à l'instant.

XXXIII. Le Prophète souffla sur une blessure à la jambe de Salma ben El-Akwa' le jour de la bataille de Khaïbar, et elle se cicatrisa.

XXXIV. Une femme lui amena une fois son enfant, qui ne pouvait pas parler par suite d'une

maladie. Le Prophète se rinça la bouche et se lava les mains avec de l'eau qu'il donna ensuite à la femme, en lui recommandant d'en faire prendre à l'enfant et de le frictionner avec. L'enfant guérit et devint un homme remarquablement intelligent.

XXXV. Ibn 'Abbas raconte qu'une femme amena devant le Prophète un enfant possédé d'un démon. Le Prophète lui passa la main sur la poitrine ; l'enfant fit un effort de vomissement ; il sortit de son ventre comme un petit chien noir, et l'enfant fut guéri.

XXXVI. Une marmite bouillante s'étant répandue sur le bras de Mohamed ben Hateb lorsqu'il était enfant, le Prophète lui passa la main sur le bras, souffla et cracha dessus, et le bras guérit à l'instant même.

XXXVII. Chergil Al-Ja'fi avait dans la palme de la main une glande qui l'empêchait de manier un sabre et de tenir les rênes d'un cheval. Il le dit au Prophète, qui, après l'avoir frottée à plusieurs reprises, la fit disparaître complètement sans qu'il en restât même une trace.

XXXVIII. Anès ben Malek raconte que sa mère dit au Prophète : "O Apôtre de Dieu, Anès est ton serviteur, prie Dieu pour lui." "Mon Dieu," dit le Prophète, "multiplie ses troupeaux et ses enfants, et bénis-le dans ce que tu lui as donné." Anès dit : "Par Dieu, mes troupeaux sont à présent bien nombreux, et mes fils et mes petits-fils sont plus de cent individus."

XXXIX. Lorsque Kosroès déchira la lettre que le

Prophète lui avait envoyée, Mahomet pria Dieu de déchirer ainsi son royaume. Rien ne resta plus de l'Empire Persan après cela.

XL. Asma, fille d'Abou-Bakr, raconte qu'elle avait un manteau que le Prophète portait quelquefois, et qui bien souvent a guéri des malades.

Tous ces miracles, bien qu'ils ne soient pas tous prouvés par la tradition dit "*Mutawater*," sont pour la plupart si authentiquement rapportés qu'ils peuvent assurément être considérés comme des faits certains et crus avec autant de confiance que la tradition sur le courage d'Ali et la générosité de Hatem. Je crois inutile d'en citer d'autres. Les miracles rapportés par Marc et par Luc sont tous fondés sur des récits individuels dont l'authenticité est bien loin d'être comparable à celle des traditions musulmanes. Ces récits n'ont pour nous que la valeur des traditions individuelles, ainsi que nous l'avons dit au liv. i., même lorsqu'ils se trouvent dans les quatre Evangélistes.

§ 2. On trouve dans le Prophète des vertus si éclatantes, de telles perfections spéculatives et pratiques, de telles qualités de corps et d'esprit, que nous sommes contraints d'avouer qu'un prophète seul pouvait réunir tant et de si grands avantages. Même les ennemis du Prophète ont reconnu qu'il possédait les qualités supérieures dons nous parlons. Spanheim, l'un des ennemis les plus acharnés du Prophète, a dû avouer sa supériorité, et en a tracé le portrait suivant que je transcrirai d'après Sale (Introd.) : "Il était beau de sa personne, d'un esprit pénétrant, d'un port

agréable, libéral envers le pauvre, affable envers chacun, courageux devant l'ennemi, et surtout plein de vénération pour le nom de Dieu ; il fut sévère contre les parjures, les adultères, les assassins, les calomniateurs, les prodigues, les avares, les faux témoins, &c. ; il recommandait surtout la patience, la charité, la clémence, le bienfait, la gratitude, le respect des parents et des supérieurs, et pratiquait lui-même la plus scrupuleuse dévotion."

§ 3. Quand on voit tous les préceptes et toutes les règles de conduite que la loi du Prophète donne sur tous les points du culte, de la vie sociale, de l'administration, de la morale, de la loi, &c., on est obligé d'avouer que cette loi est d'institution divine, qu'elle nous a été communiquée par une révélation céleste, et que celui qui l'a proclamée ne pouvait être qu'un Prophète. Nous avons prouvé (chap. v.) que les objections faites par les prêtres contre cette loi, ne sont que des sophismes.

§ 4. Le Prophète vint au milieu d'un peuple ignorant et barbare annoncer une foi nouvelle, fondée sur l'humanité et sur la science. Malgré sa faiblesse, le petit nombre de ses adhérents, et sa pauvreté, il ne craignit pas de se mettre en lutte ouverte avec tous les habitants de la terre, et avec les rois les plus puissants ; il les confondit et les subjugua ; il renversa les monarchies et détruisit les religions de ses adversaires, et en peu d'années, la religion nouvelle qu'il venait de proclamer triomphait à l'Orient et à l'Occident, sur les débris de tous les cultes antérieurs. Le progrès des temps n'a fait qu'affermir

et consolider cette religion, malgré les efforts, la puissance et l'acharnement de ses ennemis. Comment ne pas reconnaître, dans ce splendide triomphe, l'assistance de Dieu ? C'est ici qu'il faut citer ces belles paroles de Gamaliel aux Juifs : "Hommes Israélites, prenez garde à ce que vous faites à l'égard de ces gens. Car Theudas s'éleva il y a quelque temps, prétendant être quelque chose ; environ quatre cents hommes se joignirent à lui, mais il fut tué, et tous ceux qui l'avaient suivi furent dispersés et réduits à rien. Après lui s'éleva Judas le Galiléen, au temps du dénombrement, et il attira à lui un grand nombre de suivants : mais il périt aussi, et tous ceux qui l'avaient suivi furent dispersés. Je vous dis maintenant : Ne poursuivez plus ces gens-là, mais laissez-les en repos ; car si ce dessein est un ouvrage des hommes, il se détruira lui-même ; mais s'il vient de Dieu, vous ne pouvez le détruire ; et prenez garde qu'il ne se trouve que vous avez fait la guerre à Dieu" (Act. v. 35-39). "Car le Seigneur connaît la voie des justes, mais la voie des méchants périra" (Ps. i. 7). Nous pourrions aussi citer ces paroles du Psalmiste : "Tu feras périr ceux qui proférèrent le mensonge ; l'Eternel a en abomination l'homme de sang et le trompeur" (Ps. v. 7). "La force de l'Eternel est contre ceux qui font le mal, pour exterminer leur mémoire de la terre" (Ps. xxxiv. 17). "Car les bras des méchants seront rompus ; mais l'Eternel soutient les justes ; . . . mais les méchants, périront et les ennemis de l'Eternel seront consumés comme la graisse des agneaux ; ils s'en iront en fumée" (Ps. xxxvii. 17-

20). Si Mahomet n'avait pas annoncé la vérité, Dieu l'aurait exterminé et lui aurait rompu les bras ; mais il n'en est point ainsi, aussi bien faut-il dire que la mission de Mahomet est divine. Les savants protestants ne voient pas qu'en combattant l'Islamisme ils combattent contre Dieu. Mais l'heure approche, et alors ils sauront la vérité ; ceux qui auront fait le mal sauront quelle fin leur est réservée, ainsi que Dieu lui-même l'a dit : " Ils voudraient éteindre la lumière de Dieu," c'est-à-dire, l'Islamisme, " avec leurs bouches," c'est-à-dire, par leurs discours mensongers. " Mais Dieu achèvera sa lumière," c'est-à-dire, lui fera atteindre sa plus grande splendeur, " malgré les infidèles," c'est-à-dire, les Juifs, les Chrétiens, et les idolâtres (ix. 32).

§ 5. Mahomet parut à un moment où les hommes avaient besoin d'un guide qui les conduisît sur le droit chemin. Les Arabes idolâtres et enterrant leurs filles vivantes ; les Perses adorant un double principe, et admettant leurs mariages incestueux avec leurs propres mères et leurs propres filles ; les Turcs, horde errante et sauvage ; les Indiens fétichistes et idolâtres ; les Juifs dégénérés ; les Chrétiens, adorateurs de la croix et des images, et de la Trinité, avaient tous besoin d'être retirés de l'abîme d'ignorance et d'erreur où ils étaient plongés. La sagesse divine ne pouvait pas permettre qu'à un pareil moment il n'y eût aucun homme qui pût conduire au salut ceux qui s'en éloignaient. Cet homme fut Mahomet, fils d'Abdullah, que le salut, &c. Il détruisit les fausses croyances et les pratiques réprouvables ; le soleil du monothéisme

éclaira le monde et dissipa les ténèbres du polythéisme, du manichéisme, des trinitairiens, des anthropomorphites ; c'est au Prophète que Dieu fait allusion lorsqu'il dit, " Hommes du livre, notre Prophète est venu pour vous éclairer, après les autres prophètes, afin que vous ne disiez pas : Nous n'avons eu personne pour nous annoncer la vérité et nous mettre sur nos gardes. Vous l'avez, ce messager et ce guide. Dieu est le Tout-Puissant." Alfakhrur-Razi dit, en commentant ce verset : " Mahomet a été envoyé après les autres prophètes parceque, les religions qu'ils avaient établies s'étant altérées et corrompues, les hommes auraient pu avoir une excuse à leurs erreurs, et dire : Nous savions qu'il fallait adorer Dieu, mais nous ne savions pas la véritable manière de l'adorer. Voilà pourquoi Dieu envoya alors son Prophète, afin de ne plus laisser d'excuse aux hommes."

§ 6. Mahomet a été annoncé par les prophètes précédents ; ce sujet est un de ceux sur lesquels les prêtres s'efforcent d'induire les ignorants en erreur. On me pardonnera de faire huit observations sur cette question, avant de citer les prophéties qui ont trait à Mahomet.

Première Observation. — Les prophètes hébreux, tels qu'Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, Jésus, ont annoncé les événements futurs, comme l'invasion de Nabuchodonosor, de Cyrus, et d'Alexandre, les péripéties qu'auraient traversées l'Egypte, Edom, et Ninive. Il est extrêmement invraisemblable qu'ils n'aient pas annoncé également la venue de Mahomet, dont la religion, frêle arbrisseau à l'origine, devint en peu

d'anneés une arbre immense, donnant asile dans ses branches à tous les oiseaux du ciel ; qui renversa les empires les plus solides, s'étendit à l'Orient et à l'Occident, et ne cessera de s'étendre avec l'aide de Dieu ; une religion qui a produit, en tout genre, des milliers de savants remarquables, de saints, de héros, et de grands souverains, est certainement un événement aussi remarquable que la chute de Ninive ou de Babylone, et il serait peu raisonnable de dire que les prophètes aient pu annoncer des faits d'importance secondaire, et négliger un événement aussi capital que l'institution de l'Islamisme.

Deuxième Observation.—On ne demande pas aux prophètes, quand ils annoncent la venue d'un autre prophète après eux, de donner les plus minutieux détails sur la patrie, l'époque, la famille, et la personne de celui qui viendra après eux. Ils se contentent de l'indiquer d'une manière générale et qui reste obscure tant que l'événement ne vient pas expliquer leurs paroles et en préciser le sens, il faut que le prophète qui a été annoncé attire l'attention des hommes sur les prophéties qui le concernent et prouve la vérité de sa mission par des prodiges ; c'est pour cela que Jésus reprochait aux docteurs juifs de ne pas comprendre ce qui avait été avant lui : " Malheur à vous, docteurs de la loi, parceque, ayant pris la clé de la connaissance, vous n'y êtes point entrés vous-mêmes, et vous avez empêché les autres d'y entrer " (Luc xv. 52). Selon les Chrétiens, ces prédictions sont inintelligibles même pour les prophètes, même pour celui qui a été annoncé. On lit dans l'Ev. de Jean (i. 19, 25) : " C'est

ici le témoignage que Jean rendit, lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des Sacrificateurs et des Lévites pour lui demander : Qui es-tu ? Il le confessa et ne le désavoua point, en disant : Je ne suis point le Christ. Qui es-tu donc, lui demandèrent-ils. Es-tu Elie ? Et il répondit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non. Et ils lui dirent : Qui es-tu donc ? afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même ? Il dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Applanissez le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe. Or ceux qui avaient été envoyés vers lui étaient des pharisiens. Ils lui demandèrent encore : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'est point le Christ, ni Elie, ni le prophète ?" Le déterminatif dans le prophète prouve qu'il s'agit du prophète attendu dont a parlé Moïse (Deut. xviii. 15, 20). On voit que les Lévites versés dans la connaissance des livres sacrés, ne savaient pas si Jean était le Messie, ou Elie, ou le prophète annoncé par Moïse. Cela prouve que ces prédictions étaient fort peu explicites. Il y a plus : Jean, lui-même, ne sait pas d'être Elie, bien que Jésus ait dit en parlant de lui (Matt. xi. 14) : "Et si vous voulez recevoir ce que je dis, il est cet Elie qui devait venir." On lit aussi plus loin dans ce même Evangéliste (Matt. xvii. 10–13) : "Et ses disciples l'interrogèrent disant : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne d'abord ? Et Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie devait venir d'abord et rétablir toutes choses. Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu, et qu'ils ne l'ont point reconnu, et ils lui ont fait

tout ce qu'ils ont voulu ; c'est ainsi qu'ils feront souffrir le Fils de l'homme. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé." Le dernier verset prouve qui ni les docteurs juifs, ni les Apôtres n'avaient reconnu Elie dans Jean-Baptiste, bien que les Apôtres soient égaux aux prophètes d'après les Chrétiens et supérieurs même à Moïse. On lit en outre dans l'Ev. de Jean (loc. cit. v. 33) ces paroles de Jean-Baptiste : "Pour moi, je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau m'avait dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est celui qui baptise du Saint-Esprit." Remarquez ces mots : "*Pour moi, je ne le connaissais pas.*" Selon les prêtres cela voudrait dire : "Je ne connaissais pas parfaitement le Messie ; mais je fus certain que c'était lui lorsque je vis l'Esprit descendre et s'arrêter sur lui." Mais je le demande comment se fait-il que Jean, "*le plus grand des prophètes*" (Matt. xi.), n'avait pas reconnu son Dieu et son Seigneur, celui dont la venue était annoncée et attendue depuis des générations entières ? Comment Jean n'a-t-il pas su qu'il était lui-même cet Elie dont on annonçait le retour ? Si tout cela est vrai, faut-il s'étonner que les savants et les simples mortels ne sachent pas reconnaître les prophètes qui ont été annoncés par leurs prédécesseurs ? Caïphe, grand sacrificateur et *prophète* d'après Jean (xi. 19), n'a-t-il pas conseillé de faire mourir Jésus, ne l'a-t-il pas démenti et injurié (Matt. xxvii.) ? Si les prophéties relatives à Jésus avaient été si explicites à ne pas laisser de doute sur sa personne, il est certain que

ce prophète n'aurait pas insulté et vilipendé son Dieu sans le reconnaître. Matthieu et Luc (iii.) Jean et Marc (i.) rapportent la prophétie d'Isaïe relative à Jean-Baptiste. Cette prophétie est ainsi conçue : "La voix d'un homme criant dans le désert : Applanissez la voie du Seigneur, faites dans les déserts une route pour notre Dieu." On ne trouve ici aucune indication relative à l'époque, ni à la patrie, ni à la personne de cet homme que le prophète annonce : n'était l'aveu de Jean-Baptiste et l'interprétation donnée par les Evangélistes, les Chrétiens n'auraient jamais reconnu dans le Baptiste l'homme annoncé par Isaïe, car une expression aussi vague que celle-ci, "un homme criant dans le désert," peut s'appliquer à la plupart des prophètes hébreux, et à Jésus lui-même, criant dans le désert : "Repentez-vous, car le royaume des cieux approche." Nous verrons sous peu que les prophéties relatives à Jésus sont aussi peu explicites.

Nous ne prétendons pas que les prophéties relatives à Mahomet, que le salut, &c., soient tellement explicites qu'on ne puisse les discuter, surtout quand on est prévenu. L'Imam Alfakhrur-Razi dit, en commentant ces paroles du Coran : "*Ne revêtissez pas la vérité de mensonge, ne cachez pas la vérité de propos délibéré.*" Sache que le *bâ* du texte, dans ces mots *bil-bathili* (de *mensonge*) sert à exprimer l'instrument qu'on emploie pour faire une chose, comme dans cette locution : "J'ai écrit *avec le qalam*" (*bil-qalami*). Ainsi le sens est : Ne couvrez pas la vérité *au moyen* des objections que vous présentez

aux auditeurs ; les prophéties relatives à Mahomet dans l'Ancien Testament et dans l'Evangile sont assez obscures et doivent être interprétées par induction, mais on embrouillait ceux qui se livraient à cette étude par des objections qui les troublaient et interrompaient le fil de leur raisonnement." Le savant Abdulhakim Essaïlakouti dit, dans son commentaire sur Beïdhawi : " Ce point mérite d'être bien éclairci, il faut savoir que chaque prophète a laissé dans ses écrits des allusions vagues et des indications obscures que les savants seuls peuvent comprendre : il y a dans cela une disposition divine. Les savants disent qu'il n'y a point de livre révélé qui n'annonce la venue du Prophète, que le salut, &c., mais d'une manière indirecte ; si ces allusions avaient été évidentes pour tous les lecteurs on n'eût pas reproché aux docteurs juifs et chrétiens de les avoir cachées. Ces allusions, assez difficiles déjà dans le texte, devinrent encore plus obscures en passant de l'hébreu au syriaque, et du syriaque à l'arabe. J'ai déjà cité quelques passages du Pentateuque et de l'Evangile ; en les examinant attentivement, le lecteur verra qu'ils contiennent des allusions à la venue du Prophète, allusions évidentes pour tous ceux qui savent, et obscures pour les ignorants."

Troisième Observation.—Il n'est pas vrai que les Juifs n'attendissent pas d'autres prophètes que le Messie et Elie. On voit par le dialogue des Pharisiens avec Jean-Baptiste que les contemporains de Jésus attendaient *le Prophète* annoncé par Moïse dans le 18[e] chapitre du Deutéronome. Cette prophétie était,

si connue, qu'on disait ordinairement *le Prophète,* pour désigner l'homme qui devait venir après Elie et le Messie. Dans son Evangile, après avoir rapporté les paroles que Jésus avait adressées à la foule, Jean (chap. xii.) dit que "Plusieurs personnes de la foule ayant entendu ces paroles disaient: Celui-ci est véritablement le prophète. D'autres disaient : Celui-ci est le Christ."

Quatrième Observation.—Il est faux qu'il ne devait plus y avoir de prophète après le Christ, non-seulement parcequ'on en attendait un autre après Elie et le Messie, mais aussi parceque les Chrétiens reconnaissent les Apôtres et Paul comme prophètes (Act. xi. 27, 28) : "En ce temps-là quelques *prophètes* descendirent de Jérusalem à Antioche. Et l'un d'eux nommé Agabus se leva et prédit par l'Esprit, qu'il y aurait une grande famine par toute la terre ; ce qui arriva en effet sous l'Empereur Claude." (Act. xxi. 10, 11) : "Comme nous demeurâmes là plusieurs jours, il y vint de Judée un *prophète* nommé Agabus, qui nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul, et s'en liant les mains et les pieds, il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : C'est ainsi que les Juifs lieront dans Jérusalem l'homme à qui est cette ceinture ; et ils le livreront entre les mains des Gentils." Ces passages prouvent qu'il y eut des prophètes après Jésus. On cite quelque fois à l'appui de l'opinion que nous combattons ces paroles de Jésus : "Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habit de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants." Il est surprenant qu'on puisse s'appuyer sur un texte

pareil. Le Christ n'a pas dit : " Gardez-vous de tout prophète qui viendra après mois ;"—il a précisé sa pensée, en recommandant de se garder des *faux* prophètes, des imposteurs, ce qui n'exclut pas les véritables prophètes. Dans la première génération des Chrétiens, il y eut plusieurs faux prophètes comme on le voit par les Epîtres des Apôtres. En effet, on lit dans la 2e Corin. (xi. 12, 13) : " Mais ce que j'en fais, et que je ferai encore, c'est afin d'ôter tout prétexte à ceux qui ne cherchent que des prétextes ; et afin que l'on voit qu'ils n'ont aucun avantage sur nous, dans les choses dont ils se vantent. Car ces sortes de *faux apôtres sont des ouvriers trompeurs*, qui se déguisent en ouvriers du Christ." Adam Clarke dit en commentant ce passage : " Les hommes que dénonce l'Apôtre étaient des imposteurs, qui pour des motifs d'intérêts, prétendaient être des envoyés du Christ." Et dans la 1ère Ep. de Jean (iv. 1): " Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils viennent de Dieu, car *plusieurs faux prophètes* sont venus dans le monde." Je trouve aussi dans les Actes (viii. 9, 10) ce qui suit : " Il y avait auparavant dans la même ville un homme nommé Simon, qui exerçait la magie et remplissait d'étonnement le peuple de Samarie, se faisant passer pour un grand personnage. Tous lui étaient attachés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ils disaient : Celui-ci est la grande puissance de Dieu ;" et plus loin (Act. xiii. 6): " Ayant ensuite traversé l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain Juif, magicien et *faux prophète*, nommé Barjésu." Dans l'Evan-

gile de Matthieu (xxiv.) Jésus annonce qu'après lui beaucoup de faux prophètes viendront tenter le monde : " Car de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront, et feront des grands signes et des prodiges, pour séduire les élus mêmes." Cet avertissement se rapporte spécialement aux faux prophètes, mais non aux véritables ; voilà pourquoi le Christ à dit : " Par leurs fruits vous les connaîtrez ; cueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur les chardons ! " Mahomet est un prophète véritable, parceque les résultats de sa mission ont été tels que nous les avons déjà décrits, et parceque les attaques dirigées contre lui n'ont aucune valeur, comme nous le verrons sous peu. Chacun sait que les Juifs ne reconnaissent pas Jésus, fils de Marie, et croient que c'est le pire imposteur que le monde ait jamais vu. Beaucoup de Chrétiens, dont le nombre augmente de jour en jour en Europe, et qui ont abandonné leur religion primitive parcequ'ils en trouvent les principes trop absurdes, ont écrit des livres où ils se moquent des dogmes chrétiens ; mais de même que nous n'acceptons pas les arguments des Juifs et des Chrétiens apostats contre Jésus Christ, de la même manière nous ne saurions accepter les objections des Trinitaires contre Mahomet, que la paix et la bénédiction soient sur lui.

Cinquième Observation.—Les prophéties relatives au Christ, sur lesquelles s'appuient les Chrétiens, ne lui sont pas applicables d'après les Juifs ; c'est pour cette raison que les savants chrétiens ne font jamais usage des commentaires juifs, et suivent dans l'interprétation de ces textes, un système spécial qui les ramène

au sens voulu. L'auteur du "*Mizan*" dit (liv. i. chap. iii. p. 46) : "Les premiers docteurs chrétiens ont tous soutenu que les Juifs avaient donné, aux passages relatifs à Jésus, des interprétations fausses et peu fondées, qui en défiguraient le sens." Mais de même que les interprétations données par les Juifs des passages ayant trait au Christ ne sauraient faire autorité pour les Chrétiens, de même pour nous, les interprétations chrétiennes ne sauraient avoir de valeur dans la discussion des prophéties relatives à notre Prophète. Nous verrons du reste que les prophéties relatives au prophète sont plus explicites que celles que les Evangélistes appliquent à Jésus ; il est même quelques prophéties qu'on à interprétées comme se référant à la venue de Jésus, et qui conviendraient mieux à la mission de Mahomet, ainsi que nous le verrons.

Sixième Observation.—Les auteurs du Nouveau Testament ont écrit sous l'inspiration divine, d'après les Chrétiens. Les prophéties relatives à Jésus qu'ils ont transcrites ont donc aussi été écrites sous l'inspiration divine. J'en citerai quelques-unes par manière d'échantillon, et afin que le lecteur puisse les comparer avec celles relatives à Mahomet. Si quelque prêtre veut discuter les prophéties qui ont trait à Mahomet, il faudra d'abord qu'il discute d'une manière satisfaisante celles relatives au Christ, afin que le lecteur intelligent, en comparant les unes avec les autres, voie de quel côté est l'évidence, et quelles sont les prophéties les moins discutables. Je ne donnerai ici qu'une partie des prophéties citées dans le Nouveau Testament, car si je démontre qu'elles sont erronées ou

corrompues, ou peu applicables à Jésus, on pourra juger de celles rapportées dans les écrits où l'inspiration divine n'a eu aucune part.

La *première* prophétie est celle rapportée par Matthieu dans le 1er chap. de son Evangile, et nous avons déjà vu qu'elle est erronée, car les Juifs contestent que Marie fût vierge lorsqu'elle mit au monde Jésus Christ ; elle était déjà mariée à cette époque avec le charpentier Joseph, et les Juifs disent que Jésus est fils de Joseph (Matt. xiii. 55 ; Jean i. 45, vi. 42) ; on ne trouve pas d'ailleurs dans cette prophétie l'autre signe distinctif de Jésus.

La *seconde* prophétie se trouve dans Matthieu (ii. 6) ; elle ne correspond pas au texte de Michée (v. 2), d'où elle est prise ; l'un des deux textes doit donc avoir été altéré.

La *troisième* prophétie se lit dans Matthieu (ii. 15) ; la *quatrième*, ib. 17, 18 ; la *cinquième*, ib. 23. Ces trois prétendues prophéties sont fondées sur une interprétation erronée, ainsi que nous l'avons déjà démontré (liv. i. chap. 3).

La *sixième* prophétie se trouve dans Matthieu (xxvii. 9). Nous avons déjà remarqué que cette prophétie, attribuée erronément à Jérémie, est de Zacharie (xi.), et qu'elle ne se rapporte d'aucune façon au récit de Matthieu. Le prophète, après avoir dit que Dieu gouverna son peuple avec deux houlettes, et brisa celle qui s'appelait *Na'oum* "douceur," ajoute : "Je leur dis, si cela est bon à vos yeux, donnez-moi ma récompense, sinon laissez. Et ils pesèrent ma récompense, trente pièces d'argent.

Jéhovah me dit : Verse-le au trésor, ce prix magnifique que tu as tiré d'eux. Je pris les trente pièces d'argent, et les versai à la maison de Jéhovah, au trésor." Le prophète raconte un fait passé, et n'annonce pas un événement futur. Celui qui prend l'argent, dans son récit, c'est lui-même, Zacharie, homme bon et vertueux, et non un infidèle corrompu comme Judas. La *septième* est rapportée par Paul (Heb. i. 6), et nous avons prouvé qu'elle ne saurait être appliquée à Jésus. La *huitième* prophétie est dans Matthieu (xiii. 35) : "De sorte que ce qui avait été dit par le prophète s'accomplit : J'ouvrirai ma bouche en similitude, j'annoncerai les choses qui ont été cachées depuis la création du monde." C'est une allusion à ce passage du Psaume lxxviii (2-5) : "Mon peuple, écoute ma loi, prête l'oreille aux paroles de ma bouche. Lesquelles nous avons ouïes et connues et que nos pères nous ont racontées. Nous ne les cacherons pas à leurs enfants, et ils raconteront les louanges de l'Eternel à la génération qui viendra, et sa force et les merveilles qu'il a faites. Car il a établi son témoignage en Jacob, et il a mis la loi en Israël, et il ordonna à nos pères de les faire entendre à leurs enfants." Après avoir raconté tous les miracles accomplis de Dieu en faveur du peuple hébreu, le Psalmiste dit (ib. 65-72) : "Ensuite le Seigneur se réveilla, comme un homme qui se serait endormi, et comme un homme vaillant qui se réveille de son vin. Il fait reculer ses ennemis, les voue à un opprobre éternel. Il méprise la tente de Joseph, et ne préfère plus la tribu d'Ephraïm. Il choisit la

tribu de Jehouda, la montagne de Sion qu'il aime. . . . Il fit choix de David, son serviteur, et le tira des parcs des brebis ; l'enleva aux jeunes troupeaux pour qu'il fût le pasteur de Jacob, son peuple, et d'Israël, son héritage. Il les dirigea dans l'intégrité de son cœur et les conduisit avec des mains habiles." David parle ici de lui-même, en son propre nom, et il n'y a absolument rien qui ait trait à Jésus Christ.

La *neuvième* prophétie est celle du chap. iv. de Matthieu : " De sorte que ce qui avait été dit par Isaïe le prophète fut accompli : Le pays de Zébulon et de Nephtali, le pays qui est sur le chemin de la mer, au delà du Jourdain. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans l'ombre de la mort." Voici maintenant le passage d'Isaïe auquel l'Evangéliste fait allusion : " Comme le temps ancien a porté le mépris sur le pays de Zébulon et le pays de Nephtali, le temps prochain honorera le pays près de la mer, au delà du Jourdain, la contrée des nations. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière ; ceux qui habitent le pays des ombres de la mort, une lumière a brillé sur eux." Il y a quelque différence entre ce texte et celui donné par l'Evangéliste. L'un des deux doit donc être altéré. Mais, sans insister sur ce point, qui a cependant son importance, je ferai observer qu'Isaïe n'annonce pas la venue d'un homme quelconque après. Il semble dire plutôt que la terre de Zébulon et de Nephtali était tombée autrefois dans l'avilissement et qu'elle reprendra bientôt sa pros-

périté primitive. Mais en admettant même que ce passage soit susceptible d'une interprétation métaphorique, et que la vue de la lumière exprime la venue d'un homme saint, d'un personnage remarquable par sa piété et ses vertus, c'est une prétention bien arbitraire et bien étrange que de vouloir appliquer cette prophétie à Jésus Christ à l'exclusion de tous les saints et de tous les hommes pieux qui ont traversé ce pays, et surtout des compagnons du prophète, qui ont dissipé les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie qui couvraient ces régions.

Je ne donnerai pas d'autres prophéties de crainte d'être trop long. Je les ai discutées déjà dans mes autres ouvrages, et il est inutile que je reprenne ici cet examen.

Septième Observation.—Les Juifs et les Chrétiens ont de tout temps eu l'habitude de traduire les noms propres qui se trouvent dans la Bible ; au lieu de les rendre tels qu'ils se trouvent dans le texte, ils se contentent d'en donner le sens : c'est là une habitude funeste qui a produit bien des inconvénients. De plus ils ajoutent quelquefois des mots au texte qu'ils traduisent par manière d'explication. Qu'on voie, par exemple, Gen. xvi. 14, trad. arabe de 1625, 1831, et 1844 ; Gen. xxii. 14, trad. arabe de 1811 et 1844 ; Gen. xxxi. 20, trad. arabe de 1625 et 1844 ; ibid., xlix. 10, éd. de 1625 et 1844 ; Exod. iii. 14, trad. de 1625, 1844, et 1811 ; Exod. viii. 11, xvii. 15, et xxx. 23 ; Deut. xxxiv. 5 ; Jos. x. 13, trad. arabe de 1811, de 1844, et de 1838, de 1845, et de 1825 ; Matt. xi. 14, éd. de 1811, de 1844

et de 1816; Jean iv. 1, éd. de 1811, de 1831, de 1844, et de 1860. En comparant ces passages dans les différentes éditions, on voit l'interprétation des noms propres changer successivement, sans que jamais le lecteur puisse se rendre compte ni du nom primitif ni du véritable sens. Il ne serait donc pas étonnant si nous découvrions dans les originaux quelques-uns des noms du prophète, défigurés et rendus méconnaissables par les traducteurs, par des interprétations incorrectes ou des explications ajoutées dans le corps même du texte qu'ils rendaient. Il est certain que l'altération de ces passages doit leur tenir plus à cœur que celle des passages invoqués par les hérétiques chrétiens, et nous savons qu'en combattant les sectes hérétiques, l'église ne s'est pas fait faute de corrompre les textes dans le sens exigé par les besoins de sa cause. Nous avons déjà cité (liv. ii.) ces paroles de Horne : " C'est une chose prouvée que plusieurs de ces altérations intentionnelles du texte sacré ont été commises par des hommes pieux, et adoptées ensuite par l'Eglise, pour confirmer un principe reçu ou pour combattre les objections des ennemis de l'Eglise. C'est ainsi qu'on a supprimé le 43e verset du chap. xxii. de Luc, parcequ'on a pensé qu'un Dieu n'avait pas besoin d'un ange pour le fortifier; on a supprimé également ces mots '*avant qu'ils fussent ensemble*,' dans Matthieu (i. 18), et les mots '*son fils aîné*' (ib. 29), afin de ne pas laisser des doutes sur la virginité perpétuelle de Marie. Dans la 1ère Ep. aux Cor. (xv. 5) on a substitué le mot '*onze*' à celui de '*douze*,' afin de ne pas faire accuser St.

Paul de mensonge, car Judas Iscariot était mort avant cette époque. On a omis quelques mots dans Marc (xiii. 32), de crainte que la secte d'Irénée ne s'en prévalût ; on ajouta quelques mots au vers. 55 du chap. i. de Luc dans la version syriaque, persane, arabe, et éthiopique, pour ne pas donner un argument aux Eutychéens, qui niaient la double nature dans le Christ." Si des hommes pieux ont pu se livrer à des actes pareils, que faut-il penser des hommes sans religion ? Ces altérations des textes sont chez les Chrétiens chose ordinaire et même approuvée de tout temps ; voilà pourquoi on trouve des différences dans les prophéties relatives à Mahomet, telles qu'elles sont citées par des savants musulmans, par exemple, par l'Imam Al-Qourtoubi, et les traductions qu'on lit de nos jours. Les apologistes musulmans citaient les traductions arabes qu'ils avaient sous les yeux à cette époque, mais ces traductions furent corrigées ou modifiées depuis leur temps, de telle manière que souvent on rencontre des différences. C'est ainsi que l'auteur du "*Mizan*" a modifié, par trois fois, les citations de son ouvrage dans les éditions successives qu'il a faites de ce livre, pour répondre aux observations et aux arguments qui lui étaient opposés dans l'intervalle entre ces publications.

Huitième Observation.—Paul, considéré comme apôtre par les Chrétiens, n'a pour nous aucune autorité ; nous le regardons comme un hypocrite et un menteur, comme un de ces maîtres de faussetés et d'imposture qui pullulèrent parmi les premiers Chrétiens après la mort de Jésus. C'est lui qui a miné

la religion chrétienne dans ses fondements, c'est lui qui a rendu licite tout ce qui était défendu : ennemi acharné de la religion chrétienne dans les premières années de sa vie, il s'aperçut bientôt qu'une hostilité ouverte n'aurait pas eu d'effet, et pour mieux combattre cette religion, il en adopta les formes ; il prétendit avoir des révélations surnaturelles, et couvert par son manteau d'hypocrisie, il fit tout le mal que l'ont sait. Les Chrétiens crurent à lui à cause de son apparente dévotion, et parcequ'il les exemptait de toutes les restrictions qui les liaient avant lui, de même qu'au 2e siècle on crut à Marcion à cause de ses austérités, comme nous le verrons ci-après. Tous les apologistes musulmans ont rejeté l'autorité de Paul, entr'autres l'Imam Al-Qourtoubi, qui en parle ainsi, répondant à un prêtre : " C'est lui," dit l'Imam s'adressant à son adversaire, "c'est lui qui a corrompu votre religion, qui a aveuglé vos entendements, qui a changé la véritable religion de Jésus, dont vous n'avez jamais entendu parler. C'est lui qui vous a détournés de la bonne direction, qui a rendu licite tout ce qui, dans votre religion, était défendu, et c'est à cause de cela qu'il jouit d'un si grand crédit auprès de vous." L'auteur de l'ouvrage intitulé "*La Honte de ceux qui ont corrompu l'Evangile*" (déjà cité), dit (chap. ix.) : " Paul leur fit perdre toute religion par sa perfide hypocrisie, lorsqu'il vit qu'il pouvait leur donner à croire tout ce qu'il voulait ; c'est cet homme perfide qui a effacé jusqu'aux derniers vestiges de l'ancienne loi." Voilà donc ce que pensent nos savants à l'égard de cet homme ; aussi ne saurions-nous accorder la

moindre autorité à ses épîtres; toutes ses paroles ne valent pas pour nous un grain de moutarde, et on ne peut pas nous les opposer, car nous n'en tiendrons aucun compte dans la discussion qui va suivre.

Après ces explications nécessaires, je vais examiner les prophéties relatives à Mahomet, que le salut et la &c. Malgré les corruptions du texte de l'Ecriture, ces prophéties peuvent encore y être aperçues en grand nombre. Si l'on considère la concision et l'obscurité qui règnent généralement dans les prédictions des prophètes à l'égard de leurs successeurs; et si l'on compare, d'autre part, les prophéties que nous allons transcrire avec celles relatives à Jésus on se convaincra que rien n'est plus décisif que ces passages pour prouver la mission divine de Mahomet.

1ère *Prophétie.*—Deut. (xviii. 17–22): "L'Eternel me dit: Ils ont bien dit dans tout ce qu'ils ont dit. Je leur susciterai un prophète du milieu de leurs frères comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche; il leur dira tout ce que je lui commanderai. Et la personne qui n'écoutera pas les paroles qu'il prononcera en mon nom, je m'enquerrai d'elle. Mais le prophète qui osera dire une chose en mon nom que je ne lui aurai pas ordonné de dire, ou qui parlera au nom d'autres dieux, qu'il meure. Et si tu dis en ton cœur: Comment pourrons-nous connaître la chose que l'Eternel n'a pas dite? Quand ce prophète parlera au nom de l'Eternel, et que la chose n'arrive pas, c'est une chose que l'Eternel n'a pas dite; le prophète l'a dite avec effronterie; n'aie point peur de lui." Cette

prophétie ne se réfère pas à Josué, comme le disent les savants juifs, ni à Jésus Christ, ainsi que l'ont prétendu les savants protestants. Elle annonce la venue de Mahomet, que le salut, &c. Je le prouverai par dix raisons : 1°, Nous avons dit (3e Obs.) que les Juifs contemporains de Jésus attendaient un prophète outre Jésus. Ainsi celui dont le Deutéronome annonce la venue ne peut être ni Jésus, ni Josué. 2°, Le Deutéronome dit "un prophète *comme-toi*," or ni Jésus, ni Josué n'étaient pareils à Moïse, en premier lieu, parceque comme Israélites ils ne pouvaient pas l'être, car, dit l'Ecriture, *il n'y a aucun prophète en Israël aussi grand que Moïse* (Deut. xxxiv. 10) ; en second lieu, parcequ'il n'y a aucune ressemblance entre Moïse et Josué. Moïse est fondateur d'une religion et législateur ; Josué n'est rien de tout cela. Il n'y a pas non plus de points communs entre Jésus et Moïse, car Jésus est, d'après les Chrétiens, une personne divine, un Dieu, et Moïse n'est qu'un simple mortel. Jésus a été maudit pour expier les péchés du peuple (Gal. iii.) ; Moïse n'a pas subi de malédiction. Jésus est descendu aux enfers après sa mort et a été crucifié, et Moïse n'a pas souffert ces supplices. La religion de Moïse contient des préceptes hygiéniques, des prescriptions relatives aux ablutions, aux aliments défendus, à la proportion des peines, qui manquent absolument dans le culte institué par Jésus. Moïse était le premier dans son peuple, jouissant d'une influence et d'une autorité sans bornes, tandis que Jésus était pauvre et obscur. 3°, Le texte du Deutéronome dit "*parmi leurs frères.*"

Si l'Ecriture avait voulu dire que le Prophète serait de la race d'Israël, elle aurait dit "l'un d'eux;" le mot *frère* indique une affinité de race, une communauté d'origine. La Genèse dit, en parlant d'Ismaël (xvi. 12) : "Il plantera ses tentes devant ses frères;" et dans un autre endroit (xxv. 18), "il établit devant tous ses frères," c.-à-d., devant les descendants d'Esaü, d'Isaac, et des autres enfants d'Abraham. On lit dans les Nombres (xx. 14) : "Et Moïse envoya de Gadès un messager au roi d'Edom, pour lui dire : Ton frère Israël dit, &c.;" et dans le Deutéronome (ii. 2-8) : "Et l'Eternel me dit, . . . Et ordonna au peuple, savoir : Vous allez passer par la frontière de vos frères, les enfants d'Esaü, qui demeurent à Seïr. . . . Nous nous détournâmes de nos frères, les enfants d'Esaü, qui demeuraient à Seïr." Le mot *frères* est pris ici, comme dans beaucoup d'autres endroits, au sens propre pour indiquer les descendants d'une même souche. Or Josué et Jésus étant Israélites, la prophétie ne saurait leur être appliquée. 4°, La prophétie est au futur : "*Je susciterai.*" Or Josué était présent quand Moïse communiqua ces paroles au peuple, ainsi ce n'est pas de lui que Dieu a voulu parler. 5°, Le Deutéronome dit : "Je mettrai mes paroles dans sa bouche," ce qui indique la révélation d'un livre, d'une parole divine, que le prophète apprendra par cœur, ne sachant pas lire. Cela prouve encore une fois que Josué n'est pas celui dont on annonce la venue. 6°, Il est dit aussi : "Celui qui n'écoutera pas les paroles qu'il a prononcées, je m'enquerrai de lui." C'est évidemment une punition temporelle, terrestre que.

Dieu a voulu indiquer ; car les peines futures sont communes à tous ceux qui nient un prophète quelconque ; ces peines temporelles, manquent dans la religion de Jésus, qui n'a ni la guerre religieuse (Jéhad) ni d'autres punitions tandis que Dieu ordonne à ce prophète dont il annonce la venue de punir ceux qui ne croient point en lui. 7°, On lit dans les Actes (iii. 19-23) : " Amendez-vous donc, et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés, quand les temps du rafraîchissement seront venus de la part du Seigneur, et qu'il aura envoyé Jésus Christ, qui vous a été annoncé auparavant ; lequel il faut que le ciel contienne, jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses, dont Dieu a parlé par la bouche de tous les saints prophètes dès le commencement. Car Moïse a dit à nos pères : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera, d'entre vos frères, un prophète comme moi ; écoutez-le en tout ce qu'il vous dira. Et quiconque n'écoutera pas ce prophète, sera exterminé du milieu de son peuple." Ce passage prouve jusqu'à l'évidence que le prophète dont il s'agit n'est pas Jésus Christ, et il suffit à lui seul à détruire toutes les affirmations des théologiens protestants aux yeux de tout homme impartial et de bonne foi. Les sept circonstances que je viens de mentionner conviennent toutes à notre Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui. Il a avec Moïse beaucoup de points communs. 1°, Il est serviteur et prophète de Dieu. 2°, Il a un père et une mère. 3°, Il a des enfants et une famille. 4°, Sa religion contient aussi une législation politique. 5°, La guerre

religieuse lui est prescrite comme à Moïse. 6°, Il prescrit la propreté corporelle avant d'accomplir les pratiques religieuses. 7°, L'obligation de se laver pour ceux qui ont eu une pollution, pour les femmes qui ont leurs règles et pour les femmes en couches. 8°, La prescription relative à la propreté des vêtements, qui ne doivent pas être salis d'urine, &c. 9°, La défense des animaux tués sans la formule légale et des sacrifices faits aux idoles. 10°, Les préceptes relatifs aux détails du culte. 11°, La punition de l'adultère. 12°, La détermination des peines et des supplices. 13°, Le pouvoir comme Moïse de mettre ses lois en vigueur. 14°, La défense de l'usure. 15°, La désapprobation de ceux qui prêchent un autre culte que celui de Dieu. 17°, La défense de l'appeler autrement que *serviteur de Dieu*, et *apôtre de Dieu*. 17°, Comme Moïse, il est mort dans son lit. 18°, Il a été enterré. 19°, Il n'a pas été maudit pour son peuple. Il y aurait encore d'autres points communs à relever dans la religion et dans la vie de Mahomet et de Moïse ; c'est à cause de cette ressemblance que Dieu a dit : "Nous vous avons envoyé un prophète qui témoignera contre vous, de même que nous avons envoyé à Pharaon un prophète" (lxxii. 15). Mahomet était d'un peuple qui était frère du peuple d'Israël ; il était illettré, Dieu mit sa parole dans sa bouche, et il parlait d'après les révélations qui lui étaient faites, ainsi que Dieu lui-même l'a dit : "Il ne parle pas d'après son caprice ; c'est par inspiration surnaturelle" (liii. 3, 4). Il avait ordre de faire la guerre pour étendre l'empire de sa religion, et Dieu eut soin de le venger des principaux Qoréï-

chites, des Kosroès, des Césars, et des autres qui n'avaient pas voulu croire en lui. Il est venu avant le retour de Jésus, que le ciel devait contenir jusqu'à la venue du Prophète, qui devait rétablir toutes choses dont Dieu a parlé et détruire le polythéisme et l'idolâtrie. Et nous ne nous effrayons pas du grand nombre actuel des polythéistes trinitaires, car notre Prophète, le véridique et le révéré, nous a prédit ces temps avec tous les détails désirables, au point de ne nous laisser aucun doute que leur grand nombre est signe de l'approche du temps où doit paraître Almuhdi, que Dieu lui soit propice, ce moment est proche, avec l'aide de Dieu, et alors l'Imam apparaîtra, et la vérité avec lui, et toutes les religions adoreront Dieu ! Que Dieu nous fasse la grâce de contribuer et de servir au triomphe de cette religion. Amen ! 8°, Il est dit expressément dans ce passage du Deutéronome que le prophète qui parlera faussement au nom de Dieu périra ; si Mahomet n'avait pas été un véritable prophète, il aurait donc été tué par la colère divine. Dieu dit dans le Coran : "*Si tu prononçais en notre nom des paroles que nous n'aurions pas dites nous te ferions périr*" (lxix. 44, 46). Loin de le tuer, Dieu a dit de lui : "Dieu te rendra invulnérable contre les attaques des hommes" (v. 71). Dieu tint sa promesse et le protégea contre tous jusqu'à ce qu'il mourut de mort naturelle, tandis que Jésus fut tué et crucifié, au dire de nos adversaires ; si cette prophétie lui était applicable, il faudrait conclure qu'il était un faux prophète, comme l'ont prétendu les Juifs, que Dieu nous préserve de ces blasphèmes. 9°, Dieu dit que l'on

reconnaîtra le faux prophète à la faussete de ses prédictions, mais toutes les prophéties de Mahomet, et elles sont nombreuses, se sont vérifiées, ainsi que nous l'avons déjà démontré ; Mahomet est donc un *vrai prophète.* 10°, Les docteurs juifs ont reconnu que le Prophète était annoncé dans l'Ecriture, mais les uns embrassèrent l'Islamisme, les autres restèrent infidèles, de même que Caïphas, grand sacrificateur, et prophète même au dire de l'Evangéliste Jean, insulta le Christ tout en sachant qu'il était son Dieu. On connaît la tradition de Mokhaïriq, savant docteur juif, très-riche en palmiers, et qui reconnut dans le Prophète tous les signes de celui qui avait été annoncé. Cependant son éducation israélite prévalut contre sa conscience, jusqu'au jour de la bataille d'Ohod, qui eut lieu un Samedi. Mokhaïriq dit : " Ô Juifs, mes frères, vous savez que c'est un devoir pour nous d'aider Mohammad." "Mais c'est aujourd'hui Samedi," lui répondit-on. "Non, il n'y a pas de Samedi," répondit le docteur, et prenant ses armes, il se rendit au camp du Prophète à Ohod. Il combattit et fut tué, et le Prophète fut l'héritier universel d'après la recommandation expresse de Mokhaïriq, qui avait dit en partant: " Si je suis tué, donnez tous mes biens à Mohammad pour qu'il en fasse ce que Dieu voudra." Le Prophète avait l'habitude de dire: "Mokhaïriq est le meilleur des Juifs," et il affecta les biens qu'il avait hérités de lui à ses aumônes à Medine. Abou-Horeïra raconte que le Prophète, que le salut et la, &c., se rendit un jour à la synagogue ; il dit à la congrégation: " Choisissez le plus savant d'entre vous." On députa Abdullah

ben Souria. Le Prophète s'étant retiré à l'écart avec lui, le conjura par tous les bienfaits dont Dieu avait comblé le peuple d'Israël, par la manne et les cailles, de lui dire s'il savait qu'il était le Prophète de Dieu. "Oui," répondit Ben Souria, "je sais que tu es le Prophète, et mes frères aussi; ta venue est annoncée dans le Pentateuque, mais ils t'envient." "Mais quel est le motif qui te retient?" "Je ne veux pas," dit le Juif, "me séparer de mon peuple. S'il se convertit je me convertirai aussi." Safia, fille de Haïia, que Dieu lui soit propice, dit: "Lorsque le Prophète arriva à Médine et descendit à Qaba, mon père Haïia ben Akhtab et mon oncle Abou Yasir ben Akhtab allèrent le visiter de grand matin. Ils retournèrent au coucher du soleil fatigués, épuisés et marchant lentement; je vins à leur rencontre, mais ils semblèrent ne point s'apercevoir de moi, tant ils étaient préocupés. J'entendis alors mon oncle Abou Yasir dire à mon père: "Est-ce lui, est-ce lui?" (c.-à-d., celui annoncé par l'Ecriture). Mon père répondit: "Oui, par Dieu." "L'as-tu bien reconnu," reprit mon oncle. "Oui." "Et quel parti penses-tu prendre à son égard?" "Son inimitié, par Dieu, tant que je serai en vie."

Voilà dix arguments qui prouvent que la prophétie du Deutéronome ne peut se rapporter qu'à Mahomet. On nous objectera peut-être que les enfants d'Ismaël n'étaient pas les seuls frères des Beni-Israïl, qu'il y avait aussi, par exemple, les enfants d'Esaü, et ceux de Katoura, femme d'Abraham, mais on ne reflécit pas qu'aucun de ces peuples n'a eu d'homme auquel on puisse appliquer la prophétie dont il s'agit; d'ailleurs

Dieu avait promis cela à Abraham et à Agar, tandis que la bénédiction donnée par Isaac à Esaü leur promettait un avenir bien différent (Gen xxvii.).

Les savants protestants présentent plusieurs objections contre notre interprétation. Ces objections ont été résumées par l'auteur du "*Mizan*" dans son livre intitulé "*Solutions des difficultés*" en réponse à *l'Istifsar*. 1°, Le Deut. (xviii. 15) dit: "L'Eternel ton Dieu instituera un prophète de *ton sein* d'entre tes frères." Les mots "de *ton sein*" prouveraient que le prophète doit-être du peuple d'Israël et non des enfants d'Ismaël. 2°, Jésus s'est appliqué à lui-même cette prophétie dans l'Evangile de Jean (v. 46): "*Car Moïse a écrit de moi.*" Je répondrai: 1°, Que le verset du Deutéronome qu'on nous oppose n'est nullement contraire à notre thèse. Mahomet s'étant réfugié à Médine, sa mission reçut son plein accomplissement; il se trouvait par là au milieu des Beni-Khaïbar, des Beni-Qaïenka', de Nadhir, et d'autres tribus juives; il était donc, à proprement parler, sorti de leur sein. S'il était d'une race sœur de celle des Israélites, on peut dire qu'il était sorti de leur sein. Nous ferons observer en outre que les mots "*de ton sein*" ne se trouvent pas dans le ver. 18 du Deutéronome, où la même prophétie est répétée. L'Apôtre Pierre, en citant ce verset, a omis aussi ces trois mots. Etienne plaidant sa cause devant le grand sacrificateur, cite ainsi ce verset (Act. vii. 37): "Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, *d'entre vos frères.*" L'auteur de *l'Istifsar* dit: "Les mots *de votre sein* sont une interpolation postérieure." Quant

à la deuxième objection, je réponds que le verset de l'Evangile est ainsi conçu (Jean v. 46) : "Car si vous croyez à Moïse, vous croirez aussi à moi ; car il a écrit de moi." Il n'y a ici aucune indication du livre où Moïse a parlé de lui ; nous admettons que Moïse a fait allusion à la venue du Christ, comme on le verra ci-après, mais nous nions que ce soit dans le passage du Deutéronome, dont nous avons discuté l'interprétation, pour les raisons que nous venons d'indiquer. Si Jésus, que la paix soit sur lui, avait dit positivement, que dans le Pentateuque Moïse n'a fait allusion à d'autre prophète qu'à lui, l'interprétation de nos adversaires mériterait alors d'être prise en considération, mais ne l'ayant pas dit, elle devient de nulle valeur.

2ème *Prophétie.*—(Deut. xxxii. 21) : "Ils m'ont rendu jaloux d'une non-divinité, ils m'ont irrité par leurs idolâtries ; et moi je les rendrai jaloux par un non-peuple, je les irriterai par une nation ignorante." *La nation ignorante* sont les Arabes, qui étaient plongés dans la barbarie et dans l'idolâtrie et regardés avec mépris par les Juifs comme descendants d'Agar. Le sens du verset est que Dieu irritera les Juifs et les humiliera en leur préférant cette nation barbare et ignorante, qu'ils méprisent. Dieu accomplit sa menace en suscitant au milieu de ce peuple le Prophète, que la paix et la bénédiction soient sur lui. Dieu dit dans le chapitre du *Vendredi :* "C'est lui qui a été envoyé parmi les illettrés, comme Prophète choisi dans leur sein, pour leur raconter les progrès, pour les purifier, pour leur enseigner le livre et la sagesse,

tandis qu'avant ils étaient dans un égarement manifeste" (lxii. 2). Ce *peuple ignorant* n'est pas les Grecs, ainsi que paraît l'affirmer Paul dans son Epître aux Romains (chap. x.), les Grecs avaient atteint, trois cents ans avant Jésus Christ, le plus haut degré de civilisation et de culture, ils avaient eu Socrate, Hyppocrate, Pythagore, Platon, Aristote, Archimède, Euclide, Galien, et d'autres hommes illustres dans la philosophie, dans les mathématiques, dans les sciences naturelles, &c. Du temps même du Christ, les Grecs conservaient encore les traditions savantes et la civilisation d'autrefois, et ils connaissaient par la traduction des Septante, faite deux cent cinquante-six ans avant Jésus Christ, tous les livres de l'Ancien Testament ; ils n'embrassèrent pas cependant la religion de Moïse, et continuèrent à s'occuper des recherches scientifiques et spéculatives, comme le dit Paul lui-même (1e Cor. i. 22, 23) : "Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Mais nous prêchons Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs, et une folie pour les Grecs." Les Grecs ne peuvent donc pas être le *peuple ignorant* dont parle l'Ecriture, et l'interprétation donnée par Paul dans l'ép. aux Romains est erronée ou dite dans un autre sens que le sens littéral. On sait d'ailleurs que nous n'accordons aucune autorité aux paroles de Paul.

3ème *Prophétie.*—(Deut. xxxiii. 2) : "Jéhovah est venu du Sinaï, il a brillé pour nous audessus de Seïr, il a comparu sur le Mont Paran ; il vint au milieu de myriades de saints, de sa droite est sortie une loi de feu." Sa venue du Sinaï est la révélation de la loi à

Moïse, la venue du Seïr est la révélation de l'Evangile à Jésus, et l'apparition sur le Paran est la révélation du Coran, car Paran est une des montagnes de la Mecque. On lit dans la Genèse (xxi. 20, 21) : "Et Dieu fut avec lui (*Ismaël*), et il devint grand, et habita au désert; il fut tireur d'arc. Et il demeura au désert de Paran, et sa mère lui prit une femme du pays d'Egypte." Il est certain qu'Ismaël a habité la Mecque. On ne saurait dire que Dieu s'est manifesté dans tel endroit sur la simple apparition d'un feu, si cette apparition n'a pas été suivie d'une révélation ou de quelque autre événement analogue. Nos adversaires reconnaissent que l'apparition du feu sur le Mont Sinaï a été suivie d'une révélation ; il faut qu'il en ait été de même de l'apparition sur Seïr et Paran.

4ème *Prophétie.*—(Gen. xvii. 20) : "Je t'ai aussi exaucé à l'égard d'Ismaël ; voici, je l'ai béni et je le ferai croître et multiplier très-abondamment. Il sera père de douze princes, et je le ferai devenir une grande nation." Ce passage se réfère à Mahomet, car aucun autre descendant d'Ismaël n'a fondé une grande nation comme lui. Dieu dit aussi dans son vénérable Coran, rapportant les bénédictions d'Abraham et d'Ismaël : "Seigneur, envoie leur un prophète de leur race, qui leur raconte tes merveilles, qui leur enseigne le livre et la sagesse, et qui les purifie, car tu es le puissant, le sage !" (ii. 123). L'Imam Al-Qourtoubi dit dans son ouvrage (liv. ii. chap. 1) : "Des personnes versées dans la langue hébraïque ont remarqué que le nom de Mohammad

se trouve deux fois dans le texte selon le système de numération usité parmi les Juifs. Les mots *très-abondamment* sont dans le texte *bmad mad,* dont la valeur numérale est 92, car le *bâ* vaut 2, le *mim,* 40, l'*alif* 1, et le *dal* 4 ; le *mim* du second *mad* vaut 40, l'*alif* 1, et le *dal* 4=92. Or, le mot Mohammad a aussi une valeur numérique égale à 92, car le *mim* vaut 40, le *hâ* 8, le *mim* 40, et le *dal* 4. Les mots une *grande nation* correspondent à ces mots de l'original hébraïque *légoï Gadoul.* Dans le système de numération hébraïque, le *lâm* vaut 30, le *ghimel* 3, le *waw* 6, le *ya* 10, le *Ghimel* de *gâdoul* vaut 3, le *dâl* 4, le *waw* 6, le *lam* 30, total 92."

'Abdus-Salam, docteur juif, qui se convertit à l'Islamisme du temps de Bajazet, a écrit un petit traité intitulé "*Errisala Elhadia*" (L'Epître qui conduit dans la bonne voie), où il dit aussi que les Juifs font souvent usage de ce système de divination, consistant, par exemple, à prédire le temps que durera un monument en additionnant les lettres dont il est composé. C'est ainsi qu'ils prédirent que le temple de Salomon aurait duré 410 ans. Plusieurs de nos savants déclarent que *Madmad* est un des noms du Prophète (V. le Qadi 'Aïadh).

5ème *Prophétie.*—(Gen. xlix. 10) : "Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Scilo vienne ; à lui appartient l'assemblée des peuples." Le mot *Scilo* a été diversement expliqué. 'Abdus-Salam dit (op. cit.) : "Le gouvernant ne cessera point d'être dans Juda, ni le législateur d'être dans son sein, jusqu'à la venue de

celui autour duquel se rassembleront les peuples. Celui autour duquel se rassembleront les peuples est Mohammad, que la paix et la, &c., car le gouvernant est Moïse, le législateur Jésus Christ, et après eux Mohammad est le seul qui ait fondé une nouvelle religion, et qui ait réuni les peuples. Cette dernière expression prouve clairement que c'est à lui que s'applique la prophétie de Jacob, car lui seul à ramené à l'unité les peuples divers qui étaient auparavant dispersés." Le mot *gouvernant* veut dire Moïse, car il fonda une religion autoritaire et sanctionnée par des peines. Jésus est simple *législateur*, car il se borna à donner des règles, sans les accompagner d'aucune sanction. Si, comme le prétendent les docteurs protestants, le mot *sceptre* veut dire *domination terrestre*, et le mot *législateur* un *gouverneur temporel*, le mot *Scilo*, dans ce cas, ne saurait s'appliquer ni au Messie des Hébreux, comme le prétendent les Rabbins Israélites, ni à Jésus, comme le prétendent les Chrétiens. Il ne saurait s'appliquer au Messie des Juifs parceque depuis plus de deux mille ans, les enfants de Juda ont perdu toute espèce de puissance temporelle, et que rien jusqu'ici n'a fait soupçonner la venue du Messie des Juifs ; il ne saurait, non plus, s'appliquer à Jésus, parceque six cents ans avant sa venue le sceptre n'existait plus dans Juda, Nabuchodonosor avait mené en captivité Juda et le peuple juif. Sous le règne d'Antiochus ce peuple fut exposé à de nouvelles péripéties, Jérusalem fut prise en 170 avant Jésus Christ, quarante mille de ses habitants furent passés au fil de l'épée ;

le temple saccagé, un gouverneur étranger, Philippe, imposé à la Judée, la religion mosaïque persécutée et presque anéantie, les livres sacrés livrés aux flammes, le temple profané et consacré à Jupiter, dont la statue s'èleva sur l'autel même des sacrifices. Si tout cela est vrai, ainsi que l'histoire en fait foi, comment peut-on appliquer à Jésus la prophétie de Jacob? On peut dire que la prophétie indique que les Juifs devaient rester distingués des autres peuples, cela a été vrai jusqu'au temps de Mohammad, car les tribus juives de Khaïbar et autres formaient des communautés autonomes et indépendantes, en possession de territoires séparés, de villes fortifiées; mais depuis la venue du Prophète, le peuple juif a perdu toute puissance; il a été dispersé dans tous les pays et est resté soumis partout à la domination étrangère. Tout porte donc à croire que *Scilo* veut dire Mohammad, que la paix, &c., et non Jésus ou le Messie des Juifs.

6ème *Prophétie.*—(Ps. xlv. 1-18): "Mon cœur bouillonne d'un bon propos, je dis: Mes ouvrages seront pour le roi, ma langue sera le stylet d'un écrivain habile. Tu es plus beau qu'aucun des fils de l'homme; la grâce est répandue sur tes lèvres, parceque Dieu t'a béni éternellement. Ô puissant, ceins ton glaive sur ta hanche, ta majesté et ta magnificence. Et en ta magnificence pars pour la cause de la vérité et le droit, et ta droite t'enseignera des choses terribles. Tes traits aigus perceront le cœur des ennemis du roi; les peuples tomberont sous toi. Ton trône, Ô Dieu, est toujours et à perpétuité; le sceptre de ton règne est un sceptre

d'équité. Tu aimes la justice et tu hais la méchanceté ; c'est pourquoi ton Dieu t'a oint d'une huile délicieuse par dessus tes compagnons. La myrrhe, l'aloès, et la casse, parfument tous tes vêtements ; des palais d'ivoire, l'harmonie des cordes te réjouissent. Des filles de rois sont parmi tes femmes chéries, ton épouse est à droite parée d'or d'Ophir. Ecoute, fille, et considère, incline ton oreille et oublie ton peuple et ta maison paternelle. Et le roi sera épris de ta beauté, car c'est lui qui est ton maître ; prosterne-toi devant lui. Et la fille de Tyr, les plus riches du peuple implorent ta faveur. Toute radieuse la fille du roi est dans l'intérieur, son vêtement est brodé d'or. En vêtements brodés elle se présente devant le roi, les jeunes filles ses compagnes derrière elle sont amenées devant toi. Présentées avec réjouissance et allégresse, elles arrivent au palais du roi. Tes enfants seront au lieu de tes pères, tu les établiras comme princes par toute la terre. Je rappellerai ton nom dans tous les âges, à cause de cela les peuples te célébreront toujours et à perpétuité."

Les Juifs et les Chrétiens reconnaissent que David annonce dans le Psaume qu'on vient de lire un prophète qui viendra après lui. Jusqu'ici les Juifs n'ont pas eu de prophète auquel cette description puisse s'appliquer. Les Protestants affirment que cette prophétie annonce la venue de Jésus Christ ; les Musulmans l'appliquent à Mahommad, que la paix, &c. Les qualités que le Psalmiste célèbre dans ce prophète sont les suivantes : 1°, Une grande beauté. 2°, Sa supériorité sur tous les hommes. 3°, La grâce

répandue sur ses lèvres. 4°, La bénédiction éternelle dont il est entouré. 5°, Le glaive dont il est ceint. 6°, La force du corps. 7°, La justice et le bon droit. 8°, Les merveilles qu'accomplit sa main. 9°, Les traits perçants qu'il lance. 10°, Les peuples qui tombent sous lui. 11°, L'amour pour la justice et la haine du péché. 12°, Qu'il sera servi par les filles des rois. 13°, Les présents qui lui seront offerts. 14°, Les plus riches du peuple imploreront sa faveur. 15°, Ses enfants succèderont à leurs pères dans le gouvernement. 16°, Le souvenir perpetuel de son nom. 17°, Les louanges qui, de tout temps, lui seront prodiguées par les nations. Cette description convient de tout point à Mahommad, que la paix et la bénédiction soient sur lui! 1°, Abou Horeïra dit: "Je n'ai jamais vu d'homme plus beau que le Prophète; le soleil semblait rayonner dans sa figure, et quand il riait, son rire brillait sur les murailles." Ummu-Ma'bad a dit en décrivant le Prophète: "Le plus beau des hommes vu de loin, le plus sympathique et le plus séduisant vu de près." 2°, Dieu a dit: "Ces prophètes nous les avons faits supérieurs les uns aux autres" (ii. 254). Et Mahommad, que la paix, &c., a été distingué entre tous par une éclatante supériorité. L'Imam Arrazi a longuement commenté ce verset du Coran dans son grand ouvrage. Le Prophète lui-même a dit: "Je serai le seigneur de tous les hommes le jour du jugement, (et je le dis) sans m'en vanter," c.-à-d., sans vanité personnelle, mais pour reconnaître les bienfaits de Dieu. 3°, Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'éloquence du Prophète; ceux qui l'ont

connu sont unanimes sur ce point, et les traditions disent "qu'il était le plus sincère des hommes dans ses expressions," ce qui est le plus haut degré de l'éloquence. 4°, Dieu a dit : "Dieu et ses anges adressent leurs bénédictions au Prophète" (xxxiii. 56), et des millions d'hommes aussi bénissent son nom dans les cinq prières. 5°, Le cinquième point n'a pas besoin de commentaire, le Prophète a dit lui-même : "Je suis un prophète ceint d'un sabre." 6°, Il était d'une force musculaire prodigieuse. On sait que Rekana se trouvant seul avec le Prophète, avant sa conversion à l'Islamisme, le Prophète lui dit : "Ne veux-tu pas craindre Dieu, Rekana, et recevoir ce que je dis ?" "Par Dieu," répondit Rekana, "si je savais que ce que tu dis est la vérité, je te suivrais." "Si je te terrasse," reprit le Prophète, "reconnaîtras-tu que je dis vrai ?" "Oui," répondit Rekana. Le Prophète fondit sur lui, et en un clin d'œil, Rekana se trouva par terre. "Essaie encore une fois, Mohammad," dit-il en se relevant. Le Prophète le mit par terre une seconde fois. "Cela est bien surprenant, O Mohammad," dit-il. "Je te ferai voir quelque chose de plus surprenant encore," reprit le Prophète, et il appela un arbre qui vint jusqu'à lui, puis retourna à sa place sur l'ordre du Prophète. Rekana rentra chez lui et dit à sa tribu : "O Beni-Menaf, je n'ai pas vu de sorcier plus puissant que lui !" et il leur raconta ce qu'il avait vu. Ce Rekana était un lutteur célèbre par sa vigueur. Quand au courage du Prophète, je citerai ces paroles du fils d'Omar : "Je n'ai pas vu d'homme plus courageux ni plus brave que le Pro-

phète, que la bénédiction et le salut soient sur lui !" 'Ali a dit aussi : "Lorsque le combat s'engageait, nous avions toujours des craintes pour le Prophète car il se tenait constamment dans les premiers rangs, et personne n'était jamais plus près que lui de l'ennemi. A la bataille de Bedr nous nous serrions autour du Prophète qui combattait avec le plus grand élan le plus près de l'ennemi." 7°, La justice, la sincérité, la loyauté étaient au nombre des principales vertus du Prophète. Ennedr ben Elhareth dit aux Qoreïchites assemblés : "Mahommad a été depuis son enfance le plus sincère, le plus loyal, le plus estimé entre vous, maintenant que ses tempes grisonnent, vous dites : Il pratique la magie ? Non, il n'est pas sorcier par Dieu." Héraclius demanda à Abou-Sofian : "Est-ce qu'il avait une réputation de menteur avant qu'il ne vous annonçât la religion nouvelle ?" "Non," répondit Abou-Sofian. 8°, Quant aux miracles de sa main, on sait qu'à la bataille de Bedr, et à celle de Honéïn, il lança une poignée de poussière contre les infidèles, qui en furent aveuglés, et s'enfuirent devant les Musulmans ; ces faits et beaucoup d'autres sont les merveilles qu'accomplit sa main. 9°, L'habileté des enfants d'Ismaël dans le maniement de l'arc est chose connue. Le Prophète leur recommandait toujours de s'y exercer ; il disait : "Les Grecs vous attaqueront, mais Dieu vous défendra ; ne négligez pas vos flèches." Il disait aussi : "Enfants d'Ismaël, tirez des flèches, car votre père était tireur d'arc." On cite également ces paroles de lui : "Celui qui a appris à tirer l'arc et néglige de s'y exercer, n'est pas

de notre race." 10°, Les nations sont entrées par troupes dans la religion de Dieu du vivant du Prophète. 11°, Il n'est pas besoin de prouver son amour de la vertu et sa haine pour tout péché, car cette qualité lui est reconnue par ses ennemis mêmes. 12°, Les filles des rois ont servi les Musulmans de la 1ère génération. On sait que Chahrabanou, fille de Jezdejerd, roi de Perse, était dans le harem de Husseïn, que Dieu lui soit propice. 13° et 14°, On sait que le Négosch d'Abyssinie, Mondher, fils de Sawa, roi de Bahreïn, et le roi d'Oman, firent acte de soumission et se convertirent à l'Islamisme. On sait également qu'Héraclius, empereur des Grecs, envoya des présents au Prophète, et que Moqawqas, roi d'Egypte, lui envoya trois jeunes esclaves, un esclave noir, une mule grise, un âne gris, un cheval, des étoffes, &c. 15°, Les descendants de l'Imam Al-Husseïn parvinrent au Califat et régnèrent sur le Hejaz, le Yamen, l'Egypte, le Maghreb, le Syrie, la Perse, l'Inde, &c. On trouve encore dans le Hejaz et le Yaman des princes qui descendent du Prophète. Lorsque par la grâce de Dieu, *Al-Mohdi* paraîtra parmi les descendants du Prophète, il sera le lieutenant de Dieu sur la terre, et toutes les religions reconnaîtront Dieu dans un temps heureux. 16° et 17°, Depuis des centaines d'années, les générations se succèdent répétant cinq fois par jour cette profession de foi: "J'atteste qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et que Mohammad est l'Apôtre de Dieu." On ne cesse à tout moment du jour et de la nuit de bénir le nom de Mohammad, d'en étudier les paroles, d'apprendre le livre dont il

a été le porteur ; les savants et les princes se courbent devant lui et se recommandent à son intercession.

Tous les traits que nous venons d'indiquer ne se retrouvent pas dans Jésus Christ, quoiqu'en disent les savants protestants. Ces mêmes savants soutiennent que le Christ est annoncé dans ce passage d'Isaïe (liii. 2-4) : " Il n'a ni figure ni beauté pour que nous le regardions ; pas d'apparence pour que nous y trouvions plaisir. Méprisé et abandonné des hommes, homme de douleur et familiarisé avec la souffrance et comme quelqu'un qui cache sa force devant nous, nous le méprisions et ne fîmes pas attention à lui. Mais il a porté nos infirmités, il s'est chargé de nos douleurs et nous, nous le considérions comme un lépreux, frappé de Dieu et tourmenté." Cette description forme la contre-partie de celle du Psalmiste ; cet homme souffrant et méprisé n'est pas le splendide triomphateur des Psaumes ; au lieu de courber les rois devant sa puissance, et de recevoir les présents des principaux du peuple, Jésus est fouetté et mis en croix ; il n'avait ni femme, ni enfants, aussi les filles des rois ne pouvaient pas être à son service, ni ses enfants succéder à leur père.

7ème *Prophétie.*—(Ps. cxlix. 1-9) : " Chantez à Jéhovah un nouveau cantique, que sa louange soit répétée dans l'assemblée des fidèles. Qu'Israël se réjouisse de son fondateur, que les fils de Sion soient dans l'allégresse en leur roi. Qu'ils célèbrent son nom avec des danses, qu'ils jouent en son honneur avec le tambourin et le kinnor. Car Jéhovah a agréé son peuple, il couronne de victoire les humbles. Ses

bien-aimés se réjouissent de sa gloire sur leurs couches, ils en chantent haut. Les hymnes de Dieu sont dans leurs bouches, et le glaive à deux tranchants dans leurs mains, pour exercer la vengeance sur les nations, le châtiment sur les peuples; pour charger de liens, et les plus glorieux d'entre eux de chaînes de fer; pour exercer sur eux le jugement qui est écrit: C'est honorable pour tous ses bien-aimés." L'homme dont on annonce la venu dans ce psaume est appelé roi, ses suivants des *fidèles;* on les décrit comme généreux, chantant les louanges de Dieu, maniant une épée à double tranchant, tirant vengeance des peuples et subjugant les rois. Cette description convient parfaitement à notre Prophète et à ses compagnons, et ne saurait être appliquée à Salomon, qui n'a pas étendu le royaume de son père, et qui, à la fin de sa vie, s'est livré au culte des faux dieux; le psaume ne s'applique pas non plus au Christ et à ses disciples, qui pour la plupart furent emprisonnés et mis à mort, bien loin de subjuguer les autres.

8ème *Prophétie.*—(Isaïe xlii. 9-17): "Les premiers événements se sont accomplis, et j'en annonce de nouveaux; afin qu'ils arrivent je les annonce. Chantez à Jéhovah un nouveau cantique, proclamez sa gloire de l'extrémité de la terre; vous qui descendez de la mer et aux îles, aux rives éloignées et leurs habitants. Le désert, les villes, et les villages qu'habite le Kédar sont dans la joie, les habitants des rochers se réjouissent; que cela retentisse du sommet des montagnes. Qu'on fasse hommage à Jéhovah et que les rives éloignées proclament sa gloire. Jéhovah

sort comme un héros ; il ranime son zèle comme un homme de guerre ; il élève la voix, jette des cris, se montre puissant contre ses ennemis. Je me suis tu longtemps, je fus tranquille et je me suis contenu, mais maintenant je pousse un cri comme celle qui enfante ; je détruirai et j'engloutirai tout. Je ravage les montagnes et les collines, j'en dessèche l'herbe ; je convertirai les fleuves en îles et je dessècherai les étangs. Je conduirai les aveugles sur un terrain qui leur est inconnu, je les dirigerai dans des sentiers qu'ils ne connaissent pas, je changerai l'obscurité en clarté devant eux, et les chemins tortueux en plaine ; ce sont là les choses ; je les fais et ne m'en abstiens pas. Ils se retirent en arrière, ils seront confondus de honte ceux qui mettent leur confiance dans les images sculptées, ceux qui disent aux idoles de fonte : Vous êtes nos dieux ! " Le prophète annonce ici des choses nouvelles qui auront lieu dans un temps, comme il le dit lui-même peu après, ver. 23 : " Qui de vous prêtera l'oreille à ceci, sera attentif et écoutera à l'avenir ? " Le *nouveau cantique* est le nouveau culte institué par Mohammad ; la mention des habitants des îles, des montagnes, et des déserts est une prophétie de l'empire étendu et des vastes régions surlesquelles dominera la religion mahométane, le mot *Kédar* prouve clairement que la prophétie se rapporte au Prophète qui descendait de Kédar, fils d'Ismaël ; les mots " du sommet des montagnes " indiquent le rite du pèlerinage où des centaines de personnes crient : " Me voici, O Seigneur, me voici." Ces paroles " les rives éloignées proclament sa gloire "

indiquent l'appel des *Mou-adhdhin* à la prière proclamant cinq fois par jour la gloire de Dieu ; le verset " Jéhovah sort comme un héros, il ranime son zèle comme un homme de guerre," est une belle allusion à la guerre sainte, indiquant que le Prophète et ses compagnons auraient combattu uniquement pour la cause de Dieu et en son nom, sans aucune pensée d'intérêt personnel ; le 14e ver. décrit la cause de la guerre sainte ; dans le 16e ver. le prophète Isaïe donne une description des Arabes, tels qu'ils étaient avant l'Islamisme, ignorants, superstitieux, pratiquant des rites abominables, ainsi que Dieu lui-même l'a dit dans le Coran : " Ils étaient autrefois dans un égarement manifeste " (iii. 158). Dans le 17e ver. les mots " ceux qui mettent leur confiance dans les images sculptées, ceux qui disent aux idoles de fonte : Vous êtes nous dieux, se retireront et seront confondus de honte," annoncent que les arabes idolâtres et les adorateurs de la croix et des images seront confondus et défaits. Toutes ces promesses se sont accomplios ; les Arabes païens, Héraclius, le roi de Perse firent tous leurs efforts pour éteindre la lumière de l'Islamisme, mais ils ne recueillirent comme prix de tant d'efforts, que la confusion et la ruine ; l'idolâtrie fut extirpée dans toute la peninsule arabique, l'empire persan s'écroula sans laisser de trace, et la domination chrétienne cessa en Syrie, disparut à Bokhara, dans le Qaboul, &c., et ne cessa de décroître dans d'autres pays, comme les Indes, &c. Le monothéisme s'est répandu partout à l'Orient et à l'Occident.

9ème *Prophétie.*—(Isa. liv. 1-17): "Réjouis-toi stérile,

qui n'enfante pas, éclate en cantiques et pousse des cris de joie, toi qui n'as pas souffert les douleurs de l'enfantement, car les fils de la femme abandonnée sont plus nombreux que les fils de celle qui a son époux, dit Jéhovah. Elargis l'enceinte de la tente, que les voiles de tes demeures s'étendent, ne t'épargne pas : allonge tes coudes et affermis tes pieux. Car tu t'étendras à droite et à gauche, ta postérité expulsera des peuples et peuplera des villes désertes. Ne crains pas car tu ne seras pas confondue, ne sois pas confuse, car tu ne connaîtras pas la honte ; tu oublieras l'ignominie de ta jeunesse, et tu ne te rappelleras plus l'opprobre de ton veuvage. Car ton Créateur est ton époux, Jéhovah Sabaoth est son nom, ton rédempteur est le saint d'Israël, il s'appelle Dieu de toute la terre. Car Jéhovah t'a appelée comme une femme délaissée et au cœur affligé, comme une épouse de sa jeunesse jadis délaissée, dit ton Dieu. Un petit moment, je t'avais délaissée, mais je te recueillerai avec une grande pitié. Dans un accès de colère j'avais un moment caché ma face devant toi, mais avec une éternelle faveur j'ai eu pitié de toi, dit ton rédempteur Jéhovah. Ce sera pour moi comme des eaux de Noé ; comme j'ai juré que les eaux de Noé n'inonderont plus la terre, ainsi j'ai juré de ne plus m'irriter contre toi, et de ne plus t'insulter. Que les montagnes s'éloignent, que les collines chancellent ; ma faveur ne s'éloignera pas, et mon alliance ne chancellera pas, dit Jéhovah, qui a pitié de toi. Toi pauvre, battue par la tempête, non consolée, voici, je garnirai de rubis tes pierres, et je te donnerai une

fondation de saphirs. Je ferai tes fenêtres en christal et tes portes en escarboucles; tes confins seront pleins de pierres précieuses. Tous tes fils seront disciples de Jéhovah, grand sera le bonheur de tes enfants. Par la justice tu seras consolidée, tu seras éloignée de la violence, car tu n'as rien à craindre, et de l'anxiété, car elle ne t'atteindra pas. Que s'il y en a qui s'ameutent, ce n'est plus par moi; celui qui s'ameute contre toi succombera devant toi. Certes, c'est moi qui ai créé le forgeron qui souffle dans le fer avec le soufflet, et exécute un instrument pour son travail, et moi j'ai créé le destructeur pour faire périr; tout instrument forgé contre toi ne réussira pas, toute langue qui s'élèvera contre toi en justice, tu la réfuteras. Tel est l'héritage des serviteurs de Jéhovah, dit Jéhovah." La femme stérile est la Mecque, qui après Ismaël n'avait produit aucun prophète, tandis que Jérusalem avait donné une foule de messagers divins et d'hommes inspirés d'en haut. Les fils de la *femme abandonnée* sont les fils d'Agar, répudiée et abandonnée dans le désert, et à laquelle Dieu avait dit au sujet d'Ismaël, "il sera un homme sauvage" (Gen. xvi.). Les "fils de la femme qui vit avec son époux" sont les descendants de Sara. Dieu invite donc la Mecque à se réjouir parceque ses enfants seront supérieurs à ceux de Sara, et en effet il a envoyé Mohammad, le plus saint et le plus parfait des hommes, et le dernier et le plus grand des prophètes, qu'il a choisi parmi les enfants d'Agar: C'est aussi Mohammad qui est "le forgeron qui souffle dans le feu avec le soufflet et exécute un instrument

pour son travail : Les *demeures* de la Mecque se sont *étendues,* car depuis la venue du Prophète jusqu'à nos jours, il n'est point de temple si fréquenté que la Ca'ba, où il se fait plus de sacrifices chaque année que le temple de Jérusalem n'en eut jamais, excepté à deux occasions extraordinaires, l'inauguration par Salomon et la réouverture par Josias. Cette affluence et cette grandeur seront toujours le partage de la Mecque, par la grâce de Dieu, car Dieu lui promet, par la bouche d'Isaïe, " qu'elle ne connaîtra pas la honte," qu'il aura pitié d'elle avec une éternelle faveur, que " Sa faveur ne s'éloignera pas, et son alliance ne chancellera pas." Les enfants de la Mecque étendirent leur domination à l'Orient et à l'Occident, conquirent de vastes pays et peuplèrent des villes dans un petit espace de temps, vingt-deux ans environ depuis l'hégire. Un triomphe aussi grand et aussi rapide ne s'est jamais vu dans l'histoire depuis Adam jusqu'à notre Prophète; c'est ce triomphe que Dieu annonce dans ces paroles d'Isaïe. " Tu t'étendras à droite et à gauche ; ta postérité expulsera des peuples et peuplera des villes désertes." Les souverains musulmans ont de tout temps, tâché d'embellir la Ca'ba et la Mecque, de creuser des puits, de construire des réservoirs et d'y faire des travaux d'utilité et d'ornement. Depuis longtemps, c'est à la famille d'Othman qu'incombe ce soin, et ils se sont acquittés du service des deux villes saintes depuis l'origine de leur dynastie jusqu'à nos jours avec un zèle infatigable ; le titre de serviteur des deux villes saintes est devenu pour eux le plus glorieux des titres. Les étrangers aiment le

séjour de la Mecque, et des centaines de milliers de fidèles s'y rendent chaque année de tout pays. Dieu a également réalisé la promesse contenue dans ces paroles : " Celui qui s'ameute contre toi succombera devant toi." Tous ceux qui ont attaqué la Mecque ont été couverts de confusion. On connait l'histoire d'Abraha, roi du Yémen, qui avait juré de démolir la Ca'ba, et dont l'armée fut exterminée par des oiseaux merveilleux, dont chacun tenait un caillou dans son bec et un autre avec ses griffes dans chacun de ses deux pieds, et chaque caillou était plus grand qu'une lentille et plus petit qu'un pois-chiche ; Abraha et son armée atteints de ces caillous moururent foudroyés. Le ministre d'Abraha réussit seul à se sauver et à se réfugier auprès du Négoch d'Abyssinie. Quand il eut fini de lui raconter la défaite de l'armée, il tomba mort devant le Négoch atteint d'un caillou lancé par un des oiseaux qui l'avait suivi jusque là. Dieu a raconté ce fait dans le chapitre de l'*Eléphant* (cv.). C'est également en vertu de cette promesse que l'Antechrist (Dajjal) n'entrera pas dans la Mecque, et en sera repoussé avec confusion, ainsi que le témoignent les traditions authentiques.

10ème *Prophétie.*—(Isaïe lxv. 1-6) : " J'ai répondu à ceux qui ne m'ont pas demandé, je me suis laissé trouver par ceux qui ne m'ont pas cherché ; j'ai dit : Me voici, me voici, à une nation qui ne porte pas mon nom. J'étendais journellement mes mains vers un peuple rebelle qui marche sur une voie qui n'est pas bonne, suivant leurs propres pensées. Ce peuple qui m'irrite toujours devant ma face, qui

sacrifie dans les jardins et encense sur les briques ; qui demeure dans des tombeaux, passe la nuit dans des cavernes, mangeant de la chair de porc et remplissant ses vases de sources impures ; qui dit retire-toi, n'approche pas de moi, car je suis plus saint que toi ; voilà ce qui fait monter la fumée dans mes narines, feu qui brule toujours. Voici, il est écrit devant moi, je ne veux pas me taire, mais je le rendrai, je le rendrai dans leur sein."

Ceux qui n'ont pas demandé Dieu sont les Arabes, qui ignoraient les véritables attributs de Dieu, ses préceptes et ses lois, et qui par conséquent ne demandaient pas de Dieu, ainsi que Dieu l'a dit dans le chapitre de la famille d'*Imran*" (iii.) : "Dieu a comblé de faveurs les croyants, en leur envoyant un Prophète de leur nation, pour leur montrer ses prodiges, pour les purifier, et leur enseigner le Livre et la sagesse, quoiqu'ils fussent avant dans un égarement manifeste." On ne saurait appliquer cette prophétie aux Grecs pour les raisons que nous avons développées plus haut ; la description des v. 2 et 3 convient aux Juifs et aux Chrétiens, celle du v. 4 convient mieux aux Chrétiens, celle enfin du v. 5 se rapporte plus spécialement aux Juifs. Ce qui prouve que le Seigneur les a rejetés, et qu'il a élu le peuple de Mohammad, que la paix soit sur lui.

11ème *Prophétie.*—(Daniel ii. 31-45) : "Toi, ô roi ! tu regardais, et voilà une grande statue, une statue immense dont la splendeur était grande, s'élevait devant toi, et son aspect était terrible ; statue dont la tête était d'or pur, sa poitrine et les bras d'argent, le

ventre et les cuisses d'airain, et les jambes de fer ; les pieds étaient en partie de fer et en partie d'argile. Tu étais à la regarder jusqu'à ce qu'une pierre se fut détachée, non pas des mains ; elle frappa la statue sur les pieds d'argile et de fer, et la broya. Alors furent broyés ensemble le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or, et ils devinrent comme la poussière de l'air d'été que le vent emporte, et il n'y en eut plus de trace. Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une montagne considérable et remplit la terre. Voilà le rêve ; nous en dirons maintenant l'explication au roi. Toi, ô roi, roi des rois, à qui le roi du ciel a donné le royaume, la force, la puissance et la dignité ; et partout où demeurent les enfants des hommes il a donné en ta main les animaux des champs et les oiseaux du ciel, et t'a fait dominer sur tous ; tu es la tête d'or ; et après s'élèvera un autre royaume, inférieur à toi, et un troisième royaume après, d'airain, qui dominera sur toute la terre ; et un quatrième royaume dur comme le fer, de même que le fer amincit et dompte tout, de même que le fer qui brise toute chose, ce royaume amincira et brisera tout ; et de ce que tu as vu des pieds et des doigts en partie d'argile du potier et en partie de fer, c'est que ce sera un royaume divisé, il y aura de la dureté du fer en lui, parceque tu as vu le fer mêlé à l'argile du potier ; et les doigts des pieds en partie de fer et en partie d'argile, ainsi le royaume sera en partie fort et en partie brisé. Et de ce que tu as vu le fer mêlé à l'argile du potier, ils se mêlerons par les alliances humaines, mais ils ne tien-

dront pas l'un à l'autre, de même que le fer ne se mêle pas à l'argile. Et dans les jours de ces rois, Dieu suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit et dont l'empire ne sera pas donné à un autre peuple ; il brisera et il consumera tous ces royaumes, et il subsistera éternellement. C'est pourquoi tu as vu une pierre se détacher de la montagne, non pas des mains ; et elle brisera le fer, l'airain, l'argile, l'argent et l'or ; Le grand Dieu a fait savoir au roi ce qui sera après cela ; le songe est véritable et son interprétation est fidèle." La *première monarchie* est celle de Nabuchodonosor, la 2e celle des Mèdes, la 3e celle des *Achéménides* (les Perses), car Cyrus s'empara de Babylone en 536 A.C. et établit une domination solide et durable sur les ruines de l'Empire des Mèdes ; la *quatrième monarchie* est celle d'Alexandre fils de Philippe, qui détruisit l'Empire Persan, en 330 A.C., et fut fort comme le fer. Alexandre divisa l'Empire Persan parmi différents princes, et cet empire resta désuni et faible jusqu'à l'avénement des Sassanides où il recouvra son éclat primitif ; il traversa depuis des phases successives de puissance et de déclin, jusqu'au temps de Chosroès Anouchirwan ; alors naquit *Mohammad, fils d'Abd-Ullah,* que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur lui, auquel Dieu donna la puissance en ce monde et dans l'autre : Ses successeurs étendirent en peu d'années, leur domination sur tout l'Empire Persan, à l'Orient et à l'Occident, et fondèrent la monarchie *qui ne sera jamais détruite et dont l'Empire ne sera pas donné à un autre peuple.* Le plein accomplissement de

cette prophétie aura lieu sous l'Imam Almohdi, que Dieu lui soit propice, et sera précédé d'une courte période d'affaissement et de tiédeur, dont nous voyons déjà quelques signes. Alors toutes les religions reconnaîtront Dieu. Cette pierre qui "s'est détachée, non pas des mains (d'homme)," et qui a broyé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or, qui est devenue ensuite une grande montagne, et a rempli toute la terre, est Mohammad, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui.

12ème *Prophétie.*—(Ep. de Jude, 14, 15): "Enoch, le septième homme depuis Adam, a prophétisé en disant: Voici, le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints pour exercer le jugement contre tous les hommes et pour convaincre tous les impies d'entre eux de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui." On donne le nom de *Seigneur* à tout homme considérable, comme je l'ai prouvé dans les "préliminaires" du liv. iv. Le mot *saint* est employé, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, dans le sens de *fidèle, croyant.* C'est ainsi qu'on lit dans le livre de Job (v. 1): Crie maintenant; y aura-t-il quelqu'un qui te réponde? Et à qui d'entre *les saints* t'adresseras-tu? Et dans la 1ère épit. aux Corinthiens (i. 2): "A l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés par Jésus Christ, qui sont appelés *saints* (c'est-à-dire les *croyants en Jésus Christ,* qui se trouvent à Corinthe), prenez part aux nécessités des saints . . . " (Rom. xii. 13). "Mais présentement je vais à Jérusalem;

pour y porter des aumônes aux *saints* . . . " "Car ceux de Macédoine et d'Achaïe ont bien voulu faire une contribution pour les pauvres d'entre les *saints* qui sont à Jérusalem" (ib. xv. 25, 26). "Paul et Timothée, serviteurs de Jésus Christ, à tous les *saints en Jésus Christ* qui sont à Philippes" (Phil. i. 1). Dans tous ces passages le mot *saint* veut toujours dire *fidèle, croyant.* Après avoir ainsi fixé le sens des mots *Seigneur* et *saint,* je dirai que par *Seigneur,* ici, on entend Mohammad que le salut, &c.; les *légions de saints* sont les compagnons du Prophète (*Sohaba*), la forme passée indique la certitude de l'événement. En effet, le Prophète est venu avec des légions de saints, il a subjugué les infidèles, il a réduit au silence les hypocrites et les blasphémateurs ; les infidèles à cause de leur idolâtrie, les Juifs à cause de leur conduite à l'égard de Jésus ; les Chrétiens à cause de l'adoration de la croix et des images et des autres principes absurdes qu'ils proclament.

13ème *Prophétie.*—(Matt. iii.): " En ce temps-là Jean-Baptiste vint prêchant dans le désert de Judée : et disant, Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche" (ib. iv.). " Or, Jésus ayant appris que Jean avait été mis en prison, se retira dans la Galilée . . . Dès lors Jésus commença à prêcher et à dire, " Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche . . . Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Evangile du règne de Dieu . . . Dans la prière que Jésus enseigna à ses disciples on trouve les mots " Que ton royaume arrive" (Matt. vi.). Dans les instructions données

par Jésus à ses apôtres, ont lit : "Et quand vous serez partis prêchez et dites : Que le royaume des cieux approche" (Matt. x. 7). On lit aussi dans Luc (ix. 1, 2) : "Puis Jésus ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies. Il les envoya donc annoncer le règne de Dieu, et guérir les maladies." (ib. x. 1, 2, 8-10). "Après cela le Seigneur établit encore soixante et dix autres disciples ; et il les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait . . . De même, dans quelque villes que vous entriez, si on vous y reçoit, mangez de ce qu'on vous présentera. Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le règne de Dieu s'est approché de vous. Mais dans quelque ville que vous entriez, si on ne vous reçoit pas, sortez dans les rues, et dites : Nous secouons contre vous la poussière qui s'est attachée à nous dans votre ville ; sachez pourtant que le règne de Dieu s'est approché de vous." Ainsi Jean-Baptiste, Jésus, les apôtres et les soixante-dix disciples annoncent tous, et dans les mêmes termes, l'avénement de ce royaume des cieux. Mais ce royaume vainement attendu du temps de Jean-Baptiste, de Jésus Christ, des apôtres ne peut pas être par conséquent la voie de salut ouverte par la religion de Jésus Christ, car il n'aurait pas dit que le royaume des cieux approchait, et il n'aurait pas enseigné à ses disciples une prière où il est dit : "Que ton royaume vienne." Jésus avait déjà proclamé sa nouvelle religion pourquoi aurait-il dit que le royaume des cieux

approchait s'il était déjà venu ? Tout porte donc à croire que le royaume des cieux est la religion fondée par Mohammad. En effet, le mot " royaume " entraîne une idée de puissance et de force, l'idée de la lutte contre l'infidélité, et d'un livre surnaturel contenant les lois fondamentales de cette organisation politique et religieuse : tout cela se trouve dans la religion de Mohammad. D'après les théologiens protestants, le royaume des cieux serait la propagation du Christianisme et sa diffusion sur toutes les parties du monde après le retour de Jésus sur la terre. Cette interprétation est fort contestable ; elle est contraire aux images dont se sert Jésus pour indiquer le royaume des cieux. " Le royaume des cieux, dit-il, est semblable à un homme qui avait semé de la bonne semence dans son champ " (Matt. xiii.). " Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde que quelqu'un prend et sème dans son champ " (ib.). " Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée." Remarquons que le Christ compare le royaume des cieux à un semeur, et non à une semence qui croît, à un grain de moutarde, et non à ce grain développé et devenu plante, à du levain et non à toute la pâte que le levain pénètre. C'est toujours avec la même intention que le Christ a dit : " C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rapportera les fruits." Le royaume des cieux est donc la religion même et non la diffusion de la religion. Il faut dire, par conséquent, que ce

royaume est celui annoncé par Daniel, et que ces prophéties se sont accomplies par la venue de notre Prophète, que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur lui. Mais Dieu est plus savant que nous, et sa science est plus parfaite.

14ème *Prophétie.*—(Matt. xiii. 31, 32) : "Il leur proposa une autre similitude, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde, que quelqu'un prend et sème dans son champ. Ce grain est la plus petite de toutes les semences, mais après sa croissance, il est plus grand que les autres herbes, et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent, et font leurs nids dans ses branches." Le royaume du ciel est la voie de salut, qui a été annoncée par notre Prophète, à un peuple chétif et obscur, regardé avec dédain à cause de son ignorance et de sa barbarie, surtout par les Juifs parcequ'il descendait d'Agar, et ce peuple à l'appel de Mohammad, que le salut et la bénédiction soient sur lui, se réveilla tout à coup. La loi du Prophète, qui au début était comme un grain de moutarde, devint forte et vigoureuse à tel point que ceux qui n'obéissaient à aucune religion se soumirent à ses prescriptions.

15ème *Prophétie.*—(Matt. xx. 1-16) : "Car le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui sortit dès la pointe du jour, afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne. Et s'étant accordé avec les ouvriers d'un denier par jour, il les envoya à sa vigne. Il sortit encore environ vers la troisième heure du jour, et il en vit d'autres qui étaient au marché sans rien faire. Auxquels il dit : Allez, vous

aussi, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera juste. Et ils y allèrent. Il sortit encore environ sur la sixième et la neuvième heure, et il fit la même chose. Et vers la onzième heure, il sortit, et en trouva d'autres qui étaient sans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire ? Et ils lui répondirent : Parceque personne ne nous a engagés. Et il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et vous recevrez ce qui sera juste. Quand le soir fut venu le maître de la vigne dit à celui qui avait le soin de ses affaires : Appelle les ouvriers, et leur paie leur salaire, en commençant depuis le dernier jusqu'aux premiers. Et ceux qui avaient été engagés sur la onzième heure étant venus, ils reçurent chacun un denier. Or quand les premiers furent venus, ils s'attendaient à recevoir davantage ; mais ils reçurent aussi chacun un denier. Et l'ayant reçu ils murmurèrent contre le maître de maison, disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et tu les a égalés à nous, qui avons supporté la fatigue de tout le jour et la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux et lui dit : Mon ami, je ne te fais point de tort ; n'as-tu pas accordé avec moi à un denier par jour ? Prends-ce qui est à toi, et va t'en ; mais je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi ? Ton œil est-il malin de ce que je suis bon ? Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus." Les *derniers* c'est le peuple de Mohammad, que le salut et la bénédiction soient sur lui ! Ils seront les pre-

miers à recevoir leur rétribution ainsi que l'a dit le Prophète : "Nous sommes les derniers et les premiers." Le Prophète a dit aussi : "L'accès du paradis sera défendu aux autres prophètes tant que je n'y serai pas entré, et aux autres peuples tant que mon peuple n'y aura pris place."

16ème *Prophétie.*—(Matt. xxi. 33-45): "Ecoutez une autre similitude : Il y avait un homme maître de maison qui planta une vigne ; il l'environna d'une haie, il y creusa un pressoir, et il y bâtit une tour, puis il la loua à des vignerons, et s'en alla faire un voyage. La saison de la récolte étant proche, il envoya ses serviteurs vers les vignerons pour recevoir les fruits de sa vigne. Mais les vignerons s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre. Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même. Enfin il envoya vers eux son propre fils, disant : Ils auront du respect pour mon fils. Mais quand les vignerons virent le fils, ils dirent entre eux : C'est ici l'héritier ; venez, tuons-le, et saisissons-nous de son héritage. Et l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Quand donc le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ses vignerons ? Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants et il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur saison. Et Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures ces paroles : La pierre que ceux qui bâtissent ont réjetée, est devenue la principale pierre du coin ; ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveil-

leuse devant nos yeux? C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rendra les fruits. Celui qui tombera sous cette pierre, sera brisé ; et celui sur lequel elle tombera, en sera écrasé. Et quand les principaux sacrificateurs et les Pharisiens eurent entendu ces similitudes, ils reconnurent qu'il parlait d'eux." Le maître de maison est Dieu, la vigne est la loi divine, l'enclos dont il l'entoure et les autres travaux qu'il y accomplit sont les prohibitions et les règles que Dieu impose ; les vignerons sont les Juifs, ainsi que l'avaient compris les sacrificateurs et les Pharisiens ; les serviteurs sont les prophètes ; le fils est Jésus (car nous avons vu au chap. iv. qu'il n'y avait pas d'inconvénient à donner ce titre à Jésus, et les Israélites l'ont tué comme l'allèguent les Chrétiens) ; la pierre rejetée par les maçons est Mohammad, que le salut et la bénédiction soient sur lui ; le peuple qui rendra les fruits de la vigne est le peuple du Prophète, et ce peuple est la pierre qui écrase tout ce qu'elle atteint. Les Protestants prétendent que la pierre indique Jésus, mais cette interprétation doit être rejetée pour plusieurs raisons : 1°, Parceque David dit dans le Ps. cxviii. 22, 23 : " La pierre que les architectes avaient dédaignée est devenue la pierre principale de *l'angle*. C'est de Jéhovah que cela est venue ; c'est une merveille à nos yeux." Si la pierre voulait dire Jésus, ni les Juifs ni David ne se seraient étonnés de voir un descendant de la famille de Juda, un rejeton de David devenir la pierre principale de l'angle, surtout lorsqu'on sait combien les Psaumes sont pleins

des louanges du Christ, d'après les interprètes chrétiens : les enfants d'Ismaël, au contraire, étaient dédaignés par les Juifs, et c'était une merveille aux yeux du Psalmiste que de voir l'un d'eux devenir la pierre principale de *l'angle.* 2°, Parceque l'Evangile dit : " Celui qui heurtera contre cette pierre, sera brisé ; et celui sur qui elle tombera, sera écrasé." Cette description ne couvient pas à Jésus, à celui qui a dit : " Si quelqu'un entend mes paroles et ne croit pas, je ne le juge point, car je ne suis point venu pour juger le monde, mais pour le sauver" (Jean xii. 47). Elle couvient, au contraire, parfaitement à notre Prophète, qui avait mission de combattre les méchants et les incrédules, et qui a écrasé tous ceux sur lesquels il est tombé. 3°, Parceque le Prophète a dit : " Moi et les autres prophètes, nous sommes comme un beau palais, achevé dans tous ses détails, mais où on aurait laissé vide la place d'une brique. Les passants regardent et admirent, et ne trouvent à redire que sur cette place laissé vide : je suis cette brique qui achève l'édifice et termine la série des prophètes." 4°, Enfin, parceque le sens général des paroles de Jésus donne à croire que la pierre n'est pas le Fils dans sa pensée.

17ème *Prophétie.*—(Apoc. ii. 26-29): " Car à celui qui aura vaincu, et qui aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme les vaisseaux d'un potier, ainsi que moi-même j'en ai reçu le pouvoir de mon Père. Et je lui donnerai l'étoile du matin. Que celui qui a des

oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises." Ce vainqueur au sceptre de fer est Mohammad, que le salut, &c.; ainsi que Dieu l'a dit: "Et Dieu t'assistera d'un puissant secours." Le devin Satih a appelé le Prophète "l'homme au bâton." On raconte que le soir de la nativité du Prophète, la grande salle de Chosroès Anouchirwan se fendit et quatorze créneaux de son couronnement tombèrent; le feu sacré s'éteignit, ce qui n'était jamais arrivé depuis mille ans; le lac de Sawa se dessécha, et le grand *Mobadhan*[1] vit en rêve des chameaux indociles précédant des chevaux arabes, traverser le Tigre et se répandre dans les campagnes de la Perse. Chosroès, effrayé, envoya Abdul-Masih consulter le devin *Satih*. Satih était agonisant quand le messager arriva auprès de lui, et il répondit ainsi qu'il suit aux questions de Chosroès: "Quand la récitation deviendra fréquente, quand l'homme au bâton paraîtra, que le lac de Sawa dessèchera, et que le feu de Perse s'éteindra, alors *Babel* (Babylone) ne sera plus un lieu de séjour pour Farès (les Perses), ni Damas un lieu de repos pour Satih; il règnera des rois et des reines en nombre égal aux créneaux; tout ce qui doit arriver arrivera." En disant cela Satih expira, et le messager retourna chez Chosroès et lui rapporta ce qu'il avait entendu. "Avant que quartorze rois n'aient régné," dit Chosroès, "bien des choses se passeront." Mais dix rois de Perse se succédèrent en quatre ans; les autres regnèrent jusqu'au Califat d'Othman, que

[1] Le Kamous dit que c'est le nom donné aux savants en Perse. M. Kazimirski dit que c'est le Moubad persan, c.-à-d., prêtre, pontife de l'ancienne religion des Mages.

Dieu lui soit propice. Le dernier roi de Perse, Jezdéjerd, mourut sous ce Calife. L'*étoile du matin* est le Coran. Dieu dit dans le chapitre des *Femmes* (iv.): "Nous avons révélé une lumière éclatante;" et dans le chapitre de la *Déception* (lxiv.): "Croyez en Dieu, en son Prophète et à la lumière que nous avons révélée."

18ème *Prophétie.*—(Jean xiv. 15-30): "Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et je prierai mon Père qui vous donnera un autre consolateur (Paraclet), afin qu'il demeure éternellement avec vous; savoir l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parcequ'il ne le voit point, et ne le connaît point; mais vous le connaissez, parcequ'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous. . . . Mais le Paraclet qui est le Saint-Esprit, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites. . . . Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient, mais il n'a rien à moi." (Ib. xv. 26, 27): "Lorsque le Paraclet sera venu, lequel je vous enverrai de la part de mon Père, savoir l'Esprit de vérité, qui procède de mon Père, c'est lui qui rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parceque vous êtes dès le commencement avec moi." (Ib. xvi. 7-15): "Toutefois je vous dis la vérité; il vous est avantageux que je m'en aille; car si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra point à vous; et si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice, et de jugement: de péché, parcequ'ils n'ont pas cru en moi; de justice, parce-

que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus ; de jugement, parceque le prince de ce monde est déjà jugé. J'aurais encore plusieurs choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée. Mais quand celui-là sera venu, savoir l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car il ne parlera pas par lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parcequ'il prendra de ce qui est à moi ; . . . c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera."

Avant d'entrer dans la discussion des versets qu'on vient de lire, je me permettrai de faire deux observations : 1°, J'ai déjà fait remarquer l'habitude des traducteurs chrétiens d'interpréter les noms propres qu'ils trouvaient dans l'Ecriture ; le nom de l'homme, dont Jésus, qui parlait l'hébreu, annonce la venue, a été rendu par Paraclet dans la version grecque, et c'est aussi le mot Paraclet que l'on trouve dans la version arabe. Dans un livre publié en 1268 de l'hég. par un missionnaire protestant sur le vrai sens du mot Paraclet, dans le but, comme il le dit, d'éclairer les Musulmans sur la signification réelle de ce nom, l'auteur dit que le mot arabe *Faraklitos* dérive du grec. " Or, dit-il, ce mot est dérivé de *Paracletos* (*Παράκλητος*), c.-à-d., le consolateur, celui qui assiste ; et non de *Periclytos* (*Περικλυτὸς*), dont le sens approche de celui de *Mohammad* et *Ahmad* (le *glorifié*). Les savants musulmans ont tous prétendu que le *Faraklitos* arabe venait du mot *Periclytos*, et ils en ont conclu

que Jésus avait annoncé le venue de Mohammad. La véritable étymologie, cependant, est *Paracletos.*" Telle est en abrégé l'argumentation de l'auteur. Je ferai observer : 1°, Que la différence entre *Paracletos* et *Periclytos* est très-petite dans le système d'écriture greeque. Une faute de copiste a peut-être substitué Paracletos et Periclytos dans quelques copies, et cette faute aura fait loi pour les Chrétiens hostiles à l'Islamisme. Ceux qui ont lu le liv. ii. du présent ouvrage et le § 6 de ce liv. vi., savent que pareille chose ne doit pas nous surprendre de la part des Chrétiens, même les plus religieux. 2°, Qu'avant la venue de notre Prophète plusieurs imposteurs avaient prétendu être le *Paraclet* annoncé dans l'Evangile. Montanus, Chrétien du 2ème siècle, d'une grande austérité de mœurs, et l'homme le plus pieux de son temps, annonça vers l'an 177 qu'il était le *Paraclet* dont le Christ avait parlé, et réunit autour de lui un parti considérable. William Mure raconte l'histoire de Montanus et de sa secte dans son ouvrage, en langue d'Oude: "On a soutenu," dit-il, " que Montanus avait prétendu être le Paraclet, c'est-à-dire, le Saint-Esprit consolateur ; il était fort pieux et de mœurs austères, et c'est à cause de cela que beaucoup de gens se laissèrent entraîner par lui" (l. ii. c. iii.). On voit que les Chrétiens des premiers siècles attendaient la venue du Paraclet. L'auteur de la "Moëlle des Histoires" (*Lubb-uttawarikh*) dit : "Les Juifs et les Chrétiens, contemporains de Mohammad, attendaient un prophète, et cette attente facilita beaucoup le triomphe du fondateur de l'Islam." En effet, lorsque le

Négoch d'Abyssinie reçut la lettre du Prophète, que le salut et la bénédiction soient sur lui, il s'écria : "J'en témoigne par Dieu, voici le Prophète qu'attendent les gens *du livre ;*" et il écrivit en réponse au Prophète : "Je reconnais que tu es le Prophète de Dieu, que tu dis vrai et que tu es cru ; j'ai fait hommage à toi et à ton cousin (c.-à-d., Jafar ben Abou-Taleb), et j'ai professé devant lui ma résignation complète (*islâm*) à la volonté de Dieu, Seigneur du monde." Et le Négoch, avant de recevoir la lettre de notre Prophète était Chrétien. Moqawqas, roi d'Egypte, répondit lui aussi au Prophète en ces termes : "A Mohammad, fils d'Abdallah, de la part de Moqawqas, chef des Coptes, que la paix soit sur toi ! J'ai lu ta lettre, et j'ai compris ce que tu y as dit, et ce à quoi tu m'invites. Je savais qu'un prophète devait encore venir, mais je croyais qu'il surgirait en Syrie. J'ai fait honneur à ton envoyé." Moqawqas, qui était Chrétien, reconnaît également dans sa lettre qu'on attendait encore un prophète. Jaroud ben El-'Alà se rendit avec sa tribu auprès du Prophète, et lui dit : "Par Dieu ! tu es venu avec la vérité, tu as dit vrai, par celui qui t'a envoyé comme Prophète de vérité. Je t'ai trouvé décrit dans l'Evangile, et le Fils de la Vierge a annoncé ta venue. A toi est dû l'hommage, et une récompense attends ceux qui te feront honneur. On n'a plus besoin de l'image quand la chose même existe, et après la certitude, le doute n'est plus permis. Nous reconnaissons qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu et que Mohammad est le Prophète de Dieu." Ce Jaroud était un savant chrétien. Ce

fait prouve, encore une fois, que les Chrétiens attendaient la venue d'un prophète que le Christ avait annoncé.

Après avoir fait ces observations nécessaires, j'examinerai le passage de l'Evangile cité plus haut. On ne sait pas quel est le mot hébraïque dont Jésus a fait usage, et qui a été rendu par le mot *Paraclet* dans la version grecque. C'est donc sur le mot grec que doit porter la discussion. Si ce mot est *Periclytos*, il n'y a plus lieu à incertitude, et il est évident que Jésus a annoncé notre Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur eux deux, par un mot dont le sens approche fort de celui de *Mohammad* ou *Ahmad.* Mais malgré la vraisemblance de cette hypothèse, je ne m'en prévaudrai point, car elle ne forme point une démonstration assez forte pour les Chrétiens. J'admets donc que le mot grec soit *Paracletos*, c'est-à-dire le *consolateur*, *l'assistant*, comme l'a dit l'auteur du petit ouvrage que j'ai cité, ou *l'intercesseur*, selon la traduction arabe de 1816, et je dis que ce mot convient aussi à Mohammad, que le salut, &c. Je prouverai d'abord que le Paraclet est Mohammad, et non l'Esprit qui est descendu sur les Apôtres réunis le jour de la Pentecôte d'après les Actes (ii.) ; je répondrai ensuite aux objections des savants chrétiens :

1°, Le Christ a dit : "Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements," après quoi il a annoncé aux Apôtres la venue du Paraclet. Son but était de les raffermir dans la croyance au Paraclet, d'en faire une obligation absolue et inévitable. Si le Paraclet était l'Esprit qui est descendu sur les Apôtres, il n'eût

pas été nécessaire de leur recommander de croire en lui, car ils l'auraient senti et le doute ne leur eût point été permis. Mais Jésus savait que beaucoup de ses disciples auraient combattu le Prophète qu'il annonçait, et il a recommandé avec une insistance particulière de le reconnaître et de le suivre. 2°, Le Saint-Esprit est une hypostase de la personne divine, il ne forme qu'un avec le Père et le Fils ; l'expression "*un autre Paraclet*" ne convient donc pas, tandis qu'elle est naturelle en parlant d'un simple prophète. 3°, *L'intercession* appartient au Prophète, et non au Saint-Esprit, qui ne formerait qu'un avec le Père et le Fils (au dire des Chrétiens). 4°, Le Christ dit : "Le Paraclet vous remettra en mémoire toutes les choses que je vous ai dites." Il ne résulte d'aucun écrit du Nouveau Testament que les Apôtres aient oublié les enseignements de Jésus, et que le St.-Esprit les leur ait rappelés en descendant sur eux. 5°, Jésus a dit : "Et je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée, vous croyiez." Cette recommandation inutile si elle se rapporte à la descente du St.-Esprit, qui ne pouvait pas donner lieu a un doute, est à sa place si elle se réfère à la venue d'un prophète. On ne saurait admettre qu'un grand prophète comme Jésus ait prononcé des paroles oiseuses. 6°, "Il rendra témoignage de moi." Or l'Esprit n'a jamais témoigné de Jésus et les disciples sur lesquels il descendit n'avaient pas besoin qu'il en témoignât ; notre Prophète, au contraire, à témoigné en faveur de Jésus, il a proclamé la vérité de sa mission, la pureté de sa vie ; il a prouvé que Jésus n'avait

jamais prétendu être Dieu, que sa mère n'avait pas commis d'adultère ; de nombreux passages du Coran et un nombre infini de traditions prouvent ce que je viens de dire. 7°, Jésus a dit : "Et vous aussi, vous en témoignerez." Le mot *aussi* prouve que le témoignage des Apôtres serait donné indépendamment de celui du Paraclet. Si le Paraclet était le Saint-Esprit qui descendit sur les Apôtres réunis, Jésus n'aurait pas distingué son témoignage de celui des Apôtres, qui disaient ce qui leur était inspiré par lui : cette distinction est toute naturelle, au contraire, si on admet que le Paraclet est un prophète, autre que les disciples de Jésus. 8°, "Si je ne m'en vais," ajoute Jésus, "le Paraclet ne viendra point à vous, et si je m'en vais, je vous l'enverrai." Jésus fait dépendre la venue du Paraclet du son départ à lui-même. D'ailleurs l'Esprit-Saint était déjà descendu une première fois sur les Apôtres, du vivant même de Jésus, quand il les envoya prêcher l'évangile et annoncer l'approche du "royaume de Dieu" dans les villes de la Palestine ; sa descente ne dépandait donc pas du départ de Jésus, tandis que la venue du Paraclet ne devait avoir lieu qu'après que Jésus aurait quitté sa demeure terrestre. Cette condition, au contraire, se trouve réalisée par Mohammad ; il était impossible qu'il vînt quand Jésus était encore sur la terre, parcequ'il il ne peut pas y avoir en même temps deux prophètes prêchant deux religions différentes. 9°, Jésus a dit que le Paraclet reprochera au monde ses péchés. Mohammad en effet a reproché au monde et surtout aux Juifs en termes très-sévères

leur incrédulité à l'égard de la mission de Jésus, et son fils Mohammad Al-Mohdi sera le compagnon de Jésus lorsqu'il tuera l'Antechrist borgne et ses adhérents. Mais le Saint-Esprit n'a rien reproché à qui que ce soit ; il n'avait pas lieu d'adresser ses reproches aux Apôtres, qui se dévouaient pour propager la religion chrétienne par la prédication et par l'exemple. Ranking dit dans son livre, en langue d'Oude, intitulé "Réfutation du Mensonge,"—fait en réponse à l'ouvrage de l'hon. 'Abbas 'Ali-l-Jajamwi—que les mots "*il reprochera au monde*" ne sont pas dans l'Evangile, et qu'ils y ont été interpolés afin d'adapter la prophétie à Mohammad. Cette affirmation est entièrement inexacte. Les mots "il reprochera" se trouvent dans la version arabe imprimée à Rome en 1671. La version de 1860 porte : "Et il convaincra le monde de péché." La même expression est employée dans la version arabe de 1816, de 1825, dans les traductions persanes de 1816, de 1828, et de 1841. Les mots "il convaincra" approchent beaucoup par le sens de "il reprochera." Mais nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre de ce *révérend* missionnaire ; il n'a fait que suivre les traces de ses devanciers, les savants protestants, qui modifient ou interprètent les mots de l'Ecriture selon les besoins de leur cause. Aussi, voyons-nous que dans les nouvelles traductions persanes ils ont omis complètement le mot *Paraclet* parcequ'il est trop familier aux Musulmans ; et dans la nouvelle traduction en langue d'Oude, imprimée en 1839, tous les pronoms se rapportant au Paraclet

sont mis au féminin pour mieux donner le change aux ignorants sur la substitution du mot "Esprit" à celui de "Paraclet." 10°, "De péché," ajoute Jésus, "parcequ'ils n'ont pas cru en moi." Ce qui prouve que le Paraclet aurait reproché aux ennemis de Jésus de ne pas avoir cru en lui ; l'Esprit qui descendit sur les Apôtres n'a pas reproché au monde son incrédulité. 11°, "J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée." Ce verset prouve, une fois de plus, que le Paraclet n'est pas l'Esprit qui descendit sur les Apôtres, car il n'a rien ajouté aux enseignements de Jésus, puisque, au dire des Trinitaires, Jésus lui-même aurait, de son vivant, enseigné à ses disciples le dogme de la Trinité ; et il leur avait enjoint aussi la prédication de la parole divine dans tous les pays. Les Apôtres n'ajoutèrent rien à la doctrine du maître après la descente du St.-Esprit. Ils ne firent qu'abolir toutes les prescriptions du 20e chapitre de l'Exode ; mais on ne peut pas dire que ces choses étaient audessus de leur portée, car déjà, du vivant de Jésus, ils avaient aboli l'observation du sabbat, qui est un des préceptes les plus essentiels de la loi mosaïque. Il est donc évident que le mot Paraclet indique un prophète dont la loi aurait été comme le complément de celle de Jésus, et qui aurait prescrit d'autres règles au-dessus de la portée des faibles et des "hommes de peu de foi," et ce Prophète c'est Mohammad, que le salut, &c. 12°, "Il ne parlera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu." C'est pour donner encore plus d'autorité au Paraclet que Jésus

ajoute ces paroles, qui eussent été inutiles s'il se fût agi du St.-Esprit : les mots " il dira tout ce qu'il aura entendu " n'auraient pas de sens appliqués au St.-Esprit, qui est Dieu lui-même ; ces paroles conviennent parfaitement à notre Prophète, qui était exposé aux démentis de ses ennemis, qui n'était pas Dieu lui-même, et qui ne parlait que par inspiration d'en haut, ainsi que Dieu l'a dit : " Il ne parle pas de son mouvement, c'est une inspiration qui l'anime " (liii. 3, 4). Le Prophète a dit : " Je suis la révélation qui m'est faite. Il y a fort peu de choses que je puisse changer comme il me plaît. Je suis la révélation que je reçois d'en haut." 13°, " Il prendra de ce qui est à moi," mots qui ne s'appliquent pas au St.-Esprit, éternel d'après les Trinitaires, incréé, tout-puissant, parfait, dans lequel toutes les perfections sont en réalité, et rien n'est en puissance ; tandis que ces mots indiquent un être ayant des perfections en puissance, dont on attend la réalisation. Comme ces mots auraient pu faire croire que le nouveau prophète aurait suivi la loi de Jésus, le Christ se hâte d'ajouter cette explication " Tout ce que mon Père a est à moi ; c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra ce qui est à moi." C'est-à-dire, tout ce que le Paraclet recevra de Dieu, il le recevra pour ainsi dire de moi, car " celui qui est à Dieu, Dieu est à lui ! "

Les objections avancées par les Protestants sont au nombre de cinq :

1ère *Objection.*—Le Christ explique le mot *Paraclet* par le *St.-Esprit* et *l'Esprit de vérité*, qui est la 3ème

personne de la Trinité. Comment appliquer ce nom à Mahomet ?

L'auteur du "*Mizan*" dit dans ses ouvrages que les expressions *le St.-Esprit, l'Esprit de vérite, l'Esprit de la bouche de Dieu*, ont toutes le même sens dans les deux Testaments (voy. la "*Clé des Mystères,*" liv. ii. chap. i. p. 53, et aussi "*Solution des Difficultés*").

Admettons pour un instant que ces mots aient tous un sens identique, nous ne saurions admettre toutefois qu'ils soient toujours employés pour désigner la 3ème personne de la Trinité. Ceux qui ont la moindre connaissance de l'Ecriture savent que ces mots sont souvent employés dans un sens tout différent. Ainsi dans Ezéchiel (xxxvii. 14) Dieu dit aux morts : "Je mettrai *mon esprit* en vous, et vous revivrez." L'Esprit ici c'est l'âme par laquelle nous vivons, et non la 3ème personne de la Trinité. Je lis dans la 1ère Epître de Jean (iv. 1-6) : "Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout *esprit,* mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils viennent de Dieu ; car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde. Reconnaissez l'*Esprit de Dieu* à ceci : Tout *esprit* qui confesse Jésus Christ venu en chair est de Dieu. . . . Nous sommes de Dieu : Celui qui connaît Dieu, nous écoute ; celui qui n'est pas de Dieu, ne nous écoute point ; c'est par là que nous connaissons *l'esprit de vérité* et *l'esprit d'erreur.*" Le mot *esprit* ici est employé dans le sens d'homme, d'*âme*, celui qui prêche la vérité ou l'erreur, et n'a rien de commun avec la 3ème personne de la Trinité. On peut traduire le mot Paraclet par

Esprit, si l'on veut, cela ne nuira pas à notre cause; nous savons maintenant que les mots "Esprit-Saint," "Esprit de vérité," veulent dire celui qui reconnaît ou qui prêche la vérité; c'est dans ce sens que Jean les emploie dans sa première Epître, et dans ce sens on peut fort bien les appliquer à notre Prophète, que le salut et la bénédiction soient sur lui!

2ème *Objection.*—Le Christ s'adresse aux Apôtres et il emploie toujours le pronom *vous,* ce qui indique que le Paraclet devait venir du temps des Apôtres.

Je réponds à cela que l'emploi du pronom ne prouve rien. Le Christ s'adressant aux Apôtres, ne pouvait pas faire à moins que d'employer le pronom *vous;* de même, en parlant aux sacrificateurs, Jésus a dit (Matt. xxvi. 64): "Je vous dis, que vous verrez ci-après le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel." Ici le pronom a un sens figuré; *vous* exprime ceux qui seront présents lorsque le Fils de l'homme viendra sur les nuages. De la même manière le pronom *vous* dans les passages que nous examinons veut dire "ceux qui seront en vie lorsque le Paraclet paraîtra."

3ème *Objection.*—Jésus a dit que le monde ne voit point et ne connaît point le Paraclet. Cela ne peut pas s'appliquer à Mahomet, qu'on a vu et connu.

Je dis que les Chrétiens ont plus besoin que nous d'expliquer ce verset. Le Saint-Esprit est, chez eux, Dieu lui-même, et le monde connaît Dieu beaucoup plus qu'il ne connaissait Mohammad. Il faut donc convenir que le mot *connaître* est pris ici dans le sens de la connaissance réelle et complète, et

cette interprétation peut très-bien nous convenir aussi. La prophétie s'applique dans ce cas tout aussi bien à Mohammad ; le sens serait, donc, le monde ne connaît pas bien le Paraclet, mais vous le connaissez parfaitement. Le verbe *voir* a aussi le sens de connaître ; mais si on prétend qu'il a le sens d'apercevoir au moyen de la vue, nous pouvons aussi l'expliquer d'une manière satisfaisante, en le mettant en regard d'autres passages du Nouveau Testament. On lit dans Matt. (xiii. 13, 14) : "C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, afin qu'en voyant ils ne voient point, et en entendant ils n'entendent pas, ni ne comprennent. Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Isaïe qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point ; vous verrez de vos yeux, et vous n'apercevrez point." On trouve de nombreux exemples de l'emploi des mots *voir* pour *connaître*, et *connaître* pour "avoir une connaissance réellement intime." Ainsi on lit dans Matt. (xi. 27) : "Nul ne *connaît* le Fils que le Père, et nul ne *connaît* le Père que le Fils, et celui auquel le Père aura voulu le faire *connaître*." (Jean vii. 28) : "Celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le *connaissez* point." (Jean viii. 19, 55) : "Vous ne *connaissez* ni moi, ni mon Père. Si vous me *connaissiez*, vous *connaîtriez* aussi mon Père. . . . Cependant vous n'avez point *connu* Dieu, mais moi, je le *connais ;* et si je disais que je ne le *connais* pas, je serais un menteur comme vous ; mais je le *connais*, et je garde sa parole." (Jean xvii. 25) : " Père juste, le monde ne t'a point *connu ;* mais moi je t'ai *connu*." (Jean xiv. 7-9) : "Si vous

me *connaissiez,* vous *connaîtriez* aussi mon Père ; et dès à présent vous le *connaissez* et vous l'avez *vu.* Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit. Jésus lui répondit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas *connu,* Philippe ? celui qui m'a *vu* a *vu* le Père ; comment donc dis-tu : Montre-nous le Père ?" Le mot *connaissance* exprime une connaissance complète et intime ; *voir* a aussi le sens de *connaître.* Dans toute autre hypothèse, ces paroles de Jésus seraient inexpliquables, car tout le monde le connaissait personnellement. *Voir Dieu* signifie *connaître Dieu,* car la vision réelle de Dieu est impossible dans ce monde, même selon les adorateurs de la Trinité.

4ème *Objection.*—Le Christ a dit aux Apôtres : "Le Paraclet demeure avec vous, et il sera en vous." Comment ces paroles pourraient-elles avoir pour objet le fondateur de l'Islam ?

Les mots "il sera en vous" ont un sens futur, et ne sauraient par conséquent nous être opposés. Restent les mots "il demeure avec vous," je dis qu'ils ne peuvent pas se référer au présent, car ils ne s'accorderaient pas avec ces paroles de Jésus : "Et je prierai mon Père qui vous donnera un autre Paraclet ;" et avec les suivantes : "Je vous le dis maintenant, avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée, vous croyiez," qui se réfèrent toutes à un temps futur. Il faut donc, nécessairement, donner aux mots "il demeure avec vous" un sens futur. L'emploi du présent et même du passé dans le sens du futur est fréquent dans les deux Testaments. Ezé-

chiel, après avoir prédit l'arrivée de Gog et de Magog sur les terres d'Israël, et leur destruction par la colère de Dieu, dit (chap. xxxix. 8) : "Voici, voici, il est arrivé, dit le Seigneur Dieu ; c'est le jour dont j'ai parlé." Ici le passé est employé pour le futur, pour indiquer la certitude de l'événement, bien que 2450 ans soient déjà passés sans que Magog ait paru sur les terres d'Israël. On lit dans l'Evangile de Jean (v. 25) : "En vérité, en vérité, je vous dis que le temps vient, qu'il est déjà venu, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et que ceux qui l'auront entendue, vivront." Jésus dit "qu'il est déjà venu" d'un événement qui ne s'est pas encore accompli, dix-huit cents ans après que ces paroles ont été prononcées.

5ème *Objection.*—On lit dans les Actes des Apôtres (chap. i. 4, 5) : "Et les ayant assemblés, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, laquelle, dit-il, vous avez ouïe de moi. Car Jean a été baptisé d'eau, mais vous serez baptisés du Saint-Esprit dans peu de jours." Ce passage prouve que le Saint-Esprit est le Paraclet, car la promesse du Père se rapporte à la venue du Paraclet.

Je réponds que c'est une erreur de croire que la promesse du Père indique la venue du Paraclet ; la venue du Paraclet et la promesse relative à la descente du Saint-Esprit sont deux choses distinctes, deux promesses entièrement indépendantes l'une de l'autre, que Dieu a réalisées toutes deux. En effet, Jean a parlé de la promesse relative au Paraclet, que les

autres Evangélistes ont passée sous silence, tandis qu'il ne dit rien de la promesse relative à l'Esprit-Saint, qui est mentionnée par Luc. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Les Evangélistes sont souvent d'accord pour mentionner des détails insignifiants, tandis qu'ils diffèrent sur les points les plus essentiels. Ainsi les quatre Evangélistes disent que Jésus monta sur un âne pour se rendre à Jérusalem, tandis que Luc est seul à mentionner la résurrection du fils de la veuve, la mission des soixante-dix disciples, la guérison miraculeuse des dix lépreux, tous événements remarquables, mais dont il n'y a pas un mot dans les autres Evangiles. Jean est le seul qui mentionne les noces de Cana, où Jésus accomplit son premier miracle, celui de la conversion de l'eau en vin ; il est aussi le seul qui fasse mention de la guérison du malade de Jérusalem qui avait gardé le lit pendant trente-huit ans, de l'épisode de la femme adultère, de la guérison de l'aveugle-né, de la résurrection de Lazare. Il en est de même de Matthieu et de Marc, où l'on trouve une foule de récits et de miracles qui sont omis dans les deux autres Evangiles.

Cette discussion est déjà trop longue pour que j'ajoute d'autres prophéties à celles que j'ai déjà citées d'après les livres canoniques. Il en est encore bon nombre dans les livres considérés comme apocryphes, que je n'ai point cru devoir citer. Je ne donnerai qu'un seul extrait de ces livres non admis dans le canon, par manière d'échantillon. Sale rapporte dans sa préface à la traduction du Coran le passage suivant de l'Evangile de Barnabas : " O Barnabas ! crois-moi ;

tout péché, quelque léger qu'il soit, est puni de Dieu par un grand tourment, parceque le péché offense Dieu. C'est pourquoi ma mère et mes fidèles disciples m'ayant aimé avec un mélange d'amour terrestre, il a plu au juste Dieu de les punir pour cet amour avec la douleur qu'ils ont éprouvée maintenant, afin qu'ils ne fussent pas punis après dans les flammes de l'enfer. Quant à moi, quoique j'aie vécu sans blame dans ce monde, cependant, comme les hommes ont dit de moi que j'étais Dieu, et Fils de Dieu, il a plu à Dieu—afin que les démons ne se moquassent pas de moi le jour du jugement—de permettre qu'on se moquât de moi dans ce monde, par la mort de Judas, en croyant que je suis mort sur la croix. Cette moquerie doit durer encore jusqu'à la venue de Mohammad, le messager de Dieu, qui, arrivant dans ce monde, doit dissiper cette erreur de l'esprit de ceux qui auront cru à la loi de Dieu" (Sale, ad Cor. iii.). Cette prophétie est fort importante. On nous objectera que l'Evangile de Barnabas a été rejeté de tout temps par les conciles, je réponds que l'opinion des conciles n'a pas grande valeur, ainsi que nous l'avons prouvé au liv. i. Cet évangile est fort ancien, et il est cité par les auteurs du 2[e] et du 3[e] siècle, c.-à-d., plusieurs siècles avant la venue de notre Prophète. Une telle prophétie est assurément une preuve d'inspiration divine, car nul autre que Jésus n'aurait pu annoncer la venue du Prophète plusieurs siècles d'avance. On dira peut-être que les Musulmans ont corrompu le texte de cet évangile, mais cette objection ne saurait avoir de valeur, car les

Musulmans, qui ne se sont jamais occupés des quatre grands évangiles, ne peuvent pas avoir connu l'évangile de Barnabas. Supposons même qu'un Musulman ait pu altérer une ou plusieurs copies de cet évangile, le texte ne s'en serait pas moins conservé dans les copies chrétiennes, et le faussaire n'en eût pas tiré le moindre profit.

Le savant Haïdar 'Ali-Iqoreïchi dit dans son ouvrage intitulé "Essence de l'Epée des Musulmans," publié en langue d'Oude (pp. 63, 64) : "Le prêtre Ousikan (ou *Owskan?*), Arménien, a fait une traduction arménienne du livre d'Isaïe en 1666. Cette version a été imprimée en 1733 par Antonio Portelli, elle contient, au chap. xlii. le verset suivant : 'Louez Dieu par de nouvelles louanges ; le signe de la royauté est sur son dos et son nom est Ahmed.' Cette version existe chez les Arméniens et le lecteur peut la consulter.' Je n'ai jamais vu la version arménienne dont parle l'auteur, mais il l'a vue peut-être lui-même, il est certain que ce verset d'Isaïe a la plus grande importance, bien que les savants protestants n'accordent aucune autorité à la traduction arménienne.

Les premiers Juifs et Chrétiens qui embrassèrent l'Islamisme ont tous reconnu que Mohammad était annoncé dans l'Ecriture. Je citerai entr'autres Abdallah ben Salam, les deux fils de Sa'ia, Benjamin, Mokhaïriq, Ca'b-ul-ahbar, savants docteurs juifs ; et pour les Chrétiens, il suffira de rappeler les noms de Boheïra, de Nastoura l'Abyssinien, de Dhafater, évêque grec, qui se convertit à l'Islamisme par l'entremise de Dahia-l-Kalbi, lors de l'envoi de la mission (par Mo-

hammad à Héraclius), et fut tué par les siens, et ceux de Jaroud, du Négoch, des prêtres qui vinrent d'Abyssinie avec Ja'far fils d'Abou-Taleb, &c. Héraclius, empereur des Grecs, Moqawqas, roi d'Egypte, Ibn Souria, Yahia ben Akhtab, Abou Yaser ben Aktab, et autres reconnurent aussi la vérité de la mission du Prophète, mais ils n'embrassèrent pas l'Islamisme parceque l'envie les perdit. On raconte que les Chrétiens de Najran étant restés sourds à l'appel qui leur fut adressé de se convertir à l'Islamisme, le Prophète dit : "Dieu m'a ordonné de vous maudire, dans le cas où vous n'accepteriez pas la vérité." "O Aboul-Qasem," lui répondirent-ils, "accorde nous le temps de réfléchir; nous viendrons te donner réponse." S'étant réunis pour délibérer, ils dirent à 'Aqab, qui était le principal d'entre eux : "Quel est ton avis ?" 'Aqab répondit: "Par Dieu, vous savez qu'il est prophète, et que vous avez (dans vos livres) à son sujet des prédictions détaillées. Par Dieu, jamais un peuple n'a été maudit par un prophète sans en mourir. Mais si vous voulez persister dans votre religion, essayez au moins de vous réconcilier avec cet homme avant de le quitter." Ils se rendirent le matin auprès du Prophète, qui tenait entre ses bras Husseïn, et conduisait Hassan par la main, Fatma marchant derrière lui, suivie par 'Ali, que Dieu lui soit propice. Le Prophète disait : "Quand j'appelle croyez." L'évêque de Najran dit alors : "O Chrétiens, je vois des visages qui, s'ils demandaient à Dieu de faire transporter des montagnes d'une place à l'autre, seraient exaucés ; ne provoquez pas les malédictions, car vous périrez." Ils firent alors

acte de soumission au Prophète et payèrent le tribut, consistant en deux mille vêtements rouges et trente boucliers de fer. "Par Dieu," dit le Prophète, "s'ils avaient provoqué mes malédictions ils eussent été changés en singes et en pourceaux, la vallée tout entière se serait embrasée, et Dieu aurait extirpé Najran et tous ses habitants jusqu'aux oiseaux de dessus les arbres."

Ce fait prouve la mission prophétique de Mohammad de deux manières : 1°, Le Prophète ayant menacé les habitants de Najran d'un châtiment pour leur incrédulité, cela prouve qu'il était convaincu de l'efficacité de ses menaces ; car s'il avait maudit les habitants de Najran sans que rien ne leur arrivât, il se fût exposé à un démenti qui aurait pu compromettre le succès de sa mission. "Le plus judicieux des hommes" ne se serait pas exposé légèrement à une accusation de mensonge et d'imposture ; son insistance prouve, donc, qu'il était certain que ses menaces se seraient réalisées. 2°, Les Chrétiens combattaient le Prophète de toutes leurs forces, au péril même de leur vie et de leurs biens ; et ils n'auraient jamais craint les effets de sa malédiction s'ils n'avaient su qu'il était un véritable prophète.

CHAPITRE II.

RÉFUTATION DES ATTAQUES DES PRÊTRES.

SACHE, que les Chrétiens prétendent que les prophètes ne sont infaillibles que dans l'exercice de leur mission, et que dans tous les autres actes de leur vie, soit avant, soit après leur mission, ils sont capables de toute espèce de péchés et de crimes. Ils peuvent se rendre coupables d'inceste, de fornication, d'idolâtrie, et il n'y a point de prophète, depuis Abraham jusqu'à Jean-Baptiste, qui selon eux ne soit fornicateur, adultère, ou fils d'adultère. Que Dieu nous préserve d'avoir des opinions aussi abominables sur le compte des prophètes. Nous avons déjà vu aux liv. i. et ii. que la prétendue infaillibilité des prophètes dans l'exercice de leur mission est aussi imaginaire, si l'on en croit à leurs Ecritures. C'est pour tromper les ignorants qu'ils affirment de pareilles choses. Beaucoup de faits qu'ils reprochent à Mohammad, que la bénédiction et le salut soient sur lui, et qui sont des péchés suivant leurs assertions, ne devraient pas être blâmables dans un prophète, d'après les principes qu'ils professent. C'est bien à regret que je transcris les contes absurdes et impies qui se trouvent dans leurs livres au sujet des prophètes, car je ne

crois pas que des prophètes aient jamais pu se rendre coupables des crimes qu'on leur impute. Cependant la violence des attaques portées par les prêtres contre Mohammad, que la bénédiction, &c., sur des points insignifiants me forcent à donner quelques détails sur les vies des prophètes d'après l'Ecriture, non pas que j'y crois, mais par manière de réfutation indirecte et de réduction à l'absurde. Je répète encore une fois que je ne professe pas ces doctrines condamnables à l'endroit des prophètes, et que transcrire des impiétés ce n'est pas y croire. Après avoir rapidement passé en revue les vies des prophètes, je réfuterai les attaques contre Mohammad, que le salut et la bénédiction, &c. Le Rév. W. Smith, dans un ouvrage en langue d'Oude, publié à Mirzapoor en 1848, et intitulé "*Tariqul-Awlyà*" ("Le Chemin ou la Voie des Saints"), raconte la vie des prophètes (patriarches) depuis Adam jusqu'à Jacob, puisée dans la Genèse et dans les commentaires protestants les plus estimés. J'y ai puisé quelques-uns des faits qu'on va lire.

1°. On connaît l'histoire d'Adam (Gen. iii.). Les Chrétiens avouent qu'il a péché avec préméditation et qu'il est mort impénitent. "Hélas !" dit Mr. Smith, "il n'est pas prouvé qu'Adam se soit jamais repenti, ou qu'il ait même une seule fois demandé à Dieu le pardon de sa faute."

2°. Noé s'est enivré et s'étant découvert pendant son sommeil, Cam, le plus jeune de ses trois fils, vit sa nudité (Gen. ix. 18-25). Pour cette faute Noé a maudit Canaan, un des quatre fils de Cam, qui ne l'avait pas commise, bien que, d'après Ezéchiel (xviii.

10), les fils ne doivent pas porter les péchés du père. Mais en admettant la responsabilité des fils, nous demanderons pourquoi Noé n'a maudit que Canaan, le plus jeune des quatre fils de Cam, à l'exception de ses trois frères, Cus, Misraïm, et Put ?

3°. Je lis dans Smith : "On ne sait rien sur la vie d'Abraham jusqu'à sa soixante-dixième année ; élevé parmi les idolâtres, il passa parmi eux une grande partie de sa vie ; on sait que ses parents ne connaissaient pas le Dieu de vérité, et il est probable qu'Abraham lui-même ait été idolâtre jusqu'au moment où Dieu se révéla à lui et le choisit pour être son élu parmi les hommes." Ainsi Abraham aurait été idolâtre jusqu'à l'âge de soixante-dix ans ; et comme l'impeccabilité n'est pas chez nos adversaires indispensable à la qualité de prophète, voyons la conduite de ce "père de tous les prophètes" après que Dieu se fut manifesté à lui.

4°. Je lis dans la Genèse (xii. 11, 14) : "Lorsqu'il fut près d'arriver en Egypte, il dit à sa femme Sara : Je sais que tu es une femme de belle apparence. Il arrivera que lorsque les Egyptiens te verront ils diront : C'est là sa femme ; ils me tueront et te laisseront vivre. Dis plutôt que tu es ma sœur, afin qu'on me traite bien à cause de toi, et qu'à cause de toi aussi on me laisse en vie." Ce patriarche ordonne à sa femme de dire un mensonge, et il ne l'a pas fait par la crainte seulement, mais aussi dans l'espoir d'être bien traité ; et il y gagna en effet comme on le voit par le verset 16 du même chapitre. Est-il concevable qu'Abraham ait

pu consentir à un acte que l'homme le moins jaloux du monde n'aurait jamais fait ?

5°. Dans le désert de Cadès, le patriarche répète le même mensonge qu'en Egypte ; il fit passer sa femme pour sa sœur, et avec le même profit (Gen. xx. 1-5, 14).

6°. Smith dit : " Abraham ne saurait être considéré comme exempt de toute faute dans son union avec Agar. Il devait bien connaître ces paroles de notre Seigneur, que l'homme doit abandonner père et mère et suivre sa femme, et que les deux ne doivent être qu'un seul corps." Si Abraham est coupable en ceci, il ne l'est pas moins pour s'être marié avec Sara, car il devait aussi connaître parfaitement les prescriptions mosaïques qui défendent le mariage avec sa sœur paternelle ou maternelle ; et que celui qui fait de telles unions encourt la malédiction divine. Cette union est assimilée à l'adultère par les Protestants. Ainsi Abraham a vécu dans l'inceste avant et après sa vocation, et les enfants qu'il eut de Sara sont tous des enfants illégitimes. Il est certain pour nous qu'il n'est en faute ni dans le cas d'Agar, ni dans le cas de Sara. Mais nous avons voulu montrer jusqu'à quel point les principes absurdes professés par les Chrétiens pouvaient les porter à l'endroit du père de tous les prophètes, de l'ami de Dieu.

7°. Loth, réfugié dans les montagnes s'enivre, commet inceste avec ses deux filles, et leur fait deux enfants, Moab et Ammon (Gen. xix. 30-38). " L'histoire de Loth," dit Smith, " nous inspire à la fois la plus profonde tristesse et les craintes les plus vives :

celui qui s'est conservé pur parmi les abominations de Sodome, celui qui avait toujours marché dans la voie du Seigneur, se laisse séduire par le péché lorsqu'il est dans le désert. Quel homme après cela pensera-t-il être en sûreté, dans les villes, ou dans le désert, ou dans les cavernes ?" Les prêtres ayant pleuré sur le sort de Loth, il n'est pas nécessaire d'insister sur cette épisode ; leurs larmes suffisent. Je remarquerai seulement que Dieu ne fait pas mourir Moab et Ammon, fruit d'un inceste horrible, tandis qu'il fait mourir l'enfant que David eut par la femme d'Urie. L'adultère est peut-être plus réprouvable selon les Chrétiens que l'inceste d'un père avec ses filles. Mais ce qui est encore plus curieux, c'est que Moab et Ammon furent traités par Dieu avec une faveur particulière, car il a permis que Ruth, Moabite, fut la mère de David, de Salomon, et de Jésus Christ, selon Matthieu (chap. i.), et que Roboam, aussi, ancêtre de Jésus Christ selon Matthieu, eût pour mère une Ammonite (1er Rois xiv.). Dans le Deutéronome, Dieu fait des réserves spéciales en faveur des Ammonites (ii. 19) : "Tu approcheras des enfants d'Ammon ; ne les traite point en ennemis et ne t'attaque pas à eux, car je ne te donnerai rien en héritage du pays des enfants d'Ammon ; car c'est aux enfants de Loth, que je l'ai donné pour héritage." D'autre part, les Ammonites et les Moabites étaient exclus de l'assemblée du Seigneur (Deut. xxiii. 3) ; comment Jésus Christ, descendant d'une Moabite et d'une Ammonite, a-t-il pu être admis dans cette assemblée, en être le chef et même comme ils disent, Fils de Dieu ? Si l'on nous objecte que c'est

la descendance du père qu'il faut considérer, et non celle de la mère, et que pour ce motif Jésus ne peut être ni Moabite ni Ammonite, je répondrai que dans ce cas Jésus ne saurait non plus être considéré comme Israélite ni comme descendant de David, car c'est par sa mère et non par son père qu'il est en même temps Israélite et fils de David ; et dépouillé de ces deux qualités Jésus cesserait d'être le Messie promis. Admettre la descendance pour un cas et la rejeter pour l'autre c'est absurde. Il en est de même de David et de Salomon sous le rapport de Ruth ; mais j'y passe outre et reviens à l'histoire de Loth. Cet homme dont le sort excite la pitié et les larmes des prêtres, ne perd, d'après eux, rien de sa sainteté et de sa vertu après l'abominable péché dont il s'est rendu coupable. Je demande comment un homme a pu se laisser vaincre par le vin au point de ne point distinguer entre ses filles et des étrangères ? Et comment a-t-il pu étant dans cet état accomplir l'acte du coït ? Si le vin peut faire perdre la raison à ce point, comment les femmes et les filles ne sont-elles pas fréquemment victimes des excès de leurs pères ou de leurs frères en Europe, où l'usage du vin est si général ? Comment Loth a-t-il pu succomber au même stratagème pendant deux nuits consécutives ? Il n'y a pas de réponse à toutes ces questions, à moins qu'on ne dise que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi, afin que son fils unique pût sortir de ce double inceste. Si pareille chose était arrivée à un homme ordinaire, il en serait mort de chagrin. Comment Loth a-t-il pu vivre après cela ? Que Dieu nous garde de ces contes impies et mensongers. Pierre

dit dans sa 2[e] Epître (ii. 7, 8) : "Et s'il a délivré le *juste* Loth, qui était cruellement affligé de la conduite infâme de ces hommes abominables. Car ce *juste* là, demeurant parmi eux, affligeait chaque jour son *âme juste,* à cause de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait dire de leurs méchantes actions." Pierre l'appelle *juste ;* moi aussi je l'appelle le juste, et je déclare qu'il est innocent de toutes les abominations qu'on lui a imputées.

8°. Isaac, à Guerara, fit aussi passer sa femme pour sa sœur (Gen. xxvi. 6, 7), imitant le mensonge de son père. Smith s'écrie qu'il est triste de voir que nul n'est parfait si ce n'est Dieu. N'est il pas étrange de voir Isaac succomber à la même tentation qu'Abraham son père, et faire dire un mensonge à sa femme ? La profonde douleur des prêtres rend inutile tout commentaire de notre part.

9°. La Genèse raconte la cession du droit d'aînesse d'Esaü à Jacob pour un plat de lentilles (Gen. xxv.). Esaü prouve son respect pour le droit d'aînesse en cédant ce droit pour un peu de pain et de lentilles, tandisque Jacob est un modèle d'amour fraternel ; voyant son frère fatigué et affamé, il en profite pour lui arracher le privilège auquel ce dernier avait droit par sa naissance.

10°. La Genèse nous raconte (xxvii.) le triple mensonge dont Jacob se rendit coupable envers son père, pour se faire donner la bénédiction d'Esaü. Isaac était de bonne foi ; il croyait bénir Esaü et non Jacob ; mais il paraît que le Dieu de la Bible aussi a donné dans le piège. Isaac, aveugle, ne pouvait distinguer

Jacob, mais Dieu lui-même n'a pas distingué non plus en exauçant la bénédiction d'Isaac. N'est-il pas étonnant que la grâce de Dieu et le privilège de la prophétie et de la sainteté puissent s'obtenir par des ruses ? On raconte qu'un Indien de la secte de *Banou* (?) demanda à un ânier un peu de foin pour son cheval. L'ânier refusa, et l'Indien en colère demanda à son Dieu de le venger en faisant mourir l'âne de l'ânier ; le lendemain il fut tout étonné de trouver son propre cheval mort. "Chose étrange !" s'écria-t-il ; "il y a des millions d'années que notre Dieu est Dieu, et il n'a pas appris à distinguer entre un cheval et un âne ! Je lui ai demandé de faire périr l'âne de l'ânier et il a fait mourir mon cheval !" Si telle est la religion de ce "père des prophètes," et si la connaissance de Dieu, ne va pas plus loin que cela, les sceptiques ont bien raison de dire que les rapports des prophètes israélites avec leur Dieu ne reposent que sur les tricheries et le mensonge, et qu'il se peut que la bonne foi de Dieu ait aussi été surprise dans l'affaire de Jésus. Celui-ci peut avoir dit à Dieu : "Donne-moi le pouvoir d'opérer des miracles et j'inviterai les hommes à t'adorer toi, Dieu unique." Dieu, sans distinguer entre la sincérité et la simulation, aurait accédé à cette demande, et Jésus, une fois les pouvoirs en main, en aurait profité pour se faire adorer comme Dieu lui-même. Que Dieu nous garde d'avoir de pareilles croyances. Smith dit : "Le fait qu'un homme comme le patriarche ait pu mentir à plusieurs reprises, et ait mêlé le nom de Dieu dans ses mensonges, doit nous inspirer de la méfiance en nous-

mêmes. . . . Jacob s'est rendu coupable de la plus grande impiété en disant à son père au sujet de la chasse : 'L'Eternel ton Dieu m'en a fait rencontrer.' . . . Nous n'admettons pour Jacob aucune excuse et ne cherchons pas à le disculper ; tout homme de bien doit désapprouver pareille conduite et se garder de l'imiter. . . . En somme, il (Jacob) a agi dans le but d'obtenir du bien et d'après l'évangile il mérite rétribution pour une telle conduite. . . . La mère de Jacob est encore plus coupable que son fils puisque c'est elle qui a projeté le stratagème et qui a induit Jacob à l'exécuter."

11°. On lit dans la Genèse l'aventure de Jacob avec Laban (xxix.) ; il sert sept ans pour avoir Rachel, mais Laban le trompe et substitue Lia ; Jacob sert sept autres années pour obtenir l'autre fille. Comment Jacob qui habitait chez Laban, et devait parfaitement connaître les deux jeunes filles, a-t-il pu passer toute une nuit avec l'une d'elles, sans s'apercevoir qu'elle n'était pas celle qu'il avait cru épouser ? Par la suite Jacob ne se contenta pas de deux femmes, et il en épousa aussi les deux servantes, ce qui déconcerte l'auteur du "*Chemin des Saints.*" Jacob, dit-il, "n'aurait peut-être pas épousé Rachel si Laban ne l'avait trompé ; d'ailleurs, cela ne prouve pas que la polygamie soit permise, car la seconde union n'a pas été faite par ordre de Dieu, ni par le désir spontané de Jacob lui-même." Je réponds que rien ne forçait Jacob à prendre une seconde femme, s'il ne l'avait voulu. Si on trouve qu'il a péché en épousant deux

sœurs, chose défendue par Moïse, ou en prenant plus d'une seule femme, contrairement à la loi de Jésus, il faudra conclure que l'une de ces unions est illégale ; les enfants nés de cette union seraient par conséquent illégitimes, c'est-à-dire, que bon nombre de prophètes hébreux seraient le fruit d'une union illicite. Voyez comment les Chrétiens, pour défendre leurs absurdes principes, accusent les prophètes de toutes sortes de turpitudes !

12°. La Genèse nous raconte (xxxi. 20, 35) le fuite de Jacob et de Rachel de la maison de Laban. La femme bien-aimée du patriarche dérobe les idoles de son père et nie effrontément de les avoir lorsque Laban lui en demande compte. La femme bien-aimée de Jacob est, selon l'Ecriture, voleuse, menteuse, et idolâtre !

13°. (Gen. xxxv.) : "Jacob dit aux gens de sa maison, et à tous ceux qui étaient avec lui : Otez les dieux étrangers que vous avez au milieu de vous, purifiez-vous et changez de vêtements. . . . Ils remirent à Jacob tous les dieux étrangers qu'ils avaient entre les mains, ainsi que les dieux qu'ils avaient aux oreilles ; Jacob les enterra sous un chêne qui était à Sichem." D'après ce passage toute la maison de Jacob avait vécu dans l'idolâtrie jusqu'à ce moment, ce qui est chose abominable quand on pense à ce qu'était la famille de Jacob. Il semble aussi que Rachel lui donna des idoles qu'elle avait derobées à Laban. Jacob eût dû les renvoyer à son beau-père, au lieu de les enfouir sous le chêne et de se rendre ainsi complice de Rachel.

14°. L'aventure de Dina (Gen. xxxiv. 1-28) donne lieu à plusieurs critiques; la fille d'un patriarche qui est violée, les enfants de Jacob qui emploient un stratagème abominable pour tuer tous les hommes de Sichem, et qui pillent la ville après cela ; tous ces faits ne semblent pas convenir à la dignité de l'histoire sainte. Il n'est pas du reste très-vraisemblable que deux hommes aient pu égorger tous les habitants d'une ville, même si on les suppose malades par suite de leur circoncision.

15°. (Gen. xxxv. 22): "Ruben vint et coucha avec Bilha, concubine de son père, et Jacob l'apprit." Le fils ainé d'un prophète qui couche avec la concubine de son père, et son père ne le punit pas, et le bénit avec ses autres enfants, comme on le voit par la Genèse (xlix.)!

16°. L'histoire d'Onan et de Tamar, dans le Genèse (xxxviii. 6-30) donne lieu à plusieurs observations: 1°, Dieu fait mourir Ere, premier mari de Tamar, "*parcequ'il était méchant.*" On ne sait pas s'il était plus méchant que son oncle Ruben, qui avait couché avec la femme de son père, et que ses deux oncles Simon et Lévi, qui égorgèrent tous les habitants de Sichem. Est-ce que ceux-là méritaient de l'indulgence, et Ere n'en méritait point? 2°, Il est tout aussi surprenant que Dieu ait fait mourir Onan, parcequ'il répandait sa semence par terre, et qu'il ait épargné ses oncles qui étaient bien plus coupables que lui. 3°, Remarquons aussi que Jacob ne semble pas avoir puni son fils Juda pour l'inceste commis avec Tamar. Dans le 49e chapitre de la Genèse, il reproche

à Ruben, à Simon, et à Lévi les mauvaises actions dont ils s'étaient rendus coupables, mais il ne dit rien à Juda, et paraît même le mettre audessus de tous ses frères. 4°, Juda dit, en parlant de Tamar, qu'elle *est plus vertueuse* que lui ! C'est assurément une preuve de vertu que de ne se livrer qu'à son beau-père, et de ne concevoir que de lui ! 5°, David, Salomon, et Jésus Christ descendent de Pérès, l'un des jumeaux que Tamar conçut par son inceste avec Juda ; et 6°, enfin Dieu ne fit mourir ni Pérès ni Zara, fruit d'une union illicite, bien qu'il ait fait mourir le fils de Betsabée et de David. Il paraît que l'adultère est un péché plus grave que l'inceste d'un beau-père avec sa belle-fille.

17°. L'Exode dit (xxxii. 1-6) expressément que Aaron " fit un veau de fonte et bâtit un autel devant lui," dans le désert de Sinaï. Aaron est reconnu comme prophète par les Chrétiens (voy. Smith, "*Démonstrat. de la Religion de Vérite,*" p. 42), ce qui est prouvé du reste par plusieurs endroits de l'Ancien Testament : On lit en effet dans l'Exode (xviii. 1) : " Dieu dit à Aaron . . ." (Ib. 8) : " Et Dieu parla à Aaron et lui dit . . ." (Ib. 20): " Ensuite Dieu dit à Aaron . . ." (Cf. Exod. ii., iv., xiv., xvi., xix., vi. 13, &c.) On voit par tous ces passages que Dieu s'adresse également à Moïse et à Aaron, qu'il les a députés tous les deux au même degré de l'inspiration divine. Mariam leur sœur était aussi prophétesse (Exod. xv. 20 ; Ps. cv. 26, cvi. 16). C'est donc en vain que l'auteur de "*La Solution des Difficultés*" essaye de nier qu'Aaron fût prophète.

18°. Nous lisons dans l'Exode (ii. 11, 12) que Moïse tua un Egyptien qui battait un de ses frères et le cacha dans le sable.

19°. L'Exode raconte (iv. 10-14) que Moïse refusa la mission dont Dieu l'avait chargé, et comme il persistait dans son refus " la colère de l'Eternel s'enflamma contre Moïse . . ."

20°. (Exod. xxxii. 19) : " Il arriva qu'en s'approchant du camp, il vit le veau et des danses ; . . . la colère de Moïse s'alluma ; il jeta de ses mains les tables et les brisa au bas de la montagne." Notez que les tables étaient l'ouvrage de Dieu, et l'Ecriture était l'écriture de Dieu gravée sur les tables (ib. 16), et que Moïse ne pût jamais les remplacer, parceque les deux tables qu'il donna ensuite au peuple étaient faites par lui (Exod. xxxiv.).

21°. Les Nombres (xx. 52) et le Deutéronome (xxxii. 48-52) disent expressément que Moïse et Aaron avaient été rebelles contre l'Eternel, et que Dieu ne leur permit pas, pour cette raison, d'entrer dans la terre de Canaan. " Vous avez été rebelles contre moi, dit l'Eternel, et vous ne m'avez pas sanctifié au milieu des enfants d'Israël."

22°. Samson se rend chez une prostituée à Gaza, et devient ensuite amoureux d'une femme perdue de la vallée de Schirek, nommée Dalila. Les Philistins promettent à Dalila mille pièces d'argent si elle peut découvrir pourquoi Samson est si fort. Samson éconduit Dalila trois fois par des mensonges, et finit par lui avouer que si on lui rase la tête ses forces l'abandonneront. Dalila endort Samson sur son genou et

fait appeler les Philistins qui lui rasent la tête, le garottent et lui arrachent les yeux. Telle est l'histoire racontée dans le livre des Juges (xvi.). Cependant, Samson est prophète, comme on peut le voir en maints endroits de l'Ecriture (Juges xiii. 5, 25, xiv. 6, 19, xv. 14, 18, 19; Héb. xi. 32).

23°. David, fuyant devant Saül, arrive chez Achimélech, et l'induit par une série de mensonges à lui donner des provisions et une épée. La conséquence des ruses de David fut que Saül, irrité, extirpa toute la maison d'Achimélech et tous les habitants de Nébo, jusqu'aux femmes et aux petits enfants. Un seul fils d'Achimélech nommé Abiatàr réussit à se sauver, et se réfugia auprès de David, qui lui dit: "C'est moi qui suis cause de la destruction de la maison de ton père (1 Sam. xxi. et xxii.).

24°. On lit dans le 2e Samuel l'histoire de l'adultère de David avec la femme d'Urie. Lorsque la femme devint enceinte, elle envoya en informer le roi. David se fait envoyer Urie, qui était au siége de Rabba, et il essaie de l'induire à aller coucher chez lui. Urie refuse. "Mon maître Joab," dit-il, "et les serviteurs de mon maître campent aux champs, et moi j'entrerai dans ma maison pour manger, pour boire, et pour coucher avec ma femme!" David l'envoie alors avec une lettre pour Joab, où il ordonnait à ce général de placer Urie aux premiers rangs, "*afin qu'il soit frappé et qu'il meure.*" Urie mourut en effet, et David épousa sa femme, lorsqu'elle eût passé son deuil. Bethsabée lui enfanta un fils. "Mais," dit l'Ecriture, "ce qu'il avait fait déplut à

l'Eternel," et il envoya Nathan le prophète annoncer à David qu'il aurait pris ses femmes et les aurait données à un autre, qui aurait couché avec elles à la vue du soleil : il lui prédit ensuite la mort de l'enfant qu'il avait eu de la femme d'Urie (2e Sam. xii. 9-14). Il est inutile de faire ressortir tout ce que la conduite de David a d'abominable, et de contraire aux lois mêmes de Moïse.

25°. Le 2e Samuel (xiii.) dit qu'Ammon, fils aîné de David, fit violence à Thamar sa sœur après quoi il lui ordonna de quitter sa chambre. Comme elle refusait de sortir, Ammon ordonna à son domestique de la mettre dehors, et de fermer la porte. Le roi David ne fit jamais d'observations à Ammon ni à Thamar sur ce fait ; c'est Absalon qui vengea dans la suite l'honneur de sa sœur en tuant Ammon.

26°. (2e Sam. xvi. 22) : " On dessa pour Absalon une tente sur le toit, et Absalon vint vers les concubines de son père, aux yeux de tout Israël. Absalon fit ensuite à son père une guerre qui coûta la vie à plus de 20,000 Israélites. Ce fils de David a dépassé Ruben, qui n'a couché qu'avec une seule des concubines de son père, et qui n'a pas fait la guerre à Jacob. Malgré cela David avait donné ordre à ses soldats de ne pas le tuer ; mais Joab lui désobéit, et tua Absalon, à la grande douleur du roi. Ce qui me surprend dans tout cela c'est que tant d'horreurs aient pu s'accomplir par ordre de Dieu ; on se rappelle en effet, que Dieu avait annoncé par l'entremise de Nathan, au roi David qu'il aurait donné ses femmes à

un autre qui aurait couché avec elles à la face du soleil (2e Sam. xii. 11, 12).

27°. Le 1er livre des Rois (xi. 1-11) nous raconte comment Salomon dans sa vieillesse épousa des centaines de femmes Moabites, et Ammonites, et Héthéennes, comment il se laissa séduire par elles au point d'abandonner la religion de ses pères, et de bâtir des temples à Astaroth et à Malchom. D'après la Bible, Salomon aurait commis cinq péchés : 1°, L'apostasie, et l'apostat selon la loi de Moïse devait être lapidé (Deut. xiii. xvii.), même s'il était prophète et s'il avait accompli des miracles. On sait que Moïse avait mis à mort 23,000 Israélites pour avoir adoré le veau d'or. 2°, La construction de temples aux dieux étrangers, et ces temples durèrent plus de 330 ans après sa mort, et ne furent démolis qu'au temps de Josias, roi de Juda (2e Rois xxiii.). 3°, Son union avec des femmes appartenant à des nations avec lesquelles Dieu avait défendu toute alliance (Deut. vii.) : "Ne t'allie pas à eux par le mariage ; ne donne pas ta fille à leurs fils." 4°, Salomon eut mille femmes, bien que l'Eternel eût dit : (Deut. xvii. 17), au sujet des rois d'Israël : "Il n'augmentera pas trop le nombre de ses femmes, afin que son cœur ne se détourne pas. . . ." 5°, Les femmes de Salomon sacrifiaient aux idoles, bien qu'il soit dit dans l'Exode (xxii. 19) : "Que celui qui sacrifie aux idoles soit mis à mort ;" elles méritaient donc la mort. Selon le Deut. (xiii.) elles auraient dû être lapidées pour avoir induit leur mari à adorer les idoles. N'est-il pas étrange que ni David, ni Salomon n'aient observé,

pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille, aucune des prescriptions de la loi Mosaïque ? Ces lois étaient-elles faites seulement pour les pauvres et pour les faibles ? Il ne paraît pas que Salomon se soit repenti à la fin de sa vie ; le contraire paraît même certain, puisque les temples bâtis par lui aux idoles subsistaient encore après sa mort. Et ce qu'allègue l'auteur du "*Mizan,*" p. 55 de son ouvrage intitulé "*Le Chemin de la Vie,*" au sujet du repentir d'Adam et de Salomon avant leur mort, est entièrement faux.

28°. Nous avons déjà vu (Int. § 7) que le prophète de Bethel, trompa par un mensonge, l'autre prophète que Dieu avait envoyé dans cette ville, et qui encourut la colère de Dieu et périt par l'effet de cette colère.

29°. On sait par l'Ecriture que Saül était prophète et que l'Esprit de Dieu l'animait (1er Sam. x. 10-14, xi. 6, xvi. 14). Cependant quelque temps après "l'Esprit de Dieu se retira de Saül, et un esprit malin envoyé par l'Eternel le troublait" (xvi. 14) ; mais cet homme qui avait été livré à l'esprit malin reçoit de nouveau l'inspiration divine et prophétise. "Il s'en alla aussi à Rama et l'esprit de Dieu vint sur lui ; et continuant son chemin il prophétisa. . . ." C'est une chose surprenante que ce Prophète où résident à la fois l'Esprit de Dieu et l'esprit malin !

30°. Judas Iscariot, prophète et rempli de l'Esprit-Saint (Matt. x.), a vendu son Dieu pour trente deniers, et a fini par se donner la mort (Matt. xxvii.). Jean

dit de lui (xii.) qu'il était "*larron.*" Quel prophète édifiant !

31°. Les apôtres, qui, selon les Chrétiens, sont supérieurs à Moïse et à tous les prophètes hébreux, abandonnèrent Jésus aux mains de ses ennemis et s'enfuirent la nuit où il fut pris par les Juifs. On me répondra peut-être qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir du courage, et que la poltronnerie est une qualité naturelle. Je l'admets ; mais je ne saurais comprendre que, lorsque Jésus les pria de veiller avec lui, ils se soient endormis trois fois pendant qu'il priait à l'écart (Matt. xxvi.). S'ils avaient eu la moindre affection pour leur maître, ils n'auraient jamais pu se livrer au sommeil en le voyant triste et agité. Ne veille-t-on pas des nuits entières au lit d'un parent ou d'un ami, quand il est malade, fût-il même le plus méchant des hommes ?

32°. Pierre, Prince des Apôtres et lieutenant de Jésus Christ, d'après les Catholiques, ne se contenta pas de suivre l'admirable exemple de dévouement donné par les autres disciples, il les surpassa tous en reniant son maître trois fois. "Et, dit l'Evangéliste, il se mit à faire des imprécations et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme-là" (Matt. xxvi.). C'est à Pierre que Jésus avait dit : "Retire-toi de moi, Satan, tu m'es en scandale ; car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes" (Matt. xvi.). Voilà ce que Paul écrit sur son compte (Galat. ii.) : "Et même lorsque Pierre fut arrivé à Antioche, je lui résistai en face, parcequ'il méritait d'être repris ; car avant

l'arrivée de quelques personnes qui avaient été envoyées par Jacques, il mangeait avec les gentils; mais dès qu'elles furent arrivées, il se retira et se sépara des gentils, craignant ceux de la circoncision. Et les autres Juifs usaient aussi de la même dissimulation que lui; de sorte que Barnabas se laissait entrainer à dissimuler comme eux. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas de droit pied, selon la vérité de l'évangile, je dis à Pierre, en présence de tous: Si toi, qui es Juif, vis comme les gentils, et non pas comme les Juifs, pourquoi obliges-tu les gentils à Judaïser?" Bien que Pierre fût le Prince des Apôtres il ne savait pas quelquefois ce qu'il disait (Luc ix. 33). L'auteur de l'ouvrage les "*Treize Epîtres*" (déjà cité) dit dans la 2ème épître: "L'un des pères a dit que Pierre était entêté et enclin à la contradiction (Jean Chrysos. ad Matt. 82, 83)." Le même auteur dit: "Saint Jean Chrysostôme dit que Pierre avait l'esprit faible et irrésolu; Saint Augustin dit qu'il était chancelant dans ses opinions; que tantôt il croyait et tantôt il doutait; tantôt il croyait que Jésus n'était pas mort, et tantôt il craignait de mourir lui-même. Jésus lui disait quelquefois: "Heureux es-tu, Pierre," mais d'autrefois il l'appelait "*Satan.*" Cependant cet apôtre est supérieur à Moïse et à tous les prophètes hébreux, selon les Chrétiens; mais s'il en est ainsi du plus grand des prophètes que sera-t-il des autres?

33°. Caïphas, grand sacrificateur, qui d'après Jean (xi. 51) avait *prophétisé* qu'il fallait que Jésus mourût pour le peuple, et devait par conséquent être *prophète*,

a cependant déclaré la mort de Jésus légitime et l'a insulté devant tout le peuple ; s'il a fait cela par inspiration divine, il faudrait nier la mission de Jésus et le considérer comme un imposteur, que Dieu nous garde de pareils blasphèmes ! Mais si Caïphas a cédé à une suggestion de l'esprit malin, quel crime est plus grand que celui qu'il a commis ?

Je ne donnerai pas d'autres exemples bien qu'il serait facile d'en trouver encore bon nombre dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Si tant et de si horribles péchés ont été commis par des prophètes, sans diminuer en rien l'autorité et la sainteté de leur mission, les Protestants ne rougissent-ils pas de s'élever contre Mohammad, que le salut, &c., pour des choses bien insignifiantes ?

Je répondrai maintenant aux attaques portées contre le prophète.

1er *Point d'attaque.*—La guerre sainte est une des ordonnances que les prêtres protestants nous reprochent le plus, et sur laquelle ils insistent avec le plus de vivacité dans leurs écrits. Avant de répondre à leurs attaques sur ce chapitre, je ferai cinq observations préléminaires.

1ère *Observation.*—Dieu a en horreur l'incrédulité et la punit certainement dans l'autre monde ; il déteste aussi la rébellion, et il punit quelquefois l'une et l'autre dans ce monde même ; il punit les infidèles soit par un déluge universel, comme celui de Noé, soit en les noyant dans la mer, comme Pharaon et son armée, soit par des morts subites, telle que l'épidémie dont moururent tous les premiers-nés de

l'Egypte, soit par une pluie de souffre et de feu, comme Sodome et Gomorrhe, soit par des maladies, comme les hémorroïdes dont il affligea les habitants d'Achdod (1er Sam. v.), soit par l'envoi d'un ange exterminateur, comme il l'a fait contre les Assyriens, dont 185,000 furent tués en une seule nuit (2e Rois xix.), soit enfin par l'envoi de prophètes avec mission de leur faire la guerre sainte, comme nous le verrons tout à l'heure ; Dieu punit les rebelles, tantôt en les faisant engloutir par la terre, comme dans le cas de Dathan et Abiram (Nom. xvi.), tantôt par une mort subite, comme dans l'exemple des quatorze mille sept cents Israélites que moururent le lendemain de la mort de Dathan et Abiram (ib.), et des cinquante mille hommes tués à Beth-Chémès pour avoir regardé l'Arche (1er Sam. vi.), et tantôt par l'envoi de serpents vénimeux, comme dans le cas des Israélites qui avaient désobéi à Moïse (Nom. xxiv.), ou d'un ange exterminateur comme celui qui fit mourir 70,000 Israélites en un seul jour parceque David avait fait le recensement du peuple (2e Sam. xxiv.).

Quelquefois, cependant, Dieu ne punit pas les incrédules et les rebelles en ce monde. Ainsi, par exemple, il n'a pas puni l'Empereur Néron pour avoir fait mourir Paul, Pierre, la femme de Pierre, et une foule d'autres fidèles, tous supérieurs à Moïse et aux prophètes selon les Chrétiens. Aucune pluie de soufre, aucune mortalité, aucun phénomène naturel ne vint punir les autres païens qui firent mourir des milliers de Chrétiens au milieu des plus cruels supplices.

2ème *Observation.*—Les prophètes antérieurs à Mohammad ont combattu et tué les infidèles, mené en esclavage leurs femmes, et confisqué leurs biens. La guerre sainte n'est pas une ordonnance spéciale à la loi de Mohammad. Les exemples se présentent en foule dès qu'on ouvre la Bible : 1°, Dans le Deutéronome (xx. 10-17) Dieu ordonne de passer au fil de l'épée les Héthéens, les Amorréens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, les Jébuséens ; de tuer tous les habitants mâles des villes qui ne se rendront pas à la première sommation : "Excepté les femmes, les petits enfants, et le bétail ; et tout ce qui sera dans la ville, tout son butin, tu le prendras pour toi, et tu mangeras le butin de tes ennemis que l'Eternel ton Dieu t'aura livrés." 2°, L'Exode (xxiii. 23, 24) dit : "Lorsque mon ange marchera devant toi, et t'amènera auprès de l'Amorrhéen, du Héthéen, du Phérésien, du Cananéen, du Hévien, du Jébuséen, que j'exterminerai ; tu ne te prosterneras pas devant leurs dieux ; tu ne leur rendras pas de culte, et tu ne feras rien de ce qu'ils font ; détruis-les plutôt et brise leurs idoles." 3°, Dieu répète les mêmes recommandations contre les six peuples au chap. xxxiv. du Deut. 4°, Dans les Nombres (xxxiii. 51-56) Dieu ordonne d'exterminer tous les habitants de Canaan. 5°, La même prescription est répétée dans le Deut. vii. 1-5. Ainsi Dieu ordonne de ne pas laisser en vie un seul homme de ces nations qui étaient, d'après l'Ecriture, "*plus fortes et plus nombreuses*" que les Israélites ; or d'après le 1er chapitre des Nombres, il y avait 603,550 Israélites audessus des vingt ans, pouvant porter

les armes, sans compter les Lévites, les femmes, les jeunes gens audessous de vingt ans, &c., ce qui porterait le chiffre total des enfants d'Israël à deux millions et demi au moins. Les peuples de Canaan devaient donc dépasser ce chiffre, et ils atteignaient même, suivant le Dr. Keith (déjà cité) : "Quatre-vingts millions d'êtres ayant vie." C'est donc la destruction de quatre-vingts millions de créatures que Dieu prescrit au peuple d'Israël ! 6°, L'Exode (xxii. 20) dit : "Celui qui sacrifiera aux idoles, qu'il soit mis à mort. 7°, La même ordonnance contre l'idolâtrie est répétée avec plus de sévérité encore, dans le Deutéronome (xiii.). 8°, L'homme ou la femme qui adoreront des dieux étrangers sont passibles de mort (Deut. xvii. 2-4). 9°, L'Exode (iii. 21, 22, xi. 1, 3, xii. 35, 36) nous raconte comment les Israélites empruntèrent des Egyptiens, par ordre de Dieu, tous leurs bijoux et leurs ornements d'or et d'argent, et les emportèrent dans leur fuite au désert : "Vous dépouillerez l'Egypte," leur avait dit le Seigneur, ce qui n'exclut pas qu'ils usèrent de trahison et de perfidie pour obtenir les biens de leurs ennemis. 10°, L'Exode (xxxii. 25-28) dit que Moïse tua 23,000 hommes parcequ'ils avaient adoré le veau d'or. 11°, Le livre des Nombres (xxv.) raconte le massacre de 24,000 Israélites par Moïse, parcequ'ils avaient eu commerce avec des filles Moabites et adoré leurs dieux. 12°, On lit dans les Nombres (xxxi.) que Moïse fit mettre à mort toutes les femmes Madianites qui avaient connu l'homme, et que le nombre des vierges laissées en vie et menées en esclavage fut de

32,000. On peut juger par là du nombre des femmes, des vieillards, et des hommes qui furent tués. 13°, Josué a suivi les ordonnances de Moïse ; on peut voir dans le livre de ce nom (i. xi.) toutes les peuplades qu'il a exterminées et les villes qu'il a détruites. On lit au chap. xii. de ce livre qu'il mit à mort trente et un roi, et prit possession de leurs royaumes. 14°, Le livre des Juges (xv.) raconte que Samson tua mille hommes avec une machoire d'âne. 15°, Le 1er Samuel (xxvii.) nous raconte que David et ses gens montaient et faisaient des excursions contre les Guéchouriens, les Guérisiens, et les Amalécites ; que David dévastait le pays et ne laissait vivre ni homme ni femme ; qu'il prenait les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux, et les vêtements ! 16°, Le 2e Samuel (viii.) raconte les guerres de David contre les Moabites, contre le roi de Saba et le roi d'Aram, et dit qu'il fit mourir la moitié des Moabites et vingt deux mille hommes d'Aram. 17°, Le même livre nous dit (x. 18) : "Aram prit la fuite devant Israël et David défit d'Aram sept cents chariots et quarante mille cavaliers ; il tua aussi le chef de l'armée, Schoba, qui y mourut." 18°, Et au chap. xii. 29, 30 : "David réunit tout le peuple et s'en alla à Rabba ; il combattit contre elle et s'en empara. . . . Il fit sortir le peuple qui y était, le mit sous des scies, sous des herses de fer, et sous des haches de fer ; il les fit passer par un four à briques ; il en fit ainsi à toutes les villes des enfants d'Ammon ! ! !" 19°, Le 1er livre des Rois dit qu'Elie égorgea 450 prêtres de Baal. 20°, On lit dans la Genèse (xiv.)

qu'Abraham battit les quatre rois qui avaient enlevé Loth, et "ramena tout le butin, ainsi que son parent Loth avec son bien, les femmes, et le peuple." 21°, Le fameux sanctifié des Chrétiens, Paul, dit (Héb. xi. 32-34) : "Et que dirai-je encore ? car le temps me manquerait si je voulais parler de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel, et des prophètes, qui par la foi ont conquis des royaumes, ont exercé la justice, ont obtenu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions, ont éteint la force du feu, ont échappé au tranchant des épées, ont été guéris de leurs maladies, ont été vaillants dans la guerre, ont mis en fuite des armées ennemies." C'est donc par la foi, et pour la réalisation des promesses de Dieu, que ces prophètes ont accompli tous ces exploits et détruit leurs ennemis, bien que souvent ils aient commis des barbaries, et tué les enfants à la mamelle, qui n'avaient point commis de fautes. David semble compter ses exploits guerriers au nombre des actions qui lui ont mérité la faveur divine. (Ps. xviii. 21-24) : "Jéhovah," dit-il, "me récompense selon ma piété, et me rend selon la pureté de mes mains ; parceque j'ai gardé les voies de Jéhovah, et que je ne suis pas impie envers mon Dieu ; car tous ses jugements sont devant moi, et je ne me détourne pas de ses lois. Je suis intègre devant lui, et me garde de l'iniquité." Dieu déclare qu'il a agréé la conduite de David, et les guerres qu'il a entreprises en son nom. (1er Rois xiv. 8) : "Tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a gardé mes commandements, et qui a marché après moi, *pour faire*

seulement ce qui est droit à mes yeux." Ainsi l'assertion de l'auteur du "*Mizan*" et des savants protestants, que les guerres de David, que la paix soit sur lui, étaient pour des fins politiques, me semble dictée par la mauvaise foi, parceque tuer les femmes et les enfants, et dans quelques occasions tuer *tous les habitants* d'un même pays en masse, ne saurait avoir aucun intérêt politique. Mais en admettant même que ces horribles boucheries aient été faites pour "des fins politiques," il faut nécessairement qu'elles aient été *ou justes et agréables* aux yeux de Dieu, ou *injustes et condamnables.* Dans le premier cas elles prouveraient *la légitimité et la justice de la guerre sainte;* dans le cas contraire elles formeraient un éclatant démenti au témoignage de leur sanctifié champion, Paul, et même au témoignage de Dieu en faveur de David; et on serait alors obligé de reconnaître que le sang de milliers d'innocents pèse sur la tête de ce prophète-roi; et si le sang d'un seul innocent suffit pour la damnation du coupable, comment espérer que David soit au nombre des sauvés? En effet Jean dit (1er Ep. iii. 15): "Et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurante en lui;" et (Apoc. xxi. 8): "Mais quant aux timides et aux incrédules, et à ceux qui se sont souillés avec des abominations, et aux meurtriers, et aux fornicateurs, et aux empoisonneurs, et aux idolâtres, et à tous les menteurs, leur part sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort." Mais je m'arrête pour ne pas trop fatiguer le lecteur.

3ème *Observation.*—Les ordonnances relatives à la

vie pratique ne sont pas nécessairement les mêmes dans toutes les religions, et peuvent même varier selon les circonstances et les temps dans la même religion. Nous avons traité cette partie au liv. iii. avec le plus grand détail. La guerre sainte était prescrite par la loi mosaïque, mais la loi de Jésus n'en parle pas. Les Israélites n'y étaient pas tenus avant leur sortie d'Egypte, mais elle devint obligatoire pour eux depuis la révélation de la loi. Jésus à son retour sur la terre tuera l'Antechrist et ses soldats (Apoc. xix., et 2e Thess. ii.). Les incrédules et ceux qui ne reconnaissent aucune loi pourraient bien objecter que les supplices terribles et les massacres sommaires de populations entières, qui se trouvent dans la Bible ne peuvent se concilier avec l'amour et la bonté de Dieu pour ses créatures. Mais ces faits ne sauraient être niés par aucun Chrétien ; tous ceux qui admettent l'inspiration de la Bible doivent les admettre sans discussion. Nous ne nous adressons pas ici aux sceptiques et aux libres-penseurs ; c'est aux Chrétiens et surtout aux Protestants que nous avons à faire.

4ème *Observation.*—Les Protestants affirment faussement que l'Islamisme s'est propagé par le sabre ; nous avons prouvé (7e Obs. Intr.) que cela n'est pas vrai. Les Chrétiens, du reste, qui font ces reproches aux Musulmans, professent des principes (de tolérance, &c.) et ne les appliquent pas. Dès qu'ils sont entrés dans un pays, ils font tous leurs efforts pour se débarrasser de ceux qui ne suivent pas leurs dogmes. Je donnerai ici quelques exemples de leur conduite envers les Juifs, d'après l'ouvrage déjà cité du Dr.

Keith. Je lis à la p. 27 : " Le Grand Constantin, qui régnait environ 300 ans avant l'hégire, ordonna qu'on coupât les oreilles aux Juifs et qu'on les dispersât en différents pays. L'Empereur de Bysance, qui régnait au 5ᵉ siècle de l'ère chrétienne, ordonna qu'on expulsât les Juifs d'Alexandrie, où ils habitaient depuis longtemps, qu'on détruisît leurs synagogues, et qu'on n'admît pas la validité de leurs dépositions et de leurs testaments. Les Juifs ayant opposé quelque résistance à ces décrets, l'Empereur en fit tuer un grand nombre dont il confisqua les biens." . . . . " Les Juifs d'Antioche ayant été vaincus, on en mutila quelques-uns, d'autres furent mis à mort, et les autres furent proscrits. En France et en Espagne, on les obligeait à abandonner la foi de leurs pères. Ceux qui y persistaient étaient emprisonnés ou bannis. On décréta que celui qui aurait défendu un Juif contre un Chrétien aurait été coupable de péché mortel, que le Juif ne pouvait obtenir d'emploi public, que tout Chrétien esclave d'un Juif devait être considéré comme libre. A Toulouse, en France, les habitants souffletaient les Juifs le jour de Pâques ; à Béziers on leur jetait des pierres du dimanche des rameaux à Pâques ; les rois de France avaient l'habitude de laisser les Juifs s'enrichir afin de les dépouiller ensuite ; Philippe Auguste perçut le cinquième des créances que les Juifs avaient contre les Chrétiens, et déclara que les débiteurs étaient libérés par cela ; il bannit ensuite les Juifs de France. St. Louis décréta deux fois l'expulsion des Juifs ; Charles VI. donna un décret semblable ; l'histoire prouve que

les Juifs furent chassés de France sept fois ; plus de soixante-dix mille familles furent expulsées d'Espagne. En Autriche ils essuyèrent toutes sortes de persécutions ; en Angleterre l'oppression exercée contre les Juifs arriva à tel point, qu'à York plus de quinze cents hommes et femmes se tuèrent les uns les autres pour échapper aux violences de leur ennemis. Richard Cœur de Lion, Jean Sans Terre, Henri III. confisquèrent plusieurs fois les biens des Juifs. Henri III. ne leur épargnait aucune violence, aucune injustice, et réduisit à la misère les plus opulents de son royaume. Edouard I. confisqua tous leurs biens et les bannit d'Angleterre, et plus de quinze mille Juifs réduits à la plus profonde misère, durent quitter le pays. Dans les "Lettres de Southey d'Espagne et de Portugal" il y a, au sujet des Juifs, cette remarquable déclaration : "Jusqu'à il y a cinquante ans bruler un Juif c'était un des plus attrayants spectacles pour les Portugais. Ils accouraient en foule et se pressaient pour voir ce triomphe de la foi, et les femmes mêmes poussaient des cris de joie en voyant les agonisantes victimes se tordre sur les bûchers. Ni le sexe, ni l'âge ne servaient à sauver cette race persécutée, et Antonio Joseph de Silvia, le meilleur de leurs écrivains dramatiques, fut brulé vif parcequ'il était Juif !" En outre l'auteur du livre intitulé "*Siarul-Moutaqaddimin*" dit : "Le sixième empereur depuis Constantin[1] publia en 379, à l'instigation

[1] Il s'agit, sans doute ici, du fameux édit de Théodose, dit *le grand*, par lequel le culte "des faux dieux" fut défendu sous peine de mort, et banni de toutes les villes et grands centres de population ; ceux qui

de sa femme, un édit contre les païens, par lequel tous ceux qui refusaient de se convertir au Christianisme devaient être punis de mort." Est-il possible d'user une plus rigoureuse coercition ? A la prise de Jérusalem par les Croisés en 1099, dit Th. Newton (déjà cité), plus de 70,000 Musulmans furent égorgés : les Juifs furent réunis dans quelques batiments, auxquels on mit le feu, on pilla ensuite les synagogues et les mosquées !

Est-il nécessaire de parler des persécutions exercées par les Catholiques contre les Protestants ; des milliers d'hommes torturés et mis à mort parcequ'ils croyaient au Christ et ne croyaient pas au Pape ; du serment imposé par le Concile de Latran à tous les princes chrétiens d'extirper l'hérésie dans leurs royaumes par tous les moyens ? Le Concile de Constance confirma cette décision dans sa 45e séance, et décida également que les biens des hérétiques seraient confisqués au profit de ceux qui les auraient saisis et mis à mort. Le Pape Innocent III. exigeait, avec toute l'autorité spirituelle qu'il possédait, la mise en vigueur de ces décisions dans tous les pays de l'Europe. En 1724 Louis XI. d'Espagne déclara que

étaient restés fidèles à l'ancienne religion se réfugièrent dans les bourgs et les campagnes, où ils se livraient à leur culte *secrètement*. Depuis cette époque, et à cause de la circonstance qu'ils étaient ainsi confinés aux campagnes, ces malheureux furent appelés par les Chrétiens "*pagani*" dont on a fait "païens." Constantin aussi avait publié un édit pareil contre les païens ; mais ces deux empereurs *modèles* ne survécurent pas longtemps à leurs édits, de sorte qu'ils ne furent mis à exécution que *partiellement ;* les païens cependant eurent à souffrir des avanies de toute nature sous les successeurs de Théodose.

la religion catholique était le seul culte reconnu dans son royaume, et que tous ceux qui suivaient d'autres principes religieux auraient été envoyés aux galères. En 1765 les évêques d'Espagne demandèrent au roi la mise en vigueur de ce décret de 1724. En Angleterre, avant la Réforme, la loi décrétait l'emprisonnement et les travaux forcés contre tous ceux qui n'adoraient pas les images, et les évêques avaient pouvoir de mettre en prison tous ceux qui étaient suspects d'hérésie : quant aux hérétiques relaps, on les envoyait au feu. Baronius dit que le roi Charles V. croyait à tort pouvoir extirper l'hérésie autrement que par le sabre. Rappelons aussi les persécutions d'Ildéfonse, roi d'Aragon, en 1194. Les démêlés de Raymond de Toulouse avec le Pape Innocent III. à cause des persécutions exercées par les légats du Pape contre les hérétiques de sa principauté, les massacres des Vaudois, les massacres de Calabre en 1560, les décrets de Charles V. contre les Protestants en 1521, les rigueurs de Philippe II. contre les Protestants des Pays-Bas, dont le Duc d'Albe fit exécuter plus de dix-huit mille ; le massacre de la St. Barthélemy en 1572, où plus de soixante mille dissidents furent tués traîtreusement, en pleine paix, dans toutes les villes de France, et qui fut célébré à Rome par un *Te Deum* et des coups de canon. Ce massacre obligea les Protestants à prendre les armes pour se défendre, et ce fut là le commencement d'une guerre civile qui désola la France pendant trente ans, et où périrent plus de neuf cent mille réformés. Les persécutions ne cessèrent qu'à l'avénement de Henri IV.

en 1593. En 1675[1] les persécutions recommencèrent, et plus de cinquante mille Protestants durent quitter leur patrie pour se soustraire aux rigueurs de la loi. Tous ces faits sont racontés avec détails dans l'ouvrage intitulé "*Les Treize Epîtres*" déjà plusieurs fois cité.

La conduite des Protestants envers les Catholiques a été tout aussi peu charitable. Un ouvrage de Thomas Inglis intitulé "*Le Miroir de la Vérité*" (cité précédemment) donne à ce sujet des détails fort intéressants. Au commencement de la Réforme, les Protestants mirent à feu et à sac six cent quarante-cinq villages catholiques, quatre-vingt-dix écoles, deux mille trois cent soixante-seize églises, cent cinq hôpitaux (op. cit. pp. 41, 42); ils n'épargnèrent même pas les tombeaux (p. 45); ils déchiraient les écritures, les livres de liturgie, les ouvrages déposés dans les bibliothèques, ou ils les vendaient au poids du papier. Des chargements entiers de livres étaient envoyés à l'étranger; ils ne laissèrent dans les églises catholiques que des murs nus. L'auteur donne ensuite un aperçu des lois tyranniques décrétées contre les Catholiques en Angleterre; je les transcrirai sommairement d'après lui.

1°, Les Catholiques ne pouvaient pas hériter de leurs parents. 2°, Ils ne pouvaient pas acheter une terre à moins d'embrasser le Protestantisme. 3°, Ils ne pouvaient pas ouvrir des écoles. 4°, Ils ne pouvaient pas se dédier à l'enseignement. 5°, Ils devaient payer

[1] C'est ainsi qu'il y a dans le texte, mais il s'agit sans doute de 1685, époque de la triste révocation de l'*Edit de Nantes*.

des doubles taxes. 6°, Des amendes fort lourdes étaient décrétées contre les prêtres catholiques qui célèbraient la messe. 7°, Le Catholique qui envoyait son fils à l'étranger pour y être élevé était passible de mort et perdait tous ses biens. 8°, Les Catholiques ne pouvaient pas occuper des charges publiques. 9°, Ils devaient assister chaque Dimanche au service protestant sous peine d'amende. 10°, Ils ne pouvaient pas s'éloigner de Londres plus de cinq milles sous peine d'une amende de mille roupies (£100). 11°, Ils ne pouvaient pas invoquer les exemptions et privilèges accordés par la loi. 12°, Aucun Catholique ne pouvait voyager à une distance de plus de cinq milles, de crainte d'être détroussé. 13°, Les mariages des Catholiques, les cérémonies funèbres, les baptêmes devaient être faits selon le rite anglican. 14°, L'état percevait les deux tiers de la dot des jeunes filles catholiques lorsqu'elles se mariaient ; la femme catholique n'héritait pas de son mari. 15°, Le Gouvernement décréta une fois que tous les Catholiques devaient embrasser le Protestantisme sous peine d'emprisonnement et d'exil perpétuel. 16°, On ne permettait pas aux Catholiques de se faire assister par un prêtre à leurs derniers moments. 17°, Ils ne pouvaient pas avoir des armes dans leurs maisons. 18°, Il ne leur était pas permis de monter des chevaux d'une valeur supérieure à cinquante roupies. 19°, Le prêtre qui exerçait les fonctions de son ministère était puni de la prison perpétuelle. 20°, Le prêtre né Anglais qui demeurait plus de trois jours en Angleterre

était arrêté et exécuté comme un traître. 21°, Ceux qui consacraient un prêtre étaient punis de mort. 22°, Le témoignage d'un Catholique n'avait point de valeur. En vertu de ces lois tyranniques, on exécuta sous la reine Elisabeth deux cent quatre Catholiques, dont cent quatre prêtres, pour avoir professé publiquement la foi de leurs pères, plus de quatre-vingt-dix prêtres moururent en prison, cent cinq furent bannis à perpétuité, d'autres furent fouettés et perdirent leurs biens. La célèbre Marie Stuart, reine d'Ecosse, cousine d'Elisabeth, fut mise à mort parcequ'elle était Catholique; les soldats d'Elisabeth faisaient la chasse aux Catholiques en Irlande et les tuaient comme du gibier; ils n'accordaient pas de quartier. En 1643 et 1644 le Parlement confisqua tous les biens des Catholiques Irlandais; ils furent en butte à toutes espèces de persécutions jusqu'à l'avénement de Jacques I., mais en 1780 une pétition, couverte par quarante-quatre mille signatures, fut présentée au Parlement pour demander la mise en vigueur des anciennes lois contre les Catholiques; le Parlement n'ayant pas pris en considération cette demande, une révolte éclata à Londres, et la population mit le feu aux églises catholiques. Enfin, en 1791 un décret royal accorda aux Catholiques des libertés dont ils jouissont encore.

Je ne parlerai pas des actes d'oppression et de tyrannie exercés par les Protestants contre d'autres églises réformées; j'en ai assez dit pour avoir le droit d'affirmer que les Chrétiens ne peuvent pas reprocher aux Musulmans leur intolérance.

5ème *Observation.*—La guerre sainte dans notre religion a certaines règles qu'il est nécessaire d'observer. Il faut d'abord inviter les infidèles à embrasser l'Islamisme. S'ils se rendent à cette invitation ils deviennent Musulmans comme nous, et ont les mêmes droits et les mêmes privilèges ; s'ils refusent on doit les mettre à mort, s'ils sont Arabes idolâtres, de même que la loi mosaïque prescrivait de mettre à mort les habitants de Canaan, les idolâtres, &c. ; mais s'ils appartiennent à toute autre race, on doit les sommer de payer le tribut et de se soumettre ; s'ils se soumettent, leur vie et leurs biens sont comme les biens et la vie des Musulmans ; dans le cas contraire, on doit les combattre, en observant les règles qui se trouvent dans nos livres de jurisprudence, de même que la loi mosaïque prescrivait d'épargner tout autre peuple que les Cananéens. Les contes absurdes dont les Protestants remplissent leurs livres, en parlant de la guerre sainte, sont des inventions ou de grossières erreurs. Je crois utile de donner ici la lettre adressée par Khaled ben Elwalid, que Dieu lui soit propice, au général de l'armée Persane, et la convention passée entre Omar, que Dieu lui soit propice, et les Chrétiens de Syrie. Voici la lettre de Khaled : "Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! De la part de Khaled ben Elwalid à Roustom et Mehran, dans l'armée de Perse. Salut à ceux qui suivent le droit chemin ! Nous vous appelons à l'Islam, sinon, payez le tribu et soumettez-vous. Si vous n'acceptez pas cela, sachez que j'ai avec moi des hommes qui aiment la mort en combattant pour la cause de Dieu autant

que les Perses aiment le vin. Salut à ceux qui suivent le droit chemin." Le second document est ainsi conçu : "Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Voici le sauf conduit qu'Abdullah ben Omar, prince des croyants, donne aux habitants d'Ilia, pour la sécurité de leurs personnes, de leurs églises, et de leurs croix, à eux tous, sains et malades, leurs églises ne seront ni habitées, ni démolies, et on ne pendra rien de ce qu'elles contiennent en fait de richesses et de croix ; ils ne seront pas obligés d'abandonner leur religion et il ne sera fait de mal à aucun d'eux. Aucun Juif ne pourra habiter Ilia. Les habitants d'Ilia paieront tribut, comme les habitants des autres villes, et devront en expulser les Grecs et les voleurs ; ceux qui sortiront d'Ilia jouiront de la sécurité la plus complète pour leurs personnes et pour leurs biens jusqu'à leur arrivée en lieu sûr : et ceux qui resteront dans Ilia jouiront de la même sécurité ; ceux qui voudront quitter Ilia avec leurs biens, et se rendre parmi les Grecs, pour se mettre sous leur autorité et leur croix, pourront le faire et jouiront de toute sécurité pour leurs personnes, pour leurs croix jusqu'à leur arrivée en lieu sûr. Tous les étrangers qui se trouvent à Ilia pourront y demeurer, en payant tribut comme les habitants, ou bien retourner à leur pays. Il ne sera rien exigé des habitants d'Ilia jusqu'à ce qu'ils aient fait leur récolte. L'exécution des présents est placée sous la foi de Dieu, de son Prophète, que le salut, etc., et sous la foi des Califes et de tous les croyants, s'ils (les Chrétiens d'Ilia) paient le tribut. Certifié par les *Sohaba* présents, que Dieu leur

soit propice! Khaled ben Elwalid, Amrou ben El'as, Abdurrahman ben 'Afour, Mo'awia ben Abi Sofian."

Omar, que Dieu lui soit propice, malgré l'ardeur de son zèle religieux, malgré les peines que lui coûta la prise d'Ilia, lorsqu'il réussit enfin à la pendre, après un long siège, traita les habitants avec la plus grande générosité ; il ne mit personne à mort, il n'essaya pas d'imposer l'Islam par la force. Les historiens chrétiens ont rendu justice à la belle conduite d'Omar dans cette circonstance ; j'ai déjà cité (lib. i. 3) les paroles de Thomas Newton à cet égard, et j'ai donné ci-devant (4e Obs.) ce que dit ce même auteur de la conduite des Chrétiens à l'égard des Musulmans et des Juifs à la prise de Jérusalem.

La loi musulmane, à la différence de la loi mosaïque, veut qu'une sommation soit adressée aux infidèles, avant le commencement des hostilités : cette invitation n'a en elle-même rien de mauvais, et rien n'est plus juste que d'épargner la vie de ceux qui se convertissent (Ezéchiel xxxiii. 11) : "Le Seigneur ne veut pas la mort de l'impie, mais que l'impie se convertisse et vive." (Isaïe lv. 7): "Que l'impie abandonne sa voie, et l'homme d'iniquité ses pensées, qu'il retourne vers Jéhovah, qui en aura pitié, et vers notre Dieu, car il multiplie le pardon." La loi mosaïque prescrivait de mettre à mort les femmes et les petits enfants, à la différence de la loi musulmane, qui commande de les épargner.

Après ce qui précède je crois avoir prouvé que la guerre sainte n'a rien de réprouvable, rien qui puisse être condamné au point de vue de la raison et des

faits, à cause des précédents historiques que nous avons cités : au point de vue de la raison, parcequ'il est démontré que le progrès spéculatif et moral doit précéder le progrès matériel, et que l'intérêt des principes doit primer celui des choses. Cet axiome est reçu par tous les hommes religieux. C'est pour cette raison que les œuvres n'ont aucune valeur sans la foi ; les Chrétiens ne sauraient rejeter ce principe, car pour eux aussi, les œuvres, à défaut de la foi, ne suffisent pas au salut, et l'homme le plus vertueux mais qui ne croit pas au Christ, est audessous du méchant qui reconnaît la divinité de Jésus. L'expérience prouve que nous ne nous apercevons de nos défauts et de nos erreurs que si un autre nous les fait observer ; elle prouve également que l'homme éprouve, pour tout ce qui lui est étranger, une sorte de défiance et d'hostilité, surtout si ces choses qu'il ne connaît pas, entraînent certaines obligations matérielles et morales. Mais dès qu'il est soumis, on le voit immédiatement devenir plus docile. On voit aussi que les hommes ne manquent jamais de profiter du relâchement et de la mollesse que montrent leurs adversaires : c'est ce qui a fait la ruine des états anciens, et ce qui a obligé les Chrétiens de nos jours à dévier des principes d'humilité et de soumission recommandés dans l'Evangile. L'Eglise de Rome avec ses prétentions, sa souveraineté temporelle et son pouvoir de répression ; les rois d'Angleterre avec l'autorité spirituelle et temporelle que leur confère la constitution de leur pays, sont bien loin des préceptes de Jésus Christ quand il disait : "Je vous dis de ne pas résister à

celui qui vous fait du mal ; mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Et si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore ton habit. Et si quelqu'un veut te contraindre à aller une lieue avec lui, fais en deux." Si les Chrétiens voulaient se conformer à ces préceptes, la domination anglaise dans les Indes serait bientôt à sa fin. "Ces principes," a dit un auteur ingénieux, "ne sauraient être appliqués par un gouvernement quel qu'il soit, et ne conviennent guère qu'à de pauvres pêcheurs, sans fortune et sans intérêts en ce monde." Le même auteur dit aussi : "Ces préceptes ne se trouvent ni dans Marc, ni dans Jean, et les Chrétiens, sans les suivre, ne se font cependant jamais faute de les citer pour démontrer la supériorité de leur religion. Comment se fait-il donc que Jean et Marc n'aient jamais parlé de ces principes si essentiels, bien qu'ils mentionnent tous deux l'âne de Jésus Christ ? Des historiens sérieux peuvent-ils négliger les parties les plus importantes de leur sujet pour s'arrêter aux détails les plus frivoles ?" Ces préceptes, a dit un libre-penseur, ont trait à des circonstances particulières, ils ne forment pas partie essentielle de la religion chrétienne. Si on les considèrent comme des principes absolus on aboutit logiquement à la destruction de toute organisation politique et sociale, de toute sécurité, de tout plaisir.

Il est donc certain que le principe de la guerre sainte ne peut pas être condamné par la raison, lorsqu'il est soumis à des règles comme celles que la loi musulmane prescrit.

On raconte qu'un prêtre se présenta une fois au tribunal d'un Mufti aux Indes, et lui dit : "J'ai une question à vous adresser, et je vous accorde un an pour y répondre." Le Mufti fit signe au chef de son tribunal, qui demanda au prêtre, "Quelle est cette question ?" "Comment se fait-il," reprit le prêtre, "que votre Prophète ait prétendu avoir mission de faire la guerre pour propager sa religion, tandis que cet ordre n'a été donné, ni à Moïse, ni au Christ ?" "Est-ce là tout ?" reprit le chef du tribunal. "Oui," dit le prêtre. "Nous n'avons pas besoin d'une année de réflexion pour te répondre. Dis-moi ; le juge d'instruction a-t-il le droit d'envoyer à la mort un homme qui lui semble mériter la peine capitale ?" "Non," répondit le prêtre, "il n'en a pas le pouvoir, il faut qu'il renvoie l'accusé devant les assises." "Le juge des assises peut-il envoyer le coupable à la mort ?" "Non," reprit le prêtre, il doit examiner l'affaire à nouveau et soumettre ses conclusions à l'autorité supérieure qui ordonne l'exécution du coupable." "Mais," dit le Mufti, "ces trois autorités ne représentent-elles pas également le Gouvernement Anglais ?" "Oui, elles représentent le Gouvernement, mais avec des attributions différentes." "Eh, bien !" reprit le Mufti, "tu as répondu toi-même à ta question. Les deux premiers juges sont Moïse et Jésus, l'autorité supérieure est notre Prophète ; de même que les deux premiers juges n'ont pas les mêmes pouvoirs que le troisième, de même Moïse et Jésus n'ont pas reçu les mêmes ordres que Mohammad." Le prêtre se retira interdit.

Tout homme éclairé et de bonne foi reconnaîtra que la loi de Moïse était bien plus rigoureuse que la nôtre dans ses ordonnances relatives à la guerre sainte. Il est donc surprenant que les Chrétiens nous reprochent avec tant d'insistance ce principe de nos lois, lorsque dans leur histoire ils ont tant d'exemples de tyrannie et de violences, de guerres et de massacres, accomplis dans l'intérêt de la religion.

2e *Point d'attaque.*—L'une des preuves de la mission divine d'un prophète consiste dans les miracles accomplis par lui. Mohammad n'a accompli aucun miracle, comme on le voit par ce verset du Coran : " Je n'ai rien que vous puissiez me demander de hâter ; la sagesse est à Dieu ; il raconte la vérité et il est le meilleur des arbitres ; " et cet autre passage : " Ils jurent par Dieu que s'ils voyaient un signe, ils y croiraient. Dis : Les signes appartiennent à Dieu. Ne savez-vous pas que si on leur donnait des signes ils ne croiraient pas ? " On lit aussi dans le chapitre " *Des Enfants d'Israël :* " " Ils disent, nous ne croirons pas à toi tant que tu n'auras pas fait jaillir une source de terre, ou que tu n'auras pas fait couler, dans un jardin de vignes et de palmiers, des fleuves et des cours d'eau, tant que tu ne feras pas tomber le ciel sur nous comme tu l'as prétendu, ou tant que tu ne nous feras pas voir Dieu entouré de ses anges, ou que tu ne feras pas une maison en or, ou que tu ne t'élèves dans le ciel ; et nous ne croirons pas à ton ascension, tant que tu n'auras pas fait descendre sur nous du ciel un livre que nous puissions lire. Dis : Dieu soit loué, est-ce que je suis autre chose

qu'un homme et un apôtre (envoyé) ?" Je répondrai : 1°, Que les miracles ne sont pas une condition indispensable pour prouver la vérité de la mission d'un prophète ; l'évangile l'atteste en plusieurs endroits. On lit dans Jean (x. 41) : "Et il vint à lui beaucoup de gens qui disaient : Jean n'a fait aucun miracle." (Matt. xxi. 27) : "Tous regardent Jean comme un prophète." Ainsi Jean-Baptiste, prophète et même "plus grand qu'un prophète" (Matt. xi.), n'a pas fait un seul miracle. 2°, Il n'est pas vrai que Mohammad n'ait pas fait de miracles, ainsi que je l'ai prouvé au chap. i. 3°, Les versets du Coran qu'on cite n'ont pas le sens qu'on a voulu leur attribuer. "Je n'ai rien que vous puissiez *me demander de hâter.*" Ceci est une réponse aux infidèles qui disaient : "Fais pleuvoir des pierres sur nous, ou fais-nous éprouver des tourments terribles." Le Prophète répond : "Je n'ai pas ces supplices que vous me demandez de hâter, car Dieu à seul autorité," &c. En résumé, ce verset veut dire, que les peines qu'ils demandaient les auraient frappés quand Dieu le voudrait, et cela ne veut pas dire que le Prophète n'a pas fait de miracles. Dans les deux autres versets on expose les défis que les infidèles faisaient au Prophète par opiniâtreté et mauvaise foi, et on dit que si tous ces miracles s'accomplissaient, les infidèles n'en persisteraient pas moins dans leur endurcissement. Cela ne veut pas dire que le miracle ne put pas s'accomplir. D'ailleurs les prophètes ne doivent pas faire des miracles, toutes les fois que les incrédules leur en demandent, pour les éprouver ou par moquerie.

On voit dans le Nouveau Testament que Jésus a refusé plusieurs fois de faire des miracles lorsqu'il était mis au défi d'en faire par ses ennemis (Marc viii. 11, 12) : "Et il vint là des Pharisiens, qui se mirent à disputer avec lui, lui demandant pour l'éprouver quelque miracle du ciel. Et Jésus, soupirant profondément en son esprit, dit : Pourquoi cette race me demande-t-elle un miracle ? Je vous dis en vérité, qu'il ne lui en sera donné aucun." (Luc xxiii. 8, 9) : "Quand Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie, car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parcequ'il avait ouï dire beaucoup de choses de lui, et il espérait le voir faire quelque miracle. Il lui fit donc plusieurs questions, mais Jésus ne répondit rien." Comparez Luc xxii. 63, 64 ; Matt. iv. 1, 7 ; xii. 38, 40, xxvii. 39, 44 ; Jean vi. 29-31. Toutes les fois que Jésus est mis au défi de faire un miracle, il s'y refuse, comme on le voit par les passages de l'Evangile que nous venons d'indiquer. Il en est de même des Apôtres. "Les Juifs," dit Paul, "demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse, mais pour nous, nous prêchons Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs, et une folie pour les Grecs" (1er Cor. i. 22, 23). Il résulte donc de ces passages que le Christ et les Apôtres n'ont jamais répondu aux défis qui leur étaient adressés par les adversaires de leur mission. Que diraient les Protestants si nous voulions nous prévaloir de ces passages pour en conclure que ni le Christ ni les Apôtres n'auraient pas pu accomplir les miracles qu'on leur demandait, et même qu'ils n'en ont jamais fait ? Il est tout aussi

peu raisonnable, de leur part, de nous opposer quelques versets du Coran, qui sont bien loin d'avoir le sens qu'ils leur attribuent, en présence surtout des nombreux passages où Dieu parle des miracles accomplis par le Prophète. On lit dans le chapitre des "*Rangs*" (xxxvii.): "Quand ils voient un miracle, ils se moquent et disent : C'est une magie évidente." Zamakchary, le *Tafsir Ulkébir* (le grand commentaire), Béidhawi, Al-Housseïni expliquent ce verset ainsi : Toutes les fois qu'un miracle s'est accompli devant les infidèles, ils l'ont traité d'enchantement et de sortilège. Dans le chapitre de la "*Lune*" (liv.) : "Quand ils voient un signe, ils se détournent et disent : C'est une magie perpétuelle." Dans le chapitre de "*La Famille d'Imran*" (iii.) : "Comment Dieu peut-il conduire sur le droit chemin un peuple qui nie après avoir cru, après avoir reconnu que le Prophète est la vérité, après que des preuves leur ont été données ?" Le Cachchaf dit : "Les preuves sont le Coran et les autres miracles qui ont démontré la vérité de la mission de Mohammad." Le mot preuves (*Bayinat*) est presque toujours employé dans le sens de *miracles* dans le Coran ; par exemple, dans le chapitre de la "*Vache*" (ii.) : "Et nous avons donné à Jésus, fils de Marie, des *preuves* . . ." Et dans le chapitre des "*Femmes*" (iv.) : "Ensuite ils firent le veau après avoir vu des *preuves* . . ." Et dans le chapitre de la "*Table*" (v.) : "Quand les *preuves* viennent à eux . . ." Dans le chapitre de l' "*A'raf*" (vii.) : "Nos prophètes sont venus à eux avec des

preuves . . ." Et ainsi dans plusieurs autres endroits.[1]

3° *Point d'attaque.*—On reproche à Mohammad d'avoir eu neuf femmes, tandis qu'il n'est pas permis aux Musulmans d'en avoir plus de quatre ; de ne pas avoir observé à l'égard de ses femmes la rigoureuse égalité à la quelle les Musulmans sont tenus ; d'être entré un jour chez Zéïd ben Haretha, et de s'être écrié en voyant sa femme Zaïnab : "Dieu soit loué," ce qui obligea Zéïd à répudier sa femme, que le Prophète épousa peu après, prétendant avoir reçu une autorisation divine. On lui reproche aussi de s'être rendu une fois avec Marie, l'Egyptienne, dans la chambre de Hafsa ; mais Hafsa ayant montré de l'irritation, le Prophète lui dit : "J'ai fait vœu de ne plus toucher Marie ;" ensuite ne pouvant pas observer ce vœu, il se fit dispenser par Dieu, moyennant une expiation. Le dernier reproche, enfin, porte sur la

[1] Ici, après divers passages concourant tous à prouver que le mot "*bayinat*" dans le Coran signifie "*miracles*," notre auteur cite le verset 21 du chap. vi., qui est ainsi conçu : "Qui est plus injuste que celui qui invente des mensonges sur le compte de Dieu, ou celui qui traite nos *signes* (miracles) de mensonges ? Certes, les méchants ne prospèreront point ;" et le verset 124 du même chap. avec les comm^res^ de Beidhawi de Zamakchari, &c., pour prouver que les *bayinat* mentionnées dans ces deux versets se rapportent aux miracles opérés par le Prophète. Ensuite l'auteur dit que le Pape Aléxandre croyait que Mahomet était réellement inspiré, quoiqu'il ne considérât pas cette inspiration digne de foi, et cite ces mots : "O Mahomet, la colombe est près de ton oreille," en déclarant de les avoir puisés dans le 5e vol. de *son livre* (le livre d'Alexandre), p. 303 éd. 1806, ou p. 267 éd. de 797, qui est peut-être une erreur pour 1797. De quel Pape Alexandre il parle et de quel *livre*, il m'est impossible de le dire ; notre auteur donne bien le nom de ce *livre*, mais il ne le vocalise pas, et tout le monde sait que les noms européens transcrits en lettres arabes sans voyelles sont absolument illisibles.

défense faite aux Musulmans d'épouser ses femmes après sa mort.

Ces accusations, les seules qu'ils ont pu trouver sur cette partie de la vie du Prophète, sont répétées à satiété dans tous les livres chrétiens, tels que le "*Mizan*," la "*Démonstration de la Religion de Vérité*," la "*Destruction du Mensonge*," les "*Preuves de la Mission Divine de Jésus*," *&c.*, *&c.*

Je répondrai par ordre à ces différents chefs d'accusation. 1°, La polygamie était permise dans les religions antérieures à Mohammad ; Abraham, Jacob, Jédéon, David, Salomon ont tous eu plusieurs femmes. Jacob a même épousé deux sœurs, chose expressément défendue par la loi de Moïse. La défense de la polygamie ne se trouve nulle part dans la loi Mosaïque, c'est même le contraire qu'on pourrait induire de plusieurs faits de l'Ecriture. Ainsi lorsque les Israélites prirent les 32,000 vierges madianites, ils les partagèrent également entre eux, et on ne trouve pas dans l'Ecriture que les hommes mariés n'aient pas eu leur part. Le Deutéronome dit (xxi.) : "Quand tu sortiras à la guerre contre tes ennemis, que l'Eternel ton Dieu les livre entre tes mains, et que tu en emmènes des captives. Et que tu vois parmi les captifs une femme belle de figure, et que tu la désires et veuilles l'épouser. Tu la mèneras dans ta maison ; elle se rasera la tête et se fera les ongles. Elle ôtera les vêtements de captivité, elle demeurera dans ta maison et pleurera sa mère et son père un mois durant ; ensuite tu viendras vers elle, tu consommeras le mariage et elle sera ta femme."

Aucune exception n'est faite ici pour les hommes mariés. Tout Israélite, marié ou non, peut épouser sa captive, s'il le désire ; la pluralité des femmes est donc admise dans la loi mosaïque, comme le prouve du reste le Deutéronome (xxi. 14, 15). 2°, Je passe à l'anecdote de Zaïnab : la vérité est qu'elle était cousine du Prophète, du côté de sa tante, et que lorsque son mari Zéïd ben Haretha la divorça, le Prophète la mit au nombre de ses femmes. Je transcrirai ici les versets du chapitre des "*Confédérés*" relatifs à ce mariage, avec l'explication du *Tafsir-Ulkébir* (le grand commentaire) : "*Lorsque tu dis à celui auquel Dieu a fait du bien*, c'est-à-dire, Zéïd, que Dieu avait favorisé en lui faisant embrasser l'Islamisme, et *auquel tu as fait du bien* en l'affranchissant, *garde ta femme avec toi ;* car Zéïd avait l'intention de répudier Zaïnab, et le Prophéte lui dit : Non, ne la divorce pas, *et crains Dieu ;* allusion, d'après les uns, au divorce même ; d'après les autres, aux plaintes que Zéïd ne cessait de faire contre l'orgueil de sa femme, *Tu caches en toi-même ce que Dieu va révéler* c.-à-d., ton désir d'épouser Zaïnab, *Tu crains les hommes*, c.-à-d., tu crains les propos du monde qui t'accusera d'avoir pris la femme d'un autre, ou la femme de ton fils, *c'est Dieu qui mérite qu'on le craigne ;* cela ne veut pas dire que le Prophète craignait les hommes et ne craignait pas Dieu ; mais au contraire que Dieu est le seul que l'on doive craindre, à l'exclusion de tout autre. Dieu dit ensuite : *Lorsque Zeïd n'eut plus besoin d'elle nous te l'avons donnée pour femme*, c.-à-d., lorsque Zeïd l'eût répudiée, car tant que la femme

reste unie à son mari, il en a besoin, et ne peut pas s'en passer entièrement. Ce verset indique aussi que la femme était restée libre après le divorce pendant le délai prescrit par la loi, afin d'être sûr qu'elle n'avait pas conçu par l'autre mari. Ce délai obligatoire entre le divorce et le second mariage est établi dans ce passage : *Afin qu'il n'y ait point de péché pour les croyants à épouser les femmes de leurs fils adoptifs*, c'est-à-dire, lorsqu'ils les auront divorcées et que le délai légal sera expiré. Ce passage indique que le mariage du Prophète n'a pas eu pour motif un désir charnel, mais qu'il avait pour but de fixer un point de la loi, car la loi dérive également des préceptes et de la vie pratique du Prophète et *l'ordre de Dieu fut accompli.*" J'ai transcrit en entier le texte du *Tafsir-Ulkébir* afin de démontrer que le divorce de Zaïnab avait eu pour cause ses démélés avec Zeïd, et que le Prophète l'épousa dans le but de fixer la loi sur ce point, et non pour des motifs personnels. La tradition contraire qu'on lit dans le commentaire de Béidhawi est rejetée par le plus grand nombre des critiques, ainsi que l'a dit le Cheik Abdulhaq "Addahlawi." Quand à la tradition selon laquelle le Prophète aurait conçu de l'amour pour Zaïnab en la voyant, le respect qui est dû à la mémoire du Prophète nous défend de l'accepter.

Il faut observer aussi que les lois ne doivent pas nécessairement être uniformes dans toutes les religions et qu'il n'y a pas de conformité nécessaire entre les usages des différentes nations. Nous avons démontré cela au chap. iii. Nous avons fait observer

qu'Abraham a épousé Sara, sa sœur, que Jacob a épousé deux sœurs à la fois, qu'Imran, père de Moïse, avait pour femme sa tante maternelle, quoique ces unions soient défendues par la loi mosaïque et par la loi de Jésus. Le mariage avec la sœur de lait et avec la tante est considéré par les Indiens comme un inceste abominable. Luc raconte que les Pharisiens reprochaient à Jésus et à ses disciples de manger avec des publicains et des pécheurs (Luc v. 30-33, xv. 1, 2), et Marc dit qu'ils trouvaient mauvais que les disciples de Jésus prissent leurs repas sans se laver les mains (Marc vii. 1-5). Les Brahmanes de l'Inde considèrent comme une souillure de manger avec un Musulman, un Juif, ou un Chrétien. Les Arabes idolâtres réprouvaient le mariage du père avec la femme répudiée par son fils adoptif, et c'est là une des raisons qui empêchèrent le Prophète d'épouser Zaïnab, femme de Zeïd, son fils adoptif, jusqu'à ce qu'il en eût reçu l'ordre de Dieu, afin de déterminer la loi à ce sujet.

Faut-il ajouter que les Protestants devraient rougir de relever de si petits détails dans la vie du Prophète, lorsque leurs livres sacrés attribuent aux patriarches un tel tissu de crimes et de péchés ? Nous croyons inutile de passer en revue la vie des prophètes, telle qu'elle est racontée par l'Ancien et par le Nouveau Testament ; nous pourrions signaler en outre les absurdités que contiennent ces livres, l'histoire de Jacob plantant des pieux dans l'eau pour avoir des agneaux tachetés (Gen. xxx.), les prescriptions peu raisonnables de la loi de Moïse à l'égard des lépreux

et des étoffes supposées contagieuses (Lev. xiii. 40 sq.), celles de la purification des lépreux (Lev. xiv. 2, 48), de la destruction de tout ce qui aura été touché par un homme ayant un flux de semence (Lev. xv. 12), l'impureté de tout objet ayant subi le contact d'une femme ayant ses règles (ib. 19–20), la cérémonie du bouc expiatoire (ib. xvi.), celle du Lévirat (Deut. xxvi. 5-10), et bien d'autres ordonnances que nous pourrions citer, et qui sont aussi contraires à l'équité qu'à la raison.

Indépendamment des considérations qui précèdent, un esprit peu scrupuleux pourrait tirer parti de certains faits racontés dans l'Evangile pour en tirer des conclusions malveillantes contre Jésus Christ et ses disciples. Il pourrait citer les versets de Luc (vii.) décrivant l'entrevue de Jésus avec la femme de mauvaise vie, qui n'est autre que la Marie Magdeleine, sœur de Marthe et de Lazare, dont parle Jean (xi. 5), et dit que Jésus aimait Marthe, et sa sœur, et Lazare. Dans le 13ᵉ chap. de Jean on lit qu'un de ses disciples "était couché sur le sein de Jésus ;" et ce disciple est appelé dans plusieurs endroits "le disciple que Jésus aimait" (Jean xix. 26, xx. 2, xxi. 7, 20). Luc dit (viii.) que Marie appelée Magdeleine, Suzanne, et beaucoup d'autres femmes parcouraient la Galilée avec Jésus et ses douze apôtres, "l'assistant de leurs biens." Les Pharisiens appelaient Jésus "un mangeur et un buveur" (Luc vii.).

Tous ces faits pourraient, comme je l'ai dit, prêter à la critique d'un adversaire retors. Les effets pernicieux du vin sont décrits en termes très-vifs, dans

l'Ecriture ; dans le Lévitique, Dieu dit à Aaron : "Vous ne boirez point de vin ni de boisson enivrante, ni toi, ni tes fils avec toi, . . . pour que vous puissiez distinguer entre le sacré et le profane, entre l'impur et ce qui est pur" (x. 8, 9). Dieu prescrit à la femme de Manoé de s'abstenir du vin et de toute liqueur enivrante pendant sa gestation, afin que son enfant soit un homme pur et vertueux (Juges xiii. 14, 15). L'ange qui annonce à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, lui dit : "Qu'il sera grand devant le Seigneur, et ne boira ni vin ni cervoise. . . ." (Luc i. 15). "Malheur," dit Isaïe (v. 22), "malheur à ceux qui sont forts pour boire du vin et braves à verser des liqueurs fortes" (Cf. Isaïe xxviii. 7.) Noé boit du vin, et il découvre ses nudités devant ses enfants ; Loth boit du vin, et il commet inceste avec ses deux filles. Salomon s'exprime fortement contre l'usage de cette boisson. "Ne regarde point le vin," dit il, "quand il est rouge, et quand il fait voir sa couleur dans la coupe, et qu'il coule aisément ; il mord par derrière comme un serpent, et pique comme un basilic" (Prov. xxiii. 31, 32).

Un homme jeune, non marié et buvant du vin, n'est il exposé à aucun danger quand il court ainsi la campagne avec une femme jeune, aimée, et de mauvaise vie ? David ayant un nombreux harem; se laisse séduire par les charmes de Betsabée. "Les lèvres de l'étrangère," dit Salomon, "distillent des rayons de miel, et son palais est plus doux que l'huile, mais ce qui en provient est amer comme l'absinthe et perçant comme une épée à deux tranchants" (Prov. v. ;

cf. vii. 24–27, xxiii. 33–36). Le Christ, qui boit du vin et vit en compagnie de femmes de mauvaise vie, n'est-il pas exposé à des soupçons que certainement nous serions bien loin d'avancer, mais dont un disputeur à outrance pourrait tirer parti ? Ces soupçons ne seraient-ils pas encore plus justifiés à l'égard des Apôtres, dont la foi n'était pas aussi pure et les mœurs aussi rigides que celles de Jésus ? Nous sommes bien loin de souscrire à de telles suppositions, mais nous les avons indiquées par manière de démonstration indirecte, et afin de montrer aux Protestants que l'on pourrait aller bien loin, si on voulait suivre les mêmes méthodes de raisonnement dont ils font usage en discutant avec nous.

Dans le commentaire intitulé "*Aljalaleïn*" (Jaladuddine, &c.) on lit : "On se défend de toucher à une esclave par manière de serment." Ces paroles du Prophète, "Je ne toucherai pas à Marie," étaient donc une sorte de locution et rien de plus.

Il n'y a pas de péché à dire *je ne ferai pas telle chose*, et à la faire ensuite si elle est licite, ou si Dieu ordonne de la faire ; dans ce second cas, c'est même une révolte contre l'autorité divine que de continuer à s'abstenir de cette chose. Nous avons cité d'après l'Ancien Testament de nombreux exemples de ce retour sur des engagements contractés sans l'assentiment de Dieu (liv. iii. sect. 2, liv. v. ch. 4). Le Nouveau Testament dit qu'une Cananéenne ayant demandé à Jésus de guérir sa fille, il refusa d'abord, mais que, sur une bonne réponse que cette femme lui fit, il se rendit ensuite à la requête et guérit la fille (Matt. xv.).

Aux noces de Cana, Marie ayant demandé à Jésus de convertir l'eau en vin, Jésus lui dit, "Femme, qu'y a-t-il entre toi et moi ?" Toutefois il consentit après à changer l'eau en vin.

Les hommes qui ont une mission divine ont d'ailleurs des privilèges que n'ont pas les hommes ordinaires. Aaron et ses descendants avaient une foule de privilèges comme serviteurs de Dieu, à l'exclusion des autres descendants de Lévi et de tous les enfants d'Israël.

Nous croyons avoir suffisamment répondu à l'accusation portée contre le Prophète au sujet des femmes. Mais ce qui nous surprend c'est que les Protestants se récrient contre tout ce qui n'est pas conforme à leurs idées et à leurs lois. Toute ordonnance qui n'est pas en harmonie avec leurs usages est condamnée par eux comme ne pouvant pas être d'origine divine, ou comme étant peu conforme à la dignité des prophètes. Ils oublient que Dieu ordonna à Ezéchiel de manger pendant trois cent quatre-vingt-dix jours des excréments humains sur son pain, à Isaïe de marcher nu pendant trois ans, au milieu des hommes et des femmes d'Israël, à Osée d'épouser une prostituée et de commettre adultère. Tous ces ordres peuvent-ils avoir été donnés par le Juste, le Sage, et le Tout-Puissant ? Conviennent-ils à la dignité des prophètes et à la saintete de leur mission ? Pourquoi Dieu aurait-il donné ces ordres, et n'aurait-il pas permis à Mohammad d'épouser Zaïnab après son divorce, et lorsque le délai légal avait expiré ? Jacob a pu épouser deux sœurs, David a pu avoir un nombreux harem et faire tuer

Urie pour épouser sa femme, Salomon a pu épouser des Madianites, avoir mille concubines et adorer les idoles à la fin de sa vie, Loth a pu commettre inceste avec ses deux filles, Jésus et ses disciples parcourir la Galilée en compagnie de femmes de mauvaise vie, sans perdre leur dignité de prophètes, sans donner prise au moindre doute sur la sainteté de leur mission, et Mohammad cesserait d'être prophète parcequ'il a eu neuf femmes et qu'il a épousé Zaïnab ! Est-ce qu'il y aurait différentes manières d'apprécier les choses ? Parceque le Dieu des Chrétiens est *un* et *trin* en même temps, admettrait-il pour cela des choses inconvenantes que le Dieu des Musulmans *un*, et sans pluralité de personnes, ne saurait admettre ? Peut-être le Dieu des Chrétiens est plus puissant que le Dieu des Musulmans, parceque trois sont plus qu'un. Il faut avouer que les conditions de la prophétie chez les Chrétiens sont bien moins rigoureuses que pour nous. On peut être assassin, incestueux, idolâtre, sans cesser pour cela d'être prophète. Peut-être cela vient de ce que David, Jacob, Salomon, et Jésus étaient fils de Dieu et pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient dans le royaume de leur Père, tandis-que Mohammad, serviteur de Dieu, ne pouvait pas se permettre les mêmes libertés dans le royaume de son maître. Que Dieu nous garde de la prévention opiniâtre et de la discussion déloyale.

4e *Point d'attaque.* — On dit que Mohammad, pécheur comme les autres, ne pouvait pas intercéder en faveur des pécheurs comme lui. On cite à l'appui ce verset du chapitre du "*Croyant:*" "Attends,

car la promesse de Dieu est véritable, demande pardon de tes péchés et chante les louanges de ton Seigneur le soir et le matin." On cite aussi ce passage du chapitre de "*Mohammad:*" "Sache donc qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et demande pardon de tes péchés, de ceux des croyants et des croyantes." Cet autre du chapitre de la "*Victoire :*" "Nous avons donné une victoire manifeste, afin que Dieu te pardonne tes péchés passés et présents." On cite en outre ces paroles du Prophète recueillies dans les traditions : "Pardonne-moi tout ce que j'ai fait avant et après, ce que j'ai caché et ce que j'ai montré, et ce que tu connais mieux que moi. Tu es au commencement et tu es à la fin ; il n'y a point d'autre Dieu que toi." On cite encore quelques autres traditions conçues dans les mêmes termes.

Je réponds que la mineure et la majeure étant fausses, la conséquence ne peut qu'être fausse également, et cela pour cinq raisons.

1°. Dieu est le souverain maître de toutes choses, et les reproches ou les adjurations qu'il adresse aux hommes sont un signe de la souveraine autorité qu'il exerce sur eux. De la même manière les expressions de contrition ou d'abaissement avec lesquelles les hommes s'adressent à Dieu servent à marquer leur sujétion et leur dépendance. Lorsque par conséquent les prophètes emploient, en s'adressant à Dieu, des expressions humbles et pleines de contrition. il ne faut pas toujours les prendre au sens propre. On en trouve de nombreux exemples dans les deux Testaments et surtout dans les Psaumes. Jésus dit

à celui qui l'appelait "*bon :*" "Pourquoi m'appelles-tu bon? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu" (Marc x. 18 ; Luc xviii. 19). Le Psalmiste s'écrie : "Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? pourquoi es-tu loin de mon secours et de mes cris ? Mon Dieu, je t'invoque le jour, et tu ne réponds pas ; la nuit, et je n'ai pas de repos" (Ps. xxii. 1, 2). Jésus se faisant baptiser par Jean-Baptiste, donne à croire qu'il avait des péchés à effacer, car Marc dit (i. 4) : "Jean baptisait dans le désert pour la rémission des péchés;" et Luc : "Jean vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain prêchant la repentance pour la rémission des péchés" (iii. 1). Comparez Matthieu (iii. v.) : "Je vous baptise d'eau, pour vous porter à la repentance." Actes (xiii. 23) : "Jean avait prêché le baptême de repentance à tout le peuple d'Israël." Actes (xix. 4) : "Alors Paul leur dit : Il est vrai que Jean *a baptisé du baptême de la repentance.*" Jésus aurait donc reconnu avoir eu des péchés en se faisant baptiser par Jean, car le baptême n'avait d'autre but que la rémission des péchés. En outre dans la prière enseignée par Jésus à ses disciples, on trouve ces mots : "Pardonnez-nous nos péchés, comme aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." En enseignant cette prière à ses disciples Jésus doit s'en être servi lui-même ; et comme il est dit dans les Evangiles qu'il priait beaucoup, il a dû réciter cette prière des milliers de fois, avouant ainsi qu'il était pécheur et qu'il avait besoin de l'indulgence divine.

Toutes ces expressions cependant ne sont pas in-

terprétées au sens réel par le Chrétiens ; elles ne sont, selon eux, que des actes d'humiliation de la créature devant le Créateur, de l'homme devant Dieu. Qu'on me permette de donner deux ou trois exemples de ce système d'interprétation. Ps. liii. 3, 4 : "Dieu du haut du ciel jette un regard sur le fils de l'homme, pour voir s'il y a un intelligent qui recherche Dieu. Tous se sont détournés, ensemble ils se sont corrompus, nul ne fait du bien, pas même un." Isaïe lix. 9, 12 : "C'est pourquoi le jugement est loin de nous et la justice ne nous atteint pas; nous attendons la lumière, et voilà l'obscurité : la clarté, et nous marchons dans les ténèbres. . . . Car nos iniquités se sont multipliées devant toi, et nos péchés témoignent contre nous. . . . Nous avons été infidèles et nous avons renié Jéhovah ; nous nous sommes retirés devant notre Dieu ; nous avons proféré des paroles de violence et de défection ; notre cœur a conçu et médité le mensonge." Isaïe lxiv. 5, 6 : "Nous sommes tous comme des impurs ; notre justice comme un vêtement souillé ; nous sommes tous comme une feuille fanée ; nos péchés nous entraînent comme le vent. Nul n'invoque ton nom, ne se réveille pour s'attacher à toi." Ces passages ne sauraient être pris littéralement, car du temps de David, comme du temps d'Isaïe, il y avait des hommes vertueux et saints, comme Nathan le prophète, &c. : *Tous* n'étaient pas corrompus, *tous* ne méditaient pas la violence et le mensonge.

2°. Les prophètes font beaucoup de choses pour donner à leur peuple un exemple de conduite et de vie ; c'est ainsi que d'après Matthieu (iv.) Jésus jeûna

quarante jours et quarante nuits, et qu'il se retirait souvent dans le désert pour prier (Marc i. 35 ; Luc v. 16). Or Jésus n'avait pas besoin de se soumettre à ces pratiques rigoureuses, car d'après les Chrétiens, il était Dieu lui-même. Il faisait donc cela pour donner l'exemple.

3°. Les expressions employées dans les livres de jurisprudence, telles que *prière jeûne, pèlerinage, divorce, &c.*, doivent toujours être prises dans le sens qu'elles ont dans la langue du droit, lorsqu'il n'y a pas de raison de les expliquer autrement. Le mot *péché,* dans l'usage technique, a le sens de *faute,* lorsqu'il s'applique à des prophètes ; la *faute* est la méprise involontaire commise par un homme dans l'accomplissement d'un acte licite en lui-même, comme, par exemple, si je voulais traverser un chemin, et que le pied venait à me manquer par suite de la boue ou d'une pierre qui se trouve sur le chemin ; le mot *faute* veut dire aussi le non accomplissement du préférable.

4°. Dieu et ses prophètes s'expriment souvent par figures et par symboles, ainsi que nous l'avons démontré (ch. iv., v., Obj. 4). Nous avons vu aussi que l'élision du complément est chose fréquente dans l'Ecriture.

5°. La prière n'est souvent qu'un acte de dévotion et d'adoration, comme dans ce verset du Coran : "Seigneur, donne-nous ce que tu nous as promis par la bouche de tes prophètes." Il n'est pas douteux que Dieu accomplira ce qu'il a promis, et malgré cela, il nous ordonne de le demander. Dans cet autre verset,

"Seigneur, décide avec justice," nous demandons à Dieu de juger avec équité, bien que Dieu, ne puisse être que juste.

Après ces observations préliminaires, je ferai observer que l'*Istaghfara* veut dire demander à Dieu la rémission des fautes ; or cette rémission peut avoir lieu de deux manières : 1°, Par l'impeccabilité, car celui qui confère l'impeccabilité sauvegarde (la personne à qui cette faveur est accordée) des fautes qui peuvent résulter de l'influence des passions. 2°, Par la rémission des fautes commises. Le mot *Istaghfara*, "demander la rémission d'un péché," a le premier sens dans les versets du Coran cités plus haut, en tant qu'il s'applique au Prophète, et il a le second sens, en tant qu'il s'applique aux croyants et aux croyantes. L'illustre Imam Ar-Razi dit, en commentant le verset du chapitre de "*Muhammad* :" "Ce verset donne lieu à une remarque fort intéressante ; c'est que le Prophète doit être considéré sous le triple rapport de ses relations avec Dieu, avec les hommes, et avec lui-même. Au point de vue de ses relations avec Dieu, on lui prescrit de proclamer l'unité absolue de Dieu ; au point de vue de ses relations avec lui-même, on lui dit : *Demande la rémission de tes fautes*, et supplie Dieu de te donner l'impeccabilité. Enfin, on lui ordonne de demander la rémission des péchés des croyants, et d'implorer leur pardon de la bonté divine."

On peut encore interpréter *l'ordre de* demander pardon dans ces versets comme de simples actes de dévotion, comme dans les deux versets déjà cités :

"Seigneur, donne-nous ce que tu nous a promis par la bouche de tes prophètes." "Seigneur, décide avec justice." Dans le commentaire intitulé "*Aljalalaïn*" (Jalaluddine, &c.), on présente une autre hypothèse : "Le Prophète," dit l'auteur, "demande la rémission de ses péchés afin d'en donner l'exemple à son peuple." Il est permis aussi de supposer que le complément est élidé comme dans beaucoup d'endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce complément serait *ton peuple* dans le 1er verset, qu'on lirait ainsi : "Attends, car la promesse de Dieu est véritable, demande la rémission des péchés de ton peuple," et dans le second verset le complément élidé serait *ta famille.* "Sache donc qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et demande la rémission des péchés de *ta famille,* et des péchés des croyants et des croyantes *qui ne sont pas de ta famille.*"

Le mot *faute* peut signifier le non accomplissement du préférable. Un vieux radoteur protestant a contesté cette interprétation : il dit dans une publication récente : "En supposant même que Mohammad n'ait pas péché par commission, s'il a péché par omission du préférable il n'en doit pas moins être considéré comme pécheur, ainsi que l'a dit l'Ecriture. On lit en effet dans l'Epître de Jacques (iv. 17) : 'Celui-là pèche qui peut faire le bien et qui ne le fait pas.'" Ceci n'est qu'un radotage dû à la décrépitude de l'auteur. Jésus aurait mieux fait de ne pas pratiquer des femmes de mauvaise vie et de ne pas boire de vin. Il aurait donc péché par omission, dans l'hypothèse de l'auteur, car il a omis de faire ce qui était un plus grand bien,

c'est-à-dire, ne pas boire de vin et ne pas permettre à une prostituée de le caresser devant tout le monde. Du reste l'Ecriture ne parle nulle part du péché par omission, et l'inspiration de l'Epître de Jacques n'est pas reconnue par les théologiens protestants, surtout par Luther.

Quant aux paroles du Prophète rapportées par la tradition : " Mon Dieu, je te demande pardon de mes fautes passées et présentes, . . ." elles ne sont pas difficiles à expliquer. Le Prophète le plus accompli et le plus pur des hommes devant Dieu, aspirait toujours à une plus grande perfection, à une union toujours plus intime avec Dieu. Toute préoccupation qui détournait son esprit de ce but suprême, si nécessaire qu'elle fût, était considérée par lui comme une faute dont il demandait pardon à Dieu. Il peut aussi n'avoir fait acte de contrition devant Dieu que par dévotion, de même que Jésus priait en disant : " Pardonnez-nous nos péchés," ou bien : " Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? " Le Prophète peut aussi avoir eu pour but de donner un enseignement et un exemple à son peuple. Il n'est pas impossible qu'il ait employé le mot *péché* dans le sens de *méprise*, de *faute* involontaire. Ces cinq hypothèses s'appliquent à toutes les traditions pareilles à celle que nous examinons.

Nous avons démontré que la mineure du syllogisme qu'on nous oppose est on ne peut plus inexacte ; la majeure ne l'est pas moins. En admettant que Mohammad ait péché, est-ce que Dieu ne pouvait pas l'absoudre de ses fautes ? Après la rémission de ses

péchés n'était-il pas aussi pur qu'avant, n'était-il pas lavé de toute faute ? Pourquoi donc Dieu n'aurait-il pas accepté son intercession en faveur des autres pécheurs ? Moïse a bien pu intercéder cinq fois avec succès pour le peuple d'Israël, tout en étant pécheur lui-même, parceque Dieu lui avait accordé le rémission de ses péchés avant tout autre. Il n'y a donc aucune difficulté, de fait ou de raison, qui empêche de reconnaître Mohammad comme intercesseur auprès de Dieu en faveur des hommes. Seigneur, donne-lui la place excellente que tu lui as promise, et fais-nous profiter de son intercession au jour du jugement.

J'ai entrepris la composition de ce livre le 16 Rajab 1280 après l'hégire du Seigneur des Prophètes, Mohammad, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, sur ses descendants et sur ses compagnons, et je l'ai terminée dans les derniers jours du mois de Hojja de la même année.

APPENDICE.

AVIS DE L'EDITEUR.

Pour donner une idée des croyances musulmanes j'ai cru faire chose agréable au lecteur du présent ouvrage, en y ajoutant, en forme d'appendice, un petit écrit qui me paraît posséder le mérite d'avoir condensé, dans un cadre assez restreint, presque tous les dogmes de l'Islam, et de les avoir expliqués avec une clarté et une précision qui, jusqu'à un certain point, il me semble, ne laissent rien à désirer. C'est l'*Acte de foi* du célèbre Jalaluddine Assouyouti, un des savants les plus orthodoxes, et en même temps les plus estimés, du 10e siècle de l'hégire.

Cet Acte et son Commentaire sont enseignés dans les écoles élémentaires de Tunis, et les enfants apprennent par cœur le premier comme les Chrétiens apprennent leur *Credo ;* avec cette différence, toutefois, que, pour les Musulmans, les paroles de Souyouti n'ont d'autre autorité que celle qu'elles puisent dans le Coran ou dans les traditions du Prophète.

Les *Actes de foi* chez les Musulmans sont presque aussi nombreux que leurs docteurs en théologie ;

chaque savant de renom s'est piqué, paraît-il, de laisser à ses coréligionnaires une *'Aqida* (nom qu'on donne à ces *Actes*), comme une preuve de son orthodoxie ; et ceux, qui n'en ont pas fait, ont écrit des Commentaires, plus ou moins compliqués, sur quelqu'un des Actes de foi existants, Actes qui, pour la plupart, ont aussi été commentés par leurs auteurs eux-mêmes. Outre le présent Acte de Souyouti, les Actes le plus généralement estimés sont ceux d'Assounousi, d'Ibn-'Abdissalam de Tunis, d'Attahawi, d'Al-'Adhoudi, d'Alghazali, publié par le savant professeur Pocock en 1650 dans son "*Specimen Historiæ Arabum*," dont une nouvelle édition a été faite, il n'y a pas long temps, par la Société anglaise pour la publication des textes orientaux, et notamment, je crois, l'Acte d'Omar ben Muhammad Annasafi, publié ici à Londres en 1843 par le Rév. W. Cureton, pour le compte de la même Société, à la suite de celui d'Abdullah ben Ahmad ben Mahmoud Annasafi, qui n'est qu'un développement de l'Acte d'Omar.

Mais malgré leur nombre, ces Actes ne diffèrent les uns des autres que par leur plus ou moins d'étendue dans l'explication des attributs de Dieu, et en même temps, par la concision, plus ou moins recherchée, dictée sans doute par le désir de dire beaucoup en peu de mots, concision qui non-seulement les rend obscurs au point d'être presque inintelligibles sans commentaire, mais qui leur donne aussi une tournure louche et embarrassée, particulièrement sous le rapport du style. Quant au fond ils se resemblent tous, et suivent, presque tous aussi, le même ordre

dans l'énumération des dogmes, tels que l'unité de Dieu, son éternité dans l'essence et dans les attributs ; l'état récent du monde ; l'éternité du Coran ; le sort ou le destin des hommes, tant pour le bien que pour le mal, fixé depuis l'éternité ; l'impardonnabilité du *chirk* (péché de donner à Dieu des associés) ; la différence entre le miracle opéré en guise de *défi* par un prophète, ou messager du ciel, dans l'exercice de sa mission et pour prouver la vérité de cette même mission, et la *karama* (simple prodige), faite par un *walì* (saint) comme faveur spéciale du ciel, sans " défi " et sans l'objet spécial de prouver une mission divine ; l'interrogatoire des deux anges Munkir et Nakir pour les infidèles, selon quelques-uns, et de Mubchir et Bachir pour les fidèles, aussitôt après l'inhumation du décédé ; les tourments de la tombe pour les infidèles, et l'état de repos pour les fidèles ; la résurrection future du corps ; le jugement dernier ; le bassin, le *sirat,* la balance, l'intercession dans tous ses différents degrés ; la vue de Dieu par les fidèles ; la venue de Jésus après l'Antechrist et avant la fin du monde, &c., &c.

Le manuscript que je possède m'a été donné par un personnage du Gouvernement Tunisien ; et j'en ai imprimé le texte, sans le commentaire, sur une feuille volante pour le Collége Sadiqi de Tunis en 1875, quand j'étais encore rédacteur du journal officiel et avais l'imprimerie du dit Gouvernement pour mon compte. Comme je ne pensais pas alors que j'aurais eu un jour à publier une traduction de cet Acte et de son Commentaire, je n'ai pas pensé, avant de quitter

Tunis, à faire les recherches nécessaires au sujet du titre de l'ouvrage. Même ici, à Londres, pendant que j'étais occupé à préparer la copie de l' "*Idh-har-ul-haqq*" pour l'imprimeur et à en corriger les épreuves, l'idée ne m'est pas venue de faire des recherches sur cet *Acte* au Musée Britannique. Il en est résulté que maintenant, que j'ai cru devoir dire quelques mots sur l'ouvrage et son auteur, je me trouve dérouté. J'ai consulté la liste des ouvrages de Souyouti écrite par lui-même et insérée par Haggi Khalifa à la fin de son "Dictionnaire Bibliographique," et je n'ai rien trouvé qui me prouvât que Souyouti soit réellement l'auteur de l'Acte et de son Commentaire; Haggi Khalifa lui-même n'en fait pas mention dans le corps de son Dictionnaire, soit au mot '*Aqida*, soit au mot '*Aqaïd*, pluriel du premier; il ne le mentionne pas, non plus, dans la liste qu'il donne des divers ouvrages qui se trouvent dans les bibliothèques du *Maghreb*, nom par lequel on désigne encore collectivement en Egypte, où vivait Souyouti, et à Constantinople, où vivait Haggi Khalifa lui-même, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Aujourd'hui, tout est composé chez l'imprimeur et est prêt pour le tirage; quelque soit mon désir de vérifier les choses, le temps matériel me manque pour demander des renseignements à Tunis, où il y a des personnes assez versées en bibliographie pour pouvoir m'éclarer là dessus au point de dissiper mes doutes. Ce qui cause mon embarras c'est que le présent ouvrage n'a pas de titre. Tous les écrits de Souyouti en ont, et c'est par leurs titres respectifs que ces écrits sont notés dans la liste; le présent

ouvrage n'y figurant pas, il faut, ou que l'auteur l'y ait inscrit sous un autre titre que celui de '*Aqida*, et que le copiste de Tunis ait oublié de copier ce titre, ou que l'ouvrage ne soit pas de Souyouti, et dans ce cas il serait difficile de dire comment on a pu le lui attribuer à Tunis. Avec des moyens d'information aussi limités que ceux que je possède à cette heure il m'est impossible de rien affirmer au sujet de l'authenticité ou de la non-authenticité de cet ouvrage ; et chercher à l'identifier, sans son vrai titre, sur la liste de Souyouti, soit dans l'article des écrits sur des sujets religieux, soit dans l'article des écrits divers, serait peine inutile ; les titres des livres arabes sont, pour la plupart, si étranges qu'il n'est pas toujours à la portée de l'esprit humain, je crois, de deviner le sujet d'un livre sur la simple énonciation du titre ; ajoutez à cela qu'il y a plusieurs ouvrages qui portent des titres identiques et qui traitent de sujets différents; on en trouve des exemples dans la liste même de Souyouti. Comme j'éspère pouvoir publier, sous peu, s'il plaît à Dieu, pour me servir d'une expression musulmane, une traduction anglaise de l' "*Idh-har-ul-haqq*" et de cet Appendice, j'en profiterai pour y ajouter les renseignements que je me propose de demander à Tunis. Je laisse donc l'ouvrage sans autre titre que celui qu'il a, et le donne comme émanant de la plume de Souyouti sur la foi du MS. Tunisien, qui est moderne, et dont le copiste, que je connais même personnellement, est encore en vie.

J'ai cru bien faire aussi, en publiant à la suite de l'Acte de Souyouti, deux petites lettres émanant d'un

personnage du Gouvernement Tunisien, le Général Heusséin, qui est à juste titre considéré, non-seulement par ses concitoyens, mais aussi par les étrangers qui le connaissent, comme un des plus éclairés et des mieux intentionnés des membres du dit Gouvernement. La première de ces deux lettres, écrite pour lui en français, est adressée à un aumônier de la Flotte Française à Cherbourg ; la seconde, adressée à un Missionnaire Anglais, comme il est dit au préambule, est traduite de l'arabe, l'auteur n'ayant pas conservé copie de la traduction anglaise envoyée au Missionnaire. Ces lettres—et je crois être l'interprète des sentiments du Général Heusséin en le déclarant—n'ont d'autre importance que celle de prouver que les Musulmans ne craignent ni ne fuient les discussions religieuses, surtout avec ceux qu'ils appellent "*les gens du livre.*"

Un dernier mot. Pour ne pas déranger ce qu'on appelle là justification des pages, j'ai réuni, ensemble à la fin, les quelques notes explicatives que m'ont paru éxiger certains points de l'Acte de Souyouti et des deux lettres du Général Heusséin, ainsi qu'une notice biographique de l'auteur de l'Acte.

I.

ACTE DE FOI DE SOUYOUTI.(1)

Le monde (est) *récent* et son auteur, le Dieu Unique, est *ancien*, son existence n'ayant point eu de commencement. Son être est différent de tous les (autres) êtres, et ses attributs : la vie, la volonté, le savoir, la puissance, l'ouïe, la vue, et sa parole qu'on appelle *Coran*, écrite, retenue par cœur et lue, sont anciens. Il est exempt de corporalité, d'accidents et de circonscription ; rien n'est semblable à Lui. Ce qui nous est transmis dans le *Livre* et la *Sunna* (de locutions) difficiles, nous en croyons le sens apparent et exemptons (Dieu) du sens littéral ; puis nous nous en remettons (à lui-même pour le vrai sens de ces locutions), ou les interprétons (dans un sens métaphorique). Le *sort* (des hommes), tant pour le bien que pour le mal, (dépend) de lui. Ce qu'il veut est fait, et ce qu'il ne veut pas n'est point fait. Il ne pardonne pas le *chirk ;* et pardonne les autres (péchés) quand il lui plaît, mais rien n'est obligatoire pour lui. Il envoya ses messagers accompagnés de miracles éclatants, et en scella le nombre par Mahomet, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui. Le miracle est un fait extraordinaire confirmant un défi ; il est *Karama* chez un *Walì*, excepté (des faits) tels que (produire) un enfant sans père. Nous croyons que les tourments de la tombe, l'interrogatoire des deux anges, la convocation au jugement dernier, la résurrection du corps, le *bassin*, le *sirat*, la balance, l'intercession, la vue de Dieu par les fidèles, le voyage (au ciel) du Prophète bien-aimé, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, en corps et à l'état de veille, la venue de Jésus aux approches de la dernière heure et sa victoire sur l'antechrist, et la réintégration du Coran (au ciel) sont des vérités ; que la *Janna* et le feu sont aujourd'hui

créés ; que la *Janna* est au ciel, mais nous nous abstenons de dire où est le feu ; que l'âme survit au corps ; que la mort (a lieu) au terme (fixé d'avance) ; que le vice ne détruit pas la foi, pas plus que les innovations (hérétiques), excepté l'anthropomorphisme et la négation que Dieu connaisse les détails (des choses). Nous n'affirmons pas la (condamnation aux) supplices de celui qui ne s'est pas repenti, ni l'éternité de ses tourments ; que la plus *noble* des créatures est le Bien-aimé, l'Elu de Dieu (*Al-Mustafa*), que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui ; puis l'ami de Dieu (*Al-Khalil*) Abraham ; puis Moïse, Jésus, et Noé, et ceux-là sont les hommes d'énergie et d'action ; puis le reste des Prophètes, selon leurs différents degrés ; puis les Anges, puis Abou-Bakr, 'Omar, 'Othman, 'Ali, et le reste des dix (Sohabas) ; puis (les combattants) de *Bedr*, puis ceux de *Ohod*, puis (les fidèles) du *pacte*, puis le reste des *Soḥabas*, puis le reste de la Nation, chacun selon la diversité de leurs mérites ; que les plus parfaites parmi le femmes sont Marie et Fatma, et les plus parfaites des *Mères des Croyants* Khadija et 'Aïcha ; que les Prophètes sont *préservés ;* que les Soḥabas sont des *'Oudouls ;* que les *Imans* Ach-Chafi'i, Malek, Abou-Ḥanifa, Aḥmad (Ibnu Ḥanbal), et le reste des *Imams* sont dans le droit sentier ; qu'Aboul-Ḥasan Al-Ach'ari est un *Imam* dans la *Sunna* préféré, et que la doctrine d'Al-Junéïd est *Orthodoxe.*

II.

COMMENTAIRE DU TEXTE PAR L'AUTEUR LUI-MÊME.

L'auteur, que Dieu lui soit miséricordieux et propice, dit :

Le monde (l'univers), c.-à-d., tout ce qui existe en dehors de l'être de Dieu,

(*Est*) *récent*, dans le sens de créé, c.-à-d., produit du néant, car il est changeant, c.-à-d, il subit des changements que nous remarquons, et tout ce qui est tel est *récent*, c.-à-d., qu'il a reçu l'existence qu'il n'avait pas ;

Son auteur, le Dieu unique, c.-à-d., celui qui n'a point de semblable et d'égal quant à son être et à ses attributs,

Est ancien, c.-à-d., que *son existence n'a point eu de commencement*, car s'il était *récent* il aurait eu besoin d'un auteur, et loin de Dieu une telle chose. . . . Quant à l'attribut *auteur* (*sani'on*, artisan) donné à Dieu, il est employé par tous les théologiens ; quelques-uns ont objecté qu'il n'a été employé ni dans le Coran ni dans le *ḥadith*, et que tous les surnoms qu'on donne à Dieu doivent être puisés à l'une de ces deux sources. On a répondu qu'il est pris de cette expression du Coran *sun'ul-lahi* (*l'œuvre de Dieu*), et de la variante *sana'ahul-lahu* (*Dieu le façonna, Dieu le fit*), et qu'il suffit de cet infinitif et de ce prétérit pour justifier l'emploi du participe. Je dis, moi, que l'application de cet attribut (de cette épithète) à Dieu repose sur l'autorité d'une tradition authentique qu'ont perdue de vue, à la fois, les auteurs de l'objection et ceux qui y ont répondu. La tradition est rapportée par Al-Ḥakem, et Al-Baïhaqi en a constaté l'authenticité jusqu'à Ḥudéïfa qui la tient textuellement du Prophète ; elle est ainsi conçue : " Dieu est l'artisan de tout artisan et de son ouvrage " (*Allahu sani'u kulli sani'in wasan'atihi*).

Son être est différent de tous les (*autres*) *êtres* (*wadatuhu*

son essence, son être). Je n'ai pas adopté l'expression d'Assabki qui dit, dans son "Recueil des Recueils:" "Sa *réalité* (*waḥaqiqatuhu*) est différente de toutes les (autres) *réalités*," parceque, d'après Ibnuz-Zamalkani, le mot *réalité* ne peut se dire de Dieu, et Ibn Jama'a donne pour raison, à l'appui de ce dire, que le mot n'a été employé ni dans le Coran, ni dans le *ḥadith*, tandis qu'on a des exemples de l'application du mot *ďaton* à Dieu ; en effet, on lit dans Bokhari, dans l'histoire de Khubèïb, "et cela (est) dans *l'être* (même) de Dieu" (*waďalika fi ďatil-ilahi*, dans l'essence de Dieu) ; (2)

Et ses attributs : la vie, qui est un attribut qui exige l'attribut du savoir (de la conscience de soi) dans l'être qui la possède ;

La volonté, qui est un attribut qui affecte de réalisation (qui réalise) l'une des deux manières d'être d'une chose, celles d'agir ou de ne pas agir ;

Le savoir, qui est un attribut par lequel se découvre (se dévoile) la chose à laquelle s'attache la volonté ;

La puissance, qui est un attribut qui agit (qui influe) sur, (qui réalise) la chose à laquelle elle s'applique ;

L'ouïe, la vue, qui sont deux attributs par lesquels le découvrement (le dévoilement) des choses, qui a lieu par le savoir, est augmenté (devient plus sensible) ;

Et sa parole, qui est inhérente à l'être (à l'essence) du Très-Haut (*biďatihi ta'ala*) ;

Qu'on appelle Coran, écrite dans des livres sous les différentes formes d'écritures et les figures des lettres qui constituent les mots ;

Conservée dans les poitrines (des fidèles) avec ses expressions concrètes ;

Et lue par les bouches (des fidèles) au moyen de l'énonciation perceptible de ses lettres ; (3)

Sont (tous) *anciens*, attribut (grammatical) des inchoatifs qui précèdent.

Il est, que son nom soit exalté, *exempt de corporalité, d'accidents, et de circonscription*, c'est-à-dire, qu'il n'a pas besoin (pour exister) de s'unir à une chose (d'occuper un

espace), parceque les choses sont récentes (créées) et Lui, le Très-Haut, n'a pas eu de commencement ; le corps est ce qui existe en lui-même, et l'accident, ce qui existe à l'aide d'un autre que lui, tels que la couleur, le goût, &c. . . . ; (en somme), comme il a dit Lui-même, dans son livre précieux : *Rien n'est semblable à Lui,* et c'est Lui (seul) qui entend et voit (tout). (4)

Ce qui nous est transmis dans le livre et (dans) *la Sunna* (de locutions) *difficiles* (embarrassantes), au sujet des attributs de Dieu, *nous en croyons le sens apparent et exemptons* (*Dieu*) *du sens littéral,* telles que ces expressions du Très-Haut : " Le Miséricordieux s'est assis sur le trône . . .; (à la consommation des siècles) il ne restera que la face de l'Eternel ; " . . . " tu le feras devant mes yeux ; " . . . " la main de Dieu est au dessus de leurs mains ; " et ces paroles du Prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui : " Tous les cœurs des enfants d'Adam sont entre deux des doigts du Miséricordieux comme un seul cœur, et il les dirige selon son bon plaisir." Elles sont dans Moslem ;

Puis nous nous en remettons (*à lui-même pour le vrai sens de ces locutions*) à l'exemple des premiers (Musulmans), et c'est le moyen le plus sûr ; *ou* les *interprétons* (*dans un sens métaphorique*) à l'exemple (de nos coréligionnaires) des siècles postérieurs. C'est ainsi que nous entendons, dans les versets du Coran, le verbe *s'asseoir* pour " prendre possession ; " le mot *face* pour " l'être même de Dieu ; " *l'œil* pour " la vue," " l'intelligence ; " la *main* pour " la puissance ; " et par les paroles du Prophète, que tous les cœurs des hommes sont, par rapport à la toute-puissance de l'Être Suprême, une chose minime qu'il tourne (qu'il dirige) à son gré, comme un homme tournerait entre ses deux doigts une petite parcelle de matière. (5)

Le sort (des hommes) et c'est ce qu'ils font, ou qui leur arrive (dans ce monde) fixé par arrêt de Dieu de toute éternité, *tant pour le bien que pour le mal* (*dépend*) *de lui* (étant le fait) de sa création et de sa volonté. (6)

Ce qu'il veut est fait et ce qu'il ne veut pas n'est point fait ; il ne pardonne pas le chirk, (c.-à-d., le péché de donner des

associés à Dieu), si ceux qui le commettent meurent dans cet état d'impiété, *et pardonne les autres* (péchés) *quand il lui plaît ;* le Très-Haut a dit (dans le Coran) : " Certes, Dieu ne pardonne pas qu'on lui donne des associés, et il pardonne tout autre (péché) à qui il veut " (iv. 51 et 116) ; *mais rien n'est obligatoire pour lui,* parcequ'il est le Créateur de tous les êtres, et ils ne peuvent avoir de droits sur lui. (7)

Il envoya ses messagers (accompagnés) *de miracles éclatants et en scella le nombre par Muḥammad, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui,* ainsi que le Très-Haut le dit lui-même : . . . " Mais Apôtre de Dieu qui clôt (la série) des Prophètes " (xxxiii. 40). Il y a ici, dans la phrase, une inversion qui constitue un des traits exquis de l'éloquence ; la vraie construction est : il *les a scellés par Mahomet* (au lieu de : "*il a scellé par eux Mahomet,*" traduction littérale du texte) ; cette inversion a pour objet d'indiquer que Mahomet est en réalité le premier des Prophètes. En effet, dans quelques-unes des traditions qui ont trait au voyage nocturne du Prophète, il y a : " Je t'ai constitué le premier des Prophètes par la création et le dernier par la mission." Cette tradition est rapportée par Al-Bazzar qui la fait remonter à Abou-Horéïra. (8)

Le miracle, par lequel les messagers sont aidés (cest-à-dire, qui est opéré par eux pour prouver la vérité de leur mission divine), *est un fait extraordinaire,* accompli d'une manière contraire à la marche naturelle dès choses, tels que le rappel à la vie d'un mort, la destruction (ou l'anéantissement) d'une montagne, le jaillissement de l'eau d'entre les doigts, *confirmant un défi,* c'est-à-dire, l'appel que fait le messager aux hommes pour croire à sa mission ; il sort, par conséquent (de cette catégorie), les faits ordinaires, tels que le lever du soleil tous les jours, et les faits extraordinaires opérés sans défi, tels que les prodiges (*Karama*) des saints (*Walì*), de même que les faits, extraordinaires aussi, qui démentissent le *défi*, comme serait (quand un prétendu Apôtre) interpelle un enfant à la mamelle pour témoigner en faveur de sa mission, que l'enfant parle pour lui donner un démenti.

Il est Karama (simple prodige) *chez un Walì*, c.-à-d., celui qui connaît Dieu autant qu'il est possible aux hommes de le connaître, qui persévère sans discontinuer dans les pratiques de l'obéissance, s'éloigne des péchés, évite de se livrer aux plaisirs (ou de suivre) ses penchants ; c'est une *Karama* que (le prodige de) la crue du Nil sur une (simple) lettre adressée par 'Omar, et (le prodige) de la vue, par ce Calife du haut de la chaire à Médine, de l'armée musulmane à Néhawand (en si grand danger) qu'il cria au commandant de l'armée : " O Saria, la montagne, la montagne!" pour l'avertir de l'approche de l'ennemi de ce côté, et que Saria ait entendu sa voix malgré la distance ; et une foule d'autres *Karamas* opérées par les Sohabas et autres ;

Excepté (des faits) *tels que faire naître un enfant sans père,* ou convertir une matière inerte en un être animé ; ces faits ne peuvent pas être des *Karamas de Walìs ;* c'est une réserve d'Al-Quchéïri,—et Ibnus-Sabki dit dans son ouvrage *Man'ul-Mawane'* (l'empêchement des empêchements) qu'elle est juste,—qui particularise l'opinion avancée par un autre auteur qui dit : "Ce qui est opéré comme miracle par un Prophète, peut être opéré comme *Karama* par un *Walì ;* il n'y a d'autre différence entre les deux que le défi." (9)

Nous croyons que les tourments de la tombe, pour l'infidèle et pour le dépravé condamnés à être tourmentés, et cela par le retour de l'âme au corps ou à ce qui reste du corps (après la décomposition) est vrai ; l'Apôtre de Dieu, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit : " Le supplice de la tombe est vrai ;" et, venant à passer, un jour, près de deux tombeaux, il dit : " Ils (les deux morts) sont en train d'être tourmentés." Cette tradition est rapportée par les deux Chéïkhs (Bokhari et Moslem).

Que l'interrogatoire, que les *deux anges,* Munkir et Nakir (font subir), aux morts dans le sépulcre est vrai. Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit : "Quand le corps est inhumé et la foule se retire, deux anges pénètrent dans la fosse, relèvent le trépassé sur son séant et lui demandent : 'Que pensais-tu

de ce Prophète, Muḥammad ? ' il répond : ' J'atteste qu'il est l'esclave de Dieu et son apôtre ;' mais l'infidèle et l'hypocrite répondront : ' J'ignore.' " Cette tradition est rapportée par les deux Chéïkhs (Bokhari et Moslem). D'après une tradition d'Ibn Daoud, (les deux anges) demandent (au trépassé) : " Qui est ton seigneur ? quelle est ta religion ? et qui est cet homme qui a été envoyé parmi vous ? " Le fidèle répond : " Mon Seigneur, c'est Dieu ; ma religion, l'Islam, et l'homme envoyé, est l'Apôtre de Dieu ;" et l'infidèle répond à chacune de ces trois questions : " Je ne sais pas." Dans une tradition rapportée par At-Tirmidi, il est dit que l'un des deux anges s'appelle *Munkir*, et l'autre *Nakir*, et Ibn-Younès, de nos amis, a dit que les deux anges qui interrogent les fidèles s'appellent *Mubchir* et *Bachir;*

La convocation (au jugement dernier) de toutes les créatures ; c.-à-d., que Dieu les ressuscitera quoique réduites en poussière, pour être exposées et (subir) le rendement des comptes ;

La résurrection du corps, c.-à-d., sa restitution dans toutes ses parties et avec tous ses accidents comme il était (sur la terre) sont vrais. Dieu a dit : " Nous les avons convoqués (pour le jugement) sans en excepter aucun" (xviii. 45). " Quand les bêtes fauves seront réunies en un seul endroit " (lxxxi. 5). " Il crée les êtres et les restaure à la vie (après qu'ils seront devenus poussière) ; . . . " Comme nous avons créé les premiers êtres nous les restaurerons " (xxi. 104). ([10])

(Que) *le Bassin ;* Al-Qurtubi dit, ce sont deux bassins ; le premier est avant le *Sirat* et avant la *balance*, suivant l'opinion la plus exacte, car (le jour de la résurrection) les hommes sortiront de leurs tombeaux et iront s'y désaltérer avant (de subir le jugement de) la balance et avant (de traverser) le *Sirat ;* le second (est) dans la *Janna* et tous les deux s'appellent *Kauthar*. Moslem rapporte cette tradition de Anès : " Un jour l'Apôtre de Dieu, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, se trouvant assis parmis nous, s'assoupit pour quelques moments, puis releva la tête souriant ; nous lui dîmes : ' Que te fait rire, ô apôtre de Dieu ? ' Il nous répondit : ' Une *Sura* vient de m'être révélée,' et il nous récita : ' Nous

t'avons donné le Kauthar,' &c.; puis il nous dit: 'Savez-vous ce que c'est que le Kauthar?' Nous lui répondîmes: 'Dieu et son Apôtre le savent mieux; il nous dit alors:' C'est un fleuve que Dieu m'a promis et auquel sont attachés des faveurs innombrables; c'est un bassin auquel se désaltèrera ma nation le jour de la résurrection; ses vases sont aussi nombreux que les étoiles du ciel; quand quelqu'un est empêché d'y boire je dis: Seigneur, il est de ma nation; il me sera répondu: Que sais-tu s'il n'a rien fait après toi?" Dans le *Sahih* (de Bokhari) on lit ces paroles du Prophète: "L'étendue de mon bassin est égale à un mois de marche; son eau est plus blanche que des feuilles d'argent, son odeur meilleure que celle du musc, ses coupes aussi nombreuses que les étoiles du ciel; celui qui boira de son eau ne ressentira jamais plus la soif." Une tradition dans Moslem dit: "Deux tuyeaux de la *Janna* versent l'eau dans ce bassin." Une autre version porte: "Deux conduites y amènent l'eau du *Kauthar*." Une tradition rapportée par Ibn Maja dit: "Le *Kauthar* est un fleuve dans la *Janna*, ses deux rives sont d'or, son lit de perles et de jacinthes, son limon plus odoriférant que le musc et plus blanc que la neige;"

(Et) *le Sirat*, qui, d'après Moslem, est un pont étendu sur l'ouverture de la géhenne, plus mince qu'un cheveu, plus tranchant qu'un sabre, (sont) vrais. Dans le *Sahih* (de Bokhari) il est dit: "Le *Sirat* sera étendu au centre de l'ouverture de la géhenne, et les fidèles y passeront dessus; les premiers (le franchiront avec la vélocité de) l'éclair; d'autres avec la rapidité du vent; d'autres avec la vitesse du vol des oiseaux; (il en viendra) d'autres (qui le traverseront avec la fermeté de pas) du plus robuste des hommes; et (ainsi en diminuant) jusqu'à ce qu'il y en aura qui ne pourront le traverser qu'en se traînant sur le ventre. Des deux côtés (du Sirat) sont attachés des harpons qui ont reçu le pouvoir de saisir les personnes qu'on leur indiquera; (ceux que ces harpons ne parviennent qu'à) égratigner (à cause de la vitesse de leur passage) seront sauvés; mais (ceux qu'ils réussissent à) saisir seront (lancés) dans le feu." (11)

(Que) *la balance* est vraie ; elle a une languette (sur le fléau) et deux plateaux ; elle sert à faire connaître l'importance des actions des hommes par le poids des feuilles où elles sont notées. Dieu a dit : "Nous établirons des balances au poids juste le jour de la résurrection ; aucune âme ne sera traitée injustement, quand même (ce que nous aurions à produire de ses œuvres) serait du poids d'un grain de moutarde" . . . (xxi. 48). At-Tirmidi rapporte une tradition qui dit : "(Le jour du jugement) on appellera, un à un, les hommes de ma nation en présence du reste des êtres de la création, et on étendra devant les yeux de chaque individu quatre-vingt-dix-neuf rouleaux, dont chacun est aussi long que peut porter la vue ; puis on demandera à l'individu : 'Peux-tu nier quelque chose (de ce qui est écrit) dans ces rouleaux ? Mes écrivains, qui ont enrégistré tes actions, auraient-ils été injustes à ton égard ?' L'individu répondra : 'Non, Seigneur.' On lui dira : 'As-tu quelque excuse (à alléguer à ta décharge)?' Il répondra : 'Non, Seigneur.' On lui dira : 'Si fait, tu as auprès de nous un acte méritoire, et il ne te sera point fait d'injustice aujourd'hui.' Alors on lui remettra une feuille dans laquelle est écrit : "J'atteste qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et j'atteste que Mahomet est son esclave et son apôtre," et on lui dira : 'Produis maintenant tes poids.' L'individu répondra : 'O Seigneur, que peut peser cette feuille vis-à-vis de ces immenses rouleaux ?' On lui dira : '(Sois tranquille), il ne te sera point fait d'injustice.' Alors les rouleaux seront placés dans l'un des deux plateaux de la balance et la feuille dans l'autre ; celle-ci l'empartera sur les rouleaux et fera pencher la balance de son côté, car rien ne peut lutter de poids avec le nom de Dieu." Al-Ghazali et Al-Qurtubi disent : "La balance ne sera pas (établie) pour tout le monde, et les soixante-dix mille (fidèles), qui seront admis au Paradis sans rendement de compte, ne subiront pas (le jugement) de la balance et ne recevront pas la feuille."

(Que) *l'intercession* est vraie ; elle est de différentes sortes ; la plus importante de toutes est (celle qui a pour objet) d'obtenir l'accélération du jugement d'un fidèle pour lui

épargner les peines de l'attente; elle appartient exclusivement au Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, (à qui s'adresseront les fidèles) après s'être inutilement adressés, tour-à-tour, aux autres prophètes; la seconde est pour l'admission d'un fidèle au Paradis sans rendement de compte, et, d'après Annawawi, elle, aussi, est exclusive au Prophète. Cependant Ibnu-Daqiq-il-'Id et Assabki hésitent à affirmer (cette exclusivité). La troisième est l'intercession en faveur de ceux qui ont mérité le feu afin qu'ils n'y entrent pas; le Qadhi 'Iadh dit qu'elle n'est pas exclusive au Prophète; Annawawi, hésite, parceque, dit Assabki, il n'y a pas (dans le Coran ou le *ḥadîth*) de passage explicite en faveur ou contre. La quatrième est pour la délivrance de ceux-là, parmi les *unitaires* (c.-à-d., les Musulmans), qui auront déjà été mis au feu; elle est commune aux autres prophètes, aux anges, et aux (particuliers parmi les) fidèles. La cinquième est pour obtenir un avancement (ou une élévation de grade) pour ceux qui sont déjà dans la *Janna*. Annawawi dit qu'il est permis de la considérer comme exclusive au Prophète. La sixième est pour l'allégement des peines de ceux qui ont mérité de rester éternellement dans le feu, comme dans le cas d'Abou-Taleb (oncle du Prophète). Dans le *Saḥîḥ* (de Bokhari, il est dit, à la suite de ces paroles du Prophète) : "Je suis le premier des médiateurs et le premier des exaucés," que quelqu'un ayant mentionné devant lui son oncle Abou-Taleb (l'apôtre de Dieu) dit : "Peut-être mon intercession lui sera-t-elle utile et il sera mis dans un feu modéré." Al-Baïhaqi rapporte la tradition (suivante) : "Il me fut donné (a dit le Prophète) la faculté du choix entre (le privilège de) l'intercession et l'entrée (certaine) dans la *Janna* de la moitié de ma nation; j'ai choisi la première, parcequ'elle est plus générale et plus efficace; et croyez-vous qu'elle soit pour les (personnes) timorées? point du tout; elle est pour les coupables, pour les personnes couvertes de souillures, pour les pécheurs."

(Que) *la vue de Dieu par les fidèles*, avant l'entrée dans la *Janna* et après, est vraie. Le Très-Haut a dit : "(Ils auront

alors) des visages brillants qui contempleront leur Créateur" (lxxv. 22, 23). Dans les *Saḥiḥaïn* (les deux Sahihs de Bokhari et de Moslem) on lit : . . . "Les fidèles dirent : 'O Apôtre de Dieu, verrons-nous notre Seigneur le jour de la résurrection ?' L'Apôtre de Dieu, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, répondit : 'Pouvez-vous fixer vos regards sur la lune la nuit où elle est pleine ?' Ils répondirent : 'Non, ô Apôtre de Dieu.' Il dit : 'Pouvez-vous les fixer sur le soleil quand il n'est pas couvert de nuages ?' Ils répondirent : 'Non, ô Apôtre de Dieu.' Il dit : 'C'est ainsi que vous le verrez.'" Et dans ce *ḥadith* il est dit que la vue aura lieu avant l'entrée (des fidèles) au Paradis. Moslem donne la tradition suivante : "Quand les fidèles destinés au Paradis y entreront, le Très-Haut leur demandera : 'Désirez-vous que j'ajoute encore autre chose aux faveurs que je vous ai déjà faites ?' Les fidèles répondront : 'O Dieu, nos visages ne sont-ils pas devenus blancs (resplendissants de lumière) ? ne nous as-tu pas admis dans la *Janna*, et nous as délivrés du feu ?' Alors le voile sera ôté. . . . Aucune des faveurs, dont les fidèles auront été comblés, ne leur sera plus agréable que la vue de leur Seigneur." Dans une autre tradition il y a : "Puis il (le Prophète leur) récita ce verset : A ceux qui auront fait le bien la grande faveur et davantage" (x. 27). Or "la grande faveur" c'est l'admission au Paradis, et (le mot) "davantage" c'est la vue de la face de Dieu qui se découvrira entièrement sans circonscription de limites (et sera vue dans toutes les directions). Quant aux infidèles, ils ne la verront pas, comme le démontrent ces paroles du Très-Haut : "Non, certainement, ce jour-là ils seront séparés de leur Seigneur comme par un voile" (lxxxiii. 18) ; ce qui s'accorde avec ces autres paroles divines : "Les regards ne le comprendront pas," c'est-à-dire, ne le verront pas, qui se rapportent à ce qui précède (*id est*, aux infidèles). (12)

Que *le voyage au ciel du Prophète bien-aimé, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui*, après qu'il fut transporté au temple de Jérusalem, *en corps et à l'état de veille*, est vrai. Dieu a dit : "Louange à celui qui a transporté,

pendant la nuit, son serviteur du temple sacré (de la Mecque) au temple éloigné (de Jérusalem), dont nous avons béni l'enceinte, pour lui faire voir nos miracles" (xvii. 1). Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: "On m'a apporté le *Buraq;* c'était une monture blanche et allongée, de grandeur moyenne entre l'âne et le mulet, et qui (en marchant) projetait ses jambes aussi loin que portait sa vue; je le montai et fus conduit au temple de Jérusalem, ... puis il nous transporta au ciel. . . . ." Ce *ḥadith* est rapporté par Moslem. On a dit que ces deux voyages ont été faits en esprit, et on cite à l'appui ces paroles du Très-Haut: "Nous n'avons voulu, par la vision que nous t'avons montrée, que donner un signe d'étonnement pour les hommes" (xvii. 62); la tradition rapportée par Ibn-Is-ḥaq dans la vie du Prophète, que Mo'awia avait coutume de dire: "Si l'on désire savoir ce que c'était que l'*Isrà* (le voyage du Prophète à Jérusalem), je réponds que c'était une vision de la part de Dieu réelle et authentique;" et ces paroles de 'Aïcha: "Le corps de l'Apôtre de Dieu, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, n'a pas quitté le lit; c'est son âme seule qui a été transportée." On a répondu, au sujet du verset du Coran, que par "un signe d'étonnement pour les hommes" Dieu a voulu dire *une vue réelle,* car il n'y a pas de signe d'étonnement dans un *rève,* que (d'ordinaire) on ne révoque pas en doute; qu'il est prouvé qu'Ibn 'Abbas disait: "C'est une vision réelle qu'il a vue," et que quelques savants sont d'opinion que ce verset a été révélé au sujet d'une autre vision que l'*Isrà.* Quant aux paroles de 'Aïcha, on a répondu que, lors de l'*Isrà,* elle n'était pas encore épouse du Prophète, l'*Isrà* ayant eu lieu avant l'hégire, et 'Aïcha n'ayant été épousée qu'après. D'autres disent que l'*Isrà* a eu lieu à l'état de veille (du Prophète), et le *Mi'râj* pendant son sommeil (en rève); d'autres, encore, disent que ce voyage a eu lieu deux fois, une pendant que le Prophète était éveillé, et une autre pendant son sommeil. D'ailleurs nous avons discuté longuement ce sujet dans notre ouvrage où nous expliquons les noms (et titres) du Prophète. Ka'b rapporte une tradition qui dit

que le *Mi'râj* est une échelle dont les échelons sont alternativement d'or et d'argent. Ibn Sa'd ajoute à cette tradition une autre qui dit que l'échelle est garnie de perles. ([13])

Que *la venue de Jésus*, fils de Marie, que la paix soit sur lui, *à l'approche de la dernière heure, et sa victoire sur l'Antechrist* sont vraies. Il y a dans le *Saḥiḥ* (de Bokhari) : " Certes, le fils de Marie déscendra comme juge-arbitre, brisera la croix, tuera le cochon, et imposera le tribut. . . ." At-Taïalusi, dans son *Masnad*, rapporte cette tradition : " J'ai plus de droit que tout le monde sur Jésus, fils de Marie . . . ; quand vous le verrez reconnaissez-le ; il est de taille moyenne, au teint (entre) le blanc et le rouge (vermeil) et à la chevelure (ondulée) qui semble dégoutter d'eau, et qui n'est pas mouillée; il brisera la croix, tuera le cochon, et percevra le tribut. Dieu détruira, à sa venue, toutes les religions excepté l'*Islam*, fera périr le christ de l'égarement, borgne et menteur (l'Antechrist), et répandra la paix et la sûreté sur la terre, au point que le lion paîtra avec les chameaux, le tigre avec les bœufs, les loups avecs les brebis, et les enfants joueront avec les serpents sans que ceux-ci leur fassent du mal ; il restera sur la terre quarante ans, puis il mourra et les Musulmans l'inhumeront après avoir prié sur sa dépouille." Dans une autre tradition (il est dit) qu'il restera sur la terre " sept ans." On prétend que c'est là la donnée la plus exacte et (on la concilie avec la précédente en disant que le Prophète) a compris dans les quarante ans toute la durée de l'apparition de Jésus sur la terre, avant son assomption et après ; car il a été enlevé au ciel à l'âge de trente-trois ans. Dans le *Saḥiḥ* de Moslem une tradition dit : " Entre la création d'Adam et la dernière heure (il y a) une création." Une autre tradition dit : " (Il y aura) une chose plus grande que l'Antechrist" (*i.e.*, un événement plus extraordinaire que la venue de l'Antechrist). Dans le *Masnad* d'Aḥmad (Ibn Ḥanbal), une tradition (émanant) de Jaber dit : " L'Antechrist sortira dans un temps de tiédeur de la foi et d'abandon de la science ; il parcourra la terre pendant quarante nuits (jours), desquelles il y aura des jours dont chacun équivaudra à la durée d'un an ; d'autres à la

durée d'un mois; d'autres à la durée d'une semaine, et d'autres qui seront équivalents à vos jours ordinaires; il aura pour monture un âne dont les deux oreilles sont séparées par un interstice de quarante coudées (lit. et l'espace qui est entre ses deux oreilles est de la largeur de quarante coudées); il dira aux hommes: 'Je suis votre Seigneur;' il est borgne et votre Seigneur ne l'est pas; il portera écrit sur son front le mot *Kafer* (mécréant) que tout fidèle, qu'il sût ou non lire, lira; il visitera toutes les villes et tous les villages, excepté la Mecque et Médine, que Dieu lui a défendu de visiter, et aux portes desquelles des anges seront placés pour les garder. Il sera accompagné de deux fleuves, et je sais, moi, mieux que lui ce qu'ils sont; il appellera l'un '*la Janna*,' l'autre '*le feu;*' celui qu'il fera entrer dans le fleuve qu'il aura appelé *la Janna* se trouvera dans le feu, et celui qu'il fera entrer dans celui qu'il aura appelé *le feu* se trouvera dans la *Janna*." La tradition ajoute: "On enverra avec lui des démons pour séduire les hommes, et il aura le pouvoir d'opérer de grands prodiges; il dira au ciel de pleuvoir et il apparaîtra aux spectateurs qu'il pleut; il fera semblant de tuer un homme et de le ressusciter, et dira: 'O hommes, de semblables prodiges peuvent-ils être faits par un autre être que Dieu?' Les fidèles se réfugieront alors sur la montagne de la fumée en Syrie, et l'Antechrist ira les y assiéger et les y réduira aux dernières extrémités; alors Jésus descendra des cieux vers les assiégés, à l'aube du jour, et leur dira: 'O hommes, que vous empêche de sortir contre ce menteur et scélérat?' Les fidèles reconnaîtront Jésus et se prépareront pour la sortie; à ce moment le crieur appellera à la prière; le fidèles diront: 'O esprit de Dieu, mets-toi à notre tête' (sers-nous d'*Imam*); Jésus répondra: 'Que votre Imam (ordinaire) se mette à votre tête.' La prière du matin terminée, les fidèles sortiront, et aussitôt que ce menteur (l'Antechrist) verra le Christ, il se dissoudra comme le sel se dissout dans l'eau; Jésus le tuera et toutes les créatures, jusqu'aux arbres et aux pierres s'écrieront: 'O esprit de Dieu, c'est un Juif;' et Jésus

n'épargnera personne de ceux qui auront suivi l'Antechrist." Dans le *Saḥiḥ* (de Bokhari) il y a plusieurs traditions qui disent la même chose.

Que *la réintégration du Coran* (au ciel) *est vraie.* Ibn Maja rapporte cette tradition de Ḥuiléïfa: "L'islamisme sera usé (rapé) comme s'use le tissus d'un habit, tellement qu'il n'y aura plus ni jeûne, ni dévotion, ni aumône, et le livre de Dieu sera emporté en une nuit, et il n'en restera plus un seul verset sur la terre." Al-Baïhaqi, dans son ouvrage intitulé "*Cho'ab-ul-Aïman*" (Les Sentiers de la Foi), donne la tradition suivante de Ibn Mas'oud (où on fait dire au Prophète) : "Lisez le Coran avant qu'il ne soit repris au ciel, car la dernière heure n'arrivera pas qu'il ne soit repris." On (fit au Prophète) cette remarque: 'Les Corans écrits pourront être repris, mais ce qui est dans les poitrines des fidèles comment le sera-t-il?' (Le Prophète) répondit: 'Un ange sera envoyé de nuit qui l'enlèvera de leurs poitrines, et quand ils s'éveilleront ils diront nous sommes comme si nous n'avons jamais rien su, et ils tomberont dans la poésie.'" Al-Qurtubi ajoute: "Et cela aura lieu après la mort de Jésus; puis les Abyssiniens détruiront la *Ka'aba*" (le temple sacré de la Mecque). (14)

Nous croyons que *la Janna et le feu* (le Paradis et l'Enfer) *sont aujourd'hui créés,* c'est-à-dire, avant le jour de la rétribution, à cause des passages (dans la parole de Dieu) qui prouvent cela, tels que "elle (la *Janna*) a été préparée pour les timorés;" et "il (l'enfer) a été préparé pour les mécréants," et tels, aussi, que l'histoire d'Adam et d'Eve qui avaient été placés dans la *Janna*, et en furent ensuite chassés; les traditions qui se rapportent au voyage nocturne du Prophète, où lui-même dit: "J'ai été introduit dans la *Janna*," et "J'ai vu l'enfer," &c., et (enfin), dans la tradition relative à l'intercession, ces paroles d'Adam: "Que vous a fait sortir du Paradis sinon le péché de votre père?" et autres semblables. (15)

Nous croyons que *la Janna est au ciel;* on a dit aussi qu'elle est sur la terre, et d'autres s'abstiennent de se prononcer (et disent) que c'est là une chose que personne autre que Dieu ne sait. L'opinion que j'établis ici est basée sur

les inductions qu'autorisent quelques passages du Coran et du *hadith* (traditions), comme ces paroles du Très-Haut au sujet d'Adam : " Nous (leur) avons dit déscendez-en " (où la locution *descendez-en* implique que c'est un lieu élevé ; et ces paroles de la tradition dans le *Sahih* (de Bokhari) : " Demandez à Dieu le Paradis, car c'est (la partie) la plus élevée de la *Janna*, et au dessus est le trône du miséricordieux, et de là jaillissent les fleuves de la *Janna*." Dans le *Sahih* de Moslem il y a : " Les âmes des martyrs sont dans des jabots d'oiseaux verts ; elles se transportent de la *Janna* partout où elles veulent, et se réfugient (le soir) dans des lampes attachées au trône (de l'Eternel)." Abou-Na'im, dans son histoire d'Ispahan, donne sur l'autorité de 'Obèïd, qui la tenait de Mujahed et celui-ci d'Ibn-'Omar, qui (à son tour) la rapportait au Prophète, la tradition que " la géhenne entoure le monde, et la *Janna* est au delà," et que c'est pour cela que le *Sirat* se trouve sur l'ouverture de la géhenne comme un pont conduisant à la *Janna*.

Et nous nous abstenons de dire où est le feu (l'enfer), c'est-à-dire, nous ne nous prononçons pas à ce sujet, et déclarons que Dieu seul sait où il est ; je n'ai pas trouvé de traditions sur lesquelles je puisse me baser. On a prétendu (même que l'Enfer) se trouve au sein de la terre, en vertu de cette tradition d'Abdullah, qu'Ibn 'Abdul-Birr rapporte et dont il infirme les autorités : " Personne autre ne s'aventure sur la mer que les conquérants, les pèlerins et ceux qui vont fonder des colonies, car au dessous de la mer il y a du feu." Une autre tradition du (même) 'Abdullah (rapportée par le même auteur) dit : " Il ne faut pas faire ses ablutions avec l'eau de la mer, car elle (la mer) est le couvercle de la géhenne." Al-Baïhaqi, dans son ouvrage " *Les Sentiers de la Foi*," donne cette tradition de Wahb Ibnu Munabbah : " Quand arrivera le jour de la résurrection, ordre sera donné au *falaq*, qui est le couvercle de *Saqar* (la fournaise du feu de l'enfer), et il s'ôtera laissant à découvert ce dernier (*Saqar*) ; il en sortira alors du feu qui, arrivé à la mer, qui couvre l'embouchure de la géhenne, et c'est la mer des mers, la sèchera en moins d'un

clin d'œil ; cette mer sépare la géhenne des sept terres ; quand elle sera complètement mise à sec, le feu prendra aux sept terres et les rendra comme une seule braise." On a prétendu, aussi, que l'enfer se trouve sur la surface de la terre, et cela sur l'autorité d'une autre tradition de Wahb Ibnu Munabbah qui dit : "Quand Ḋul-Qarnaïn fut arrivé au sommet de Jèbel-Qaf, il vit au dessous d'autres petites montagnes et dit à Jèbel-Qaf : 'O Qaf, parle-moi de la grandeur de Dieu.' Qaf lui répondit : 'Les œuvres de notre Seigneur sont très-grandes ; il y a derrière moi une terre dont l'etendue est égale à la marche de cinq cents ans par cinq cents ans, et qui est composée de montagnes de neige qui se gèlent les unes les autres ; sans ces montagnes j'aurais été brûlé par le feu de la géhenne.'" Al-Ḥareth Ibnu Abi-Osama rapporte dans son *Masnad*, sur la foi d'Abdullah Ibn Salam, que la *Janna* est au ciel et le feu (l'enfer) dans la terre. D'autres (enfin) prétendent que les deux sont dans le ciel. ([16])

Nous croyons *que l'âme* survit à la destruction du corps et demeure incorruptible dans la jouissance ou dans les tourments. Quant au séjour, nous venons de voir où se trouvent les âmes des martyrs ; les âmes des autres fidèles sont dans les *'Illiyin* (les lieux les plus élevés du ciel), et celles des infidèles (mécréants) dans le *Siggil.* Toutes les âmes conservent un certain rapport mystique avec leurs corps. Al-Qurtubi dit que les âmes des martyrs sont dans la *Janna*, et celles des autres hommes sont, tantôt autour de leurs tombeaux sur la terre, et tantôt dans le ciel. D'autres prétendent qu'elles visitent leurs tombeaux tous les vendredis ; d'autres, enfin, disent que toutes les âmes des fidèles sont dans la *Janna*. ([17])

Nous croyons *que la mort* (a lieu) *au terme préfix*, c.-à-d., que Dieu a fixé de toute éternité pour la cessation de la vie corporelle, de manière que personne ne peut mourir, de mort naturelle ou de mort violente, avant que ce terme n'arrive.

Nous croyons *que le vice ne détruit pas la foi* au point que le vicieux devienne infidèle sans espoir de retour.

Et que *ne* la détruisent pas non plus *les innovations héré-*

tiques, telles que la négation d'un des attributs de Dieu ; la négation que Dieu ait créé les actions des hommes ; la négation de la possibilité de voir Dieu dans l'autre vie, car (ce sont des croyances) basées sur des inductions faites par une certaine interprétation (de la parole et Dieu et des paroles du Prophète).

Excepté l'anthropomorphisme (*Tajsim*) *et la négation que Dieu connaisse les détails* (*des choses*), car c'est là une impiété (*Kufron*), et il n'y a point de divergence (à ce sujet).

Nous n'affirmons pas (*la condemnation aux*) *supplices de celui qui ne s'est pas repenti* et est mort dans le vice, (et cela) en vertu de ces paroles du Très-Haut : " Et il pardonne autre chose à qui il lui plaît," car elles embrassent la généralité des tourments. ([18])

Ni l'éternité de ses tourments, s'ils y sont condamnés ; c'est-à-dire, nous affirmons qu'ils seront retirés (du lieu de souffrances) et admis dans la *Janna*. Al-Bazzar et At-Tabarani rapportent la tradition suivante : " Quiconque aura dit : '*Il n'y a d'autre Dieu que Dieu ;*' cette profession lui sera utile un jour, quel que soit le sort qu'il ait mérité." Cette tradition est authentique. ([19])

Nous croyons *que la plus noble des créatures*, sans exception aucune, est *le bien-aimé de Dieu, l'Elu* (*Al-Mustafa*), *que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui ;* le Prophète lui-même, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit : " Je suis le seigneur des enfants d'Adam, et il n'y a pas lieu à s'en enorgueillir ;" cette tradition est rapportée par Moslem. Ibn 'Abbas a dit : " Dieu a élevé Mahomet, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, au dessus des anges du ciel et au dessus des prophètes." Quant à la tradition rapportée dans les *Sahihaïn* (de Moslem et de Bokhari) et qui dit : " Ne me préférez pas à Moïse ; . . . il ne convient à aucune créature de dire ; je suis meilleure que Jonas fils d'Amitthaï," elle peut avoir été dite par un sentiment d'humilité (dans le Prophète), ou avant qu'il sût qu'il était le plus noble des êtres. Pour le surnom (le titre) que nous lui avons donné, il est pris d'une tradition d'At-Tirmidi où

il est dit: "Abraham est l'ami (*khalil*) de Dieu, et moi je suis le chéri (le bien-aimé, *ḥabib*) de Dieu."

Puis l'ami de Dieu Abraham, second au Prophète en rang; il est donc le plus noble des êtres créés, après lui; quelques auteurs rapportent que c'est là l'opinion unanime (des savants). Dans le *Saḥiḥ* (de Bokhari) une tradition dit: "Le meilleur des êtres créés est Abraham;" il faut en excepter le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui; et par cela la comparaison conserve sa portée superlative générale. *Puis* (viennent) *Moïse, Jésus, et Noé;* les trois sont inférieurs à Abraham et supérieurs à tous les autres prophètes; mais je n'ai pas trouvé de traditions qui établissent une différence de rang entre eux. *Ceux-là,* c'est-à-dire, les cinq (qui précèdent) sont *les hommes d'énergie et d'action,* parmi les apôtres dont il est parlé dans la *Surat-ul-Aḥqaf* (xlvi.), c'est-à-dire, les hommes d'effort et d'application. *Puis le reste des prophètes,* ceux-ci étant supérieurs à tous les autres (êtres) *selon leurs différents degrés,* par les prérogatives accordées à chacun d'eux; *puis les anges* après ceux-ci (c'est-à-dire, après les prophètes); ils sont par conséquent supérieurs au reste des hommes, et le plus noble des anges est l'Ange Gabriel, comme il résulte d'une tradition rapportée par At-Tabarani; *puis Abou-Bakr* le véridique, qui, après les prophètes, est supérieur au reste des hommes; *puis 'Omar* fils de Khattab; *puis 'Othman* fils de 'Affan; *puis 'Ali* fils d'Abou-Taleb. Ibn-'Omar dit: "Du temps du Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, nous établissions des différences de rang entre les fidèles; nous donnions le premier à Abou-Bakr, le second à 'Omar, le troisième à 'Othman;" cela est rapporté dans Bokhari. At-Tabarani fait dire (en outre) à Ibn-'Omar: "Nous faisions part de cela au Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, et il ne le désapprouvait pas." At-Tirmidi rapporte, sur la foi de Anés, que le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, en parlant un jour d'Abou-Bakr et d'Omar a dit: "Ces deux sont les seigneurs (les plus nobles ou les

plus parfaits) des hommes mûrs de la *Janna*, depuis les premiers jusqu'aux derniers, à l'exception des prophètes et des apôtres." *Puis le reste des dix*, auxquels la *Janna* est assurée, c'est-à-dire, les six restants (qui complètent le nombre des dix *Soḥabas*). Abou-Mansour et Al-Baïhaqi ont prouvé l'unanimité (des docteurs) à ce sujet. (Ces six) sont: Talḥa; Azzobéïr; Sa'd fils d'Abou-Waqqas; Sa'ïd fils de Zéïd, fils d'Omar, fils de Noféïl; Abdurraḥman fils de 'Aouf; et Abou-'Obéïda fils d'Al-Jarraḥ. Les auteurs autorisés de la *Sunna* rapportent une tradition, dont At-Tirmiḍi prouve l'authenticité jusqu'à Sa'ïd, et qui est ainsi conçue: "Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: Dix sont dans la *Janna;* Abou-Bakr est dans la *Janna*, et 'Omar est dans la *Janna*, et 'Othman est dans la *Janna*, et 'Ali, et Azzobéïr, et Talḥa, et Abdurraḥman, et Abou-'Obéïda, et Sa'd fils d'Abou-Waqqas, et Sa'ïd fils de Zéïd." *Puis les combattants de Bedr* sont les plus parfaits de la nations; ils sont au nombre de trois cent et quelques hommes (313). On lit dans le *Saḥiḥ* (de Bokhari): "Peut-être Dieu a-t-il jeté ses regards (miséricordieux) sur les combattants de Bedr et a dit: Faites ce que vous voulez, car je vous ai pardonné" (tout d'avance). Ibn Maja rapporte, comme remontant à Rafé' fils de Khodéïj, qu'un jour l'Ange Gabriel, ou un autre ange, se présenta au Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, et lui dit: "Quel rang accordez-vous parmi vous à ceux qui ont combattu à Bedr?" Ils répondirent: "Ils sont les meilleurs d'entre nous." L'ange dit alors: "De même ils sont chez-nous les meilleurs d'entre les anges" (supérieurs aux anges). *Puis ceux de Ohod*, c'est-à-dire, ceux qui ont assisté à cette bataille, et qui par leurs mérites viennent après les combattants de Bedr. *Puis les* (*fidèles*) *du pacte*, c'est-à-dire, ceux qui prétèrent le serment de fidélité. Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: "Aucun de ceux qui ont juré le pacte sous l'arbre ne souffrira le feu." Cela est rapporté par Abou-Daoud et par At-Tirmiḍi, qui en a prouvé l'authenticité. Al-Baïhaqi prouve que cet ordre (de distinction) est

reconnu à l'unanimité (par les docteurs). *Puis le reste des Soḥabas,* qui sont supérieurs à tous les autres fidèles. Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: "N'injuriez pas mes compagnons, car, par celui qui tient mon âme dans ses mains, si quelqu'un de vous dépensait (en œuvres pieuses) de l'or comme (la montagne de) Ohod, cela n'égalerait pas un *moudd* (une poignée) d'un d'eux, ni même la moitié (de cette mesure)." Cela est rapporté par Moslem. *Puis le reste de la nation,* qui est la plus noble des nations. Dieu a dit: "Vous êtes la meilleure des nations qui ait été produite (pour édifier) le monde" (iii. 106). Et le Prophète, que la bénédiction et la paix soient sur lui, a dit (aussi): "Vous valez autant que soixante-dix nations; vous en êtes la meilleure et la plus noble;" cela est rapporté par tous les auteurs de la *Sunna. Chacun selon la diversité de leurs mérites* (respectifs), car il y a parmi eux le savant, le dévôt, le devancier (celui qui a gagné les devants dans la pratique de la vertu), le suivant (celui qui vient à la suite des autres dans la pratique de la vertu), le modéré (le tiède, celui qui n'est ni froid, ni zélé), et l'oppresseur de lui-même.([20])

Nous croyons *que les plus parfaites des femmes sont Marie* fille d'Imran, *et Fatma* fille du Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui. At Tirmidi rapporte la tradition suivante, dont il démontre l'authenticité: "Suffise de mentionner parmi les femmes des mondes, Marie fille d'Imran, Khadija fille de Khuwéïlid, Fatma fille de Muḥammad, et Asia femme de Pharaon." Dans les *Saḥiḥaïn* (de Bokhari et Moslem) il y a une tradition qui remonte à 'Ali et qui dit: "La meilleure de ses femmes (les femmes de la nation israélite) est Marie fille d'Imran, et la meilleure de ses femmes (des femmes de la nation musulmane) est Khadija fille de Khuwéïlid." Une tradition dans le *Saḥiḥ* (de Bokhari) dit: "Fatma est la plus parfaite des femmes de cette nation" (la nation musulmane). An-Nisa-i rapporte cette tradition de Khadija: "L'Apôtre de Dieu, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: Celui-ci est un ange qui a demandé à Dieu la permission (de venir) me saluer (dire

la formule: la bénédiction et la paix de Dieu soient sur toi, ô Apotre de Dieu), et m'annoncer qu'Al-Ḥasan et Al-Ḥuséïn sont les seigneurs des jeunes gens de la *Janna*, et que leur mère est la plus noble (plus parfaite) des femmes de la *Janna*." At-Tabarani donne ces paroles d'Ali, qui les attribue au Prophète: "Au jour de la résurrection on dira: 'O foule, détournez vos regards afin que passe Fatma fille de Muḥammad.'" Ces traditions nous fournissent une preuve que Fatma est supérieure à Marie, surtout si nous considérons, et c'est d'ailleurs l'opinion la plus exacte, que cette dernière n'est pas prophétesse, et qu'il est prouvé que la nation musulmane est la plus noble des nations. Al-Ḥareth fils de Abou-Osama donne, dans son *Masnad*, une tradition basée sur des autorités authentiques sans être nommées, et qui dit: "Marie est la plus parfaite des femmes de son monde (de sa nation), et Fatma la plus parfaite des femmes de son monde." Cette tradition est aussi rapportée par At-Tirmidi comme provenant d'Ali par des sources authentiques, et est ainsi conçue: "La meilleure de ses femmes (des femmes de la nation juive) est Marie, et la meilleure de ses femmes (des femmes de la nation musulmane) est Fatma." La première de ces deux (dernières) traditions, comme le remarque Ibn Ḥajar, explique la seconde. *Et que les plus parfaites des mères des croyants,* c'est-à-dire, les femmes du Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, ainsi que Dieu lui-même les a nommées, en disant, d'elles, "Et ses femmes sont leurs mères" (xxxiii. 6), c'est-à-dire, sacrées et dignes de respect comme les mères, *sont Khadija* fille de Khuwéïlid, et c'est la première des femmes du Prophète, et *'Aïcha* la véridique. Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: "Plusieurs parmi les hommes ont atteint le plus haut degré de la perfection, mais parmi les femmes il n'y a que Marie et Asia, et l'excellence de 'Aïcha sur toutes les autres femmes est comme l'excellence du *tharid* sur tous les autres mets." Dans les traditions, où trois (seulement) sont nommées, elles sont dans cet ordre: Marie, Asia, et Khadija; quant à la supériorité entre les

deux (Khadija et 'Aïcha), il y a trois différentes opinions dont la troisième est l'abstention de tout jugement à cet égard.(21)

Nous croyons *que les prophètes*, que la bénédiction et la paix soient sur eux, *sont préservés* (impeccables) ; ils ne commettent pas de fautes (ou péchés), ni grandes ni petites, ni avec préméditation ni par oubli, à cause de la grâce qu'ils ont reçue de Dieu ; ils ne commettent même pas les choses qui, sans être des péchés, sont désapprouvées, car de pareilles choses sont rarement commises par les personnes timorées, à plus forte raison ne sont-elles pas faites par les prophètes.(22)

Nous croyons *que les Soḥabas* sont tous des *'Oudouls* (des modèles d'équité et de vertus) parcequ'ils sont les meilleurs de la nation. Le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, a dit : " Les meilleurs (d'entre les hommes) de ma nation sont mes compagnons ; " cela est rapporté par les deux Chéïkhs (Bokhari et Moslem). Nous croyons que (l'Imam) *Ach-Chafi'i*, notre Imam ; *Malek ; Abou-Ḥanifa ; Aḥmad* (fils de Ḥambal), *et le reste des Imams sont dans le droit sentier*, quant aux dogmes et aux autres opinions ; et on ne doit pas faire attention aux choses qu'on a dites à leur charge, et dont ils sont innocents. Il y a dans le *ḥadith* des prédictions applicables à l'Imam Ach-Chafi'i et à Malek. At-Taïalusi dans son *Masnad*, et Al-Baïhaqi dans son ouvrage intitulé " *Al-Ma'refa* " (La Science, la Distinction), rapportent la tradition suivante : " N'injuriez pas Qoréïch, car son savant (le savant qui en sortira) remplira le monde de savoir." L'Imam Aḥmad et autres disent : " Ce savant est l'Imam Ach-Chafi'i, car il ne s'est point répandu sur la surface de la terre, de la science d'un Qoréïchite, des Soḥabas ou autres, autant qu'il s'est répandu de la science de l'Imam Ach-Chafi'i." Al-Ḥakem dans son "*Mustadrak*," et autres, rapportent la tradition suivante : " Vous frapperiez les flancs de vos chameaux (c'est-à-dire, vous parcourriez toutes les contrées de la terre) que vous ne rencontreriez point un savant plus instruit que le savant de la Médine." Sofian dit : " Nous croyons que ce savant est Malek fils de Anès ; et ce qu'on a dit sur le compte d'Abou-Ḥanifa est faux et mensonger, et

sans aucun fondement." Nous croyons *que* l'Imam *Abou-l-Ḥasan Al-Ach-'ari*, qui est de la déscendence d'Abou-Mousa Al-Ach-ari, le *Soḥabi* (le compagnon du Prophète), est *un Imam* (chef qui fait autorité) *dans la Sunna*, c'est-à-dire la règle (de conduite et de croyances) adoptée, *préféré aux* (autres) Imams; et il n'y a pas lieu de s'occuper de ceux qui ont débité sur son compte des choses dont il est innocent. *Et* nous croyons que *la doctrine* d'Abou-l-Qasem *Al-Jonéïd*, chef des Soufites, par le savoir et par la conduite, *est orthodoxe*, car elle est exempte d'innovations (d'hérésies), roule sur l'abandon et la confiance en Dieu, et l'affranchissement (des passions) de l'âme, et est basée sur la soumission au *Livre* et à la *Sunna*. ([23])

Voilà ce que nous avons cru devoir donner ici des principes fondamentaux de la religion ; celui qui considère ces peu de pages et la matière que nous y avons consignée, se convaincra que pareille quantité de matière n'a pas été réunie précédemment dans un même livre.

III.

1° LETTRE DU GÉNÉRAL HEUSSÉIN.

Paris, *le* 25 *Sept.* 1859.

Monsieur l'Abbé,—Je regrette bien sincèrement que vous ayez pris la peine de passer à mon logement sans m'y avoir trouvé ; et je le regrette d'autant plus, que c'eût été pour moi une occasion de jouir, une seconde fois, du plaisir que vous savez si bien faire éprouver à ceux qui ont le bonheur de se trouver en votre compagnie.

J'ai reçu l'aimable lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ainsi que les réflexions de Napoléon sur la religion chrétienne.([24])

Je me suis empressé de lire ces réflexions d'un bout à l'autre ; j'y ai trouvé des sentiments bien élevés ; mais je regrette de devoir dire que le raisonnement du grand homme manque de ces arguments solides qui entrainent à la persuasion ; quelques-unes, même, de ces réflexions, manquent d'à propos et de justesse. Sans doute, Napoléon était un homme d'un génie supérieur, un grand général, un très-habile stratégiste, mais, comme vous l'admettez vous même, Monsieur l'Abbé, il n'était pas homme de religion, et cette circonstance, tout en rehaussant la valeur de ces arguments, ne peut leur donner l'autorité et le poids que vous semblez leur accorder Pour moi, j'admire les hautes qualités du Grand Capitaine ; tout homme d'épée honore sa mémoire ; mais j'avoue franchement que je ne trouve pas ses appréciations théologiques assez en rapport avec son génie militaire. Napoléon en faisant l'exposé de ses opinions individuelles, ne donne guère d'arguments, il ne cite aucune de ces preuves historiques sans les quelles un étranger à votre religion ne saurait être convaincu. Il parle en admirateur sentimental qui a de l'amour pour la religion qu'il professe, mais il ne raisonne pas en philosophe impartial qui approfondit les recherches et prouve l'authenticité des sources où il puise ses convictions. Cette manière de raisonner est toute naturelle ; nous aimons,

tous, les opinions dans lesquelles nous avons été élevés, et les principes avec lesquels notre esprit s'est familiarisé. Un Hindou, un Brahmin en dirait tout autant de sa religion. Serait-ce là une preuve de la vérité de ses assertions ? Parcequ'il vous dirait, comme Napoléon, que tout ce qu'il trouve dans sa religion est divin, ou lui paraît tel, et qu'il ne trouve rien dans les autres qui ne soit absurde ou humain, le croiriez vous sur sa simple parole ? Un de nos grands poëtes a dit : " J'ai connu son amour avant que je susse ce qu'était l'amour, et cet amour, ayant trouvé un cœur libre, s'en est emparé." . . . Cela signifie que la religion à laquelle nous sommes habitués, la religion qui entre dans notre cœur, encore libre, y exerce une influence absolue ; elle devient par cela même l'unique objet de notre attachement et admiration. Et vous savez bien que " l'amour, comme dit un proverbe arabe, ferme les yeux et bouche les oreilles." Vous conviendrez, sans doute, qu'avec de telles dispositions, ou de tels sentiments, on ne saurait être un juge impartial, moins encore un investigateur généreux et désintéressé. Quand on veut discuter le mérite respectif des religions, quand on veut convaincre un adversaire, on doit se dépouiller de toute partialité ou propension en faveur de celle que l'on entreprend de défendre, et de toute prévention contre celle qu'on veut combattre, autrement il n'y aurait pas moyen de s'entendre. Or, je vous le demande, Napoléon a-t-il rempli cette condition ? A-t-il, en outre, bien étudié les religions qu'il combat, et surtout la nôtre, dont il dit n'y avoir rien trouvé qui ne fût humain ? A-t-il bien lu nos livres et nos apologistes ? Je suis bien loin de le croire.

Quant à la mission de notre Prophète je ne puis en parler dans cette lettre, attendu que cela me mènerait trop loin, et je ne voudrais pas fatiguer votre patience par un raisonnement qui ne pourrait créer en vous une conviction quelconque. Je me bornerai donc à vous assurer que, pour nous, cette mission est authentiquement prouvée. Nous avons autant de témoignages que notre Prophète est l'envoyé de Dieu que nous en avons de la mission de Moïse, du Christ, ou des autres

prophètes. Notre croyance est bien loin d'être une croyance aveugle, comme le prétendent les Chrétiens ; elle est basée sur des autorités aussi dignes de foi que les Evangiles ou les livres juifs. Quand on admet que Dieu s'est révélé aux hommes à différentes époques, il n'est pas conséquent, ce me semble, de nier péremptoirement qu'il se soit aussi révélé à Mahomet. Vous savez bien, Monsieur l'Abbé, que le Christianisme s'était divisé en un grand nombre de sectes dès les premiers siècles de votre ère, que les Evangiles avaient été altérés, défigurés même ; si bien que vous en comptiez plus de cinquante à cette époque, et que ce ne fut que dans un de vos grands conciles que vous en avez choisi quatre qui ne s'accordent pas toujours, et déclaré les autres apocryphes. Eh ! bien ! n'est-il pas possible, n'est-il pas même probable, que Dieu ait voulu donner une dernière preuve de son amour en inspirant le Coran à notre Prophète, afin que ce livre acré fût un monument inaltérable de cet amour du Créateur pour la créature ? Vos livres ont été altérés en beaucoup d'endroits, tandis que notre Coran est toujours resté le même pendant treize siècles. Vous autres, au contraire, vous ne savez pas même en quelle langue ont été écrits quelques-uns de vos Evangiles et de vos épîtres. Vous n'en possédez que des traductions. Est-il prouvé que ces traductions sont fidèles ? Combien d'éditions contradictoires vous avez faites de votre Bible que vous appelez la Vulgate ! N'est-il pas possible, je le répète, que Dieu ait voulu sceller sa révélation par un livre inaltérable ? Tout est possible à Dieu, et à moins que vous n'ayez des arguments solides pour prouver le contraire, la foi qui repose sur le Coran ne saurait être ébranlée. Ajoutez que tout ce qui est contenu dans notre livre est conforme à l'enseignement du Christ, et que ce qui en diffère a été ajouté par les prêtres. Les Apôtres du Christ n'ont jamais parlé de Trinité, de confession, d'un Homme-Dieu, comme vous appelez le Messie, de la transsubstantiation, du péché originel, &c., &c.

Avant de terminer cette lettre je desire vous faire quelques observations sur le reproche que vous avez adressé à mes

coréligionnaires, lors de notre discussion verbale, en disant que les Juifs étaient plus conséquents que nous en ce qu'ils nient absolument la mission du Christ, et que nous l'admettons tout en niant la divinité de sa personne; et vous avez basé ce reproche sur l'obligation que l'on a de croire aux paroles d'un prophète quand on croit à sa mission. Sur ce dernier point, Monsieur l'Abbé, nous sommes parfaitement d'accord; mais je nie que Jésus Christ ait dit qu'il était Dieu. Pour nous cette assertion est un blasphème, car un homme ne peut jamais être uni à la divinité. Nous avons une notion trop élevée de l'Être Suprême, et de ses attributs, pour oser croire qu'il puisse s'abaisser au point de s'unir à notre chétive nature. J'admets qu'il se trouve dans vos Evangiles quelques expressions dont on pourrait inférer la divinité du Christ; mais cela ne peut être qu'en les extorquant, ou en changeant le sens que le Christ lui-même a voulu donner à ces mêmes expressions; s'il s'est appelé Fils de Dieu, il ne peut, sans doute, l'avoir fait que par métaphore; il a aussi appelé Dieu notre Père, et il a dit que nous sommes, tous, les enfants de Dieu. Vous admettez vous-même qu'il se trouve dans les livres sacrés des expressions figurées; pourquoi cette expression aussi ne serait-elle pas de cette classe? Quelles preuves donnez-vous du contraire? Jésus Christ a dit aussi qu'il était la porte, le pain, la vie, &c.; qu'il était *un* avec son Père, comme les Apôtres étaient *un* avec lui et le Père; si vous prenez toutes ces expressions à la lettre vous serez obligé d'admettre que les Apôtres étaient aussi des Dieux, ce qui serait un blasphème. Pour nous toutes ces expressions n'offrent aucune difficulté; elles sont dans le génie de notre langue comme elles l'étaient dans celui de la langue du Christ. Jésus était et est *un* avec son Père *par l'amour*, comme dit un de nos poëtes: "Moi je suis celui que j'aime, et celui que j'aime est moi; nous sommes deux âmes qui habitons le même corps." Tout le monde comprend parfaitement le sens de ces paroles. Mais, vous autres Chrétiens, vous avez extorqué le sens des paroles du Christ, et par cela même vous avez commis l'erreur d'élever la créature au même rang que le Créateur. Quand aux Juifs,

ils se sont rendus volontairement aveugles. Pour ce qui est de vos évangiles actuels, veuillez me dire si vous admettez, ou non, qu'ils soient corrompus. Votre grand savant, le célèbre *Newton*, a écrit un traité sur la corruption de deux versets très-importants, l'un dans les Epîtres de Jean et l'autre dans celles de Paul ; et ce sont précisément les deux passages sur lesquels se basent plus particulièrement vos coréligionnaires, les Trinitaires, pour prouver le dogme absurde et la divinité du Christ, et celui d'un Dieu en trois personnes. Et vous savez qu'en logique, quand les preuves sont suspectes les principes, qui sont basés sur ces preuves, sont nuls et sans valeur aucune. D'ailleurs le dogme de la divinité du Christ répugne à la raison et au bon sens; aussi ai-je lu dans vos histoires que les Chrétiens eux-mêmes ne furent jamais d'accord là dessus, et que, dès le 4e siècle de votre ère, il y eut des sectes qui le niaient. Aujourd'hui, même, ceux qu'on appelle *unitairiens* sont très-répandus en Angleterre, en Allemagne, et en Amérique; le célèbre Newton, Locke, &c., &c., étaient de cette secte, et on m'a dit qu'en France, même, il y en a beaucoup, et que leur nombre augmente tous les jours.

Je regrette de ne pouvoir pas m'étendre à présent autant que je le voudrais sur cette matière. Mais je serais vraiment charmé si vous vouliez vous donner la peine de me faire un exposé des preuves sur lesquelles repose le dogme de la divinité du Christ. Pour moi, Monsieur l'Abbé, la religion est tout; je ne suis pas de ceux qui font la sourde oreille à la voix de la conscience et de la raison. Je désire sincèrement le salut de mon âme, et je ne saurais qu'être reconnaissant à celui qui me l'assurerait. Pour le moment, grâce à Dieu, je crois fermement être dans le vrai sentier. Mais nos livres ne nous défendent pas d'examiner les autres religions.

Je saisis cette occasion pour vous prier de vouloir bien agréer l'expression de la haute estime et de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Abbé, votre tout dévoué serviteur.

HEUSSÉIN.

P.S.—Je pars demain pour Tunis.

IV.

2e LETTRE DU GÉNÉRAL HEUSSÉIN
(TRADUITE DE L'ARABE).

Pendant que j'étais à Londres en 1282 de l'hégire (1865), une personne de ma connaissance, le Professeur N., natif de Syrie et appartenant au rite grec-orthodoxe . . . . . . vint me trouver un jour et me dit : "Notre ami, le Missionnaire tel, vous fait ses compliments et expose qu'un jeune homme d'Alep sollicite l'assistance des personnes généreuses, pour avoir les moyens d'apprendre l'anglais, dans le but d'être employé comme Missionnaire par la société formée pour la conversion des Musulmans au Christianisme, et vous prie de vouloir bien donner quelque chose." Puis mon interlocuteur me lit une lettre que le Missionnaire lui avait adressée à cet effet. Je souris de pitié à une telle proposition, et dis à mon professeur : "Je ne sais vraiment de qui, de vous deux, je dois m'étonner le plus ; ou de la naïveté et de l'inconsidération de ce Missionnaire, ou de ta propre simplicité, mon ami ; ne sais-tu pas que je suis moi-même Musulman ?" Après quelques autres reproches plus sévères encore, qu'autorisait l'amitié familière qui existe entre nous, j'ajoutais : "Si tu m'avais dit qu'il y a un nécessiteux qui demande l'aumône pour les besoins de sa propre subsistance, j'aurais volontiers accédé à ta demande ; mais pour l'objet que tu viens de mentionner, ma religion me défend de donner même un centime." Je pris ensuite la plume et écrivis à la hâte, en arabe, la lettre suivante, que mon ami, le dit Professeur N., traduisit en anglais et expédia au Missionnaire. La lettre était conçue en ces termes :—

"CHER MONSIEUR,—Le Professeur N. m'a communiqué la lettre qui vous a été adressée par la société constituée pour la conversion des Musulmans au Christianisme, et j'ai appris par cette lettre qu'un jeune homme des Chrétiens d'Alep sollicite du secours pour se mettre en état d'apprendre l'anglais, afin de pouvoir être envoyé comme Missionnaire par la

dite société pour prêcher le Christianisme aux Musulmans de l'Orient. Le Professeur N. m'a dit, en outre, que ce jeune homme se sent fort de garantir à la société une réussite complète, si elle lui prête l'assistance dont il a besoin, et qu'il croit pouvoir convaincre les Musulmans—qui pour ce qui concerne les doctrines chrétiennes s'en sont lavé les mains depuis treize siècles—par des preuves et des raisons irréfutables au point de les entrainer à embrasser votre religion, convertis et repentants d'avoir préféré jusqu'ici *l'Unité* à *la Triade.*

"Permettez-moi, mon cher Monsieur, de vous faire observer, avant tout, que les personnes qui interprètent les actions des hommes en bien, tant qu'ils n'y découvrent pas des faits propres à leur faire changer leur bonne opinion, accordent qu'il n'est pas improbable que votre société soit réellement inspirée par un sentiment philanthropique ; qu'elle cherche sincèrement le salut des hommes, afin qu'aucun ne soit damné pour avoir pris pour son Dieu ses propres appétits ; et qu'elle fait cela dans l'espoir d'être récompensée un jour pour Celui qui ne frustre jamais l'attente de ses serviteurs, et ne fait point perdre sa rémunération à l'homme qui opère le bien. Mais les pessimistes, qui interprètent tout en mal, tant que des faits contraires ne viennent les démentir, disent bien des choses sur le compte de votre société, et quelquefois, comme dit un dicton arabe, celui à qui (une chose) est rapportée, comprend mieux que le rapporteur (lui-même). Dans tous les cas, il me semble, mon cher Monsieur, que votre société n'a pas encore trouvé le meilleur moyen d'obtenir le résultat qu'elle cherche, si toutefois ce résultat est dans la catégorie des choses *obtenables.* Elle n'envoie dans ses missions que des hommes de la plus médiocre espèce, qui produisent généralement une impression peu favorable, parceque, comme dit un autre proverbe arabe, 'on juge ordinairement de la qualité de l'envoyeur par les mérites de son envoyé.'([25])

"Tout le monde sait que les partisants d'une même religion se divisent en deux classes ; la classe des gens instruits, qui croient et professent avec connaissance de cause, et c'est le petit nombre ; et la classe du commun, qui ne fait que

suivre à la remorque la première, et elle forme la masse de la nation. Or, quand on veut convertir un peuple à une religion contraire à celle qu'il professe, on doit choisir pour une telle entreprise des hommes capables et possédant une bonne connaissance de la religion de ce peuple, afin qu'ils soient en état de le convaincre à la fois par la force du raisonnement et par celle des faits. Puis, ils devraient commencer leur campagne par la classe des gens instruits. S'ils parviennent à convertir cette classe, ils n'auront plus de peine à convertir aussi la seconde, qui, d'ordinaire, suit les traces de la première ; à moins, toutefois, que le convertisseur ne soit du nombre des hommes privilégiés qui opèrent des prodiges ; car, dans ce cas, cet homme peut très-bien commencer par la seconde classe, qui est plus facile à gagner par le merveilleux, surtout si ce merveilleux est de la catégorie des prodiges visibles, tels que la résurrection des morts, le partage de la mer, la conversion d'une verge en serpent qui se meut (Cor. xx. 21), &c., &c. Mais si le convertisseur ne peut s'aider d'aucun de ces moyens persuasifs et entrainants, son appel ne produira point d'effet sur la classe du commun, qui est incapable d'apprécier les raisons abstraites.

"Or, nous ne voyons chez les individus, aux quels votre société confie la grande mission de convertir les Musulmans, ni le pouvoir d'entrainer les esprits par des prodiges, ni celui de les convaincre par la force du raisonnement et des faits. Nous voyons au contraire que, quand on se permet de demander à quelqu'un de ces prétendus promulgateurs des vraies doctrines du Fils de Marie, l'explication de certains points difficiles de leurs dogmes, ils répondent sentencieusement: 'Vous ne pouvez comprendre ces choses que par la grâce et les lumières de la foi ; embrassez d'abord le Christianisme d'esprit et de cœur, et lorsque vous vous y serez affermis par la piété et la persévérance dans la prière, vos cœurs seront régénérés, et vous comprendrez alors ce que l'esprit ne peut saisir par lui-même, et que le langage humain est impuissant à expliquer ;' ou ils donnent d'autres réponses analogues et non moins évasives, qui ne méritent d'être con-

sidérées que comme des radoteries. Et, je vous le demande, Monsieur : comment vos Missionnaires peuvent-ils raisonnablement espérer convertir le commun des hommes par des arguments de cette force? Comment pouvez-vous croire que le commun des hommes soit induit par ces seuls moyens, si peu persuasifs, à embrasser votre religion d'un cœur sincère? Pouvez-vous admettre sérieusement la probabilité qu'un Musulman réponde à l'appel que vous lui faites, et abandonne la religion de ses pères et de ses aïeux, sur de simples allégations sans preuves et sans autorités ; et cela, surtout, quand les personnes, que vous déléguez pour faire cet appel, sont loin d'appartenir à la classe des hommes pieux et vertueux? Comment voulez-vous que nos savants condescendent à discuter des questions aussi sérieuses, aussi vitales que la vérité d'une religion, avec des individus qui ne peuvent guère distinguer entre le possible réel et l'impossible, et qui ne savent à qui, de deux parties en litige, il incombe de fournir les preuves? Quand on dit à vos Missionnaires que les dogmes qu'ils enseignent sont de la catégorie des choses dont la raison ne peut admettre l'existence, ils répondent que la nature de ces dogmes est au dessus de la compréhension humaine ! Ils ne considèrent pas qu'entre ce qui est réellement au dessus de notre compréhension et ce qui est en lui-même impossible, la différence est grande. Sur l'union des contraires ; sur la présence d'un même objet dans deux lieux à la fois, est-il permis de répondre que ce sont là des choses qui surpassent notre compréhension? En métaphysique on n'admet, ou on ne considère, comme surpassant la compréhension humaine, que les choses ou les faits possibles en eux-mêmes, et dont la raison ne parvient pas à se rendre compte, cette raison étant, comme la vue, confinée dans certaines limites qu'elle ne peut dépasser ; et comme la vue aussi, la raison varie de force et de capacité dans chaque individu, mais toutes les deux ont cela de commun qu'elles sont également circonscrites ; et de même qu'il y a des distances où la vue la plus forte ne peut arriver, de même il peut y avoir, dans la nature, des choses que la raison la plus vaste est dans l'impossibilité de comprendre. Mais les dogmes

aux quels je fais allusion ne sauraient entrer dans cette classe. En somme, le système adopté par vos Missionnaires porterait à croire que le véritable objet de votre société est plutôt une spéculation d'intérêt qu'une entreprise pour le salut des âmes ; et si vos Missionnaires peuvent, à défaut de raisons solides, appuyer leur appel par une certaine quantité de ce métal qui a la propriété de toucher les cœurs et d'ébranler les consciences, ils trouveront toujours des personnes qui leur diront : 'Nous adorons votre or, quoique nous ne comprenions pas vos dogmes.'

"Quant à moi je suis d'opinion que le meilleur moyen d'assurer aux travaux de la société la réussite qu'elle désire, ce serait de commencer par la conversion de la classe des lettrés et des chefs de la nation musulmane ; cette classe, convertie, vous attirera certainement le reste. Il y aurait encore un autre moyen, qui ne serait peut-être pas moins efficace, et qui, pour sûr, ne manquerait pas d'être très-avantageux pour la nation qui vous inspire tant d'intérêt : c'est de distribuer les immenses sommes que votre société dépense tous les ans dans cette stérile entreprise de conversion, entre les pauvres de la nation musulmane, à titre d'aumônes gratuites pour l'amour de Dieu, sans leur demander de changer leurs croyances. Par ce second moyen les cœurs seraient, tout d'abord, attirés vers vous par un sentiment de reconnaissance; puis si votre religion est réellement la religion agréable à Dieu, ces mêmes cœurs seront touchés par la grâce et finiront, j'en suis certain, par se convertir tout à fait.

"Sans l'un ou l'autre de ces deux moyens, je crois que vous n'obtiendrez jamais le moindre résultat. Au contraire, on pourrait, d'après vos propres croyances, vous accuser de rendre aux Musulmans un mauvais service ; en les évangélisant sans les convertir, vous les exposez au danger d'être plus sévèrement punis dans la vie future ; à présent ils ont l'excuse d'ignorer la religion chrétienne, et cette ignorance peut leur servir dans l'autre vie ; votre appel leur ôte cette excuse, et comme les moyens que vous employez sont impuissants à ébranler une seule des croyances qu'ils pro-

fessent, en persistant dans leur '*erreur*' ils deviennent, d'après les principes même de votre religion, doublement coupables. Une pareille conduite de votre part est-elle conforme à ces sentiments de charité et d'amour pour le salut du genre humain qui auraient présidé à la formation de votre société ? Et puis, le principal objet de votre société étant la conversion des Musulmans en général, votre champion peut très-bien commencer par cet humble serviteur de Dieu qui vous écrit, et qui se trouve actuellement à sa portée, ici à Londres ; s'il parvient à me convaincre et à me convertir, je garantis la conversion d'un bon nombre d'autres Musulmans qui, avec moi, et quoique habitués dès l'enfance à ne croire qu'à un Dieu Unique, Eternel, Infini, Incompréhensible, embrasseront la croyance trinitaire ; la croyance que le Très-Haut,—que Son Nom soit glorifié—se soit fait homme, et ait livré sa noble personne entre les mains des sbires juifs pour être flagellé et mis à mort, afin de racheter de la damnation éternelle une seule famille du genre humain, celle qui professe de pareils dogmes ; la croyance que le Très-Haut n'ait pu trouver d'autres moyens, pour pardonner le péché originel, que celui de l'expier par le sacrifice de sa propre personne, quoique ce soit un véritable abaissement pour la dignité divine de s'unir à un corps humain et d'être flagellé et mis à mort, et, enfin, le reste des autres dogmes de vos coréligionnaires. 'Gloire à Dieu ! il est au dessus de ce qu'on lui attribue !' (Cor. vi. 100).

"Ecrit par le serviteur, qui a besoin de la grâce de son Seigneur,

"HEUSSÉIN.

"*P.S.*—Après avoir terminé cette lettre, j'ai reçu la visite du secrétaire de votre société, accompagné du jeune *aspirant* en question. J'ai été charmé de cette visite. Le secrétaire, qui parle très-bien le français, est une personne accomplie sous tous les rapports, et je vous remercie de m'en avoir procuré la connaissance. Nous avons causé quelque temps ensemble sur différents sujets sans sortir des limites d'une conversation

parfaitement amicale. Entre autres choses, je me suis permis de lui dire : ' Puisque le louable objet que vous poursuivez, c'est la conversion de tout le monde au Christianisme, il serait pour le moins convenable de commencer par les personnes de votre race et demeurant parmis vous . . . . . Dans mon opinion, il serait plus raisonnable de chercher à retenir au sein de votre religion ceux qui l'abandonnent en foules nombreuses tous les jours, que de vous donner tant de peine pour y appeler des étrangers. En persistant dans la voie que vous avez adoptée vous ressembleriez à une personne qui,—possédant un bassin, dont les paroies délabrées et tombant en ruine laissent l'eau s'échapper de toute part,—au lieu de le réparer de manière à empêcher ces fuites qui grossissent avec le temps, cherche par des moyens dispendieux à y mener des eaux lointaines, comme si le plaisir de cet homme ne consistait qu'à voir l'eau couler dans son bassin d'un côté et en sortir d'un autre ! Le bon sens le plus élémentaire nous prescrit, comme dit un proverbe arabe, ' de tâcher d'abord de conserver ce qui est acquis, avant de chercher à attirer ce qui ne l'est pas.' "[1]

HEUSSÉÏN.

[1] Plus littéralement : "La conservation de ce qu'on a, vaut mieux que la recherche de ce qu'on n'a pas."

NOTES.

1. *Jalaluddine Assouyouti* (page 333).

Voici ce que je trouve, sur cet illustre savant arabe, dans la "*Biographie Universelle*" de Michaud :—

"Souyouti ou Siouti (Aboul-Fadhl Abdur-Rahman Djalal-Eddin, surnommé As—), parcequ'il était natif de la ville de Siout en Egypte, est un des écrivains arabes le plus souvent cités, soit pour le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il a composés sur toutes sortes de matières, soit pour la réputation qu'il s'est aquise, moins par le mérite réel de ses compilations, que par leur multiplicité. On a dit de lui qu'il a seul écrit plus de livres que beaucoup d'hommes n'ent ont lu pendant tout le cours de leur vie. Né l'an 849 de l'hégire (1445 de J. C.), il mourut l'an 911 (1505), sous le règne du Sultan Kansouh Al-Ghauri, peu d'années avant la conquête de l'Egypte par les Othomans. L'histoire de sa vie ne pourrait être que la liste de ses ouvrages, s'il était possible de la donner complète ; mais la tâche est d'autant plus difficile, que divers manuscripts d'un même livre portent souvent un titre différent, et que plusieurs des écrits de Souyouti sont peut-être inconnus en Europe. Voici ceux que nous pouvons citer : I. Un *Commentaire* sur le Coran, en forme de scholies, qu'il acheva à l'âge de vingt-deux ans. C'est la continuation d'un autre commentaire composé par Djalaleddin Mohammed ben Ahmed Al-Mohalli ; aussi ces deux livres sont ils appelés *Al-Jalalaïn*, à cause d'un surnom commun aux deux auteurs. Ce travail de Souyouti est regardé par les Musulmans comme son chef-d'œuvre. II. *Les miracles les plus surprenants*, contenants les actions et les lois de Mahomet, ouvrage futile, mais écrit élégamment, No. 1683 de la bibliothèque de l'Escurial. III. *Lumière de la chronologie prophétique*, ouvrage en trois parties, qui traite de l'apostolat de Mahomet, même bibliothèque, No. 1740. IV. *Bibliothèque Mahométane* ou *Petite collection*, contenant, par ordre alphabétique, les sentences de Mahomet sur l'un et l'autre droit, No. 1705 de la bibliothèque de l'Escurial. V. *Histoire des divers interprètes du Coran et des traditions ;* bibliothèque de Leyde, No. 1873. VI. *Les perles éparses*, histoire critique des traditions mahométanes véritables et apocryphes, bibliothèque de l'Escurial, No. 1749. VII. Quatre ouvrages sous le No. 1793 de

la même bibliothèque : *Vie de Mahomet*, sous le titre de *Modèle de l'homme érudit ; Flèches dont l'effet est certain*, contenant les prières des Musulmans ; *Recouvrement de la vie*, renfermant quarante traditions mahométanes ; *Essai sur l'origine de l'histoires sacrée musulmane.* VIII. *Odeur de roses de Damas*, ou histoire de quelques compagnons de Mahomet, qui ont vécu cent vingt ans, No. 1697 de la même bibliothèque. IX. *Vies des compagnons* (ou premiers disciples) de Mahomet, par ordre alphabétique, bibliothèque royale de Paris, No. 560, et bibliothèque de l'Escurial, No. 1684. X. *Dorr at-tadj fi moschkel al-menhadj* (le diamant de la couronne), commentaire sur le livre *Menhadj Attalibin* de Nawawi, où il est traité des diverses sectes musulmanes, bibliothèque royale de Paris, Nos. 428 et 1206. XI. Huit opuscules, sous le No. 441 de la même bibliothèque, entre autres, *Des divers genres de martyres ; de la remise de la peine de quelques délits jusqu'au jour du jugement.* (C'est peut-être le même que le *Takhir Al-Dholomat*, où l'auteur essaie de prouver que la punition des tyrans est ordinairement différée jusqu'au jugement dernier ; et que le manuscript de l'Escurial, No. 1538, intitulé Tourment du sépulchre, sur les peines du purgatoire, &c.). Souyouti ainsi que tous les auteurs musulmans qui ont parlé des âmes séparées des corps, place dans le tombeau le siège du purgatoire ; *Des plaisirs et délassements permis et prohibés ; Le triomphe éthiopique* (*Refa Schan Al-Habschan*), ou histoire apologétique des Abyssins, sur la couleur desquels, Souyouti donne l'opinion de divers auteurs ; *Connaissance de choses premières*, ou histoire des inventeurs de tous les arts et de toutes les découvertes. Cet ouvrage utile et intéressant, si l'on excepte les fables mahométanes, a été composé par Al-Assaker ; Souyouti n'a fait que le corriger, le mettre en meilleur ordre et y ajouter les citations d'auteurs. Les deux derniers ouvrages sont à la bibliothèque de l'Escurial, Nos. 1757 et 1760. XII. *Histoire du temps de Salomon*, Nos. 821 et 823 de la bibliothèque Bodléïenne. XIII. *Tarikh Al-Kholafa* (histoire des Khalifes), écrite en forme d'annales depuis Aboubekr As-Saddik, successeur de Mahomet, jusqu'à Motawakkel Abd-el-Aziz ben Yousouf, qui obtint le Khalifat en Egypte l'an 884 de l'hégire sous le règne du Sultan Caïtbaï. L'auteur y parle aussi des Omeyades qui ont régné en Espagne, mais il n'y fait aucune mention des Fathimides, souverains de l'Afrique et de l'Egypte, les regardant comme bâtards et usurpateurs (voy. Obeid-

Allah Al-Mahdy et Moezz-li-Din-Illah) : il en donne seulement la liste sous le nom d'Obeidides à la fin de son livre, qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris, No. 776, à celle d'Oxford, No. 777, et à celle de Copenhagne, No. 22. C'est d'après ce dernier manuscript qu'Adler a publié, dans son "*Musée Cufique*," la guerre entre les Khalifes Amin et Mamoun (voy. ces noms). XIV. *Histoire d'Egypte*, en trois parties, depuis le commencement du monde jusqu'au règne du Sultan Abou-Nassar Al-Melik Al-Aschraf Caïtbaï, avec la description de ses monuments, le tableau de ses productions, des hommes illustres dont elle est la patrie et la liste de cinquante auteurs qui ont écrit sur l'Egypte. Cette histoire se trouve à la bibliothèque royale de Paris, Nos. 649, 790, 91, 92 et 93, à celle de l'Escurial, No. 1758, et à celle de Leyde, Nos. 1777, 1778 et 1792 : c'est d'après l'exemplaire que possède la bibliothèque royale de Copenhague qu'Adler a publié un long extrait sur le commerce d'Egypte, tome ii. de son "*Musée Cufique.*" XV. *Histoire des hauts faits du Sultan Caïtbaï*, de la dynastie des Mamlouks circassiens, bibliothèque Bodléienne, No. 800 (voy. Caïtbaï). XVI. *Azhar-al-orousch fi Akhbar-al-Hobousch* (histoire des Abyssins), bibliothèque de l'Escurial, No. 1759 ; Souyouti les nomme les fleurs qui croissent autour du trône des sultans, pour exprimer la confiance que ces souverains leur accordaient. XVII. *Kaoukab al Raoudah* (Etoile du jardin) ; c'est une description de l'île de Raoudah ; il y est parlé en outre du Nil et du Mekkias ou nilomêtre ; No. 631 de la bibliothèque royale de Paris. C'est à tort que ce manuscript porte aussi le titre de *Pré fleuri*, qui pourrait le faire confondre avec un autre ouvrage de Souyouti, dont nous parlerons bientôt. XVIII. *Histoire d'un vêtement nommé Thailasan* par les Arabes, les Persans, les Turks, et *Apouris* par les Grecs, en usage chez les philosophes et les moines Musulmans ; de son origine de son utilité, de sa forme et sa beauté ; bibliothèque de l'Escurial, Nos. 1787 et 1800. XIX. *Histoire des grands hommes de la ville de Mérou* dans le Khoraçan, citée par d'Herbelot, qui range aussi Souyouti parmi les auteurs des *Vies des poêtes arabes.* XX. *Traité de la sphère*, Nos. 1238 et 1328 de la bibliothèque royale de Paris. XXI. *Dialogues sur les sciences et sur leur utilité*, ibid., No. 1597. XXII. *La moëlle de quatorze sciences ;* M. de Hammer en a tiré, en partie, son *Essai encyclopédique des sciences de l'Orient*, publié en Allemand, Leipzig, 1804, 2 part. in 8°. L'auteur y a joint un autre opuscule de

Souyouti: *Méthode* de se servir du précédent ouvrage (voy. le Journal Général de la Littérature Etrangère, année 1805, p. 128). XXIII. *Ceinture de femme* ornées de pierreries; c'est un traité divisé en plusieurs chapitres sur l'institution du mariage, son excellence, son utilité, avec un *Appendice* qui traite particulièrement de la femme, et un supplément intitulé *Art anatomique,* où le grave auteur entre dans les détails obscènes du même genres que ceux du livre de Nicolas Venette. L'ouvrage de Souyouti est à bibliothèque de l'Escurial, No. 562. XXIV. *Lois du mariage* (peut-être le même que le précédent). XXV. Dix *Dissertations* théologico-morales sur la peste qui dévasta le Caire, l'an 909 de l'hégire; l'opinion de l'auteur est qu'il ne faut pas la fuir: ces deux ouvrages sont aussi à l'Escurial, Nos. 784 et 1539. XXVI. *Facéties sur la simplicité de Boha-eddin Karakousch*, vézir de Saladin, No. 1548 de la bibliothèque royale de Paris. XXVII. *Mecamat,* séances ou conversations dans le genre de celles de Hariri sur divers sujets, tels que la mort, le vin, les louanges de la Mekke, de Médine, les parents de Mahomet, etc.; des Dialogues entre les fleurs qui se disputent la prééminence; No. 1590 de la même bibliothèque, et Nos. 532, 561, de celle l'Escurial. XXVIII. *Recueil d'histoires, de sentences et apophtegmes*, No. 1608 de la bibliothèque royale de Paris. XXIX. *Fondements de la grammaire arabe,* méthode que Souyouti prétend avoir inventée, et qui, suivant lui, fut adoptée par presque toutes les académies, No. 107 de l'Escurial. XXX. *Les sources d'eau courante,* ouvrage considérable sur les préceptes de la grammaire, Nos. 38 et 39 de la même bibliothèque. XXXI. Sous le même titre, un *Commentaire sur la collection des collections* d'Abou Abdallah Mohammed Shems-eddin, dans lequel Souyouti a inséré tout ce que plus de cent auteurs accrédités ont écrit de mieux sur la grammaire, No. 105 de la même bibliothèque. XXXII. Le *Magasin*, ouvrage qui contient les préceptes de la grammaire, avec des prolégomènes sur la propriété de la langue arabe, No. 186 de l'Escurial. XXXIII. Les *Prolusions*, autre livre qui roule principalement sur la solution de difficultés relatives à la grammaire, d'après l'autorité des meilleurs grammairiens, Ibn-Malek, Ibn-Hescham, et Ibn-el-Hadjeb, No. 41 de la même bibliothèque. XXXIV. Des *Commentaires* sur la *Cafia* du dernier auteur (Ibn-el-Hadjeb), et sur *l'Alfya* du premier (Ibn-Malek), manuscrits de l'Escurial, Nos. 81,

51 et 59. Tous ces ouvrages sur la grammaire, quelques-uns que l'on trouvera encore sur cette liste, et plusieurs autres que nous nous dispensons de citer, n'étonneront point par leur nombre, si l'on considère que cette science est d'autant plus estimée des Arabes, qu'elle y est plus difficile. Cette difficulté provient de la richesse prodigieuse de leur langue qui a plus de deux cents mots pour exprimer l'amour et ses divers degrés, plusieurs centaines de mots pour signifier le vin, et bien davantage pour désigner les chevaux et les lions.[1] XXXV. *Réfutation des millénaires* qui avaient annoncé la fin du monde et l'arrivée de l'Antechrist pour l'an mille de l'hégire, Nos. 1187 et 1248 de l'Escurial. XXXVI. Le *Pré fleuri ou odeur de parfums*, que Casiri appelle un vrai trésor de langue et de littérature arabe. On le trouve à la bibliothèque de l'Escurial, Nos. 241 et 1826 ; le second manuscrit est plus complet et plus correct que le premier ; cet ouvrage comprend, en cinquante chapitres, tout ce qui concerne la pureté, la finesse et l'élégance de la langue et de l'art oratoire. C'est à l'étude que Pocock en avait faite, qu'il attribuait principalement l'érudition qui brille dans son "*Specimen Historiæ Arabum.*" L'exemplaire du livre de Souyouti que possède la bibliothèque Bodléïenne, No. 406, porte le titre de *Fleurs des sciences de la langue.* On doit peut-être rapporter à cet ouvrage le manuscrit de la bibliothèque de Leyde, No. 1365, intitulé *Polyanthea*, et contenant divers traités philologiques de Souyouti sur la science de la langue arabe. C'est par erreur que les deux exemplaires qui sont à la bibliothèque royale de Paris, Nos. 1568 et 1569, ont été attribués à Djalal-eddin Mohammed, sur le catalogue imprimé des manuscrits orientaux, et qu'on y a porté, à l'article Souyouti, sous le titre du *Pré fleuri*, la descrip-

[1] La grande difficulté de l'arabe ne consiste pas dans cette abondance de noms pour une seule et même chose, noms qui, pour la plupart, sont des adjectifs ou des participes présents ou noms d'agents, et servent à désigner aussi plusieurs autres choses, mais dans les nombreuses acceptions, souvent opposées l'une à l'autre, qu'ont presque tous les mots, et surtout les verbes de la langue, acceptions qui se comptent par dixaines. Le seul mot *'Ajouz*, dont l'acception la plus commune, est "vieille femme" a soixante-neuf significations différentes, qu'on peut voir dans Freytag ou Kasimirski, aux quelles quelques-uns ajoutent deux autres, ce qui en porte le nombre à soixante-et-onze ! Dans ma "*Nouvelle Méthode*," théorico-pratique de l'arabe, qui, Dieu aidant, sera bientôt sous-presse, on trouvera une liste assez nombreuse de ces sortes de noms et de verbes. Les philologues arabes les plus experts, eux-mêmes, sont quelquefois, pour ne pas dire *souvent*, obligés d'avoir recours aux conjectures pour déterminer le sens d'un mot, surtout dans les compositions poétiques.

tion de l'île de Raoudah, que nous avons citée ci-dessus. M. Jean Humbert de Genève, qui, dans son "*Anthologie Arabe*," imprimée a Paris, 1819, in 8°, a inséré et traduit plusieurs pièces du *Pré fleuri* de Souyouti, dit que cet ouvrage est une espèce de bibliothèque poétique, où l'auteur arabe a fait entrer les plus jolis vers que lui avaient offerts ses lectures, et qu'il est divisé en cinq livres. Le premier roule sur l'amour, et ne contient que des pièces érotiques. Le second traite de la beauté des femmes dans tous ses détails; le troisième, de la campagne : c'est la partie descriptive du recueil. Le quatrième a rapport à ce que l'auteur appelle éloquence, c'est-à-dire, au roucoulement des colombes, aux chansons nommées *Mowaschah,* aux lettres ou épîtres, aux énigmes, aux logogriphes, etc. Le cinquième est un recueil d'anecdotes en prose et en vers. Souyouti a toujours cité les noms des poètes dont il a emprunté quelques pièces; ce qui rend son ouvrage utile aux amateurs de bibliographie orientale. XXXVII. *Poème* sur l'art grammaticale, Nos. 1787 et 1800 de l'Escurial; c'est un abrégé de la grammaire *Alfyah.* XXXVIII. *Collier orné de pierreries,* poème sur l'art de la rhétorique, ibid., Nos. 1788 et 1810. XXXIX. *Ceinture ornée de perles,* poème de mille vers sur l'art de la rhétorique, ibid., Nos. 218 et 247. XL. Divers *Poèmes* sur le même sujet, dont un exemplaire, indiqué dans la "*Bibliothèque Orientale*" d'Assemani, existe au Vatican, MSS. de Clément XI., portefeuille 26. XLI. *Poème sur la religion,* à la bibliothèque Bodléïenne. XLII. Les *Fleurs du printemps,* livre de rhétorique, No. 246 de l'Escurial. XLIII. *Anthologie,* ouvrage sur l'art poétique, même bibliothèque, Nos. 248, 326, et 427, et bibliothèque royale de Paris, No. 652. Celui-ci néanmoins, suivant le catalogue, paraît être un mélange de prose et de vers sur l'Egypte, les compagnons de Mahomet; de contes, de traits historiques, etc. XLIV. Des *Extraits choisis,* qui embrassent tous les genres de poésie arabe, et en donnent des essais avec des notes, Nos. 333, 334, et 335 de l'Escurial. XLV. *Dictionnaire des surnoms* qu'on trouve dans les livres; bibliothèque de Leyde, No. 1399. XLVI. *Traité sur l'usage du café,* ibid., No. 228. XLVII. *Petit art,* traité des sciences, No. 946 de l'Escurial. XLVIII. *Mathlab-ul-adib* (vœu ou demande de l'homme érudit), bibliothèque royale de Paris, No. 1605. C'est encore un mélange d'anecdotes et d'extraits. XLIX. *Bibliothèque égyptienne,* citée par Casiri, sans indication de numéro. L. *Pro*

messes et prédictions de Mahomet; Grande résurrection des morts; Mahomet y annonce que ses ancêtres païens s'y convertiront à l'islamisme; *Commentaire sur le Coran.* Ces trois ouvrages sont à l'Escurial, No. 1358. LI. *Scholies* sur les commentaires de Beidhawi, sur le Coran, avec un Appendice et des sentences choisies de ce livre, ibid., Nos. 1305, 1306, et 1307. LII. *Vie d'Abou-Zakaria Mohied-din,* de Damas, surnommé An-Nawawi, No. 1479 de l'Escurial. LIII. *Office du jour et de la nuit,* précepte et excellence de la prière, même bibliothèque, No. 1243. C'est peut-être le même que l'*Adkhar Al-Adhkar,* cité par d'Herbelot, prières par excellence, espèce de bréviaire, qui en contient trois cent cinquante-six, abrégé de l'Adkhar de Nawawi; et qu'un autre livre du même genre, ci-dessus indiqué. LIV. *Commentaire* sur le livre des traditions, par Abdur-Rahman ben Hossein de Hérat, No. 1590 de l'Escurial. LV. *Complément,* commentaire sur le Coran, ibid., No. 1417. LVI. *L'Astre qui propage son influence,* ouvrage sur la grammaire, ibid., No. 218. LVII. *Commentaire* sur les ouvrages de Nawawi, bibliothèque royale de Paris, No. 314. D'Herbelot cite encore quelques ouvrages de Souyouti qui existent à la même bibliothèque, mais qu'il est difficile d'y trouver jusqu'à ce que le nouveau catalogue soit terminé, les numéros ayant changé: tels sont: *Anmoudhaj-Lathif,* traité de l'excellence du Coran et du respect qui lui est dû, tiré du commentaire de Ben-Qasem; *Anwar-ul-Sa'adat* (les lumières de la félicité), sur la profession de foi des Musulmans, particulièrement sur celle qui est confirmée par le martyre; *Abrégé de l'Ahià 'Ouloum-eddin,* ou classes des sciences de la religion, de Ghazali; *Adab-ul-Molouk* (mœurs et politique des rois) [plutôt: Culture, ou connaissances nécessaires aux rois]; *Al-Akhbar-ul-Mekhiah* (histoire de Mekke), etc., etc. Le seul ouvrage de Souyouti dont on ait imprimé une traduction presque complète, est une espèce de traité médical, publié en latin sous ce titre *De proprietatibus et virtutibus medicis animalium,* etc. (voy. Echellensis). C'est un fatras comparable à celui que l'on connaît en Europe sous le titre de *Secrets du petit Albert;* mais quelques-unes des notes du traducteur sont curieuses. A. T.

Cet article, d'après la liste des auteurs qui se trouve en tête de chaque volume de la "*Biographie Universelle,*" est de M.H. Audiffret, et, autant que je puis en juger, *grosso modo,* je crois qu'il

ne diffère pas beaucoup de celui qu'on trouve dans le "*Dizionario Storico*" de De Rossi. D'autres orientalistes européens ont donné de courtes notices de notre auteur, tels que Jean Humbert de Genève dans son "*Anthologie Arabe*," et d'Herbelot dans sa "*Bibliothèque Orientale*," article supprimé dans l'édition de cet intéressant ouvrage, "réduite et augmentée," faite par les soins de Desessart en 1781–83. Quant aux biographes arabes de Souyouti, ils sont à ce qu'il paraît très-nombreux; mais celui, dit-on, qui donne sur notre auteur les détails les plus étendus c'est son disciple Chamsuddine Muḥammad Addawdi. Ne sachant où trouver l'ouvrage de ce biographe, mes recherches au Musée Britannique n'ayant eu qu'un résultat négatif, j'ai puisé les quelques détails, que je me permets d'ajouter ici, dans la notice qu'on trouve dans la biographie des "*Hommes Illustres*" du dixième siècle de l'hégire de Najmuddine Muḥammad Al-Ghazzi (M. B. Add. 16,647). D'après ce biographe, Souyouti serait né le samedi soir après le coucher du soleil, "veille du dimanche," comme il dit, 1er de Rajab (7° de l'année) 849 de l'hégire, d'une famille illustre qui compte une longue série de Chèïkhs très-savants dont quelques-uns portent le titre d'*Imams.* Son nom propre, celui qui correspond au nom de baptême chez les Chrétiens, est Abdurraḥman (esclave du miséricordieux); les surnoms de *Jalaluddine* et d'*Abul-fadhl* sont de simples titres honorifiques, signifiant, le premier, "*majesté de la religion*," et le second, "*père du mérite, père des faveurs, des bienfaits.*" Al-Ghazzi raconte que ce dernier surnom (*kúnia* ou *kúniaton*, avec la *nunation*) fut donné à Souyouti quand il n'avait encore que 5 ou 6 ans, par le Chèïkh 'Izzuddine Aḥmad Ibn Ibrahim Al-Kanani, de la secte Hambélite, dans une occasion qui prouve la précocité du jeune Abdurraḥman. Il venait de réciter à ce Chèïkh les divers textes et les chapitres du Coran qu'il avait appris par cœur; le Chèïkh en fut si satisfait qu'il lui demanda quel était son surnom; Abdurraḥman lui répondit qu'il n'en avait pas. "Si fait," reprit Al-Kanani, "tu dois en avoir un; ton surnom est *Abul-fadhl*," et il le lui écrivit de sa propre main, ajoute son biographe; mais si c'est sur une feuille volante en guise de diplôme, ou sur les premiers feuillets du Coran ou d'un autre manuscrit, comme les Arabes le font quelquefois, je ne saurais le dire, le biographe n'ayant pas jugé à propos de nous le rapporter. Le

jeune Abdurraḥman perdit son père quand il n'avait que cinq ans et sept mois; le fait du surnom d'*Abul-fadhl*, étant rapporté par son biographe avant cet événement, il s'ensuit que Souyouti doit avoir été surnommé *Abul-fadhl* du vivant même de son père, et avant d'avoir accompli sa sixième année, ce qui n'est pas peu de chose pour un surnom si distingué. Le biographe ajoute que quand le jeune Abdurraḥman perdit son père, il avait déjà appris du Coran jusqu'au chapitre de "*la défense*" (le lxvi.), c'est-à-dire, plus des sept-huitièmes du *livre sacré*, si l'ordre des chapitres suivi à cette époque est le même que celui que l'on suit généralement de nos jours; que son père, en mourant, l'avait recommandé à une société de savants,[1] parmi lesquels était un "très-savant" (*'allama*,—les Chèïkhs musulmans sont presque tous des *'allamas*) Chèïkh Kamaluddin-ibn-ul-Humam (?), et que ce savant l'inscrivit dans la classe (catégorie) des Chèïkhs et surveilla ses études en personne; qu'avant d'avoir accompli sa huitième année, Abdurraḥman acheva d'apprendre le Coran (ce qui ne peut guère être grand'chose s'il est vrai qu'il avait appris jusqu'à la lxvi. *sura* quand il n'avait encore que 5 ans 7 mois), et commença à étudier une série de textes au nombre desquels figure l'*Alfiya* d'Ibn Malek (grammaire en vers), et que, quand il récita ces textes à ses divers Chèïkhs, parmi lesquels étaient les célèbres Al-Balqini et Al-Manáwi, ces Chèïkhs lui donnèrent des brevets de compétence (*ijaza*).[2] "Puis pendant une année entière, deux jours par semaine, poursuit Al-Ghazzi, il suivit le cours de Jalaluddine Al-Maḥalli," l'auteur du commentaire du Coran qui a été terminé après par Souyouti lui-même, et qui est connu sous le nom d'*Aljalalaïn*, de la circonstance qu'Al-Maḥalli et Souyouti ont tous les deux le

[1] C'est-à-dire, "un certain nombre;" il n'y a pas chez les Arabes des "Sociétés de Savants" comme en Europe. Je n'ai pas pu traduire autrement le mot *jama'aton*, troupe d'hommes, quelques hommes, &c.

[2] L'*ijaza* (license) est un véritable diplôme. Les Arabes n'ayant pas de "Faculté," ce sont les professeurs autorisés qui donnent ces sortes de diplômes. L'*ijaza*, comme dit très-bien l'illustre De Sacy (Chrest. t. i. p. 123) est "une attestation d'études et de capacité contenant une permission d'enseigner par écrit et de vive voix." Sans cette *ijaza*, aucun lettré, je crois, ne peut avoir de droit le titre de *Chèïkh*, ni ouvrir un cours quelconque dans les mosquées, où se fait tout l' "enseignement supérieur." Des *ijazas* de cette nature se donnent aussi par les auteurs eux-mêmes aux élèves qui étudient leurs ouvrages sous leur propre direction.

surnom de Jalaluddine. Enumérer tous les nouveaux ouvrages que Souyouti étudia sous d'autres Chèïkhs pendant qu'il suivait le cours d'Al-Maḥalli et après qu'il l'eut quitté, ce serait fatiguer trop inutilement la patience du lecteur; la liste n'en est pas petite; il suffira, donc, de dire que, dès le mois de Rabi'il-Awwal, (3e de l'année) 864 de l'hégire, comme nous l'apprend Al-Ghazzi, et quand il n'avait encore que 13 ans 8 mois, Souyouti se consacra à ce que les Arabes appellent *al'ilmu*, la science, nom qui, chez eux, employé d'une manière absolue, n'embrasse d'ordinaire que la jurisprudence religieuse et les traditions. Alors il se prit à étudier le *Saḥiḥ* de Moslem et le *Chafà* du Qadhi 'Iadh, deux des six recueils de traditions que les Musulmans considèrent comme seuls authentiques. Il continua en même temps l'étude de la langue, et reprit l'*Alfiya* d'Ibn Malek au cours du Chèïkh Chamsuddine (soleil de la religion,—il n'y en a pas mal, de ces soleils, parmi les Chèïkhs) Muḥammad Ibn Musa. Mais avant qu'il eût fini d'étudier ce dernier traité, ajoute son biographe, il composa, lui-même, des ouvrages, et son professeur lui donna l'*ijaza* "pour la langue." Après l'*Alfiya*, notre Abdurraḥman étudia, sous plusieurs autres Chèïkhs, une série de grammairiens, dont les ouvrages, toutefois, ne sont que des commentaires plus ou moins étendus de l'*Alfiya;* puis il passa à l'étude de l'*Isaghogi* (du grec εἰσαγωγὴ, introduction,—petit traité de logique de 4 à 5 pages in 8°, d'une écriture non-serrée), avec le commentaire d'Allakati, un des nombreux savants qui se sont donné la peine de commenter cette petite "Introduction;" puis,—après une autre série d'ouvrages, mais cette fois-ci de langue, de jurisprudence, de traditions et d'exégèse du Coran, aux cours d'autres Chèïkhs,—il étudia un peu de médecine chez un Muḥammad Ibn Ibrahim, ainsi appelé tout court, sans le titre de Chèïkh, ou de soleil de la religion, par Al-Ghazzi lui-même, qui ajoute qu'il s'était rendu au Caire d'*Arroum*, nom qu'on donnait autrefois indistinctement aux divers peuples des empires Romain et Byzantin, et par lequel notre biographe a voulu dire, je présume, la Turquie d'Europe. En un mot, Souyouti a eu, d'après son biographe et disciple Addawdi, *cinquante-et-un* maîtres, dont ce biographe au dire d'Al-Ghazzi, a conservé une liste alphabétique. Cependant Souyouti lui-même, cité par Ach-Cha'rani, qui, à la fin de ses *Tabaqats* (catégories) des "*hommes de bien*," donne de lui une notice plus longue que celle d'Al-Ghazzi, notice, toutefois, qui ne

contient pour la plupart que certains dits de Souyouti sur son propre *ijtihad*,[1] et sur ses connaissances du *hadith* (traditions), Souyouti, dis-je, nous informe qu'il en a eu bien davantage. " J'ai pris la *science*," dit-il, " de *six cents* personnes, que j'ai énumérées dans une *arjuza*" (composition rimée par hémistiches d'un mètre coulant appelé *rajzon* ou *rajz*, sans la *nunation*), et il ajoute que ces six cents personnes sont de quatre catégories : la première contenant les personnes qui *tiennent* (la *science*) des disciples d'Alfakhr (*Fakhruddine*, gloire de la religion) Ibn-in-Najjar, d'Ach-Charaf (*Charafuddine*, honneur de la religion) Addimiati, &c. ; la seconde, les personnes qui la tiennent d'Assiraj (*Sirajuddine*, flambeau de la religion) Al-Balqini, &c., &c., et qui est inférieure à la première ; et ainsi en diminuant jusqu'à la quatrième.[2] Quant aux occupations, Souyouti paraît n'avoir eu aucune charge publique. Al-Ghazzi nous dit de lui que lorsqu'il eut atteint sa quarantième année,

[1] L'*ijtihad* (subst. verbal, ou nom d'action de la 8e forme du verbe *jáhada*, s'appliquer, faire des efforts), est ainsi expliqué par Al-Jurjani dans un passage, cité et traduit par l'illustre De Sacy (Chrest. t. i. p. 169) : " L'*ijtihad*, dans le langage ordinaire, signifie faire tous les efforts dont on est capable : comme terme technique, il veut dire, en parlant d'un légiste, mettre en usage toute sa capacité pour se faire une opinion personnelle relativement à un problème légal." L'épithète, prise de ce nom pour désigner la personne qui a atteint l'*ijtihad*, et qui est représentée par le *nom d'agent* de cette 8e forme, *i.e.*, *mujtahed*, est ainsi expliquée par le même auteur (ibid. p. 170) : " Le *mujtahed* est celui qui possède la science de l'Alcoran, avec ses divers sens, et la science des traditions, avec leurs variétés, leurs diverses leçons et les différentes interprétations du sens, et qui par l'analogie parvient à trouver le vrai dans toutes les choses dont on ne peut connaître le sens que par le rapprochement d'une autre chose analogue, qui en fournit l'éclaircissement." Comme on le voit plus loin, par les paroles de Souyouti lui-même, on peut être *mujtahed* dans la langue, tout aussi bien que dans les traditions, la jurisprudence, &c., l'*ijtihad* signifiant ce degré de connaissance qui donne à la personne le droit d'avoir une opinion à elle dans " les matières indécises ou contestées." Il y a plusieurs degrés d'*ijtihad ;* l'*absolu* (*al-mutlaq*) est celui des quatre grands *Imams*, fondateurs des quatre sectes. Depuis ces *Imams*, le plus haut degré d'*ijtihad* que les savants aient pu atteindre, c'est l'*absolu relatif* (*al-mutlaq al-muntaseb*) ; c'est-à-dire, celui d'avoir ou d'émettre des opinions à soi, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux principes fondamentaux de la doctrine de la secte. Celui qui pousse les choses plus loin, est considéré comme *novateur* (*mubtadi'on*), et par conséquent hérétique.

[2] La classification de ces six cents personnes, et surtout le mot que Souyouti emploie, et que j'ai rendu ici par *tiennent* (*rawa*, raconter un fait, des traditions, en disant de qui on les tient), portent à croire que notre auteur entend par *science* les *traditions ;* et en effet toute la jurisprudence religieuse des Musulmans, et même leur théologie et une partie de leur exégèse, sont basées sur les traditions.

(c'est l'âge où, selon les Musulmans, les prophètes et les apôtres reçoivent leur mission), il abandonna le *tadris* et l'*iftà* pour se consacrer à Dieu par la prière et la pratique des œuvres de dévotion ; et qu'il se sépara alors complètement du monde, comme s'il n'y connaissait plus personne. Avant cet âge, donc, notre auteur s'était occupé du *tadris* et de l'*iftà ;* le *tadris* c'est l'enseignement dans les mosquées, et l'*iftà* l'émission d'une opinion légale sur des questions de droit religieux ou civil, opinion qui sert quelquefois de base aux décisions des juges (*Qadhi*). Le droit d'émettre de ces opinions légales est exclusif aux Chèïkhs qui arrivent à la dignité de *Mufti*, après avoir exercé pour un certain temps les fonctions de *Qadhi*, et quelquefois même sans passer par cette dernière dignité. En Tunisie, c'est le Chef de l'Etat qui accorde la dignité de *Mufti* et celle de *Qadhi* sur la recommandation du *Chèïkh-ul-Islam* (chef de la religion), ou de quelque haut fonctionnaire ; mais la dignité de *Mufti* n'est rémunérée d'ordinaire ni par le trésor, ni par les mosquées ; le seul profit que le dignitaire en retire c'est le prix de ses *fatwas* (opinions légales), qui sont presque toujours assez modiquement payées. Souyouti, cité par Ach-Cha'rani, nous dit de lui-même qu'il commença à donner des *fatwas* à l'âge de vingt-deux ans, mais je ne sais si à cet âge il avait été élevé à la dignité de *Mufti* par ceux à qui il appartient de conférer cette dignité, ou s'il donnait des *fatwas* de son propre chef comme homme versé dans la jurisprudence religieuse. Qu'on en juge par ses propres paroles : " Je commençai," dit-il, " l'*iftà* (action de donner des *fatwas*) en 871. Je différai (alors) de mes contemporains dans cinquante *questions* (ou points), et je composai sur chacune un ouvrage spécial où je démontrai la justesse de ma thèse (lit. la vraie interprétation). Quand j'atteignis le degré du *tarjîḥ* (c'est-à-dire, quand il fut assez versé dans la science pour avoir le droit de se prononcer sur le mérite des opinions des maîtres, et d'exprimer sa *préférence* pour telle ou telle manière de voir), je ne m'écartai jamais, dans mes *fatwas*, des préférences d'Annawawi, quoique je fusse personnellement d'une opinion différente ; et quand je fus arrivé au degré de l'*ijtihad* général (ou absolu) je ne m'écartai jamais de la doctrine de l'Imam Ach-Chafi'i, que Dieu lui soit propice." Notre auteur a voulu dire par cela, qu'avant d'arriver à l'*ijtihad* il se conformait aux opinions d'Annawawi, *Chafi'ite* comme lui, mais que, parvenu à l'*ijtihad*, il suivait ses propres

opinions, sans toutefois s'écarter des principes de la secte établis par son fondateur, l'Imam Ach-Chafi'i; c'est-à-dire, qu'il n'innovait rien dans la secte. Ainsi la première occupation de Souyouti a été celle de donner des *fatwas ;* la seconde, qui la suivit de près, a été celle d'expositeur des traditions dans une mosquée. "Après *Al-ḥafeòh* (traditionnaire) Ibn Ḥajar, dit-il lui-même, l'exposition du *ḥadith* (traditions) avait été interrompue (en Egypte) pendant vingt ans; c'est moi qui la repris au commencement de l'an 872, dans la mosquée d'Ibn Touloun, où le *ḥadith* avait été exposé pour la première fois par Ar-Rabi'u-bnu-Sulèïman, disciple de l'Imam Ach-Chafi'i, que Dieu lui soit propice ; et je choisis pour cette exposition les vendredis, après la prière, à l'exemple des *ḥafeòhs* mes prédécesseurs, . . . et contrairement à ce que faisaient Al-'Araqi et son fils, et Ibn Ḥajar, qui avaient choisi les mardis." Cette exposition s'appelle en arabe *imlà*, et le célèbre auteur du "*Dictionnaire Bibliographique*" arabe, Ḥajji Khalifa, l'explique en ces termes, traduits par S. De Sacy (Anth. p. 137) : "Ce qu'on entend par là, c'est qu'un savant est assis ayant autour de lui ses disciples avec des encriers et du papier. Le savant dit ce que Dieu permet qu'il lui vienne à l'esprit au sujet d'une science, et ses disciples l'écrivent." Ḥajji Khalifa parle en général, mais Souyouti détermine la chose en disant "l'*imlà* du *ḥadith ;*" d'ailleurs l'*imlà*, à proprement parler, c'est la *dictée* et s'emploie pour toute sorte de dictée même pour les histoires et les anecdotes (voy. l'Anth. p. 138). Al-Ghazzi n'ayant mentionné que le *tadris* et l'*iftà*, et Ach-Cha'rani n'ayant rien dit du premier, on est autorisé à conclure par ce double silence que le *tadris* d'Al-Ghazzi n'est autre chose que l'*imlà* d'Ach-Cha'rani ; et comme Souyouti s'est éloigné du monde à l'âge de quarante ans, ainsi qu'on vient de le voir, il s'ensuit qu'il doit avoir exercé l'*iftà* pendant 19 ans et le *tadris* ou *imlà* pendant 18. Al-Ghazzi ajoute que Souyouti se retira alors dans une maison située à *Raudhat-ul-miqias*, et qu'il ne quitta plus cette demeure jusqu'à sa mort ; que, pendant tout ce temps, il n'ouvrit jamais les fenêtres de sa chambre qui donnaient sur le Nil, et que les princes et les grands du pays allaient le visiter et lui apportaient de riches présents qu'il n'acceptait pas ; qu'une fois le Sultan Qansou Al-Ghauri lui envoya en cadeau un eunuque avec mille *dinars ;* qu'il accepta l'eunuque, à qui il accorda la liberté en le consacrant au service de la chambre du Prophète, et renvoya les mille *dinars* en

disant au messager du Sultan : " Ne reviens plus ici avec des présents, car Dieu nous a rendu trop riche (de ses faveurs) pour avoir besoin de pareilles choses." Al-Ghazzi nous informe, de plus, que le Sultan avait envoyé plusieurs fois l'inviter chez lui, et qu'il refusa toujours de s'y rendre ; que quelques Chèïkhs l'ayant blâmé pour ce refus en lui disant, qu'avant lui, plusieurs *walis* (saints personnages) avaient l'habitude de visiter les sultans et les grands seigneurs pour les affaires de la nation, et même pour les intérêts des particuliers, il répondit qu'il valait mieux, pour la pureté de la foi du Musulman (du fidèle), de n'imiter que les saints personnages des premiers temps qui s'étaient abstenus de pareilles visites. Al-Ghazzi ajoute que Souyouti composa à cette occasion un ouvrage où il prouve sa thèse par les traditions et l'exemple des *Walis* les plus vénérés, et que lui, Al-Ghazzi, a mis cet ouvrage en vers, en y faisant d'importantes additions. Enfin, quant au caractère, Souyouti nous est dépeint par Ach-Cha'rani comme un homme "*pétri de toutes les bonnes et louables qualités, sincère dans ses sentiments, droit dans sa conduite, avec une foi vive, une dévotion fervente, et un complet éloignement des choses de ce monde.*" En un mot, Souyouti était, d'après ce biographe, un parfait modèle d'ascétisme religieux et en même temps un *mujtahed* de premier ordre, ou, ainsi qu'il le répète maintes fois lui-même dans les passages cités par Ach-Cha'-rani, un *mujtahed* absolu, ayant "atteint le plus haut degré de la perfection dans toutes les branches du savoir humain." "Dieu m'a accordé," dit-il dans un de ces passages, "la grâce d'approfondir *sept sciences :* le *tafsir* (exégèse), le *fiqh* (jurisprudence religieuse), le *ḥadith* (traditions), le *naḥu*, les *ma'ani*, le *baïan* et le *badi'*, (et ces dernières) d'après les principes des anciens maîtres de l'éloquence arabe, et non d'après (les innovations) des Persans modernes et des gens adonnés aux spéculations philosophiques ; (il m'a donné aussi la grâce d'approfondir, mais) moins que ces sept sciences, les *ousoul* du *fiqh* et du *ḥadith*, le *ta'rif*, l'*inchà*, le *tarassol*, les *qira-at*, le *tubb* et le *hisab*."[1] Il ajoute ailleurs : "Si j'avais voulu composer

[1] Le *naḥu* est la seconde partie de la grammaire arabe qui correspond à notre *syntaxe ;* la première partie, qui serait notre *étymologie*, s'appelle *assarfu*, ou simplement *assarf*, qui veut dire changement de forme, et conséquemment déclinaison, conjugaison, dérivation des mots les uns des autres, &c. Les *ma'ani*, le *badi'* (ou *badi'on* avec la *nunation*), et le *baïan* qu'on trouvera plus loin dans cet article, sont les trois parties de la rhétorique chez les Arabes qui en font trois sciences distinctes l'une de l'autre. L'illustre De Sacy les a expliqués au long

sur chaque question (ou point de ces sciences) un ouvrage à part contenant toutes les preuves et tous les principes sur lesquels la question repose, avec tous les détails relatifs à ses subdivisions et à leurs différentes branches, je l'aurais fait par la grâce de Dieu, non par mes propres forces." Ach-Cha'rani nous informe que Souyouti "montrait (aimait à montrer) tout ce que Dieu lui avait accordé en sciences, en savoir, et en prérogatives ; qu'il n'en cachait que ce que Dieu lui ordonnait de cacher, se conformant ainsi à ces paroles du Très-Haut : "Mais raconte (plutôt) les bienfaits de ton seigneur" (Cor. xciii. 11) ; et que ceux qui ne connaissaient pas ses intentions disaient de lui : "Cet homme a de grandes prétentions." Aussi, a-t-il eu maille à partir avec plusieurs de ses confrères contemporains, qui étaient peut-être ses rivaux, quoique, en réalité, il paraisse n'avoir pas eu de rivaux bien sérieux. Après ce fait Ach-Cha'rani nous dit que Souyouti déclarait l'étude de la logique et la lecture des livres qui en traitent comme chose condamnable. "Il émettait des *fatwas*," dit-il, "sur la convenance de prohiber l'étude de la logique et de ses livres." Plusieurs savants ont combattu cette opinion comme il nous l'apprend lui-même. "C'est le premier *fait*," écrit-il, "pour le quel des *gens* se sont soulevés contre moi." Cela étant le premier "fait," il doit lui être arrivé pendant qu'il s'occupait du *tadris* et de l'*iftà*, et il est possible que cette condamnation de la logique soit du nombre des "cinquante questions" sur lesquelles il a différé de ses contemporains à ses débuts dans l'*iftà*. Ses con-

dans son "*Anthologie Grammaticale*," pp. 305 et suiv. Quant au mot *ousoul*, c'est le pluriel de *aslon* (ou *asl*), tronc, origine ; il signifie ici "*principes fondamentaux*." On voit par les paroles de Souyouti que les Arabes distinguent entre le *fiqh* et les *ousoul* du *fiqh*, le *ḥadith* et les *ousoul* du *ḥadith*. Les premiers seraient respectivement, la jurisprudence religieuse dans toute son étendue avec ses applications et la science des traditions dans toutes ses branches, et les seconds les principes fondamentaux sur lesquels ces deux sciences reposent. Le *ta'rif* c'est la définition, ou la science des définitions, mais il est possible que notre auteur ait voulu aussi comprendre sous ce nom la connaissance définie et raisonnée du caractère particulier de chacune des personnes qui ont transmis les traditions, pour bien juger du degré de leur véracité. L'*inchà* c'est le style et la composition. Quant au *tarassol*, Ibn Khaldoun, dans ses "*Prolégomènes*" le définit ainsi : "La composition en prose courante et sans rime, ou avec un petit nombre de rimes parsemées çà et là, qui viennent spontanément et sans art." Les *qira-at* c'est la science des différentes manière de vocaliser où de lire certains mots et certains passages du Coran ; c'est quelque chose comme la connaissance des *variantes* dans la Bible chez nous, comme, p. e., la différence entre "*l'œuvre de Dieu*" et "*Dieu le façonna*" mentionnée ci-dessus, p. 335. Enfin, le *tubb* c'est la médecine, et le *hisab* les mathématiques, ou simplement l'arithmétique.

temporains, ou ses rivaux, semblent l'avoir contredit dans des choses plus sérieuses. "Quelques-uns," dit-il, lui-même, dans un autre passage, "ont nié que j'aie atteint le degré de *mujtahed* absolu à la fois dans le *ḥadith*, dans le *fiqh* et dans la langue, parcequ'ils pensent que je suis le seul qui soit arrivé à ce degré après les grands *Imams*, et ils oublient que ce triple *ijtihad* avait été atteint par le Chèïk Taqiuddine Assabki. Avant lui, beaucoup de Chèïks avaient atteint l'*ijtihad* absolu, mais dans le *fiqh* seulement; ceux qui l'ont atteint pour ces trois sciences à la fois sont peu nombreux, et personne n'y est parvenu après Assabki que moi. Et qu'on ne s'imagine pas que, pour être *mujtahed* absolu, il faille posséder à la fois l'*ijtihad* dans le *ḥadith* et l'*ijtihad* dans la langue arabe. Les juges compétents ont déclaré que l'*ijtihad* absolu n'exige pas une profonde connaissance aussi de la langue; il suffit d'en avoir une médiocre. . . . Et ces mêmes juges ont admis pour l'*ijtihad* dans le *ḥadith* des concessions à peu près analogues. En effet l'*ijtihad* en lui-même c'est le degré de connaissances qui, selon l'usage suivi par les *muḥaddithine* (savants dans le *ḥadith*, expositeurs du *ḥadith*) mérite à la personne qui l'atteint le surnom de *ḥafeðh* (traditionnaire, conservateur, qui sait par cœur les traditions). Il y en a même qui ont été appelés *mujtaheds* absolus et n'ont pas reçu le surnom de *ḥafeðh*, tels que le Chèïkh Abu-Is-ḥaq Arrazi, Ibnu-Nasr Assabbagh, Imam des *Haramaïn* (les deux temples de la Mecque et de Médine), Al-Ghazali, &c. Ces docteurs ont cité dans leurs ouvrages, comme autorités, des traditions dont l'authenticité n'est pas admise, et qui ont été relevées par Ibn Assalaḥ, par Annawawi et par d'autres. On voit par là que l'ignorance de quelques traditions ne nuit pas à l'*ijtihad*, puisqu'il n'est pas établi que le *mujtahed* doive les posséder toutes. L'Imam Ach-Chafi'i s'est servi de plusieurs traditions dont il n'avait pas pu lui-même prouver l'authenticité, et qui ont, plus tard, été prouvées authentiques par d'autres. De pareilles erreurs ont, même, été commises par les plus grands *Soḥabas:* 'Omar fils d'Al-Khattab (2e Califfe), prononçait quelquefois des jugements contraires aux traditions (du Prophète), et quand on lui rapportait ces traditions, il reconnaissait son erreur et revenait sur ses décisions. Le Chèïk Abu Muḥammad Al-Juéïni parvint au degré de l'*ijtihad* absolu, et composa son ouvrage intitulé "*Almuḥit*" (l'océan), où il déclara qu'il voulait se guider par les traditions seules, et ne pas

être lié par les opinions reçues du *maδ-hab*.[1] Trois volumes de cet ouvrage étant tombés entre les mains d'Al-Baïhaqi, celui-ci y découvrit plusieurs erreurs dont il fit une note qu'il envoya à l'auteur en lui écrivant : "Le Chèïkh est digne de l'*ijtihad* et a le droit de donner sa préférence à telle opinion qu'il lui plaît, mais il faut que les traditions sur lesquelles il s'appuie soient prouvées authentiques." "Voyez, ajoute Souyouti, comment Al-Baïhaqi reconnaît à Al-Juèïni la qualité de *mujtahed* tout en relevant les erreurs que ce dernier avait commises au sujet de certaines traditions. Sirajuddine Al-Balqini était aussi un *mujtahed* absolu. Son disciple Ibn Ḥajar l'a inscrit dans la catégorie des *ḥafeδhs* en lui donnant ce titre ; cependant il n'était pas de la première classe des *ḥafeδhs*, et son contemporain Abul-Fadhl Al-'Iraqi était plus versé que lui dans le *ḥadith* et le *fiqh*. De plus Al-Balqini était médiocre dans la langue, et cependant, de tous les *mujtaheds* qui ont vécu après Assabki, aucun n'a égalé Al-Balqini dans la connaissance du *ḥadith ;* tandis qu'avant Assabki beaucoup avaient atteint, à la fois, l'*ijtihad* dans les sciences religieuses et l'*ijtihad* dans les traditions. . . . . Quant à l'*ijtihad* dans la langue arabe, personne autre que moi ne l'a atteint depuis Ibn Hicham, si j'en excepte Al-Qemari d'après ce que j'ai ouï dire de lui, tandis qu'avant Ibn Hicham ceux qui avaient atteint l'*ijtihad* sont presqu'innombrables." Chanter ses propres louanges peut ne pas être considéré par le lecteur européen comme chose bien modeste, mais il paraît que chez les Chèïks arabes cela est permis. En effet Souyouti lui-même nous dit, dans une des citations d'Ach-Cha'rani, que le Chèïkh 'Abdulwahhab, fils du Chèïkh Taqiuddine Assabki, mentionné ci-dessus, écrivait à quelqu'un : "Je suis le *mujtahed* absolu du monde (*i.e.*, le seul *mujtahed* absolu de mon temps) ; personne ne peut réfuter cette parole (*i.e.*, ne peut me démentir dans cette affirmation)." Loin de critiquer 'Abdulwahhab sur cette prétention, Souyouti s'en sert comme un exemple pour justifier la sienne ; mais il est un peu plus modéré dans ses expressions, ce qui n'est pas peu, et mérite, par cela même, quelque indulgence ; il la mérite encore davantage en considération de ses

[1] Le *maδ-hab* signifie la secte, l'ensemble des doctrines de la secte. C'est le nom qu'on donne à chacune des quatre sectes des *Sunnites*, *Malekite*, *Hanafite*, *Chafi'ite*, *Hambalite*, et notre auteur veut dire qu'Al-Juèïni s'était cru assez savant pour avoir le droit d'émettre des opinions à lui et de différer des maîtres du *maδ-hab*.

nombreux écrits, car il est un des plus grands écrivains arabes. Ach-Cha'rani nous dit de lui qu'il composa *quatre cent soixante* différents ouvrages dont quelques-uns avaient, ou ont, jusqu'à dix volumes; il paraît même qu'Ach-Cha'rani a mal compté, car, dans la liste que Souyouti lui-même a donné de ses propres écrits, et qui se trouve à la fin du "*Dictionnaire Bibliographique*" de Hajji Khalifa, on en compte *cinq cent quatre.* Ce nombre serait certainement prodigieux si tous les ouvrages étaient volumineux ou d'une certaine étendue, mais, autant que j'ai pu en juger par la liste, de simples *maqamas* (séances comme celles de Hariri), sont comptées pour des ouvrages à part, et plusieurs autres écrits ne se composent que de peu de pages; il y en a un, même, dont le titre m'échappe à présent, qui est en un seul feuillet. Le célèbre Faruzabadi, l'auteur du *Qamous* que tout arabisant connaît, dit de lui-même qu'il avait fait d'abord son ouvrage en soixante volumes, et que le *Qamous* en est un abrégé. Si chacun des soixante volumes n'était que comme le quart de l'un des deux volumes in folio qui forment le *Qamous* actuel, on aurait encore *quinze* bons volumes in folio à opposer aux 504 ouvrages de Souyouti; et chez nous, le fameux "*Docteur angélique,*" l' "*Ange de l'ecole,*" le "*Docteur universel,*"—titre non moins pompeux, je dirais même, plus pompeux que celui de *mujtahed*, quoique, à vrai dire, le premier soit *conféré* par une autorité légalement constituée, et que le second soit tout bonnement *pris* par la personne elle-même sans la "permission des supérieurs,"—pourrait, lui aussi, venir en ligne avec ses 20 ou 23 volumes in folio, qui, la langue exceptée, traitent, sous le point de vue Chrétien, à peu près des mêmes sujets religieux dont a traité notre auteur, sous le point de vue Musulman. Je crois, donc, que les 504 ouvrages, quoique le nombre en paraisse extraordinaire, ne sont pas au dessus des pouvoirs productifs d'un grand esprit. Voltaire n'a pas écrit beaucoup moins, quoique, à vrai dire, Souyouti ait eu beaucoup moins de temps que lui, n'ayant vécu que 61 ans 10 mois et 17 jours; maintes autres écrivains européens peuvent aussi, je crois, être comparés avec avantage à Souyouti sous le même rapport de la production. Dans tous les cas, et quelle que soit l'importance de ses 504 ouvrages quant à leur étendue et à leur valeur intrinsèque, on ne refusera pas, je crois, à Souyouti le titre de grand écrivain. Mais il y a une

circonstance qui explique cette fécondité; c'est la grande facilité de production dont la nature semble avoir doué notre auteur; il paraît qu'il écrivait, comme on dit, "au courant de la plume." Addawdi, qui parle en témoin oculaire, nous raconte, ainsi que l'enrégistrent Al-Ghazzi et Ach-Cha'rani, qu'il a vu Souyouti faire en un jour trois cahiers,[1] "complets, comme il dit, sous (le double rapport de) la rédaction et de la correction, et cela sans avoir interrompu ses expositions du *ḥadith* et ses réponses aux demandes qui lui étaient adressées." Ach-Cha'rani, de son côté, ajoute que Souyouti, pendant qu'il se rendait au pèlerinage de la Mecque, fit, en un seul jour, un ouvrage complet dans le genre de celui d'Al-Maqri, connu sous le titre de "*'Onwan-uch-charaf*," et qu'il y traite du *naḥu*, des *ma'ani*, du *badi'*, de la *métrique* et de l'*histoire*. Le "*'Onwan-uch-charaf*" est un petit ouvrage composé de telle manière que certains mots, écrits en différentes couleurs et combinés dans des colonnes verticales, ou autrement, peuvent se lire réparément et traitent d'un sujet à part, tandis qu'ils font corps avec le reste des mots qui se lisent horizontalement et traitent d'un autre sujet. Le Musée Britannique possède un exemplaire de cet ouvrage (Add. 16,663). Il y a un autre petit ouvrage de ce genre fait par un 'Abdullah Alwassaf éfendi, sous le règne d'Ahmet III. (1703–30), et qui a été publié il y a quelques années en lithographie par l'imprimerie impériale de Constantinople. L'ouvrage d'Al-Maqri est un traité de jurisprudence avec la *métrique*, l'*histoire*, le *naḥu*, et la *rime;* celui d'Alwassaf, qui n'a que onze doubles pages in 8° de 17 lignes l'une, traite dans la 1re colonne verticale de philosophie, dans la 2e de logique, dans la 3e de théologie dogmatique, et dans la 4e du *naḥu;* la 5e et la 6e contiennent deux contes, l'un en persan et l'autre en turc; aucune de ces colonnes n'a plus de 180 à 185 mots; l'ensemble de l'ouvrage traite du *fiqh*. On peut juger par là de l'importance d'un écrit de cette nature, et se faire une idée de ce

[1] Le cahier (*karras*) chez les Arabes, se compose de cinq demies-feuilles, pliées en deux, soit, dix feuillets ou vingt pages. Comme ils se servent le plus souvent du papier fil de Toscane, fait à la main, et qu'ils appellent *bunduqi* (Vénitien), leurs *karras* sont un peu plus petits qu'un quart de feuille format ministre; et comme, en outre, ils ont l'habitude de laisser une grande marge autour des pages pour les notes, leurs lignes dépassent rarement la longueur de dix centimètres; et il est rare aussi, que les pages aient plus de 19 à 21 lignes (ils préfèrent toujours les nombres impairs); ainsi, notre auteur aurait écrit en un jour 1140 lignes, ou 1260 au plus, ce qui toutefois n'est pas peu.

qu'on peut exposer d'une science en 180 ou 185 mots. Mais quant à notre auteur, outre la facilité de production, un autre don naturel paraît l'avoir aidé à composer un si grand nombre d'ouvrages. Il était doué, au dire d'Ach-Cha'rani, d'une mémoire si extraordinaire qu'il se rappelait, dans les différents auteurs, même les lignes des pages où les questions étaient traitées ou discutées. "Lorsqu'on lui adressait des demandes sur un sujet quelconque, dit ce biographe, il y répondait à l'instant, puis il ajoutait : 'La mémoire est traitresse ; ouvre le livre tel ; compte tant de pages à partir du feuillet tel, et tant de lignes (dans la dernière page), et tu verras que, par la grâce de Dieu, la réponse est comme j'ai dit."

Je terminerai cet article—fait, je l'avoue, un peu trop *alla rinfusa*, comme nous disons en italien, c'est-à-dire, confusément, pêle-mêle —par quelques traits de notre auteur. Souyouti nous dit de lui-même que lors de son pèlerinage à la Mecque il but de l'eau du puits de Zamzam en demandant à Dieu de le rendre (lit. avec l'intention de devenir), dans le *fiqh* aussi versé que le Chèïkh Sirajuddine Al-Balqini, et dans la connaissance du *ḥadith* comme le *ḥafeðh* Ibn Ḥajar. Cette prière (ou cette "*intention*") paraît avoir été exaucée au delà de l'attente de notre auteur surtout pour le second point. On a vu ce qu'il dit d'Al-Balqini et de ses connaissances des traditions ; d'Ibn Ḥajar il dit, "Il savait plus de deux cent mille traditions : moi (aussi) j'en sais *deux cent mille*, et si j'en avais trouvé davantage je l'aurais appris ; mais peut-être il n'y a pas maintenant, sur la surface de la terre, un plus grand nombre de traditions."[1] D'après Ach-Cha'rani, notre auteur aurait même surpassé Ibn Ḥajar dans la connaissance du *ḥadith*, car il nous dit que ce traditionnaire (*ḥafeðh*) avait noté plusieurs traditions sans avoir pu en donner les autorités, ni les classer dans leur ordre d'importance, et que Souyouti a pu le faire après lui. Ici Ach-Cha'rani donne un fait qui prouve que Souyouti était mis à l'épreuve par ses rivaux. "Le Chèïkh Sulèïman Al-Khudhèïri, le Soufite, me

[1] Le célèbre historien Ibn 'Asaker nous dit que, d'après Aḥmad Ibn Ḥanbal, il y a *sept cent et quelques mille* traditions authentiques, et que, d'après Abou Zar'a, Aḥmad Ibn Ḥanbal lui-même savait "mille mille traditions" (un million); que Bokhari disait, "Je sais cent mille traditions authentiques et deux cent mille non-authentiques ;" et que Moslem a dit aussi, "J'ai compilé le *Ṣaḥiḥ* de trois cent mille traditions."

raconta," dit-il, "ce qui suit : Un jour le *Chèïkh-ul-islam* envoya par moi au Chèïkh Jalaluddine (Souyouti) une longue liste de traditions que les *ḥafeδhs* avaient notées en blanc (*i.e.*, sans citer les traditionnaires sur l'autorité de qui elles reposent). Le Chèikh (Souyouti) apposa à chacune la chaine de traditionnaires qui lui est propre, et les classa toutes selon l'ordre de leur authenticité respective. Alors, le Chèïkh-ul-islam se rendit chez lui, et lui embrassa la main en lui disant : 'Par Dieu ! je croyais que tu ne savais rien de cette science ; pardonne-moi, car pendant long temps je me suis nourris, à mes diners et à mes soupers, de ta chair et de ton sang' (*i.e.*, j'ai fort médit de toi matin et soir)." En outre Ach-Cha'rani raconte que notre auteur avait obtenu le privilège de voir le Prophète en plein jour, de converser avec lui et de le consulter même sur l'authenticité et le mérite de certaines traditions ; il donne du Chèïkh 'Abdulqader Ach-Chaδuli,—qui lui aussi a écrit une vie de notre auteur,—le passage suivant : "Je demandai un jour au Chèïkh combien de fois il avait, à l'état de veille, vu le Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, et conversé avec lui, et il me répondit '*Soixante-dix et quelques fois.*'" "Le Chèïkh a composé un ouvrage," ajoute Ach-Chaδuli, "sur la possibilité de voir le Prophète et les anges, où il énumère les *walîs* qui avaient eu de ces visions à l'état de veille, non en rève. Il nous disait aussi : J'ai vu le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, qui me dit, 'O Chéïkh, le *ḥadith*, le *ḥadith*' (*i.e.*, raconte ou écris le *ḥadith*). Je lui demandai, 'O Apôtre de Dieu, suis-je des gens de la Janna ?' (*i.e.*, du nombre de ceux qui seront admis dans la *Janna*). Il me répondit, 'Oui.' Je lui dis, 'Sans tourments préalables ?' Il me répondit, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui : 'Cela te sera accordé.'" Le même biographe raconte aussi qu'il avait vu un écrit (une lettre ?) de Souyouti adressé à une personne qui l'avait prié de lui obtenir une faveur du Sultan Al-Ghauri, ainsi conçu : "O mon frère, je vois le Prophète, que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui, à l'état de veille, et je crains qu'en visitant Al-Ghauri le Prophète ne m'en punisse en cessant de se montrer à moi; mais je demanderai pour toi la faveur au Prophète lui-même." "Cependant," continue ce biographe, "le Chéïkh (*i.e.*, Souyouti) ne fait pas mention de ce fait dans son livre." Il paraît même que le Prophète visitait notre auteur en grande compagnie. Voici, d'après Ach-Cha'rani, ce que

raconte le même Chéïkh Suléïman Al-Khudhèïri, mentionné ci-dessus : "Un jour," dit-il, "que j'étais à la Khudhèïria, assis à la porte de la *Zawia* de l'Imam Ach-Chafi'i (le chef de la secte Chafi'ite à laquelle appartenait Souyouti), je vis du côté de la montagne une troupe d'hommes habillés en blanc et portant des turbans de lumière (ici le mot dans le MS. n'est pas lisible), qui venaient vers moi. Quand ils approchèrent je reconnus le Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, et ses compagnons (*soḥabas*) que Dieu leur soit propice. J'embrassai la main du Prophète, que la paix, &c., qui me dit : 'Viens avec nous à la *Raudha*' (*i.e.*, Raudhat-ul-miqias, où demeurait Souyouti). Je suivis le Prophète, que la paix, &c., jusqu'à la maison du Chéïkh Jalaluddine, qui sortit pour recevoir le Prophète, que la paix, &c. ; il embrassa la main au Prophète, que la paix, &c., et salua les *soḥabas*, puis il (nous) fit entrer et (s'étant) assis à côté du Prophète, que la paix, &c., il commença à lui adresser des demandes sur certaines traditions. Les Prophète, que la paix, &c., y répondait et ajoutait : 'Donne (encore) le *ḥadith*, ô Chéïkh." C'est pendant cette visite paraît-il que Souyouti demanda au Prophète s'il était (lui, Souyouti) des gens de la Janna, comme on vient de le voir. Un dernier trait et j'ai fini. D'après Al-Ghazzi, le domestique de Souyouti, racontait le fait suivant : "Un jour que le Chéïkh était près de la *Zawia* du Chéïkh Abdullah Al-Gioúchi, au Caire, à l'heure de la sieste, il me dit : 'Je veux que nous fassions la prière du *'Asr*[1] à la Mecque, mais à condition que tu gardes le secret jusqu'après ma mort.' Le lui ayant promis, il me prit par la main et me dit : 'Ferme les yeux.' Je les fermai, et le Chéïkh, m'ayant mené une vingtaine de pas, me dit : Ouvre les yeux. Je vis alors que nous étions à *Bab-il-ma'alla* (une des portes de la Mecque). Nous visitâmes le tombeau de notre mère Khadija, ceux d'Ibn 'Iadh, de Sofian, &c., puis nous nous rendîmes au *Háram* (le temple sacré), y fîmes nos dévotions et bûmes de l'eau du puits de *Zamzam*. Alors le Chéïkh me dit : 'Le plus étonnant n'est pas que nous ayons franchi l'espace, mais plutôt qu'aucun de nos concitoyens établis ici ne nous ait reconnus.' Puis il ajouta : 'Je te laisse le choix de

[1] La prière entre celle de midi *ðhohr* et celle du coucher du soleil, *ghuroub*. C'est, je crois, la *none* des Catholiques, après laquelle viennent les *vêpres*. Quant à la *Zawia*, c'est une sorte d'hospice, contenant la tombe d'un *saint*, et où les pauvres trouvent un refuge et de la nourriture, et les dévots du saint passent leur temps et récitent leurs prières.

retourner avec moi, ou de rester ici jusqu'à l'arrivée des pèlerins.' Je lui répondis : 'Je préfère accompagner mon maître.' Nous nous acheminâmes alors vers *Bab-il-ma'alla.* Quand nous y fûmes, le Chéïkh me dit : 'Ferme les yeux ;' et, me prenant par la main, il fit quelques sept ou huit pas et me dit : 'Ouvre les yeux.' Nous étions (de nouveau) dans le voisinage de la *Zawia* du Chéïkh Al-Gioúchi. Nous visitâmes le tombeau de Sidi 'Omar Ibn-il-Faredh ; puis le Chéïkh monta son âne, et nous revinmes à notre logement dans la mosquée de Touloun" (Ibn Touloun). Certainement, les Chrétiens riront de ce conte ; mais, avant de jeter la pierre, les Catholiques feront bien de regarder chez eux ; de tels *contes,* ils en ont des milliers ! Pour moi, je crois sincèrement que Souyouti, non obstant qu'il a condamné l'étude de la logique et la lecture des livres qui en traitent, valait bien un Philippe Neri, un Ignace de Loyola, un Joseph Labre, &c., &c. ; et puis, les Musulmans ne vous font pas,—pouvant le faire,—un *auto-da-fé,* quand même vous diriez ouvertement que vous n'y croyez pas. Enfin, notre auteur paraît avoir reçu aussi le don des *prophécies.* Al-Ghazzi nous raconte qu'il avait prédit la prise du Caire par le Sultan Ottoman Sélim II. pour le commencement de l'an 923 de l'hégire, et qu'il avait fait plusieurs autres prédictions qui se sont toutes accomplies aux époques désignées. La prise du Caire par les Turcs était facile à prévoir, car les hostilités entre les Mamlouks et les Sultans de Constantinople, qui ont abouti à cette terrible catastrophe, avaient commencé du vivant même de Souyouti ; quant aux autres prédictions c'est aux Chrétiens à les expliquer ; ils n'ont pas mal de ces prédictions eux-mêmes.

Souyouti est mort, nous dit Al-Ghazzi, après une maladie de sept jours, d'une enflure ou tumeur au bras gauche, la veille du vendredi 17 ou 19 de *Jumada-l-ula* (5ᵉ de l'année) 911, ayant atteint l'âge de 61 ans 10 mois et 18 jours.

Note 2 (p. 336).

Le mot *ðaton* dont se sert ici l'auteur pour exprimer *l'être,* la *personne* de Dieu, est le féminin de *ðu,* qu'on rend généralement en français par *maître, possesseur,* et dont l'emploi n'a jamais lieu qu'avec un complément, comme *ðu málin* (maître, possesseur de

richesses, riche). L'auteur fait usage du même mot plus bas quand il dit que la *parole* est inhérente à l'être, à l'essence de Dieu (*qa-imon biδatihi*, et mieux *fi δatihi*, existant en lui, dans son essence); et c'est le mot stéréotypé dont se servent tous les auteurs d'actes de foi pour dire que la *parole* existe en Dieu, et que Dieu existe *par lui-même* (*biδatihi*); il est presque synonyme de *nafsihi*, qui bien souvent le remplace dans ces mêmes circonstances. La distinction que fait ici notre auteur entre *δaton* et *ḥaqiqaton* (vérité, réalité) me semble une pure subtilité scolastique; et comme je n'ai pas eu la bonne chance de voir l'ouvrage d'Ibniz-Zamalkani, je ne suis pas en mesure d'exposer au lecteur les raisons pour lesquelles ce théologien ne veut pas qu'on dise de Dieu *ḥaqiqatuhu* (sa vérité, sa réalité). De ces subtilités les ouvrages de logique et de théologie arabes sont pleins. Quant à l'histoire de Khubèïb c'est un épisode assez touchant des premières années de l'hégire qu'on rencontre dans presque toutes les histoires et les biographies du Prophète, mais avec de légères différences dans les détails et même dans la date, les uns mettant le fait au mois de Safar de la 4e année de l'hégire, et les autres à la 3e année, immédiatement après la bataille d'Oḥod. Le passage, que notre auteur cite, est le commencement d'un hémistiche de certains vers qu'on fait dire à Khubèïb avant sa mort. Bokhari ne donne qu'un distique, tandis qu'Ibn Hicham, dans sa vie du Prophète, édition de M. Wüstenfeld, pp. 643, 644, donne dix vers, en disant que Khubèïb les composa quand il apprit que les Qoreïchites avaient décidé de le tuer, mais en notant, toutefois, que les savants ne reconnaissent pas ces vers comme étant de Khubèïb, ce qui infirme l'argument de notre auteur. Ḥuséïn-ud-Diarbakri (Ḥuséïn le Diarbecrien), dans son histoire intitulée *Al-khamis*,—probablement parcequ'elle est composée de *cinq parties*: une introduction, trois sections, et une conclusion, comme un corps d'armée complet, avec ses deux ailes, son centre, son avant-garde et son arrière-garde, et qui pour cette raison est appelé *khamis*,—ayant eu, à ce qu'il paraît, un exemplaire d'Ibn Hicham différent de celui dont s'est servi M. Wüstenfeld, dit qu'Ibn Hicham cite *treize vers*, mais il n'en donne lui-même que trois, dont les deux premiers sont identiques à ceux de Bokhari. Voici le résumé de l'épisode de Khubèïb d'après Ibn Hicham:—Après la bataille d'Oḥod il arriva à Médine des députés de 'Adhal et d'Alqara, qui dirent au Prophète: "O Apôtre de Dieu, il y a parmi les nôtres des Musul-

mans ; envoie avec nous quelques-uns de tes compagnons pour nous apprendre le Coran et nous exposer les préceptes de l'Islam." Le Prophète fit partir avec eux six des plus notables (Bokhari dit *dix*) sous la conduite de Marthad fils d'Abu Marthad (Bokhari dit de 'Asem fils de Thabet). Quand ils furent arrivés dans un endroit (à une source) nommé Arraji', sur les terres des Beni-Hoδéïl, à quatorze milles de 'Osfan, comme dit Abulfeda, ils furent signalés par les députés de 'Adhal et d'Alqara eux-mêmes aux Beni-Hoδéïl qui accoururent au nombre de cent cavaliers armés. Les Musulmans, s'étant aperçus de la trahison, tirèrent leurs sabres pour se défendre. Les Beni-Hoδéïl leur dirent : "Par Dieu, nous ne voulons pas votre mort ; nous voulons, par vous, gagner quelque chose des Mecquois (vous vendre à eux) ; nous vous donnons notre foi que nous ne vous tuerons pas ;" mais Marthad fils d'Abu Marthad, Khaled fils d'Albokéïr, et 'Asem fils de Thabet leur répondirent : "Nous n'acceptons point la foi des infidèles, et nous ne pactisons point avec eux ;" et 'Asem ajouta : "La mort est certaine (c.-à-d., nous devons tous mourir un jour) ; ce que Dieu a décrété pour tout homme doit arriver, et l'homme doit retourner vers son Dieu ; si je ne vous combats pas je ne serai pas le fils de ma mère." Le combat s'engagea, et 'Asem, avec Khaled et Marthad, tomba percé de coups de flèches. Aussitôt les infidèles cherchèrent à s'emparer de la tête de 'Asem pour la vendre à Sulafa fille de Sa'd, qui, pour venger ses deux fils tués par 'Asem à la bataille d'Ohod, avait juré que, si elle pouvait avoir la tête de 'Asem, elle ferait du crane une coupe pour y boire le vin ; mais Dieu envoya un essaim de guèpes qui entourèrent le corps de 'Asem et empêchèrent les infidèles d'y approcher. Les infidèles se dirent alors : "Laissons venir la nuit ; les guèpes se retireront, et nous prendrons la tête ;" mais pendant la nuit Dieu causa une crûe subite dans le torrent qui emporta le corps de 'Asem, et les traditions rapportent qu'il a été retrouvé, dans la suite, par les fidèles, qui lui firent les honneurs de la sépulture. Quant aux trois autres, Zéïd fils d'Addathinna, notre Khubèïb, et Abdullah fils de Tareq, ils cédèrent, dit Ibn Hicham, par amour pour la vie, et présentèrent leurs poignets aux liens. Cependant, quand ils arrivèrent à Zahran, Abdullah réussit à dégager son bras, dit Ibn Hicham, et, tirant son sabre, il voulut se battre, mais il fut assomé à coups de pierres, et son tombeau est à Zahran. Les Beni-Hoδéïl, continuant leur voyage avec Zéïd et

Khubèïb, se rendirent à la Mecque et y échangèrent leurs deux prisonniers contre deux des leurs qui étaient prisonniers dans cette ville; puis Khubèïb fut acheté par Ḥojéïr, fils d'Abu Ihab, pour son cousin 'Otba, fils de Ḥareth fils de 'Amer, afin que 'Otba le tuât en expiation de la mort de son propre père, que Khubèïb avait tué à la bataille de Bedr;[1] et Zéïd fut acheté par Safuan fils d'Umaïïa pour être tué, aussi, en expiation de la mort d'Umaïïa, qui aurait succombé à la même bataille de Bedr sous les coups de ce Zéïd, quoique, d'après ce qu'Ibn Hicham lui-même raconte dans un autre endroit de son livre, il résulte qu'Umaïïa, qui avait été fait prisonnier avec son fils par Abdurraḥman fils de 'Aouf, fut tué par Bilal, qui voulut se venger des mauvais traitements qu'Umaïïa lui avait fait souffrir à la Mecque au commencement de sa conversion à l'Islam, et qu'Abdurraḥman avait fait tous ses efforts pour le sauver, mais ne put réussir. Ibn Hicham dit que Safuan envoya Zéïd avec un de ses affranchis appelé Nastas à un lieu nommé Attan'im[2] pour y être immolé; que, pendant qu'on le menait au lieu du supplice, Abu Sofian lui dit: "Je t'adjure par Dieu, ô Zéïd, de me dire si tu ne préfères pas que Mahomet soit maintenant ici à ta place pour être tué, et que tu sois au sein de ta famille?" Et que Zéïd répondit: "Non, par Dieu; je ne voudrais pas être au sein de ma famille (au prix) que Mahomet, dans le lieu où il se trouve maintenant, soit piqué même par une épine." Cette réponse fit dire à Abu Sofian: "En vérité je n'ai point vu d'hommes aimer quelqu'un autant que les compagnons de Mahomet aiment leur maître." Après cela Nastas se jeta sur Zéïd et le tua. Quant à Khubèïb, Ibn Hicham met dans la bouche d'un affranchie de Ḥojéïr, fils d'Abu Ihab, Mawïïa, qui se convertit plus tard à l'Islamisme, le récit qu'on va lire: "Khubèïb, dit elle, fut mis aux fers en prison chez moi. Un jour, je le vis mangeant d'une grappe de raisin, qu'il tenait dans sa main, grosse comme la tête d'un homme, et il n'y avait point alors, que je susse,

[1] Ibn Hicham dit qu'Al-Ḥareth, fils de 'Amer de la tribu de Naufal, fut tué par un "Khubèïb fils d'Isaf frère des Benil-Ḥareth fils d'Al-Khazraj," tandis que notre Khubèïb est toujours appelé par Ibn Hicham "fils de 'Ada ou 'Adii, frère des Beni-Yaḥjaba, fils de Kulfa, fils de 'Amr, fils de 'Aüf." Voy. Vie du Proph., edit. Wüstenfeld, p. 508.

[2] Lieu hors du territoire sacré de la Mecque, où, paraît-il, toutes les exécutions avaient lieu, puisque Khubèïb, comme on le voit plus loin, a été conduit à cette même localité.

un seul grain de raisin dans aucun des pays que Dieu a créés. Quand le temps de son supplice arriva il me dit : 'Envoie-moi un rasoir pour me purifier avec et (me préparer ainsi) à la mort.' J'en remis un à un garçon du quartier (et on prétend que c'était son propre fils), en lui disant : 'Prends ce rasoir à l'homme qui est dans cette chambre.' Mais, quand le garçon y fut entré avec le rasoir, je me dis : 'Qu'ai-je fait ! L'homme a trouvé, par Dieu ! une bonne occasion pour venger sa mort ; il tuera le garçon, et ce sera un homme pour un homme.' Quand le garçon remit le rasoir à Khubèïb, celui-ci lui dit : 'Par ta vie ! ta mère n'a-t-elle pas craint une trahison de ma part en t'envoyant à moi avec ce fer ?'" Voici comment Bokhari raconte cette circonstance : "Quand ils (les fils d'Al-Ḥareth) décidèrent de tuer Khubèïb, celui-ci demanda à une des filles d'Al-Ḥareth le prêt d'un rasoir pour se raser (les parties) ; elle lui en prêta un, et peu après, un petit enfant à elle, qui jouait par terre, se traina jusqu'auprès de Khubèïb, et quand elle le chercha, elle vit que Khubèïb le tenait assis sur ses genoux et avait le rasoir à la main. La fille d'Al-Ḥareth, racontant ce fait, disait : "J'eus un tressaillement de frayeur, et Khubèïb, l'ayant remarqué, me dit : 'Tu crains que je ne le tue ? Je ne suis pas homme à faire pareille chose.'" "Par Dieu ! ajoutait-elle, je n'ai jamais vu de prisonnier meilleur que Khubèïb ; par Dieu ! je le vis, un jour mangeant une grappe de raisin, tandis qu'il était serré dans ses fers et qu'il n'y avait aucune sorte de fruits dans toute la Mecque." Elle disait en outre : "Certes, c'était une faveur que Dieu avait faite à Khubèïb." Quand on fit sortir, Khubèïb, continue Ibn Hicham, de la Mecque au Tan'im, il leur dit : "Si vous croyez pouvoir me permettre de faire deux adorations, dites-le." Ils lui répondirent : "Tu le peux." Il fit, donc, deux adorations, qu'il accomplit avec une parfaite dévotion, et revint vers ses exécuteurs en leur disant : "Par Dieu ! si je n'eusse pas craint que vous auriez pensé de moi que je prolongeais ma prière par crainte de la mort, j'aurais prié plus long temps." Le rapporteur ajoute : "Or, c'est Khubèïb, qui, par cet exemple, a établi la prière à deux adorations, pour tout fidèle au moment de subir une mort violente." "Quand Khubèïb, continue le rapporteur, arrivé au lieu du supplice, fut attaché à un bois, il dit : 'O Dieu, nous avons proclamé la mission de ton Apôtre ; fais-lui savoir le sort que nous subissons aujourd'hui.' Puis il ajouta : 'O Dieu, compte-les un à un (lit. détermine leur

nombre) ; détruis-les en les éparpillant ; n'épargne aucun d'eux.' Sur ce, les infidèles le tuèrent, que Dieu le reçoive dans sa miséricorde." Mo'awia fils d'Abu Sofian, qui était alors tout jeune, et qui, plus tard, se convertit à l'Islamisme, racontait qu'il avait assisté à cette exécution, et que son père, à chacune des imprécations que prononçait Khubèïb, le couchait par terre, parceque les idolâtres avaient pour croyance qu'en se couchant par terre sur un des côtés on pouvait neutraliser l'effet des imprécations. Voici, maintenant, la traduction, aussi fidèle qu'il m'a été possible de la faire, des vers attribués à Khubèïb : " Les confédérés ont assemblé autour de moi leurs tribus ; ils ont excité leur rage et ont réuni toutes sortes de gens. Chacun d'eux me montre de l'inimitié et met du zèle à m'insulter parceque je suis serré dans des liens infrangibles. Ils ont aussi assemblé leurs enfants et leurs femmes, et m'ont approché du tronc d'un palmier dépouillé de ses branches. A Dieu (seul) je me plains de mon isolement dans un pays étranger, puis de mes peines et de ce que les confédérés ont tramé contre moi. Le Possesseur du Trône m'a donné le courage pour supporter (avec résignation) ce qu'ils voulaient me faire, (car) ils ont dépecé ma chair et il n'y avait plus, pour moi, d'espoir de salut. *Et cela est dans l'essence* (dans la personne) *même* de Dieu ; quand il voudra il bénira (en les réunissant) les membres épars de mon corps.[1] Ils m'ont proposé l'apostasie, tandis que la mort (est certaine) après, et mes yeux se sont remplis de larmes abondantes ; et ce n'est point par peur ; il n'y a point en moi de crainte de la mort, puisque je dois mourir (un jour) ; mais ma crainte est de (la fournaise du) feu ardent. Par Dieu ! je ne m'inquiète pas, pourvu que je meure musulman, sur quel côté je serai couché pour (la cause de) Dieu. (Et ce que je dis n'est point pour) montrer de l'humilité à mes ennemis (dans le but de les fléchir, ou toucher) ni par peur (de la mort) puisque je m'en retourne à Dieu."

Comme il est fait ici mention du *Saḥiḥ* de Bokhari, je me permets une observation sur l'édition publiée à Leide en 1864 par les soins de M. Ludolf Krehl, et que j'ai eu occasion de consulter pour l'article de l'histoire de Khubèïb. L'exécution typographique de

[1] C'est-à-dire, qu'*il est dans l'essence*, dans le pouvoir même, de Dieu de bénir les membres épars de mon corps. Dans la phrase qui suit celle-ci, la locution "tandis que la mort (est certaine) après," signifie que, même en apostasiant, je ne cesserai pas d'être mortel, et la mort doit me frapper un jour. Je n'ai pas pu traduire autrement le texte.

cette édition est excellente et laisse loin derrière elle toutes les publications qui ont été faites jusqu'ici en Egypte et en Turquie, excepté les publications des Missions Américaines de la Syrie. L'art typographique en Orient, et surtout en Egypte, au lieu de se perfectionner, recule à si grands pas que les productions les plus récentes des imprimeries égyptiennes sont réellement dégoûtantes à voir et très-fatigantes à lire. L'édition de M. Krehl aurait été encore bien meilleure si l'on y avait employé plusieurs sortes de caractères, et notamment pour y distinguer les divers *Babs* (portes, c.-à-d., *articles*). Quant à l'article de l'histoire de Khubèïb, qui est le *seul* que j'aie examiné, il me semble qu'il n'est pas bien correct, surtout vers la fin, après la phrase qui dit que l'exemple de Khubèïb a servi à établir comme obligatoire la prière au moment de l'exécution pour tout fidèle condamné à mort. En effet on y lit : "*Wa-ákhbara as-ḥábahu yáüma usíba khabárahom*" (et il annonça à ses compagnons, le jour où il (Khubèïb) fut atteint, leur histoire). Or le verbe *ákhbara* n'a pas de sujet, et bien qu'il soit facile de le deviner, sa suppression ne laisse pas d'être contraire à la manière de s'exprimer des Musulmans. Après chaque verbe principal d'une phrase, dont le sujet est Mahomet, s'ils n'expriment pas ce sujet soit par *Annabíu* (le Prophète), soit par *Arrasúlu* ou *Rasulul-lahi* (l'Apôtre ou l'Apôtre de Dieu), &c., ils mettent toujours l'incidente "*Sallal-lahu 'aláïhi wa sallam*" (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui). Même dans le langage usuel ils n'omettent *jamais* cette "bénédiction;" à plus forte raison ne souffrent-ils pas qu'elle soit omise dans leurs écrits. Bien au contraire, elle est quelquefois si souvent répétée, et à des intervalles tellement rapprochés, qu'elle rend la construction lourde et trainante. Il fallait donc exprimer après *ákhbara*, ou un des titres du Prophète avec cette bénédiction, ou la bénédiction seule. Son omission, surtout dans cet endroit, où le nom du Prophète ne figure pas, ayant été seulement exprimé au commencement de l'article, constitue *une faute grave.* En outre le mot *usíba* peut très-bien rester, comme il est, au singulier pour ne se rapporter qu'à Khubèïb; et le sens serait que l'Apôtre de Dieu annonça à ses compagnons le sort des six le jour où Khubèïb fut tué, et non avant; mais un MS. du Musée Britannique (Add. 23,256) donne le pluriel, *usíbu*, le faisant rapporter à Khubèïb et à ses compagnons, ce qui serait plus naturel, et aurait trait au jour où, des six envoyés, trois furent tués et les

trois autres faits prisonniers. C'est ce MS., aussi, qui exprime le sujet, l'Apôtre de Dieu, et la bénédiction après le verbe *ákhbara.*

Note 3 (p. 336).

Par "*Parole de Dieu*" les Musulmans entendent, je crois, cette faculté métaphysique inhérente à l'essence divine, au moyen de laquelle Dieu manifeste sa volonté aux êtres qu'il a créés. Ils disent que Dieu est "*parlant*" (*moutacállimon*) de toute éternité, comme il est savant (*'álimon*), puissant (*qádiron*), ayant une volonté (*murídon, volens*), par son essence même ; mais que sa parole, qui se manifeste par des *ordres*, des *défenses*, des *promesses*, et des *menaces*, "ne ressemble en rien à la parole des hommes, parcequ'elle n'est formée ni par des sons provenants de l'intonation de la voix, ni par des mots composés de lettres ou de syllabes et prononcés au moyen des divers mouvements de la langue et des lèvres." C'est, en quelque sorte, l'ensemble abstrait des idées et des pensées qui sont dans l'intelligence divine, et qui doivent nécessairement être coéternelles avec cette même intelligence. Les Musulmans, quoique Souyouti ne le dise pas, considèrent comme une manifestation de cette parole tout ce que Dieu a révélé à ses créatures, anges et autres, et, spécialement, ce qu'il a révélé aux hommes depuis Adam jusque'à Mahomet. Les noms enseignés à Adam, la *Tora* (la loi ou pentateuque) donnée à Moïse, les Psaumes donnés à David, l'Evangile donné à Jesus, sont tous la parole de Dieu au même degré que le Coran. Dans sa forme matérielle, inscrit d'abord par un ange sur des tablettes au 3e ciel, et révélé ensuite par morceaux au Prophète, le Coran n'est pas *incréé, éternel*, parcequ'il a eu un commencement ; c'est dans son ensemble abstrait qu'il est *incréé, éternel*, en tant qu'il représente la pensée divine. Sous ce rapport, la *Tora* et l'Evangile sont aussi *incréés* que le Coran, et s'il pouvait être prouvé que les livres que nous possédons aujourd'hui sont réellement et identiquement les "livres révélés à Moïse et à Jésus," les Musulmans seraient tenus d'y croire et de les vénérer à l'égal de leur Coran. En outre, les Musulmans croient que la parole de Dieu n'est pas plus arabe qu'hébraïque, ou syriaque, ou grecque ; elle a été révélée dans ces différentes langues uniquement pour l'intelligence humaine. Nasafi dit : "Les expressions et les phrases (contenues dans la parole de

Dieu telle qu'elle a été révélée) sont *créées* en tant qu'elles ce composent de sons qui (eux-mêmes) sont des accidents ; elles sont appelées parole de Dieu (par métonymie) parcequ'elles servent à la représenter et à l'exprimer. (L'organe) qui les exprime en arabe s'appelle Coran ; celui qui les exprime in hébreu s'appelle *Tora.* Les phrases et les expressions diffèrent entre elles, mais la parole de Dieu est toujours la même. C'est ainsi, aussi, que nous appelons Dieu par différents noms, tandis que son être est un et invariable." Les Mo'tazélites (qui sont par rapport aux Sunnites ce que les Protestants sont par rapport aux Catholiques), prétendent que la parole de Dieu est *créée ;* qu'elle ne fait pas partie de son essence ; et que par conséquent, " avant d'avoir créé sa parole, Dieu n'était par *parlant.*" Nasafi cite cette opinion et la réfute par une série de ces arguties scolastiques, dont les ouvrages de théologie musulmane sont si pleins, et conclut en disant que la parole en elle-même (dans son acception abstraite), " est le *sens* (la pensée) qui existe dans l'être qui parle," comme dit un poète arabe : " La *parole* (*kalám*, discours) est dans le cœur (*fu-ád*, poitrine, cœur), et la langue a été faite pour la manifester," c'est-à-dire, que les pensées, les sentiments sont en nous-mêmes et le langage n'en est que l'interprète. Nasafi cite ensuite l'opinion des Ḥambélites (disciples et partisans de l'Imam Ibn-Ḥambal), qui vont si loin dans leur orthodoxie jusqu'à dire que les mots, les lettres, même, du Coran sont *incréées*, et la condamne comme il condamne aussi l'opinion d'Aththalgi (auteur, paraît-il, de quelque renom), qui reconnaît que le Coran est la parole de Dieu parceque c'est là la croyance unanime des savants, et conseille qu'on s'abstienne de dire qu'elle est ou non créée, à cause de la divergence qui existe à ce sujet. L'autorité, sur laquelle Nasafi se base pour combattre cette dernière opinion, est celle du Prophète lui-même, qui a déclaré maintes fois, ainsi que le rapportent les traditions, que " le Coran est la parole de Dieu *incréée.*" Il ajoute : " Cette abstention suppose le doute, et, à l'égard d'un dogme qu'on est tenu de croire, le doute équivaut à un rejet." Nasafi s'en prend ensuite à ceux qui objectent à l'éternité du Coran, le principe qu'un " ordre," ou une " défense," impliquent l'existence contemporaine d'êtres à qui la défense ou l'ordre aient pu être adressés ; ou en d'autres termes, que les prescriptions, les défenses, &c., ne sauraient avoir leur raison d'être qu'autant qu'elles s'adressent à des individus capables de les recevoir et de les mettre à exécution, et qu'un

"ordre" éternel implique nécessairement l'existence coéternelle des êtres à qui l'ordre est adressé, autrement l'ordre serait sans objet. Il répond, que, pour un ordre exécutoire au moment de sa "conception," l'objection est valable, mais que, pour un ordre conçu pour être exécutoire seulement à une époque donnée, l'objection est nulle, et le fait de l'éternité de l'ordre prouve la sagesse et la prévoyance de celui qui l'a conçu. En effet, quoique on puisse avec raison faire remarquer à Nasafi que ce ne serait là qu'un ordre en embryon, en puissance pour ainsi dire, sa réponse ne laisse pas d'être logique. Du moment qu'on admet un Dieu infini dans tous les attributs de la perfection, on ne saurait, je crois, ne pas admettre aussi que ce Dieu puisse avoir conçu de toute éternité le plan de sa création, et que dans ce plan il ait arrêté qu'à une époque donnée, il aurait communiqué à un homme, choisi aussi de toute éternité, pour telle ou telle nation, sa volonté éternelle sous telle ou telle forme,—disons sous la forme d'un livre. Le livre ainsi révélé, bien qu'il puisse être considéré comme ayant eu un commencement quant à sa forme matérielle comme livre, puisqu'il a été révélé dans le temps relativement à l'homme, ne laissera pas d'être éternel dans son ensemble abstrait, et les prescriptions, les défenses, les promesses, les menaces, &c., qu'il contient, peuvent très-bien être considérées comme ayant été conçues et réglées dans tous leurs détails de toute éternité, quoique elles n'aient été concréfiées, pour ainsi dire, par des mots et des phrases, arabes ou autres, que dans le temps. Un architecte a dans son esprit le plan de l'édifice qu'il projette avant de le tracer sur le papier ; un orateur conçoit son discours avant de l'écrire ; un mécanicien se forme une idée de sa machine avant de l'exécuter; trouverait-on extraordinaire que Dieu ait aussi conçu de toute éternité ses plans dans leurs détails pour les mettre à exécution à des époques et dans des circonstances données ? Pour un être éternel, pour un être qui n'a pas eu de commencement et qui n'a pas de fin, le temps, comme il est pour nous autres créatures limitées, ne saurait exister. Cet être éternel peut avoir conçu de toute éternité un projet pour ne l'exécuter qu'après des milliards de milliards de siècles, s'il est possible de s'exprimer ainsi par rapport à ce qui *n'a pas de commencement ;* cette période, qui pour nous est immense, ne peut être, mathématiquement parlant, qu'une durée bien infinitésimale par rapport à l'être éternel ; c'est encore moins que si un de nous concevait un projet aujourd'hui pour l'exécuter demain.

Néanmoins le projet exécuté à la fin de cette période immensément longue pour nous, infiniment pétite pour l'éternité, ne laissera pas d'être en lui-même éternel pour avoir toujours existé dans la pensée divine. Tout cela est bien vague, bien alembiqué, si l'on veut, et peut tout aussi bien servir à prouver l'éternité du monde et l'éternité abstraite de tout objet ou individu que, dans les trois règnes, la nature produira d'ici à la consommation des siècles, puisque tout doit être compris dans le plan de la création conçu de toute éternité; mais si j'ai assez compris la laconique démonstration de Nasafi, c'est là ce qu'il soutient. Si les docteurs chrétiens, qui ont laissé loin derrière eux les docteurs musulmans sur le chapitre des subtilités théologiques, avaient entamé un pareil sujet par rapport à la Bible, je me tromperais fort, ou ils seraient, eux aussi, arrivés au même résultat. En effet, les Chrétiens reconnaissent à Dieu les mêmes attributs; ils admettent sa préscience éternelle, infinie, au même degré que les Musulmans. C'est un dogme pour les Chrétiens, tout aussi bien que pour les Musulmans, qu'en Dieu il ne peut y avoir de changement; il est aujourd'hui ce qu'il était hier et ce qu'il sera demain; il est éternellement invariable. Est-il possible, ou du moins, est-il admissible chez eux que cet être éternellement invariable ait voulu, ordonné, défendu, promis, &c., une chose, sans que la *pensée* de ce qu'il a voulu, ordonné, promis, ou défendu ait été coéternelle avec lui? S'ils admettaient cela ils rendraient Dieu *changeant* comme un être humain. La Bible, donc, une fois prouvé, qu'elle est d'origine divine, doit avoir existé, avec ses moindres détails, dans la pensée divine de toute éternité; elle doit être éternelle, dans son ensemble abstrait bien entendu, à l'égal du Coran. Ainsi, les Musulmans sont, sous le rapport de leur croyance en l'éternité de la *Tora*, de l'Evangile, du Coran, &c., plus conséquents que les Chrétiens. Nasafi cite aussi l'objection, contre l'éternité du Coran, qu'il raconte des faits arrivés dans le temps, et qui ne pouvaient avoir été racontés par anticipation, et la réfute, aussi triomphalement que la précédente, je crois, par le fait de la prescience divine, qui embrasse dans son infinité non-seulement tout ce qui a eu lieu depuis la création des êtres, mais aussi, tout ce qui doit, ou peut arriver d'ici à "la consommation des siècles," comme on dit, et que les faits, qu'il a jugé à propos de communiquer aux hommes dans le Coran, étaient aussi présents à sa pensée de toute éternité que doivent l'être les faits qui arriveront dans des

milliards de milliards de siècles à venir. Que peut-on opposer à cela ? C'est fantastique, je l'admets, mais ce n'est pas absurde. Il y a une grande différence entre le dogme de l'éternité du Coran et celui d'un Dieu *un et trin.* Passez et repassez ce dernier dogme, tant que vous voudrez, par tous les alembics de la scolastique, il sera toujours absurde ; le dogme de l'éternité du Coran, au contraire, est en lui-même si logique et si en harmonie avec la notion qu'on doit avoir de l'Être Suprême, qu'on ne peut le nier sans nier aussi l'éternité de la pensée dans ce même Être, puisqu'il s'ensuivrait que cet Être aurait existé *tout une éternité* avant d'avoir conçu le projet de créer le monde et celui des différentes révélations que la désobéissance de l'homme et la méchanceté de ses descendants devaient nécessiter ; ce serait tout simplement nier la prescience divine. Je ne donne pas ici mon opinion personnelle ; je ne fais qu'exposer de mon mieux la croyance musulmane. Si les Chrétiens ne l'approuvent pas, ils n'ont qu'à y répondre.

A propos du Coran, je me permets de citer ici, quoiqu'elle soit étrangère à mon sujet, une note de M. Alfred Clerc, interprète principal de l'armée d'Afrique, et éditeur de l'ouvrage de son oncle, feu le Dr. Perron : " L'Islamisme, son Institution," &c. Cette note a trait à quelques versets du Coran cités par le Dr. Perron : " Il est à remarquer," dit M. Clerc, " que chaque fois qu'il a eu ou dû évoquer le témoignage du Korân, le Dr. Perron a constamment traduit, *sur le texte arabe,* le verset ou les versets qu'il voulait citer, tant il se méfiait des traductions françaises et autres, que nous possédons du *Livre de Dieu.* C'est cette défiance qui a fait dire à mon oncle, dans l'introduction de *La Balance Musulmane,*—ouvrage que j'espère faire paraître bientôt : '. . . Un autre travail à refaire, travail aussi d'une très-haute importance, ne fût-ce que pour la pratique judiciaire et les applications juridiques en Algérie, est la traduction du Korân. Les traductions existantes du livre sacré de l'Islamisme ont trop souvent des énoncés imparfaits, vagues, des expressions inexactes, indécises et même des sens faux.' . . . Dans l'avant-propos de la traduction qu'il a faite d'une *Kacûdah* (ou pièce de vers) arabe à propos du percement de l'Isthme de Suez, mon oncle disait, après avoir cité le texte (imprimé en français) des versets 19 et suivants du chapitre lv. du Korân : 'J'avoue que je n'ai pas vu bien clair dans la traduction que je viens de transcrire ; j'ai soupçonné quelque erreur. J'ai donc fait appel au texte arabe

du Korân. *Du premier mot, la traduction m'a gratifié d'un faux sens.'* C'est ce *faux sens* qui a encore fait dire à M. Perron : ' . . . Pour atteindre ce but (la traduction du Korân), il faut au traducteur qui accepterait un pareil travail, de très-nombreuses lectures arabes, je ne veux pas dire de commentaires seulement, mais aussi d'ouvrages arabes de caractère ou apparence scientifique, historique, religieux, législatif. Dans ces ouvrages, nombre de faits ou d'exemples cités deviennent des explications que nulle phraséologie, nulle glose, et nul commentaire ne présentent avec autant de vérité et de physionomie. Les faits, les exemples parlent bien plus explicitement, bien plus vite et d'une manière plus saisissante et plus saisissable. Enfin, pour bien traduire le sens du Korân, il faut savoir entendre la loi, et, pour bien traduire le sens de la loi, il faut savoir et entendre le Korân" (p. 118). Je ne sais combien de versets le Dr. Perron a cités du chap. lv., mais les versets 19 à 22 sont ainsi traduits par M. Kasimirski : "Il a séparé les deux mers qui se touchent. Entre elles s'élève une barrière, et elles ne débordent pas *l'une dans l'autre.* Lequel des bienfaits de Dieu nierez-vous? L'une et l'autre fournissent des perles et du corail." Les mots en italiques sont ajoutés par le traducteur pour les besoins du sens. Savary avait traduit ces mêmes versets, long temps avant M. Kasimirski, comme il suit : "Il a balancé les eaux des deux mers voisines; il a élevé une barrière entr'elles de peur qu'elles ne se confondissent. Lequel des bienfaits de Dieu nierez-vous? L'une et l'autre fournit des perles et du corail." Sale, qui cite en note la traduction de Savary pour les versets 19 et 22, traduit à son tour ainsi : "He hath let loose the two seas that they meet each another; between them *is placed* a bar which they cannot pass. Which, therefore, of your Lord's benefits will ye ungratefully deny? From them are taken forth unions and lesser pearls." (Il a lâché les deux mers (afin) qu'elles se rencontrent l'une l'autre : entre elles *est placée* une barre qu'elles ne peuvent franchir. Lequel, donc, des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous avec ingratitude? D'elles sont extraites des perles grandes et petites.) On le voit, la divergence entre ces trois traductions n'est pas bien grande ; et aucune d'elles, je crois, ne mérite à la rigueur qu'on en dise qu'elle contient des *faux sens.* Le Dr. Perron aurait-il "fait appel" à la traduction de Du Ryer, que je n'ai pas consultée? Il est regrettable que M. Clerc ne nous ait pas donné dans sa note les mots que le

Dr. Perron a cru devoir substituer au faux sens trouvé dans la traduction dont il s'est servi ; il nous aurait fixés là dessus ; car, de ces quatre versets, le premier représente un de ces passages,—et ils sont assez nombreux dans le Coran,—qui embarrassent les commentateurs arabes eux-mêmes. En effet, dans ce verset, le verbe principal est *maraja*. La première signification de ce verbe, dans sa forme primitive, est : *lâcher*, *envoyer paître* (dans un *marjon* pré à pâturage), une monture quelconque (*dabbaton*), et, par extension, *lâcher*, donner libre cours (aux eaux de la mer, p. ex.), comme dans le verset du Coran dont il est question ici ; en même temps il signifie *paître* (dans un *marj*) en parlant de la monture elle-même ; on dit "*marájtu-d-dabbata*," j'ai envoyé paître la monture ; et "*marajat-id-dabbatu*" la monture est allée paître (*pavit*) ; il est l'equivalent de *ra'a*, le corrélatif réel de *paître*, auquel il ajoute l'idée que l'action se fait dans un pré (*marjon*). Les autres significations de cette même forme primitive, et qu'on peut considérer, jusqu'à une certaine limite, comme métaphoriques, sont, pour le sens actif : 1°, *gâter*, *embrouiller*, une affaire, ne pas la faire bien ; 2°, *délaisser négliger ;* on dit *maraja-s-sultanu ra'iiátahu*, le sultan a délaissé, a négligé ses sujets,—il les a laissés dans l'état de désordre et de corruption où ils se trouvaient ; et 3°, enfin, *mêler*, *confondre* une chose dans une autre ; et pour le sens neutre ou intransitif,—le verbe devenant dans ce cas *marija* de la même forme que *'alima :* 1°, *se gâter*, *se corrompre*, *se désorganiser*, et 2°, *couler* ne pas tenir au doigt, en parlant d'une bague. Pour les formes dérivées ce verbe n'a que la 4e, *ámraja* sur *ákrama*, et qui signifie : 1°, *lâcher*, *envoyer paître*, et *lâcher*, *donner libre cours*, &c., comme à la première signification de la forme primitive ; 2°, *mêler*, *embrouiller*, comme à la forme primitive aussi ; 3°, *violer*, *enfreindre*, un pacte, un serment ; et 4°, *avorter* d'un phœtus non encore formé ; il se dirait d'une chamelle d'après le *Qamous*, mais je crois qu'on peut l'employer pour toute femelle en général. Dans ce 4e sens le verbe s'emploie d'une manière absolue et intransitive ; on dit *ámrajat-in-náqatu*, la chamelle a avorté. Freytag, et M. Kasimirski d'après lui, donnent à ce verbe une 3e forme, *māraja*, que je ne trouve ni dans le *Qamous*, ni dans le *Siḥaḥ*, et qui, par conséquent, est omise aussi par le *Mouḥiṭ-ul-mouḥiṭ* de M. Bustani.

Or, le verset du Coran est ainsi conçu : "*Máraja-l-baḥraini ialtaqiani*," dont la traduction littérale, en adoptant la première

des acceptions du verbe *maraja* données ci-dessus, est, si je ne me trompe : "Il *lâcha* (*envoya*) les deux mers (qui) se rencontrent." Béïdhawi, Zamakhchari, et Souyouti s'accordent à donner au verbe *maraja* le sens de *arsala*, il envoya, et Béïdhawi, même, ajoute qu'il est pris de "*maraja-d-dabbata*," il envoya la monture paître au pré. Par "les deux mers" les dits commentateurs entendent "la mer douce et la mer salée;" mais Béïdhawi ajoute : "Ou la mer de Perse (golfe persique) et la Méditerranée, qui se *rencontrent* dans l'océan (excusez si c'est à une petite distance !) ; car elles sont, ajoute-t-il, deux *khaliges* (golfes ou bras de mer)." Voici la glose de Zamakhchari pour les deux premiers versets (19, 20), mêlée au texte : "*Il envoya les deux mers,* la mer salée et la mer douce (*qui*) *se rencontrent*, s'avoisinant, se touchant, sans séparation visible entre les deux eaux ; *entre elles* (*est*) *une barrière* (*bárzakhon*, isthme), c.-à-d., une séparation (lit. un séparant, *ḥagizon*) de la puissance de Dieu,"—id est, provenant de . . . ce qui porte à croire qu'il prend le mot *bárzakhon* comme ne signifiant pas dans ce passage un isthme réel. Un autre commentateur donne la glose suivante pour le verset 19 : "Il laissa les deux mers, la salée et la douce, couler ensemble, à côté l'une de l'autre sans se confondre," ce qui prouve que les commentateurs se copient l'un l'autre.

Avec des données aussi vagues, les traducteurs européens sont-ils inexcusables s'ils ont différé entre eux dans l'interprétation de ce verset ? M. Kasimirski mentionne deux fois dans son dictionnaire, sous *maraja*, ce même verset du Coran ; il donne pour la forme primitive : "Lâcher chacun d'un côté, empêcher de se mêler et de se confondre, se dit, par exemple, de Dieu qui a séparé ainsi les deux mers ;" et pour la 4e forme : "Lâcher et faire couler librement chacun d'un autre côté, se dit de Dieu qui a lâché les mers." Cela explique, si je ne me trompe, le sens qu'il a voulu donner à son "*il sépara*" dans sa traduction du livre sacré ; il l'a employé dans le sens de "*il distingua*," et la phrase peut s'entendre que *les deux mers coulent* (contiguës, mais) *séparées, distinctes sans se confondre l'une dans l'autre ;* peut-on considérer cette traduction comme un "*faux sens*" ? Et je crois, aussi, que dans ce sens l'interprétation de M. Kasimirski est conforme à celle de Savary et de Sale. Quant à dire quelles sont "les deux mers," avec tout le respect dû aux très-savants commentateurs arabes, je doute que ce soit chose facile à faire. Rien dans le Coran n'autorise à croire qu'il s'agisse

d'une mer salée et d'une mer douce ; et si l'on se basait sur le fait, connu de tout le monde, qu'en Egypte on appelle le Nil mer douce, et que par " les deux mers " on voulût, avec les commentateurs, entendre ce fleuve et la mer Mediterranée, il resterait encore, je crois, la difficulté d'expliquer le *barzakh* (isthme, barrière) que le Coran mentionne comme se trouvant entre elles et les empêchant de sortir de leurs limites (*la iabghiani*, non exorbitabunt, elles ne dévieront pas, et les commentateurs ajoutent " l'une dans l'autre "), puisqu'il est dit au verset 19 que ces deux mers se rencontent (*ialtaqiani*). D'ailleurs, même sur le mot *marjan* du verset 22, —" *iákhruju mínhuma-l-lú-lu-u wal-marjánu*," il sort d'elles le *lu-lu* et le *marjan*,— les commentateurs arabes ne sont pas d'accord. Dans le langage usuel on entend par *lu-lu* les perles, et par *marjan*, qu'on prononce aussi *merjan*, le corail ; cependant les commentateurs disent, avec l'auteur du *Qamous*, que le mot dans le verset peut signifier aussi *petites perles ;* et c'est sur l'autorité de ces commentateurs, paraît-il, que Sale a cru devoir traduire : " unions (du latin, *unio-*, *onis*) and lesser pearls," tandis que Savary et M. Kasimirski ont traduit par " des perles et du corail," ce qui me semble, non-seulement plus naturel, mais même plus logique. Ainsi je crois que, pour ces versets du moins, le reproche du Dr. Perron, *pace tanti nominis*, est tout à fait *mal fondé ;* ni Savary, ni Sale, ni M. Kasimirski ne me semblent avoir fait ici de *faux sens*. Que ces traducteurs en aient fait ailleurs, je ne le nie pas ; moi-même j'en ai rencontré un des plus clairs et des plus frappants ; c'est dans le verset 9 de chap. vi., qui est ainsi traduit par Savary : " Si nous faisions descendre un ange, ce serait sous la forme et les habits d'un homme ; " par Sale : " And if we had appointed an angel *for our messenger*, we should have sent him *in the form of* a man, and have clothed *him* before them, as they are clothed ;" et par M. Kasimirski : " Si nous avions envoyé un ange, nous l'aurions envoyé sous la forme humaine et revêtu de vêtements semblables aux leurs." Le Coran porte : " *walalabásna 'alaïhim ma ialbisún*," et tous les commentateurs donnent pour synonyme au *labasna* dans les deux temps employés ici le verbe *khallaṭna*, seconde forme de *khálaṭa*, que M. Kasimirski explique ainsi dans son dictionnaire : " Mêler, confondre, embrouiller, rendre une chose compliquée et confuse pour quelqu'un, av. acc. de la ch. et *'ala* de la pers." Le Coran a voulu dire, d'après le sentiment unanime des commentateurs : " Si nous avions envoyé

un ange, nous l'aurions envoyé sous la forme d'un homme, et nous aurions ainsi *rendu douteux* (*nous aurions embrouillé*), ce qu'ils révoquent en doute (*ce dont ils doutent*), au point qu'ils auraient dit: Celui-ci n'est qu'un homme comme nous." Il n'y a pas dans le Coran la moindre idée de *revêtir de vêtements*, et je ne puis m'expliquer comment M. Kasimirski a pu adopter cette interprétation qui est tout à fait contraire aux divers sens qu'il a donnés lui-même dans son dictionnaire du verbe *labasa*. Je copie : "*Labasa*, f. I; 1°, couvrir, recouvrir;[1] de là 2°, obsurcir une chose, la rendre obscure à quelqu'un, av. acc. de la ch. et *'ala* de la pers,"—et c'est précisément le cas du verbe dans le Coran;—"*labisa*, f. A, mettre un vêtement," &c. Ainsi à l'aide de cette explication, et sans tenir compte de l'exégèse des commentateurs arabes, on peut voir dès le premier coup d'œil que ni le *labasna*, avec un *fatḥa* à la 2e radicale du prétérit, ni le *ialbisún*, avec le *kasra* à la même radicale à *l'aoriste*, ne s'accordent avec l'interprétation de M. Kasimirski. Si le Coran avait voulu dire: Nous l'aurions "revêtu de vêtements semblables aux leurs," il se serait certainement servi de la 4e forme, *albasa*, pour le premier verbe et de la forme *labisa* pour le second; il aurait dit "*la-albasnahu ma ialbasún*" (nous l'aurions revêtu de ce qu'ils revêtent), car *revêtir quelqu'un de quelque chose* c'est par la 4e forme qu'on peut l'exprimer et non par la forme primitive. Le même verbe se rencontre plusieurs fois dans le Coran; il est traduit, chap. vi. 65, par *jeter la discorde;* ibid. 138, par *embrouiller;* chap. l. 14, par *être dans le doute;* et chap. ii. 39 et chap. iii. 64, par *revêtir;* mais dans aucun de ces passages on ne peut accuser M. Kasimirski d'avoir fait un faux sens; il s'est servi de ces expressions dans un sens métaphorique qui rend assez bien l'idée du Coran. L'œuvre de M. Kasimirski ne me paraît pas, prise dans son ensemble, si mauvaise, que la traduction du *livre sacré* soit "un travail à refaire" comme l'a prétendu le Dr.

[1] Je crois que M. Kasimirski se trompe en donnant *couvrir*, *recouvrir*, comme première signification du verbe. Freytag a mis "*propr. texit, induc*," entre parenthèses, puis il a donné *obscuram, confusam reddidit rem* comme *première* signification, ce qui prouve qu'il n'a pas considéré le *texit* comme une acception actuelle du verbe. Les lexicographes arabes disent aussi *wa-aslu-l-libsi-s-sitru* (et l'origine du *libs*, nom d'action de *labasa* (est) le *sitr*, nom d'action de *satara*, couvrir, cacher), mais ils ne disent pas qu'on puisse employer *labasa* comme synonyme de *satara;* ils s'en servent dans un but purement étymologique pour donner une idée de la signification de *labasa;* du moins c'est ce que je crois, n'ayant pas encore rencontré *labasa* dans le sens absolu de *satara*.

Perron. Je puis me tromper, car pour juger, avec connaissance de cause, des mérites d'une traduction il faut la comparer sur le texte, au moins pour une bonne moitié, et j'avoue que je ne l'ai pas fait. Si le Dr. Perron lui-même a fait un examen détaillé des traductions qu'il condamne, je n'ai plus rien à dire.

D'ailleurs, quel est l'homme qui peut se vanter d'avoir produit, ou de pouvoir produire un travail sans fautes? Pour rester dans les limites des traductions de l'arabe, est-ce que le savant, l'illustre Silvestre de Sacy, le maître, pour ainsi dire, des orientalistes de l'Europe, *mon maître, à moi*, ne s'est pas quelquefois trompé? Dans sa "Chrestomathie Arabe" (vol. i. p. 450) il cite le premier vers du grand poème d'Ibn-ul-Faredh, "*At-ta-i-iatul-kubra,*" ou, plus simplement, *At-ta-i-ia-l-kubra* (la grande *ta-iia*, c.-à-d., le poème ayant pour rime la lettre *ta*), et le traduit ainsi : "Le vin de l'amour m'a abreuvé d'un profond sommeil qui s'est emparé de mes paupières appesanties, et ma coupe est le visage de celle dont la beauté brille d'un éclat incomparable." Cette phrase est très-poétique, je l'avoue, mais elle ne rend pas l'idée du poète arabe; le vers dit : "*La main de mon œil m'a abreuvé du vin de l'amour*, et ma coupe est le visage de celle," &c. Par "*la main de mon œil*" Ibn-ul-Faredh entend *ses regards* qui, étant tombés sur le visage de la *beauté* qu'il indique, l'ont abreuvé du *vin de* l'amour, et que le visage de cette *beauté* était la coupe, contenant ce vin, que la main de son œil avait prise et lui avait donnée à boire. Comme il y a une inversion dans le vers, M. de Sacy, paraît-il, a pris le complément direct du verbe et en a fait le sujet; et le vrai sujet a dû par cela devenir complément. De plus, le mot *ráḥáton* (main) dans *raḥatú muqlati* (la main de mon œil) signifie en même temps *repos, tranquillité*, de sorte que le *raḥatu muqlati* peut très-bien signifier aussi *le repos de mon œil.* M. de Sacy, ayant interverti les rôles dans la phrase, a été forcément obligé de prendre le mot *raḥaton* dans ce second sens pour pouvoir en faire quelque chose, et c'est ainsi qu'il l'a traduit par "un profond sommeil." La méprise a été d'autant plus facile que le mot *ḥumáiia*, le vin, dans "*ḥumaiia-l-ḥubbi*" le vin de l'amour, est d'une de ces formes où les désinences des cas ne peuvent être marquées, et qui s'écrivent invariablement avec les mêmes voyelles tant au nominatif qu'à l'accusatif ou au génitif. Le seul mot qui aurait pu le guider est *raḥaton*, qui à l'accusatif avec le complément s'écrit *rahata muqlati;* ce mot

n'étant pas vocalisé, il n'y avait d'autre moyen de distinguer le sujet du régime que la conjecture.

Mais de toutes les traductions de l'arabe que j'ai eu occasion de voir, celle où l'on rencontre "*trop souvent,* pour me servir des termes du Dr. Perron lui-même, *des énoncés imparfaits, vagues, des expressions inexactes, indécises et même des sens faux,*" c'est la traduction de *Sulwan-ul-Mutà'* par M. M. Amari. Je n'ai fait que lire quelques pages seulement de cette traduction, et je puis dire, dans les termes du Dr. Perron, que "*du premier mot* (presque) *la traduction m'a gratifié d'un faux sens.*" M. Amari écrit: "La gratitudine verso Dio è il più splendido ammanto ond' uom possa ornarsi; la lode che s'innalza a Dio, il più efficace mezzo d'ottener bene in questa vita e nell' altra. Sia lode a Dio che ci dà la costanza per arra di prospero successo; l'amistà per asilo nell' avversa fortuna; lode a Colui che stende un fitto velo dinanzi i penetrali del destino, e pone il dubbio com' arduo muro che ritenga i più begli ingegni; Colui che avvia per sentiero levigato e soave i docili al voler suo, e i riluttanti sferza sì che forniscano lor cammino borbottando e incespando." Pour relever toutes les inexactitudes dont fourmille ce passage, il faudrait plus d'espace que je n'en ai ici à ma disposition; depuis la première ligne jusqu'à ce curieux "borbottando e incespando," tout est à refaire, dirait le Dr. Perron, mais je ne toucherai qu'aux inexactitudes principales. Au lieu de "l'amicizia per asilo," &c., il fallait *l'utile, il salutare sotto le apparenze del nocivo, dello spiacevole,* parceque l'auteur a voulu dire que Dieu cache souvent ce qui nous est salutaire dans ce qui nous paraît nuisible, ou que nous n'aimons pas; c'est-à-dire, que les épreuves que nous avons à souffrir quelquefois, Dieu nous les envoie ou les permet pour notre bien; il ne s'agit pas *d'amitié,* ni *d'asile dans l'adverse fortune.* Le texte porte: "*wal-maḥbuba fil-makruhi kamina*" (l'aimé caché dans le détesté, le désagréable), c'est-à-dire, ce que nous aimons, ce que nous désirons avoir, caché sous les apparences de ce que nous n'aimons pas, de ce qui nous déplaît (idée que l'auteur répète deux lignes plus bas par la citation du verset 24 du 4ᵉ ch. du Coran, pour la traduction du quel M. Amari aurait mieux fait de se régler sur celle de M. Kasimirski). M. Amari a-t-il exprimé cette idée par son "amistà per asilo," &c.? Puis vient ce fameux "*pone il dubbio com' arduo muro,*" &c., pour *waqadha anna-l-*

khaira 'ala-l-fatini hijran mahjura,—phrase qui donne lieu à une observation grammaticale que j'ai faite ailleurs.[1] Par quel principe d'interprétation M. Amari a pu trouver, dans cette phrase si simple et si claire, le *dubbio* érigé en *arduo muro*, il m'est impossible de le dire ; mais quiconque a une légère teinture de l'arabe aurait traduit, j'en suis presque certain : *e giudicò, e decretò che il bene fosse*, ou *che i beni fossero per l'intelligente un recinto proibito.* L'auteur a voulu dire que les biens de ce monde, que la *fortune*, si l'on aime mieux s'exprimer ainsi, est une enceinte défendue, inaccessible aux hommes d'esprit, de talent synonyme chez les Arabes *d'érudits ;* on trouve cette pensée répétée sous mille formes différentes dans leurs poëtes, et même dans leurs prosateurs. Mais la plus curieuse tournure dont un traducteur se soit jamais servi pour rendre le *lamma kana* est, je crois, celle de M. Amari dans cette phrase : "Quando i doni seminarono e indi raddoppiarono l'affetto, e promossero e compierono la gratitudine, io pensai d'offrirgli," &c. Si M. Amari avait dit : "*Siccome i doni seminano l'affetto* (ou *l'amore*) *e lo radoppiano, ed assecondano la riconoscenza e l'assodano, pensai*," &c., il aurait interprété la pensée de l'auteur, tandis qu'avec son *quando* suivi des prétérits *seminarono, raddoppiarono*, &c. ; il l'a complètement défigurée ; car l'auteur a voulu dire que "*comme les cadeaux sèment l'affection*, &c., il pensa offrir, ou dédier, son livre au personnage qu'il avait nommé quelques lignes plus haut avec une longue kyrielle de titres et d'épithètes eulogiques dans le goût et selon l'habitude des écrivains arabes. Je n'ai pas relevé ici ces inexactitudes dans l'intention de déprécier M. Amari dans sa qualité d'orientaliste. Si je pouvais avoir une si haineuse intention, l'introduction qui est à la tête de l'ouvrage, et les nombreuses et excellentes notes qui se trouvent à la fin de chaque chapitre, suffiraient à elles seules pour me donner le démenti. La réputation de M. Amari est trop dignement et trop solidement établie parmi les orientalistes de l'Europe pour pouvoir être affectée par mes critiques, si les observations que je viens de faire méritent ce nom ; sans parler des autres ouvrages de ce distingué et savant orientaliste, ses nombreux écrits ayant trait à la langue et à la littérature arabes, prouvent chez lui un fonds de connaissances dont l'éclat ne saurait être terni par les inexactitudes, quelques nombreuses qu'elles soient, qui existent dans

[1] Dans ma "Nouvelle Méthode Théorico-pratique de l'Arabe," que j'espère pouvoir publier sous peu.

sa traduction du *Salwan*, car je ne doute pas que, s'il voulait maintenant se donner la peine de revoir son travail, il les ferait disparaître toutes. J'ai voulu seulement prouver que le jugement de feu le Dr. Perron—qui est, si je ne me trompe, l'illustre Clot-Bey, que j'ai eu l'honneur de connaître personnellement à Marseille en 1858, et pour qui j'ai fait une petite note sur quelques MSS. druzes—sur les traductions existantes du Coran est *trop sévère*, et que l'œuvre de M. Kasimirski sans compter celle de Sale, n'est pas si mauvaise, que la traduction du *livre sacré* soit "un travail à refaire."

Note 4 (page 337).

Ce dernier passage est pris du verset 9 du chap. xlii. du Coran, qui est ainsi conçu : "Créateur des cieux et de la terre, il vous a donné des compagnes de votre espèce, comme il a créé des couples de l'espèce des bestiaux ; il vous multiplie par ce moyen ; rien n'est semblable à lui, et il est *l'entendeur* et le *voyeur* (c'est lui qui entend et voit tout)." Cette idée, que rien de ce qui existe n'est semblable à Dieu, est tellement forte chez les Musulmans que ce passage du Coran est toujours, et presque textuellement, cité dans tous leurs actes de foi. Nasafi (Abu-Hafs, Omar) dit dans son acte :[1] "Le Créateur de l'univers c'est Dieu, le très-haut, l'unique, l'ancien, le vivant, le puissant, le savant, *l'entendeur*, le *voyeur*, le voulant ; il n'est ni accident, ni corps, ni substance, ni figuré (ayant une figure, une forme), ni circonscrit, ni compté (mesuré); ni morcelable, ni divisible, ni composé (de parties ou de molécules), ni fini, ni déterminable dans sa nature et dans sa forme,[2] ni établi dans un

[1] On trouve l'acte de foi de 'Omar Annasafi à la suite de celui de Abdullah Annasafi, dont j'ai parlé dans la note précédente ; les deux sont édités par le Rév. W. Cureton.

[2] Littéralement : "On ne peut le définir, ni par la *mahiya*, ni par la *keifiya*." La *mahiya*,—formée de *ma* (que, quoi) et de *hiya* (elle), fém. de *hua* (lui, il),—signifie la *nature*, la *constitution* d'une chose, d'un être ; elle représente, disent les auteurs arabes, la réponse qu'on donne à la question "*qu'est-ce?*" c'est-à-dire, qu'est-ce que telle chose? qu'elle est sa nature? &c. ; et la *keifiya*,—qui vient de *keif* (comment),—c'est la manière d'être d'une chose. L'auteur a voulu dire, je crois, qu'on ne peut déterminer ni la nature ou la constitution de Dieu, ni sa manière d'être. J'ai traduit le *yousafu* du texte, forme passive de *wasa'a* (décrire, dépeindre, qualifier), par *définir*, parceque cette dernière expression m'a paru plus appropriée au sens ici. C'est de ce verbe que provient le mot *sifaton* que nous traduisons par attribut en parlant de Dieu.

lieu, ni influencé par la succession du temps; *rien ne lui ressemble*, et rien n'échappe à son savoir et à sa puissance; il a des attributs anciens (éternels), existant en lui-même (*fi ðatihi*, dans son essence), et qui ne sont ni lui-même, ni un autre que lui; ce sont le savoir," &c. . . . Toute cette tirade de mots, qui au bout du compte ne signifie pas grand chose, est la conséquence naturelle de la phrase du Coran mentionnée ci-dessus. Du moment que rien de ce qui existe à notre connaissance ne ressemble à Dieu, Dieu ne peut pas être un corps, et n'étant pas un corps il ne peut avoir aucune des propriétés que nous connaissons aux corps; de là cette longue série d'allégations négatives qu'on vient de lire. De plus, comme il est dit, aussi, dans le Coran que Dieu "est assis sur son trône" (viii. 52, *et passim*), et qu'il n'est pas possible d'être conséquent avec le dogme que rien de ce qui existe ne ressemble à Dieu et d'admettre en même temps que cette manière *d'être assis* puisse ressembler en quoi que ce soit à la manière de s'asseoir des hommes, les docteurs musulmans font, sur ce chapitre aussi, une infinité de négations qui ne prouvent à mon avis autre chose que l'existence chez leurs auteurs qu'un grand goût pour l'imaginaire. Et, comme il n'est pas facile d'être toujours clair quand on veut trop s'étendre sur un sujet dont on ne peut avoir aucune idée positive, les docteurs musulmans, poussés par l'envie de dire beaucoup, tombent dans des subtilités presque insaisissables, et surchargent leurs écrits de tant de *synonymes*, surtout quand ils se piquent de faire de la prose rimée, que la traduction intégrale de ces écrits, dans les langues européennes, devient littéralement *impossible*. Je me permets de donner ici comme exemple le premier paragraphe de l'acte de foi de Ghazali, publié par Pocock, mentionné ci-devant, que je traduis de mon mieux en m'aidant de la traduction latine de l'illustre professeur oxonien, avec le préambule. Le voici: "Louange à Dieu, le créateur, le restaurateur, l'accomplisseur de ce qu'il veut, le possesseur du trône glorieux et de la force énergique, (celui) qui dirige ses adorateurs sincères dans la voie de la sagesse et dans le sentier du vrai, qui, après la profession de leur foi en son unité, leur fait la grâce de préserver leurs croyances des ténèbres du doute et de la sophistiquerie; qui les anime (les pousse, les aiguillonne) à suivre son Apôtre Elu,—que la bénédiction et la paix soient sur lui,—et à marcher sur les traces de ses compagnons les très-dignes, et honorés de l'aide et de la bonne direction; qui se dévoile à eux

dans la majesté de son être et de ses œuvres par les beautés de ses attributs, que ne peut comprendre que celui qui prête l'oreille et en reconnaît par son témoignage la vérité" (Cor. l. 36) ; qui leur à fait savoir que lui, dans son être, est unique sans associé, seul sans égal, infini (absolu) sans contraire, isolé sans semblable ; et que,— ancien sans début, éternel sans commencement, d'une existence continuelle sans dernier (instant), simpiternel sans fin, immuable sans interruption, permanent sans discontinuation, n'ayant point cessé et ne cessant point d'être orné des attributs de la majesté,—il n'est point sujet à passer avec la consommation des temps et l'expiration des termes, mais qu'il est, au contraire, le premier et le dernier, l'apparent et le caché (Cor. lvii. 3–6). *Tanzihon*, exemption ;[1]— qu'il n'est, lui, le très-haut, ni un corps ayant une forme, ni une substance ayant des limites déterminées ; qu'il ne ressemble point aux corps, ni dans leur étendue, ni dans leur divisibilité ; qu'il n'est pas une substance, et la substance ne peut exister en lui ; qu'il n'est pas (non plus) un accident, et les accidents ne peuvent se trouver en lui ; mais qu'au contraire il ne ressemble à aucun être existant, et aucun être existant ne lui ressemble ; qu'il n'est pas limité par la quantité, ni compris dans des bornes, ni environné par les régions, ni circonvenu par les cieux ; qu'il est assis sur son trône de la manière qu'il a mentionnée lui-même (dans le Coran), et dans le sens qu'il a (lui-même) voulu (donner à ses paroles, d'un mode) d'être assis (qui) n'est ni le contact, ni le repos, ni la fixation, ni l'occupation de lieu, ni le mouvement, le trône ne le supportant pas, mais, au contraire, le trône (lui-même) et ce qui y est dessus étant supportés par sa gracieuse puissance et subjugués dans son étreinte ; qu'il est sur le trône et sur toutes choses jusqu'aux extrémités de la terre (*sic*) dans une superposition qui ne le rend pas plus rapproché du trône que du ciel, étant au contraire à des degrés élevés (au dessus) du trône, comme il est à des degrés élevés (au dessus) de la terre, et cependant, à une égale proximité de tout ce qui existe et plus près des hommes que la veine jugulaire chez eux,[2] et il est témoin (oculaire) de tout (ce qui arrive), car sa

[1] Le *que*, qui commence ce paragraphe, malgré le titre qui le sépare du préambule, est gouverné par "*qui leur fait savoir*," qu'on lit dans le dit préambule ; j'ai cru devoir le conserver pour être plus fidèle au texte.

[2] Application du verset 15, ch. l. du Coran, qui est ainsi conçu : "Nous avons créé l'homme, et nous savons ce que son âme suggère en lui (lui inspire), et nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire." De même l'expression, "à

proximité ne ressemble point à la proximité des corps, de même que sa substance ne ressemble point à la substance des corps ; qu'il n'existe dans aucune chose, et qu'aucune chose n'existe en lui, trop glorieux (élevé, suprême) pour que l'espace le contienne, et trop saint pour que le temps le limite, mais, au contraire, ayant existé avant que le temps et l'espace eussent été créés, et étant maintenant ce qu'il a été (toujours) ; qu'il est distinct de ses créatures par ses attributs, rien autre que lui n'existant dans son essence et son essence n'existant qu'en lui ; qu'il est exempt d'altération et de motion locale, et les contingents n'entrent point en lui (dans sa nature), et il n'est point (lui-même) sujet aux accidents ; mais qu'au contraire, il ne cesse d'être dans les attributs de sa majesté exempt de declin (ou de terme), et dans les qualités de sa perfection il est trop riche pour avoir besoin d'être plus parfait ; que la raison humaine (est forcée de) reconnaître qu'il est existant par lui-même (*ji ðatihi*, dans, par son être, son essence), visible aux yeux par miséricorde de sa part et par bonté envers ses saints dans la demeure permanente, afin de compléter leur félicité par la contemplation de sa noble et généreuse face." Voy. sur Dieu, "*L'Islamisme d'après le Coran*," de feu l'illustre Garcin de Tassy, publié par Maisonneuve.

Note 5 (page 337).

Les passages du Coran cités dans ce paragraphe sont pris des *Suras* xx. 4 et 40 xlviii. 10, et lv. 27. Les Musulmans sont raisonnables. Puisque le Coran est la *Parole* de Dieu, si dans cette parole il y a des expressions (et c'est ce mot et non "*locutions*" que j'aurais dû employer dans le texte), qui sont apparemment contraires à la notion qu'ils doivent avoir de l'Être Suprême et de sa nature spirituelle, ils reconnaissent que, pour être consé-

des degrés élevés," est empruntée au verset 15 du ch. xl., qui est ainsi conçu : "(Occupant) les degrés (les plus) élevés, possesseur du trône, il envoie l'esprit par son ordre sur celui qu'il veut de ses serviteurs afin qu'il avertisse du jour de l'entrevue (du jugement)." Quant à la locution "plus près que la veine jugulaire" les Arabes s'en servent pour désigner *une grande proximité.* Un poëte cité par Beïdhawi, ᴧur-Rumma, a dit : "La mort est plus près de moi que la jugulaire," ces veines étant, d'après Al-Farrâ, celles "*où coule la vie, non le sang.*" Les Arabes ont plusieurs expressions analogues que j'ai notées dans ma *Nouvelle méthode.*

quents avec eux-mêmes, ils ne doivent pas prendre ces expressions à la lettre. Lorsqu'ils peuvent leur donner une explication conciliable avec la spiritualité de la personne divine ils le font. Dans le langage conventionnel cela s'appelle *ta-wil*, nom d'action qui veut dire simplement *explication, interprétation ;* c'est pour mieux déterminer la pensée de l'auteur que j'ai ajouté "*dans un sens métaphorique.*" Mais lorsqu'ils voient qu'ils ne peuvent pas le faire et rester en même temps dans les limites du raisonnable, ils ont assez de bon sens pour s'en abstenir. Il n'y a pas de doute pour eux que le Coran est la parole de Dieu ; s'il contient des choses qu'ils ne peuvent comprendre, c'est que Dieu l'a voulu ainsi ; et comme l'Islam est la résignation complète à la volonté de Dieu, ils "*s'en remettent à* lui-même pour le *vrai sens* de ces expressions," persuadés que dans l'autre vie, où le Coran sera récité suivant toutes les règles de la cantilène par le Prophète et par les fidèles aussi, toutes les expressions difficiles seront expliquées à la satisfaction et pour l'édification de tout le monde. Quelle énorme différence entre les Musulmans et les Chrétiens sous ce rapport ! Les disciples du Prophète évitent avec scrupule toute interprétation de nature à choquer la raison ou les sens, et les disciples de Jésus, ou soi-disant tels, adoptent un système tout opposé. Parceque, dans certains livres de leurs Ecritures Saintes, il est dit que le verbe s'est fait chair, et que Jésus est le Fils de Dieu, les Chrétiens prennent ces expressions à la lettre et, entrant tête baissée dans le champ des spéculations les plus absurdes, ils déclarent que cela signifie qu'il y a en Dieu trois personnes, et que Jésus est à la fois homme et Dieu ! De même, parceque Jésus avait dit, en donnant le pain à ses disciples, "*Ceci est mon corps,*" quelques sectes chrétiennes, fermant les yeux de la raison, prennent ces paroles au sens littéral et poussent l'absurdité jusqu'à soutenir que non-seulement Jésus avait fait en cette occasion une conversion réelle du pain en son corps, conversion toutefois dont aucun des disciples qui avaient mangé le pain alors ne s'était douté, mais qu'il a donné à ces paroles la magique vertu d'opérer la même conversion toutes les fois qu'elles seraient répétées sur un morceau de pain quelconque ! Et c'est dans ce xixe siècle, dans ce siècle si éclairé pourtant, qu'on trouve encore des millions d'êtres raisonnables qui croient, et croient même de bonne foi, qu'une hostie sur laquelle un prêtre prononce ces paroles de Jésus, à voix basse et en approchant sa

bouche de l'hostie de manière que son haleine y tombe dessus, est instantanément changée en chair, en os et en sang ; ou en d'autres termes, qu'elle devient *réellement et substantiellement* le corps de Jésus dans toute son intégrité ! Ils y croient nonobstant qu'ils voient—et c'est là le plus curieux de l'affaire—que l'hostie ainsi convertie conserve encore, non-seulement son apparence ou ses accidents primitifs, mais son identité moléculaire même—autant qu'il est permis aux sens d'en juger—avec toutes les propriétés naturelles qui étaient inhérentes aux molécules avant le procédé de la conversion ! Est-il possible de pousser l'absurdité plus loin ? J'admets qu'il y a, dans la nature, des choses dont nous ne pouvons nous rendre compte, et que nous croyons sans comprendre, mais la conversion d'une hostie en un corps humain, ce qui s'appelle dans le langage sacré le mystère de la transsubstantiation, l'hostie restant dans le même état qu'avant la conversion, dépasse ma foi toutes les limites de l'admissible et du croyable. Qu'il y ait mystère dans cette opération je veux bien l'admettre ; tout est mystère pour nous dans la nature ; notre existence même en est un ; mais au moins faudrait-il quelque donnée pour découvir l'existence du mystère. Si l'on disait que l'hostie ainsi bénie acquiert la vertu de mériter à celui qui la mange la grâce que Jésus descende spirituellement en lui, la chose serait croyable. Un Musulman qui aurait à faire le *ta-wil* des paroles de Jésus ne les interprèterait, j'en suis certain, autrement que dans ce dernier sens ; mais alléguer qu'il y a mystère, quand aucun changement dans l'état de l'hostie ne l'indique, c'est tout simplement de la démence. Les Musulmans ne nient pas la toute-puissance de Dieu, mais ils sont assez raisonnables pour reconnaître que Dieu, malgré sa toute-puissance, ne peut pas faire qu'une hostie devienne essentiellement un corps humain tout en restant hostie dans son identité physique ; à moins toutefois que Dieu ne l'ait déclaré en termes clairs et précis, car alors il faudrait le croire quelque absurde que cela pût nous paraître. Mais un Musulman avec un peu de bon sens, quelque bien disposé qu'il soit à embrasser le Christianisme pour le salut de son âme, se ferait difficilement, je crois, à accepter cet étrange mystère sur les seules paroles de Jésus citées ci-dessus. Il faudrait d'autres raisons que ces paroles pour induire un esprit droit et libre de préjugés, fût-il on ne peut plus docile, à recevoir un pareil mystère sans contrainte. La majorité de ceux qui y croient encore

l'ont adopté par pur assentiment ; ils y ont été préparés dès l'enfance ; la foi est devenue en eux comme une seconde nature ; ils croient sans se rendre compte de leur croyance. Quant à messieurs les opérateurs de la conversion eux-mêmes, je doute qu'il y ait un sur dix parmi eux qui croie *sérieusement* à la réalité du miracle. Peut-être l'intérêt a-t-il plus de part dans leur foi qu'une conviction intime ; le sacerdoce n'est-il pas un métier comme tous les autres ? De même que les droguistes proclament les vertus de leurs drogues, de même les inventeurs de ce mystère le soutiennent pour le succès de leur cause. Le droguiste qui trouve des acheteurs pour sa drogue va son train, et bien souvent il s'enrichit ; de même les convertisseurs d'hosties en corps continuent leur besogne parcequ'ils trouvent des adhérents qui leur fournissent les moyens. "*No money, no pater noster*," disent les Irlandais, c'est-à-dire, "*point d'argent, point de pate-notres.*" Si l'on supprimait à Messieurs les Prêtres leurs salaires, pour qu'ils fussent obligés de gagner leur vie autrement que par leur métier actuel, il est pour le moins douteux que leurs *Révérences* consentent à continuer de faire des conversions transsubstantielles *gratis et amore.* Quant à leur succès, je n'y vois rien qui doive nous étonner ; notre monde est si curieux, que souvent les choses les plus absurdes, les plus futiles même, trouvent des partisans et des défenseurs ! Seulement il y a cela de fâcheux avec Messieurs les *Révérends* que, parcequ'ils ne peuvent plus faire des *auto-da-fè* à leurs contradicteurs, ils mettent tout en œuvre pour les discréditer dans la société, et ne se font scrupule de rien. J'avoue que les Musulmans n'ont pas montré plus d'indulgence envers les "*infidèles ;*" mais il faut rendre cette justice aux disciples du Prophète arabe qu'ils n'ont jamais cherché à imposer aux hommes des croyances contraires au témoignage des sens et aux lumières de la raison. Messieurs les convertisseurs de la pâte en corps, au contraire, exigent, sous les peines du feu éternel dans l'autre monde, puisqu'ils ne peuvent plus élever des bûchers dans celui-ci, que vous croyiez en dépit du témoignage de vos sens ("*præstet fides supplementum sensuum defectui*"), et même en dépit du témoignage de votre raison, comme c'est le cas dans cet étrange mystère de la conversion de l'hostie au corps de Jésus, car il répugne à la raison humaine de croire qu'un corps humain puisse être contenu, *en entier et substantiellement*, dans une hostie de la grandeur d'une pièce de cinq francs et bien moins épaisse. Je doute que cela soit physiquement

possible même en soumettant le corps de Jésus à une extrême pression dans la plus forte des presses hydrauliques. Messieurs les christofages ont bien raison d'appeler leur conversion un mystère ; s'il y a jamais eu des mystères dans ce monde, celui-ci en est certainement un ; seulement, c'est un mystère aussi absurde qu'inutile, car, n'en déplaise à Messieurs les *Révérends*, le bien qu'il produit est fort minime en comparaison du bouleversement des lois de la nature qu'il cause toutes les fois qu'il est répété. A juger par les apparences, les personnes pour lesquells ce mystère est opéré, ne semblent pas en tirer un grand profit dans ce monde, sous le rapport de la morale surtout ; et Messieurs les *Révérends* eux-mêmes, nonobstant qu'ils déjeunent tous les matins d'un Christ entier, ne sont, si je ne me trompe, *ni plus justes, ni plus vertueux* que le reste des hommes. Pour tous détails à ce sujet, suffise de dire que, dans un relevé officiel de 1873 pour les crimes et délits en Angleterre et dans les Provinces de Galles, les Catholiques figurent pour 25 pour mille, c'est-à-dire, *deux et demi pour cent* de la masse des Catholiques, non du nombre des criminels, tandis que les Protestants n'y sont que pour 14 pour mille, et les libres-penseurs pour 0,05 pour mille, soit *un seul criminel sur vingt mille libres-penseurs !* Tout le mal dans l'invention de cet étrange mystère provient d'une fausse interprétation des paroles de Jésus ; que de désagréments, pour ne pas dire des malheurs, Messieurs les *Révérends* auraient épargné au monde s'ils avaient adopté le système de *ta-wil* des Musulmans !

Note 6 (page 337).

Le mot dans le texte arabe est *qadaron*, ou simplement *qadar* sans la nunation, et signifie "*les arrêts de Dieu.*" C'est ce dogme qui est le grand point de divergence entre les *Sunnites*, qui en font un article fondamental de la foi, et les *Mo'tazelites*, qui le nient péremptoirement et admettent le libre arbitre. Le dogme peut s'inférer du Coran, dont on peut inférer aussi le dogme du libre arbitre. Mais ce n'est pas sur le *Livre sacré* que ce dogme repose ; c'est sur la déclaration explicite du Prophète ; les paroles dont se sert notre auteur sont les termes identiques de la déclaration du Prophète qu'on trouve répétée dans plusieurs traditions. Interrogé par l'Ange Gabriel, qui s'était présenté à lui sous la forme

d'un Bédouin et lui avait adressé plusieurs autres questions, en quoi consistait la foi, le Prophète répondit : "A croire en Dieu, à ses anges, à ses livres, à ses apôtres, au jour dernier et au *qadar, pour le bien et pour le mal.*" C'est à cause de ce dogme que les Chrétiens accusent les Musulmans de *fatalisme*, comme si la croyance des *christolâtres* eux-mêmes, que "*rien dans ce monde n'arrive sans la permission de Dieu*, ne frisait pas le fatalisme. Mais la plupart des islamologues Européens affranchissent partiellement la vraie doctrine coranique de cette accusation ; M. Scholl lui-même est de ce nombre. En effet, je crois que les Musulmans ne sont pas en réalité des fatalistes. Nasafi ('Omar) dit dans son acte de foi : "Dieu est le créateur de toutes les actions des hommes concernant la foi, l'obéissance et la désobéissance (*i.e.*, les bonnes et les mauvaises actions). Toutes (ces actions) sont faites par la permission du Très-Haut et par sa volonté, sa décision, son jugement et son décret (*bimachîat-illahi ta'âla wa-iradâtihi, waḥúkmihi waqadhá-ihi wataqdírihi*) ;" mais il ajoute : "Et les hommes ont des actions libres (*af'alon ikhtiaría*, des actions de leur choix) pour lesquelles ils sont récompensés ou punis ; et les bonnes sont faites avec le consentement de Dieu, et les mauvaises *sans son consentement.*" Et plus bas : "Le pouvoir d'agir (les hommes l'acquièrent) *au moment de l'action*," ce qui équivaut, se je ne me trompe, à l'admission d'une sorte de libre arbitre. L'acte de foi de l'autre Nasafi (Abdullah) dit à peu près la même chose. Ce dogme est longuement discuté par les théologiens Sunnites, et je crois que les conclusions auxquelles ils arrivent tous ne diffèrent pas beaucoup de ces déclarations de Nasafi. Il est vrai que cette admission d'*actions libres* et du "pouvoir d'agir au moment de l'action" jure un peu avec l'admission précédente que "Dieu est le créateur de toutes les actions des hommes," &c., mais la faute n'en est pas aux théologiens Sunnites. C'est le Coran qui dit : "*Il* (Dieu) *vous a créés et ce que vous faites*," ou, comme traduit M. Kasimirski, et bien à propos : "C'est Dieu qui vous a créés, vous et les œuvres de vos mains" (xxxvii. 94). Quoique ces paroles ne se rapportent en réalité qu'aux idoles que les hommes font et adorent, les Musulmans se croient obligés de leur donner un sens plus général pour les mettre d'accord avec l'affirmation que Dieu "*est le créateur de toutes choses*," répétée dans cinq ou six endroits du *livre sacré ;* ils disent que si l'homme pouvait "*créer ses actions*," locution technique

des théologiens pour "*agir,*" Dieu ne serait pas "le créateur de toutes choses;" et il y aurait dans l'univers d'autres êtres que Dieu, "possédant le pouvoir de créer;" mais pour ne pas tomber dans les excès des *Jabrites,* qui nient tout libre arbitre comme les Luthériens, ils ont admis "le pouvoir d'agir au moment de l'action," afin de justifier la responsabilité qu'il serait non-seulement absurde, mais de plus, horriblement injuste de faire peser sur une personne qui n'a pas le choix de ses actions, d'autant plus que le Coran déclare itérativement (ii. 233, 286 *et passim*) que "*Dieu n'impose à aucune âme que ce qu'elle peut* faire," et que "ce qu'elle aura fait sera pour elle ou contre elle." Les théologiens sunnites s'éforcent de conciler ces deux admissions contradictoires de leur croyance par des raisons qu'ils croient satisfaisantes. Pour un libre-penseur, ces raisons ne peuvent guère être que des sophismes, car la conciliation entre les contraires n'est pas possible; mais il faut rendre cette justice aux théologiens de cette secte que leurs raisons sont bien moins illogiques, bien moins absurdes que celles dont messieurs les convertisseurs de la pâte cuite en corps humain, tout en laissant la pâte comme elle est, se servent pour prouver la présence *réelle* et *intégrale* du corps *matériel* de Jésus dans des millions d'hosties à la fois. N'étant point théologien, et ne partageant nullement, non plus, cette croyance des Sunnites, je ne puis la discuter ici. Les Chrétiens, qui voudront la combattre, n'ont qu'à lire les livres qui la défendent pour s'en faire une idée *claire;* l'idée que j'en ai, moi, est plutôt *confuse.* Seulement, je crains, pour les Chrétiens, qu'en la combattant, en présence de ces paroles de Jésus dans Matth. x. 29 : "*Et pas un d'eux* (les passereaux) *ne tombera à terre sans mon père,*" ils ne se mettent le doigt dans l'œil; c'est leur affaire. D'ailleurs, autant que je puis en juger, ce dogme du *qadar* me paraît une conséquence naturelle de la prescience de Dieu, qui, de toute éternité, aurait fait inscrire sur la *planche* par la *plume* (*qálam*) qui est la première des choses créées par lui, toutes les actions des hommes, et cette prescience est admise indistinctement par les Chrétiens de toutes les sectes. Dans tous les cas, ou je me trompe fort, ou les Musulmans sont bien loin d'admettre dans leur *qadar* l'abominable doctrine de la prédestination dans le sens absolu que lui donnait le fameux "*pape de Genève,*" et *assassin* du pauvre Servetus, Jean Calvin, ou la non moins abominable doctrine de *l'impuissance,* de *l'automatisme* de l'homme en-

seignée par Luther, Zwingle, Th. de Bèze, et leurs partisans. De plus, les Musulmans ont pour maxime que l'homme doit agir, doit s'aider dans ce monde, et cela sur ces paroles du Coran adressées à Marie, mère de Jésus : " Secoue le tronc du palmier, des dattes mûres tomberont vers toi " (xix. 25) ; ils disent que Dieu aurait pu faire tomber les dattes sans dire à Marie de secouer le palmier, mais qu'il le lui a dit pour nous enseigner que nous devons nous *ingénier :* " Aide-toi et Dieu t'aidera ; " et certes cette maxime n'est pas du fatalisme.

Note 7 (page 338).

Les paroles qui commencent ce paragraphe sont dans une tradition du Prophète, qu'on rencontre dans presque tous les recueils. Leur traduction littérale est : " *Ce que Dieu veut est, et ce qu'il ne veut pas n'est pas.*" Ce dogme ne se trouve pas exprimé dans le Coran par des termes aussi précis ; on n'y rencontre que ces paroles : " *Mais Dieu fait ce qu'il veut,*" répétées quatre fois (ii. 254, iii. 35, et xxii. 14, 19), et ces autres paroles : " *Ton Seigneur est* FAISEUR *de ce qu'il veut* " (*fa'alon limà iurîdu*), *i.e.*, " il fait ce qu'il lui plaît," comme traduit M. Kasimirski (xi. 109 et lxxxv. 16). Ces dernières paroles sont données par les deux Nasafi, par Ghazali dans le paragraphe de son " Acte de foi " que j'ai traduit dans une des notes précédentes, et en général, par tous les auteurs *d'actes de foi ;* c'est un des *attributs* de Dieu. Quant au *chirk*, le péché de donner à Dieu des associés, c'est le grand point de l'Islam ; chez les Musulmans ce péché est aussi *impardonnable* que le péché contre le Saint-Esprit chez les Chrétiens. Ceux qui se rendent coupables de ce péché sont appelés *muchrikine*, et seront damnés sans rémission ; de ce nombre sont les *Trinitaires.* La défense de donner à Dieu des associés est répétée sous mille formes dans le Coran ; elle est mise dans la bouche d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moïse. On y fait dire à Jesus : " O enfants d'Israël, adorez Dieu, qui est mon Seigneur et le vôtre ; car celui qui donne à Dieu des associés, Dieu lui interdira, pour sûr, (l'entrée de) la *Janna*, et sa demeure sera le feu ; les pervers n'auront point de défenseurs (d'aides). Impies sont ceux qui disent que Dieu est le troisième dans une trinité (lit. le troisième de trois), car il n'y a de Dieu

qu'un Dieu unique; s'ils ne cessent pas de dire de pareilles choses (lit. ce qu'ils disent), certes un châtiment douloureux atteindra celui d'entre eux qui commettra cette impiété" (v. 76, 77). Même dans la *Sura* de *Loqman* on fait dire à ce sage, qui instruit son fils: "O mon enfant, ne donne point d'associé à Dieu, car le *chirk* est une grande iniquité" (lit. une grande *injustice*), "parceque," dit Beïdhawi, en commentant ce passage, "celui qui le fait associe à Dieu, qui est la source de tout bien, des êtres incapables de rien donner." Dans les recueils de traditions il y a un grand nombre de passages où le Prophète recommande de se garder du *chirk*. Moslem rapporte les traditions suivantes: . . . "On demanda au Prophète quel était le plus grand des péchés aux yeux de Dieu; il répondit: '*C'est que tu donnes un égal à Dieu qui est ton créateur.*' 'Et après?' lui dit-on. 'C'est,' répondit-il, 'que tu fasses mourir ton enfant de peur qu'il ne partage avec toi ta nourriture.' 'Et après?' 'C'est que tu commettes un adultère avec la femme légitime (*ḥalîla*) de ton voisin (prochain).'" Moslem ajoute: "Et Dieu a confirmé ces paroles de son Prophète en révélant: (Et les serviteurs du Miséricordieux sont ceux qui . . .); Et *ceux qui n'invoquent point avec Dieu une autre divinité*, et ne tuent pas une âme (vivante) que Dieu a défendu (de tuer) si ce n'est pour une juste raison; et ne commettent point d'adultère; celui qui fait (ces choses) trouvera un châtiment sévère" (xxv. 68). Une autre tradition dans Moslem, racontée par un des *Sohabas*, dit: "Un jour, que nous étions assemblés chez lui, le Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, nous dit: 'Vous parlerai-je des trois plus graves péchés, parmi les péchés les plus graves? Ce sont: *donner des associés à Dieu;* ne pas nourrir ses parents, et dire un faux témoignage.' L'Apôtre de Dieu était assis et accoudé; il se releva sur son séant et se mit à répéter ces mêmes paroles tant de fois que nous nous dîmes: puisse-t-il se taire." Dans une autre tradition du même auteur on lit: . . . "Il (le Prophète) dit: 'Gardez-vous des sept péchés qui jettent dans la ruine (la damnation).' 'Quels sont ces péchés, ô Apôtre de Dieu?' lui demanda-t-on. 'Ce sont,' répondit-il, '*donner à Dieu des associés;* pratiquer la magie; tuer une âme (vivante) que Dieu a défendu de tuer, excepté pour une cause légitime; manger le bien des orphelins; prêter à usure,'"—(et dans cette *chrétienne* Angleterre

les USURIERS, qu'on appelle "*Pawn-brokers,*" prêtent avec le consentement tacite du clergé de toutes les dénominations au 20 et au 24 pour cent, et fréquentent néanmoins les églises !) ;—"'prendre la fuite au moment d'une mêlée, et (enfin) accuser (d'adultère) les femmes honnêtes et croyantes qui ne sont pas sur leur garde,'"—allusion, si je ne me trompe, à l'aventure de 'Aïcha. Quant à la phrase "et il pardonne tout autre péché à qui il veut, mais rien n'est obligatoire pour lui," elle s'adresse aux Mu'tazelites qui disent que Dieu est tenu par sa justice même de faire *le meilleur* (*al-aslaḥ*), *i.e.*, ce qui est le plus salutaire pour ses créatures, ou le plus utile. C'est pour cette raison qu'ils soutiennent que rien n'est obligatoire pour lui, soit pour les choses de ce monde, soit pour le pardon des péchés de ceux qui meurent dans l'impénitence, à l'exception toutefois de *chirk*, qui est *impardonnable ;* qu'il pardonne ou punit selon son bon plaisir ; qu'il peut envoyer aux souffrances pour les péchés les plus légers, et remettre les peines des plus grands pécheurs, sans que cela puisse lui être imputé à injustice ; et que, quand il punit, comme quand il fait grâce, il le fait par miséricorde.

Note 8 (page 338).

Les paroles de la tradition, que notre auteur cite comme rapportées par Al-Bazzar, se trouvent dans toutes les relations un peu détaillées du "*voyage nocturne ;*" elles furent dites quand, arrivé au septième ciel, Mahomet fut enveloppé, *seul* sans l'Ange Gabriel, dans une colonne de lumière, enlevé en un clein d'œil à travers soixante-dix mille mers ou couches de lumière (en arabe *ḥijab*, voile) chacune de l'épaisseur de cinq cents années de marche, et éloignées l'une de l'autre d'une distance de cinq cents années de marche, et approché du trône de l'Eternel "à la distance de deux arcs, ou plus près encore" (Cor. liii. 9). Mais indépendamment de cette tradition, il y a dans les recueils les plus authentiques une foule d'autres qui corroborent ce fait. Les Musulmans de toutes les sectes, si je suis bien informé, considèrent la préexistence de leur Prophète comme un dogme de foi, moins obligatoire peut-être que celui de l'éternité du Coran, mais non moins authentiquement prouvé. D'après une tradition, rapportée par un grand nombre de traditionnaires, Dieu aurait

créé la lumière de son Apôtre, c'est-à-dire, son âme, ou son esprit, un million six cent soixante-dix mille ans avant la création du *trône ;* du *siége ;* de la *planche,*—faite d'une perle blanche dont la longueur s'étend du ciel à la terre et la largeur de l'orient à l'occident, et où furent enrégistrées toutes les choses qui devaient arriver jusqu'au jour de la résurrection ;—de la plume, qui enrégistra ces choses, et qui est formée d'un diamant de la longueur de cinq cents années de marche ; des anges, du ciel, de la terre, de la *Janna,* du *feu ;* en un mot, avant toute création. D'autres traditions ajoutent qu'après la création du *trône,* de la *plume* et de la *planche,* création qui précéda de cinquante mille ans celle du ciel et de la terre, la première chose que la *plume* écrivit ce fut la profession de foi : "Il n'y a de Dieu que Dieu, et Muḥammad est son serviteur et son Apôtre," inscrite sur le *trône* lui-même. Quand Mâhomet fut enlevé dans la colonne de lumière, il entendit les anges des régions supérieures,—*Assajidoun,* les adorateurs, *Al-muhalliloun,* les loueurs (chanteurs *d'alléluia*), *Al-qariboun,* les chérubins, &c. &c.,—qui sont autour du trône de l'Eternel, proférer cette profession de foi à plusieurs reprises, et la lut de ses yeux inscrite sur le trône quand il y fut près. C'est alors que Dieu fit à son Apôtre la déclaration que notre auteur cite, et ajouta, entre autres choses : "Je t'ai choisi pour mon *bien-aimé;* j'ai élevé ton rang si haut que j'ai associé ton nom au mien, et qu'on ne me nomme point sans te nommer aussi." Une autre tradition dans le *Chafà,* un des *six* recueils authentiques, rapporte qu'après sa chute, Adam, dans son repentir dit à Dieu : "O mon Dieu, par les mérites de Muḥammad, pardonne-moi mon péché," ou, suivant une autre version : "accepte mon repentir ;" que Dieu lui demanda comment il avait su le nom de Muḥammad, et qu'Adam répondit qu'il avait vu écrit dans la *Janna:* "Il n'y a de Dieu que Dieu ; Muḥammad, est l'Apôtre de Dieu," ou, suivant une autre version : "Muḥammad est mon serviteur et mon Apôtre." "J'ai conclu par là," ajouta Adam, "que (cet homme) devait être pour toi la plus chère et la plus considérée de tes créatures." "C'est ainsi," termine le traditionnaire, "que Dieu accepta le repentir d'Adam." Quant à la manière dont Mahomet fut transmis dans le monde des créatures, les docteurs musulmans sont unanimes à donner les détails dont voici la substance : Dès que Dieu eut soufflé la

vie dans Adam, il déposa dans ses reins (lit. dans son épine dorsale), avec les atomes qui devaient produire le genre humain jusqu'au jour da la résurrection, l'atome qui devait servir à former le corps de Mahomet ; et cet atome était accompagné de la *lumière* du Prophète. Adam sentit bientôt la présence de cette *lumière*, qui attirait sur lui les regards et les hommages des Anges, et Dieu, à qui il s'était adressé pour savoir ce qu'elle était, lui dit que c'était la *lumière* d'un de ses descendants qui devait clore la chaine des Prophètes, et rétablir sur la terre la vraie religion pour ne plus être altérée. Cet atome, disent les docteurs, fut déposé par le premier père dans le sein d'Eve pour être transmis dans les reins de Seth, qui à son tour le déposa dans le sein de *Makhwa*, sa femme, pour passer dans les reins d'*Anuche.* L'atome continua de passer ainsi, des reins d'un prophète ou d'un saint personnage dans le sein d'une femme *chaste et pure de toute souillure*, afin de se loger dans les reins de son fils, jusqu'à Ismaël, et de celui-ci jusqu'à Abdullah, qui le déposa dans le sein de la chaste Amina, qui le mit au monde. La lumière, qui accompagnait l'atome du Prophète, était devenue invisible aux hommes depuis la chute d'Adam, mais elle se montrait à des intervalles, surtout aux femmes, comme on peut le voir dans les biographies de Mahomet. Cette croyance des Musulmans est-elle plus *extraordinaire*, ou plus absurde que celle en l'*éternité du Verbe*, qui se fait *chair* dans la suite ?

Note 9 (page 339).

Je n'ai pas trouvé au Musée Britannique l'ouvrage d'Ibnus-Sabki pour bien me rendre compte de cette *réserve*, ou mieux *restriction* d'Al-Quchéïri, mais je trouve son opinion donnée par plusieurs auteurs comme la plus orthodoxe. Les *Walis* peuvent opérer les plus grands prodiges tout comme les Prophètes et les Apôtres, avec cette différence, toutefois, que chez eux il n'y a pas de *défi*, parcequ'ils n'ont pas de mission à prouver ; mais ils n'arrivent pas à opérer des prodiges aussi extraordinaires, aussi au dessus de l'ordre naturel, que serait la production "d'un enfant sans père," ou l'infusion de la vie dans une matière inorganique tels, par exemple, que les oiseaux que Jésus, encore enfant, aurait faits avec de l'argile et animés par un soufle,

comme on le lit dans l'évangile apocryphe de l'enfance, que les docteurs Musulmans ont copié. D'après ces mêmes docteurs un *Wali* peut ressusciter un mort, parceque ce n'est pas là donner la vie à une matière inorganique ; le mort possédait la vie avant de mourir, et sa résurrection n'est que le *retour* de cette vie. Quant à ces trois catégories d' "hommes de Dieu," *Wali*, Prophète et Apôtre, la différence entre elles chez les Musulmans est à peu près la même que chez les chrétiens. Les *Walis* sont les *saints*, et quoique la liste n'en soit pas petite chez les Musulmans, je crois que les disciples du Prophète arabe n'admettent pas dans leur "martyrologe" des *saints* tels que l'anti-Athanasien George de Cappadoce, le fameux *patron* de la Russie, de l'Angleterre, de Gènes, &c., que Gibbon appelle "*ennemi de Dieu et des hommes*," et que Mr. R. B. Smith désigne par le beau titre de l' "*infame.*" Les Musulmans n'ont pas de ces curieuses *anomalies ;* ils ne prient même pas leurs saints ; ils les vénèrent seulement comme des *modèles de vertu.* Le Prophète, *Nabi*, est le dépositaire de la volonté de Dieu ; il est supérieur au *Wali* en ce qu 'il possède les mêmes privilèges que ce dernier et a de plus une mission spéciale que le *Wali* n'a pas, c'est-à-dire, celle d'appeler le peuple, ou la tribu dans laquelle il paraît, à la réforme, à la repentance, ou à une plus rigoureuse pratique de la religion qu'ils ont ; il prédit aussi les choses à venir, ce que le *Wali* peut faire quelquefois. L'Apôtre, *Rasoul*, est un *envoyé spécial* pour opérer une réforme radicale, ou pour appeler les hommes à une nouvelle religion. L'Apôtre est un véritable législateur, le Prophète n'a que la mission d'appliquer, ou d'appuyer les lois et les doctrines de la religion existante, ou celle de prédire les événements, et le *Wali* est un simple fidèle qui exhorte par ses conseils et par son exemple, mais non dans le genre de *saint* George de Cappadoce, que les orthodoxes adorateurs d'un Dieu *un et trin* n'ont pas honte d'avoir pris pour patron. Quand les Musulmans nomment un *Wali* ils accompagnent son nom, presque toujours, de la formule : "*Radhiallahu 'anhu*," que Dieu lui soit propice ; et quand ils nomment un Prophète ou un Apôtre ils ajoutent : "*Alaïhis-salàm*," que la paix soit sur lui, &c. Adam, Seth, Enoch, Noè, Abraham, Isaac, &c., sont des Prophètes ; Houd, Saleh, Moïse, Jésus, et surtout Mahomet, sont des Apôtres ; Abou-Bakr, Osman, Ali, &c., sont des *Walis.* "Tout Apôtre est Prophète et

tout Prophète est *Wali*, disent les Arabes, mais non vice versa." Quant à la crûe du Nil, et au miracle de Saria, voici les faits tels qu'ils sont racontés par tous les écrivains qui ont parlé du second Calife: Après que l'Egypte fut conquise par 'Amr Ibnil-'Aṣ, les habitants du pays se rendirent chez ce conquérant et lui dirent: "Le Nil a besoin tous les ans qu'une vierge esclave des plus belles du pays soit jetée dans ses eaux, autrement il ne coule pas (c.-à-d., il ne donne pas de crûe) et notre pays se trouve dans la disette." 'Amr demanda des instructions à ce sujet au Calife 'Omar, qui lui répondit: "L'Islam tranche (abolit) ce qui l'a précédé," et en même temps il lui envoya une feuille où il était écrit: "Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. Au Nil de l'Egypte de la part de l'esclave de Dieu 'Omar, fils d'Al-Khattab . . . Si tu coules par ta propre vertu, nous n'avons pas besoin de toi; mais si tu coules par l'ordre de Dieu, continue de couler au nom de Dieu." Il ordonna que cet écrit fût jeté dans le fleuve, ce que 'Amr fit, et aussitôt la crûe eut lieu. Les auteurs Arabes ajoutent que la crûe du fleuve atteignit cette année-là seize bras, ou pics, c'est-à-dire, six pics au dessus du niveau des années ordinaires. L'autre miracle est ainsi rapporté par un témoin oculaire: "Pendant que le Prince des Croyants prêchait un jour de vendredi, il interrompit le prêche et s'écria: O Saria! la Montagne! qu'il répéta deux ou trois fois; puis il continua son prêche à l'étonnement des auditeurs, parmi lesquels il y avait plusieurs *Soḥabas*, qui se dirent: "Certainement il est fou . . . A la fin du service Abdurraḥman fils de 'Awf, qui avait plus de familiarité avec le Calife, entra auprès d'Omar et lui dit: "O Prince des Croyants, tu donnes au monde l'occasion de parler mal de toi! Pendant que tu prêchais tu t'es écrié, à plusieurs reprises, ô Saria, la Montagne! qu'est-ce que cela? Le Calife lui répondit: "Par Dieu! je n'ai pas pu m'empêcher de crier! O Saria! la Montagne! quand j'ai vu notre armée combattre l'ennemi de front près d'une montagne, tandis qu'un autre corps ennemi s'approchait de derrière cette montagne." "En effet, ajoute le rapporteur, après quelques jours il arriva une lettre de Saria qui disait: "Nous rencontrâmes l'ennemi un jour de vendredi et le combattîmes depuis la prière du matin jusqu'à l'heure de la prière de midi. A ce moment nous enten-

dîmes une voix qui nous cria à deux reprises, et qui paraissait sortir d'une grotte voisine : ô Saria, la Montagne ! Nous occupâmes la montagne et ne cessâmes de combattre l'ennemi jusqu'à ce que Dieu le mit en complète déroute." L'historien ajoute : "Il y a dans la montagne du Nahawand une grotte qu'on prétend être celle d'où la voix fut entendue, et cette grotte est tenue en grande vénération jusqu'à ce jour." Les Catholiques peuvent-ils avec raison critiquer les musulmans sur ce chapitre ? N'ont-ils pas la grotte de Lourdes ? Et puis, est-il plus difficile à Dieu de faire entendre la voix d'un homme de Médine à Nohawand, que de faire transporter une chambre entière de Nazareth à Lorète ? "Avant de chercher à ôter la *paille* qui est dans l'œil de ton frère, ôte la *poutre* qui est dans le tien."

Note 10 (page 340.)

L'avant dernier passage du Coran, cité dans ce paragraphe, est de la *Sura* x. 4 et 35. Je me permets de faire ici une observation sur la traduction de M. Kasimirski. Ce M. traduit ainsi, le v. 4 . . . . "Telle est la promesse véritable de Dieu ; il fait émaner la création, et puis il la fait rentrer, pour," &c., et le v. 35 : "Dis-leur : Quelqu'un de vos compagnons peut-il produire un être, et le faire rentrer ensuite *dans le néant ?* Dis plutôt : C'est Dieu qui produit cette création et la fait rentrer. Comment se fait-il," &c. La même locution "faire rentrer" est répétée pour le verset 104 de la Sura xxi. Cette traduction est erronée, surtout celle du v. 35 où M. Kasimirski a ajouté en italiques pour compléter le sens "*dans le néant.*" D'après l'opinion unanime des commentateurs musulmans, il ne s'agit ici que de la résurrection corporelle ; c'est le rappel à la vie ou à l'existence des êtres, quels qu'ils soient, hommes, animaux, &c., trépassés ou détruits. Le verbe *a'ada*, 4e forme de *'ada*, veut dire : *restituer*, *ramener*, &c. (j'omets les autres acceptions, qui n'ont pas de rapport avec mon sujet) ; le "*faire rentrer*" de M. Kasimirski pourrait aller tout seul ; il irait mieux avec l'addition *dans la vie ; rappeler*, ou *faire revenir à la vie* aurait été meilleur. Mais le "faire rentrer *dans le néant*" ou "faire rentrer *vers lui*," tournure que M. Kasimirski emploie ailleurs, défigurent complètement la pensée du Coran. Sale traduit, v. 4 : . . . "For he produceth

a creature, and then causeth it to return again" . . . : et v. 5 : "Say, is there any of your companions who produceth a creature, and then causeth it to return *unto himself?* Say, God produceth a creature, and then causeth it to return *unto himself.*" La locution "to return again" au verset 4 n'est pas mal ; mais le "a creature," pour *al-khalq,* les créatures, tout le créé, quoiqu'il ne présente pas à la rigueur un *sens faux,* comme dirait le Dr. Perron, me paraît, *pace tanti nominis,* mal choisi. De même le "*unto himself,*" répété deux fois au v. 35, est aussi inexact et contraire au vrai sens du verbe dans la phrase que le "*dans le néant*" de M. Kasimirski. Dans d'autres versets (xxix 18 et xxx. 10 et 26) M. Kasimirski ajoute après "faire rentrer : "*en lui-même*" (Dieu) et *dans son sein,*" et traduit *al-khalq* par *la création,* tandis que dans ces passages, comme dans les autres, il s'agit des créatures détruites par la mort, et de leur rappel à la vie. Pour ne pas fatiguer le lecteur je passe outre à la traduction de Sale, qui n'est guère plus exacte. Feu l'illustre Garcin de Tassy a bien traduit ces divers passages (voyez son "*l'Islamisme,*" chap. de la résurrection). Quant à la résurrection corporelle, les docteurs musulmans reproduisent l'objection des matérialistes contre la reconstitution intégrale des corps déja dessous et réduits en poussière, que certaines molécules, certains atomes de ces corps, ayant d'abord été absorbés par des végétaux, passent par le procédé de la nutrition dans d'autres corps d'hommes ou d'animaux, et deviennent parties constituantes de ces derniers, et que l'on ne peut reconstituer les premiers, à l'état intégral et identique où ils étaient avant leur dissolution, sans avoir à reprendre les dits atomes aux seconds, et que ceux-ci, à leur reconstitution, doivent nécessairement se trouver manquants de ces mêmes atomes. Quoique ce ne soit pas là une objection bien sérieuse, les docteurs musulmans répondent que les atomes ainsi absorbés ne peuvent être que d'une importance secondaire, et que Dieu peut ordonner que d'autres atomes les remplacent, ou en créer de nouveaux, et que cela ne saurait affecter l'identité primitive de ces corps. En effet, la toute-puissance du Créateur admise, cette objection tombe d'elle-même. D'ailleurs, si MM. les matérialistes croient devoir insister sur une si futile objection, ils devraient constater le *nombre* et *l'importance* des atomes ou des molécules qui auraient ainsi servi à un double, triple ou

quadruple emploi, et qui dans leur opinion pourraient compromettre la reconstitution intégrale des corps primitifs ; il ne serait peut-être pas difficile alors de leur indiquer le moyen au quel le Créateur, Toût-puissant, saura aviser pour réparer cet inconvénient.

Note 11 (page 341).

Le *Bassin* et le *Sirat* ne sont pas mentionnés dans le Coran ; la croyance musulmane à l'existence de ces deux objets ne repose que sur l'autorité du Prophète, mais le nombre des traditions sur lesquelles elle est basée n'est pas petit, il y en a même quelques-unes dont l'authenticité est assez grande pour donner à la chose tout le poids d'une dogme. Le mot *Sirat* se rencontre bien dans plusieurs endroits du *livre sacré*, mais dans aucun passage il n'a le sens qu'on lui donne ici ; il y est toujours et invariablement employé dans le sens de *direction*, de *sentier de la foi ;* c'est pour cette raison que notre auteur ne cite ici aucun passage coranique. Les lexicographes arabes, qui inscrivent ce mot dans la catégorie de ceux qui peuvent s'écrire indifféramment avec un *sin* ou un *sad*, en ajoutant qu'il peut même s'écrire avec un *Zaï* (z), disent qu'il signifie *route*, "chemin clair et *battu* où le voyageur passe et disparaît comme coule et disparaît dans le gosier une bouchée qu'on avale." Ils donnent aussi le mot *surat* comme adjectif pour *tranchant*, *aigu* (sabre), mais je doute que ce dernier mot ait le moindre rapport avec le *sirat*, pont sur la géhenne "plus mince qu'un cheveu et plus tranchant qu'un sabre."

Note 12 (page 344).

Si les Chrétiens espèrent jouir dans l'autre vie de la vue de Dieu, pourquoi les Musulmans n'en jouiraient-ils pas aussi ? Il est vrai que le Dieu des Chrétiens, étant un Dieu *un et trin*, un Dieu composé de *trois personnes distinctes*, et la seconde de ces personnes possédant de plus un corps humain, doit par cela même être plus facile à voir que le Dieu des Musulmans, *pur esprit et unique.* Mais les disciples du Prophète Arabe sont

beaucoup plus modérés dans leur espoir que les soi-disant disciples du Prophète Nazaréen; ils n'espèrent avoir du Créateur qu'*une seule vue* à leur entrée dans le Paradis; peut-être deux, comme dit ici notre auteur. Ils ne le verront, même, que comme une grande et éblouissante lumière, et cette vue formera les délices de leur existence pendant toute l'éternité. Les Chrétiens espèrent rester *in secula seculorum* dans une contemplation perpétuelle. *Buon prò lor faccia*, comme nous disons en italien, *i.e.*, "grand bien leur fasse;" mais il ne devraient pas pousser l'égoïsme jusqu'à exclure de *toute jouissance* les malheureux aux quels le sort n'a pas permis de pouvoir naître, vivre et mourir dans le Christianisme. Les docteurs musulmans discutent au long la possibilité de la vue de Dieu contre les Mo'tazelites et autres, qui la nient en alléguant que, pour qu'un objet puisse être vu des yeux, il doit être circonscrit, et des rayons visuels doivent s'étendre de cet objet à l'organe de la vue, ce qui ne peut avoir lieu pour l'Être Suprême, immatériel et incirconscrit. Nasafi (Abdullah), dans son *Acte de foi*, consacre, à cette discussion, un de ses plus longs chapitres, et s'éforce de prouver que la *possibilité* de la vue de Dieu ne peut être niée par la saine raison, et qu'on doit croire qu'elle aura lieu non-seulement à cause du témoignage précis du Prophète, qui l'a affirmée, mais aussi à motif de la déclaration de Dieu lui-même, qui y fait clairement allusion dans le Coran, et à l'appui de cette dernière raison il cite les mêmes passages du chap. lxxv. 22, 23 cités par notre auteur. Quant à la manière dont les fidèles verront Dieu, Nasafi (Abdullah) copie, textuellement presque, la phrase de l'*Acte de foi* de l'autre Nasafi ('Omar) qui dit: que "Dieu sera vu, mais non dans un lieu, ni dans une direction, ni par transmission de rayons (visuels), ni à une distance (qui sépare) la personne qui voit et l'être du Très-Haut, ni avec aucune des autres circonstances qui accompagnent la vue des objets matériels;" c'est à peu près la même idée que notre auteur a exprimée par "sans circonscription de limites." Les docteurs musulmans ne s'occupent que de la vue de Dieu par les fidèles après leur résurrection corporelle, parceque, d'après eux, les âmes n'entreront au paradis que lorsqu'elles seront en possession de leurs corps; c'est pour cela qu'il y a parmi eux une si grande divergence d'opinion sur la possibilité de la vue. S'ils croyaient, comme les Chrétiens, que

les âmes des *saurés* sont déjà dans le paradis, ils n'élèveraient peut-être pas d'objections sur cette matière, car ils doivent aussi admettre, je crois, avec les Chrétiens que les esprits peuvent se voir l'un l'autre ; et puisque les âmes humaines sont des esprits, il ne saurait y avoir de doute qu'elles puissent voir le Créateur, *esprit comme elles,* nonobstant l'infinité, si je puis m'exprimer ainsi, et l'incirconscription de sa nature et de sa personne. Mais je m'avance trop sur le terrain d'outre tombe. Si Dieu est visible chacun de nous le saura à la mort, qui ne viendra, hélas ! que *toujours trop tot*, même pour les *fidèles*, qui aiment à prolonger leur séjour ici bas le plus possible. A quoi sert de tant s'alembiquer l'esprit, dans cette vie si courte et si enveloppée de ténèbres, pour ne faire que des conjectures ?

Je profite de la présente note pour corriger une erreur de traduction qui se trouve dans le paragraphe dont je parle ici ; elle est dans ces deux demandes du Prophète : "*Pouvez-vous fixer vos regards sur la lune,*" &c., et "*Pouvez-vous les fixer sur le soleil,*" &c., de la tradition citée des *saḥiḥaïn, i.e.*, de Bokhari et de Moslem. Ces deux phrases sont aussi éloignées de ce que Mahomet a voulu dire, que le sont du vrai sens du Coran le "*revêtir de vêtements*" et le "*faire rentrer dans le néant*" ou "*dans son sein*" de M. Kasimirski, dont j'ai parlé dans les notes précédentes. C'est mon MS. qui m'a induit en erreur. Je m'étais bien aperçu que le sens clochait, mais l'idée ne m'est pas venue que je pouvais avoir mal compris ; je ne me suis, donc, pas donné la peine de contrôler le citation. C'est dans ces derniers jours seulement que, en feuilletant le *saḥiḥ* de Moslem pour une autre tradition, j'ai eu sous les yeux, sans la chercher, celle sur la vue de Dieu citée par notre auteur. Du premier coup d'œil j'ai vu, "mais un peu tard" que j'avais fait une bévue. Ne pouvant plus corriger l'erreur à sa place, je m'empresse de le faire ici. Voici la traduction du passage entier de Moslem : "Quelques personnes dirent : 'Ô apôtre de Dieu, verrons nous notre seigneur le jour de la résurrection ?' L'apôtre de Dieu, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, répondit : '*Vous pressez-vous* (les uns sur les autres) pour voir la lune la nuit où elle est pleine ?' Ils répondirent : 'Non, ô apôtre de Dieu.' Il dit : '*Vous pressez-vous* pour avoir une vue du soleil quand il n'est pas couvert de nuages ?' Ils répondirent : 'Non, ô apôtre de Dieu.' Le Prophète,

que la paix, &c., dit (alors) : 'C'est ainsi que vous le verrez.'" C'est-à-dire que, comme on peut voir le soleil ou la lune dans un ciel clair partout où l'on est, de même, partout où ils seront, les fidèles auront une vue de l'Être Suprême sans qu'il soit nécessaire de se presser les uns sur les autres comme on est obligé de le faire pour voir quelque personnage dans une foule. Dieu, n'occupant pas *un lieu limité*, pourra être vu dans toutes les directions.

Note 13 (page 346).

J'ai conservé les expressions arabes d'*Isrà* et de *Mi'raj* pour désigner les deux différents voyages du Prophète. L'*Isrà* c'est son voyage, ou, pour être plus près du sens du mot arabe, son *transport nocturne*, de la Mecque à Jérusalem sur le *Boraq;* et le *Mi'raj* c'est l'ascension aux sept cieux. Ce dernier mot, pris en lui-même comme nom d'instrument, signifie *échelle*, et par métonymie on l'applique à l'ascension; car Mahomet n'est point monté aux cieux sur le *Boraq*, mais au moyen d'une échelle, et cette échelle s'appelle *Mi'raj.* C'est-là l'opinion des traditionnaires les plus autorisés, et notre auteur lui-même, dans son ouvrage sur les "Noms du Prophète" dont il est fait mention dans ce paragraphe, déclare qu'elle est la plus authentique. L'échelle fut plantée sur la "*roche du Temple;*" elle avait *dix* échelons; chacun des sept premiers arrivait à l'un des sept cieux, qui sont l'un de l'autre à la distance de cinq cents années de marche; le huitième allait du septième ciel à l'arbre que le Coran nomme *Sidrat-ul-Muntaha*, et que les traducteurs européens ont rendu par "le lothus de la limite;" le neuvième était à l'endroit où le Prophète, y étant arrivé, entendit "le bruit de la plume qui écrivait;" le dixième, enfin, arrivait près du Trône. Les traditionnaires disent que chaque échelon descendait de sa place à l'étage inférieur pour que le Prophète y mît les pieds dessus, et remontait en un clein d'œil soulevant le Prophète de cet étage à l'étage supérieur. En un mot ces échelons étaient comme autant d'*ascenseurs* entre les divers étages, seulement un peu plus rapides que les ascenseurs hydrauliques de nos jours. Le *Boraq* resta attaché à l'anneau d'une des portes du Temple.

C'est pourquoi, la locution dont je me suis servi dans ce paragraphe pour le voyage au ciel, c'est-à-dire, les mots : . . . "puis il nous transporta au ciel" . . . est erronée ; il fallait : . . . "puis *je fus transporté au ciel*" . . . ou plus littéralement : "on nous fit monter au ciel par le *mi'raj.*" Quant au Temple, *détruit par Titus plus de cinq cents ans avant* Mahomet, il doit avoir été momentanément restauré pour cette occasion. Les Chrétiens de toutes les sectes auront mauvaise grâce à nier ce voyage. Sans parler d'Enoch et d'Elie, leur *grand apôtre* Paul n'a-t-il pas été transporté au troisième ciel ? Et puis, la toute-puissance de Dieu admise, il ne saurait y avoir rien d'extraordinaire qu'un homme fût, en un clein d'œil, transporté jusqu'aux plus hautes extrémités des cieux et rendu ensuite à sa place. Franchement parlant il me paraît *moins absurde* de croire que Dieu ait pu élever jusqu'à lui un de ses serviteurs pour lui montrer ses merveilles, que de croire que ce Dieu, ce Créateur de toutes choses, cet Être Infini, Incirconscrit, ait pu *s'abaisser* jusqu'à s'unir à un corps humain, né dans une étable à Bethléem, on ne sait ni en quel jour, ni en quelle année, d'une fille juive, épouse d'un menuisier juif comme elle, fils de Jacob, fils de Matthan, fils d'Eléazar d'après un croniqueur, ou fils d'Héli, fils de Matthat, fils de Lévi, &c., d'après un autre, et cela pour ne profiter qu'à *un millième* peut-être du genre humain créé par ce même Dieu ! Absurde pour absurde, je préfère croire au moins irraisonnable.

Note 14 (page 348).

Par "*ils tomberont dans la poésie,*" le Prophète a voulu dire, je crois, que les Musulmans d'alors se mettront à réciter des vers et s'imagineront que c'est du Coran. Je n'ai pas pu consulter les ouvrages que cite notre auteur dans ce paragraphe pour savoir au juste comment cette tradition est interprétée, et si les personnes, de la poitrine desquelles le Coran sera repris, continueront ou non d'être fidèles. Mais comme il est dit que cet événement aura lieu après la mort de Jésus, qui doit être suivie de la "dernière heure," je présume qu'à la réintégration du *Livre sacré* les âmes des fidèles seront immédiatement ravies par

ce vent rempli de parfums dont il est parlé dans une autre tradition. En effet il est dit qu' aussitôt que Jésus sera expiré et aura été inhumé par les croyants, un doux Zéphir viendra toucher ces derniers sous l'aisselle, et emportera leurs âmes sans leur faire souffrir les angoisses de la mort; selon toute probabilité, donc, ils n'auront pas le temps de tomber dans l'impiété. Je n'ai pas non plus pu chercher dans les commentateurs de Moslem, ce que c'est que cette "*création*" et cet "*événement* plus extraordinaire que l'Antechrist" mentionnés dans le paragraphe précédent, et qui doivent arriver "entre la création d'Adam et la dernière heure." Je croyois que c'était une allusion à Gog et Magog, mais d'après les traditions que je trouve dans plusieurs ouvrages, la venue de ces *Infidèles* avec leurs hordes doit avoir lieu après la mort de l'Antechrist. Peut-être le *Sahih* a-t-il voulu faire allusion à la sortie de "*la bête de la terre*" mentionnée dans le Coran (xxvii. 84) et à l'apparition de "la *grande fumée*," prédite dans la *sura de la fumée* (xliv. 9), qui doit pendant quarante jours et quarante nuits faire souffrir aux mécréants les douleurs les plus atroces. Les commentateurs disent que cette fumée sera un des premiers signes qui précèderont la "*dernière heure*," mais ils ne sont pas d'accord sur le temps, et moins encore sur le lieu de son apparition. Sale, dans son excellent Discours Préliminaire (Sect. iv.), a donné d'intéressants détails sur ces signes. Avant de passer outre, je dois corriger ici *deux contre-sens* que j'ai faits dans le paragraphe dont je parle, et qui ne sont pas moins sérieux que les deux contre-sens que j'ai mentionnés dans la note précédente. Le premier est dans la tradition de Bokhari sur la venue de Jésus (p. 346, l. 8); au lieu de "*imposera* le tribut," c'est *abolira* qu'il follait. Les commentateurs de Bokhari ajoutent que Jésus "*affranchira* du tribut les Chrétiens, les Juifs et les *gens du Livre*, et les persuadera à embrasser l'Islam; il ne leur permettra d'avoir d'autre culte que le culte de la *vérité*." Le second contre-sens est l'expression analogue relative au tribut dans la tradition d'At-Taïalusi; il fallait: "*il abolira* le tribut" et non; "*il percevra*." La même tradition se trouve dans Moslem; elle porte après les mots: *il abolira le tribut:* "et l'argent (les richesses) sera en si grande abondance que personne n'en voudra plus." Une autre tradition dans le même auteur ajoute: "et les jeunes

chamelles seront laissées libres ; on n'en voudra plus (ni pour monture, ni pour bête de somme) ; la haine, l'inimitié, l'envie, disparaîtront du cœur des fidèles ; on invitera les hommes à accepter l'argent (les richesses), et personne n'en voudra." D'ailleurs tous ces grands événements de la dernière heure, les bêtes de la terre, ou les dragons, Gog et Magog, l'Antechrist, la venue de Jésus, l'abondance et la paix qui seront répandues sur la terre, comme le rêvent les millénaires, sont des dogmes à la fois pour les Musulmans et pour les Chrétiens; et si les Musulmans ont exagéré les choses et poussé même jusqu'à l'absurde, je crois que les Chrétiens ne sont pas restés en arrière. On n'a qu'à ouvrir les prophètes juifs et l'Apocalypse de Jean pour s'en convaincre.

Quant à l'Antechrist, les Protestants, qui savent si bien interpréter les écritures dans un sens favorable à leurs intérêts, à leurs passions, et souvent même à leurs caprices, disent que c'est le Pape. L'Evêque Newton, qui n'est pas un des moins fanatiques, déclare que " cette notion," comme il dit, était reçue par certaines sectes chrétiennes dès le 12ᵉ siècle, et qu'elle éclata au grand jour à l'époque de la "réforme," le farouche et peu scrupuleux Luther, et ses partisans, ne se gênant pas d'identifier le Pape et l'Eglise catholique avec l' "*homme de péché*," le "*fils de perdition*" des épîtres de Paul, la "*bête*" et la "*prostituée*" de l'Apocalypse et l' "*Antechrist*" des deux épîtres de Jean, qui, soit dit par parenthèse, ne sont pas des plus authentiques. C'est surtout l'évêque Jewel qui aurait été le premier, ici en Angleterre, à exposer "*habilement*,"—c'est l'expression dont se sert l'évêque Newton, lui-même,—ces admirables interprétations, qui auront, sans doute, édifié ses *très-pieux* et *très-charitables* confrères de l'épiscopat protestant et leurs sectaires. Naturellement, les Catholiques renvoient la balle, et appliquent ces belles épithètes à leurs adversaires du Protestantisme ; et, à leur point de vue, ils n'ont certes pas tort, car s'il y a eu "*apostasie*,"—c'est le mot dont les Protestants se servent à l'adresse du Pape,—elle ne peut être que chez ceux qui, s'étant révoltés contre l'Eglise mère, que leur aïeux avaient suivie et chérie pendant plus de quatorze siècles, l'ont abandonnée pour s'en créer une autre sans cœur et sans âme. Voilà comment les "*Scribes*" et les "*Pharisiens*" de la prétendue religion de Jésus de Nazareth mettent en pratique les préceptes de

"charité et d'amour fraternel" qui sont la base de cette religion. Les Unitaires sont hors de cause; et quant aux Musulmans, il faut le dire à leur honneur, ils n'ont pas cette *charité*. Ils n'appellent Antechrist, homme de péché, fils de perdition, prostituée, quatrième bête, &c., ni le Pape, ni l'archevêque de Cantorbéry, ni aucun autre évêque, prêtre ou desservant des innombrables sectes de l'*orthodoxie*. La plupart de leurs savants ignorent même jusqu'à l'existence de ces prétendus dignitaires de la religion de Jésus, qui *n'a point fondé de hiérarchie ecclésiastique*, et n'a même *jamais prononcé* les noms de ces pompeux titres que ces Messieurs s'arrogent comme par ironie contre l'humilité de leur maître. Pour eux l'Antechrist est celui qui doit venir à la fin du monde; il n'a rien à faire avec les Papes, ou les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, &c., des autres sectes. Il se peut que ces personnages soient les précurseurs de l'Antechrist; ils se le disent les uns les autres; ils ne se le diraient pas gratuitement et sans raison. Mais cela n'empêche pas que l'Antechrist ne doive venir en son temps; les Musulmans et le Chrétiens sont d'accord là-dessus. Les docteurs chrétiens et les docteurs musulmans ont écrit des ouvrages spéciaux sur ce mystérieux personnage, mais il n'y a rien de précis, ni chez les uns, ni chez les autres. D'après certaines traditions musulmanes l'Antechrist doit sortir d'une terre marécageuse de l'*Iraq;* d'après d'autres il sortira d'une terre entre l'*Iraq* et la Syrie. Une autre tradition donne ces paroles du Prophète: "S'il vient pendant que je suis parmi vous, je serai moi-même son antagoniste et son opposant, et je vous protègerai contre lui; s'il vient quand je ne suis plus, chaque Musulman doit agir pour lui-même, et Dieu sera mon remplaçant pour veiller sur tous les fidèles. Et je vous dis qu'il est jeune, aux cheveux courts et crépus, à l'œil éteint; je le comparerais presque à 'Abdul-'izza fils de *Qotn*. Qui de vous le rencontrera qu'il récite les premiers versets de la *Sura* de la *Caverne* (xviii.); ils seront pour vous un charme qui vous préservera contre ses séductions" . . . D'autres traditions ajoutent que pendant tout le temps que l'Antechrist passera sur la terre les fidèles n'auront pas besoin de s'exposer pour se procurer des vivres; les prières et les louanges de Dieu leur tiendront lieu de nourriture. A ces rigueurs succèdera l'abondance dont-il est parlé ci-dessus.

Note 15 (page 348).

Ces paroles d'Adam se trouvent dans Moslem (Livre de l'Intercession). La tradition qui les contient est rapportée par Abou-Horeïra et par Hodheïfa; le Prophète a dit: "Quand Dieu réunira les créatures (au jour de la résurrection) les croyants, dans l'attente que la *Janna* leur soit *rapprochée* (*sic*), iront trouver Adam et lui diront: 'O notre Père, demande qu'on nous ouvre la *Janna*.' Adam leur répondra: 'Que vous a fait sortir de la *Janna* sinon le péché de votre père Adam? Je n'ai pas qualité pour cela (pour faire une pareille demande); adressez-vous à mon fils Ibrahim, l'ami de Dieu.'" Abraham, Moïse, et Jésus, à qui les fidèles s'adresseront tour à tour feront tous la même réponse, et Jésus dira aux fidèles de s'adresser à Mahomet, dont les prières obtiendront de Dieu l'ouverture de la *Janna*. Alors, ajoute le Prophète, "la *sûrete* et la *clémence* se placeront des deux côtés du *Sirat*," et le passage des fidèles sur ce pont aura lieu comme le raconte notre auteur.

Note 16 (page 350).

D'après les traditions le *Jébel Qaf* (montagne de *Qaf*) "entoure le monde." Les auteurs arabes disent que cette montagne est d'émeraude et qu'il n'y a pas de pays qui n'en ait une veine, ou ramification (souterraine bien entendu); que la montagne est sous la garde d'un ange, et que lorsque Dieu veut faire périr un peuple, il en donne l'ordre à l'ange, qui fait trembler (la terre) et le peuple est englouti. Le curieux au sujet de cette fameuse montagne, c'est que M. Butros Bustani, ait jugé *utile* de nous donner ces *intéressants* détails dans son *Muḥiṭ-ul-Muḥiṭ*, en copiant textuellement le *Qamous*.

Note 17 (page 350).

Les *'illiyin* (nominatif *'illiyoun*) et le *siggil* sont deux noms sur lesquels les auteurs arabes ne sont pas d'accord. Tous les deux se trouvent dans le Coran, mais le premier y est pour *livre* et le second pour *briques*, ou, comme dit Beïdhawi, (des pièces) "de

mortier pétrifié." Le *Qamous* paraît même confondre le *siggil* avec le *siggin* mentionné au ch. lxxxiii. du Coran comme étant "un livre" où sont notées les actions de méchants, en opposition a *'illiyin,* le livre où sont inscrites les actions des bons. L'opinion la plus générale, cependant, est que les *'illiyin* sont les régions les plus élevées de la *Janna,* où est conservé aussi le régistre des actions des fidèles, appelé de ce même nom par métonymie. Par contre, le *siggil* serait la région la plus basse (la septième) de l'enfer, où est confiné *Iblis* (le démon) avec ses cohortes d'anges rebelles. Ce démon tient les âmes des méchants sous sa mâchoire, et les tourmente en les mâchant continuellement; et dans ce lieu, qui est une fournaise ardente, comme le sont d'ailleurs toutes les autres régions de l'enfer, sont cuites les briques, appelées aussi *siggil,* sur lesquelles sont marqués les noms des mécréants condamnés aux supplices éternels. Ce que dit ici notre auteur du séjour provisoire des âmes, me paraît contraire aux renseignements sur l'autre monde contenus dans la relation du voyage nocturne de Mahomet. En effet il y est dit que les âmes des trépassés sont avec l'âme d'Adam au premier ciel, le ciel du monde; que les bons sont à la droite du premier père et les méchants à sa gauche, et que toutes les fois qu'il jette ses regards du côté de ces derniers, d'où s'exhale une fumée nauséabonde, il émet un soupir, et toutes les fois qu'il les jette du côté des bons il éprouve un transport de joie. Quant à la croyance que les âmes des fidèles visitent leurs tombeaux tous les vendredis, elle est générale chez les Musulmans; le fait pour eux est authentiquement prouvé par la pratique du Prophète lui-même, qui ne passait guère près du tombeau d'un croyant sans saluer le mort à haute voix, et affirmait que le mort entend le salut mais qu'il lui est défendu de répondre. C'est pour cette raison que, dans la plupart des pays musulmans, un grand nombre de fidèles, et surtout les femmes, ont la religieuse habitude de visiter tous les vendredis matin les tombeaux de leurs parents et de leurs amis, et que les personnes les plus dévotes, en passant devant le tombeau d'un Musulman, surtout si le trépassé était connu dans le monde pour un homme de bien, ne manquent jamais de dire intérieurement, et quelque fois même à haute voix: "Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur toi, ô tel;" ou bien: "Que Dieu ait miséricorde de toi,

ô tel, et te pardonne tes péchés par l'intercession de son Prophète bien-aimé ;" et concluent en récitant la *Fatiḥa*, premier chapitre, ou *sura*, du Coran, qui est comme le *Pater* des Chrétiens.

Note 18 (page 351).

¹ L'auteur se trompe ; c'est plutôt le verset 44 du ch. v. qu'il fallait citer ; il est ainsi traduit par M. Kasimirski : "Ignores-tu que Dieu est le souverain des cieux et de la terre ? Il punit qui il veut, et pardonne à qui il veut ; il est tout-puissant." Les docteurs musulmans sont unanimes à déclarer que Dieu peut, sans injustice, punir tel fidèle qu'il lui plaît pour les fautes les plus légères, et pardonner à tel autre les péchés les plus graves ; qu'il peut le faire spontanément, ou sur l'intercession d'un Apôtre, d'un Prophète, d'un *Wali*, ou d'un simple fidèle "en grâce." La raison en serait, d'après ces mêmes docteurs, qu'un Musulman, quelque grand pécheur qu'il soit, ne perd jamais sa qualité de *fidèle*, et s'il meurt impénitent, Dieu peut en considération de la foi du trépassé en *son unité*, lui remettre le châtiment qu'il aura mérité, et le réintégrer dans la grâce. Il n'y a que l'*anthropomorphisme*, c'est-à-dire, le péché de donner à Dieu des formes corporelles, et le péché non moins grave de limiter le savoir du Très-Haut, en "niant qu'il connaisse les détails des choses," qui soient de nature à jeter dans l'impiété la personne qui les commet et y persiste ; et l'impie mourant dans l'impénitence, il n'y a plus d'espoir pour lui ; il est aussi coupable que celui qui donne à Dieu des associés. Ces péchés sont trop graves pour que Dieu puisse les traiter avec la moindre clémence—avis à messieurs les Trinitaires. Toutefois, l'exercice du pardon n'aura lieu, je crois, qu'au jour du jugement dernier, quand les *bons* seront admis dans la *Janna* et les méchants seront jetés dans la *Géhenne ;* et c'est alors, aussi, que les personnes aux quelles il est permis d'intercéder useront largement de ce privilège. Cependant ce qui est dit dans tous les actes de foi, au sujet de l' "interrogatoire des deux anges," et des "tourments de la tombe," prouve que, dans la croyance musulmane, les âmes commencent à jouir d'une certaine félicité, ou à

souffrir certaines peines, aussitôt qu'elles quittent leurs corps. Il est probable que notre auteur, "en n'affirmant pas la condamnation de ceux qui meurent dans l'impénitence," ait voulu nous donner à entendre que les âmes des Musulmans morts dans le péché peuvent obtenir la faveur d'attendre le jour du jugement dans un état de repos, et cela en considération, comme je l'ai dit ci-dessus, de la profession de leur foi, en l'unité de Dieu et à la mission de Mahomet, qu'ils feront aux deux anges.

Note 19 (page 351).

Quoique les Musulmans partagent avec les Chrétiens l'horrible croyance de l'*éternité* des tourments pour les impies, et pour tous ceux qui n'auront pas cru à l'*unité de Dieu*,—et les trinitaires chrétiens, ainsi que les trinitaires ou trimourtiens hindous, sont dans cette catégorie,—ils ont cependant assez de sens commun pour admettre une exception en faveur de ceux qui auront professé la *foi unitaire*, à quelque secte qu'ils appartiennent, s'ils meurent dans l'impénitence. Sur la foi de leur Prophète, dont les affirmations à ce sujet sont rapportées dans un grand nombre de traditions authentiques, semblables à celle que cite notre auteur dans ce paragraphe, ils tiennent pour certain que toute personne, qui aura adoré un seul Dieu et professé la foi unitaire, sera retiré du feu à une époque donnée, et admis aux jouissances de la *Janna*. C'est admettre un *Purgatoire* comme les Catholiques, avec cette différence, toutefois, que les Catholiques n'envoient pas au purgatoire un de leurs coréligionnaires mort sans *absolution* avec un *péché mortel*, tandis que les Musulmans croient à la libération finale de tout adorateur d'un seul Dieu, quelques nombreux et quelques graves qu'aient été ses péchés. C'est consolant pour les théistes, parceque la foi en Mahomet ne paraît pas être une condition *sine quâ non*, comme on le voit par le verset 12 du chap. xlvi. et les autres que j'ai cités dans la *Préface*, et par la tradition même que donne notre auteur dans ce paragraphe. Les Chrétiens ont la *charité* de nous envoyer à l'enfer sans rémission. Quant aux tourments de l'enfer, au feu qui brulera éternellement sans s'éteindre, &c., les croyances musulmanes sont à peu près comme celles des Chrétiens. Les Ach'arites, partisants d'Aboul-Ḥasan Al-Ach'ari, dont le nom est mentionné dans l'*acte de foi*, semblent, au

dire d'Annasafi ('Abdullah), admettre la possibilité que Dieu retire un jour du *feu* toutes ses créatures. Il est consolant aussi de voi que l'*éternité* des tourments n'est pas admise par un bon nombre de théologiens protestants, combattus, bien entendu, par les fanatiques partisants de l'orthodoxie.

Note 20 (page 354).

Kúllon yughánni 'ala hawáhu, dit un proverbe arabe, c'est-à-dire, " chacun chante selon ses penchants ; " il ne faut donc pas en vouloir aux disciples du Prophète arabe s'ils font comme les autres. D'après eux, les meilleures choses sont celles qui viennent les dernières, quoique, dans leurs traditions, ils aient un dicton du Prophète lui-même qui dit : " *Khaïrul-umuri awṣátuha*," c'est-à-dire, " la meilleure des choses est celle qui tient un juste milieu." Même dans les processions des grandes solemnités chrétiennes l'officiant marche le dernier dans la file pour donner à comprendre qu'il représente la plus haute dignité. L'Islam, donc, étant la dernière des religions *révélées*, doit par cela même être aussi, *la meilleure ;* et, étant la meilleure, il s'ensuit que la nation qui l'a reçu et promulgué est, elle aussi, *la meilleure d'entre les nations.* La conclusion est logique. Les Chrétiens chantent, eux aussi, leurs propres louanges et prônent leur propre religion ; ils sont dans leur droit, et les Musulmans auraient mauvaise grâce à les chicaner là dessus. Mr. R. Bosworth Smith, dans ses excellentes *Trois Lectures*, dont j'ai parlé dans la *Préface*, fait comme tous les Chrétiens. Tout en exposant, d'une main de maître il faut le dire, les mérites de l'Islam et l'immense bien qu'il a fait à la nation qui l'a reçu, il lui préfère le Christianisme. Si j'étais Musulman moi-même, je pardonnerais volontiers à Mr. Smith sa préférence en considération de la justice qu'il rend à l'Islam pour le reste ; comme libre-penseur et étranger à toute religion *révélée*, je ne saurais être affecté par une telle préférence. Toutefois, comme Mr. Smith ne se contente pas de préconiser le Christianisme au détriment de la religion du Prophète arabe, mais y mêle aussi les races, je me permets de faire une observation sur le jugement qu'il en donne. Après avoir déclaré, ainsi qu'on l'aura sans doute vu par les quelques extraits que j'ai donnés de ses *Lectures*, que jamais l'Espagne et la Sicile ne furent mieux gou-

vernées que sous leurs maîtres musulmans; que, parmi les rois Normands qui avaient supplanté ces derniers, les meilleurs furent ceux qui avaient suivi les traces des Califes, et que la plupart des rois de Sicile, qui avaient fait le plus de bien au pays, étaient, comme Guillaume *le bon*, "au moins aussi Musulmans que Chrétiens;" et après avoir établi, sur des données antérieures à cette déclaration relative à l'Espagne et à la Sicile, que, nonobstant les grands services rendus par l'Islamisme, "dans des circonstances exceptionnelles," à d'autres contrées européennes que l'Espagne et la Sicile, la religion du Prophète arabe n'est pas "une religion universelle," le savant auteur des *Trois Lectures* ajoute : "Le cercle de son influence est vaste, mais non illimité ; dans la *catholicité* (universalité) de l'application il (l'Islam) *est aussi inférieur au Christianisme le plus pur que les races Sémitique et Touranienne, qui l'ont embrassé, sont inférieures aux races Indo-Germaniques occidentales.* Je dis occidentales parceque, parmi les branches orientales de cette grande famille, les habitants de la Perse et de l'Hindoustan, le Mahométisme s'est établi." Que cette "*Araba Fenice,*" que Mr. R. B. Smith se plaît à désigner par "le Christianisme le plus pur" (*the purest Christianity*) soit supérieure à la religion du Prophète arabe, c'est possible. N'ayant moi-même, aucune idée de ce "Christianisme le plus pur" que Mr. R. B. Smith préconise par une affirmation si péremptoire, sans, toutefois, se donner la peine de l'indiquer pour qu'on puisse le reconnaître dans ce chaos de sectes qui se détestent et s'anathématisent très-charitablement les unes les autres, sectes qui ne procurent d'autre bien à la société que celui de nourrir et de maintenir dans l'aisance une seule classe d'hommes qui exploitent la crédulité des masses,—n'ayant, dis-je, aucune idée de cette "*purest Christianity,*" je ne suis pas en mesure de contredire une pareille allégation. Je n'ai pas fait non plus d'études éthnographiques pour être à même d'émettre une opinion sur les mérites respectifs des races dont parle Mr. R. B. Smith. Mais, en ne considérant la chose que par les simples lumières du sens commun, il me semble que son jugement sur la race sémitique, tout en servant à dénigrer la religion du Prophète arabe, affecte la valeur de ce même "Christianisme le plus pur" qu'il oppose à cette religion. Je crois en outre que ce jugement constitue une *insulte* directe contre le *bon sens* de Jéhova et contre la personne même du Fondateur de ce "Christianisme le plus pur." Quoi ! Jéhova aurait eu le mauvais goût de choisir

pour *son peuple* une famille de cette race, qui est aussi inférieure aux races Indo-Germaniques Occidentales que l'Islam l'est au "Christianisme le plus pur"? Et qui pis est, au lieu de se raviser, comme il l'a fait maintes fois pour d'autres choses moins importantes, Jéhova a persisté dans ce mauvais choix, et a pendant plus de quinze siècles bouleversé, dans plus d'une conjoncture et sans aucune nécessité, les lois de la nature pour favoriser ce "*peuple élu*," qui très-souvent payait de retour les faveurs de son Dieu par la plus noire ingratitude! Il y a plus encore; nonobstant cette ingratitude, Jéhova a poussé la condescendance, non-seulement jusqu'à descendre en personne parmi ce peuple, mais jusqu'à s'occuper aussi des moindres détails de sa vie et même de ses lieux d'aisance! Que dis-je! Jéhova est allé plus loin encore. Il s'est épris tellement de ce peuple de race inférieure aux races Indo-Germaniques Occidentales autant que l'Islam est inférieur au "Christianisme le plus pur," qu'il a voulu que *son Fils unique*,—Fils pourtant aussi *infini* et aussi *éternel* que lui, le Père,—fût de ce même peuple et descendît presqu'en ligne directe, selon la chair bien entendu, de deux bâtards issus de l'inceste de Juda avec sa belle-fille Tamar, établissant ainsi des liens indissolubles de parenté entre lui et la race sémitique. Dommage que Jéhova n'ait pas eu dans son "*Conseil*,"—conseil auquel la Bible fait plus d'une allusion,—une personne éclairée qui eût pu lui conseiller, en temps utile, de se choisir un peuple de race Indo-Germanique Occidentale. Ce choix aurait probablement eu de meilleurs résultats, et les différentes familles de cette noble race, surtout les plus occidentales, ne seraient peut-être pas restées, presque à l'état sauvage, jusqu'à il y a seulement six ou sept siècles. Et le curieux dans cette allégation de Mr. Smith c'est que la grande majorité de la race qu'on appelle *Touranienne*, et qui d'après les éthnographes représente le *type jaune* et embrasse les races *Scythique*, *Chinoise* et *Malaie*, n'est pas musulmane. Une famille même de cette race, les *Lapons*, habite l'Europe, et, avec les Syriaques, les Maronites, et un bon nombre des Melkites et des Grecs orthodoxes de la Syrie, qui appartiennent à la race sémitique, professe le Christianisme; mais si c'est le "Christianisme le plus pur," ou un Christianisme *avec alliage*, je ne saurais le dire. Et puis, s'il est avéré d'une part, comme Mr. Smith lui-même le déclare, que l'Islamisme, "dans des circonstances exceptionnelles," a rendu de grands services à d'autres contrées européennes que l'Espagne et

la Sicile, et d'autre part, que le Christianisme, pur ou avec alliage, n'a pu redonner à ces deux dernières contrées la prospérité dont elles jouissaient quand elles étaient sous le sceptre des princes musulmans, s'ensuit-il que l'Islam est inférieur au Christianisme? Et qu'est-ce que cette "*catholicité d'application*," dont le Christianisme serait susceptible à l'exclusion de l'Islam? Je sais, et Mr. Smith le sait mille fois mieux que moi, que, pendant des siècles, et des siècles de bien triste mémoire, le Christianisme a été *appliqué très-catholiquement* par le *feu* et le *fer;* preuve les croisades, la *Sainte Inquisition*, les massacres, &c., &c., sans compter la persécution des Païens sous les *pieux* empereurs Constantin et Théodose dits "*les grands.*" Si la supériorité du Christianisme consiste dans ce genre d'*application*, il n'y a pas à dire, l'Islam lui est inférieur. Mais si Mr. Smith prétend que le Christianisme est supérieur à l'Islam sous le rapport de la morale, c'est-à-dire, par l'influence qu'il exerce sur la conduite journalière de ses adeptes, sur leurs relations entre eux et sur leur commerce avec ceux qui sont étrangers à leur religion, c'est différent; rien que ce que Mr. Smith lui-même a dit du caractère des Musulmans et de leur conduite, surtout dans la dernière de ses trois excellentes *Lectures*, suffirait à lui seul à prouver le contraire. Je n'ai aucun intérêt à défendre l'Islamisme, ni à combattre la religion chrétienne, qui est celle dans laquelle je suis né et à laquelle j'appartiens encore *nominalement;* j'avais même des préventions contre l'Islam, et c'est la lecture de l'ouvrage de Mr. Smith qui a contribué plus que toute autre lecture à dissiper le plus grand nombre de ces préventions. Je ne suis donc pas animé de sentiments hostiles au Christianisme pour chercher à le ravaler au profit de l'Islam. Je ne suis pas, non plus, islamophile au point de fermer les yeux sur les défauts de cette religion; mais je crois qu'il n'est pas juste que des écrivains, d'un mérite aussi incontestablement transcendant que celui de Mr. Smith et d'un bon nombre d'autres islamologues, répètent, en se copiant l'un l'autre, la vague allégation que la religion du Prophète arabe est inférieure à celle du Prophète Nazaréen, sans préciser les choses; d'autant plus que la comparaison n'est pas entre les deux religions telles qu'elles ont été, et telles qu'elles sont encore professées par les différentes sectes qui s'en disputent l'orthodoxie, mais entre l'Islamisme, dans son ensemble et avec tous ses défauts, et un Christianisme hypothétique, imaginaire, qu'ils appellent "Christianisme véritable," "Christianisme

évangélique," ou, comme Mr. Smith, "le Christianisme le plus pur," *araba fenice,* mouche blanche, qui n'existe que *sur les lèvres* des Scribes et des Pharisiens modernes, qui savent faire "avec le ciel des accommodements." "La valeur d'une doctrine," dit M. J. C. Scholl, dans la conclusion de son "*L'Islam et son Fondateur*," que j'ai cité dans la Préface, "se montre dans les œuvres de ceux qui la professent : on reconnaît un arbre à son fruit." Les Chrétiens, pris dans leur ensemble et considérés sous le rapport de leur vie de tous les jours, sont-ils meilleurs que les Musulmans ? Y a-t-il plus de vertus et moins de vices chez eux que chez les disciples du Prophète arabe ? L'histoire de l'établissement et du progrès du Christianisme contient des pages si noires, qu'on en chercherait vainement de pareilles dans l'histoire de l'Islam. A quoi servent les belles théories si elles ne sont pas mises en pratique ? Les institutions et les réformes de la civilisation moderne sont, je crois, aussi étrangères à la religion du Christ qu'elles l'ont été à celle de Mahomet. S'il n'avait tenu qu'aux chefs des différentes sectes chrétiennes, tout progrès, et surtout celui qui a favorisé la liberté de la pensée et la liberté de la parole, aurait été paralysé, et nous en serions encore aujourd'hui aux horreurs du moyen-âge. C'est plutôt la religion qui se plie aux exigences du temps ; ce sont les chefs religieux qui, pour se maintenir, ont l'habile tactique d'exploiter à leur profit les événements ou les faits qui les surprennent, quand ils ne peuvent plus les écarter ou les modifier. Et encore, malgré le progrès de l'Europe, le Christianisme n'est-il pas resté aussi stationnaire qu'il a pu, à l'exception, toutefois, de certains dogmes, non moins absurdes qu'inutiles au bien-être de l'humanité, auxquels il a fallu du temps pour être confectionnés ? Si la religion du Prophète arabe s'était trouvée dans les mêmes circonstances que le Christianisme, elle se serait peut-être modifiée pour le mieux, car elle est, je crois, moins exclusive et aussi *perfectible* que la religion du Christ. Juger l'Islamisme d'après les lumières de notre siècle pour le comparer à une religion qui en réalité n'existe nulle part, n'est pas, ce me semble faire acte d'impartialité. Quant à la personne de Mahomet, il faut rendre cette justice à Mr. Smith que, quoiqu'il ne dise pas comme les Musulmans que le Fondateur de leur religion est "la plus noble des créatures," porte sur lui un jugement qui ne saurait déplaire aux plus exigeants des disciples du Prophète arabe. "Par une fortune absolument unique dans l'histoire," dit Mr. Smith,

"Mahomet est triple fondateur : 'd'une nation, d'un empire, et d'une religion.' Lui-même illettré, à peine capable de lire ou d'écrire, il fut cependant l'auteur d'un livre qui est à la fois un poëme, un code de lois, un livre de prières, et une Bible, et est vénéré jusqu'à ce jour par un sixième de tout le genre humain comme un miracle de pureté de style, de sagesse, et de vérité. Ce fut le seul miracle réclamé par Mahomet,—son 'miracle permanent,' comme il l'appelait ; et en effet c'est un miracle. Mais en considérant les circonstances de l'époque et la révérence illimitée que ses disciples avaient pour lui, et en le comparant avec les pères de l'Egiise" (sous quel rapport ?), "ou avec les saints du moyen-âge" ("l'infame George de Cappadoce," est-il du nombre ?), "il me semble que la chose la plus miraculeuse dans Mahomet c'est qu'il n'ait jamais prétendu posséder le pouvoir d'opérer des miracles. Quelque chose qu'il eût dit pouvoir faire, ses disciples l'auraient immédiatement vu faire. Ils ne purent s'empêcher de lui attribuer des actes miraculeux qu'il n'avait jamais faits, et qu'il avait toujours nié pouvoir faire. De quelle preuve de sincérité plus grande (plus décisive) est-il besoin ? Mahomet jusqu'à la fin de sa vie n'a réclamé pour lui-même que le titre sous lequel il avait commencé, et que la plus haute philosophie et le Christianisme le plus vrai, seront d'accord, j'ose le croire, pour lui reconnaître un jour, celui de Prophète,—de *vrai Prophète de Dieu.*"[1] J'ai souligné les derniers mots. Quoiqu'il ne soit guère

[1] Comme je crains de n'avoir pas bien traduit ce passage, je le transcris ici en anglais, pour qu'on puisse le lire dans toute sa beauté originale. Le voici : "By a fortune absolutely unique in history, Mohammed is a threefold founder—'of a nation, of an empire, and a religion.' Illiterate himself, scarcely able to read or write, he was yet the author of a book (we know how the book was made up) which is a poem, a code of laws, a Book of Common Prayer, and a Bible in one, and is reverenced to this day by a sixth of the whole human race as a miracle of purity of style, of wisdom, and of truth. It was the one miracle claimed by Mohammed—his 'standing miracle,' he called it; and a miracle indeed it is. (A miracle ! It seems that Mr. Smith has never taken the trouble of reading the book in its original tongue ; unless indeed he speaks ironically.) But looking at the circumstances of the time, at the unbounded reverence of his followers, and comparing him with the Fathers of the Church or with mediæval saints, to my mind the most miraculous thing about Mohammed is that he never claimed the power of working miracles. Whatever he had said he could do, his disciples would straightway have seen him do. They could not help attributing to him miraculous acts which he never did, and which he always denied he could do. What more crowning proof of his sincerity is needed? Mohammed to the end of his life claimed for himself that title only with which he had begun, and which the highest philosophy and the truest Christianity will one day, I venture to believe, agree in yielding to him—that of a Prophet, a very Prophet of God."

facile de concevoir un "*vrai Prophète de Dieu*" qui n'ait point fait de miracles—(les "prophètes" de la nation juive en ont fait par douzaine)—le Coran n'étant pas un miracle de lui, Mahomet ayant toujours affirmé que le livre n'était pas son œuvre, mais "*la parole de Dieu*," dictée, ou inspirée, par l'Ange Gabriel,—et qu'il soit encore moins facile de concevoir un Prophète qui ait eu des défauts et ait commis des fautes (comme Mr. Smith le déclare dans plusieurs endroits de ses "*Lectures*," et le répète dans le paragraphe qui vient après celui que j'ai traduit), cependant, il faut le reconnaître, le jugement de ce savant écrivain n'est pas si mauvais; surtout si l'on considère qu'il émane d'une personne qui professe le Christianisme et semble croire en la *divinité* de Jésus, puisque, dans divers passages, il le déclare "*infiniment supérieur*" à Mahomet. M. Scholl est un peu plus puritain; il refuse à Mahomet le titre de Prophète, mais il le dédommage en quelque sorte en lui reconnaissant celui d'*Envoyé*. Voici ses paroles: "Nous ne considérons point Mahomet comme un prophète et un révélateur au sens positif du mot, car un semblable prophète ne recourt pas aux armes charnelles, ni aux supercheries qui déshonorent la vie du législateur de l'Islam. Un vrai prophète ne fait point non plus, comme le fit Mahomet, servir la religion à légitimer ses caprices amoureux; enfin, un vrai prophète prédit les événements qui doivent arriver et accomplit au besoin des miracles, et Mahomet, de son propre aveu, n'a fait ni l'un ni l'autre. Mahomet n'est donc pas un prophète; mais il peut être honoré, dans un certain sens, du titre glorieux d' 'Envoyé de Dieu,' car il fut le régénérateur religieux et politique de sa pâtrie." Certainement, c'est une grande concession, de la part d'un trinitaire et partisant de la divinité du Christ, que de reconnaître à Mahomet le titre d' "*Envoyé de Dieu*," mais le prend-il "au sens positif"? Quel que soit, même, ce "certain sens" que M. Scholl veuille donner à ce titre, appeler "*Envoyé de Dieu*,"—synonyme *d'Apôtre* (et M. Scholl a déclaré dans son ouvrage qu'il ne s'est pas servi de ce dernier mot, pour ne pas confondre Mahomet avec les apôtres de Jésus),—appeler, dis-je, "*Envoyé de Dieu*," un homme qui aurait eu recours "aux armes charnelles" et "aux supercheries" et aurait fait "servir la religion à légitimer ses caprices amoureux," ne serait-ce pas une inconséquence? Comment Dieu aurait-il pu choisir pour *son Envoyé*, dans quelque sens que ce mot soit pris, un homme de cette espèce? Pour régé-

nérer quelques tribus arabes et quelques hordes de Bédouins, Dieu aurait fait l'insigne bêvue, qu'on me pardonne ce mot, *d'envoyer* un pervers, un hypocrite, et l'aurait aidé même à établir une *fausse* religion qui a manqué d'éclipser la religion *vraie*, pour l'établissement de laquelle son propre "Fils unique" s'était donné la peine de descendre expressément du ciel, et de se faire crucifier par ses coréligionnaires les Juifs? Les desseins de Dieu sont inscrutables, je l'accorde. Il se peut,—et je conçois qu'on puisse le croire, —que Dieu ait *envoyé* des Assyriens, des Egyptiens, ou des Romains, comme fléaux, pour punir son ancien "Peuple élu" de ses nombreuses et multiformes prévarications; qu'il ait *envoyé* aussi des fléaux analogues pour punir les péccadilles de son second "Peuple élu" qui l'adore, lui, Dieu, sous sa nouvelle "raison" de *Un et Trin;* mais, dire qu'il ait fait choix d'un *Envoyé*, tel que le décrit M. Scholl, et l'ait aidé, non-seulement à créer une *fausse* religion dans le monde, mais à planter l'étendard de cette religion dans les lieux mêmes où était né et avait vécu son propre "Fils unique," et où avait aussi reposé pour trente-six heures la dépouille mortelle de ce même "Fils unique," c'est donner, je crois, une mauvaise idée de la sagesse et de la prévoyance divines. M. Smith, en reconnaissant à Mahomet, malgré ses "fautes," la qualité de vrai "*Prophète de Dieu*," ne commet pas l'inconséquence de l'accuser en même temps de simulation et d'hypocrisie; il est même, je crois, très-conséquent avec ses propres opinions en déclarant ce "vrai Prophète de Dieu" "*infiniment*" inférieur à Jésus, parceque Mr. Smith croit, paraît-il, à la divinité de ce dernier. Mais M. Scholl donne à Mahomet le "titre glorieux d'Envoyé de Dieu," tout en l'accusant d'avoir eu recours "aux supercheries qui déshonorent," de s'être "servi de la religion pour légitimer ses caprices amoureux," &c.; ce qui est en soi-même une inconséquence, et constitue en outre, je crois, une insulte au bon sens du Dieu qui a fait choix d'un pareil *Envoyé*. Mais pourquoi être si rigoureux contre Mahomet, quand on croit à la Bible, et qu'on a sous les yeux l'exemple des Patriarches, des Prophètes, et des autres *saints* personnages de la nation juive, qui, cependant, avaient vécu en rapports presque quotidiens avec Dieu, recevant, de *sa bouche* même, des ordres et des directions pour les moindres faits, les moindres circonstances de leur vie? Abraham et Isaac, cédant leurs femmes à des étrangers, par peur ou pour le gain; le premier de ces deux Patri-

arches, ce grand fondateur du "Peuple de Dieu," chassant indignement, et même sans provisions de bouche, Agar, sa servante, et l'enfant qu'il avait eu d'elle, pour satisfaire la jalousie de sa femme; Jacob, trompant son père pour le droit d'ainesse; Loth, à qui Dieu avait parlé et lui avait envoyé deux anges pour le faire sortir de Sodome, oubliant ces grandes faveurs divines, se soulant comme le plus abject des hommes, et couchant avec ses propres filles; Juda, à qui Dieu s'était aussi communiqué, faisant faire deux jumeaux à sa propre brue, jumeaux, *bâtards* d'un inceste, et des quels, cependant, est descendu, "selon la chair," le *Fils unique de Dieu;* Moïse, assassinant un Egyptien pour la seule raison qu'il avait frappé un Hébreu, et le cachant dans le sable; David, le prophète, "l'homme selon le cœur de Dieu," faisant assassiner Urie pour en prendre la femme qu'il *avait déjà séduite*, bien qu'il eût alors *trois cents concubines;* Salomon, à qui Dieu avait donné le sagesse, faveur que nul homme n'avait reçue avant, et que nul autre peut-être n'a reçue depuis, entretenant un sérail de *mille concubines*, élevant des temples aux idoles, et les adorant lui-même pour plaire à la reine de Saba, dont il était devenu amoureux, et qu'il finit par enrôler au nombre des mille concubines; Isaïe, couchant avec une prostituée; Elie, égorgeant 450 prêtres de Baal, &c.: sont-ils pour M. Scholl des personnages plus vertueux et plus dignes de servir comme dépositaires des volontés de Dieu? A ce compte, Saul, surnommé Paul, simulant le judaïsme, par son acte hypocrite de *purification* dans le temple, plus de trois ans après sa prétendue conversion à la religion du Christ, qu'il avait d'abord persécutée avec le plus féroce acharnement, et se disant pharisien disciple de Gamaliel pour apaiser les Juifs, est un modèle de *sincérité*, et il n'est pas étonnant que les Chrétiens l'aient *sanctifié*. De même les *onze* apôtres, abandonnant lâchement leur maître entre les mains des sbires de Caïphe, après ce qu'ils connaissaient de lui et les dons surnaturels qu'ils en avaient reçus, tandis que Nicodème, qui n'était pas apôtre et n'avait reçu aucun don surnaturel, aurait eu le courage de plaider en faveur de Jésus devant Pilate et le Sanhédrin, seraient des modèles de constance et de dévoûment! Nonobstant ces *peccadilles*, ces hommes sont unanimement honorés, par les Juifs et par les Chrétiens, des titres de Patriarches, de Prophètes, d'Apôtres, de Saints; et à Mahomet, or refuse le titre de Prophète, et on lui marchande celui d'*Envoyé*, sous le pretexte qu'il aurait, eu

recours aux "supercheries," &c., et n'aurait pas fait de miracles ni des prédictions ! Cependant, les disciples du Fondateur de l'Islam, qui ont scellé leur foi de leur sang, tout comme les disciples de Jésus, et qui connaissent les fautes de leur Prophète aussi bien que les Juifs et les Chrétiens connaissent les *vertus* de leurs "hommes de Dieu," mais qui savent, aussi, que Dieu lui "a pardonné (ses) fautes anciennes et récentes" (Cor. xlviii. 2), lui attribuent bien des miracles et bien des prophéties. Les prophéties et les miracles, rapportés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, sont-ils plus authentiquement prouvés que les prophéties et les miracles de Mahomet ? Et puis, il faut rendre cette justice aux Musulmans, qu'ils ne reconnaissent pas Mahomet comme "la plus noble" (ou la plus parfaite) "des créatures," comme dit notre auteur, par ses propres mérites ; ils disent que c'est Dieu lui-même qui, *par bonté*, a daigné spontanément lui accorder cette grâce. Ils ne l'ont pas déifié, comme l'ont fait les Chrétiens pour le fils du charpentier Juif de Nazareth ; et ils n'ont pas, non plus, poussé l'extravagance jusqu'à faire la substance spirituelle qui l'anime partie constituante dans une absurde Trinité, comme les Chrétiens l'ont fait pour leur Homme-Dieu, quoique l'existence de cette Trinité ne soit affirmée dans aucun livre de leur prétendue "Ecriture Sainte," et que son nom même ne se trouve dans aucun passage de cette "Ecriture." Le mot que les Musulmans emploient dans cette distinction de rangs est *áfdhalu*, forme comparative de *fadhel*, vertueux, excellent par ses mérites ; avec son complément déterminé il forme un superlatif relatif. Le mot n'ayant pas d'équivalent en français, je l'ai traduit par "le plus noble," "le meilleur." La seule idée que les Musulmans aient voulu exprimer par ce mot c'est, je crois, que Mahomet, quoique le dernier dans l'ordre d'apparition dans ce monde, occupe le premier rang parmi les *Envoyés* de Dieu ; ils ne le placent pas "*infiniment*" au dessus des autres prophètes, comme Mr. R. B. Smith le fait pour Jésus, et la preuve en est qu'ils le comptent au nombre des "hommes de résolution," comme traduit M. Kasimirski, auxquels il est fait allusion au v. 34 du chap. xlvi. du Coran cité par notre auteur, et qui sont nommés au v. 7 du chap. des "*Confédérés*," traduit ainsi par M. Kasimirski : "Souviens-toi que nous avons contracté un pacte avec les prophètes et avec toi, avec Noé, et Abraham, et Moïse, et Jésus, fils de Marie." D'autres commentateurs disent que les "hommes de résolution" sont les 18 justes mentionnés

au chapitre du "*Bétail*" (vi.), et que le dernier et le meilleur est Mahomet. Quant au rang des *Walis*, depuis Abou-Bakr, je n'ai rien à dire ; les Chrétiens ont aussi leurs *saints* de différentes classes, et leurs *bienheureux*.

Note 21 (page 356).

Imran, chez les Arabes, est le nom de deux personnages différents ; le premier est le père de Moïse, d'Aron, et de leur sœur Marie (*Mariam*); le second serait le père de Marie (*Mariam* aussi), mère de Jésus, d'un frère, à elle, appelé Aron, comme le frère de Moïse, et d'une sœur nommée *Icha'*, qui aurait épousé Zacharie et mis au monde Jean le Baptiseur, que les Musulmans appellent *Yaḥia;* c'est pourquoi Jésus et Jean sont quelquefois appelés par les Arabes *les deux fils de la tente*, l'arabe n'ayant pas de mot spécial pour "cousin." *Icha'* paraît être l'Elisabeth des Chrétiens, seulement au lieu d'être la cousine de Marie, elle est devenue sa sœur ; et leur père *Imran* les Arabes le font fils de Matthan et lui donnent une généalogie qui remonte, non-seulement jusqu'à David, mais même jusqu'à Adam. Les Arabes sont forts pour les généalogies. Quant au mérite des femmes et leur rang, il me semble que notre auteur s'écarte un peu du Coran et des traditions. Le *Livre sacré* (lxvi. 11 et 12) parle de la femme de Pharaon,—qu'il ne nomme pas, et à laquelle les commentateurs donnent le nom d'*Asia*,—et de "Marie fille d'Imran,—*quæ rimam suam tuita est, in quam* (*rimam*) *inflavimus spiritûs nostri partem*" (trad. de M. Kasimirski).—Il paraît même que la tradition, que notre auteur donne à la fin du paragraphe, et qui commence par les mots "Plusieurs parmi les hommes," est mutilée par notre auteur, ou par le copiste ; je la trouve dans Beidhawi ainsi conçue : "Plusieurs parmi les hommes ont atteint la perfection, mais parmi les femmes, il n'y en a que quatre qui l'aient atteinte : Asia, fille de Muzaḥem, femme de Pharaon, et Marie, fille de 'Imran, et Khadija, fille de Khuéïlid, et Faṭma, fille de Muhammad ; et l'excellence (*fadhl*, mérite) de 'Aïcha est . . ." &c. (comme dans le paragraphe) ; ce qui prouve que 'Aïcha n'occupe que le cinquième rang. Quant au *tharid* c'est une espèce de soupe de pain, ou plutôt du pain coupé en morceaux et trempé dans une sorte de sauce, ou de bouillon épais et bien assaisonné avec des

épices. Je profite de cette note pour corriger une erreur ; c'est le mot "*sont*" qui manque entre les mots "mères," et "*Khadija,*" p. 355, ligne 10, en comptant du bas de la page.

Note 22 (page 356).

L'impeccabilité des prophètes est un point sur lequel les Musulmans sont, à mon avis, beaucoup plus logiques, plus raisonnables que les Chrétiens. En effet, s'il est vrai que "*croire c'est agir,*" il me semble impossible qu'un homme, qui possède l'immense avantage d'être en communication permanente avec Dieu, commette, je ne dis pas des péchés graves, mais même les fautes les plus légères. Une tradition, qu'on lit dans Moslem et autres, fait dire à Mahomet : "Celui qui commet un acte de fornication ne reste pas *croyant* au moment où il le commet ; et celui qui vole ne reste pas *croyant* au moment où il commet le vol ; et celui qui boit le vin ne reste pas *croyant* au moment où il le boit . . . et le repentir lui est offert après (l'acte)." Cela veut dire, si je ne me trompe, qu'un homme, qui professe une religion quelconque, ne peut faire une chose défendue par cette religion sans perdre, au moment d'accomplir l'acte, sa qualité de fidèle à cette même religion ; c'est-à-dire, la foi et la grâce. Je parle des cas où les actions défendues sont faites sciemment et de propos délibéré. Si Caïus, par exemple, *croit sincèrement* et avec une parfaite conviction qu'en mangeant de la viande un jour de vendredi il offense son Créateur, qu'il aime comme il doit l'aimer, c'est-à-dire, de tout son cœur et au dessus de toutes choses, croyez-vous que pour rien au monde il se résoudrait à en manger de propos délibéré ? On a beau prétexter la "faiblesse humaine ;" si Caïus est réellement ce qu'il prétend être, s'il a la foi qu'il professe, et que cette foi ait les conditions requises de force et de sincérité, je parie qu'il se laisserait plutôt mourir de faim que de toucher à la viande. S'il en est ainsi pour le commun des hommes, à combien plus forte raison doit-il l'être pour ceux qui, par leur qualité de prophètes, sont censés avoir une foi, pour ainsi dire, infiniment plus ardente et un amour pour leur Dieu infiniment plus vif ? D'après le témoignage unanime de l'Ancien et du Nouveau Testament, les "hommes de Dieu," patriarches, prophètes, saints,

recevaient, non-seulement de ces inspirations intérieures et secrètes qui peuvent souvent être méconnues, mais des communications verbales manifestes ; Dieu leur parlait presque à chaque heure de la journée, et de la nuit même, tantôt par l'intermédiaire d'un ange et tantot directement, et leur donnait les instructions les plus détaillées sur les moindres choses qu'ils avaient à exécuter. Le Nouveau Testament dit, de la manière la plus expresse, que l'esprit de Dieu, qu'il appelle "Saint-Esprit," ou "Esprit-Saint," descendait sur chaque "fidèle" dans certaines occasions, et qu'il demeurait en permanence dans les "saints." Il faudrait être, vraiment, bien vil, bien misérable, pour pouvoir oublier un seul instant des faveurs divines si exceptionnelles, et faire la moindre des choses qui fût de nature, je ne dis pas à offenser l'Être qui leur a fait l'insigne faveur de les choisir pour ses favoris, mais à lui déplaire seulement de la manière la plus légère. Ils peuvent manquer par pure inadvertance, mais dans ce cas, je suis sûr que dès qu'ils s'apercevront de leur faute ils s'empresseront de la réparer, et mettront tout en œuvre pour effacer jusqu'au souvenir même de cette faute s'il est possible. Et les inadvertances ne sauraient guère se répéter à moins que ces "hommes de Dieu" ne soient comme le commun des "fidèles," dont la foi est plutôt *tiède*, et quelquefois même *chancelante*. Je ne soutiens pas que la nature humaine soit infaillible ; il n'y a d'*infaillible* sur la terre que le chef de l'Eglise Catholique ; mais je soutiens qu'un véritable "homme de Dieu," patriarche, prophète, saint, ne saurait faire de propos délibéré le moindre "*péché*" et continuer d'être ce qu'il est. La bonté et la miséricorde *infinies* de Dieu sont complètement étrangères à notre question. C'est *la foi* du personnage et la force de son attachement à Dieu et aux choses que Dieu lui aura prescrit de faire qui doivent le *préserver*. C'est d'ailleurs le mot dont se servent les Musulmans. Il n'y a pas en arabe des adjectifs qui représentent la désinence en *able* des Européens. Ils ne disent donc pas que les prophètes sont *impeccables* ou *infaillibles ;* ils disent simplement qu'ils sont *préservés*. Le mot c'est *ma'ṣoum*, participe passé de *'Asama*, qui signifie "garantir, préserver, conserver intact," &c. Le croyance des Musulmans, donc, se réduit à ceci : que Dieu accorde aux prophètes une dose de grâce beaucoup plus grande que celle qu'il donne au commun des fidèles ; que les prophètes sentent la grâce en eux-mêmes et l'apprécient si bien qu'ils ne font jamais la

moindre chose qui puisse les en rendre indignes. L'existence d'une révélation admise et le don de la grâce reconnu, il me semble, j'ose le répéter, que l'opinion des Musulmans sur l'*impeccabilité* des prophètes est beaucoup plus raisonnable que celle des Chrétiens.

Note 23 (page 357).

Le mot *'Oudouls* est le pluriel de *'Adl* (ou *'Adlon* avec la nunation), et signifie, comme subs. *justice, équité ;* et comme adj. *juste, vertueux, exemplaire*, en tout. C'est le titre qu'on donne généralement aux notaires, qui, dans les pays musulmans, écrivent et certifient toute sorte d'actes juridiques, tels que les titres de propriété, les procès-verbaux, &c. Ces *'Oudouls* représentent la classe des *lettrés*, et fournissent les candidats pour les charges de *Qadhis* et de *Muftis ;* tous ont aussi le titre de *Chêïkhs*. Ils sont censés être les observateurs les plus scrupuleux de la loi dans toutes ses prescriptions les plus minutieuses ; et c'est en vertu de cette conduite exemplaire que leur témoignage est considéré comme vrai et irrécusable. Aussi, se gardent-ils bien de faire ouvertement la moindre chose qui puisse les compromettre sous ce rapport, et les rendre vulnérables ; il suffit de prouver qu'un de ces *'Oudouls* a bu du vin, s'est livré à des plaisirs illicites, ou même, qu'il a dit un mensonge, ne fût-ce qu'en badinant, pour que son témoignage soit infirmé, et par conséquent récusé. Il est vrai qu'on n'est plus si rigoureux maintenant ; mais ce sont-là les conditions que la loi exige pour tous les témoins en général. Ces conditions sont, je crois, la principale raison pour laquelle les Musulmans refusent encore aujourd'hui d'admettre le témoignage des non-musulmans, Chrétiens, Juifs, ou autres. C'est une erreur de croire qu'ils le font par pur fanatisme, comme les en accusent les Européens. Aux yeux des *Qadhis*, et en général de tous les légistes de l'Islam, les Chrétiens et les Juifs, quelques fidèles observateurs qu'ils soient des préceptes de leurs religions respectives, ne peuvent pas avoir les qualités que la loi exige dans les témoins, surtout quand il s'agit de crimes qui peuvent entrainer une condamnation capitale ; dans les causes de cette nature le témoignage des Musulmans eux-mêmes est rarement reçu, avant que les antécédents du témoin ne soient soumis à un examen rigoureux. Si la partie adverse parvient à prouver que

le témoin est d'une conduite douteuse, le témoignage est infirmé; et quand un témoin n'est pas assez connu il a besoin que deux personnes connues déposent en sa faveur et lui donnent un bon caractère. Avec une loi si stricte les Musulmans ne sont-ils pas excusables en refusant le témoignage de ceux qui se permettent des boissons enivrantes, et qui deviennent par là sujets à se laisser influencer par ces boissons? Quant aux quatre *Imams*, les fondateurs des quatre sectes qui se partagent l'orthodoxie musulmane, le premier par rang d'ancienneté est An-Na'man fils de Thabet, appelé Abou Ḥanifa (père de Ḥanifa), de là le nom de Ḥanefite donné à sa secte; né à Koufa en 80, ou d'après quelques historiens en 65 de l'hégire, il mourut en prison, suivant quelques biographes, en 150, après avoir reçu cent coups de fouets, pour avoir refusé la charge de *Qadhi* (juge suprême) de cette ville, que le Calife Al-Mansour lui avait offerte, et voulait qu'il acceptât à tout prix. Le second, fondateur de la secte Malekite, est Malek fils de Anès, auteur du *Muwaṭṭa*, un des six recueils de traditions authentiques; il nacquit en 94 et mourut en 179 (713–795 de J. C.). Le troisième est Muḥammad, fils de 'Abbas, fils de 'Othman, fils de Chafé', que les généalogues arabes font remonter jusqu'à 'Abd-Munaf, trisaïeul de Mahomet. Il est le fondateur de la secte Chafé'ite, à laquelle appartient notre auteur. Né en 150, l'année de la mort d'Abou-Ḥanifa, à Ghazza en Palestine, il étudia sous Malek, Moslem, &c., et mourut au Caire en 204 de l'hégire (767–819 de J. C.). Outre les sciences religieuses, il cultiva la littérature et la poésie, et fut même le maître du poëte Al-Asma'ï. Le quatrième, Aḥmad fils de Ḥanbal, chef de la secte Ḥanbalite, et auteur d'un recueil de traditions connu sous la titre de *Masnad*, nacquit à Bagdad en 161, et y mourut en 241 (778–855 de J. C.). Les Ḥanefites abondent en Turquie, les Malekites en Tunisie, en Algérie et au au Maroc, et les Chafé'ites en Egypte. Les Ḥanbalites sont peu nombreux, et se trouvent dans l'Iraq. Aboul-Ḥasan Al-Ach'ari, né et mort à Bagdad (260–330 de l'hégire), était d'abord Mo'tazelite et se sépara de Joba-ï, son maître et beau-père (mari de sa mère), et fonda la secte qui porte son nom, et qui, quoiqu'elle n'appartienne à aucune des quatre sectes principales, est cependant orthodoxe. Quant à Aboul-Qasim Al-Junéïd, les uns disent, qu'il était Chafé'ite, les autres qu'il suivait la doctrine da Sofian Ath-thauri, le Koufite, célèbre traditionnaire des plus orthodoxes, et contemporain de

Malek (94–161); c'est lui qui est le vrai saint honoré par les Soufites (les mystiques de l'Islam). Il était d'origine persane, de Nohawand, et mourut à Bagdad en 297 ou 298 de l'hégire.

Note 24 (page 358).

Le Général Heusséïn, en me donnant les principales idées pour cette petite lettre, avait oublié de me montrer les "reflexions" (ou *pensées*) "de Napoléon sur la religion chrétienne;" j'écrivis donc alors la lettre sans avoir vu ces "reflexions." Maintenant que j'ai voulu, avec la permission du Général, publier cette lettre pour les motifs exposés dans l' "*Avis de l'éditeur*," j'ai cherché au Musée Britannique les "reflexions" dont il s'agit et n'ai rien trouvé sous ce titre. Il y a bien le "*Testament religieux de Napoléon* 1er, *sa profession de foi sur Dieu, sur Jésus Christ, &c.*," publié à la librairie de J. L. Paulmier, Paris, rue de Rennes, No. 15; mais cette petite brochure, extraite du "Mémorial de Sainte-Hélène," portant la date de 1861, est postérieure à la lettre du Général. J'ai trouvé aussi une autre brochure portant le titre suivant: "*A M. Renan. La Divinité du Christ d'après Napoléon* 1er, *et les plus grand génies du monde, &c.; par Barnabé Chauvelot. Paris: Humbert*, 43 *Rue Bonaparte*, 1863." L'auteur de cette brochure, voulant probablement faire sa cour à Napoléon III., alors au faîte de la puissance et de la grandeur, se serait imaginé pouvoir y réussir en montrant qu'il prenait au sérieux les divagations d'un Grand Génie revenu de l'ivresse où l'avait jeté le succès des armes; et pour donner plus d'éclat à la chose, il n'a su mieux faire, paraît-il, que mettre ces *divagations* en tête d'une lettre adressée à M. Renan, pour prouver à cet illustre philosophe qu'il se trompe en ne croyant pas à la divinité de Jésus! Comme je pense que les "*reflexions*" envoyées au Général Heusséïn, si elles ne sont pas identiques à celles qu'a copiées M. Chauvelot du dit "Mémorial," ne peuvent guère en différer beaucoup, j'ai pensé faire chose agréable au lecteur en copiant ici, malgré sa longueur, tout le passage donné par M. Chauvelot, pour faire voir que le Général Heusséïn était dans le vrai en disant que Napoléon "parle en admirateur sentimental." Voici le passage avec le préambule et la

conclusion de M. Chauvelot :—"Tout le monde connaît Napoléon 1er comme héros ; mais qu'il est peu connu comme penseur ! Et cependant son génie, sous ce rapport, frappe d'étonnement quiconque s'en approche et l'interroge. L'histoire de ses idées est plus merveilleuse encore que celle de ses campagnes. Quelle lucidité, quelle droiture, quelle élévation, et surtout quelle vaillance dans sa pensée ! Comme il culbutte les bataillons de l'erreur et de la sophistique ! Et quand on réfléchit au temps où il est né, où il a vécu, à l'astmosphère de matérialisme qui l'enveloppa dès sa jeunesse, ainsi qu'aux hommes avec lesquels il fut obligé de vivre, on mesure avec surprise la distance immense qu'il y avait entre lui et son siècle. Que, ceux qui nous taxeraient d'exagération écoutent cette grande voix, qui, du rocher de Sainte-Hélène, chante un sublime hosanna au Christ, et burine sa foi dans les pages immortelles qui vont suivre. Voici : 'Il est vrai que le Christ propose à notre foi une série de mystères. Il commande avec autorité d'y croire, sans donner d'autre raison que cette parole formidable : *Je suis Dieu.* Sans doute il faut la foi pour cet article-là, qui est celui duquel dérivent tous les autres. Mais le caractère de la divinité une fois admis, la doctrine chrétienne se présente avec *la précision et la clarté de l'algèbre ; il faut y admirer l'enchaînement et l'unité d'une science.* Appuyée sur la Bible, cette doctrine *explique le mieux les traditions du monde;* elle les éclaircit, et les autres dogmess 'y rapportent étroitement comme les anneaux scéllés d'une même chaîne. L'existence du Christ, d'un bout à l'autre, est un tissu merveilleux, j'en conviens, mais le mystère répond à des difficultés qui sont dans toutes les existences. *Rejetez-le, et le monde est une énigme ; acceptez-le, et vous avez une admirable solution de l'histoire de l'homme.* Le Christianisme a un avantage sur tous les philosophes et sur toutes les religions ; les Chrétiens ne se font pas illusion sur la nature des choses. On ne peut leur reprocher ni la subtilité, ni le charlatanisme des idéologues, qui ont cru résoudre la grande énigme des questions théologiques avec de vaines dissertations sur les grands objets. Insensés dont la folie ressemble à celle d'un enfant qui veut toucher le ciel avec la main, ou qui demande la lune pour son jouet ou sa curiosité ! Le Christianisme dit avec simplicité : Nul homme n'a vu Dieu si ce n'est Dieu. Dieu a révélé ce qu'il était ; sa révélation est un mystère que la raison ni l'esprit ne peuvent concevoir. Mais

puisque Dieu a parlé, il faut y croire ; cela est d'un grand bon sens. *L'Evangile possède une vertu secrète, je ne sais quoi d'efficace, une chaleur qui agit sur l'entendement et qui charme le cœur ; on éprouve à le méditer ce qu'on éprouve à contempler le ciel.* L'Evangile n'est pas un livre ; *c'est un être vivant avec une action, une puissance qui envahit tout ce qui s'oppose à son extension.* Le voici sur cette table, ce livre par excellence' (et ici l'Empereur le toucha avec respect), 'je ne me lasse pas de le lire, et tous les jours avec le même plaisir. Le Christ ne varie pas, il n'hésite jamais dans son enseignement, et *la moindre affirmation* de lui est marquée d'un cachet de simplicité et de profondeur qui captive l'ignorant et le savant, pour peu qu'ils y prêtent leur attention. Nulle part on ne trouve cette série de belles idées, de belles maximes morales, *qui defilent comme les bataillons de la milice celeste,* et qui produisent dans notre âme le même sentiment que l'on éprouve à considérer l'étendue infinie du ciel resplendissant, par une belle nuit d'été, et l'éclat des astres. Non-seulement notre esprit est préoccupé, *mais il est dominé* par cette lecture et jamais l'âme ne court le risque de s'égarer avec ce livre. Une fois maître de notre esprit, l'Evangile captive notre cœur. Dieu même est notre ami, notre père, et *vraiment notre Dieu.* Une mère n'a pas plus soin de l'enfant qu'elle allaite. L'âme, séduite par la beauté de l'Evangile, ne *s'appartient plus, Dieu s'en empare tout à fait ;* il en dirige les pensées et les facultés ; *elle est à lui. Quelle preuve, preuve de la divinité du Christ!* Avec un empire aussi absolu il n'a qu'un seul but, l'amélioration spirituelle des individus, la pureté de la conscience, l'union à ce qui est vrai, la sainteté de l'âme ! Enfin, et c'est mon dernier argument, il n'y a pas de Dieu dans le ciel si un homme a pu concevoir et exécuter avec un plein succès le dessein gigantesque de dérober pour lui le culte suprême, en usurpant le nom de Dieu. Jésus est le seul qui l'ait osé. Il est le seul qui ait affirmé imperturbablement et dit clairement, en parlant de lui-même : Je suis Dieu. Ce qui est bien différent de cette affirmation : Je suis un Dieu ; ou de cette autre : Il y a des dieux. L'histoire ne mentionne aucun autre individu qui se soit qualifié lui-même de ce titre de Dieu dans le sens absolu. La fable n'établit nulle part que Jupiter et les autres dieux se soient jamais divinisés. C'eût été de leur part le comble de l'orgueil, et une monstruosité, une extravagance absurde. C'est la postérité, ce

sont les héritiers des premiers despotes qui les ont déifiés. Tous les hommes étant d'une même race, Alexandre a pu se dire le fils de Jupiter. Mais toute la Grèce a souri de cette supercherie; et de même l'apothéose des empereurs romains n'a jamais été une chose sérieuse pour les romains. Moïse, Mahomet, et Confucius se sont donnés simplement pour les agents de la divinité. La déesse Egérie de Numa n'a jamais été que la personnification d'une inspiration puisée dans la solitude des bois. Les dieux Brama, Wisnou, de l'Inde, sont une invention psychologique. Comment donc un Juif, dont l'existence historique est plus avérée que toutes celles des temps où il a vécu, lui seul, fils d'un charpentier, se donne-t-il tout d'abord pour Dieu même, pour l'être par excellence, pour le créateur des êtres ? Il s'arroge toutes sortes d'adorations. Il bâtit son culte de ses mains, non avec des pierres, mais avec des hommes. On s'extasie sur les conquêtes d'Alexandre. Eh bien ! voici un conquérant qui confisque à son profit, qui unit, qui incorpore à lui-même, non pas une nation, mais l'espèce humaine. *Quel miracle !* L'âme humaine, avec toutes ses facultés, devient une annexe de l'existence du Christ. Et comment ? par un prodige qui surpasse tout prodige. Il veut l'amour des hommes, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus difficile au monde d'obtenir : ce qu'un sage demande vainement à quelques amis, un père à ses enfants, une épouse à son époux, un frère à son frère, en un mot, le cœur : c'est là ce qu'il veut pour lui ; il l'exige absolument, et il réussit tout de suite. *J'en conclus sa divinité.*—Alexandre, César, Annibal, Louis XIV., avec tout leur génie, y ont échoué. Ils ont conquis le monde, et ils n'ont pu parvenir à avoir un ami. Je suis peut-être le seul de nos jours qui aime Annibal, César, Alexandre.[1] Le grand Louis XIV., qui a jeté

[1] Comme cette phrase dépeint bien Napoléon 1er ! On le voit, les "grands génies" ne sont pas inaccessibles à la vanité. C'est par sympathie, sans doute, que ce grand conquérant aimait, ou affectait d'aimer ces conducteurs de bandes dévastatrices, qui avaient, comme lui, semé partout le carnage, la ruine, et inondé de sang le monde. Pour Napoléon et ses semblables, ces massacreurs d'hommes, ces dévastateurs en gros, qui en réalité ne différaient de ceux que le monde appelle BRIGANDS que par le nom et le nombre de leurs compagnons qu'on nomme *soldats*, parcequ'ils étaient, ou enrôlés par force, ou engagés moyennant un vil salaire, étaient des "grands hommes !" Et malheureusement, depuis Nemrod, "le puissant chasseur devant l'Eternel" jusqu'à lui, Napoléon, et à son neveu, le *parjure*, l'homme du 2 Décembre et le héro de Sédan, la liste n'en est pas petite ! Mais les Solon, les Socrate, les Sakiamouni, et ces innombrables savants et hommes d'étude, ces bienfaiteurs réels de l'humanité, qui, au lieu de verser le sang humain, ont, par leurs travaux assidus, préparé la voie à

tant d'éclat sur la France et dans le monde, n'avait pas un ami dans tout son royaume, même dans sa famille. Il est vrai, nous aimons nos enfants. Pourquoi ? Nous obéissons à un instinct de la nature, à une volonté de Dieu, à une nécessité que les bêtes elles-mêmes reconnaissent et remplissent ; mais combien d'enfants qui restent insensibles à nos caresses, à tant de soins que nous leur prodiguons ! combien d'enfants ingrats ! Vos enfants, Général Bertrand, vous aiment-ils ? vous les aimez, et vous n'êtes pas sûr d'être payé de retour. Ni vos bienfaits, ni la nature, ne réussiront jamais à leur inspirer un amour tel que celui des Chrétiens pour leur Dieu. Si vous veniez à mourir, vos enfants se souviendraient de vous en dépensant votre fortune sans doute ; mais vos petits-enfants sauraient à peine si vous avez existé. . . . Et vous êtes le Général Bertrand ! et nous sommes dans une île, et vous n'avez d'autre distraction que la vue de votre famille ! Le Christ parle, et désormais les générations lui appartiennent par des liens plus étroits, plus intimes que ceux du sang, par une union plus intime, plus sacrée, plus impérieuse que quelque union que ce soit. Il allume la flamme d'un amour qui fait mourir l'amour de soi, qui prévaut sur tout autre amour. *A ce miracle de sa volonté comment ne pas reconnaître le Verbe, créateur du Monde ?* Les fondateurs de religion n'ont pas même eu l'idée de cet amour mystique qui est l'essence du Christianisme, sous le beau nom de charité. C'est qu'ils n'avaient garde de se lancer contre un écueil ; c'est que dans une opération semblable, *se faire aimer*, l'homme porte en lui-même le sentiment profond de son impuissance. Aussi le plus grand miracle du Christ, sans contredit, c'est le règne de la charité. Lui seul, il est parvenu à élever le cœur des hommes jusqu'à

cette civilisation dont nous avons le bonheur de jouir dans ce siècle, le grand *Bouleversateur* de l'Europe, durant quinze ans, n'en parle point ! Il ne les aimait probablement pas. Pour lui, ils n'étaient pas des grands-hommes. Louis XIV., le révocateur de *l'Edit de Nantes*, cet homme frivole, vain, dissolu jusqu'aux excès dans sa jeunesse, bigot et intolérant jusqu'à la cruauté dans sa vieillesse, est un "grand roi" pour Napoléon ! Le Général Roberts, ce faiseur d'hécatombes dans l'Afghanistan, le Général Wolesley, *l'inglorieux* vainqueur du roi Zulu, seront, sans doute, pour quelque "grand génie," pour quelque "grand Napoléon" futur, des grands-hommes aussi ; et ces *Jingos*, ces chercheurs de "frontières scientifiques," ces hommes à politique tortueuse et sans scrupule, qui ont su dépenser six millions de livres sterlings pour obtenir "la paix avec honneur," ces soutiens d'un parti que leur *chef actuel*, lui-même, avait naguère appelé "une hypocrisie organisée" (*an organised hypocrisy*), seront des grands hommes d'état ! *Similis simili gaudet !*

l'invisible, jusqu'au sacrifice du temps; lui seul, en créant cette immolation, a créé un lien entre le ciel et la terre. Tous ceux qui croient sincèrement en lui ressentent cet amour admirable, surnaturel, supérieur, phénomène inexplicable, impossible à la raison et aux forces de l'homme, feu sacré donné à la terre par ce nouveau Prométhée, dont le temps, ce grand destructeur, ne peut ni user la force, ni limiter la durée. . . . Moi, Napoléon, c'est ce que j'admire davantage, parce que j'y ai pensé souvent, et *c'est ce qui me prouve absolument* LA DIVINITÉ DU CHRIST. "J'ai passionné des multitudes qui mouraient pour moi. A Dieu ne plaise que je forme aucune comparaison entre l'enthousiasme des soldats et la charité chrétienne, qui sont aussi différents que leur cause! Mais enfin il fallait ma présence, l'électricité de mon regard, mon accent, une parole de moi: j'allumais le feu sacré dans les cœurs. . . . Certes, je possède le secret de cette puissance magique qui enlève l'esprit; mais je ne saurais le communiquer à personne; aucun de mes généraux ne l'a reçu ou deviné de moi; je n'ai pas davantage le secret d'éterniser nom nom et mon amour dans les cœurs, et d'y opérer les prodiges sans le secours de la matière. Maintenant que je suis à Sainte-Hélène . . . maintenant que je suis seul et cloué sur ce roc, qui bataille et conquiert des empires pour moi? où sont les courtisans de mon infortune? pense-t-on à moi? qui se remue pour moi en Europe? qui m'est demeuré fidèle? où sont mes amis? oui, deux ou trois que votre fidélité immortalise, vous partagez, vous consolez mon exil.' (Ici la voix de Napoléon prit un accent particulier d'ironique mélancolie et de profonde histesse.) 'Oui, notre existence a brillé de tout l'éclat du diadême et de la souveraineté; et la vôtre, Bertrand, réfléchissait cet éclat, comme le dôme des Invalides, doré par nous, refléchit les rayons du soleil. . . . Mais les revers sont venus; l'or peu à peu s'est effacé. La pluie du malheur et des outrages, dont on m'abreuve chaque jour, en emporte les dernières parcelles. Nous ne sommes plus que le plomb, Général Bertrand, et bientôt je serai de la terre. Telle est la destinée des grands hommes! telle a été celle de César et d'Alexandre, et l'on nous oublie! et le nom d'un conquérant, comme celui d'un empereur, n'est plus qu'un thème de collége! nos exploits tombent sous la férule d'un pédant qui nous insulte ou nous loue. Que de jugements divers on se permet sur le grand Louis XIV.! A peine mort, le grand roi lui-même fut laissé seul dans l'isolement de sa

chambre à coucher de Versailles, . . . négligé par ses courtisans, et peut-être l'objet de leur risée. Ce n'était plus leur maître ! C'était un cadavre, un cercueil, une fosse, et l'horreur d'une imminente décomposition. Encore un moment—voilà mon sort, et ce qui va m'arriver à moi-même. . . . Assassiné par l'oligarchie anglaise, je meurs avant le temps, et mon cadavre va aussi être rendu à la terre pour y devenir la pâture des vers. Voilà la destiné très-prochaine du grand Napoléon. . . . Quel abime entre ma misère profonde et le règne éternel du Christ prêché, aimé, adoré, vivant dans l'univers. . . . Est-ce là mourir ? N'est ce pas plûtot vivre ? Voilà la mort du Christ, *voilà celle de Dieu.*' Vous venez d'entendre la voix du grand homme. C'est le comble de la puissance, de la gloire et du génie s'humiliant aux pieds du Christ, confessant son néant et reconnaissant dans le fils du charpentier le roi universel des âmes et le conquérant invincible du cœur des hommes. Lui qui avait mesuré toute l'étendue de la force humaine, contemplant la force sans intermittence du Christ, force victorieuse du temps, de l'espace, des passions et de la propre faiblesse de ses instruments, se sent vaincu lui-même et déclare au monde qu'il y a là quelque chose de supérieur et d'impossible à l'homme. Quel contraste entre ces pages pleines de loyauté, de bon sens et de génie, et les phrases tortueuses, prétentieuses, rusées, suant le travail de M. Renan ![1] Et qu'on ne vienne pas chercher à atténuer ce magnifique témoignage en disant qu'il fut arraché par le malheur ou dicté par la politique. D'abord la ruse ne parle pas ce langage, ensuite nous avons plusieurs lettres confidentielles de l'Empereur, qui ne laissent aucun doute sur la sincérité de ses sentiments religieux. Nous regrettons que les limites de ce travail ne nous permettent pas de les reproduire ici. Et puis bien loin de troubler la vue, le malheur l'éclaircit et nous rapproche de la vérité de tout le brisement des illusions."

Ce passage est beau, admirable même, j'en conviens ; mais con-

[1] Appeler "tortueuses, prétentieuses, rusées, suant le travail" les "phrases" d'un écrivain dont la réputation remplit l'Europe et dont le nom sera transmis à la postérité dans la liste des *vrais grands hommes* dont s'honore la France du dix-neuvième siècle ! Si c'est là l'opinion que M. Chauvelot a des "phrases" de M. Renan, quelle opinion a-t-il de ses propres "phrases" ? Il les considère sans doute "pleines de loyauté, de bon sens et de génie" ? Après cela faut-il s'étonner de ce qu'il trouve dans ces rêveries de Napoléon une preuve de la divinité de Jésus ?

tient-il autre chose que des admissions gratuites? Jésus a-t-il jamais dit cette "parole formidable:" 'Je suis Dieu?' S'il l'avait dite, et qu'on eût pu prouver le fait, qui n'aurait pas cru? Les Musulmans eux-mêmes, le Fondateur de leur religion en tête, y auraient cru, j'en suis certain, avec tout l'empressement possible. Ne croient-ils pas avec les Chrétiens que Jésus est né d'une vierge et sans père, et qu'il est de *"l'Esprit de Dieu"?* Auraient-ils refusé de croire à ce qui serait "le couronnement de l'édifice," la divinité de Jésus, si elle eût été réellement proclamée? Jésus s'est appelé "Fils de Dieu," mais qu'il y a loin de cette appellation si naturelle et si simple à "la parole formidable:" 'Je suis Dieu,' prise au sens positif! C'est un mystère, nous dit le grand homme, et "il faut la foi pour cet article-là;" mais la *foi*, tous ceux qui professent une religion quelconque l'ont; peut-il y avoir une religion sans foi? C'est par la *foi* que le Hindou croit aux huit ou neuf incarnations de son Vichnou, que le Noṣéïri voit dans le cousin de Mahomet un dieu fait homme, et que le Druze reconnaît son Dieu dans la personne de Hakem. Tous ont la foi, et une foi analogue à celle du "Grand Génie," et de M. Chauvelot lui-même. Tous croient, aussi fermement que Napoléon, et peut-être plus fermement encore, que l'Être Suprême, le Créateur de l'univers, est descendu en personne sur notre petit globe enveloppé d'un corps humain; et à l'aide de cette croyance, à l'aide de ce "mystère" ils vous expliquent à leur guise "les traditions du monde." Est-il présumable que le Hindou, le Druze ou le Noṣéïri aient pu croire que Vichnou, 'Ali ou Ḥakem étaient Dieu, si Vichnou, Hakem ou 'Ali n'eussent pas dit: 'Je suis Dieu,' ou si le Hindou, le Druze et le Noṣéïri ne se fussent imaginé de leur avoir entendu dire "cette parole formidable"? Et pourquoi l'homme-dieu Vichnou, l'homme-dieu 'Ali, l'homme-dieu Ḥakem seraient-ils "une invention psychologique," et l'homme-dieu de Béthléhem seul une réalité. La divinité de celui-ci serait-elle plus authentiquement prouvée que la divinité des autres? Je doute qu'elle le soit, ou puisse l'être, c'est par la foi qu'on l'a reçue; le grand homme lui-même paraît admettre le fait: "Sans doute," dit-il, "il faut la foi pour cet article-là." Mais la foi, si elle sert à prouver quelque chose, ne prouve, à mon avis, qu'un seul fait; c'est que les hommes, dans tous les pays et à toutes les époques, ont voulu à tout prix être des gobe-mouches; et qu'il y a eu dès le principe, comme il y aura toujours tant que l'humanité existera

sur cette terre, des hommes habiles qui ont su exploiter et qui exploitent encore cette crédulité générale du pauvre esprit humain." Et le grand homme nous assure que "cet article" de la divinité de Jésus "une fois admis" tout peut s'expliquer "avec la précision et la clarté de l'algèbre." Les Musulmans disent aussi : "La mission de Mahomet une fois admise, notre doctrine 'se présente avec la précision et la clarté de l'algèbre,' et vous y admirerez 'l'enchainement et l'unité d'une science.'" Un Noséïri, un Druze tiennent le même langage. Chacun prône sa religion, et c'est tout naturel. Mais tout roule sur des admissions, et les admissions ne sont que des hypothèses. Si la doctrine de la divinité du Christ était réellement "appuyée sur la Bible" peut-être serait-elle moins hypothétique ; mais autant que j'ai pu le voir, elle ne l'est pas. Ceux-là mêmes à qui la Bible appartient, qui parlent la langue de la Bible, et qui, voilà bientôt vingt siècles, souffrent toutes sortes d'insultes, d'avanies, d'injustices, de persécutions de la part des Chrétiens pour rester fidèles à la Bible, stigmatisent cet article de la foi chrétienne et le dénoncent hautement comme un *blasphème.* Les Juifs au lieu de diminuer augmentent; ils comptent aujourd'hui, d'après les statistiques, de cinq à six millions, chiffre qu'ils n'ont jamais atteint même sous leur 'grand roi' Salomon, car la Palestine, dans sa plus grande étendue d'alors, pouvait à peine contenir la moitié de ce nombre. De quel droit, vous, partisants de la divinité de Jésus, qui cependant est né, a vécu toute sa vie et est mort en parfait Juif parmi ses coreligionnaires, pouvez-vous dire aux Juifs : Vous êtes dans l'erreur ? Vous prétendez qu'il y a dans la Bible,—et par ce mot j'entends l'Ancien Testament,—des passages obscurs que les Juifs n'ont pu, ni ve peuvent comprendre ; que la divinité du Christ,—proclamée au monde par le Nouveau Testament,—est le mot de l' "enigme," et qu'avec ce mot tout se comprend, tout s'explique. Mais les Juifs, qui sont à même de comprendre leur *Livre* aussi bien que vous, et qui, en outre, ne peuvent avoir aucun intérêt à fausser le sens de ce livre,—ce qui serait, d'ailleurs, une impiété de leur part, —nient complètement la chose. Et quant au Nouveau Testament, —cet assemblage d'une trentaine de petits écrits, qui ne s'accordent pas toujours entre eux,—que le grand homme appelle "un être vivant," et où vous vous êtes imaginé d'avoir découvert "la parole formidable,"—il est *lu et médité,* beaucoup plus que ne l'a jamais fait le "héro," par une classe de personnes très-honorables sous le

rapport du caractère individuel, et dont un bon nombre, sous le rapport du talent et des connaissances, sont dignes d'être considérées comme les égaux de sa majesté l'Empereur ; ces personnes y cherchent la vérité avec autant de zèle, autant d'ardeur, et surtout autant de *sincérité* que vous ; comment se fait-il qu'elles n'y ont pas découvert " la parole formidable " ? Votre homme-dieu aurait-il été si impartial qu'il ne se soit manifesté qu'à vous ? Mais vous savez très-bien que cette " parole formidable " n'est en réalité qu'une assomption de votre part toute gratuite ; car les opuscules qui composent votre Nouveau Testament ne contiennent rien d'explicite. Au contraire, ce qu'ils enseignent clairement et positivement c'est que Jésus n'est que l'*Envoyé* de Dieu, l'*Oint* du Seigneur, le Messie en qu'il faut croire " pour recevoir la rémission des péchés *par son nom.*" C'est Simon Barjone ou Céphas, appelé " le Prince des Apôtres," qui a dit ces paroles ; il les a dites quand il avait déjà reçu le Saint-Esprit. Si réellement il avait cru, ou croyait, que le Christ est Dieu, se serait-il exprimé de cette manière ? Les mots *par son nom* vous montrent " avec la précision et la clarté de l'algèbre " que ce n'est pas le Christ qui pardonne, mais Dieu par le nom du Christ, ce qui signifie, si l'on peut baser une preuve sur le sens des mots d'une langue, que le Christ *n'est qu'un simple médiateur ;* si le Christ était le Dieu qui pardonne, aurait-il besoin de se servir de son *nom* pour intermédiaire ? Et puis Saul, surnommé Paul, le " grand apôtre des nations," vous fixe là dessus : " Car," dit-il, " *il n'y a qu'un seul Dieu, et un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus Christ.*" Est-il possible de se méprendre à des paroles si précises et si claires ? Mais les partisants du dogme de l'homme-dieu, qui, très-charitablement, qualifient ceux qui osent les contredire d' " insensés dont la folie ressemble à celle d'un enfant qui veut toucher le ciel avec la main," jettent ces paroles derrière le dos, et s'attachent à des expressions vagues, ambiguës, parcequ'elles conviennent mieux à leur thèse. M. Chauvelot est saisi d'admiration pour la manière dont le Grand Homme " culbutte les bataillons de l'erreur et de la sophistique." Dommage qu'avec son amour pour les images poétiques, cet illustre savant n'ait pas jugé à propos de chanter son " *héro* " en vers, et d'enrichir ainsi la littérature française d'une *Napoléoniade.* Mais il oublie que ce soldat de la fortune a fini par être culbuté lui-même, et que les " bataillons de l'erreur et de la

sophistique" peuvent faire subir un jour le même sort au dogme de l'homme-dieu et de ses corollaires. Et quels sont ces "bataillons de l'erreur et de la sophistique"? M. Chauvelot ne craint-il pas qu'on lui renvoie le compliment? S'il y a *erreur*, je crois qu'elle est plutôt chez ceux qui professent l'absurde croyance que l'Etre Suprême, le Créateur de l'Univers, ait commis l'insigne bêtise de se faire homme pour ne profiter qu'à une petite fraction du genre humain, dont fait partie M. Chauvelot avec son "héro" de Sainte-Hélène, quoique ce dernier, à juger de l'arbre par ses fruits, paraît avoir vécu jusqu'au temps de sa captivité comme s'il ne croyait même pas à Dieu. Et la *sophistique* c'est la méthode que M. Chauvelot et ses compères, les co-partisants du dogme de l'homme-dieu, emploient pour défendre ce dogme, digne pendant des dogmes hindou, noṣéïri et druze! Ceux qui ne croient pas ce dogme parceque leur bon sens et la droiture de leurs sentiments ne le leur permettent pas, et qui ont le courage de le combattre, sont *les soldats de la vérité;* et ils ne recourent point à la sophistique parceque la vérité n'a pas besoin de sophismes pour se soutenir. Je le répète, *l'erreur est chez les partisants du dogme de l'homme-dieu, et la sophistique c'est la méthode de démonstration* dont ils se servent pour soutenir ce dogme et le concilier avec les nombreux passages de leurs "livres saints" qui lui sont contraires. Jadis ils pouvaient se passer de la sophistique, parcequ'ils avaient un moyen de persuasion beaucoup plus efficace, *le feu et le fer;* maintenant que ce moyen leur a été enlevé, grâce au progrès de la liberté religieuse dont la civilisation a doté le monde en dépit de leurs efforts les plus désespérés pour l'en empêcher, il ne leur reste que la sophistique, les "mystères" ne pouvant par leur nature qu'être imposés par la force brutale, ou rendus attrayants par des considérations sentimentales et des démonstrations fictives. Les libres-penseurs n'ont point de "mystères," et par conséquent ils ne peuvent avoir besoin de la sophistique pour expliquer ou pour défendre leurs opinions, et ceux qui leur en attribuent font preuve de *mauvaise foi;* car ils savent, à n'en point douter, que leurs accusations sont complètement fausses. Et s'est improprement aussi que les partisants du dogme de l'homme-dieu appellent les libres-penseurs "infidèles;" s'il y a *infidélité* quelque part, elle ne peut être que chez les partisants de ce dogme. Les libres-penseurs ne font que suivre cette lumière intellectuelle, qui s'appelle raison,

et que Dieu, ou la nature si l'on veut, leur a accordée. Comme c'est elle qui juge des choses en dernier ressort, les libres-penseurs la consultent, et adoptent religieusement ce qu'elle approuve, ou rejettent ce qui est contraire à ses enseignements. Etre fidèle à cette raison c'est être fidèle à Dieu. Mais les partisants du dogme ou "mystère" de l'homme-dieu, et de tout l'arsenal des autres dogmes et mystères qui en découlent, étouffent en eux-mêmes le cri de cette raison, en lui imposant des croyances qui lui répugnent, en la grevant d'une masse d' "articles" qu'elle ne peut digérer et qu'elle est obligée d'accepter aveuglément sous le nom de mystères. Etre infidèle à la raison c'est être infidèle au Dieu qui l'a donnée. Dans une tradition musulmane il est dit : "La première chose que Dieu ait créée c'est la raison ; dès qu'il l'eut faite il lui ordonna de s'approcher, puis de s'éloigner, puis de s'asseoir, puis de se tenir de bout, puis de monter, puis de descendre. Alors Dieu dit : Je n'ai rien créé de meilleur que toi, ni de plus noble, ni de plus beau ; (j'en jure) par ma gloire et ma majesté que par toi je donnerai, par toi je priverai, par toi je récompenserai, par toi je punirai." On voit par cette tradition que, d'après les Musulmans, Dieu déclare la *raison* au dessus de toutes choses ; et que, suivant sa conduite, c'est-à-dire, selon qu'elle est conséquente ou inconséquente avec elle-même, cette raison sera récompensée ou punie. Aussi les Musulmans se gardent-ils d'imposer à leur foi des dogmes qui ne soient pas d'accord avec le témoignage de cette raison. Combien les Musulmans sont plus raisonnables que les partisants de l'homme-dieu, qui imposent à leur foi des choses absolument inconciliables avec la voix de leur propre raison, et dont ils cachent l'absurdité sous le nom de mystères !

Note 25 (page 364).

Le dicton que le Général Heusséïn rapporte dans ce paragraphe se lit dans Bokhari (éd. Krehl, i. v. p. 28), en tête et comme titre d'une tradition où le Prophète recommande la transmission de ses enseignements à ceux qui ne les ont pas entendus. Elle est racontée par Musaddad et remonte jusqu'à Abou-Bakra qui la tenait de son père ; en voici une traduction aussi littérale qu'il m'a été possible de la faire : "Le Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu

soient sur lui, s'assit sur son chameau, dont un homme tenait la corde ; il dit : 'Quel jour est-ce aujourd'hui ?' Nous gardâmes le silence, croyant qu'il lui donnerait un autre nom. Il dit : 'N'est-ce pas le jour des sacrifices ?' Nous dîmes : 'Oui.' Il dit : 'Et en quel mois sommes-nous ?' Nous nous tûmes pensant qu'il le nommerait d'un autre nom. Il dit : 'N'est-ce pas Dhil-Ḥijja ?' Nous dîmes : 'Oui.' Il dit : 'Or, votre sang et vos biens et votre honneur sont sacrés pour vous mutuellement comme sont sacrés (pour vous) ce jour-ci, dans ce mois-ci, dans ce pays-ci. Que le présent le dise à l'absent car *un présent peut transmettre* (une chose à un absent) *qui la comprenne mieux que lui.*'" Ces dernières paroles du Prophète paraissent être une modification de ce dicton ou proverbe, qui aurait été alors commun chez les Arabes comme il l'est à présent.[1] Le diction n'a que cinq mots : "*Rubba muballaghin áw'a min samï'in,*" mais il est si laconiquement conçu qu'une traduction un tant soit peu littérale en français m'en paraît impossible. Je crois cependant qu'on pourrait la rendre ainsi : "Souvent celui à qui il est transmis (*muballaghin*) est meilleur entendeur (*aw'a*) que celui qui a ouï dire (*sami'in* qui écoute, qui entend) ; ce qui signifie, que souvent une personne à qui une chose est transmise (rapportée) comprend cette chose mieux que la personne qui la lui rapporte pour l'avoir entendue d'une autre. Le Général a voulu dire par cette citation que lui n'est que le simple rapporteur de ce qu'on lui a raconté, et que le rév. monsieur à qui il communique la chose sait, peut-être, mieux ce qu'il en est ; ou, en d'autres termes : j'ai ouï dire bien des choses sur le compte de votre société, mais étant étranger à cette société je ne suis pas en mesure de juger de la vérité de ce qu'on m'a dit. Vous qui devez, comme membre de cette société, être au courant de ses affaires, vous savez mieux que moi ce qu'il y a de vrai dans ces choses. Le dicton est employé si à propos qu'à l'aide de *cinq mots* le Général a pu exprimer, avec toute la délicatesse et toute la force d'une ironie couverte, une pensée que je n'ai fait qu'exposer faiblement par les lignes qu'on vient de lire. D'ailleurs toute la lettre du Général Heusséïn est très-expressive en arabe, et je regrette vivement de n'avoir pas eu la plume d'un M. de Maynard pour la mieux traduire. Mais imparfaite comme elle est, elle peut suffire, je crois, à

[1] Je viens de rencontrer ce dicton tel que le donne le Général dans les *Maghazi* de Waqidi (Expéditions du Prophète).

montrer à l'Europe la folie de ceux qui se bercent de l'espoir de convertir les Musulmans au Christianisme orthodoxe. Au lieu de dépenser leur argent dans une entreprise infructueuse, les Protestants anglais feraient beaucoup mieux à mon avis de suivre le conseil que leur donne le Général ; à moins qu'ils ne préfèrent le distribuer parmi les pauvres de leur propre pays, et dont le nombre, malheureusement, augmente de jour en jour. La seule ville de Londres contient à cette heure environ *cent mille pauvres* n'ayant d'autres moyens de subsistance que les faibles secours que leur distribuent les différentes sociétés de bienfaisance de la ville. Il est vrai qu'il n'y a pas de danger que ces pauvres meurent de faim ; ils reçoivent assez pour *vivoter*. Mais si les *centaines de mille livres sterlings* qui vont tous les ans dans les poches de missionnaires à peu près inutiles,—et dont la plupart sont des *convertis du Judaïsme*, touchés, non par le Saint-Esprit, *qui ne paraît pas en eux*, mais par l'intérêt qui saute aux yeux,—étaient distribuées à ces mêmes pauvres, elles serviraient à leur rendre la vie moins pénible. "Charité bien ordonnée commence par soi-même."

Je profite de cette note pour corriger une erreur que je n'ai pas remarquée en corrigeant les épreuves; elle est à la ligne 9 de ce paragraphe de la lettre : c'est "*par* CELUI," et non "pour CELUI," qu'il faut. Plusieurs erreurs analogues, et d'orthographe, m'ont échappé aussi dans la *préface*, dans le corps de l'ouvrage, et dans cet *appendice*, telles que "corréligionnaire," avec deux *r*, "orthodoxisme" pour orthodoxie, "manuscript," pour manuscrit, &c., &c. Je ne crois pas qu'elles vaillent la peine d'en faire une note ; j'ose espérer que le lecteur bienveillant, c'est-à-dire, la personne qui aura la patience de lire cet ouvrage, et qui les rencontrera voudra bien les excuser.

Je profite aussi de cette note pour faire une observation sur les paroles de Paul aux membres de l'Aréopage, que j'ai citées p. lx. de la *Préface*, c'est-à-dire, les mots : . . . . "Vous êtes voués au culte des démons." Je m'étais servi pour cette citation d'une traduction du Nouveau Testament publiée à Londres en 1859 par W. H. Broom, à Vevey (ou Vevay, Suisse), par L. Prenleloup, &c., et qui serait une "*version nouvelle*," faite par une société de Pasteurs Protestants. En contrôlant, dernièrement, ce passage sur la Bible de J. F. Ostervald je l'ai trouvé traduit ainsi : . . . . "Vous êtes, pour ainsi dire, dévots jusqu'à l'excès" (Actes xvii. 22). La

Vulgate porte : . . . . "Quasi superstitiosiores," et les Bibles Anglaises : . . . . "too superstitious." Le texte grec porte : . . . . ὡς δεισιδαιμονεστέρους, comparatif pluriel de δεισιδαίμων, *superstitieux*, ce qui est conforme à la Vulgate. Il est vrai que δαίμων dans le N. T. c'est le *démon ;* δεισιδαίμων, par conséquent, serait : "adonné (*voué*) au démon," mais son acception la plus générale, même dans le grec moderne, c'est *superstitieux*, et le subst. δεισιδαιμονία est donné, dans tous les dictionnaires que j'ai pu consulter, comme l'équivalent de *superstition.* La "version nouvelle" de Messieurs les Pasteurs, ne me paraît guère, pour ce mot du moins, bien exacte ; mais je n'ai pas qualité pour émettre une opinion à ce sujet ; je dis seulement qu'il est regrettable que le Saint-Esprit, qui, au dire des Chrétiens, est celui qui a inspiré les "Saintes-Ecritures," et qui par conséquent en est le véritable auteur, ne se soit pas donné la peine d'en inspirer des traductions *exactes* dans les langues modernes, pour tranquilliser les esprits de ses fidèles en faisant disparaître les difficultés. Quel que soit, d'ailleurs, le sens de δεισιδαιμονεστέρους, le mot ne me paraît guère fort poli de la part d'un *Saint* prêchant la *Bonne-Nouvelle.*

FIN.

LArab
R 14781

321402

Author Rahmat Allāh ibn Khalīl al-Rahmān, [Dihlavi]

Title Izh-har-ul-haqq; ou, Manifestation de la vérité
ed. by Carletti. vol.2.

NAME OF BORROWER.

DATE.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

